This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

38.61

BP 119-13

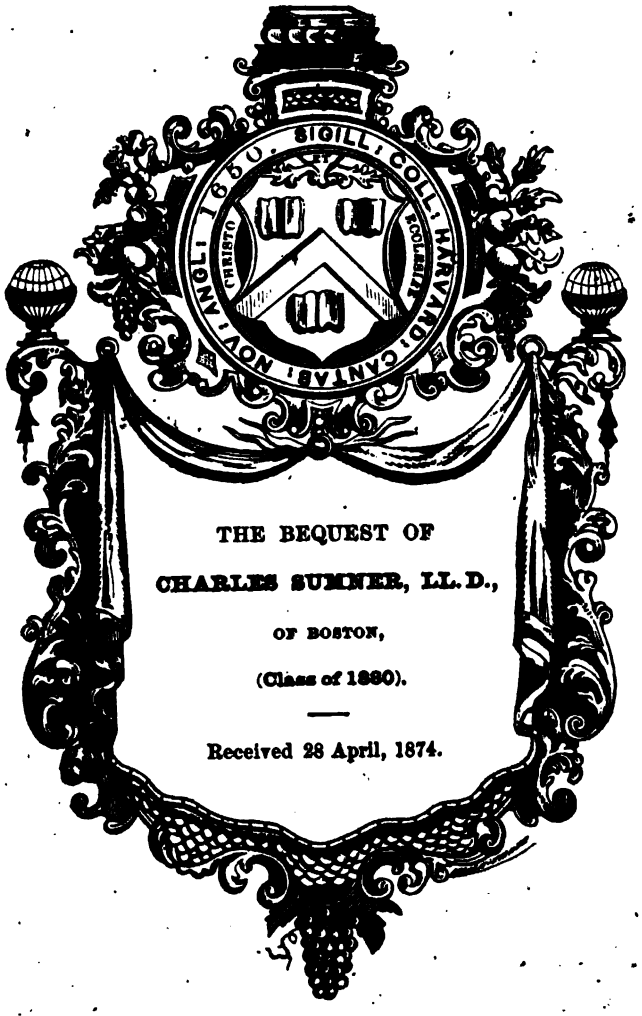

THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL. D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

Received 28 April, 1874.

Charles Sumner

May '69

LE

BIBLIOPHILE FRANÇAIS

GAZETTE ILLUSTRÉE

Paris. — Jules Bonaventure, *imprimeur*,
quai des Grands-Augustins, 55

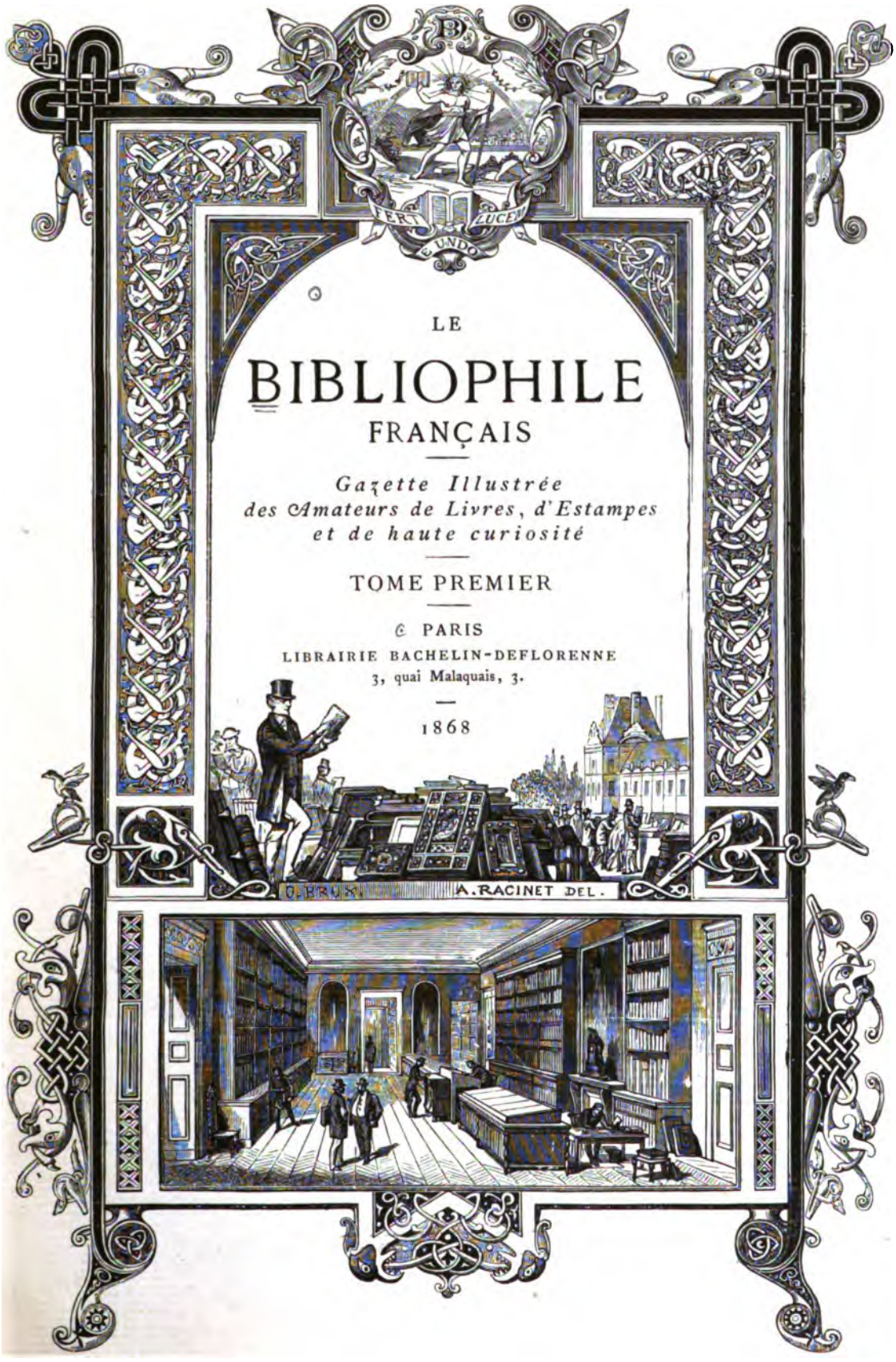
FERT LUCEM
UNDO
LE
BIBLIOPHILE
FRANÇAIS
Gazette Illustrée
des Amateurs de Livres, d'Estampes
et de haute curiosité
TOME PREMIER
PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, quai Malaquais, 3.
1868
A. RACINET DEL.

BP 119.13

1874, April 28.
Bequest of
Hon. Chas. Sumner,
of Boston,
(H.U. 1830.)
(Tom I., II., IV.-VI.)

J. CH. BRUNET.

JACQUES-CHARLES BRUNET

Tous les amis des livres, les gens heureux qui commencent par les aimer tous, les esprits blasés qui finissent par adorer l'impossible, ont porté le deuil de leur maître et seigneur J.-Ch. Brunet, l'illustre auteur du *Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres*. Sa vie entière, honorable entre toutes, fut consacrée à ce travail sans fin, rempli de changements et d'obstacles de toutes sortes. Heureusement, il avait la patience, avec le goût de l'étude, et quand il entra dans la carrière où le but s'en va reculant toujours, il ne savait pas les déceptions d'une pareille entreprise. Il croyait traverser une rivière dont il voyait le rivage opposé, il a rencontré le vaste océan des livres qui depuis seulement quatre siècles s'en va montant et grandissant toujours. Sans aller plus loin que la Bibliothèque impériale, on se rendrait un compte approchant de ces longs tumultes et de cette immense confusion du livre imprimé. Déjà, en l'an de grâce 1760, un bel esprit, qui ne calculait guère, avait calculé qu'il ne faudrait guère moins, à un lecteur de bonne volonté, que huit cents ans de lecture à quatorze heures par jour, pour lire assez légèrement les livres d'histoire enfermés dans la bibliothèque du roi;... il eût fallu deux siècles si le même homme eut voulu lire la théologie. Et songez donc à tous les livres imprimés seulement

depuis un siècle! — Il n'y a pas longtemps que la Bibliothèque impériale, un peu forcément (M. France, un digne libraire, en a fait un bon catalogue!), rien qu'en journaux, brochures, affiches et pamphlets de la révolution française, achetait de quoi bâtir une muraille. Essayez de vous rendre un compte exact des soixante-dix années que l'auteur du *Manuel* (né à Paris le 2 novembre 1780, mort à Paris le 14 novembre 1867) devait employer à se reconnaître en ces sentiers, dans ces labyrinthes, dans ces abîmes du livre imprimé!

Sans oublier les bûchers, les prisons, les catacombes, l'enfant qui gâte, l'ignorant qui déchire, le temps qui ronge et le censeur qui biffe, et la flamme, et le fer, et les guerres politiques, et les guerres de religion. Aussi bien M. Brunet fut longtemps à chercher, à tracer sa voie à travers toutes ces révolutions de l'esprit humain.

Il avait à peine quinze ans quand son instinct se révéla au milieu d'une librairie assez mal en ordre et peu féconde en belles choses. Il pouvait dire, lui aussi, de lui-même : *in cunabulis*, je suis un incunable, ayant eu pour berceau des in-folio, pour couchette des in-quarto, et des in-octavo, oreillers bien faits à reposer une tête si bien faite. Il fit sa première lecture des Essais d'une bibliographie à peine ébauchée, à l'heure où les enfants lisent les contes de Perrault. Cependant, rassurez-vous! Quand, plus tard, l'auteur du *Manuel* voulut des livres, pour son propre honneur, il se procura les *Contes de Fées*, en grand papier de Hollande, ornés de doubles gravures, et reliés par Derome, tout simplement.

En ces premiers jours d'une étude si constante, il lisait le *Philobiblion* de Richard de Bury, la *Bibliothèque* ou pour mieux dire le Catalogue de Conrad Gesner et les Annales typographiques de Maittaire, continuées par Michel Denis. Il lisait les commentaires de Guillaume Postel, auteur de l'*Alphabet des douze langues*. Il lisait les livres de Baillet, de La Croix du Maine, de Ste-Marthe, et la *Bibliothèque française* de Du Verdier, sans oublier la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet, qui savait peu, mais qui savait bien. A cette étude il trouvait un grand charme, et

pourtant il se disait que ces premiers essais de bibliographie étaient à peine les fragments d'un travail sérieux. Il admirait certes les travaux de François-Guillaume de Bure (mort en 1782 à l'âge de 50 ans), mais dans le répertoire de M. de Bure, en sept gros tomes, il rencontrait des lacunes effrayantes, une confusion déplorable et des oublis déshonorants à ce point que le nom de Shakespeare, un de ces poëtes dont s'honore le genre humain, n'était pas inscrit une seule fois dans ces catalogues que M. de Bure avait commentés.

Tous ceux qui ont tenté, nous sommes du nombre, de lire une fois les sept volumes de M. de Bure en ont gardé je ne sais quelle impatience mêlée de colère, et cette impatience même a servi plus tard à leur faire apprécier l'ordre et la clarté, l'abondance et le bel esprit du livre excellent de M. Brunet. Cependant il faut, même pour le lecteur le plus attentif, une certaine étude, avant de se retrouver dans le classement de tant d'idées, ou, si vous aimez mieux, de tant de livres. Comment éviter le double emploi dans ces compositions si diverses et souvent si semblables l'une à l'autre? Enfin comme il fallait que le Manuel fût bien disposé à l'avance et qu'il obéît aux lois strictes de la logique, pour qu'on y pût, dans le même ordre et sans rien déranger durant tant d'années, ajouter tant de livres nouveaux, ou tant de livres anciens nouvellement découverts? En même temps, quelle patience, et quelle justice et quel discernement à mettre en belle lumière une si grande quantité de chefs-d'œuvre et d'ouvrages misérables! Plus d'une fois M. Brunet s'avoua vaincu. Il succombait à la tâche; il disait: « C'est impossible! » et puis.... il recommençait le lendemain.

Savez-vous cependant d'où lui vint ce courage à poursuivre, à compléter, à recommencer son œuvre, et sans cesse et sans fin? Cela lui vint tout simplement de la sympathie et des conseils que chaque ami des livres apportait à chaque édition du *Manuel.* Quand le lecteur vulgaire, avec la satisfaction de soi-même, montre au doigt le bibliophile ou le bibliomane en disant : A quoi bon leur folie? il ne sait pas que ces honnêtes gens apportaient au patient libraire une part de leurs découvertes. A peine

ils avaient recueilli et *colligé* les livres de leur choix, ils en faisaient des catalogues, ils en disaient le prix et l'origine. Ils racontaient, heureux d'être entendus par quelque ami de la science innocente, les malheurs, les aventures et les accidents du livre, ici présent, qui désormais, grace à tant de prudence et de zèle, ne pouvait plus disparaître, à moins d'un incendie. Ils disaient : « J'étais là, telle chose m'advint. » J'ai rencontré sur le quai, exposé à tous les orages, *Le grand olympe des histoires poétiques du prince de poésie Ovide Naso...* C'étaient les *Métamorphoses* d'Ovide, que ce brave homme avait rencontrées, traduites du latin en français, en l'an de grâce 1537! Ces chasseurs et ces pêcheurs de livres dans tous les carrefours, sur tous les quais, dans les coins sombres, dans le quartier oisif de toutes les villes de France, et même dans les regrats du nouveau monde, ont plus servi peut-être à l'utilité de la littérature française que, par les temps calmes, les beaux cabinets, dans les riches maisons, n'ont servi à la grâce, à la beauté, à l'utilité du livre. Le bel exemplaire armorié, couvert d'or et de pourpre, était enfermé à triples clefs dans des armoires sculptées qui ne s'ouvraient pas volontiers à l'esprit jeune, à l'étudiant pauvre, aux nouveaux venus que chaque vingt ans amène à la douce lumière. Eh bien! laissez venir la révolution française, elle ouvrira violemment, je le sais, injustement, c'est vrai, les précieux dépôts si bien gardés, trop bien gardés, confiés à des mains avares. Dans ces ferventes journées, liberté pour les hommes, liberté pour les livres! Les couvents étaient ouverts, les bibliothèques n'étaient plus fermées! Et même, en remontant plus haut, qui voudrait compter le nombre des tomes dispersés utilement et mis à la portée de tous par l'injuste exil de certains religieux qui, n'osant plus lire, osaient moins encore prêter leurs historiens et leurs poëtes. L'ordre était, d'ailleurs, que le livre, ici présent, n'en sortît pas. Excommunication majeure pour le bibliothécaire imprudent qui donnait l'essor à tel poëme, à telle histoire. A peine effarées, çà et là, ces précieuses épaves rencontrèrent des amis qui leur rendaient honneur et respect. Si le livre était dépouillé misérablement de son antique splendeur, son nouvel

hôte avait le soin de l'habiller honnêtement; le livre incomplet était complété. Parmi ces sauveteurs qui faisaient des miracles, comme autrefois la fille de Pharaon sauvant le petit Moïse en son berceau qui va sombrer, il y avait des hommes si bien inspirés, qu'ils rencontraient justement le dernier exemplaire d'un bel ouvrage... Une heure plus tard, il était déchiré pour quelque infâme usage. Au premier rang de ces hommes heureux, nous placerons le vénérable M. de Monmerqué, M. de Lécluze et son beau-frère M. Viollet-Leduc, dont la bibliothèque a servi longtemps de repère aux jeunes écrivains du *Globe*, et c'est là, pour la première fois, qu'ils ont fait connaissance avec nos vieux poëtes français, du premier âge à Villon, de Villon à Marot, de Marot à Ronsard, de Ronsard à Malherbe. On les retrouvera superbes et tout brillants *d'une fraîche nouvelleté* (nos 256 à 352) dans le présent Catalogue. Certes, nous serions ingrats de vous oublier, parmi ces faiseurs de conquêtes suivies de tant de joies et qui n'ont coûté de larmes à personne, aimable et charmant Nodier, dont le nom glorieux se rencontre si souvent dans le *Manuel*.

Il y aurait aussi une grande injustice à ne pas mettre au premier rang l'émule et l'ami de M. Brunet, ce bibliophile infatigable appelé M. Parison. « Parison, disait M. Cousin, a tout fait pour les autres, il n'a rien fait pour lui-même. » M. Brunet, son digne ami, écrivait une belle préface au Catalogue de M. Parison, et nous avons tous lu cette aimable page avec autant de curiosité, disons mieux, de passion, que le premier voyage de Christophe Colomb dans ses terres du Nouveau-Monde. On eût bien fait de rendre à chacun de ces dénicheurs de merles blancs l'honneur de ses propres découvertes. Leur nom, qui ne mourra pas, y eût gagné un intérêt tout-puissant. Ils ont rendu de grands services à M. Brunet le nomenclateur. Ils ont décrit les plus beaux livres, ils en ont dit la forme et le prix; ils les ont fait aimer, même par leurs héritiers et par leurs femmes, si facilement jaloux de la note des relieurs. C'est ainsi que le *Manuel* s'est enrichi des trouvailles et des études de ces amateurs éclairés : MM. Meon, marquis de Landsdowne, Naigeon, d'Ourches, duc de Roxburghe, colonel

Stanley, comte de Mac-Carthy, Chardin, Sykes, prince Galitzin, marquis de Châteaugiron, Richard Heber, La Bedoyère, Double, le prince d'Essling, le comte de Boutourlin, Aimé Martin, Etienne Quatremère, Auguste Veinant, Cigongne, Pierre Deschamps, consulté plus d'une fois par les plus savants maîtres; qui encore? le duc, et plus tard madame la duchesse de Noailles. Ces Noailles ont été de tout temps les amis des livres, le duc de Saint-Simon leur en faisait un reproche; il ne se doutait pas que ce serait, quelque jour, une part de leur gloire et de leur popularité.

N'oublions pas dans nos louanges et dans nos respects le digne et légitime héritier de ces grands bibliophiles, un savant caché sous le capitaine. Esprit juste et droit. Profond connaisseur, affable à tous, accessible à tous. Dans cet asile hospitalier où le travail le console, il n'a voulu que des chefs-d'œuvre. Un livre, à moins d'être parfait, ne saurait entrer dans ce musée empreint du génie et du goût de ce maître excellent. (*Atavis edite regibus.*)

Si nous ne parlons point ici de la *Bibliophoblia* et de la *Bibliomania* de l'anglais Thomas Dibdin, c'est que nous aurions peur que M. Brunet, qui n'était pas patient: « Pourquoi donc, dirait-il, mettre en si bonne compagnie un faiseur de livres à images, qui n'était rien moins qu'exact et fidèle? Il parlait beaucoup pour ne rien dire, Thomas Dibdin, et de ses meilleurs livres les bibliophiles anglais ont fait des risées. Il s'est moqué de lui-même, et je ne saurais témoigner la moindre sympathie à ce mauvais plaisant. » N'irritons pas M. Brunet. Je suis sûr qu'il est importuné même de nos éloges. Mais lorsqu'enfin, parmi tant de différentes classifications (M. Gabriel Peignot en a exposé dix-neuf dans son *Dictionnaire de bibliologie*, en trois volumes in-8, 1802), apparut en 1809 la première édition du *Manuel*, ce déjà très-savant livre obtint un grand succès parmi les lecteurs intelligents, et très-étonnés de voir en si bel ordre une suite inespérée de douze mille articles représentant trente mille volumes catalogués. Désormais la science bibliographique était définie, et les esprits studieux seront certains de rencontrer, dans ce traité sans pair, le renseignement

longtemps cherché. Ici sont renfermés les moindres détails de tout ce qui compose un livre : dates, formats, prix, remarques ; une grande habileté à donner le titre exact, toute la sagacité du bibliophile unie à l'amour profond de ces très-beaux ouvrages que nous suivons à la trace. En même temps l'infatigable éditeur, obéissant à tant de changements dans l'étude et dans le goût des savants, des simples curieux, ajoute ou retranche avec grand soin ce que le temps efface et tout ce que la mode a remis en lumière.

Voilà comment, par cette étude approfondie de tous les jours, le *Manuel* se transforme à chaque édition. « Telle une cité nouvelle que l'on bâtirait sur les fondements de l'ancienne cité ! » disait M. Brunet. Il suffira, pour bien comprendre les progrès de son livre, de relire, au premier tome : *Amadis, Arioste, Boccace, Calvin, Cervantes,* et tous les noms qu'il ajoute à ces noms célèbres. Il a plus que doublé (son Catalogue est un témoin) les éditions du quinzième siècle : *Ars moriendi, Ars memorandi, Bible des pauvres, Calendriers, éditions xylographiques,* et ces vénérables tomes sans nom d'imprimeur, contemporains de Guttenberg. Viennent ensuite les éditions *princeps* des grands classiques latins ou italiens ; bientôt les réimpressions, plus tard les premières éditions des livres en langue vulgaire et les premiers efforts de Colard Mansion à Bruges, de l'imprimeur Caxton en Angleterre, et de toutes les premières impressions dans les principales villes de l'Europe, à l'heure où l'imprimerie était un métier nomade, l'imprimeur allant de ville en ville avec ses caractères et sa presse implorer quelque travail dont il négligeait souvent de dire l'origine. Il en a coûté, j'en suis sûr, à M. Brunet, d'adopter si franchement et de porter à si haut prix ces produits si recherchés de nos jours. Il n'estimait guère ces fragments d'une littérature oubliée et d'une typographie assez semblable à quelque grimoire : *miracles, mystères, sotties, farces, chroniques, almanachs*... Oui, mais il a fini par une adoption complète. *Courbe la tête, fier Sicambre!* Il n'aura pas été content, ce bon esprit élevé à l'école académique de Despréaux, le jour où de ses mains vail-

lantes il arrachait au bûcher du curé et du licencié Samson Carasco les livres de Don Quichotte : Amadis de Gaule, Amadis de Grèce et tous les Amadis. Les voilà donc, se disait-il, revenus en honneur ces fameux livres flagellés par le grand Michel Cervantes, et moi, Charles Brunet, libraire et fils d'un libraire, qui n'eût pas donné six liards de *Don Belianis, fils de l'empereur don Beliano*, je vais mettre à grand prix dans ce livre où les plus sages productions sont honorées : *Tyran le Blanc*, les *Nymphes de Hénarès*, les *Remèdes à la jalousie*, par *Bartolomé Lopez*... Il se consola quelque peu en plaçant dans ce chapitre inattendu les *Larmes d'Angélique*, poëme en douze chants, de *Luiz de Soto* (Madrid, 1586). Que j'aurais donc voulu le voir, ce dédaigneux de toute emphase, aux prises avec les titres fastueux si chers à l'Espagne : *archi*cosmographe, *archi*historiographe, *archi*mathématicien. Quelle grimace il eût faite, s'il eût été forcé, par l'unanime adoption des bibliophiles, d'inscrire en ses pages sévères le nom de toutes ces académies burlesques dont l'Italie a donné le premier exemple, et que plus d'un grand peuple a suivi : les *Seraphici*, les *Elevati*, les *Inflammati*, les *Olimpici*, les *Parthenici*, les *Ostinati*, les *Otiosi*, les *Somnolenti*, et tant d'autres !

Il s'est pris, chemin faisant, de la plus belle passion pour les célèbres imprimeurs : *Antoine Vérard, Trepperel, Jean Dupré, Aldes, Elzevier et ce* courageux *Robert Estienne*, l'auteur du *Specimen* du *Glossaire* à venir (1554). Pour ce simple *essai* Robert Estienne fut brûlé en effigie au mois de novembre (1556). Comme il se cachait dans les montagnes de Genève : « *Jamais*, disait-il, *froid plus vif que le jour où je fus brûlé.* » Les martyrs de l'imprimerie étaient modestes comme des héros, M. Brunet leur en tient compte. En revanche, il résiste autant que le célèbre Baillet (dans les *Jugements des savants*) à ces titres magnifiques que se donnaient entre eux les collègues de Trissotin et de Vadius : *docteurs scolastiques*, *docteurs angéliques, séraphiques, illuminés, subtils, admirables, universels, très-fondés, très-résolus.*

L'un de ces docteurs, Jean Peisker (son livre est oublié dans

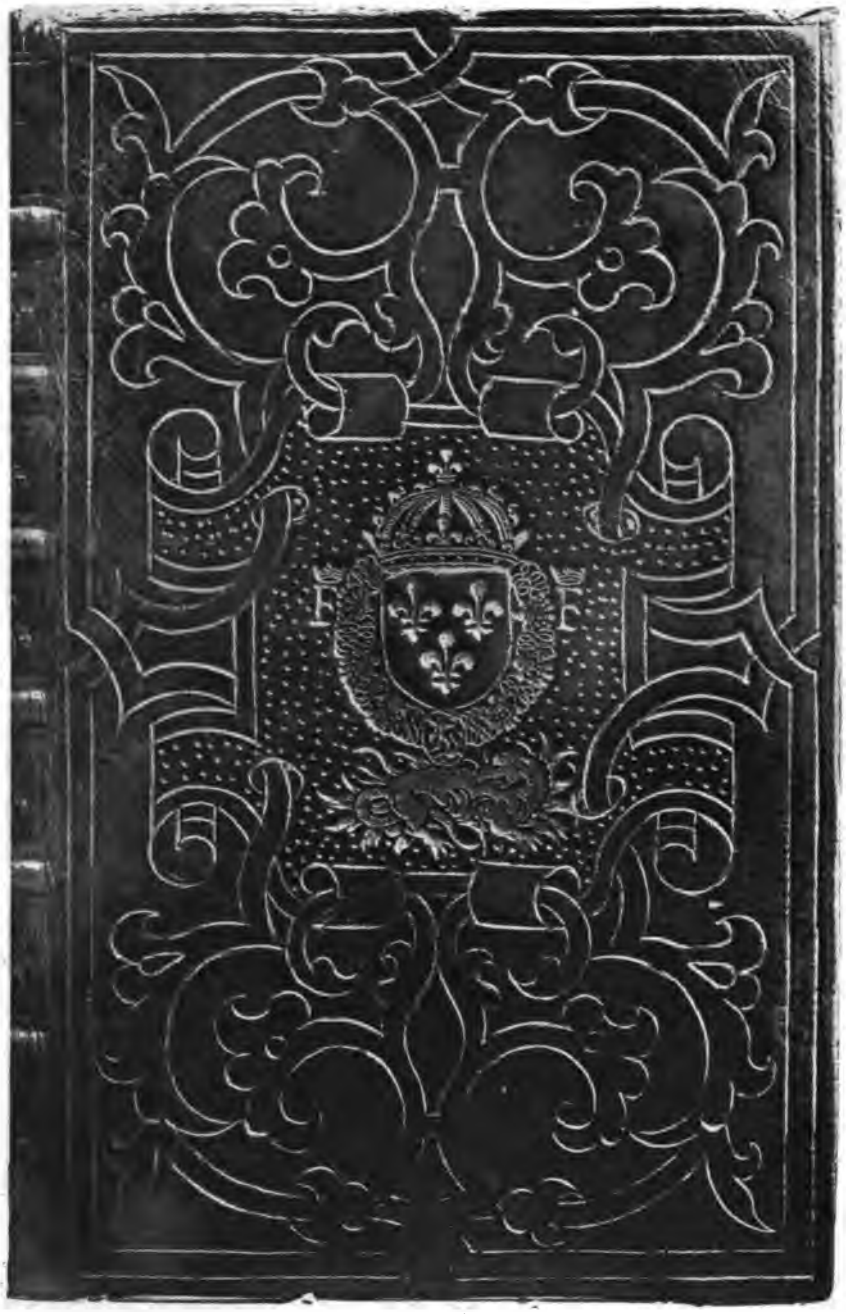

le *Manuel*), avait publié un poëme intitulé : *le Vrai Mérite ;* il avait fait graver son image au-dessous d'un crucifix, avec cet enseigne : « Seigneur Jésus, m'aimez-vous ?... » A ces mots le Sauveur répondait : « Oui, je vous aime, ô très-illustre, excellent et très-docte seigneur Jean Peisker, poëte couronné de Sa Majesté Impériale et très-digne recteur de l'Université de Vittemberg ! »

L'auteur du *Manuel* eût traité le poëte couronné de Sa Majesté Impériale avec aussi peu de cérémonie que Notre Seigneur Jésus-Christ. On l'eût mis en présence des colléges de la science universelle (en latin *collegia pansophica*), il eût gratté l'inscription. A ce propos il racontait la jolie histoire d'une requête adressée aux magistrats de la ville d'Utrecht par un savant en *us*. Ce savant sollicitait une chaire de professeur en langues vivantes et mortes, en mathématiques, en philosophie, en histoire et même en théologie, ou tout au moins, il demandait la permission d'ouvrir un café sur telle place qu'il indiquait. Les magistrats accordèrent à ce factotum la dernière licence qu'il demandait.

Naturellement, les préférences de M. Brunet s'attachaient aux choses qu'il savait le mieux. Il aimait avant tous les autres le dix-septième siècle, il l'appelait volontiers le grand siècle. Il disait, et le démontrait, que c'était la belle époque des sages imprimeurs et des plus habiles relieurs. Il se plaisait à contempler les portraits fidèles, les belles images, et plus il avait célébré les ornements de Geoffroy Tory et les dessins de ces faiseurs d'illustrations des temps passés : *Wolgemüth, Schäuffelin, Sandro Boticillo, Baccio Baldini, André Mantégna,* l'école de *Marc-Antoine : Albert Dürer, Luc de Cranach, Lucas de Leyde, Sebald Beham, Joss Amman*, plus il admire et nous fait admirer les maîtres moins naïfs : *Léonard Gaultier, Théodore de Bry, Jacques Callot, Etienne la Bella*, les *Audran*, les *Bolsweert, Antoine Masson*, les *Edelinck, Saint-Aubin, Chauffard*, le charmant *Eisen*, son complice, et avec ceux-là tous les grands écrivains :

Couronnés de lauriers par la main de Nanteuil.

Ils ont aussi leur louange en ces pages considérables, les maîtres d'hier : *Prudhon*, *Bonnington*, *Alfred* et *Tony Johannot*.

La première partie de son Catalogue, ornée d'une notice biographique de M. Le Roux de Lincy, qui est un très-bon juge, attesterait au besoin de la très-sincère admiration de M. Brunet pour ces œuvres exquises, si chères aux amis des livres, dans toutes les nations. Il ne croyait jamais payer trop cher un livre ayant appartenu aux plus célèbres amateurs, rois, princes, magistrats, capitaines : Grolier, François Ier, Henri II, Henri III, Catherine de Médicis, Marguerite, première femme de Henri IV, J.-A. de Thou. Voilà pour la première moitié du dix-septième siècle, un siècle connaisseur. M. Brunet recherchait de préférence les reliures de Le Gascon, le premier relieur du monde après Du Seuil, et si le livre avait appartenu au roi Louis XIII, à la reine Anne d'Autriche, à Gaston d'Orléans, à Richelieu, à Colbert, au chevalier Hubert de Montmort, au grand dauphin, à madame de Chamillart, à madame de Sévigné, son amie, et mieux encore à quelqu'un de messieurs du Port-Royal, rien ne lui coûtait pour l'obtenir. Sa vente est un éblouissement. Il faudrait tout noter si l'on voulait être juste, et nous sommes parfaitement convaincu des prix exorbitants, des nouveaux prix auxquels vont s'élever cette fois encore les beaux livres, même après la vente, illustre entre toutes, de M. Yemeniz. Voici donc une série introuvable d'exemplaires dignes de la *Belle au bois dormant*, pour peu qu'elle s'appelât comtesse de Verrue. Tel volume appartenait à ces trois amateurs : Maïoli, Grolier et Ballesdens. Henri III possédait ce bréviaire de Notre-Dame; Anne d'Autriche cette *Utopie* de Thomas Morus; M. de Thou le *Valerius Flaccus*, mieux vaudrait l'*Horatius Flaccus*. Sur la *Rhétorique de Cicéron*, Jean Racine écrivait son nom et ses notes. Qui ne voudrait toucher de ses mains tremblantes d'émotion l'*Anacréon* de ce terrible réformateur, M. de Rancé ? A quinze ans, qui l'eût dit? ce jeune homme enivré de passion et de bel esprit traduisait :

> Mais, hélas ! ma lyre rebelle
> Ne peut chanter que les amours.

Voulez-vous encore des admirations? En voici, en voilà!

Plusieurs livres appartenant jadis au grand Dauphin, fils de Louis XIV, le triste élève de Bossuet. Le *Baïf* de Catherine de Médicis. Un livre... il n'y a rien de pareil chez les fées, les *Contes de La Fontaine*, édition des fermiers généraux, le chef-d'œuvre de Derome, en digne pendant avec le *Daphnis et Chloé* de 1718, relié par Padeloup. C'est bien le cas de redire : « Il faut le voir pour le croire, » et même quand on l'a vu on n'y croit pas.

Quant à nous, si notre humble goût pouvait venir en parallèle avec l'admiration que ce galant homme a ressentie à l'aspect de tous ces miracles dont il était si fier, nous nous adresserions surtout aux éditions originales qui paraissent pour la première fois dans la quatrième édition du *Manuel*. M. Brunet avait accepté l'édition originale; il l'admirait de toutes ses forces, comme on peut le voir dans ses curieuses recherches sur les éditions originales de Rabelais (Paris, Potier, 1852). Du *Manuel* nous aurions beaucoup à dire encore avec l'aide des meilleurs bibliographes et du savant M. Scott de Martinville. Élevé dans l'admirable bibliothèque où règne et gouverne en maître absolu l'honneur des bibliographes modernes, M. Ambroise-Firmin Didot, M. Scott eut l'insigne honneur que M. Brunet acceptât son intelligente intervention.

On peut dire à bon droit de M. J.-Ch. Brunet qu'il a fait à la littérature européenne un présent inestimable. L'esprit humain, grâce à lui, trouvera plus tard, à chaque période, un grand registre où très-facilement prendront place, à la suite de leurs maîtres, les poëtes, les historiens et les théologiens qui se transmettront le flambeau de siècle en siècle. A peine achevé, le *Manuel* recommence, éternel comme ce fameux couteau dont on changeait tantôt la lame, et le manche un peu plus tard.

Très-brave homme, accessible aux meilleurs sentiments, tout rempli des souvenirs de son père et de sa mère, aimé des meilleurs parmi les lettrés, riche uniquement du bien que lui avait donné son généreux livre, M. Brunet ajoutait à toutes ces qualités, à tous ces bonheurs, la pointe aiguisée et très-fine d'une

excellente ironie. On lirait le *Manuel*, uniquement pour le plaisir de rencontrer çà et là ces malices sans méchancetés ; même on en ferait un recueil. J'en avais noté plusieurs, mais le temps me presse, et je ne peux que répéter cette facétie. En parcourant un catalogue il rencontre un jour le *Régiment de la Calotte* au milieu des livres de théologie, et le voilà qui se met à rire aux éclats : « C'est bien fait, dit-il, et que ça vous apprenne à ne pas prendre un commissionnaire pour enregistrer les livres que vous pouvez avoir ! »

C'était donc un homme heureux en toute chose : en malice, en librairie, en beaux catalogues, en exemplaires admirables, en sincères admirateurs, en amis dévoués. Son dernier bonheur, le voici : il eut les honneurs d'une oraison funèbre du bibliophile Jacob; son Catalogue est signé par deux libraires, ses confrères et ses amis, ces deux associés d'un goût parfait, d'une prudence exquise, M. Labitte et M. Potier.

J. JANIN.

·PAVLVS·ORO
SIVS·
·ΟΡΟΣΙΟΥ·ΚΑΙ·
·ΠΑΥΛΟΥ·ΗΝ·

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU [1]

I. PRÉLIMINAIRES.

Il m'a semblé qu'on pouvait appeler l'histoire de Jean-Baptiste Rousseau l'*École des gens de lettres*. Tout y offre, pour nous, matière à réflexions profitables. Jusqu'à présent on ne l'a pas sérieusement étudiée : le caractère de l'auteur des plus sublimes chants sacrés, des plus belles odes, des premières et des plus parfaites cantates, des meilleures épigrammes de notre langue française, ne nous est révélé que par le rapport de ses ennemis les plus acharnés, les Saurin, les Gacon, les Lenglet-du-Fresnois, auxquels se joint, pour donner à leurs dépositions une extrême puissance, l'animosité implacable de Voltaire. Le témoignage de pareils garants doit-il être accepté comme irrécusable? Avons-nous intérêt à plaider la cause des uns contre l'autre? Rousseau, Voltaire ne sont-ils pas tous deux enfants de la même patrie, honneur de la même littérature? Voilà plus d'un siècle que Rousseau ne souffre plus des effets de la haine littéraire; n'est-il pas temps enfin de mettre en présence les amis et les ennemis de sa gloire? On verrait d'un côté le baron de Breteuil, le prince Eugène, les Pères Brumoy et Tournemine; Despréaux, Duché, La Fare, l'abbé d'Olivet, Le Franc de Pompignan, Rollin, Brossette et Racine le fils; de l'autre, Autereau, Gacon, Saurin, La Mothe, Lenglet-du-Fresnois, Gayot de Pitaval, La Beaumelle et

1. *Le morceau qu'on va lire est le début d'une longue et patiente étude sur la vie, le caractère et les ouvrages de Jean-Baptiste Rousseau. L'auteur est persuadé que la réputation de ce grand et malheureux poëte reste encore aujourd'hui noircie par l'odieuse condamnation dont pendant près d'un siècle il ne fut pas permis de démontrer l'iniquité, et qui contraignit la victime à passer dans l'exil les trente dernières années de sa vie. Nous espérons que M. P. Paris voudra bien nous communiquer la suite de cet important travail, et que nos lecteurs le souhaiteront pour le moins autant que nous.*

Voltaire. Disons-le tout de suite : la pensée de ce rapprochement fut toujours pour Jean-Baptiste Rousseau un motif d'espoir et de confiance dans le jugement définitif de la postérité. Il avait proposé à ses amis l'épitaphe suivante :

De cet auteur noirci d'un crayon si malin,
Passant, veux-tu savoir quel fut le caractère ?
Il avoit pour amis Duché, Brumoi, Rollin,
Pour ennemis Saurin, Gacon, Lenglet, Voltaire.

Cependant, jusqu'à nos jours, pour ainsi dire, la fatalité semble avoir poursuivi tout ce qui pouvait servir à sa justification. Tant qu'il vécut, des libraires sans probité se liguèrent avec des ennemis sans vergogne pour multiplier les éditions mensongères de ses poésies. On y étala les affreux couplets, on joignit aux épigrammes qui étaient réellement de lui le cortége d'autres épigrammes qui ne pouvaient en être. Et quand il se plaignit, les libraires, obligés alors à se défendre, prirent le parti d'ajouter à leurs premières imputations de nouvelles calomnies : C'était bien à lui, disaient-ils, poète flétri par la justice, qu'il convenait de se plaindre ! Les marchands, colporteurs de ces éditions, ornées de portraits hideux, annonçaient en même temps l'*Anti-Rousseau*, dont les rimeurs de Paris avaient payé comptant la rédaction au famélique et abominable Gacon. Ainsi, la réimpression des beaux vers qui devaient étendre la gloire littéraire de notre France moderne au delà des bornes posées par les Corneille, les Racine et les Molière, les Despréaux et les La Fontaine, devenait une occasion renaissante d'outrages et de calomnies pour Rousseau.

Chassé de son pays pour des fautes qu'il n'avait pas commises, il dut subir un affront plus grand encore, celui de voir ses chefs-d'œuvre déshonorés par le contact des méchants vers qu'il avait toujours répudiés avec horreur, comme l'œuvre de ses ennemis. La haine ne fut pas désarmée à sa mort : seulement elle changea de masque. Une édition correcte et sincère de tous ses ouvrages ayant été sur-le-champ proposée, on reconnut avec surprise dans le plus empressé des souscripteurs celui dont les récentes attaques avaient heurté contre son lit de mort. Voltaire écrivit à Seguy, l'ami qui devait diriger cette entreprise, afin de proclamer, hélas ! pour la première et pour la dernière fois, son estime profonde envers un homme que la fatalité des circonstances avait, disait-il, rendu son ennemi. On le vit exprimer avec une sorte de bonté le regret de toutes leurs anciennes querelles : « Cette inimitié, » dit-il, « pesait beaucoup à mon cœur. J'ai toujours pensé que les gens de lettres devaient être tous frères.... » Mais, à ses yeux, le respect des sentiments connus de l'*illustre* mort imposait de grands sacrifices. Des amis vraiment éclairés devaient supprimer toute sa correspondance, s'ils craignaient d'exciter, en la faisant connaître, les levains d'une animosité palpitante. Plusieurs de ceux qu'elle désobligerait étaient, il fallait y songer, puis-

sants, appartenaient à de grandes et nombreuses familles; au contraire, Rousseau ne laissait pas d'enfants, et personne ne lui savait de parents. M. Seguy, M. Racine, si connus par leurs sentiments religieux, pouvaient écouter ici la double voix de leur cœur et de la charité chrétienne. Tout le reste valait-il la peine de les préoccuper?

Ainsi parlait, et surtout écrivait Voltaire. Rousseau n'avait jamais été marié sans doute, il n'avait pas d'enfants; mais n'avait-il pas une patrie à jamais intéressée à prendre la défense de son génie, de son véritable caractère! Quoi qu'il en soit, Racine le fils, chargé de mettre en ordre la correspondance de l'illustre mort, promena de regrettables ciseaux sur tous les endroits qui pouvaient, en répandant sur les faits accomplis une nouvelle lumière, rappeler le souvenir des iniquités dont le poète avait été victime. Les lettres confidentielles, ce genre d'instruction qui sert au procès ouvert dans la postérité, mieux que tous les panégyristes contemporains, furent non-seulement mutilées dans leur partie la plus intéressante; on épaissit encore les voiles déjà répandus sur la date de chacun des poèmes et sur l'intention de chacune des épigrammes. Mais du moins, en se prêtant à de pareilles concessions, Seguy se réservait de montrer Rousseau tel qu'il avait été, dans un mémoire biographique, dressé sous la garantie des confidences les plus intimes: le parlement qui avait condamné Rousseau sans l'entendre, les ministres que l'auteur de *Zaïre* avait sollicités, arrêtèrent la distribution du travail de Séguy. Sans jugement, sans examen, sans contrôle, la vie de Jean-Baptiste Rousseau, composée par le plus doux, le plus inoffensif des académiciens, fut mise au pilori. Singulière destinée, répétons-le, que celle de Jean-Baptiste Rousseau. Il ne fut pas permis d'essayer de le défendre, même en tête de ses œuvres!

Au reste, il ne faut pas s'attendre à trouver ici l'apologie systématique des ouvrages et du caractère de l'auteur de *l'Ode au comte du Luc*. J.-B. Rousseau est assurément une des gloires de notre France, mais il eut de grands défauts dans l'esprit, de véritables torts dans la conduite. Nous le présenterons ici tel que ses écrits, les documents contemporains et le témoignage de ceux qui le connurent, amis et ennemis, nous l'ont représenté. Quand nous l'estimerons coupable, nous nous garderons de l'excuser. En effet, quelle qu'ait été l'injustice des hommes envers lui, c'est parce qu'il put mériter de véritables reproches, que tous ceux qui se résignent à suivre la carrière des lettres peuvent tirer une grande instruction de ses infortunes.

II. VOLTAIRE ET JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU.

C'est à Jean-Baptiste Rousseau que nous devons les premiers souvenirs conservés de l'éducation publique de Voltaire. François-Marie Arouet, fils d'un receveur des épices de la Chambre des comptes, appartenait à une famille assez aisée. Le père, originaire de la petite ville de Saint-Loup en Berri, avait quitté de bonne heure la province dans laquelle sa famille n'avait aucune espèce de rang; il était venu à Paris, s'y était marié à une jeune personne de son pays, et bientôt après il avait acheté une charge de notaire au Châtelet qu'il avait cédée plusieurs années avant la naissance de l'auteur de la *Henriade*. Il envoyait ce fils, comme externe sans doute, chez les Jésuites du collége Louis-le-Grand. C'était alors la première de toutes les maisons pédagogiques : elle réunissait près de mille écoliers pensionnaires, et deux fois autant d'externes. « Ce qui les attiroit beaucoup, » suivant la remarque des historiens de la ville de Paris, « c'étoit le soulagement que recevoient « les familles, d'être dechargées du soin spirituel de leurs enfans, par la « coustume de ces pères qui obligeoient leurs écoliers de s'approcher, tous « les mois, du tribunal de la Pénitence. » (Saugrain. *Curiosités de Paris*, 1716, p. 208. — Brice. *Description nouvelle de la ville de Paris*, 1706, tom. II, p. 138.)

L'usage des Jésuites était aussi de faire représenter plusieurs fois dans l'année de petites pièces latines dialoguées par leurs meilleurs élèves. On donnait au carnaval une tragédie; après Pâques on proposait des énigmes ou peut-être ce que nous appelons aujourd'hui des charades en action. On soutenait des thèses qui attiraient un grand nombre d'auditeurs, surtout quand le candidat, comme cela arrivait fort souvent, appartenait à une famille de haut rang. Mais la principale solennité était au mois d'août. Au fond de la première cour, on élevait un théâtre ; les écoliers jouaient la tragédie. Les intermèdes, composés de ballets et de pantomimes, étaient confiés au talent des meilleurs mimes et danseurs de l'Académie de musique. A la fin du divertissement on faisait la distribution des prix, et c'était le Roi qui chaque année envoyait les livres donnés aux élèves les plus *diligents* ou les plus heureux, en récompense de leurs succès.

Dans les derniers jours du mois d'août 1710 (sans doute la veille de la Saint-Louis), Rousseau conduisit des dames, qu'il ne nomme pas, à la représentation du Collége Louis-le-Grand. Quand la tragédie fut achevée et que les ballets furent terminés, on appela les prix. « Je remarquai, » nous

dit-il plus tard, « qu'on appela deux fois le même écolier, et je demandai au « père Tarteron qui étoit ce jeune homme si distingué parmi ses camarades? « Il me dit que c'étoit un petit garçon qui avoit des dispositions surprenan- « tes pour la poésie, et me proposa de me l'amener. A quoi je consentis... « Je le vis revenir avec un jeune écolier qui me parut avoir de seize à dix- « sept ans, d'assez mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé, et « qui vint m'embrasser de fort bonne grâce. »

Quand Rousseau écrivait ces premiers souvenirs, il était ennemi déclaré de Voltaire; il faut donc compter pour peu de chose la *physionomie assez mauvaise* du jeune lauréat, pour ne nous souvenir que de la vivacité de sa physionomie, de la précoce aisance de ses manières, enfin du succès remarquable de ses premières compositions. Arouet avait déjà fait des vers assez bons : on citait de lui quelques épigrammes imitées de l'anthologie, une entre autres, contre la vertu de sa mère; on parlait d'une pièce qu'un Invalide avait présentée au Dauphin, et dont on faisait honneur au précoce écolier; enfin, peu de temps avant cette distribution de prix de 1710, il avait montré à ses maîtres une ode entière, correctement versifiée, en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris. Le sujet, il est vrai, lui avait été fourni par une hymne latine du Père Lejay, mais elle n'en était pas moins l'indice d'une belle et surprenante facilité.

Pour Jean-Baptiste Rousseau, qui avait alors quarante ans, il venait de voir s'ouvrir devant lui le gouffre dans lequel son bonheur et sa gloire devaient s'engloutir. Mais le moment n'est pas arrivé de parler des fameux couplets.

Rousseau était fils d'un maître cordonnier de Paris. Dans cette ville semble être né le proverbe : *il n'est pas de petits états*. Nous ne devons donc pas conclure de la profession de cet homme qu'il fût pauvre et mal élevé. Nicolas Rousseau jouissait, au moins parmi les gens du même état, d'une grande considération. Il avait été longtemps juré et même syndic de sa communauté, et comme on devait à ses soins la confirmation d'un arrêt en faveur des filles orphelines des *maîtres*, ses confrères lui avaient permis de placer, dans la chambre des jurés de la corporation, un grand tableau qui le représentait agenouillé devant le Roi, et recevant ces lettres de confirmation de la part du Chancelier.

Nous le voyons, dans les anciens registres de l'état civil, assister, le 29 juillet 1694, au mariage de M. Joseph Desfossés, jeune homme de bonne famille, qui était alors son locataire. Nous en concluons que Nicolas Rousseau possédait un honnête revenu. Gacon prétend même qu'il avait longtemps caressé la pensée d'acheter à Jean-Baptiste une charge de conseiller au Châtelet. Quoi qu'il en soit, il n'eut qu'un enfant de son mariage avec Geneviève Siac, mais, ayant bientôt perdu cette femme, il était remarié, dès l'année 1688, avec Agnès Troismaus, qui le rendit père de trois nouveaux enfants pour le moins. On con,

serve, en effet, l'acte de naissance d'Anne Rousseau, le..... 1689, et les actes de naissance et de décès de Brice-Camille Rousseau, 26 janvier 1697, et 2 septembre 1698. Un autre fils reçut à l'église le nom de *Jean*, et survécut à ses frères du premier et du second lit. Louis Racine l'avait connu : « C'étoit, « dit-il, un carme déchaussé, religieux plein de piété, connu à Paris sous « le nom de *père Léon*, par son talent pour la prédication. » J'ajouterai quelque chose aux deux lignes qu'on vient de lire. Il y a quelques années, avant de songer à la vie de Jean-Baptiste Rousseau, je rencontrai sur les quais un volume in-12 intitulé : *Necrologium Carmelitarum discalceatorum provinciæ Parisiensis. Paris*, 1718. Il avait appartenu au père Paradis, et ce père l'avait, en 1814, légué au père Placide, un des derniers carmes déchaussés de la province parisienne. Avant de le céder, dom Paradis avait rempli les cadres nécrologiques de 1718 à 1814 ; et sous la date de 1750, je lis aujourd'hui : « R. R. Leo a Saint-Joseph, alias Johannes *Rousseau*, « Parisinus, natus 2 novembris 1695 ; professus 20 mart. 1716. Parisiis» « ubi obiit 30 mart. professionis 34, ætatis 55. »

Il semble assez naturel de penser que *Jean-Baptiste* Rousseau fut le parrain de son jeune frère utérin, *Jean*. Mais je n'ai pu retrouver l'acte de baptême de celui-ci ; il faut ou que le père Léon ne soit pas venu au monde sur la paroisse de Saint-Etienne, ou que dom Paradis, mon guide, ait été mal instruit de la date de sa naissance. Maintenant, le deuxième mariage de Nicolas Rousseau eut-il pour conséquence d'éloigner Jean-Baptiste de la maison paternelle ? Le maître cordonnier, après avoir réglé ses comptes de partage, reporta-t-il ses affections du côté de la seconde épouse et des enfants d'un second lit ? c'est là ce que nous n'avons pu constater, mais ce qui, dans tous les cas, n'aurait rien de bien extraordinaire. Il est seulement certain que, pendant la longue vie de Nicolas Rousseau, jamais le poète ne fut accusé, par ses nombreux ennemis, de manquer aux devoirs de la piété filiale. Et nous sommes disposé à douter que la mauvaise influence de la belle-mère ait assez agi sur le cœur de Jean-Baptiste pour lui faire déserter la maison paternelle, quand nous trouvons des indices de l'intérêt affectueux qu'il portait, longtemps après, à l'enfant d'Agnès Troismaus. Malgré l'extrême disproportion d'âge, les deux frères demeurèrent constamment unis. Je n'en voudrais d'autres preuves qu'une lettre de Jean-Baptiste, adressée à M. de Saint-Rambert : « Ce que vous me mandez de mon frère me fait un sensible plaisir. Je savois « déjà par nos Carmes (de Bruxelles), à qui je m'en étois informé de temps « en temps, qu'il étoit fort aimé et fort estimé dans la maison où il est ; mais « ils ne m'avoient pas parlé de ses talents. Je rends grâce à Dieu de les lui « avoir donnés, puisqu'il les emploie si bien pour sa gloire et pour l'instruc- « tion du prochain. Je serois bien heureux, si j'avois fait un aussi bon usage « du peu que j'ai. »

Cette lettre est de 1732. L'année suivante, dom Rousseau obtint de ses

supérieurs la permission de faire à Bruxelles un court voyage. Il y embrassa pour la dernière fois son illustre et malheureux frère, qui, dans une autre lettre du 20 mars 1733, parle ainsi de sa visite :

« Le voyage de mon frère est bien avantageux pour moi. Jamais je n'ai « senti de joie pareille à celle que me donne son commerce. J'y trouve le « savoir et la piété telle que je la demande. Il m'éclaire sans me confondre; « il m'édifie sans m'affliger. Le malheur est que je ne jouirai pas longtemps « de sa présence; ses engagements le rappellent à Paris (1). »

Les ennemis de Jean-Baptiste Rousseau ne semblent pas même avoir soupçonné l'existence de Jean Rousseau, ni les moindres circonstances réelles de la vie intérieure de cette famille. Cependant ils ont représenté notre poète comme un objet de ressentiment pour tous ses parents, indignés de la sécheresse de son cœur et de l'exaltation de son orgueil. Mais s'il eût détourné son visage de la maison paternelle, aurait-il, du fond de l'exil, tendu les bras au frère utérin qu'il n'eût pas voulu reconnaître à Paris? Et ce frère eût-il été retrouver à Bruxelles celui qui n'avait pas craint auparavant de répudier les plus sacrés liens de la famille? Cela n'est guère possible.

Nicolas Rousseau mourut à Paris le 17 mai 1706, et l'acte de son inhumation n'est pas sans intérêt ; le voici :

« Mardi, 18 mai 1706, fut inhumé dans le cimetière, Nicolas Rousseau, « maître cordonnier, ancien juré de sa communauté, bourgeois de Paris, « mort le jour précédent. Pris rue des Noyers, en présence des soussignés. »

Les signatures appartiennent, la première à *Jean-Baptiste Rousseau;* la seconde à *Jean Rousseau,* alors âgé de onze ans. Les deux suivantes à *L.* et *H. Fiacre*, les quatre dernières aux sieurs *Troymault*, *Maillet*, *Durant* et *Nalis.*

Puis, en marge, on a écrit dans la sacristie de l'église: *Vingt prêtres.* C'est-à-dire: obsèques de premier ordre, pour lesquelles on demande le ministère de vingt prêtres.

Cette pompe funèbre, conduite par Jean-Baptiste Rousseau, prouve, il nous semble, d'une manière invincible, que le fils ne nourrissait pas la sotte et coupable pensée de dissimuler sa véritable naissance. Entourer le cercueil du maître cordonnier d'une pompe extraordinaire, rarement accordée, dans cette paroisse, à la dépouille mortelle des citadins les plus opulents, c'était volontairement provoquer l'attention de la ville entière. Un fils accoutumé depuis longues années à fuir à l'approche de son père, et qui pâlissait en l'entendant nommer, n'eût pas agi de cette façon. Il se fût alors absenté de Paris; il eût simulé quelque maladie : ou bien, enfin, il eût fait conduire sans éclat, à son dernier asile, l'humble cercueil du maître cordonnier auquel

1. C'est à dom Rousseau que nous devons la conservation de plusieurs lettres curieuses écrites par Jean-Baptiste à M. de Saint-Rambert. Il les avait communiquées à Louis Racine, qui peut-être, on doit le craindre, en avait supprimé plusieurs passages.

son orgueil rougissait de devoir la vie. Ainsi, chose admirable! quelques lignes d'un acte de décès suffisent pour dissiper l'effort d'une calomnie invétérée.

Nous devons ajouter que Jean-Baptiste Rousseau dédaigna toujours le bénéfice d'un usage devenu pour ainsi dire général en ce temps-là parmi les gens de lettres. Il ne lui arriva pas de joindre à son vrai nom celui d'une seigneurie plus ou moins imaginaire, qui pouvait absorber en peu d'années les véritables souvenirs de famille. Et, comme par un contraste frappant, les trois hommes les plus acharnés à l'accuser d'avoir rougi de son origine s'étaient montrés également empressés à répudier leur nom pour un autre plus retentissant, plus aristocratique. Le fils du chapelier Houdard devenait le sieur de *la Mothe;* le fils de Me Arouet, receveur des épices de la Chambre des comptes, trouvait injurieux, dans son âge mûr, qu'on ne l'appelât pas *M. de Voltaire;* et le méprisable Lenglet, dans les livres qu'il jugeait à propos d'avouer, ne se nommait plus que *L. Du Fresnois.*

Il est vrai que M. de la Mothe et M. de Voltaire ont avancé que pendant quelque temps Rousseau, cédant à la vanité commune, s'était fait appeler *Verniette*, comme un de ses amis, clerc de procureur. Mais cette assertion présente tous les caractères de la supposition. La Motte, en 1710[1], ne détermine pas l'époque de ce changement de nom. Voltaire, en 1738, la place bien après le succès du *Flatteur*. Mais le moyen d'admettre qu'après avoir composé plusieurs odes et plusieurs cantates, après s'être vu deux fois proclamer à la Comédie-Française, le poète ait pu caresser l'idée de confondre un nom déjà devenu célèbre avec celui d'un clerc de ses amis, nommé *Verniette?* Non, Rousseau n'eût jamais la pensée de répudier le nom qu'il tenait de son père : jamais il n'essaya d'usurper les avantages de la naissance. Fils d'un riche artisan, il put regretter de ne pas trouver autour du foyer domestique un digne aliment de ses pensées, de ses goûts, de ses entraînements sublimes : mais qu'auraient eu de commun ces regrets avec la misérable vanité de feindre, aux yeux du monde, une famille imaginaire? N'est-ce pas lui qui, s'adressant aux Muses, en 1706, nous dit de lui-même :

> Oui, c'est par vous qu'à vingt ans parvenu,
> *Né comme Horace*, aux hommes inconnu,
> Bien moins que lui signalé sur la scène,
> J'ai cependant trouvé plus d'un Mécène.

Horace, personne ne l'ignore, était fils d'un affranchi. Qu'on juge, d'après ce texte irrécusable, si Rousseau pensait à répudier l'humilité de sa naissance! Jamais la calomnie n'avait été plus facile à combattre, et cependant quelle impression n'a-t-elle pas faite dans l'opinion de la postérité!

1. Factum du sieur Saurin.

Car si les biographes de Jean-Baptiste Rousseau ont ignoré le second mariage, les circonstances et même la date de la mort du cordonnier, l'existence du carme Jean Rousseau, et les liens d'affection qui unirent constamment les deux frères, ils ont tous admis, sans hésiter, le fait de l'ingratitude filiale de Jean-Baptiste. Cette ingratitude n'a pourtant d'autre garant qu'une chanson burlesque, faite et répandue sur la fin de 1707, dans les cafés, plus d'un an après la mort du père. Nous en reparlerons ailleurs; mais d'absurdes récits enfantés et multipliés par la haine la plus active ne peuvent conserver aucune valeur devant le témoignage d'un homme recommandable par la plus constante intégrité de sentiments et de caractère. « Dans ma jeunesse, » a dit Louis Racine, « ne connoissant Rousseau que par les discours publics, les « vers faits contre lui, et la chanson contenant l'*Histoire d'un ingrat enfant*, « je me figurois, en l'entendant nommer, un impie, un fils dénaturé, un « homme pétri de fiel et de bile, perfide à ses amis, ingrat à ses bienfaiteurs. « Et j'allois jusqu'à m'imaginer, sur la foi de la chanson, qu'il avoit l'œil « louche, le col tortu et la bouche de travers.... Quelle forte impression font « sur nous les vers satyriques !... J'ai appris depuis, et le caractère des per- « sonnes qui me l'ont assuré m'a forcé de le croire, que Rousseau, tandis « qu'il étoit recherché à la cour et à Paris, et très ami dans des maisons où « un homme décrié pour les mœurs ou pour les discours n'eût point été reçu, « n'avoit jamais rougi de sa naissance; qu'il répétoit toujours qu'il étoit né « comme Horace, et qu'il n'a jamais coûté de larmes à son père que des « larmes de joie. »

Joignons ici un endroit des précieuses notes de Louis Racine, écrites de sa main sur les marges de l'exemplaire de la Bibliothèque du Roi (tome second *in fine*) : « Je n'ay rien avancé dans mes deux Lettres servant de préface à ce « recueil, dont je ne sois convaincu, et M. Blanchard, de l'Académie des « Belles-Lettres, homme d'une très-grande piété, m'a assuré qu'estant au- « près des jeunes messieurs de Villeroy, il avoit vu souvent Rousseau dans « sa jeunesse, et le père de Rousseau. Qu'il estoit très-faux que ce père, qui « venoit apporter des souliers à M. de Villeroy, se soit jamais plaint de son « fils, qu'au contraire il pleuroit de joie quand on lui en parloit. »

Ces lignes n'appellent-elles pas toute notre confiance plus que les couplets d'Autereau, les trois cents rondeaux de Gacon, les stances de La Mothe, le *Factum* de Saurin, les libelles de Lenglet et de Voltaire? Nous resterons donc bien convaincu de l'injustice des reproches adressés sur ce point à notre grand poète. Maintenant, Rousseau, nourri parmi les enfants de la plus haute naissance, admis, dès la sortie du collége, dans l'intimité des plus grands seigneurs, recherché dans les cercles les plus brillants et les plus à la mode, n'éprouva-t-il jamais de secret chagrin en pensant qu'il ne pouvait ranger sa famille ni dans l'ordre de la noblesse, ni dans celui de la haute bourgeoisie? Je n'oserais l'affirmer.

Dans notre siècle même, où l'on proclame si haut l'égalité des conditions, est-il beaucoup de petits bourgeois qui n'aient, un jour de leur vie (si ce n'est pas une ou plusieurs années), tenté de joindre aux souvenirs honorables de la famille des inductions plus ou moins vaniteuses, exorbitantes et mensongères? La naissance ne donne plus aujourd'hui ni rang distinct, ni considération particulière, et cependant, chose singulière, on désire toujours vivement d'être *né;* on regrette vivement de ne pas l'être. C'est un délire, une fièvre qui semble avoir pris à la gorge toute la bourgeoisie, toute la noblesse, et qui, pour cette dernière, a bien un peu l'apparence d'être le chant du cygne. Le fils d'un hobereau de village porte aujourd'hui, non pas sur son écu, mais sur son cachet, la couronne des comtes; le rejeton d'un greffier du Parlement ou de la Cour des aides, profitant d'un article de la Charte, reprend des titres qu'il n'avait jamais eus, reconnaît dans les plis de la vieille robe héréditaire un manteau de pair de France, et dans le bonnet carré de ses aïeux un diadème de marquis. C'est ainsi que nous sommes faits tous, — ou presque tous. Rousseau peut donc à la rigueur, bien que rien ne le prouve, avoir partagé une faiblesse demeurée si commune. Singulière misère cependant! Un poète a dit :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

La pensée est belle sans doute, parce qu'elle est flatteuse. Mais, une fois *relevé*, le Dieu daignera-t-il se souvenir de la terre? A n'en juger que par les vanités contemporaines, il est permis d'en douter.

PAULIN PARIS.

(*La suite à un prochain numéro.*)

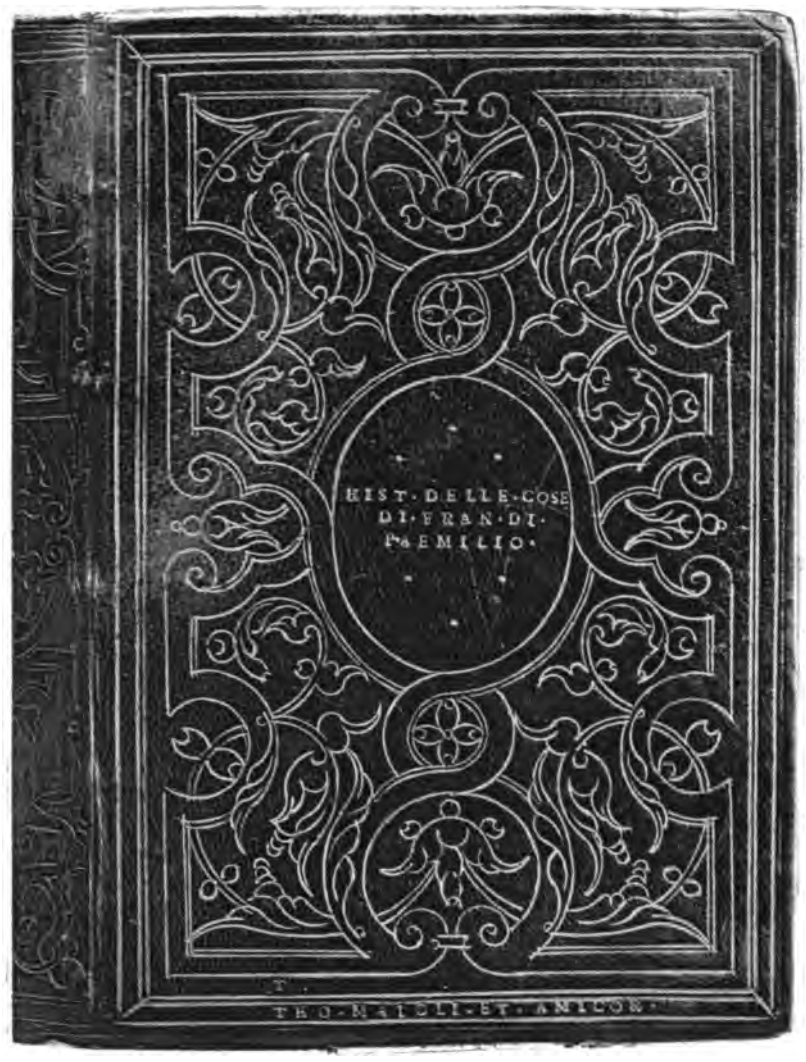

3

LES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Sous ce titre, nous avons l'intention de faire connaître aux lecteurs du *Bibliophile français* les livres rares, les manuscrits précieux, les reliures artistiques que possède aujourd'hui la Bibliothèque Mazarine. La mine est riche, et elle n'a pas encore été exploitée, les trésors renfermés dans l'ancien collége des Quatre-Nations n'étant pas, pour ainsi dire, connus du public.

Les bibliophiles, les amateurs de haute curiosité, les artistes, trouveront à glaner—c'est notre espoir—dans ces notices que nous consacrerons tantôt à l'étude d'un manuscrit, tantôt à la description d'une reliure, et, toutes les fois que nos recherches seront heureuses, à la reproduction d'une plaquette rare.

C'est par là que nous allons commencer la série de nos articles.

I

LES ÉPITAPHES DE ANNE DE BRETAIGNE
ROYNE DE FRANCE ET DUCHESSE DE BRETAIGNE
COMPOSÉ PAR MAISTRE GERMAIN DE BRIXI
ET TRANSLATÉES PAR L. D.

La plaquette qui porte ce titre est conservée à la Bibliothèque Mazarine sous le n° 35483. C'est un très-petit in-8, imprimé en caractères gothiques, ayant 14 centimètres de hauteur sur 9 centimètres de largeur. Il ne compte que quatre feuillets non paginés, sans désignation de lieu d'impression, sans marque et sans nom d'imprimeur ou de libraire.

Au-dessous du titre reproduit plus haut, se trouve placé l'écu mi-partie de France et de Bretagne, surmonté de la couronne royale : ce titre et cet écusson occupent la première page. Le verso du premier feuillet et le second feuillet tout entier comptent 31 lignes à la page; le 3e feuillet et le recto du 4e en comptent 30. Le verso du quatrième feuillet, qui forme la dernière page, n'a que 29 lignes. Les marges de chaque page sont occupées par des vers latins placés en manchettes.

Les epitaphes de

Anne de bretaigne royne de
frãce ⁊ duchesse de bretaigne
Cõpose par maistre germaĩ
de Brivi Et translatees Par
L. D.

Le premier epitaphe. Contendunt.

Cõtendunt dũ forte Venus: Tritonia: Juno. Cui prior ex ipsis sit tribuendus honos.

Les trois deesses Juno/ Palas/ Venus
Ce sont ensemble toutes trois conuenus
dedans le ciel en la diuine salle
de Jouis/ & en sa chambre regalle
ont dispute de leurs honneurs haultaines
Et laquelle les auroit primeraines
sur les deux autres longtemps en ce discord
furent sans ce quilz prensissent accord
lune auec lautre/ car chacune disoit
que a elle propre lhonneur appartenoit
de dominer sur elles en tout lieu.

autre epitaphe. Jupiter ista.

Jupiter ista deos Veritus ne rixa moueret Expulsas supero priuat honore deas. Ereptã/ qz Annam terris: sufficit olimpo: Atqz erit hec/ inquit/ pro tribus una satis.

Quant iupiter le tres souuerain dieu
congneut la noise/ le discord & contend
des deesses ey fut tres mal contend
et par courroux mist dehors les deesses
des lieux celestes/ & haultes forteresses
et au lieu ou estoient posees icelles
tant seullement une de ses ancelles
a rauye de terre pour y mectre
disant ainsi comme souuerain maistre
il me suffist de ceste bien amee
sur toutes terres decoree/ & famee
pour reparer le lieu ou estoient mises
les trois deesses de toute ioyed emises.

autre epitaphe. Sicqz francor.

Sic que francorum regni bis revit habenas.

Et par ainsi dame anne qui deux fois
a tins le ceptre de france soubz deux roys
et qui royne a este/ & princesse
des francoys: & de bretaigne duchesse

est maintenant par diuin prescauoir
du haultain dieu/ & par le sien vouloir
aux haultz trosnes mise auec iouis
ou les astres regist a son deuis.

cum ioue
celestes nūc
regit Anna
polos.

autre epitaphe de la mort dicelle. Fugerat.

Apres la mort de anne royne de france
dont detenuz sont plusieurs en souffrance
Vertu fuyt laissant les lieux terrestres
et sen volla lassus aux lieux celestes
qui rencontree fut par le tres hault dieu
lequel luy dist que fais tu en ce lieu
pourquoy ne es tu maintenant sur la terre
ainsi que apris auoys/ sans plus enquerre
Vertu respond & dist/ Roy souuerain
par deuers toy viens comme primerain
pere & patron de moy & de mes seurs
car saiches que plus ny a de lieux seurs
sur la terre ou peusse demourer
ne nul de qui me voulsisse amourer
Longue saison en ioye y ay passee
mais anne de bretaigne est trespassee
laquelle estoit de moy le vray refuge
parquoy puisque la mort par son deluge
la fait finer/ il me fault sans differe
fuyr/ car ie ne scay que ie doy faire.

¶ Fugerat
in celū vir/,
tus cui fu/,
piter orbē.
Cur fugis?
huic vir?
Anna vri/,
tāna obiit.

autre epitaphe. Delius hoc.

Phebus sans prendre des vertueux mercy
a fait gesir en ce sepulchre cy
la noble anne de france royne & dame
de peur que auoit que la radiant flame
des haultains biens de vertus & de grace

¶ Delius
hoc Annā:
ne se rutilā/,
tius orbem.

Lustraret radians: cō didit in tu/ mulo.

qui sortoient de son Vis & sa face
ne obfuscassent sa radiant lumiere
ainsi enuye qui est fort coustumiere
de tout mal faire fist que phebus parfist
celuy exces/ dont grandement forsist.

autre epitaphe. Sol annam.

Sol Annā ante diē ra/ puit: ne cla/ rius orbi.
Fulgeret radiis splē/ didiusqz su/ is.

Quant le soleil la tres noble anne Vit
par bonnes euures resplendir/ la rauit
et de sa Vie luy fist prendre de cours
ains quen fust temps/ Voire & auant ses iours
de peur que auoit que la grant resplendeur
qui yssoit delle ne troublast la grandeur
de ses lumieres/ & que sa grant puissance
ne fust gastee/ & mis en nonchallance
par la grandeur des rayes radiantes
de anne/ qui ia estoient par tout luysantes
plus que lumiere qui fust dessus la terre
parquoy il print chemin/ sentier & erre
a luy liurer le coup fatal de mort
dont ie soustiens deuant tous quil eut tort.

autre epitaphe. Sol annam.

Sol Annā ante diem confecit: ne sua fiat.
Lampadis exortu lam/ pas opaca noue.

Ains quen fust temps le soleil de mesprendre
na eu crainte/ car il a Voulu prendre
la doulce dame anne/ & des mortelz
la raVye/ luy baillant des mors telz
quil la faicte de ce monde expirer
et celuy mal a Voulu conspirer
dessus icelle bonne dame/ a celle fin
que sa lumiere antique ne print fin
par la lumiere dicelle estant nouuelle
qui tous les iours sautelle et renouuelle.

combien que lame soit du corps separee
toutesfois nest sa lumiere esgaree
mais est veue en ciel/ & terre luyre
tant que clarte qui luist ne luy peut nuyre.

autre epitaphe. Et terra.

Dieux & deesses ont rauye ton ame
tres noble royne & reuerente dame
et lont ostee de terre/ & au ciel mise
et auecques les bienheurez assise
de peur que auoient que la terre honnoree
ne fust par toy prisee & decoree
plus que le ciel/ & que par tes haultz ditz
par tes exemples ne feisse ung paradis
de la terre/ & que tous tes subgetz
eussez rendus si prudens & discretz
et que tu eusses si fort aorne ta face
de diuins biens/ que eusses remplis de grace
hommes & femmes & que par ton scauoir
paradis eussent voulu en terre auoir.

Et terra celum: dea ne virtus honore.
Anna tue faceres: terapuere dei.

autre epitaphe. Reginam.

Soubz ceste pierre repose & gist le corps
de la royne anne/ dont sont recordz
toutes personnes/ enfans/ femmes/ & homme
mesmes tous ceulx qui les fleuues de romme
de iour en iour/ aussi frequentant ceulx
qui sont au ciel & aux lieux tenebreux
des abismes/ nul ne peult ignorer
la mort de celle que dieu veult decorer
et qui auoit le cueur si net & munde
que congneue estoit par tout le monde.

Reginã la pis hic te/, git Annaz. cetera no/, runt.
Qui Tybe rim & Milũ quiqz Achẽ rõta colunt.

autre epitaphe. Et dolor.

Et dolor ⁊ lachryme ⁊ passim lugubris amictus.
q̃z grauis iteritus sit tuus Anna docent.
forma pudicitia integritas constãtia Verũ.

Noble dame les larmes ⁊ les pleurs
les grans soupirs/ les peines ⁊ douleurs
et le grant dueil que chascun de toy maine
les habitz noirs quon porte nous ramaine
et nous monstrent la frequente tristesse
le grant ennuy/ ⁊ la grande destresse
que de ta mort sa ⁊ la chascun porte
sans que nulluy de plorer se deporte.

autre epitaphe. Forma pudicitia.

Simplicitas pietas. gratia. splẽdor honos.
Justitia. ingeniũ. gratuitas. clemẽtia sẽsus

Beaulte/ bonte/ prudence/ integrite
de cueur ⁊ corps/ constance ⁊ amytie
simplicite/ Verite ⁊ iustice
grace/ pitie/ honneur/ splendeur/ police
entendement/ grauite ⁊ science
sens ⁊ Vertu/ auec toute clemence
et mains beauy ditz eloquens composez
sont auec toy en ton tombeau posez.

autre epitaphe. Forma.

Anna Britãna tuo cõdita sunt tumulo.
¶ Forma decor. gratuitas. pudor integeratus honestas.
Religio et constans cũ probitate fides.

Toute personne remplye de seaulte
de grauite/ beaulte/ ⁊ loyaulte
de honnestete/ ⁊ de toute haultesse
de constance/ probite ⁊ noblesse
et toutes gens plaines de religion
de bonne foy/ ⁊ de deuotion
tout peuple aussi on amour/ esperance
est trouuee/ ⁊ faueur ⁊ fiance
semblablement les gens plaines de largesse
dintegrite/ de courage ⁊ saigesse
ceuly qui reluysent sur Viuans par prudence

sont iours & nuytz pernoctans en presence
sur ton tombeau gectans souspirs & plaintz
dōt de leurs pleurs sont ciel & terre plains
qui est augure & ung spectable insigne
que tu es celle qui es dicte la plus digne
destre plouree/ que femme qui naquist
oncques de mere/ car onc nulle ne acquist
lhonneur destre deux foys royne de france.
¶ O fatalles deesses grant oultrance
auez faicte/ & grande crudelite
quant par enuye & infidelite
auez frappe si tres notable dame
pourquoy auons fait separer son ame
dauec le corps/ que auions nous commis
encontre vous que ait faillu que ayez mis
sur telle dame voz dars par malefice
raison pourquoy a vous commis ce vice
quant seullement vous auez mis sur une
notable dame/ la mort toute commune
auez faicte en france & sans faillir
fauldra pour une maint a la mort saillir.

Nobilitas amor. spes et fidutia plebis.
Et fauor & large grā prōpta ma/ nus.
Integritas vis magna aīmi. prudē tia splēdor ad tumulū lugent. Anna Britāna tuum.
¶ Funeris has merita es comites quam mar/ tia vidit.
Frācia bis regni scep/ tra tenere sui.

autre epitaphe. Condidit.

La deesse lachesis apose
par son courage lasche & mal dispose
la noble dame cy dessoubz par effort
ayant espoir perdre par dure mort
mille & mille hommes/ & les faire passer
au moyen delle auec les trespassez.

¶ Cōdidit hic annam lacyesis. dū dira sub una
Mille & mil le aīmas p/ dere morte cupit.

autre epitaphe touchāt la liberalite dicelle.
Hoc solum.

O noble dame aps que le degre

Hoc solum Anna fuit

tibi dũ mo/, rereris acer bum.
qz donare nichil post tua fata po/, tes.

de mort passas tu prins la mort en gre
excepte que tu euly en ton courage
grant desplaisance que plus nul aduentage
a tes seruans ne feroys a plaisir
dont en mourant euly le seul desplaisir.

autre epitaphe. Anna nichil.

Anna nihil doluit mori ens: q̃zqzsi/, bi vidit. Ereptũ do/, nis numeri busqz locuz.

Nulle tristesse ne eut la royne benigne
en larticle de mort qui examine
roys/ contes/ ducz/ sans y reseruez rien
fors que icelle pour vray congnoissoit bien
que apres sa mort nul bien ne purroit faire
a ses seruans ne au peuple satisfaire
et quelle ne pourroit nulz guerdons rendre
tant au poure/ au riche/ comme au mendre.

autre epitaphe mis sur le cueur dicelle
lequel est enterre a Nantes.

Cor cuius iacet hic? regineqz et ducis Anne Corpus ubi est reliquũ? frãcia cor/, pus habet. At cor cur iacet hic? ut ad angli ca plia for/, tes. Brittonas ex toto cor/, de gerenda acuat.

Cy gist le cueur de anne haulte princesse
royne de france/ & de bretaigne duchesse
de haultesse & vertus ennobly
dont le corps est mis & ensepuely
dedans france pour estre leur benniere
leur enseigne/ leur clarte/ & lumiere.
¶ Mais pourquoy esse que son cueur a cy mys
sinon quel prie aux bretons ses amys
et ses subgectz que aguisent leur courage
de batailler/ voire & a laduantaige
sur les angloys mauuais fiers & iniques
qui de france sont ennemys anticques.

¶ Finis.

L'importance de cette plaquette consiste d'abord en sa rareté. Je ne veux pas dire qu'elle est unique—ce serait un moyen infaillible pour en faire découvrir immédiatement d'autres exemplaires—mais j'avoue que, malgré mes recherches, je ne connais aucune bibliothèque qui la possède. Brunet ne la cite pas. Mon ami M. A. de Montaiglon ne l'a pas insérée dans son excellent *Recueil de poésies françaises des* XVe *et* XVIe *siècles* (Paris, 1865-67, 7 vol. in-8); mon autre ami, M. Le Roux de Lincy qui, on le sait, a consacré quatre volumes à la reine Anne de Bretagne (*Vie de la reine Anne de Bretagne*, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documents originaux; *Paris*, 1860-1861, 4 vol. in-8), ne l'indique pas non plus dans l'appendice qui renferme la liste des documents imprimés ou manuscrits relatifs à cette reine. Enfin MM. Merlet et Max. de Gombert n'en parlent pas non plus dans l'ouvrage qu'ils ont édité sous le titre de *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne,* précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse et de sa généalogie, le tout composé par Bretaigne, son héraut d'armes, publié pour la première fois avec une introduction et des notes (*Paris*, 1858, pet. in-8).

La rareté constatée, qu'il me soit permis de montrer l'importance relative de cet opuscule, au point de vue de l'histoire littéraire. Les *Epitaphes* de Germain de Brixi n'ont jamais été publiées dans ses œuvres, et les bio-bibliographes, tels que Papillon, Lebeuf et Moreri ne les citent même pas. L'édition latine de ces *Epitaphes* existe cependant, puisque dans le Catalogue de la Bibliothèque impériale on lit (tom. I, p. 226) : *Diversa epitaphia Annæ Britannæ, Francorum reginæ ac Britanniæ ducis, a Germano Brixio, ejusdem a secretis edita.* Notre plaquette renferme une traduction française de ces vers latins dus à Germain de Brixi. Or, Germain de Brixi (*Germanus Brixius vel Brixiensis*), autrement dit Germain de Brie ou Germain Brice, né à Auxerre vers la fin du XVe siècle, est un personnage fort connu de son temps comme helléniste, comme poète latin et comme critique. D'une érudition variée, d'une élégance tout à fait italienne, il recevait chez lui tous ceux qui se piquaient alors d'appartenir à la république des lettres. En 1512, il était déjà secrétaire de la reine Anne, et il devint par la suite archidiacre d'Albi, chanoine d'Auxerre et de Paris.

Ami d'Erasme, de Vida, de Sadolet, de Baïf et du chancelier Du Prat, à qui il dut sa fortune, Germain de Brie consacra aux muses la plus grande partie de sa vie. De tous ses ouvrages, oubliés aujourd'hui, le plus curieux est sans contredit le poëme intitulé : *Herveus sive Chordigera flagrans*, où l'auteur décrit en trois cents vers hexamètres le combat livré le 10 août 1513, entre un vaisseau français *la Cordelière* et un vaisseau anglais *la Régente.* Le sujet, plus que la manière dont il était traité, attira l'attention de nos voisins d'outre-Manche, et l'un d'eux, le célèbre Thomas Morus, crut venger son pays en lançant contre l'auteur anglophobe du *Chordigera* des épigrammes sanglan-

tes. Germain de Brie riposta par un *Anti-morus*, élégie de quatre cents vers, consacrée à toutes les bévues poétiques de son illustre adversaire. Thomas Morus y répondit bientôt après par une lettre non moins écrasante adressée à Erasme. De toute cette querelle, il résulta pour les deux combattants un dommage qu'ils auraient dû prévoir et surtout éviter. Comme Vadius et Trissotin, ils s'étaient prouvé réciproquement — et en public — qu'ils ne méritaient pas leur réputation. Avant d'imiter sur le Parnasse le combat que leurs compatriotes s'étaient livré sur mer, les deux poètes auraient dû penser que

Corsaires à corsaires
L'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires.

Il faut dire à leur décharge que Mathurin Regnier n'était pas encore né.

Lorsque Anne de Bretagne mourut, le 9 janvier 1514, il y avait à peine deux ans que Germain de Brie était au nombre de ses secrétaires. Jeune encore, il profita de ce fâcheux événement pour publier quelques vers latins aussi vite oubliés que facilement conçus. La mort d'Anne de Bretagne produisit d'autant plus de poëmes, de récits et de livrets populaires, que l'amour du peuple pour cette princesse en rendait le débit facile et même assuré. Les *Epitaphes* de Germain de Brie, publiées alors et traduites pour être plus aisément vendues, disparurent, comme toutes les feuilles volantes du même genre, sans autre valeur que celle de leur actualité, et qui sont si légères de forme et de fond, que tout conspire à les faire disparaître et que rien ne les sauve de la destruction.

Quelquefois, cependant, ces publications éphémères bravent les siècles et deviennent, par une singulière fortune, assez rares pour éveiller l'attention des amateurs et devenir un objet de haute curiosité.

C'est l'histoire de notre plaquette. Elle existerait en grand nombre dans nos dépôts publics, que malgré ses 350 ans d'existence, on ne lui accorderait aucune attention. Mais elle est rarissime,—pour ne pas dire unique,—elle rappelle les débuts d'un humaniste distingué; elle touche à la reine de France la plus aimée; il n'en faut pas tant, malgré son peu de mérite littéraire, pour qu'on se l'arrache demain à prix d'or, si demain la Bibliothèque où elle repose depuis des siècles affrontait les feux de l'enchère!

La passion des amateurs est insatiable. La beauté et l'esprit ne leur suffisent pas, ils ont encore de l'admiration de reste pour la laideur et la nullité, pourvu qu'elles se cachent sous le manteau de la rareté.

H. COCHERIS.

L'IMAGERIE POPULAIRE.

LUSTUCRU.

Au nombre des sobriquets familiers restés en France, dans quelques provinces, est celui de Lustucru, nom grotesque, qui, en compagnie de ceux de Malbrough, Grattelard, Roquelaure et Gribouille, sonne gaiement à l'oreille du peuple.

En cherchant l'origine du nom dans les registres de l'état civil de l'érudition, on comprend pourquoi la mémoire du peuple a conservé le souvenir de Lustucru.

C'était un réformateur du XVIIe siècle, et quel réformateur! Lustucru avait entrepris d'adoucir le caractère des mauvaises femmes, un remède qu'on cherchait déjà avant le déluge.

Etudier la nature des femmes a toujours été un des sujets favoris de notre littérature; des ouvrages à propos de la nature de la femme, on ferait une bibliothèque considérable.

Lustucru entrerait naturellement dans la division des écrivains facétieux, qui ont entrepris de peindre les femmes par quelque symbole plaisant, mais un peu grossier et sans façon, tel que le comprenaient nos pères.

Il est vrai que le socialisme n'était pas arrivé, qui, dotant la femme d'aspirations idéales, l'enlevait à l'intérieur pour réclamer en sa faveur la jouissance de droits civiques égaux à ceux de l'homme.

Lustucru ne partageait en rien ces opinions. A l'époque où le réformateur proposa son remède, vers la fin du règne de Louis XIII, les femmes se livraient à d'aussi grandes dépenses d'habits que de paroles; le langage des précieuses tournait la tête des maris, comme un trop vif amour des dentelles trouait leur bourse. Tout ce qu'il y a de pernicieux dans la femme s'agglomérant dans sa tête, Lustucru proposait d'envoyer cette tête chez le forgeron et de la reforger à coups de marteaux, jusqu'à ce que l'ouvrier en fît sortir les principes mauvais. Telle fut l'idée exprimée par un courageux citoyen, au moment du triomphe des *Précieuses!*

On pense quels cris excita l'annonce d'un tel moyen curatif. Il n'y a qu'à se rappeler l'indignation dont fut accablé Proudhon en 1848, pour s'être permis de rappeler au bon sens quelques libres *penseures,* réclamant pour leur sexe le droit d'être électrices et éligibles.

Lustucru eut été lapidé, s'il eut existé. Son moyen de réforme était véritablement trop barbare. L'imagerie populaire toutefois s'empara de son idée, et le graveur Lagniet, au *Recueil des plus illustres proverbes,* donna une image de la guérison des femmes avec cette légende :

« Céans, Mre Lustucru a un secret admirable, qu'il a rapporté de Madagascar, pour reforger et repolir, sans mal ni douleur, les testes des femmes acariastres, ligeardes, criardes, dyablesses, enragées, fantasques, glorieuses, hargneuses, insupportables, sottes, testues, volontaires, et qui ont d'autres incommodités, le tout à prix raisonnable, ceux riches pour de l'argent et ceux pauvres gratis. »

Quoique la guérison fut obtenue « sans mal ni douleur, » les précieuses ne parurent pas vouloir s'y prêter. Qui était ce Lustucru? Un conteur un peu cancanier, Tallemand des Réaux, s'est chargé de l'apprendre à la postérité:

« Quelque folâtre, dit-il, s'avisa de faire un almanach, où il y avait une espèce de forgeron, grotesquement habillé, qui tenoit une tête de femme avec des tenailles et la redressoit avec son marteau. Son nom était *L'Eusses-tu-cru*, et sa qualité *médecin céphalique*, voulant dire que c'étoit une chose qu'on ne croyoit pas qui put jamais arriver que de redresser la tête d'une femme. »

Ainsi ce *L'Eusses-tu-cru* ou *Lustucru* (la dernière orthographe a prévalu) était un personnage fictif chargé de continuer les plaisantes inventions du passé, peut-être un fils de celui qui avait déjà publié à Rouen *le Discours facétieux des hommes qui font saller leurs femmes à cause qu'elles sont trop douces.*

Quoi qu'il en soit de son origine, ce Lustucru peu galant fut puni. Pour populariser sa doctrine, il s'était servi de l'imagerie; il périt par l'imagerie. De nombreuses estampes furent lancées représentant *Lustucru massacré par les femmes*[1].

Il faut remarquer en faveur de la galanterie française qu'une attaque contre les femmes amène aussitôt un défenseur; si une accusation contre le sexe féminin semble trop rude, au même instant les défauts de l'homme sont traduits à la barre de l'imagerie populaire. D'autres estampes parurent représentant: *L'invention des femmes qui fera ôter la méchanceté de la tête de leurs maris.*

Le théâtre, qui quelquefois copie la caricature, trouva bon d'accommoder ce Lustucru à la scène, et Saumaize, dans la comédie des *Véritables Précieuses* (1660), introduisit un poète qui récitait une pièce de vers : *La mort de Lustucru lapidé par les femmes.* N'est-ce pas assez de facile érudition pour cette satire, qui s'est continuée dans la *Bibliothèque bleue* aux volumes: *La Méchanceté des filles* et *Les Misères des maris?*

Je dois à l'obligeance de M. Poulet-Malassis communication d'un vieux bois qui n'est ni fin ni délicat, et qui cependant a tenté les vers (on le voit par les nombreuses piqûres). Cette planche, provenant d'une ancienne imprimerie d'un des aïeux de M. Poulet-Malassis, imprimeur en Normandie au XVIIIe siècle, est remarquable par ses tailles naïves et farouches. S'il met en fureur les graveurs sur bois d'aujourd'hui, qui s'obstinent bien inutilement à imiter avec leurs burins la taille-douce, il réjouira, j'en suis certain, le cœur des véritables bibliophiles.

A quel usage servait-il? Sa forme carrée donne à croire qu'il était imprimé en tête d'une feuille volante avec la légende développée au-dessous. Ainsi, il fut un trait-d'union entre le livre et l'imagerie.

Toutefois l'absence de légende ne gêne en rien le commentateur. Maître Lustucru le forgeron, en compagnie d'un ouvrier, frappe à tour de bras une tête de femme qu'il tient avec des pinces sur une enclume, et s'écrie: *Je te rendrai bonne.* A quoi le compagnon ajoute: *Maris, réjouissez-vous.*

On remarquera qu'une autre tête de mauvaise femme se trouve sur le foyer de la forge, attendant que le forgeron lui fasse subir la même opération pour la rendre bonne également.

Voici bientôt deux siècles qu'a été tentée cette cure féminine. Les maris eurent-ils véritablement sujet de s'en réjouir? Le cas est douteux, un si violent moyen curatif, auquel la douceur de nos mœurs s'oppose, ayant été à juste titre abandonné.

CHAMPFLEURY.

1. Voir au cabinet des Estampes le *Recueil des Bouffonneries* de l'abbé de Marolles, t. II, p. 24, 58, 83.

4

MARIE MAGDELAINE.

(*Visite à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin, par le comte G. d'Audiffret.*)

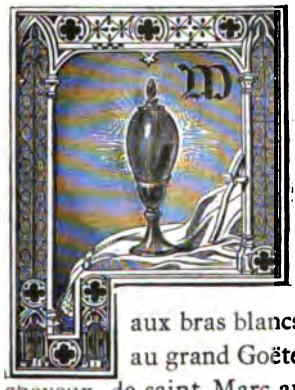

MARIE Magdelaine versa l'huile odorante sur les pieds d'un Dieu. L'Art, depuis dix-huit siècles, a répandu à son tour de riches parfums sur les beaux pieds de Magdelaine; et voici dix-huit cents ans que le monde aime beaucoup cette femme qui a beaucoup aimé. Comme Hélène est le type essentiel de la femme antique, Magdelaine est le type de la femme chrétienne. Ces deux puissantes conceptions vivront et dureront éternellement. Hélène aux bras blancs passe dans sa tranquille beauté, du vieil Homère au grand Goëte; Marie de Magdala flotte, sous la robe d'or de ses cheveux, de saint Marc au P. Lacordaire.

Ces deux divines créations de la conscience humaine diffèrent autant que le génie des peuples et des religions qui les ont formées, Hélène est calme dans ses malheurs et dans ses souvenirs; nulle des pensées qui la visitent n'altère la parfaite beauté de ses formes et de ses lignes. Elle vit harmonieusement. Elle n'est point émue de tout ce qui s'est fait à cause d'elle, « puisque les dieux avaient résolu ces maux » (1). C'est à peine si parfois elle baisse les yeux « à cause de la pudeur trahie » (2).

1. *Iliade*, Rhap. VI. Trad. de M. Leconte de Lisle. — 2. Ballanche. *Antigone*.

Une exquise terre cuite de l'ancienne collection Campana nous représente « cette chaste Hélène » (1) un peu penchée en avant pour conduire elle-même, debout auprès de Ménélas, le char qui l'entraîne vers la patrie d'où le berger l'a enlevée. L'artiste grec qui caressa de son ongle ce charmant ouvrage a donné à Hélène toute la fierté d'une fille de Zeus, chérie des Dieux immortels; et les Dieux l'aiment en effet, puisqu'ils lui ont donné la beauté. Hélène, c'est l'éternelle amante

De tous les cœurs amis de la forme et des dieux [2].

Bien autre est la Magdelaine, de qui la beauté est dans l'inquiétude et l'inassouvissement. Celle-là ne connut ni mesure ni borne. La terre était trop étroite pour son cœur; par l'amour elle s'éleva à l'idéal, par l'amour elle connut Dieu, le vit et le fit voir. Pécheresse sublime, elle s'égara longuement dans la recherche de l'amour; mais étant allée, son amphore de parfums entre les bras, elle rencontra l'amour divin, et tous ses péchés lui furent pardonnés.

On la nommait la Pécheresse, on la nommera la Sainte. Quel changement s'est donc opéré en elle, quelle transformation intérieure? aucune. C'est toujours la même femme, l'ardente, l'amoureuse Magdelaine. Au lieu d'aimer les hommes et la chair, elle aime Dieu et l'idéal, voilà tout. Sur les lits de pourpre de sa villa de Magdala ou sur les mousses solitaires des bois de la Provence, elle est celle qui aime et point autre. Mêmes élancements, mêmes ravissements : « chaque jour, les anges l'emportaient au ciel, et elle entendait, des oreilles du corps, les concerts glorieux des légions célestes » (3).

1. Barbier. — 2. *Idem*. — 3. Voragine, *la légende dorée*.

Elle avait monté, échelon par échelon, l'échelle tout entière de l'amour. Telle est cette femme mythique. Cette douce figure ne fût point devenue un type si elle n'eût porté le caractère d'une parfaite et inaltérable unité.

Hélène est la beauté; Magdelaine est l'amour.

Cette Marie de Magdala, l'une des femmes idéales qui, sans doute, composent *l'éternel féminin* du second Faust, ce type si net et si simple dans son essence est singulièrement variable dans ses réalisations artistiques. Le moyen-âge lui refusa la beauté, comme s'il y avait amour sans beauté. La renaissance a donné au repentir de Magdelaine de suaves et antiques grâces. Elle a mêlé ainsi, dans une sublime confusion, l'idée de la grâce plastique et l'idée de la grâce divine. En souvenir de l'antiquité, elle a voulu qu'une forme gracieuse aux hommes enveloppât une âme gracieuse à Dieu, exprimant par là une liaison d'idées que la mystérieuse ressemblance des mots ne fait pas naître fortuitement. Il y a quelque chose d'analogue dans le beau nom que les anciens Hellènes ont donné à leur groupe des trois Charités.

> Viens donc et sois bénie, ô douce pécheresse,
> Parce qu'en toi l'amour a connu la beauté [1].

Le dix-septième siècle peignit Magdelaine en regardant mademoiselle de Lavallière. Canova, de nos jours, la fit telle que Marie Dorval était tentée d'interroger, comme une sœur, cette femme de marbre agenouillée.

Et voici que M. le comte Gustave d'Audiffret vient de consacrer à Sainte Marie Magdelaine une charmante offrande d'artiste. C'est un beau volume in-4, intitulé : *Visite à la Sainte-Baume et à Saint-Maximin*, qui vient de paraître à la librairie Bachelin-Deflorenne.

Saint-Maximin est une église gothique où l'on montre aux fidèles des reliques impuissantes à faire revivre la forme perdue de Marie de Magdala ; la Sainte-Baume, c'est-à-dire la sainte Caverne, est la grotte où, selon la tradition chrétienne, la sainte pécheresse se retira pour aimer seule Jésus. Cette grotte est formée par l'énorme déchirure de la montagne. Car une belle légende rapporte que les flancs du rocher, les flancs du dieu universel s'ouvrirent pour donner un asile sacré à la femme d'amour. Un bois délicieux s'étend au pied de la montagne, planté d'yeuses, d'érables et de tilleuls ; il est tel qu'on se figure, pour en animer la solitude, la Magdelaine du Corrège, la belle *Liseuse* dont la sainteté faite d'amour ne craint ni la profondeur, ni la beauté, ni les parfums des bois, ni leurs mousses glissantes. Tel ne serait pas le séjour d'une vierge : il y faudrait moins d'ombre et de mystère.

Le livre de M. le comte Gustave d'Audiffret est imprimé par J. Bonaventure, en rouge et en noir, avec ces beaux caractères XVIe siècle d'une si fran-

1. Louis-Xavier de Ricard.

che rondeur, sur un papier vergé qui rend sous les doigts un son solide et joyeux. Il est enrichi de vignettes sur bois et de planches à l'eau-forte de la composition de M. G. Staal. L'artiste a donné à ses bois et à ses aciers cette finesse et cette grâce qu'il rencontre chaque fois qu'il n'y renonce pas volontairement. Il a imprimé à la figure de la sainte un caractère XVIIIe siècle qui rend très-séant le style gracieux et un peu maniéré des compositions. La planche qui représente Magdelaine au pied de la croix est d'une beauté qui ne manque même pas de simplicité. Il y a aussi une chapelle dans un bois qui est traitée avec une profondeur et une vigeur de lumière dont M. Staal n'avait pas encore fait preuve, à notre connaissance.

Les bois, vignettes, lettres ornées et culs-de-lampe insérés dans le texte sont pour la plupart bien composés et d'un bon style. Malheureusement le

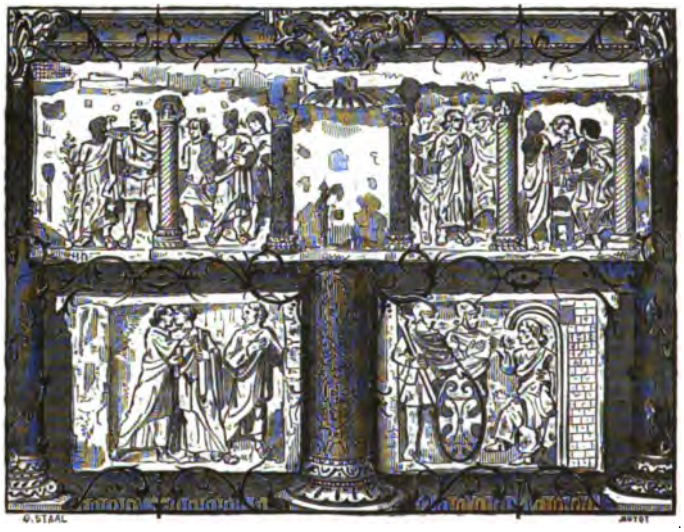

graveur n'a pas toujours été le fidèle et heureux interprète du dessinateur; le burin a même trahi quelquefois les finesses et les élégances du crayon, et il fallait un tirage aussi parfait que celui que l'on a obtenu pour réparer à l'œil les défaillances de la gravure. Ce tirage est d'autant plus louable, que la nature du papier en augmentait les difficultés.

L'ensemble du volume est, en somme, très-satisfaisant. L'aspect en est très-riche, et, qui plus est, très-beau, et tous les amateurs de beaux livres doivent savoir gré à M. le comte Gustave d'Audiffret d'avoir donné, par ses soins, au monde bibliographique une œuvre d'un tel goût, d'un tel sentiment et d'une telle perfection.

ANATOLE FRANCE.

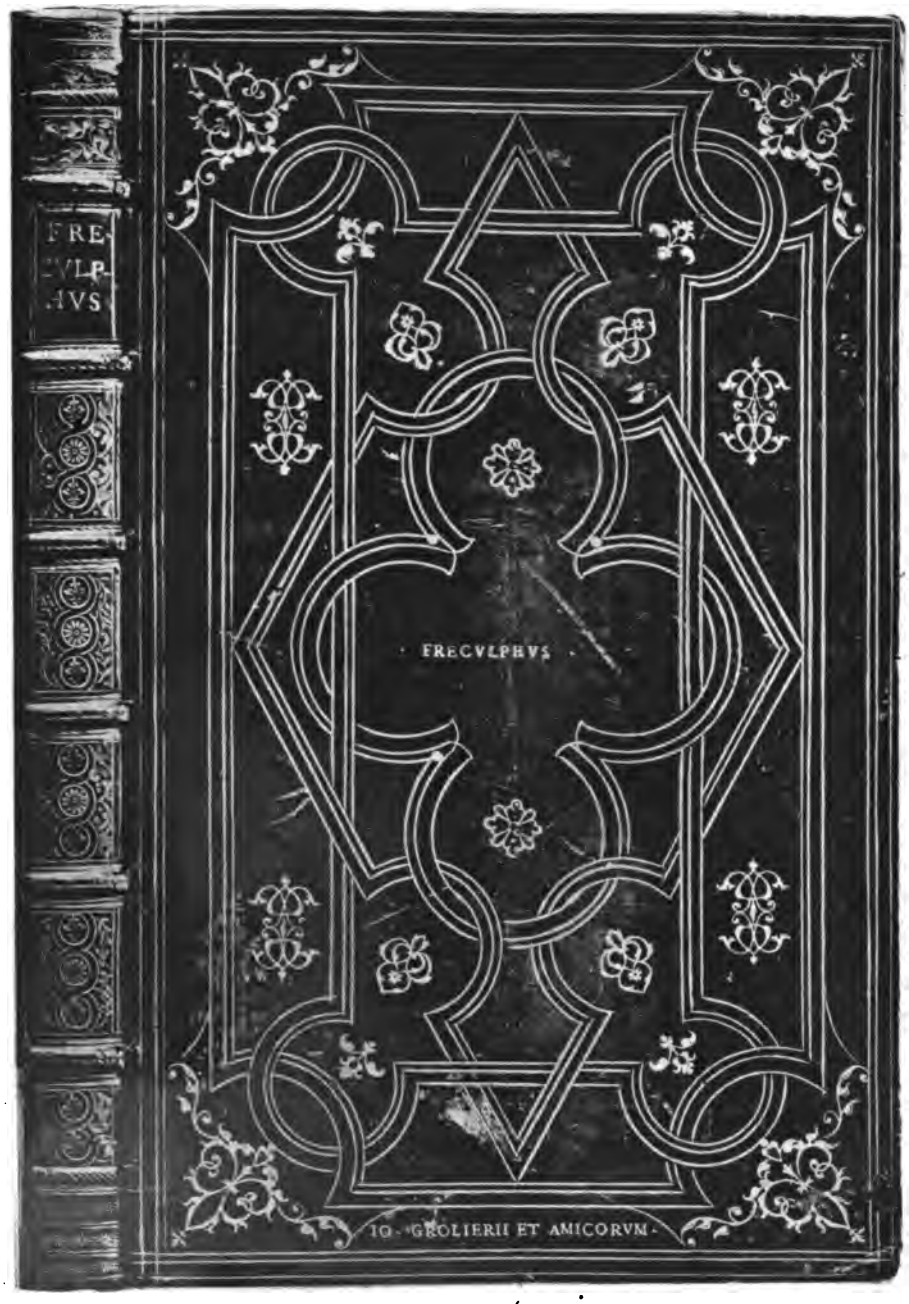
FRE-
VLP-
AVS
FRECVLPHVS
IO. GROLIERII ET AMICORVM

LE BLASON A L'USAGE DES BIBLIOPHILES.

On a maintes fois fait ressortir combien la connaissance du blason était utile aux études archéologiques. Elle sert en effet, dans une foule de circonstances, à découvrir l'origine d'un monument, le personnage qui l'a construit ou celui en faveur duquel il a été élevé, le pays et l'époque où furent fabriqués des bijoux, des armures, des instruments. Elle n'est pas moins nécessaire aux bibliophiles qu'aux archéologues. Elle leur apprend souvent l'âge d'un livre, par qui il a été écrit ou imprimé, à qui il a été dédié, à quelle bibliothèque il a appartenu, quand il a été relié ou restauré. Il y a donc lieu de gémir sur le discrédit dans lequel est tombée la science héraldique, qui formait autrefois une branche importante de l'éducation des jeunes gens et même des jeunes filles, comme on le voit par le passage de la *Nouvelle Héloïse*, où Rousseau fait dire à Julie d'Etanges, racontant l'arrivée et la satisfaction de son père : « Au blason près, qui lui a paru un peu négligé, il a été fort content de tous mes talents. »

Voyons donc quels sont l'origine et l'emploi des armoiries, les usages, les principes et les règles en matière héraldique, l'application que le bibliophile peut faire de la connaissance du blason et les avantages qu'il peut en retirer dans le cours de ses travaux et de ses études.

§ Ier. ORIGINE DES ARMOIRIES.

Dès les temps les plus reculés de l'antiquité payenne ou hébraïque, les divinités, les demi-dieux, les héros, les patriarches, les villes ont eu des emblêmes, qu'ils avaient adoptés ou qu'on leur avait *attribués* : d'où est venu le mot *attribut* pour signifier les figures ou les animaux allégoriques qui servent à les distinguer. Athènes adopta pour symbole un hibou, Rome un aigle ou une louve, les Phrygiens un bonnet ou un pourceau, les Cimbres un taureau. Les Corvini avaient comme insigne un corbeau, les Torquati un collier, les Cincinnati une boucle de cheveux. Les colombes de Vénus, la massue ou la peau de lion d'Hercule, l'arc et le carquois de l'Amour, la couronne crénelée de Cybèle, la harpe de David, le lion de Saint-Marc, le bœuf de Saint-Luc, la croix,

la roue ou la palme des Martyrs, étaient autant d'attributs servant à désigner ces divers personnages.

Au moyen âge cette coutume prit, par un double motif, des développements considérables. Les chevaliers, bardés de fer comme leurs montures, dans l'arène ou sur le champ de bataille, n'avaient qu'à rabattre la visière de leur casque pour rester inconnus.

Le gentilhomme qui se présentait dans les tournois gardait souvent cet incognito et ne se découvrait aux regards de la foule que s'il sortait victorieux de la lutte. Dans le cas où il était vaincu, il allait cacher la honte de sa défaite, sans se faire connaître. Mais avant d'entrer en lice, pour se distinguer de ses rivaux, il adoptait une couleur, un symbole; de là vinrent les dénominations de *Prince noir*, de *Comte vert*, de chevalier du Soleil, de la Rose ou du Dragon. Souvent le paladin continua de porter et transmit même à ses enfants les insignes sous lesquels il s'était couvert de gloire, et ce fut une des sources de l'hérédité des emblêmes, qui n'eurent plus qu'un pas à faire pour devenir des figures héraldiques.

Dans les combats, la nécessité de ces marques distinctives était encore plus grande. Comment sans cela, au plus fort de la mêlée, le chevalier aurait-il pu se faire reconnaître de ses écuyers, de ses archers et de ceux de ses vassaux qui l'avaient accompagné à la guerre? L'usage des figures allégoriques, peintes sur l'écu ou bouclier, devint donc de plus en plus général, et leur nombre se multiplia. Les hérauts d'armes, chargés de garder l'entrée de la lice et de présider à tous les détails du tournoi, reconnurent le besoin de soumettre l'adoption et l'emploi de ces symboles à certaines règles qui formèrent les premiers éléments du blason. Pour la description des armoiries ou des images peintes ou gravées sur les armes, ils employèrent naturellement le langage de leur temps, et leurs successeurs conservèrent les expressions dont ils s'étaient servis, et qui en vieillissant ont quelquefois cessé d'être en usage dans le style ordinaire. La langue française, en matière de blason, est restée stationnaire comme le costume du clergé et de la magistrature. Elle est devenue technique, et le vulgaire, n'en comprenant plus le sens et l'origine, s'est cru en présence d'une langue hiéroglyphique. L'adjectif *lampassé*, qui s'applique au lion dont la langue sort de la gueule, paraît bien étrange; il vient cependant du vieux mot *lampas*, qui signifiait gosier, palais, et qu'on retrouve dans ces vers de La Fontaine.

> Son seigneur dit: Ah! ah! sire Grégoire
> Vous avez soif! Je vois qu'en vos repas
> Vous humectez volontiers le *lampas*.

Il en est de même du mot *issant*, participe du verbe *issir*, qui a vieilli, mais dont la racine se retrouve dans le substantif *issue*. Les adjectifs

bataillé pour le battant d'une cloche; *clariné* pour le cou d'une vache garni de son *clarin* ou de sa *clarine*, sonnette au son aigu (d'où les mots clairon et clarinette); *rampant* pour le lion qui semble grimper ou escalader une rampe; *empenné* pour la flèche garnie de ses plumes, ne rappellent-ils pas des expressions vieillies, dont il reste encore des traces dans notre langue?

§ II. EMPLOI DES ARMOIRIES.

Une fois les premières règles du blason établies, les chevaliers, les nobles s'empressèrent d'adopter des armoiries définitives, de les faire graver ou peindre sur leurs écus et sur leurs sceaux, broder ou coudre sur leurs vêtements, leurs tentures et leurs bannières. Les princes et les villes qui avaient droit de battre monnaie reproduisirent comme types leurs emblèmes héraldiques. Le scribe et l'artiste, qui écrivaient un livre ou qui l'enrichissaient de miniatures, placèrent sur le frontispice ou dans une vignette les armes de celui auquel était dédié ou destiné le manuscrit. A la fin du moyen âge l'emploi des armoiries, réservé d'abord à la noblesse, devint commun aux bourgeois et à tous ceux qui professaient des arts libéraux. La découverte de l'imprimerie propagea le goût des livres et multiplia les richesses des bibliophiles. Typographes, relieurs, libraires ne tardèrent pas à adopter des armes ou au moins des emblèmes qu'ils joignirent ou qu'ils substituèrent à leurs monogrammes. Enfin, pour constater leur propriété et pour éviter les dilapidations, les détournements de livres, si fréquents même chez les honnêtes gens, la plupart de ceux qui possédaient une bibliothèque apposèrent sur la garde des volumes de petites estampes contenant leurs armoiries, leurs devises et quelquefois leurs noms propres précédés de ces mots : *ex libris*. Nous n'avons pas besoin, en présence de ces développements que prit l'art héraldique, d'insister plus longtemps sur l'utilité et même la nécessité de la connaissance du blason pour les bibliophiles.

§ III. DES ORNEMENTS EXTÉRIEURS DE L'ÉCU.

Les armes ou armoiries se composent de deux parties distinctes : l'une, que les écrivains appellent *armes extérieures*, comprend tous les ornements qui environnent l'écu; l'autre, qu'ils nomment *armes intérieures*, forme les armoiries proprement dites, et n'embrasse que l'écusson lui-même, les émaux et les figures qui y sont représentés.

Les ornements extérieurs peuvent se subdiviser en deux classes : 1° ceux qui sont héréditaires, comme les heaumes ou casques, les couronnes, les cimiers, les supports, les lambrequins, les manteaux, les devises et les cris de guerre; 2° ceux qui sont personnels, qui servent à faire connaître les dignités, les emplois, les fonctions et le rang de leurs possesseurs, et à distinguer entre eux les différents membres d'une famille.

Dans la première catégorie, les formes héraldiques adoptées pour les divers ornements extérieurs sont peu nombreuses et se réduisent à quelques différences de détail, qui offrent peu de ressources aux investigations des bibliophiles. Les heaumes ne présentent de variété que par leur position de face ou de profil, ou par l'addition de quelques clous en bordure ou de quelques grilles à la visière. Les diverses couronnes se réduisent, comme les titres, à cinq ou six seulement; ce sont celles de duc, de marquis, de comte, de vicomte ou de baron. Les supports sont presque toujours des lions, quelquefois des anges, des sirènes, des licornes, des chiens ou des aigles, et le plus souvent on les néglige dans les fers qui servent à la reliure. Les lambrequins sont toujours les mêmes, sauf quelques modifications dans les émaux qui les colorent et que la gravure ne peut reproduire. Les manteaux sont toujours de pourpre ou d'hermine. Le bibliophile ne trouve donc, dans des insignes aussi communs et aussi peu variés, que de bien faibles ressources pour éclairer ses investigations.

La devise et le cri de guerre offrent, en revanche, autant de variétés qu'il y a de maisons nobles; souvent même ils changent dans une famille suivant les personnes et les générations, car ils n'ont jamais été soumis à aucune règle, à aucune espèce de législation. Il suffisait d'un caprice pour qu'ils fussent modifiés ou changés complétement, sans intervention d'une autorité quelconque. Il ne reste donc au bibliophile, lorsqu'il rencontre une devise dont il veut connaître le propriétaire, d'autre ressource que de consulter les recueils spéciaux; et les plus complets sont : le *Traité des devises héraldiques*, par le comte de Waroquier, Paris, 1784; *les Cris de guerre et devises*, par le comte de Cohen, Paris, 1852; et le *Légendaire de la noblesse*, par le comte O. de Bessas de la Mégie, Paris, 1866. Malheureusement ces divers ouvrages ont adopté pour leur classification l'ordre alphabétique des noms de famille, et non celui des devises elles-mêmes. Ils sont donc difficiles à consulter dans la plupart des cas qui peuvent se présenter.

Les ornements extérieurs personnels de l'écu, appelés ordinairement *insignes*, dont on retrouve les premières traces dans les sceptres des rois et les faisceaux des licteurs, étaient inhérents à la possession d'une dignité, d'une fonction; leur emploi devrait cesser avec elle. Cependant, pour rappeler d'un seul coup tout le passé d'une maison, l'on réunit quelquefois dans le trophée de ses armes toutes les marques distinctives des illustrations de sa race. Les insignes sont de trois espèces différentes : 1° ecclésiastiques; 2° militaires; 3° civils. Les attributs ecclésiastiques sont la tiare et les clefs pour le pape; le chapeau rouge garni de cordons de soie à quinze houppes de chaque côté pour les cardinaux; le chapeau vert à dix houppes pour les archevêques, à six houppes pour les évêques; le chapeau noir à trois houppes pour les abbés : on y joint pour ces derniers la mitre et la crosse, que l'on substitue même quelquefois au chapeau.

Les insignes militaires sont : 1° pour le connétable, deux *dextrochères* ou mains droites, armées d'un gantelet, issantes ou sortantes d'un nuage, placées de chaque côté de l'écu, et tenant chacune une épée nue, la pointe en haut ; 2° pour les maréchaux de France, deux bâtons d'azur, semés de fleurs de lis d'or, passés en sautoir derrière l'écu ; 3° pour le grand maître de l'artillerie, deux canons sur leurs affûts, acculés au bas des armoiries ; 4° pour l'amiral, deux ancres d'azur fleurdelisées d'or et passées en sautoir comme les bâtons de maréchaux ; 5° pour le général des galères, une ancre à double grappin, posée en pal derrière l'écu ; 6° pour le grand écuyer, deux épées royales dans le fourreau avec le baudrier, couchées en bande et en barre de chaque côté, en guise de supports ; 7° pour les colonels, quatre ou six drapeaux aux couleurs du roi : blanc, rouge et bleu[1] ; 8° pour le grand chambellan, deux clefs d'or passées en sautoir et terminées du côté des anneaux par une couronne royale.

Les insignes civils sont : 1° pour le chancelier de France, une reine à mi-corps, posée comme cimier, tenant de la droite un sceptre et de la gauche les sceaux du royaume, avec deux grandes masses d'argent passées en sautoir ; et comme timbre un mortier d'or rehaussé d'hermine, d'où descend un manteau d'écarlate, doublé de la même fourrure, et derrière l'écu deux grandes masses de vermeil passées en sautoir ; 2° pour les présidents au parlement, un mortier ou bonnet de velours noir, bordé de galons d'or, avec un manteau d'écarlate fourré de petit-gris.

Ces insignes, dont les officiers de la couronne étaient très-jaloux, ne manquaient jamais de figurer sur les reliures, les *ex libris* et les armoiries placées en tête des épîtres dédicatoires. Ils peuvent donc être du plus grand secours pour les recherches du bibliophile et le mettre souvent sur la trace de découvertes intéressantes, en lui indiquant entre quelles catégories de dignitaires il doit restreindre ses investigations.

§ IV. DE LA FORME DE L'ÉCU.

L'écu ou escu était un bouclier léger, que les anciens chevaliers portaient au bras gauche. Son nom latin *scutum* dérivait du grec σκυτος, cuir, parce qu'autrefois on le fabriquait en osier et le recouvrait de peau. C'était la partie de l'armure la plus propre à recevoir, par la peinture ou la gravure, la représentation des emblêmes et des figures allégoriques. Aussi, dès l'origine du blason, elle servit à cet usage, et les sceaux du XIe et du XIIe siècle nous repré-

1. Ces couleurs du roi, mentionnées il y a un siècle et demi dans le *Traité héraldique*, publié par Playne (1 vol. in-18 ; Paris, 1717, chez Charles Osmont, libraire, rue Saint-Jacques), ne permettent pas de douter qu'elles n'aient servi à composer, en 1789, le fameux drapeau tricolore, dont l'esprit de parti a voulu chercher l'origine dans la fusion des divers ordres de l'Etat.

sentent les chevaliers tenant au bras gauche leur écu chargé de quelques pièces ou meubles héraldiques. La forme du bouclier ayant varié suivant la diversité des temps et des pays, celle de l'écu a subi de son côté quelques modifications. Mais une seule est caractéristique et peut offrir de l'utilité, c'est celle de l'écu en losange, consacrée aux armoiries des dames, des demoiselles et des veuves. Ces dernières l'entouraient d'une cordelière en signe de deuil. Les abbesses, les chanoinesses et les prieures y ajoutaient une crosse, un chapelet, une couronne d'épines ou deux palmes. Ordinairement la femme mariée *accolait* ses armoiries, c'est-à-dire les plaçait à la gauche de celles de son époux. L'écu prenait alors la même forme que celui auquel il était accolé; mais quelquefois il restait en forme de losange et ne touchait son voisin que par l'angle dextre.

§ V. DU CHAMP DE L'ÉCU, DES ÉMAUX ET DES FOURRURES.

On appelle *champ de l'écu* le fond des armoiries, qui est disposé en surface plane pour recevoir les émaux, les pièces et les figures héraldiques. Ce nom lui a été donné parce qu'il représente le sol ou le terrain sur lequel se livraient les batailles, se célébraient les tournois.

Nous ferons remarquer ici que, dans la science héraldique, l'écusson étant pour ainsi dire personnifié, si l'on veut connaître son côté droit ou son côté gauche, il faut supposer que c'est l'écu qui regarde le spectateur.

Le champ de l'écu est plein lorsqu'il n'est chargé d'aucune figure héraldique et ne se compose que d'un seul émail ou d'une fourrure. On a donné le nom générique d'émaux à toutes les couleurs usitées dans le blason, parce que les armoiries se peignaient en émail sur les meubles, les vitraux, les vases d'or et d'argent et les armures des chevaliers. Les émaux sont au nombre de sept : deux métaux, l'*or* et l'*argent*; et cinq couleurs : l'*azur* ou bleu céleste, le rouge appelé *gueules*, le noir appelé *sable*, le vert appelé *sinople*, et le *pourpre*, dont la science héraldique n'a pas modifié la dénomination.

L'*or* est considéré en blason comme le premier des émaux; on lui donne pour attribut la force, la richesse, la générosité, la noblesse et la plupart des grandes vertus. L'*argent* marque la pureté, l'innocence, l'humilité, la franchise. L'*azur* rappelle la justice, la douceur, la beauté, la vigilance. Le *gueules* dénote l'amour, la charité, la foi, la hardiesse. Le *sable* est la couleur du deuil, de la tristesse et de la simplicité. Le *sinople* celle de l'espérance, de la courtoisie, de l'honneur et de l'abondance. Le *pourpre* celle de la grandeur, la puissance, la gravité, la tranquillité.

La difficulté en certains cas de peindre les armoiries, par exemple, sur le bois, sur la pierre et dans les textes imprimés, a fait recourir, pour indiquer les émaux, à différents signes représentatifs et conventionnels. On commença par se servir soit des initiales des noms des émaux, soit des sept premières lettres de l'alphabet; mais on imagina ensuite de figurer les cou-

leurs par des traits ou hachures, moyen que la gravure ordinaire a adopté pour marquer le ciel à l'aide de lignes horizontales.

Cette invention a souvent été attribuée, comme nous l'avons dit dans l'*Annuaire de la Noblesse*, 1843 (page 373), à Christophe Butkens, qui s'en servit dans les annales de la maison de Lynden, imprimées à Anvers en 1626. Mais de nouvelles recherches nous ont convaincu que cet auteur l'a seulement perfectionnée. Jehan Scohier, chanoine de Berghes, dans son *Estat et comportement des Armes*, etc., publié par Jean Mommart, imprimeur juré, à Bruxelles, en 1597, s'était servi de hachures pour distinguer les couleurs d'avec les métaux. Mais dans ce premier essai, tout à fait informe, le choix des traits horizontaux ou perpendiculaires n'était soumis à aucune règle fixe. Les lignes indiquaient indistinctement les différentes couleurs et suivaient la direction des pièces héraldiques qu'elles recouvraient. Il en est de même dans l'édition du *Blason des Armoiries* de Hiérosme de Bara (Paris, 1628), et dans celle des *Trophées du Brabant* de Butkens (Anvers, 1641). La première fois que les traits ou hachures ont été employés avec méthode, c'est dans le livre que le jésuite Petra Santa publia à Rome sous le titre de *Tesseræ gentilitiæ*, en 1638, et dans l'ouvrage de Vulson de la Colombière, imprimé l'année suivante par Melchior Tavernier, sous celui de *Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries obmises par les autheurs qui ont écrit jusques icy de cette science* (Paris, 1639, in-fol.). Vulson y conseille aux graveurs de ne plus se servir, comme on l'avait fait jusqu'alors, des lettres capitales des métaux et des couleurs pour les dénoter, « cela, dit-il, enlaidissoit l'armoirie et apportoit de « la confusion ; et tout au contraire ceste invention remplit et ombrage les « pièces bien mieux qu'elles n'estoient, avant qu'on la practiquât, et contente « la veue avec plus d'agrément. » Ce sont les préceptes et les conseils qu'il renouvelle dans sa *Science héroïque*, imprimée en 1644 par Sébastien Cramoisy, avec un grand luxe de gravures, œuvre qui porte le nom de Vulson, mais dont on attribue le mérite et la paternité, au moins en grande partie, au président Salvaing de Boissieu, qui ne voulut pas le publier lui-même pour donner plus de crédit aux détails généalogiques et aux assertions qu'il y inséra sur sa propre famille. Dans cet ouvrage on suit avec soin et exactitude les règles qui sont encore aujourd'hui en vigueur pour indiquer les émaux.

N° 1.

N° 2.

N° 3.

L'*or* ou le jaune se représente par un fond pointillé ou marqué de petits points noirs, comme celui de l'écu de Jean de Menessez, gendre d'Antoine, bâtard de Bourgogne, qui portait : *d'or* plein (n° 1), et comme ceux de Biéville : *d'or, au coq de gueules* (n° 2) ; de le Maire de Montifault : *d'or, au lion de sable, tenant un écusson d'azur* (n° 3).

N° 4.

N° 5.

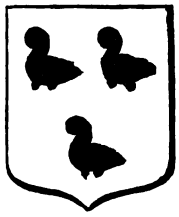

N° 6.

L'*argent* ou le blanc ne se marque pas, et reste uni ou en blanc, sans points ni hachures, comme le champ des armes de Brossin de Meré : *d'argent, au chevron d'azur* (n° 4) ; de Coustin de Masnadaud : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules* (n° 5) ; et de Flahault : *d'argent, à trois merlettes de sable* (n° 6).

N° 7.

N° 8.

N° 9.

L'*azur* ou le bleu céleste se trace par des lignes horizontales, allant de droite à gauche, comme celles de l'écu *d'azur plein* (n° 7) ; ou de l'écu de Gratet : *d'azur, au griffon d'or* (n° 8). Les étymologistes font dériver le nom de cet émail du mot arabe ou persan *lazuverd* ou lazurd, qui signifie bleu clair.

Le *gueules* ou le rouge, appelé *cinabre*, est indiqué par des lignes verticales qui descendent à travers l'écu, perpendiculairement à sa base. Narbonne porte : *de gueules, plein* (n° 9). Ce mot doit toujours s'écrire avec un *s* final, pour éviter qu'on le confonde avec l'expression la gueule (bouche de certains animaux). On lui donne pour étymologie le mot *gul*, qui signifie la cour rouge dans plusieurs langues orientales. La rose est appelée *gulh* chez les Turcs, *gul* chez les Persans et les Arabes. *Gulistan* veut dire pays des roses.

N° 10.

N° 11.

N° 12.

Le *sable* ou le noir est figuré par des lignes verticales et horizontales, qui se croisent et ne sont distantes entre elles que de l'épaisseur d'une ligne elle-même. Les comtes de Gournay avaient pour armes : *de sable plein* (n° 10); Foucher de Careil porte : *de sable*, *au lion d'argent* (n° 11) ; Hinnisdal : *de sable, au chef d'argent*, *chargé de trois merles* (alias *merlettes*) *de sable* (n° 12). On prétend que le nom de cet émail dérive du mot *zable* ou zibeline, qui désigne dans plusieurs langues du nord une espèce de martre, dont la fourrure est d'un brun foncé. D'autres auteurs le font venir de sable, qui est une terre noire et humide.

N° 13.

N° 14.

N° 15.

Le *sinople* ou sinope, la couleur verte ou prasine (du mot *prasie*, qui signifiait prairie en langue romane), se trace héraldiquement par des lignes diagonales, descendantes de droite à gauche. Le roi Meliadus, célèbre dans les romans de la Table ronde, portait, dit-on : *de sinople plein* (n° 13). Balalud de Saint-Jean a pour armes : *parti, au 1er d'or, à la fasce de sinople ; au 2e de gueules plein.* Cet émail doit son nom, suivant les anciens auteurs, à la ville de Sinope, en Asie-Mineure, dont le terrain était argileux et verdâtre, et fournissait la teinture appelée *terre de sinople.*

Quant au *pourpre*, qui se trouve rarement employé en blason, il est représenté par des lignes diagonales, tirées en sens inverse de celles du sinople, et descendantes, par conséquent, de gauche à droite, comme dans l'écu (n° 15). Cette dernière couleur, que plusieurs héraldistes ne veulent pas admettre, ne s'emploie, en général, comme émail, que pour représenter certains fruits, le raisin par exemple. Son usage est soumis à des lois si incertaines, qu'on le prend tantôt pour un métal, tantôt pour une couleur, et que les peintres et les enlumineurs ne savent quelle nuance lui donner. Les uns lui attribuent la teinte d'un vin foncé ; les autres, celle de la mûre ou de la violette.

Outre les métaux et les couleurs, on distingue encore en blason deux *pannes* ou *fourrures* qui peuvent servir de fond au champ de l'écu. Ce sont l'*hermine* et le *vair*, que quelques écrivains rangent aussi parmi les émaux, parce qu'elles sont formées de la réunion d'un métal et d'une couleur.

No 16.

L'*hermine* est un fond d'argent parsemé de taches ou mouchetures de sable (noires), qui ont une forme allongée et qui s'élargissent vers la base. On les place en quinconce sans trop les rapprocher, de manière qu'il y ait environ trois ou quatre mouches dans la largeur de l'écu et quatre ou cinq dans la hauteur. Sainte-Hermine porte pour armes parlantes: *d'hermine* (no 16). On le blasonne quelquefois : *d'argent, semé d'hermines de sable.* Si le nombre des mouchetures est beaucoup moindre, il faut en spécifier la quantité, parce qu'elles sont alors considérées comme autant de petites pièces héraldiques distinctes.

Le nom et les couleurs de cette panne sont empruntés à la fourrure de l'hermine, espèce de martre dont le pelage est d'une blancheur éclatante. Les Latins appelaient ce petit animal *mus ponticus*, rat de Pont, à cause de sa forme et de la province de l'Asie-Mineure où il s'était multiplié. Nous lui avons donné le nom d'*ermine* ou *hermine*, parce que les pelletiers, au moyen âge, le faisaient venir de l'Arménie ou Erminie. Pour faire éclater davantage la blancheur de cette fourrure, on a soin de la taveler ou moucheter de morceaux de peau d'agneau de Lombardie, dont la toison est renommée pour son noir luisant.

La *contre-hermine* se fait en substituant la couleur au métal et réciproquement; le fond est donc alors de sable et les mouchetures sont d'argent. (*Voy.* plus loin l'écu no 30.)

No 17.

No 18.

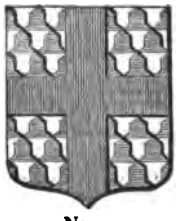

No 19.

Le *vair*, qui était autrefois le nom d'une espèce de petit-gris, se compose, comme fourrure héraldique, de petites pièces ou morceaux d'*argent* et d'*azur*, à peu près de la forme d'un U ou d'une cloche, disposés régulièrement et remplissant l'écu de telle manière qu'il est impossible de dire si le champ est plutôt de métal que de couleur, ou de couleur que de métal. Les pièces d'azur sont opposées à celles d'argent par les pointes et par les

bases. Le champ de l'écu, au côté dextre du chef ou sommet, doit toujours commencer par une pièce d'*argent,* car le métal précède la couleur, à moins d'exception formelle. Rochefort en Angleterre porte : *de vair plein* (nº 17); Monteynard : *de vair, au chef de gueules, chargé d'un lion issant d'or* (nº 18); Montrichard : *de vair, à la croix de gueules* (nº 19.) La définition que nous venons de donner du vair est conforme à celle adoptée par Palliot, le P. Menestrier et les meilleurs auteurs héraldiques. Quelques écrivains le blasonnent : *d'argent, à cloches renversées d'azur.*

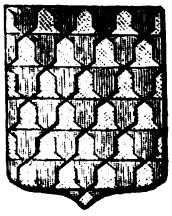

Nº 20.

Lorsque les émaux argent et azur qui constituent le vair sont remplacés par d'autres, il faut le mentionner et dire *vairé* de tel ou tel émail. La maison de Bauffremont porte : *vairé d'or et de gueules* (nº 20).

Les pièces du *vair* ou du *vairé* doivent être disposées sur quatre à six rangs parallèles, qu'on appelle *tires* et qui sont formés par des traits horizontaux. Si le nombre des rangées excède quatre, la fourrure prend le nom de *menu-vair*, et l'on mentionne alors le compte de ces tires, à moins qu'il ne s'élève à six. Dans ce dernier cas on dit simplement *menu-vair*, parce que c'est sa véritable composition héraldique. Il ne faut pas confondre l'expression *tire*, qui signifie rangée, avec le mot *trait*, qui désigne les lignes de séparation entre les tires.

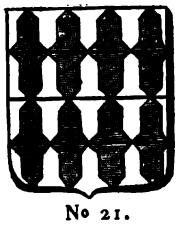

Nº 21.

On appelle cette fourrure *contre-vair*, lorsque les pièces de même émail sont opposées entre elles par leurs bases et par leurs pointes. Plessis-Auger porte : *de contre-vair plein* (nº 21), et si, aux émaux ordinaires, argent et azur, l'on en substitue d'autres, on se sert de l'expression : *contre-vairé.*

Le vair prend le nom de beffroy lorsque le nombre de ses tires est de trois, parce qu'alors ses pièces, par leurs dimensions, ressemblent à de véritables cloches.

Les héraldistes emploient encore quelquefois deux couleurs, pour lesquelles il n'y a point de signe représentatif, attendu qu'elles s'expliquent d'elles-mêmes et par les pièces auxquelles on les applique. La première est la couleur de *carnation*, qui sert à peindre le corps humain ou quelques-unes de ses parties. La seconde est la *couleur naturelle*, qui n'est guère en usage que pour les supports ou pour quelques fruits ou plantes et quelques animaux. Dans certains pays, on ajoute l'*orangé*, le *gris* et le *tanné;* mais les exemples en sont si rares qu'ils ne peuvent pas faire loi.

A. BOREL D'HAUTERIVE.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES

Un député très-connu sera sans doute bien aise d'apprendre que, s'il fait le désespoir de nos chroniqueurs, il est béni par un nombre respectable de bibliophiles.

Je ne parle pas ici des bibliophiles timorés. Un des plus éminents écrivains de notre temps, un homme que je respecte entre tous, approuve sans réserve les mesures prises pour exhausser le grand mur de la vie privée.

« Je ne dois compte à personne de mes goûts, me disait-il avant-hier. Si je préfère le veau fauve au maroquin du Levant, il ne me plaît pas qu'on le dise. C'est mon droit; la législation nouvelle a bien fait de le sauvegarder, et je ferai, sans remords aucun, payer à tout faiseur de chroniques le plaisir de commettre une indiscrétion. »

Notez que je cite ici l'arrêt d'un écrivain, et, ce qui est plus grave encore, d'un ancien journaliste. Après cela, que penser des sentiments qui agitent le commun des martyrs... de la chronique ?

Doivent-ils être implacables à notre égard !

Rien qu'en y pensant, je perds l'aisance acquise dans une pratique déjà longue. Je suis effrayé du nombre de billets de cinq cents francs que les folliculaires de nature trop communicative devront désormais tenir en réserve.

C'est qu'en parlant de l'opinion des bibliophiles, je ne parle point seulement d'une petite tribu. Les bibliophiles, il y en a partout, et il y en a beaucoup plus qu'on ne croit. S'il m'était permis de classer par catégories sociales tous ceux qui partagent leur passion, mes lecteurs ne verraient pas sans étonnement que l'amour des beaux livres existe dans chaque caste, dans chaque profession, sans excepter les plus médiocrement libérales.

J'admirais l'autre jour, chez un de nos bons artistes, une suite de reliures jansénistes du meilleur goût, avec fines dorures à l'intérieur.

— Eh ! voici de jolis volumes, à combien cet in-12 ?

— Cinquante francs.

— Et votre client ne s'en paye pas d'autres ?

— C'est sa reliure la plus ordinaire.

— Diable ! Quel est donc ce seigneur bibliophile.

— C'est un marchand de fer...

Il ne constitue pas une exception, cet honorable métallurgiste. Combien d'autres emploient d'aussi noble façon les loisirs que leur laissent l'industrie, le commerce, la spéculation même, — car on rencontre plus d'un bibliophile autour de la corbeille de la Bourse.

Pour en revenir à notre législateur, je m'imagine que, sans le savoir, il a rendu service à la presse. Nous étions à la veille d'une réaction. Depuis dix ans, la chronique avait trop envahi. Comme le lierre, elle avait pris racine dans les ruines de nos grands journaux politiques; les questions les plus élevées menaçaient de disparaître sous ses enlacements. Cet état peu normal menaçait de tourner à la confusion du genre. Il y avait pléthore. La chronique allait mourir d'apoplexie. Mieux vaut encore qu'une pénitence salutaire nous la rende plus sage et moins immodérée dans ses appétits.

En attendant cette renaissance, il est vrai que nous serons réduits à vivre de bien peu; mais à conter sans péril on ne triomphera plus sans honneur, et l'imminence du danger perfectionnera le grand art de savoir dire les choses.

Ces extrémités ont parfois leur côté avantageux, et, qui sait! M. Prévost Paradol n'eût peut-être jamais conquis un fauteuil à l'Académie si le *Journal des Débats* avait eu ses coudées bien franches depuis dix-huit ans.

Puis, n'aurons-nous point la ressource de chercher dans le passé un dédommagement de l'interdit qui pèsera sur le présent? Qu'on ne s'y trompe pas, il est bien plus près de nous qu'on ne croit, ce passé dont le champ est si vaste et si fertile en points de comparaison instructifs. Pour n'en citer qu'un sans sortir du domaine de l'actualité, laissez-moi rappeler aujourd'hui qu'avant celle du *Siècle*, il y eut une souscription pour la statue de Voltaire. Aux yeux de ceux qui se souviennent, les cinquante mille abonnés de M. Havin ne font que fêter un jubilé.

Seulement, il se trouve que les souscripteurs de la première statue étaient tous rois, académiciens, ecclésiastiques ou gens titrés, tandis que ceux de la seconde comptent généralement dans les rangs du peuple ou de la bourgeoisie, grosse ou petite, petite surtout...

Il y a juste cent deux ans de cela, — c'était en 1770, — Mme Necker réunissait à sa table les princes et les coryphées de la philosophie.

Ils étaient dix-sept : ils s'appelaient Diderot, Suard, Grimm, Marmontel, D'Alembert, Thomas, Saint-Lambert, Saurin, Helvétius, Gentil-Bernard, Necker, De Schomberg, de Chatellux. Ajoutons trois abbés, — oui, trois abbés, — qui étaient l'abbé Raynal, l'abbé Arnaud, et l'abbé Morellet. N'oublions pas le sculpteur Pigalle, qui était la cheville ouvrière de la réunion, et nous arrivons au chiffre dix-sept.

On mangea bien. Au dessert, on causa mieux encore, et, de propos en propos, il fut unanimement résolu d'élever une statue à Voltaire. A vrai dire, la résolution était préméditée, si bien préméditée, que, prévenu à temps par l'abbé Raynal, Pigalle avait modelé une petite ébauche qui devait donner immédiatement un corps au projet.

A première vue, le modèle de Pigalle rallia les suffrages. Grimm lui-même, — qui affecte un ton assez railleur dans le récit de cette petite fête, — ne peut s'empêcher de le reconnaître : « Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime. » Il ajoute « que, si l'artiste réussit à *faire passer* ce caractère *dans le marbre*, cette statue l'*immortalisera plus* que tous ses autres ouvrages. »

On avait trouvé l'artiste. Restait à trouver l'inscription, car alors, moins encore qu'aujourd'hui, on pouvait se passer d'inscriptions. Nos dîneurs se piquèrent ici d'une certaine promptitude, bien que beaucoup d'entre eux fussent de l'Académie ; séance tenante, la rédaction suivante fut arrêtée :

A Voltaire vivant
par les gens de lettres ses compatriotes.

Si courte qu'elle fût, l'inscription pouvait encore être interprétée de plusieurs manières. On jugea prudent d'en arrêter le sens. Il fut décidé que le beau titre d'*homme de lettres* pourrait s'appliquer à tout homme ayant fait imprimer quelque chose, soit un quatrain, soit un volume. Pour être logique, on aurait dû exclure tout autre souscripteur, mais on n'osa pas aller si loin. Il paraît qu'on se défiait déjà des capacités financières de notre corporation. On revint donc sur la décision première en arrêtant, à la majorité de onze voix contre six, que toute personne portant intérêt aux lettres pourrait se considérer comme homme de lettres. Il fut également décidé que l'inscription serait rendue publique, afin de ne soulever aucune protestation de la part des personnages peu soucieux d'être confondus parmi les gens de lettres. Enfin, on convint de tenir secrète la liste des souscripteurs, et de fixer à deux louis le minimum de la souscription. Le temps des centimes démocratiques n'était pas encore venu.

Un autre point préoccupa la compagnie. Où la statue serait-elle placée ? Comme aujourd'hui, les avis étaient partagés. On parlait du terre-plein du

Pont-Neuf, où le chantre de la *Henriade* eût tenu compagnie à son héros. C'était l'avis de Grimm. Mais on inclinait davantage vers le nouveau Théâtre-Français, qui n'était point encore bâti. (Nos contemporains ont, à mon avis, trouvé mieux en proposant la place de l'Institut. Voltaire y remplacerait avec avantage la sentinelle, condamnée par une consigne absurde à se promener, entre les quatre lions du Creusot, devant une grille qui ne s'ouvre jamais.)

Cependant, le projet du salon Necker faisait autant de bruit qu'on pouvait l'espérer. « Il y a une grande fermentation, disent les *Mémoires secrets* du 10 avril 1770. On ne doute pas que la somme soit bientôt complète. » Toutefois, les Dix-Sept avaient usé de prudence en se déclarant solidaires des frais au cas où la souscription ne les couvrirait pas. Ces frais étaient connus d'avance. Il s'agissait d'une douzaine de mille livres au moins. Pigalle, laissé maître du prix, s'était contenté de dix mille livres, indépendamment du marbre et du voyage, car il fallait se rendre à Ferney pour étudier le grand homme.

Le voyage à Ferney eut lieu dans les premiers jours de juillet. Il fut bizarre. A la veille de son retour, Pigalle désespérait encore d'arriver à rien. Chaque jour, le patriarche de la philosophie avait donné séance, mais à la condition de ne se déranger en rien, continuant de dicter à son secrétaire, soufflant des pois dans une sarbacane, exécutant diverses grimaces désespérantes pour le statuaire. Pigalle allait donc s'en retourner, la mort dans le cœur, quand la conversation tombe sur la Bible. On parle du veau d'or d'Aaron, du temps nécessaire à sa fonte, et Voltaire se trouve si ravi d'appliquer à la tradition biblique les évaluations de l'art moderne, qu'il pose sérieusement pour la première fois.

Le lendemain, Pigalle partait avec son ébauche, qu'on trouva très-belle et très-ressemblante, bien qu'un peu moins malicieuse que nature.

Cependant les souscriptions marchaient.

Richelieu avait porté vingt louis. Il avait commencé par en envoyer cinquante à l'abbé Raynal, mais celui-ci s'était récrié, et, pour n'humilier personne, on avait obtenu une réduction.— Rappelons ici que le galant maréchal était académicien.

Le duc de Choiseul avait imité Richelieu.

Jean-Jacques Rousseau avait mis aussi ses deux louis, noble marque de sympathie, mal appréciée par Voltaire qui le traite, dans sa correspondance, de « vaniteux, faisant annoncer sa souscription dans les gazettes. »

Le roi de Prusse n'était pas resté en arrière. Il avait laissé à D'Alembert le soin de fixer sa souscription, et sa lettre avait paru un monument si glorieux pour les corps des gens de lettres en général et pour l'Académie en

particulier, que messieurs les Quarante avaient sollicité l'honneur de la transcrire sur leurs registres. Ce n'est ni l'Académie ni le roi de Prusse qui se donneraient aujourd'hui tant de peine.

Il y avait, dans cette lettre, de très-belles phrases comme celle-ci : « Nous ne lui érigeons qu'une statue... : récompense capable d'échauffer la jeunesse et de l'encourager à s'élever dans la carrière que ce grand génie a parcourue. J'ai aimé, dès mon enfance, les lettres, les arts et les sciences, et, lorsque je peux contribuer à leur progrès, je m'y porte avec toute l'ardeur dont je suis capable, parce que, dans ce monde, il n'y a pas de vrai bonheur sans elle. »

D'Alembert avait répondu à S. M. Prussienne, au nom de la sainte égalité : « Un écu, sire, et votre nom, » — pensant que le nom d'un monarque, confondu de la sorte avec les plus humbles donateurs, ne rendrait que plus éclatant l'hommage rendu au grand homme. — Mais, au lieu d'un écu, Frédéric en envoya deux cents, sans compter une statuette de Voltaire en biscuit qu'il fit faire à Berlin.

Le roi de Danemark alla plus loin encore : il tint à contribuer de deux cents louis pour sa part.

Pour que rien ne manquât au tableau, les ennemis de Voltaire avaient murmuré hautement, et l'un d'eux avait lancé une pièce de vers, terminée par cette pointe furieuse :

S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

Pendant ce temps, Pigalle travaillait. Son modèle était assez avancé pour donner une idée de ce que serait le marbre.

Dès le 9 août 1770, les visiteurs, qui allaient dans son atelier voir le mausolée du maréchal de Saxe, avaient admiré du même coup le petit buste esquissé à Ferney. On le trouvait plein d'esprit et de feu. Mais, plus tard, le 4 septembre, la nudité, qui avait paru si classiquement belle au dîner des fondateurs, ne rallia plus autant de suffrages.

Bien que ce corps amaigri fut modelé de main de maître, son aspect semblait répugnant. Les critiques trouvaient ce costume bon pour le philosophe Sénèque, allant s'ouvrir les veines dans un bain ; les envieux insinuaient que Pigalle avait fait du nu à tout prix, parce qu'il ne savait pas draper, et qu'il aurait fallu confier sa tâche à Vassé, *dont le goût n'était pas aussi sauvage*. Les rédacteurs des *Mémoires secrets* déclaraient que le coup d'œil hideux de ce cadavre décharné répugnerait toujours aux femmes.

Ce qui n'empêchait pas les rimeurs hostiles de continuer à faire circuler des projets d'inscriptions satiriques. Je viens d'en citer une. En voici une autre non moins acérée :

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Ce modèle vanté de certaine statue.

A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si jaloux de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié: Ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre! — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui!

On répandait cette autre chanson sur un air connu :

Voici l'auteur de l'*Ingénu*,
Monsieur Pigal nous l'offre nu,
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia!

Les latinistes eux-mêmes s'étaient mis en frais, et l'un d'eux avait aiguisé ce projet d'inscription :

Irrisorem hominum Deûmque,
Senatus populusque physico atheus
Ære collecto
Statuâ donavit,
MDCCLXXI.

Ce qui avait peut-être chagriné l'artiste encore plus que tout cela, c'était la visite du roi de Suède. Gustave comptait parmi les souverains admirateurs de Voltaire; il l'avait même défendu un jour en plein salon contre les attaques du maréchal de Broglie. Alors déjà, les Broglie étaient peu philosophes. N'ayant pu faire le voyage de Ferney, le roi voulut au moins faire celui de l'atelier de Pigalle avant de quitter Paris. Mais l'impression fut mauvaise, et il déclara que, s'il donnait jamais quelque chose, ce serait pour acheter un habit au philosophe. — Le royal visiteur eut ainsi le plaisir de faire du même coup un bon mot et une économie.

Stimulés par un tel exemple, les critiques allèrent si loin, que Voltaire dut écrire à Tronchin pour rassurer le sculpteur.

Sa lettre déclare « qu'il lui importe peu d'être nu ou vêtu, et qu'il est sûr de ne pas inspirer d'idée malhonnête aux dames, de quelque façon qu'on le présente à elles. » — Elle conclut en ces termes pleins de sens : « Il faut laisser Pigalle maître absolu de sa statue. Tout ce que je puis dire, c'est que jamais je n'ai réussi dans les arts que j'ai cultivés, que quand je me suis écouté moi-même. C'est un crime de mettre des entraves au génie. »

Que les temps sont changés!

Les rois de l'Europe n'envoient pas une obole à la caisse du *Siècle*; sa liste ne contient pas un nom de maréchal, pas un nom de ministre, pas un nom d'académicien. On en crierait de belles à l'Académie s'il y avait en ce moment du Voltaire sous roche. C'est bien assez d'avoir donné

asile à la fameuse statue sous le toit de l'Institut. Quant à notre clergé, il est présumable qu'un jour il classera parmi les légendes païennes l'impertinente tradition qui ose placer trois abbés à la tête des fondateurs de la souscription fameuse.

Le parlement n'est plus là, il est vrai, pour condamner Voltaire, mais l'autorisation de publier certaines de ses œuvres, si elles étaient restées inédites, n'en serait pas plus facilement accordée. Je le tiens de la bouche d'un magistrat très-informé.

Restent les gens de lettres. Je ne sais si la souscription fait parmi eux fortune; mais ils s'en moquent avec une libéralité rare. Dans un dernier numéro du *Figaro*, M. Jouvin a profité de l'occasion pour déclarer que Voltaire n'avait pas même le mérite de ses *grimaces* et de ses *pantalonnades*, que les unes et les autres avaient été volées à Celse, autre grimacier des premiers temps de l'Eglise, ce qui fait de Voltaire non *un singe de génie*, comme a dit Victor Hugo, mais *le singe d'un singe*, tout platement.

Et qu'on ne me dise pas que M. Jouvin manque de charité, car dans le même article il passe sans transition de Voltaire à Edouard Monnais, mort le 25 février 1868, et il accorde sans effort à cet ancien journaliste un certain goût et une grande sûreté de jugement.

Où s'arrêtera cette réaction? A quel point est-elle légitime, et quelle en peut être la cause? Je ne veux pas m'en préoccuper ici, j'ai tenu seulement à constater, comme ils méritent de l'être, ces signes de notre temps.

On dit souvent que les productions innombrables de ce temps donneront du mal aux bibliographes de l'avenir. Cela n'est pas absolument vrai, car jamais on n'a vu, je crois, autant de travailleurs occupés à *mâcher la besogne* de nos petits neveux. Y aura-t-il, par exemple, une bibliographie de Baudelaire à tenter après celle que donnent en un charmant volume MM. de la Fizelière et Georges Decaux. Le sévère Asselineau lui-même ne le croit pas. Il y a là des recherches suivies avec une patience religieuse : on ne saurait trop y remarquer un sommaire de la biographie de Baudelaire écrit par lui-même. Je copie ce curieux bijou, avec la permission de M. Rathery, son fortuné possesseur :

Enfance : Vieux mobilier Louis XVI, Antiques, Consulat. Pastels, société XVIIIe siècle. — Après 1830, le collége de Lyon, coups, batailles avec les professeurs et les camarades, lourdes mélancolies. — Retour à Paris, collége et éducation par mon beau-père (le général Aupick).

Jeunesse : Expulsion de Louis-le-Grand, histoire du baccalauréat. — Voyages avec mon beau-père dans les Pyrénées. — Vie libre à Paris, premières liaisons littéraires : Ourliac, Gérard, Balzac, Levavasseur, Delatouche. — Voyage dans l'Inde. Première aventure, navire démâté; Maurice, Ile Bourbon, Malabar, Ceylan, Indoustan, Cap : promenades heureuses. — Deuxième aventure, retour sur un navire sans vivres et coulant bas. — Retour à Paris,

Secondes liaisons littéraires : Sainte-Beuve, Hugo, Gautier, Esquiros. — Difficulté pendant très-longtemps de me faire comprendre d'un directeur de journal quelconque. — Goût permanent depuis l'enfance de toutes les représentations plastiques. — Préoccupations simultanées de la philosophie et de la beauté en prose et en poésie, du rapport perpétuel, simultané de l'idéal avec la vie.

Ces notes remontent évidemment à une certaine époque, sans quoi nous y lirions les trois mots fatals : *candidature à l'Académie.* — Ils marquent une phase particulière dans l'existence de l'homme qui s'y laissa prendre, malgré sa sainte horreur pour le ridicule. Une fois le bruit de la candidature répandu, un peu malgré lui peut-être, il se sentit, comme toujours, épris de ce qu'un tel trait offrait de bizarre, d'imprévu, et il commença ses visites avec le plus grand sérieux. L'histoire en est curieuse; elle mérite certainement d'être publiée si le candidat a pris la peine d'écrire ce qu'il contait le soir à quelques amis, entre deux verres d'*af-naf*[1], dans une taverne anglaise de la rue d'Amsterdam.

De toutes ses pérégrinations officielles, Baudelaire n'avait conservé qu'une habitude, — celle de revenir le jeudi chez Mme J. S. Il arrivait dès une heure rue du Cherche-Midi, et toutes les fois qu'à l'antichambre on voyait les patères accaparées par les anneaux d'un long boa de chenille blanche et rose[2] on pouvait dire : « Baudelaire est là. »

Il était là en effet et il y restait longtemps, silencieux, glacial, examinant les visiteurs avec cet air de curiosité incisive qui lui était propre. Quelquefois, Mme J. S. cherchait à le dérouter en lui disant avec une bonhomie supérieurement jouée : « Mais, monsieur Baudelaire, si vous fumiez un peu...

— Moi, Madame! faisait Baudelaire avec un saut particulier.

— Il me semble pourtant vous avoir rencontré fumant une cigarette.

— Dans la rue, c'est possible, mais ici...

— C'est que le temps paraît si long quand on a l'habitude de fumer...

LORÉDAN LARCHEY.

1 Mélange d'ale et de porter qu'il aimait beaucoup.

2 Il avait également un grand amour pour cette mode étrange que les jeunes filles suivirent pendant un hiver.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE.

Mon cher Monsieur Bachelin,

J'ai appris que vous fondiez une Revue bibliographique vraiment sérieuse et telle que jamais il n'en a encore existé en France. Je ne puis qu'applaudir à un tel projet, et, désireux d'apporter à votre édifice une modeste pierre, je viens vous offrir la primeur d'une collection d'autographes et de documents provenant de M. N. Yemeniz, dont la bibliothèque a été vendue l'année dernière par vos soins.

Permettez-moi d'entrer en matière sans autre préambule, et tout d'abord de prononcer un nom cher aux bibliophiles, celui de Grolier. Je ne puis, à mon grand regret, vous transcrire de lettres du célèbre trésorier de France, la collection Yemeniz n'offrant d'autres autographes que ceux d'un de ses cousins, François Grolier, secrétaire du roi, qui exerça avec tant d'éclat ses fonctions au consulat de Lyon, que l'historien Rubys ne craint pas de le comparer aux plus illustres citoyens de Rome, et d'un petit-fils de ce François, Charles Grolier, procureur général de la ville de Lyon. De ce dernier M. Yemeniz avait deux lettres qui sont, au point de vue de l'histoire du Lyonnais, bien dignes d'être conservées. Une d'elles est même si remplie de détails curieux que je crois être agréable à vos lecteurs en l'analysant ici :

Charles Grolier fut envoyé à Paris avec les sieurs Broyvin et Chaponay, pour défendre les prérogatives de la ville de Lyon. Le 10 janvier 1627, ils écrivent aux prévôt des marchands et échevins de leur cité et lui rendent compte de leurs affaires.

« *Nous continuons sans cesse*, disent-ils, *nos batteries contre la doanne de Valence, et la pressons, de sorte que nous la croyons aux aboys. Ceste apprès-disnée il y a assemblée pour cela chez Monsieur le Cardinal de Richelieu, où la chose se doibt fondre. Nous prenons à bon augure le lieu de la dite assemblée et nous figurons que puisque le dit seigneur cardinal y veult estre, c'est pour nous faire du bien, et nous rendant justice obliger le Daulphiné et vostre ville de se professer ses redevables. Sy cela est, nous luy ferons des panégyrics et chanterons ses louanges....* »

La fin de cette lettre n'est pas moins curieuse, car il s'agit de la propriété de la celèbre place de Bellecour que revendique un nommé Mutin ; mais la reproduire ici m'entraînerait trop loin, et je passe à un autre sujet.

Une collection d'autographes offre à quiconque aime les études historiques un intérêt puissant. C'est en effet l'histoire elle-même prise sur le fait, dans la bouche des illustres personnages qui en ont été les acteurs ou les témoins. Au point de vue de la biographie, l'importance est encore plus visible. Les hommes, dans leur correspondance, se montrent ce qu'ils sont, avec leurs défauts et leurs qualités, et tel qui était impénétrable aux yeux de ses contemporains n'a plus de secrets pour nous. Tantôt nous trouvons Bossuet dirigeant la conscience de madame d'Albert de Luynes, et la guidant par des lettres mystiques dont souvent, nous autres profanes, nous avons peine à saisir le sens. Tantôt c'est Lesage, l'auteur de *Gil-Blas*, qui empêche son collaborateur Fuzelier de publier une de leurs pièces que la censure a rejetée. Nous voyons le roi Louis XVI se réjouir de ce que son arrêt sur le rétablissement des anciens parlements reçoive sa pleine exécution, Marie-Antoinette

daigner demander à l'abbesse du chapitre de l'abbaye de Neuville d'y accorder une place à une demoiselle de Sarceffiel. Que de choses curieuses à glaner! mais il faut savoir se borner. Je ne puis cependant m'empêcher de citer une lettre du savant Guichenon, adressée au généalogiste Du Bouchet, et qui montre quels étaient les rapports des écrivains entre eux au XVIIe siècle. Voici le fait qui m'a paru digne d'être rapporté :

Guichenon et Du Bouchet travaillaient, chacun de leur côté, à une histoire généalogique de la maison de Coligny. Guichenon apprend cette coïncidence et il exprime à Du Bouchet, dans sa lettre du 14 mai 1640, le regret qu'il éprouve de cette rivalité, et il propose à son compétiteur un moyen de la faire cesser.

« *Néantmoins, Monsieur,* lui dit-il, *affin de tesmogner l'envie que j'ay d'avancer en ce qui dépend de moy l'édition d'une si belle chose, je consens que nos travaux soient veus par un amy commun qui jugera lequel de nous deux ha le plus de connoissance de l'origine et des grandeurs de ceste maison pour condamner celuy qui en aura le moins à tout donner à l'autre. Aussy est-il juste qu'en cela comme en toutes choses le plus riche face la loy au plus pauvre.* »

On ne saurait agir plus noblement, et cette lettre fait le plus grand honneur au caractère de Guichenon. Il serait à désirer qu'un tel exemple de désintéressement fût suivi dans toutes les circonstances de ce genre.

Je regrette de ne pouvoir vous citer plusieurs autres pièces fort intéressantes, mais je sens que j'abuse de la place que vous voudrez bien m'accorder dans vos colonnes et de la patience de vos lecteurs. Cependant je ne crains pas de demander droit de cité dans votre Revue pour un document des plus curieux qui est de votre domaine, et que je suis heureux de pouvoir vous transcrire ici. C'est une lettre de Michel-Ange Tamburini, général de l'ordre des jésuites, datée de Rome, 8 mai 1727, et adressée au père Laguille, à Paris. Il s'était produit, paraît-il, de graves désordres dans la bibliothèque du collége de Clermont (depuis Louis-le-Grand), et le supérieur rappelle le règlement qui doit être observé sévèrement dans cet établissement, et il cite les articles les plus importants. La pièce est en latin, et je vous en donne une traduction au courant de la plume :

« *Révérend Père,*

« *Bien que souvent on ait donné les règles que demandait le bon ordre qu'il fallait et rétablir et observer dans la bibliothèque du collége de Paris, nous avons entendu encore des plaintes qui, si elles sont véritables, ne semblent rien moins que menacer de la ruine une bibliothèque si remarquable. C'est pourquoi, craignant que le mal ne s'aggrave de jour en jour, et voulant qu'on veille à l'utilité commune du plus grand nombre des associés, à l'honneur de la Société elle-même et à la splendeur d'un mobilier précieux; renouvelant, autant qu'il est nécessaire, les choses que le Père Joswin Nickel et moi-même à diverses époques avons prescrites dans ce même but, j'ai cru devoir établir désormais ce qui suit :*

« 1° *Quiconque aura des livres extraits de la bibliothèque devra les y rapporter huit jours après les avoir empruntés. A l'avenir, les supérieurs veilleront avec le plus grand soin à l'observation des règles du préfet de la bibliothèque, surtout* 1° *en ce qui concerne les livres prohibés;* 2° *relativement à la restitution après huit jours des livres empruntés;*

« 2° *On devra donner au bibliothécaire, dans l'espace de quinze jours, le catalogue de chacun des livres qu'on aura eu la permission d'emporter dans sa chambre à coucher;*

« 3° *On ne devra jamais emporter de livres de la bibliothèque dans la demeure de sa famille, et encore moins devra-t-on en retenir.*

« 4° *Ceux qui prendront des livres de la bibliothèque devront se souvenir du précepte imposé en vertu de la sainte obéissance, qui prescrit de noter sur un registre destiné à cet usage le nom du livre, le leur, et le jour où ils ont emprunté l'ouvrage. Que ceux qui empruntent des livres dans une bibliothèque autre que celle du collége sachent qu'ils sont tenus aux mêmes règles que s'ils les prenaient dans cette même bibliothèque;*

« 5° *Quand quelqu'un sortira du collége ou y décédera, tous ses livres seront donnés au préfet de la bibliothèque et mis à la disposition de tous;*

« 6° *Il convient que les livres soient réunis, mis en ordre, qu'on en fasse le catalogue, que chaque année une certaine somme soit consacrée à en acheter de nouveaux, et que quelqu'un soit préposé à leur garde, comme cela existe déjà.*

« *Que tous sachent, du reste, que je punirai sévèrement* : 1° *ceux qui n'observeront pas ces statuts;* 2° *le préfet de la bibliothèque, s'il n'a pas soin de les faire observer, et de prévenir ses supérieurs s'il n'a pu obtenir de quelqu'un l'observation du règlement;* 3° *les supérieurs eux-mêmes si, après avoir été avertis, ils ont négligé d'apporter le remède nécessaire. J'ordonne aussi au préfet de la bibliothèque de me faire savoir avant trois mois comment on aura observé le présent règlement.*

« *Enfin, de sorte que ce qui doit être connu de chacun en particulier ne soit ignoré de personne, je prie Votre Révérence de lire publiquement ma lettre à table, et de la confier ensuite au bibliothécaire pour la garder.* » .

Les articles du règlement sont fort curieux : ce sont ceux qui sont observés maintenant dans nos bibliothèques publiques. Rien de plus sage que l'obligation de faire le catalogue et de consacrer des fonds à l'achat de livres nouveaux. La lettre était sévère, comme il convenait dans une circonstance aussi grave, et nous aimons à croire que messieurs les jésuites ne firent plus, comme auparavant, d'infraction au règlement.

Voilà, mon cher Monsieur, ce que j'ai glané à votre intention. Je termine en toute hâte cette trop longue lettre, en souhaitant à votre Revue tout le succès que mérite une telle entreprise, car je ne doute pas qu'avec les éléments dont vous disposez vous ne mettiez promptement en pratique la devise que vous avez adoptée non sans raison : *Fert lucem eundo.*

ÉTIENNE CHARAVAY.

EXPLICATION DES PLANCHES

CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

Grâce à l'obligeante intervention de M. Delbergue-Cormont, commissaire-priseur, chargé de la vente de la bibliothèque de M. J.-Ch. Brunet, nous avons pu obtenir de M. Jeanbin, le légataire universel de l'illustre bibliographe, l'autorisation de reproduire :

1° *Le* PORTRAIT DE J.-CHARLES BRUNET, *qui n'a jamais été publié. Ce portrait a été dessiné et gravé à l'eau-forte par G. Staal, d'après une photographie extraordinairement ressemblante;*

2° CINQ RELIURES DE LA VENTE BRUNET. *Ces reliures ont été* photogravées *avec une grande exactitude par MM. Dujardin; nous en avons réparti les planches dans le présent numéro. La* 1re *représente une* RELIURE AUX ARMES ET AU CHIFFRE DE FRANÇOIS Ier, *in*-8, *mar. v. à compart., tr. dor.* (n° 121 du Catal. Brunet); *la* 2e *est le* fac-simile *d'*UNE RELIURE POUR LE CÉLÈBRE MÉDECIN DEMETRIO CANEVARI, *in*-8, *maroq. br. à comp., tr. dor.* (n° 593 du Cat. Brunet); *la* 3e *est la représentation d'*UNE RELIURE FAITE POUR THOMAS MAIOLI, *in*-4, *mar. rouge, rich. comp., tr. dor.* (n° 641 du Cat. Brunet); *la* 4e *est* UNE RELIURE DU XVIe SIÈCLE, *in*-8, *maroq. rouge, tr. dor., que M. Brunet considérait comme le joyau de sa bibliothèque* (n° 2 de son Cat.); *la* 5e *est une* RELIURE EXÉCUTÉE POUR GLOLIER, *in-fol., v. f., tr. dor.* (n° 571 du Cat. Brunet.)

A. BACHELIN.

CHRONIQUE.

Un banquet de libraires en Hollande.—La vente de la bibliothèque formée pendant le XVIIIe siècle par MM. *Iſaak*, *Johannes* et le *docteur Johannes* Enschedé, imprimeurs-libraires, a produit environ 100,000 fr. Dirigée à Harlem par deux libraires distingués, MM. Fr. Muller d'Amsterdam et M. Nijhoff de La Haye, elle avait attiré un grand concours d'amateurs et de libraires d'Europe. La France était représentée par MM. Tross, Gouin et Bachelin; l'Allemagne par M. Asher de Berlin; la Belgique par M. Olivier, et l'Angleterre par MM. Boone et Quaritch, qui arrivèrent trop tard par suite d'un accident de mer, pour acquérir plusieurs ouvrages précieux. A la fin de la vente, les Hollandais, continuant des habitudes hospitalières contractées par leurs ancêtres depuis bien longtemps, ont offert un banquet aux libraires étrangers qui avaient concouru aux enchères. Soixante à quatre-vingts personnes ont assisté à ces agapes bibliographiques, et plusieurs toasts, ont été portés en anglais, en hollandais et en français aux divers représentants de la librairie ancienne. Les honneurs de la soirée ont été pour le vénérable M. Boone, qui est de toutes les grandes ventes d'Europe le plus actif et le plus redoutable champion. Et pourtant ce n'est pas lui qui emportait à Londres le fameux :

Livre payé 17,325 francs. Ce volume, désormais célèbre par son prix énorme, était annoncé ainsi sous le no 3 du catalogue Enschedé :

Dat ſpeghel der menſcheliker behoudeniſſe. — Interfolié de papier blanc, relié en maroquin rouge, plats et tranches dorés, fol.

Contenant 62 feuillets imprimés d'un seul côté, en caractères gothiques; la préface et la table des matières (f. 1—4) à longues lignes (au nombre de 34); le texte (f. 5—62) à deux colonnes de 25—27 lignes. Au-dessus de chacune des deux colonnes est une vignette gravée au trait sur bois et imprimée au frotton, avec l'indication xylographique en langue latine du sujet représenté. Les deux vignettes de chaque feuille forment un seul bois; elles sont séparées par une colonette gothique qui se joint à l'encadrement de la planche. Le texte manque de chiffres et n'a pour ponctuation que le point.

C'est l'édition du *Speculum* que Young Ottley et Sotheby regardent comme la première, Meerman et Koning comme la seconde en langue hollandaise. Elle est imprimée en caractères meilleurs que ceux de l'autre édition hollandaise, mais semblables à ceux des deux éditions latines. Les feuillets 49 et 60 (45 et 56 des planches) sont imprimés avec un type différent, plus petit et plus mauvais que l'autre. M. Holtrop a donné un fac simile des deux caractères dans ses *Monuments typographiques*, 2e et 6e livr. (pl. 7, 31).

Cet exemplaire est entièrement complet et assez bien conservé. Les marges sont fatiguées, mais le texte ainsi que les planches sont restés intacts; dans les deux derniers feuillets cependant la marge supérieure de la gravure est restaurée. Koning n'avait vu aucun exemplaire de cette édition supérieur à celui-ci. M. Enschedé l'acheta pour *f.* 210,—à la vente de la biblioth. de G. J. de Bruyn, bourgmestre de Harlem.

MEERMAN à déjà observé (*Orig. typogr.*, p. 121 note cl.) que l'exemplaire en sa possession, qui a passé depuis dans le *Museum Meermanno-Westreenianum* à La Haye (*Cat. bibl. Hag.* I. N° 562), diffère de celui-ci quant à l'arrangement du texte de la 60e (56e) feuille. Voir aussi dans l'ouvrage de M. KONING, la pièce justificative C.

Comme œuvre d'art le *Speculum* tient le premier rang parmi les Livres des pauvres par son dessin fin et délicat, qui (suivant M. WAAGEN) a décidément le cachet de l'école de VAN EYCK. Voir du reste l'excellent mémoire de M. J. RENOUVIER sur la gravure dans les Pays-Bas au XVe siècle (Mémoires couronnés de l'Acad. Roy. de Bruxelles, in-8°, tome X, pp. 82—93). La date de ces gravures est placée par lui dans la période comprise entre les années 1440 et 1473, quand la gravure était déjà bien avancée, tandis que l'impression en types mobiles était encore dans son enfance. On sait que le seul Livre des pauvres (entièrement xylographique) auquel on peut assigner une date certaine est le *Pomerium spirituale* de 1440.

C'est M. Quaritch qui s'est rendu acquéreur de ce précieux monument xylographique; il avait pour concurrent M. Bachelin qui a dû, non sans tristesse, abandonner l'enchère : « Qui ne sut se borner, ne sut jamais... acheter. » Toutefois M. Bachelin avait sa fiche de consolation dans l'acquisition qu'il fit du n° 965 de la même vente, et que nous allons décrire sous la rubrique :

UN MANUSCRIT DE 10,000 FRANCS. — Ce manuscrit, revendu 10,000 francs à un amateur célèbre, annoncé dans le Catalogue Enschedé comme HISTOIRE DU MONDE, et comme datant du XVe SIÈCLE, était le ROMAN DE JULES CÉSAR, manuscrit du XIVe siècle, aux armes de BOURGOGNE, de la vente du marquis de MÉNARS, faite en Hollande, par Abraham de Hondt, en 1720. Voici, d'ailleurs, une description sommaire de ce magnifique volume :

Il est enrichi de 49 miniatures de la plus grande beauté, représentant des combats sur terre et sur mer, avec des bordures et des encadrements rehaussés d'or, ou historiés de scènes de chasse, de tournois, plus une multitude de lettres initiales en couleur rehaussées d'or. Ce manuscrit, écrit en 1362, avec une rare perfection calligraphique, est d'une importance considérable pour l'histoire de la langue française. Le style roman y domine et on y remarque plusieurs pièces de vers en français. La composition de cet immense roman de chevalerie est extrêmement originale. Pour mettre en scène le personnage grandiose de César, l'auteur a imaginé d'esquisser préalablement, à grands traits, l'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à Jules César, de telle sorte que tous les événements relatés dans cette histoire universelle concourent en quelque sorte à prouver que la naissance de César est la conséquence même de ces événements. C'est ainsi que l'histoire sommaire du monde occupe la moitié du volume et la pseudo-histoire de César occupe l'autre moitié. La plus grande partie des miniatures se trouve dans le texte césarien, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les miniatures représentent les hommes d'armes dans les costumes et avec les armes en usage au XIVe siècle. Plusieurs scènes peintes ont trait aux faits de guerre accomplis par Jules César dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne, et le texte des chapitres est particulièrement intéressant pour l'histoire de ces deux Etats. Il serait trop long d'énumérer ici les sujets de ces miniatures; nous devons seulement dire que la première miniature de l'histoire de César représente la naissance de ce grand prince. Sa mère, nue, et le corps étendu sur un lit, vient de subir l'opération appelée depuis *césarienne;* le médecin, vêtu de rouge, tient encore le scalpel; une matrone enlève César vivant du ventre de sa mère. Cette scène est admirablement bien rendue, et les divers personnages qu'elle représente sont peints avec une très-grande finesse et une très-grande fraîcheur.

On remarque, en effet, sur le premier feuillet du texte, des armoiries parfaitement peintes et fort bien conservées. Ces armoiries sont celles de l'un des princes de l'illustre MAISON DE BOURGOGNE :

Ecartelé aux 1er et 4e *de Cleves;* aux 2e et 3e de *La Mark, et sur le tout les armes portées par* PHILIPPE LE BON, DUC DE BOURGOGNE : *Ecartelé aux 1er et 4e de Bourgogne moderne, aux 2e et 3e de Bourgogne ancien sur le tout; d'or au lion de sable qui est de* FLANDRES.

A la fin du manuscrit, on lit ces signatures AUTOGRAPHES, d'une écriture postérieure au manuscrit :

LOYS DE LUXBOURG (*sic*).
PHE DE CLEVES.

FAÏENCES HISTORIQUES DU CABINET DE M. CHAMPFLEURY. — M. Champfleury, justement curieux des plus humbles monuments où la pensée populaire s'est manifestée, a recueilli, pendant dix patientes années, toutes les faïences qui, par leurs emblèmes ou leurs inscriptions, révèlent une émotion ou une idée dans la masse obscure des mangeurs de légumes et de fromage. Puis il s'est fait lui-même l'historiographe de sa collection, dans un excellent volume qui restera.

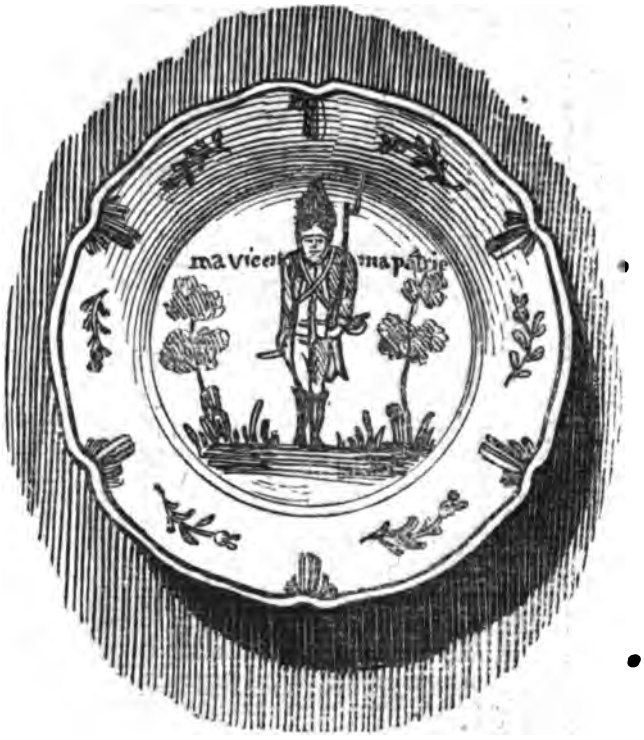

Assiette révolutionnaire de la fabrique d'Auxerre.
Gravure tirée de l'*Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution,*
par Champfleury.
1 vol. in-18 illustré de 8 planches. *Dentu,* 1868.

Le cabinet de M. Champfleury est d'une grande valeur historique, quel que soit l'enseignement qui s'en dégage, et quand bien même les faïences patriotiques justifieraient, pour leur part, l'opinion historique qui veut que la conscience humaine soit renfermée à peu près tout entière dans quelques intelligences supérieures. Aussi bien, le peuple a mis

un peu de sa conscience, soit trouble, soit précise, au fond de ses assiettes et sur le ventre de ses pots, et c'est pour cela que ces pots et ces plats doivent être conservés. Ils sont de l'histoire, et ont droit à quelques panneaux d'une salle de musée. Leur parfaite collection fait leur plus grande valeur. Leur dispersion serait fâcheuse, et puisque M. Champfleury ne peut plus les garder, il faut bien espérer qu'il se trouvera un amateur intelligent qui en prendra l'héritage tout entier.

Vente Gancia.—La vente des livres rares et précieux de M. J. Gancia aura lieu le 27 avril, dans la même salle (hôtel Drouot) où seront vendus les trésors bibliographiques de M. J.-Charles Brunet. Nous regrettons que M. J. Gancia n'ait pas cru devoir faire imprimer un plus grand nombre de catalogues, avec photographies de ses plus remarquables reliures. Le public des provinces et de l'étranger se fût mieux rendu compte des splendides reliures que décrit son catalogue. Nous ne pouvons reproduire ici qu'un *fac-simile* entre les 300 volumes richement reliés de sa bibliothèque. C'est le volume relié pour

Jean Marot.

La riche ornementation de ce premier volume ne donne qu'un faible aperçu des reliures d'une ornementation analogue qui passeront en vente du 27 avril au 2 mai prochain.

Le livre de première communion du Prince Impérial. — Selon les très-anciennes traditions de la Cour de France, ce livre est un manuscrit. Il a été commandé par l'impéra-

trice à M. La Roue, *paléocalligraphe* de la ville de Paris. M. La Roue, d'après son titre même, écrit *bien et archaïquement*. Mais, dans ce nouvel ouvrage, il a dû renoncer aux caractères anciens des Missels pour choisir une écriture lisible, élémentaire et suffisamment moderne.

M. La Roue n'a pas moins admis le style gothique dans la composition des ornements et des grandes lettres. Ce mélange ne peut être très-harmonieux, et les charmants motifs XVIIIe siècle eussent, ce nous semble, fourni une ornementation plus en rapport avec le texte du manuscrit. Au reste, ce livre est écrit sur papier, ce qui nous maintient encore dans des temps relativement modernes. L'exécution en a été patiente : les miniatures ont été peintes à la loupe avec un soin laborieux, et les ors mats, brillants ou pointillés, forment une gamme harmonieuse et savante.

Ce livre sera relié par madame Andrieux : maroquin du Levant bleu, croix en argent niellé sur les plats, tranches blanches semées de croix d'or, fermoirs en croix.

Les dernières ventes de tableaux.—Les tableaux flamands de M. Huybrechts, d'Anvers, ont été vendus le 4 avril. Voici les prix d'adjudication des principaux tableaux de cette collection choisie :

Jean Both, Site montagneux, 1,400 fr. — *J.-F. Beschey, le Repas des Dieux*, 1,525 fr. — *Van der Neer, l'Aube*, 8,700 fr. — *Rembrandt, Portrait d'un savant*, 8,700 fr. — *Ruysdael, Environs de Groningue*, 10,500 fr. — *Teniers, Corps de garde des Singes*, 2,200 fr. — *Wouvermans, la Halte*, 2,150. fr.

Les 26 tableaux de l'école moderne, vendus par M. Durand-Ruel, ont atteint des prix très-divers :

Decamps, Pâtre romain, 7,600 fr. — *Rousseau, Fin d'octobre*, 16,000 fr. — *Meissonier, Napoléon en* 1814, 23,800 fr. — *Gérome, Lupanar antique*, 10,000 fr.

La vente de l'atelier Clesinger, brusquement interrompue, attend une décision judiciaire pour se continuer. Les dessins et les tableaux ont été seuls vendus, et nous n'avons aucune adjudication importante à signaler. M. Clesinger est avant tout un sculpteur, et ses statues n'ont point encore été livrées aux enchères.

La nouvelle salle de lecture de la Bibliothèque impériale. — Ce mois d'avril verra ouvrir la nouvelle salle de lecture de la Bibliothèque impériale, à laquelle on travaille depuis quatre ans.

Cette salle est parfaitement carrée ; chacun de ses côtés mesure trente-six mètres. Elle est partagée en trois travées par des arcades à plein cintre de dix mètres d'ouverture. Les neuf coupoles de fer qui forment le plafond donnent à cette salle le caractère uniforme de l'architecture contemporaine ; mais la sécheresse du métal est tempérée par des guipures et des résilles d'un style élégant qui en déchirent les contours et en égayent la surface.

Les travailleurs, que le déménagement des livres a sensiblement contrariés, pourront s'asseoir devant quatorze tables de travail placées sur deux files parallèles.

Principaux prix d'adjudication des ventes de livres. — La vente des livres de M. V. Luzarche a eu lieu du 9 au 28 mars dernier. Nous mentionnons ici les principaux prix d'adjudication :

No 71. Horæ Beatæ Mariæ Virginis (mss. du XIIIe siècle), 710 fr.—80. Missale vetus (mss. du IXe au Xe siècle), 450 fr. — 81. Breviarium Lochense. *Tours*, 1536, in-8, 605 fr. — Augustini de Civitate Dei. *Venise*, 1475, in-fol., 225 fr. — 166. Les Confessions de saint

Augustin. 1716 (*Aux armes des Condé*), 225 fr. — Le Grand Ordinaire (exemplaire de Henri III), 480 fr. — Recueil de l'Histoire de l'Eglise, in-fol. (*Aux armes de de Thou*), 475 fr. — Description du pays de la Jansenie, mss. du XVIIe siècle, 450 fr. — 680. Légendaire, mss. du XIe au XIIIe siècle, in-fol., 460 fr. — 685. Vita S. Lamberti, etc., mss. du XIIe siècle, sur vélin, pet. in-fol., maroq., 350 fr.—737. Vie de M. Buisson, prêtre. *Rennes*, 1679, in-8, mar. rouge, fil. (*Aux armes de Innocent XI*), 300 fr. — Réflexions.... (par de La Rochefoucauld); 4e édit. *Paris, Cl. Barbin*, 1671, in-12, rel. mar. rouge (*Capé*), 270 fr. —1604. Tortorel et Perrissin, in-fol., v. br. (15 planch. sur bois et 25 sur cuivre), 800 fr.— 1606. Portraits en taille-douce. *Amsterdam, Michel Colin*, 1616, 2 tom. en 1 vol., in-4, 355 fr. — 1806. La Venerie de Jaques du Fouilloux. *Poitiers, par de Marnefz, s. d.* (1561), in-4, 280 fr. — 2244. Les Premières Œuvres de Philippe Desportes. *Robert Estienne*, 1573 (rel. du XVIe siècle), 901 fr. — 2247. Les Œuvres de Scévole de Sainte-Marthe. *Paris, Mamert Patisson*, 1579, in-4, rel. maroq. (*Lortic.*) *Exempl. avec signat. de l'auteur*, 360 fr. — 2515. Dante, Comedia. *Vinegia*, 1484, in-fol., maroq. (*Capé*), 274 fr. — 2894. Amadis de Gaule. *Venecia, J. Antonio de Sabia*, 1533, 4 tom. en 1 vol. in-fol., fig. sur bois, veau, tr. dor., 1025 fr. — 2953. Le Diable Boiteux. *Veuve Barbin*, 1707, in-12, rel. maroq. (*Lortic.*) *Edit. orig.*, 400 fr.

Vente Costa de Beauregard. — Il nous suffira d'indiquer, dans la vente Costa de Beauregard, faite par les soins de M. Potier, les articles suivants:

N° 160. Ordonnances des rois de France. 23 vol. *Exempl. de Louis-Philippe*, mar. rouge, 700 fr.—636. Gallia Christiana. 1715-85, 13 vol. in-fol., 670 fr.—687. Hélyot. Les Ordres monastiques. 1721, 8 vol. in-4, mar. rouge, 610 fr.

Citons dans son entier la classe intéressante des romans de chevalerie:

502. Les Conquêtes du grand Charlemagne, mss. du XVe siècle, 100 fr.—503. Chronique universelle, mss. de la fin du XIVe siècle (106 feuillets à 2 colonnes), 2,850 fr. — 504. L'histoire de très-noble.... prince Gérard, comte de Nevers. 1520, in-4 gothique, rel. par Duru, 4,050 fr. — 505. Gérard de Roussillon. 1346, in-4 goth., 610 fr. — 506. La Destruction de Jherusalem. *S. l. n. d.*, in-4 goth., 255 fr.

Vol d'estampes. — Voici un fait récent que donne l'*Amico del Popolo*, et qui enrichit d'un nouvel épisode l'histoire déjà trop longue du pillage des bibliothèques publiques:

Un volume d'une collection très-précieuse de gravures, dont un grand nombre du célèbre Albert Dürer, a disparu dernièrement.

Les gravures ont été tellement dispersées que, malgré les plus actives recherches, on n'a pu en retrouver qu'un petit nombre qui ont été saisies à Stuttgard.

La perte pécuniaire, la moindre assurément, est évaluée à 70,000 fr. Le timbre, garantie indélébile de la possession, a été une fois encore funeste aux œuvres d'art. L'un des voleurs qu'on a arrêtés a déclaré avoir brûlé, par prudence, les estampes timbrées de ce recueil.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante: F^e Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55

J. M. QUÉRARD

J.-M. QUÉRARD

Ce nom est synonyme du travail le plus opiniâtre et le plus persévérant, du dévouement le plus absolu à la science des livres. Nous n'avons pas besoin de retracer ici une vie qui n'offre, d'ailleurs, aucun incident fort remarquable. Quérard naquit à Rennes en 1796; ses parents n'avaient aucune fortune. Dès sa première enfance, un goût irrésistible le poussait vers le papier imprimé; il se fit commis libraire, et après avoir exercé quelque temps cette profession en province d'abord, à Paris ensuite, il se rendit à Vienne, comme employé dans une des plus importantes maisons de cette capitale. Il eut maintes fois l'occasion de se convaincre à quel point étaient imparfaits et défectueux les ouvrages de bibliographie qu'il était sans cesse dans l'obligation de consulter; ce fut alors qu'il conçut l'idée de dresser le catalogue complet et raisonné de *tous* les ouvrages écrits en langue française. La confiance, qui est le plus bel apanage de la jeunesse, et sa tenacité bretonne, lui firent regarder comme possible cette gigantesque entreprise. Il revint à Paris, et seul, inconnu, sans ressources, logeant dans quelque mansarde du pays latin, vivant avec une sobriété qui eût effrayé le plus mortifié des brahmines, enseveli dans les livres et dans les journaux littéraires, il se mit à l'œuvre. Il avait compris, d'ailleurs, qu'il fallait partager en divers tronçons l'œuvre co-

lossale dont il se chargeait. Il se borna d'abord aux ouvrages français publiés de 1700 à 1820; la fortune qui assiste parfois les audacieux lui procura un éditeur. Une des plus anciennes, des plus honorables maisons de Paris, un de ces noms qui rappellent toutes les brillantes traditions de savoir et de dévouement des Manuce et des Estienne, la maison Didot se chargea de cette publication. La *France littéraire* mit huit années environ à paraître, et forma dix volumes d'une impression compacte. Tous les travailleurs ont apprécié l'utilité de ce vaste répertoire qu'ils consultent sans cesse. Sans doute on pourrait y relever des lacunes et des erreurs, qu'une seconde édition aurait fait disparaître (1), mais ces tâches légères ne diminuent point le mérite de cette œuvre, qui en son genre n'avait point de modèles, et qui ne trouvera peut-être jamais d'imitateurs.

Le quinzième siècle, le seizième, le dix-septième devaient venir apporter leur contingent à la *France littéraire;* des notes innombrables avaient été réunies dans ce but, mais Quérard se laissa entraîner ailleurs; il formait sans cesse des projets nouveaux, donnant toujours la préférence à ceux qui exigeaient le plus de temps et de résolution; se livrant à de généreuses illusions, il se taillait une besogne qui eût exigé quatre siècles de persévérance et qui eût lassé une congrégation de bénédictins. On lui fit comprendre que tout n'est pas fait lorsque le manuscrit d'un ouvrage des plus importants est terminé : il faut imprimer, il faut vendre. Ces considérations, qui sont assez justes, déterminèrent Quérard à entreprendre la *France littéraire contemporaine*, l'inventaire des écrivains vivants et de leurs productions en tout genre. A mesure qu'il travaillait, son plan devenait plus large, et bientôt des notices biographiques très-étendues se succédèrent. Le terrain était brûlant; ajoutons que Quérard n'était pas d'humeur à éviter les difficultés que présente une semblable discussion. Les révélations indiscrètes peut-être, les petits méfaits dont certaines existences littéraires

1. Nous possédons l'exemplaire de la *France littéraire* sur lequel l'auteur a introduit bien des additions, bien des rectifications; il méditait une seconde édition, mais paraîtra-t-elle jamais? Nous avouons nos incertitudes à cet égard.

ne sont pas toujours exemptes, les palinodies devenues assez fréquentes de nos jours, les honneurs, les distinctions qui sont parfois le prix de l'intrigue et de la souplesse, tandis que le mérite est dédaigneusement laissé à l'écart : tout cela excitait sa bile d'honnête homme et d'écrivain indépendant. Il révéla, il rappela des faits qu'on aurait voulu laisser dans l'oubli le plus complet ; il se permit des médisances sans jamais, sciemment du moins, tomber dans la calomnie ; il s'attira des ennemis nombreux et acharnés. Il eut des procès, il se trouva engagé dans de tristes contestations judiciaires avec les nouveaux éditeurs de la *France littéraire contemporaine* (ce n'étaient plus MM. Didot) ; nous croyons même nous souvenir qu'il fut incarcéré, mais ces tribulations ne lassaient nullement le caractère de fer du bibliographe breton ; il se consolait des soucis, des persécutions que lui attirait un de ses ouvrages, en mettant aussitôt sous presse deux ou trois œuvres plus considérables.

C'est ainsi qu'il entreprit et qu'il acheva (ce qui ne lui arrivait pas toujours) les *Supercheries littéraires dévoilées*, cinq gros volumes qui dévoilent tant de plagiats, tant d'auteurs n'ayant pas toujours lu les livres qu'ils ont signés, et qui nomment les véritables pères d'une multitude d'œuvres écrites par des individus ayant pour se couvrir d'un masque des motifs plus ou moins fondés. Pour oser de pareilles révélations, il fallait l'énergie de Quérard et son inflexible amour de la vérité ; il fallait surtout cette connaissance intime et profonde des secrets de la littérature de nos jours, secrets que lui révélaient ses relations avec de nombreux écrivains et avec les libraires, sa vaste correspondance, son attention toujours éveillée, son instinct de fureteur, son habitude de prendre sans cesse des notes classées immédiatement avec un soin intelligent et minutieux.

Des divers écrits de Quérard, les *Supercheries dévoilées* est celui qui a obtenu le plus de succès ; l'édition est épuisée ; ce livre ne se recontre pas facilement, il se paye cher. L'auteur avait entrepris une édition nouvelle à laquelle il voulait donner des développements fort étendus ; un premier fascicule seul a paru : la mort a fait tomber la plume des mains de Quérard ; mais

les matériaux aussi nombreux qu'intéressants qu'il avait rassemblés ne seront point perdus ; nous avons tout lieu de croire que cette seconde édition est en ce moment l'objet de soins assidus et que sa publication sera prochainement entreprise.

Il n'a pas été donné à Quérard (et il n'y a point lieu d'en être surpris) de pouvoir mener à bonne fin quelques-uns des ouvrages qu'il avait commencés sans se demander s'il était humainement possible de les terminer. Un grand travail sur les anonymes et les polyonymes est demeuré au milieu de la première lettre de l'alphabet et n'a pas dépassé le mot *almanach* ; une publication gigantesque, l'*Encyclopédie du bibliothécaire*, est demeurée inédite et inachevée ; il n'en a paru que le prospectus ; dans la pensée de l'auteur, ce devait être un répertoire universel consacré à tous les hommes célèbres, à tous les pays ou villes du globe, à tous les objets dont s'occupe l'intelligence humaine. On comprend qu'un ouvrage de ce genre formerait à lui seul une bibliothèque considérable. En faisant l'acquisition des papiers de Quérard, nous avons trouvé de nombreuses et vastes caisses remplies de matériaux imprimés ou manuscrits qu'il avait rassemblés. L'*Encyclopédie* ne saurait être publiée, mais on pourrait en détacher quelques chapitres spéciaux, quelques monographies que les amis des bonnes études accueilleraient sans doute avec plaisir. C'est d'ailleurs ce que l'infatigable bibliographe avait compris, et il a inséré quelques extraits de son travail (notamment ce qui est relatif à l'infortunée Marie-Antoinette) dans un journal qu'il avait voulu créer et auquel, se conformant à un usage anglais peu admis en France, il avait donné son nom. Moins heureux que le *Frazer* et que le *Blackwood*, le *Quérard* n'eut qu'une existence éphémère ; mais les bibliophiles conservent avec soin et ne consultent jamais sans utilité les deux volumes dont il se compose.

Nous avons souvent (et bien d'autres aussi) visité Quérard dans les domiciles successifs qu'il occupa : passage Dauphine, quai Saint-Michel, rue des Grands-Augustins ; il ne s'éloignait jamais du quartier qui est le centre de la typographie et de la librairie parisiennes. Son logement modeste, son cabinet de travail étaient

encombrés de livres[1], remplis de brochures, inondés de journaux, tapissés de cartons renfermant les innombrables feuilles de papier sur lesquelles l'opiniâtre travailleur accumulait ses notes. Il accueillait volontiers tous ceux dont il connaissait le goût pour les études bibliographiques; bientôt la conversation s'animait; les anecdotes arrivaient en foule; un nom prononcé en amenait un autre, et chaque nom provoquait des détails piquants, des révélations qui n'étaient pas toujours flatteuses pour les individus mis en cause. Quérard connaissait à fond l'histoire intime, l'histoire qui ne s'écrit pas, de quiconque depuis quarante ans a tenu une plume en France; son humeur caustique s'épanchait librement, et la malice pétillait sur ses traits. Que de choses il disait sur les hommes en place, sur les membres de l'Institut, sur les journalistes, sur nos poëtes, petits ou grands, sur les femmes auteurs! Nous aimons à croire que dans toutes ces assertions il y avait bien des inexactitudes, et nous avons, dans l'intérêt de notre repos, chassé de notre mémoire ce que nous lui avons entendu raconter. Même en admettant que ce fût vrai, nous savons que le vrai blesse.

Dépourvu de toute souplesse, étranger à toute idée d'intrigue, usant ou abusant du franc-parler qui était pour lui un impérieux besoin, une habitude invétérée, Quérard ne fit rien pour capter les bonnes grâces des divers gouvernements qui se sont succédé. La Restauration, la monarchie de Juillet, la République, le second Empire, s'accordèrent sur un point, celui de ne l'appeler à aucune place, de ne lui confier aucun emploi. Il eût été au comble de ses vœux s'il avait été admis dans l'administration de quelque grande bibliothèque; et, certes, il eût été difficile de faire un choix plus rationnel; mais ce choix ne tomba jamais sur lui. Il vécut pauvre et mécontent, tourmenté de l'idée que son mérite

1. Quérard possédait beaucoup de livres, de journaux littéraires; il avait réuni une masse d'opuscules intéressants au point de vue qu'ils traitaient; mais c'était tous volumes de travail, consultés, ouverts, feuilletés, annotés sans cesse. Condition en général fort médiocre, reliures des plus modestes lorsque l'ouvrage était relié. Rien au monde ne ressemblait moins à la riche collection d'un autre bibliographe célèbre pour lequel la fortune avait eu des sourires qu'elle avait refusés à Quérard, et dont les livres viennent, il y a quelques jours, de s'élever, sous le feu des enchères, à des prix qui dépassent tout ce qu'ont présenté encore les fastes de la bibliomanie en France.

était méconnu. Irascible et passablement aigri, il attaqua parfois avec peu de ménagement ses confrères en bibliographie. Le gant fut relevé ; des polémiques s'engagèrent. Les querelles littéraires ne déplaisaient nullement au révélateur des *Supercheries*.

Devenu septuagénaire, Quérard jouissait d'une santé des plus robustes et semblait pouvoir compter encore sur une longue existence qu'il était bien résolu de consacrer aux plus rudes travaux. Une attaque de choléra vint le foudroyer à la fin de 1865. Il mourut la plume à la main, s'affaissant sur son bureau encombré d'épreuves et de pages manuscrites. Peu de temps avant sa mort, une distinction, émanant du pouvoir, était venue lui prouver que son mérite n'était pas ignoré dans les régions supérieures. Il reçut la décoration de la Légion d'honneur. Les souscriptions de quelques-uns de ses amis, les offrandes de divers bibliophiles, provoquées par l'initiative d'un libraire intelligent (M. Aubry), ont fourni les moyens de lui faire ériger un modeste tombeau. On sait du moins où reposent les cendres du plus laborieux des bibliographes français, nous dirions volontiers de tous les bibliographes du monde.

La mémoire de Quérard ne périra point, et le temps fera de plus en plus apprécier l'utilité de ses travaux. Malheureusement on ne connaîtra jamais tout ce qu'il a commencé, tout ce qu'il a accompli, tout ce qu'il a laissé inachevé; mais, indépendamment des volumes si nombreux et si forts de choses qu'il a mis au jour, nous espérons réussir à livrer à l'impression les résultats, sur certains points, de ses immenses recherches. Possesseur de ses papiers, nous avons voulu empêcher qu'ils ne fussent détruits peut-être, enfouis dans quelque asile obscur ou ignoré, transportés à l'étranger, en un mot perdus pour la science des livres, pour l'histoire littéraire. Les hommes de la trempe de Quérard sont bien rares ; cette abnégation, ce dévouement absolu à un travail de tous les instants, sans distraction, sans interruption, sans aucun souci de profit personnel, voilà un phénomène qu'on ne reverra pas de longtemps.

GUSTAVE BRUNET.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

§ III.

Collége. — La Moysade.

C'est au collége du Plessis, aujourd'hui succursale de la Sorbonne, que Jean-Baptiste Rousseau, né le 6 avril 1670 (1), dans la rue des Noyers, qu'on vient de supprimer comme tant d'autres, fut envoyé pour suivre les cours de l'Université. Il y entra de fort bonne heure, et en sortit avant d'atteindre sa seizième année, après avoir terminé d'une façon remarquable sa Rhétorique et sa Philosophie. A cette époque, l'enseignement public était moins coûteux qu'il ne l'est aujourd'hui : on n'avait pas encore imaginé la contribution universitaire. Un franc dix sols par trimestre, pour l'éclairage et les dégâts, voilà ce qu'on exigeait de la bourse des externes. Quant aux inscriptions du haut enseignement, la théologie, le droit et la médecine, elles étaient gratuites ; chacun des examens coûtait six livres, somme qui pourra sembler modeste, quand on la soumettra à des comparaisons contemporaines. Telles furent, jusqu'en 1789, les seules conditions mises au bienfait d'une éducation libérale.

Durant le cours de ses études, Rousseau se lia d'une amitié sérieuse avec le fils d'un libraire, nommé Aubouyn, qui devint plus tard doyen des substituts du Procureur général au Grand Conseil. Aubouyn resta le constant ami du poëte, et c'est lui qui, plus tard, communiqua à Titon du Tillet les rares détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Suffisamment lesté de grec et de latin, de philosophie, de rhétorique et de théologie, Rousseau sortit du collége assez mal préparé au choix d'une carrière, assez dédaigneux de tous les travaux qui pouvaient mener à la fortune, assez convaincu de son mérite personnel, enfin assez mauvais chrétien. C'est encore là le profit le plus clair que bien des enfants retirent de leurs études. Une

1. Lettres de Rousseau. V. p. 147, note. — Œuvres de Rousseau, édit. de 1722, p. IX.

pièce de vers irréligieux courait alors depuis plus de dix ans : on l'imprima souvent sous le nom de l'*Incrédule* ou l'*Impie;* mais dans le monde on la récitait sous celui de la *Moysade*, sans doute parce qu'au lieu de *Numa* le texte manuscrit portait le nom de *Moyse*. Cette pièce était alors composée de trente-deux vers : dans la suite, on y joignit un début de quarante-deux vers qui rappellent assez bien la manière de Saint-Evremont ou celle de l'abbé de Chaulieu.

C'était, dans les dernières années du XVIIe siècle, une sorte de mode parmi les jeunes gens d'affecter une impiété pour ainsi dire inoffensive, et qui se contentait de recommander le mépris de la vie future, sans joindre à cette disposition le moindre levain de haine contre ceux qui s'en rapportaient pour toutes les questions métaphysiques à la décision de l'Eglise. Age d'innocence et de paix, en comparaison de celui qui, sous la direction de Voltaire, devait bientôt prendre essor. Les ouvrages de Saint-Pavin sont remplis de morceaux pour le moins aussi impies que la *Moysade :* l'abbé de Chaulieu, alors le grand arbitre du bon ton, n'écrivait-il pas à la duchesse de Bouillon :

Aux pensers de la mort accoutume ton âme :
Hors son nom seulement, elle n'a rien d'affreux.
Détaches-en l'horreur du séjour ténébreux,
De Démons, d'Enfer et de flamme,
Qu'aura-t-elle de douloureux?
La mort est simplement le terme de la vie,
De peines ni de biens elle n'est point suivie...
Nous sortons sans effort des mains de la nature,
Par le même chemin retournons sur nos pas;
Et pourquoi s'aller faire une affreuse peinture
D'un mal qu'assurément on ne sent point là-bas?...

Puis, passant de là à l'éloge d'Epicure, l'aimable abbé reprenait :

Cet esprit élevé, qui dans sa noble ardeur
S'envola par-delà les murailles du monde,
Affranchit les mortels d'une indigne terreur,
Et le premier bannit de la machine ronde
Les dieux, le mensonge et l'erreur.

La *Moysade* est certainement moins hardie que cette épître, composée plus de vingt ans avant la mort de Louis XIV, et répétée à l'envi dans la petite cour du duc de Vendôme à Anet, et du Prieur de Vendôme au Temple. Quant à la *Moysade*, la critique, aujourd'hui si méticuleuse, a justifié le récit que Rousseau lui-même faisait en 1712 à M. du Lignon, un de ses amis, dans une lettre qui n'était pas destinée à voir le jour : « Ce qu'on ap-
« pelle *La Moysade*, c'est-à-dire un fragment de trente-quatre vers sur des
« rimes en *iques* et en *té*, n'est point de moi, et ne sauroit en être, puisque je
« n'avois pas treize ans quand on me les a appris. Je pourrois prouver que
« je les ai récités en 1686 à des gens qui sont encore en vie, et quoique ces

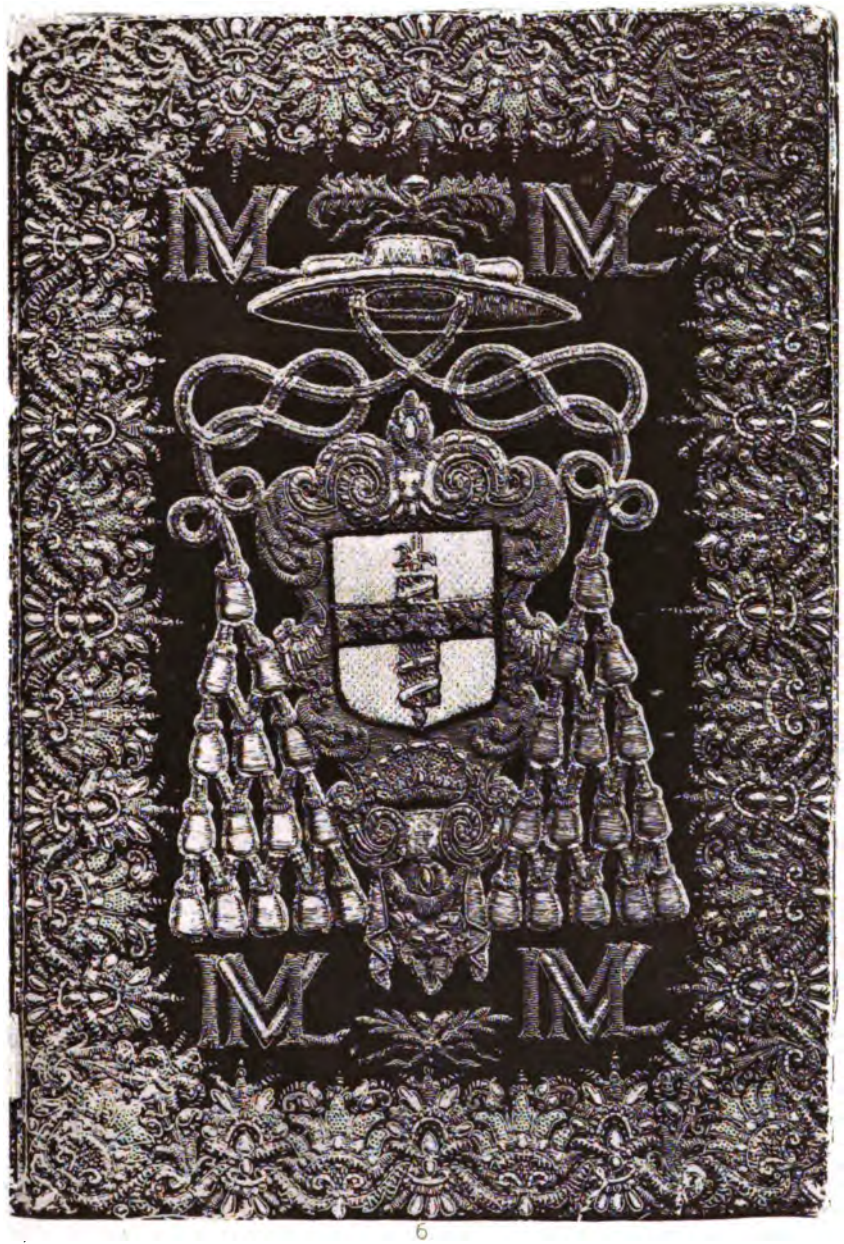

6

RELIURE AUX ARMES DU CARDINAL MAZARIN.

Imp^e Ch. Chardon aîné — Paris.

« vers soient assez prosaïques, ils sont néanmoins au-dessus de l'âge que j'a-
« vois en ce temps-là, où je n'étois pas même encore assez sage pour concevoir
« l'horreur qu'ils doivent inspirer. Un nommé Lourdet, qui étudioit en phi-
« losophie dans le même collége où je faisois ma rhétorique, me les donna. Il
« mourut quelques années après, et je prie Dieu de lui pardonner aussi bien
« qu'à moi le scandale que ce malheureux fragment a produit. » (Lett. IV, p. 202.)

Du reste, il ne faut pas non plus s'en rapporter aux modernes bibliographes et reconnaître avec eux, dans ce Lourdet, originaire de la ville de Reims, l'auteur de la *Moysade*. Le vrai coupable était plus vieux que Lourdet; car, remarquez-le bien, Rousseau ne l'accuse pas de l'avoir composée, et d'un autre côté, je lis le passage suivant dans le curieux recueil périodique de de Bar intitulé : *Babioles littéraires et critiques, en prose et en vers* (Hambourg, 1763, tome IV, page 42) : « Je ne pense jamais au sort du Pindare
« françois sans m'attendrir même en ce moment encore... Rousseau fut soup-
« çonné d'être l'auteur de l'horrible *Moysiade*. Rien de plus injuste. En
« 1736, le hasard me fit trouver, parmi les vieux papiers d'un comte de
« l'Empire, une lettre écrite de Paris, le 20 juillet 1680, au grand-père de ce
« comte. En cette lettre il est fait mention de la *Moysiade*, dont on promet
« une copie, s'il est un moyen d'en avoir à un prix raisonnable. Or, en 1680,
« Rousseau, né en 1669 (lisez 1670), étoit dans sa onzième année (lisez
« *dixième*). »

La pièce sent d'ailleurs, je le répète, l'école de Saint-Évremont; elle pourrait être sortie des petits appartements de la duchesse Mazarin. Par la suite on l'augmenta; aujourd'hui les rimes en *iques* et en *té* ne forment pas la moitié de ce triste poème que l'*Epître à Uranie* aurait fait entièrement oublier, sans le besoin qu'éprouvèrent les ennemis de Rousseau de contester ses sentiments religieux et de lui attribuer cette pièce, pour l'opposer aux Odes sacrées.

Mais enfin, on ne peut douter que Rousseau ne l'eût apprise et retenue complaisamment sur les bancs du collége. J'en suis fâché pour son goût, plus encore que pour la morale publique; car il n'est pas toujours aussi mauvais qu'on le pense de commencer la vie par une sorte de prévention contre les idées religieuses : l'expérience fait aisément raison, dans les esprits bien faits, de cette philosophie enfantine.

Les premières compositions de Jean-Baptiste se ressentirent des principes sucés au collége et dans la société qu'il ne tarda pas à fréquenter. La traduction de la Mandragore et ses épigrammes licencieuses apparaissent à l'aurore de sa vie littéraire. Dans un homme aussi jeune, à l'époque de la grande réputation des Contes de La Fontaine et de Vergier, était-ce une chose monstrueuse que la composition de ces épigrammes si finement aiguisées ? Et le XVIIIe siècle qui, répondant à l'appel de Voltaire, s'est pour ainsi dire levé en

masse contre ce libertin badinage et cette incrédulité passagère, ne rappelle-t-il pas un peu les *Animaux malades de la peste?*

J'ai rattaché l'histoire de la *Moysade* aux temps de collége de Jean-Baptiste Rousseau, parce qu'en admettant, contre l'opinion aujourd'hui parfaitement établie, qu'il en soit l'auteur, c'est à l'âge de quinze ou seize ans qu'il l'aurait composée. Le tort de l'avoir faite ou retenue serait donc une faute d'écolier et ne saurait justifier les accusations d'hypocrisie qu'on n'a cessé de fonder sur ce méchant ouvrage.

§ IV.

Séjour en Guyenne, — en Danemark. — Ode à Saint-Amant. — La Mandragore.

Nous devons supposer que Rousseau avait obtenu de grands succès au Collége, pour expliquer le nombre et le rang de ses premiers protecteurs. A peine échappé de la double année de rhétorique, nous voyons ce fils d'artisan obtenir un emploi près de Louis Bazin de Bezons, conseiller d'Etat, qui venait d'être nommé intendant de Bordeaux. Bezons, l'année suivante (1698), envoya à M. le Dauphin, sur la province de Guyenne, un mémoire que Boulainvilliers a fort maltraité. Nous ne savons si le jeune secrétaire y avait travaillé; mais par son aversion pour un travail suivi et surtout par les dispositions qui l'entraînaient vers la poésie, il était assurément capable de faire de la très-mauvaise besogne, dans le genre aujourd'hui décoré du nom demi-latin, demi-grec de *statistique.*

Il resta peu de temps à Bordeaux : son père, si nous en croyons un mémoire fourni au libraire Ribou pour l'édition de 1722, l'avait rappelé avec l'intention de le mettre à l'étude sérieuse du droit, et de lui acheter ensuite, soit un office de notaire, soit une charge judiciaire. Mais Rousseau témoignait pour les emplois de ce genre une aversion insurmontable : il faisait des vers, il lisait et relisait Marot et Saint-Gelais, il modelait son esprit, son caractère sur Despréaux, le grand et redouté critique. Nicolas Rousseau ne voyait pas sans mauvaise humeur les répugnances et les aspirations de son fils : et celui-ci, trop jeune pour lui opposer une résistance ouverte, put alors fort bien passer du cabinet de M. de Bezons à l'étude d'un procureur au Châtelet de Paris. Ainsi Voltaire devait commencer pour lasser plus réellement la patience d'un autre procureur, maître Alain. Nous n'avons, après tout, d'autre garant du séjour de Rousseau chez le procureur Gentil, que l'assertion de Voltaire, Voltaire qui n'a rien dit de l'année passée en Guyenne auprès de M. de Bezons. Or, dans tout ce qui touche à Rousseau, on verra que le témoignage de Voltaire est de faible autorité. Il nous dit que M. Arouet, son père, alors receveur des épices, ayant bien voulu s'intéresser au jeune

Jean-Baptiste, l'avait fait recevoir dans l'étude d'un procureur nommé Gentil. Puisque nous avons vu (1) comment Rousseau avait raconté sa première entrevue avec le jeune lauréat de Louis-le-Grand, nous dirons comment Voltaire, à son tour, a contrôlé ce récit dans une lettre adressée le 20 septembre 1736 à *MM. les Auteurs de la Bibliothèque françoise:*

« Il (Rousseau) commence par dire que des dames de sa connoissance le « menèrent un jour au collége des Jésuites où j'étois pensionnaire, et qu'il fut « curieux de m'y voir, parce que j'y avois remporté quelques prix. Mais il auroit « dû ajouter qu'il *me fit cette visite* parce que son père avoit chaussé le mien « pendant vingt ans, et que mon père avoit pris soin de le placer chez un pro- « cureur où il eût été à souhaiter qu'il eût demeuré, mais dont il fut chassé « pour avoir désavoué sa naissance. Il pouvoit ajouter encore que mon père, « tous mes parents et ceux sous qui j'étudiois me défendirent alors de le voir, « et que telle étoit alors sa réputation, que quand un écolier faisoit une « faute d'un certain genre, on lui disoit: *Vous serez un vrai Rousseau.* Je ne « sais pourquoi il dit que ma physionomie lui déplut (2). C'est apparemment « parce que j'ai des cheveux bruns, et que je n'ai pas la bouche de travers. »

Nous reconnaissons ici les habitudes de Voltaire en fait d'injures et d'invectives. De ces lignes il ne faut donc rien conclure. Au moins avons-nous peine à admettre sur ce témoignage que Rousseau, à l'âge de 40 ans, ait cru devoir une visite au jeune Arouet, parce que Nicolas Rousseau avait, pendant vingt ans, chaussé Me Arouet père, et parce que celui-ci l'avait fait entrer chez un procureur qui n'avait pas tardé à le mettre dehors.

Le récit ne devient pas plus authentique pour avoir été rappelé deux ans plus tard par le même Voltaire, dans un affreux libelle intitulé : *Vie de Rousseau*, répandu sous le voile de l'anonyme, afin de laisser à l'auteur des coudées plus franches. « Le père de Rousseau, y dit-on, par une destinée assez « singulière, chaussoit depuis longtemps M. Arouet, *Trésorier* de la Cham- « bre des Comptes, père de celui qui a été depuis si célèbre dans le monde « sous le nom de Voltaire. Le sieur Arouet se chargea de placer le jeune « Rousseau chez un procureur nommé Gentil. Un jour, son *maître* (le pro- « cureur) lui ayant *ordonné* d'aller porter des papiers chez un conseiller du « Parlement, le petit Rousseau dit à ce conseiller, avec la vanité d'un jeune « homme : *M. Gentil, mon ami, m'a prié, Monsieur, de vous rendre ce pa- « pier en passant dans votre quartier.* Le Conseiller étant venu le jour même « chez le procureur, et voyant ce jeune homme dans les fonctions de son em- « ploi, avertit le maître de la petite vanité du clerc; le procureur *battit* son « clerc, lequel sortit et renonça à la pratique. » Remarquez que cette version est la seconde, celle qui doit sembler par conséquent la plus exacte. Rousseau n'aurait donc pas été chassé, mais seulement battu (à l'âge de dix-neuf ans), non

1. Premier numéro du *Bibliophile*, p. 20.
2. Ce n'est pas là précisément ce qu'avait dit Rousseau.

pour avoir renié ses parents, mais pour s'être vanté, lui précédemment secrétaire d'un intendant de Guyenne, d'être l'ami d'un procureur. Mais pourquoi eût-il à cet âge rougi d'être clerc de procureur? Quel besoin de se donner, près d'un conseiller au Parlement, pour l'ami de M. Gentil? Comment, enfin, pour une telle niaiserie aurait-il été *battu?* Rien ici ne supporte la discussion et ne fait honneur à l'imagination du grand écrivain qui s'abaissait à de pareilles calomnies contre un illustre proscrit alors sexagénaire, qui ne pouvait, et on le devinait, s'abaisser à répondre. D'ailleurs, en fait de représailles et d'inventions outrageantes, Rousseau n'était pas de force à lutter contre Voltaire. La supériorité de Voltaire, principalement dans ce genre, était si bien établie et si justement motivée, que, s'il vivait encore, il y aurait à nous un grand courage à prendre, comme nous le faisons aujourd'hui, la défense d'une de ses victimes.

Ainsi, l'entrée de Rousseau chez le procureur Gentil n'est rien moins que prouvée. Ce qui l'est mieux, c'est que, fort peu de temps après son retour de Languedoc, M. Husson de Bonrepos, nommé pour résider auprès du roi de Danemark, emmena notre poëte avec lui, soit en qualité de secrétaire, soit avec le seul titre peu obligatoire d'attaché à la maison de l'ambassadeur. Il recevait sans doute quelques appointements, ou son père fournissait à son entretien. Dans ce dernier cas, on doit croire qu'il ne lui savait pas trop mauvais gré d'avoir abandonné la chicane et le droit pour la diplomatie.

Ici, Voltaire, qui n'a rien dit de ce voyage de Rousseau en Danemark, a jugé à propos de nous parler de deux aventures qui auraient fait suite à celle du procureur. En sortant de chez M. Gentil, Rousseau serait entré chez M. de Tallart, ambassadeur en Angleterre, en qualité de *simple copiste, à cause de sa bonne écriture.* Mais ayant eu l'imprudence de faire une épigramme contre M. de Tallart, « il auroit été chassé de cette maison. » Nous n'avons aucun garant de ce fait. Gacon et Lenglet ne l'avaient pas connu, puisqu'ils n'en disent rien dans leurs libelles : nous savons seulement que Rousseau avait une assez mauvaise écriture.

« Immédiatement après, ajoute Voltaire, il fut *domestique* chez un évêque « de Viviers. Ce fut là qu'il composa la *Moysade*, qui le fit chasser ignomi- « nieusement par l'évêque. » Nous le savons, et Voltaire le savait aussi bien que nous, la *Moysade*, qui soulevait l'indignation de l'auteur de l'*Epître à Uranie*, n'était pas de notre poëte : la pièce ne fut donc pas l'occasion de sa disgrâce auprès de cet évêque de Viviers qu'on ne nomme même pas.

Revenons à la vie réelle de J.-B. Rousseau. C'était déjà sa réputation naissante d'homme d'esprit et de talent qui l'avait recommandé à l'intérêt, à l'estime de M. Husson de Bonrepos, avec lequel il ne cessa plus d'être en bonnes relations. A peine âgé de vingt ans, il avait envoyé une ode au concours des Jeux floraux et lancé quelques-unes de ces épigrammes qui devaient, avec l'estime des gens d'esprit, lui attirer la jalousie des gens de lettres et lui mé-

riter la haine des gens ridicules. En 1692, il traduisit la *Mandragore,* excellente comédie de Machiavel, dans un style élégant et vigoureux. Dans cette comédie, dont le sujet est connu de tout le monde, on reconnaît beaucoup d'expressions plaisantes, cent fois renouvelées, déjà vieilles peut-être au temps de Machiavel. Ainsi, dès la première scène, Léandre dit à son valet : « Tu m'as bien ouï dire une centaine de fois, et il n'y aura pas grand mal « quand je te le redirai pour la cent-et-unième, etc. » La donnée de *la Mandragore*, et surtout le personnage de frère Timothée, ont peut-être servi à aiguiser les traits que Rousseau se plaisait alors à décocher sur les moines, dans ses épigrammes les plus hardies.

Sa première ode avait été dédiée non pas à quelque grand seigneur dont il eût sollicité le patronage, mais à l'ancien poëte Saint-Amant dont il estimait le style et la versification habile. Saint-Amant mérite en effet de tenir une place assez honorable parmi les poëtes du grand siècle. Ses odes ont une grâce particulière qui charmait alors Rousseau, et qu'il essaya de rappeler dans ce premier ouvrage avec assez de bonheur, comme on en pourra juger par la deuxième strophe :

Ennuyés de tant de liqueurs,
De vins fumeux, de bonne chère,
Désormais plus sobres buveurs,
Nous soupirons après l'eau claire.
Beau ruisseau, sur tes bords assis,
Je viens de mes sens obscurcis
Dissiper la vapeur impure;
Loin d'ici tout page ou valet,
Ma main sera mon gobelet;
Rien n'est égal à la nature.

Il partit de Paris avec le nouvel ambassadeur, et dans la même position qu'un autre jeune homme, François Bourdelin, fils d'un médecin membre de l'Académie des sciences, et qui devait se faire plus tard un nom dans l'érudition. Le caractère des deux attachés présentait un parfait contraste : Bourdelin, faible de complexion, pâle, inquiet, grand amateur de curiosités ; Rousseau, vif, enjoué, mordant; fait pour être craint et recherché par la promptitude de ses réparties et l'urbanité naturelle de sa conversation. Autant celui-ci aimait le monde, autant l'autre le redoutait. Rousseau dit un jour de son ami « qu'il avait l'air d'une âme en peine; » le mot fit fortune, et c'est aujourd'hui un lieu commun de conversation.

Ils ne furent pas longtemps à Copenhague sans tomber d'accord au moins sur un point : c'était de regagner la France. On ne songea pas à les retenir de force, et dès qu'ils furent rentrés à Paris, Bourdelin se mit à l'étude des médailles, Rousseau à celle du théâtre. Les deux diplomates avortés se perdirent longtemps de vue, pour se retrouver dix ans plus tard sur le seuil de l'Académie des inscriptions.

PAULIN PARIS.

La suite à un prochain numéro.)

LES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

RELIURES ANCIENNES.

Nous profitons du bon vouloir de l'éditeur du *Bibliophile illustré*, pour donner au public un spécimen des reliures les plus remarquables conservées à la Bibliothèque Mazarine.

L'image fidèle de l'objet que l'on admire vaut mieux que toutes les descriptions possibles, quelque bien faites qu'elles soient. Grâce à la photogravure, on peut aujourd'hui remplacer par des reproductions d'une exactitude mathématique des indications plus ou moins claires et précises. Nous n'ajouterons donc rien aux planches que nous donnons aujourd'hui, si ce n'est une indication bibliographique du livre relié, et quelques renseignements propres à faire connaître son origine et sa valeur.

N. 8.

Ce volume, de 22 cent. 5 millim. de largeur sur 34 cent. 3 millim. de hauteur, est surtout intéressant en ce qu'il offre un spécimen curieux de reliure du milieu du XVIe siècle. Le grand personnage pour qui cette reliure a été exécutée a dû s'adresser naturellement à l'un des artistes alors à la mode. On pourrait bien critiquer quelques motifs de décoration, mais l'ensemble est agréable et les enroulements de diverses couleurs : blanc, bleu, vert, gris perle et rouge, qui se détachent du fond fauve du maroquin sont dessinés avec art. La photographie n'a pu faire ressortir les alerions d'azur qui sont peints sur les armes du duc de Montmorency.

Le volume est intitulé :

TIERS LIVRE
DE LA FLEUR ET MER DES HY-
stoires plus celebres et memorables advenues tât en
l'Asie et Affricque qu'en l'Europpe, nouuelle-
ment recuillies et ordonnées selon la pro-
gression des têps et années, par Iehan
le Gêdre Aurelianoys, Mathema-
ticien, cômençant en l'an mil
cinq cens trente et cinq, et
continuant iusques en
l'an mil cinq cens
cinquante
et ung.
Avec privilege pour six ans.

On lit à la fin du feuillet lxxxiij :

Imprimé à Paris par Iehan Real, imprimeur, demourant en la
rue du meurier, et fut acheué le vingtiesme iour de
decembre mil cinq cens cinquante.

N. 9.

Ce volume, de 20 cent. 6 millim. de hauteur sur 14 cent. 6 millim. de largeur, a appartenu au roi Louis XII. La reliure est assez grossière, mais n'en est pas moins curieuse. Elle est en cuir. Les mouchetures d'hermine et les porcs-épics indiquent que le roi était alors le mari d'Anne de Bretagne.

Si la reliure est précieuse, ce qu'elle renferme ne l'est pas moins. Les trois ouvrages qui composent ce volume sont en effet très-rares et très-intéressants. Le premier contient les opuscules de Tissard. Jamais dans les livres imprimés à Paris on n'avait employé, avant celui-ci, des caractères hébraïques. Le second est la Grammaire de Chrysoloras, et le troisième, intitulé : *Alphabetum græcum*, est le premier livre grec imprimé à Paris avec date.

Brunet ayant donné aux articles *Alphabetum græcum*, *Chrysoloras* et *Tissard* des notices suffisantes pour faire apprécier la valeur de ces différents ouvrages, je renvoie au *Manuel du Libraire* les lecteurs désireux d'en savoir davantage.

N. 7.

Ce volume, sorti probablement de l'atelier de Le Gascon, est sans contredit le plus beau et le plus admirable spécimen de reliure que possède la Bibliothèque Mazarine. C'est un in-4° de 18 cent. de largeur sur 24 cent. 3 millim. de hauteur. La tranche est dorée, avec des fleurs peintes en rouge et en vert. La photogravure ne peut donner qu'une idée fort imparfaite de cette reliure, dont le fond en maroquin rouge est relevé par des médaillons en maroquin de couleurs différentes, vert olive, jaune citron et brun rouge.

L'ouvrage qui a l'insigne honneur d'être ainsi revêtu est intitulé :

Officium
Beatæ Mariæ
Virginis
Pii V. Pont. Max. iussu editum.
Nunc pluribus quam hactenus umquam
figuris æneis illustratum.
Antuerpiæ
ex officina plantiniana
apud Balthasarem Moretum, et viduam
Romani Moreti, et Jo. Meursium.
M. DC. XXII.

Toutes les gravures sont avant la lettre.

N. 6.

Ce volume est recouvert en velours cramoisi brodé d'or et d'argent, aux armes du cardinal Mazarin, avec les lettres I. V. L. M. en monogramme. Cette belle reliure avait été faite par ordre de Charles de Cossé de Brissac, pour couvrir une thèse que ce gentilhomme avait dédiée au cardinal, et qu'il défendit aux écoles Saint-Thomas, chez les Frères Prêcheurs de la rue Saint-Jacques, au mois de décembre 1647. Cette thèse est ornée d'un magnifique portrait du cardinal Mazarin tiré sur soie blanche.

N. 10.

Ce volume, de 33 cent. 8 mill. de hauteur sur 22 cent. 3 millim. de largeur, est en cuir noir. Son aspect sévère est relevé par des enroulements en cuir rouge, jaune et vert qui forment l'encadrement. La photogravure marque parfaitement le morceau rapporté en cuir jaune sur lequel on a gravé les armes royales. Le titre de ce volume est :

FL. VEGETII
RENATI VIRI
illustris de re militari libri quatuor
SEXTI IVLII FRONTINI
viri consularis de Strategematis libri totidem.
ÆLIANI de instruendis Aciebus liber unus.
MODESTI de vocabulis rei militaris liber item unus.
Item picturæ bellicæ CXX passim Vegetio adiectæ. Collata sunt omnia ad antiquos codices, maxime BVDÆI, quod testabitur Ælianus.
Lutetiæ apud Christianum Wechelum, sub scuto Basiliensi.
Anno M. D. XXXII. decimo kalendas Septembres.

H. COCHERIS.

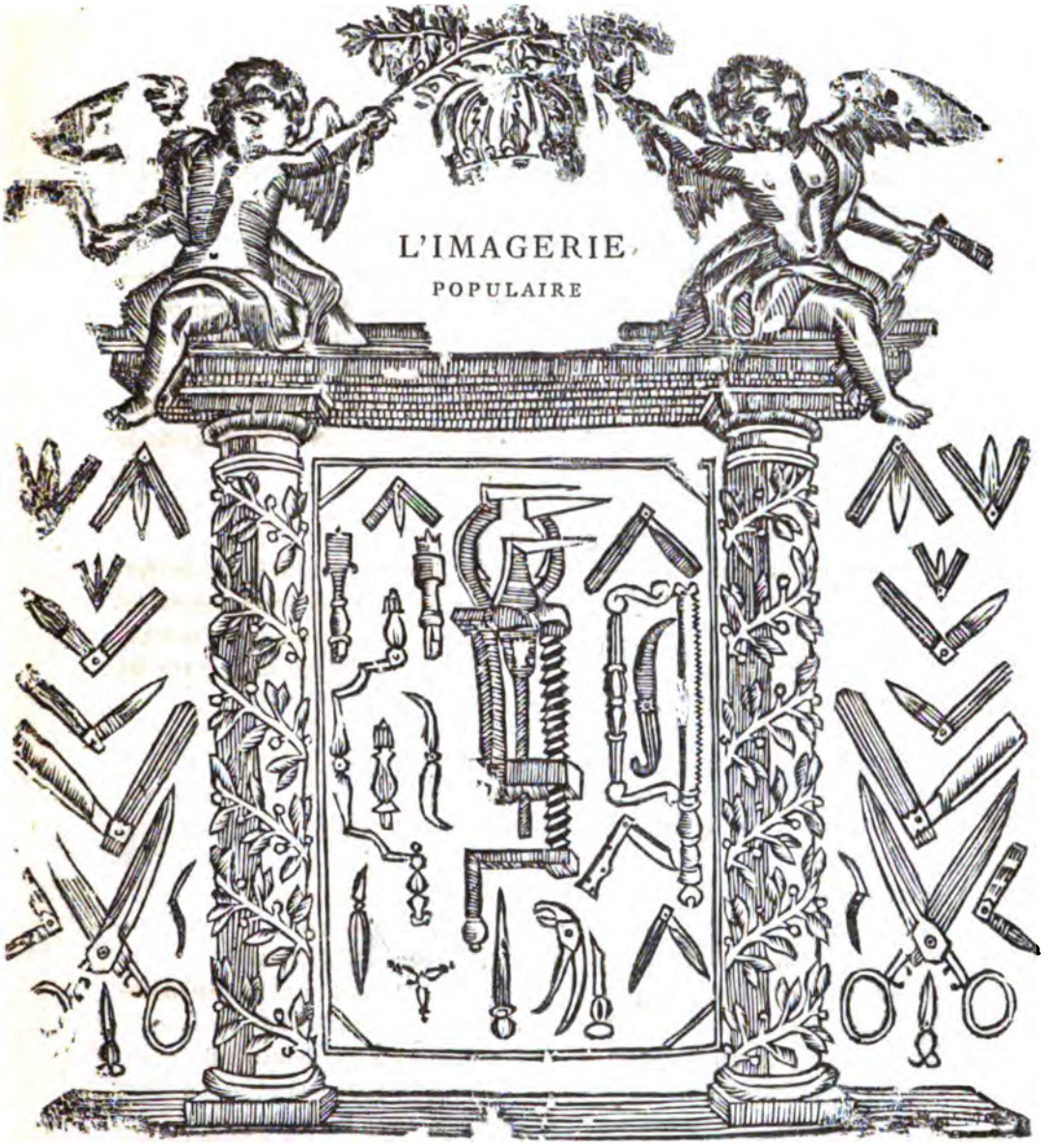

CRÉDIT EST MORT,

LES MAUVAIS PAYEURS L'ONT TUÉ.

I

Quoiqu'il semble médiocrement important de rechercher les origines d'une image populaire, j'ai été souvent tenté de pousser ces études à fond, encouragé par quelques esprits sympathiques qui m'invitaient à décrire ces sentiers plus étroits qu'on ne se l'imagine.

Entre toutes les images significatives par la popularité et

la succession de variantes qu'elles ont inspirées aux graveurs sur bois, *Crédit est mort* doit occuper une des premières places.

Les hommes de la génération qui flotte entre quarante et cinquante ans n'ont pu soustraire leurs yeux aux voyantes colorations de monsieur Crédit mis traîtreusement à mort par de mauvais payeurs. Et déjà, quoique sous le gouvernement constitutionnel le fameux mot : *Enrichissez-vous !* eut été prononcé, l'oie magistrale qui gravement s'avance tenant une bourse dans son bec avec la légende : *Mon oie fait tout*, semblait le cri d'une autre époque.

Sentiments identiques, symbolisation archaïque.

Toutefois, ce peintre, ce musicien, ce maître d'armes qui tuaient si méchamment l'infortuné Crédit, devaient, je le crois, leur origine facétieuse à un événement plus important en matière de finances.

Crédit est un mot grave dans les sociétés, plus grave encore en politique.

Je m'imaginai que *Crédit est mort* avait pris naissance dans une de ces crises gouvernementales où le bourgeois inquiet ferme sa bourse et achève de miner un trône qu'il lui tarde de voir occuper par un nouveau souverain.

Ne découvrant rien à ce sujet, je prenais des notes à l'occasion.

Dans la fameuse estampe représentant le cabaret de Ramponneau, au milieu des dessins plaisants qui couvrent les murs, entre Bacchus sur son tonneau et M. Prêt-à-boire qui s'écrie : *J'ai soif*, on remarque le portrait d'un homme mélancolique au-dessous duquel est charbonné : *Crédit est mort*, tandis qu'à côté l'oie hiératique des temps modernes s'avance en s'écriant : *Monnoye fait tout*.

Monnoye fait tout est un calembourg de la race des jeux de mots que se plaisaient à fabriquer les conteurs de la Renaissance. Ce calembourg se retrouve sur d'anciennes enseignes. On voit encore près des piliers des halles, dit M. Jaime (*Musée de la Caricature*, 1838), une enseigne de cordonnier : *Prenez tous mes souliers et laissez là mon oye*. Le peuple garde longtemps ses plaisanteries, et il les inscrit sur des objets de nature si diverse qu'il est rare qu'elles échappent aux minutieuses recherches des archéologues. J'écris ces lignes en face de deux immenses brocs de faïence dont le premier porte sur sa panse, en *augustales :*

Le dernier Entré
La Canne en Main
Doit Verser Dv Vin.

Sur le second broc on lit :

Monnois Fait Tout.

Cette épigraphie céramique ne démontre-t-elle pas que les deux énormes pichets étaient en usage dans le compagnonnage. Le dernier entré, *la canne en main*, semble le prouver. Peut-être ces brocs se trouvaient-ils sur la table de quelque *mère* de compagnons, pour désaltérer une bande d'ouvriers qui traversaient le pays; en tous cas, l'inscription témoignant de la suprême

importance de l'argent se trouvait inscrite en plus d'un endroit et particulièrement chez les cabaretiers. Un marchand-graveur du quai de la Mégisserie, Jacques Lagniet, a religieusement recueilli dans son *Recueil des plus illustres proverbes* (Paris, 1637, in-4) quelques-unes des facéties qui amusaient le peuple du temps de Molière.

La planche 15 du livre 1er de son Recueil représente un groupe d'hommes causant sur une place publique près d'un monument où est étendue une figure dans son linceul ; près de là un homme prie et deux autres versent des larmes. Sous le monument est écrit en gros caractères :

CRÉDIT EST MORT.

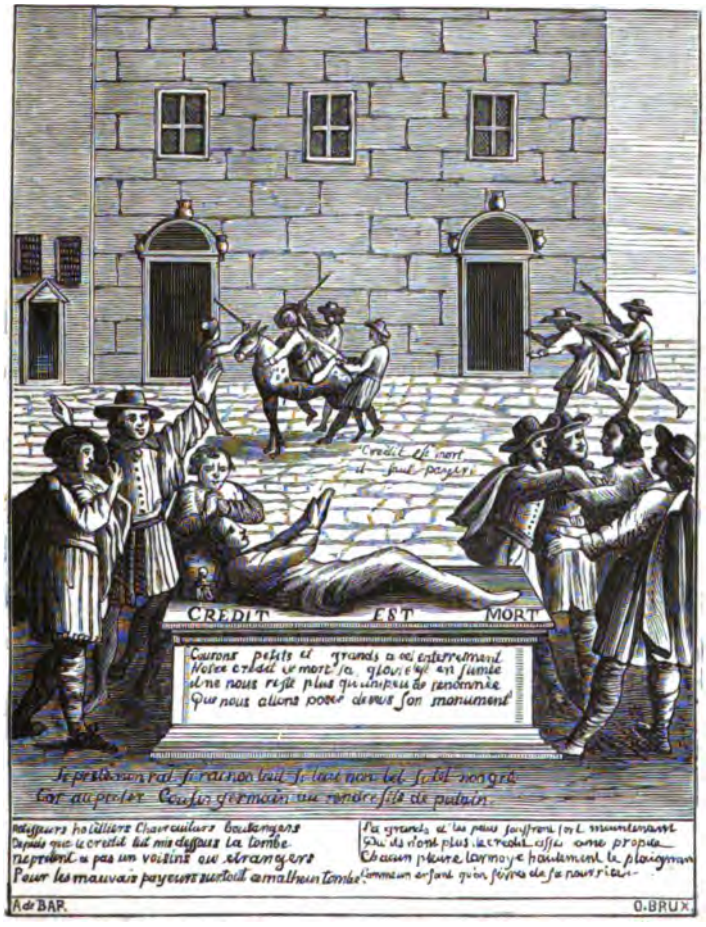

Et au dessous, comme épitaphe :

Courons petits et grands à cet enterrement ;
Nostre crédit est mort, sa gloire est en fumée.

Il ne nous reste plus qu'un peu de renommée
Que nous allons poser dessus son monument.

Tel est le sujet principal. Dans le haut de la planche, en face d'un bâtiment près duquel est dressée une sorte de guérite (ce bâtiment carré et sans ornement serait-il une prison ?), on voit un homme à cheval poursuivi et arrêté par des archers armés qui cherchent à le désarçonner, et sur les pavés de la place publique se lisent ces paroles :

Crédit est mort
Il faut payer.

La gravure est de plus illustrée de deux vers qui ont un double caractère, l'un facétieux, l'autre proverbial :

Si prete non rant si rant non tout si tout non tel si tel non gré
Car a prester cousin germain, au rendre fils de putain.

La légende au bas est plus précise :

Rotisseurs, Hosteliers, Chaircuitiers, Boulengers,
Depuis que le Crédit fut mis dessous la tombe,
Ne prestent à pas un voisins ou estrangers,
Pour les mauuais payeurs sur tout ce malheur tombe.
Les grands et les petits souffrent fort maintenant
Qu'ils n'ont plus de Crédit l'assistance propice.
Chacun pleure et larmoye, hautement se plaignant
Comme un enfant qu'on seure de sa nourice.

Cette légende pourrait avoir trait à un événement politique, ce qui n'empêchait pas les d'*Argent-Court* du temps de se plaindre que le coucher et la nourriture leur fussent désormais inabordables.

De mauvais payeurs ont ruiné le crédit chez les fournisseurs de diverses espèces ; ceux-ci, pour l'empêcher de revenir, l'ont enfermé dans une tombe, et rien ne paraissait devoir éclairer la question, lorsque M. Rathery voulut bien me communiquer une note à ce sujet :

« Voici, disait-il, un document qui permet de faire remonter la légende à une époque notablement antérieure. Je le trouve dans un ouvrage de François Sweert, écrivain anversois, qui mourut en 1629 : *Epitaphia joco-seria, latina, gallica,* etc. (Cologne, 1623, in-8.) Dans la partie consacrée à la France, au milieu d'épitaphes et inscriptions recueillies principalement dans les villes du Nord, telles qu'Arras, Amiens, Valenciennes, etc., et dont la plupart se rapportent à des personnages et à des faits historiques, on en rencontre d'autres qui sont de véritables pièces satiriques affectant la forme d'épitaphes. »

Et l'érudit bibliothécaire donnait une copie des deux pièces suivantes :

DE PICOTIN CRÉDIT.

Cy gist et repose à l'envers
Crédit avec son bonnet pers,

Qui avoit toutes ses richesses
Dedans un grand sac de promesses.
Cy gist Crédit qui rien n'avoit
Que ce qu'un chascun luy donnoit;
Qui pour quelque chose promise
Eust vendu jusqu'à sa chemise.
Crédit vendoit jusqu'à la paille
Sans recevoir denier ne maille,
Et pource qu'il beuvoit souvent,
Eust un coup d'espée en beuvant,
Et, dict-on, qu'il reçut la playe
Du Capitaine Male-paye.
Or, un peu avant que mourir,
Il luy souvint de requérir
Qu'on donnast à garder son âme
Au cousin germain de sa femme.

TÉTRASTIQUE.

L'autre jour un homme me dict
Qu'on avoit enterré CRÉDIT.
CRÉDIT est mort, n'en parlons plus.
Qui n'a d'argent, n'a crédit plus.

« Ainsi donc, l'allégorie de *Crédit*, tué d'un coup d'épée en buvant, existait certainement dès les premières années du XVIIe siècle; et elle était très-probablement plus ancienne. Remarquez, en effet, ce capitaine *Malepaye*, qui figure encore dans notre épitaphe comme meurtrier de CRÉDIT, et qui est remplacé, dans les reproductions modernes, par cette plate traduction : *les mauvais payeurs*. Ce personnage villonesque n'autorise-t-il pas à faire remonter au moins jusqu'au XVe siècle la vieille légende de *Crédit est mort?* »

M. Rathery, plein d'indulgence pour mes modestes travaux, ajoutait :

« M. Champfleury, qui comprend si bien l'intérêt de ces recherches sur l'art et la littérature populaires, parviendra, nous n'en doutons pas, à compléter l'histoire de *Crédit*, comme il l'a fait pour celle du *Bonhomme Misère*. »

Le savant M. Rathery avait un peu trop compté sur mon ardeur en ces matières.

Tout ce que je peux ajouter à l'heure actuelle est l'indication d'une gravure populaire de *la Chasse à mon oye*, tirée d'un almanach de 1679[1]; mais cette image a été tellement fatiguée par de longs services, qu'elle aurait besoin de l'interprétation d'un dessinateur archéologue pour être mise sous les yeux du public. Le peu qu'on y découvre donne l'idée de divers personnages faisant des amabilités à l'oie pour l'attirer à eux.

1. *Recueil d'Almanachs pour l'an* 1679, *Présenté au Roy par la Veufve Damien Foucault, Imprimeur et Libraire ordinaire de Sa Majesté.*

Une courte notice et une pièce de poésie sont jointes à l'image. Alchimistes, droguistes, docteurs, marchands, courent après la fortune :

Pour posséder cette mon Oye
L'on met et corps et âme en proye.

Tel est, à peu de chose près, le thème développé par le poète en une quinzaine de couplets, dont je fais grâce au lecteur. La conclusion doit suffire.

Mon Oye pour quoi t'enfuis-tu?
Trop de gens font de moi leur proye.
Si on aimoit bien la Vertu,
On n'aimeroit pas tant mon Oye.

II

Il reste à montrer la popularité que donna Pellerin d'Epinal à l'image de *Crédit est mort* sous la Restauration, et la nombreuse famille d'estampes qui offrent quelque parenté avec la légende primitive.

Ce fut évidemment un enseignement à l'usage des mauvaises payes et surtout des *artistes* que le peuple associait naïvement dans la représentation d'un musicien, d'un maître d'armes et d'un peintre, au milieu desquels manque, chose bizarre, un poète. Un archet, un fleuret, un appui-mains étaient primitivement les instruments du crime qui servaient à faire passer Crédit de vie à trépas. Les dessinateurs d'Epinal introduisirent plus tard dans le drame un gourmand, serviette au cou, qui, se lamentant, semblait se demander comment il dînerait demain, la maison de monsieur Crédit étant fermée. Une figure des derniers plans avait une autre importance, celle d'un rémouleur, qui, tout en faisant tourner sa roue, riait du drame et n'admettait pas que la morale de *mon oie fait tout* fut la seule et véritable morale.

Ce gagne-petit, personnifiant le travail, une des plus ingénieuses inventions de l'imagerie populaire, témoigne des sentiments de l'ancienne France : travailler beaucoup, gagner peu, vivre content de son sort. En ce sens, la représentation de *Crédit est mort* est d'accord avec l'admirable légende du *Bonhomme Misère*.

Une autre image d'Epinal, plus directement enseignante encore, fut une des dernières représentations du drame, semblable à ceux des théâtres modernes qui essaient de perpétuer un succès par l'adjonction de décors, de costumes, de trucs et de ballets. L'estampe dès lors offrit deux tableaux distincts sur la même feuille : le premier sujet consacré à l'action légendaire de *Crédit* assassiné par les mauvais payeurs ; l'autre représentant deux débiteurs conduits par la gendarmerie à la prison pour dettes, tandis qu'un troisième sonne à la porte d'un hôpital voisin et qu'un autre en guenilles s'en va mendiant.

Morale un peu vulgaire, le charme des anciennes gravures populaires étant de laisser assez de vague dans la représentation pour donner à travailler aux esprits naïfs.

A cette mesquine moralité, qui ne cache plus son enseignement sous les colorations de figures plaisantes, je préfère l'*Horloge de Crédit*, une estampe proche parente de *Crédit est mort.*

— *Donnera-t-on quelque chose à crédit?* demandent un grenadier, un bûcheron, un hallebardier, un pèlerin.

— *Quand le coq chantera, crédit on donnera*, répond la légende.

Perché en haut d'un monument sur la façade duquel une horloge est gravée, le coq ne paraît pas soucieux de faire entendre sa voix.

Alors chacun des personnages lui adresse la parole en vers.

D'abord le grenadier :

En attendant l'heure d'entrer.
Je fume ma pipe ;
Si le coq ne veut pas chanter,
Je lui coupe les tripes [1].

Le bûcheron s'écrie :

Si l'aiguille n'avance pas,
Tout-à-l'heure je me fâche.
Et si le coq ne chante pas,
Je le tue à coups de hache.

Avec moins d'irritation un pauvre hallebardier présente sa requête :

Je suis un pauvre sergent,
Toujours sans argent.
L'aiguille ne veut pas avancer
Et le coq ne veut pas chanter.

Le pèlerin compense par son humilité l'arrogance du coupeur de tripes :

Moi qui reviens *lasse* (sic)
D'un long pèlerinage,
Je voudrais bien du vin
Pour achever mon voyage.

Ainsi se termine le drame de l'*Horloge de Crédit*, qui est loin d'avoir la portée de la précédente image. Aussi le succès fut-il modéré; je n'en possède que deux variantes, une du commencement de la Restauration et une gravée vers 1840.

Au même ordre d'idées appartient le *Grand Diable d'argent*, à la queue duquel chacun s'accroche, et qui vomit par toutes les ouvertures de larges pièces monnoyées. Poète, peintre, cordonnier, marchand de vins, boulanger, procureur, se pressent pour attraper au vol quelques écus.

1. Les derniers éditeurs d'Epinal, vers 1840, rougissant de ces rimes par assonance, ont corrigé le dernier vers ainsi : « Je lui coupe *la tripe*. »

Cette estampe date du XVIIe siècle, et aujourd'hui encore Glémarec, fabricant d'images de la rue Saint-Jacques, la réimprime sur une planche du Directoire qui représente, entre autres personnages, une *fille de joie*, tel est le texte, dénouant son écharpe pour la remplir des générosités du Diable d'argent. Le symbole de l'estampe est si clair, qu'un de mes amis en ayant acheté une épreuve à mon intention, m'écrivait : « J'ai trouvé ce trésor (le Diable d'argent) dans une échoppe au coin de la rue Vieille-du-Temple. La foule l'admirait. J'ai eu peur qu'elle ne s'ameutât contre moi, parce que je la privais de son beau spectacle. »

Les princes admirent habituellement les œuvres didactiques de versificateurs qui, mettant en antagonisme l'honneur et l'argent, passent momentanément pour de grands moralistes; les amplifications desdits moralistes disparaissent pourtant du théâtre, aussi délaissées qu'elles avaient jeté de semblants d'éclat. La curiosité constante du peuple pour les estampes populaires où l'argent joue le premier rôle témoigne de la supériorité des modestes imagiers qui ont laissé des feuilles volantes plus durables que les amplifications bourgeoises de ces assommants Lachaussée.

On pourrait montrer l'analogie des images populaires avec la céramique. Nevers, berceau de la faïence parlante en France, se rencontre souvent avec Epinal. Je l'ai prouvé ailleurs (1), comme aussi j'ai indiqué les évolutions qui font que l'art des villes tendant à pénétrer dans les campagnes, l'art populaire se réfugie à la ville.

En Lorraine et en Alsace, les dessinateurs, troublés par les succès des faiseurs de vignettes à la mode, s'inspirent de leurs faciles élégances et de leurs fades colorations. A Paris, on revient à l'imagerie primitive, et il ne faut pas être bien grand homme aujourd'hui pour s'admirer à chaque coin de rue, la face coloriée avec des tons hiératiques réservés jusqu'ici au *Juif-Errant*.

Ce culte des gens en vue passera certainement. L'imprimerie parisienne reviendra à des symbolisations plus intéressantes, et si j'ai tenté l'historique de *Crédit est mort*, c'est qu'en effet ce sujet archaïque ne se représentera plus dans une société qui, quoiqu'elle ait aboli la prison pour dettes, se montre particulièrement positive et inflexible dans les questions d'argent, n'aime pas le mot de *Crédit*, tel que le comprenait la Bohème, ou du moins ne veut plus qu'on le prononce d'un ton gouailleur.

1. Voir *Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution* (Dentu, 1867), à propos de la concordance des images de l'*Arbre d'amour* au XVIIe siècle, et des mêmes peintures au fond des saladiers nivernais. — Voir aussi les numéros 7 et 524 du catalogue de mon Gabinet de *Faïences historiques*.

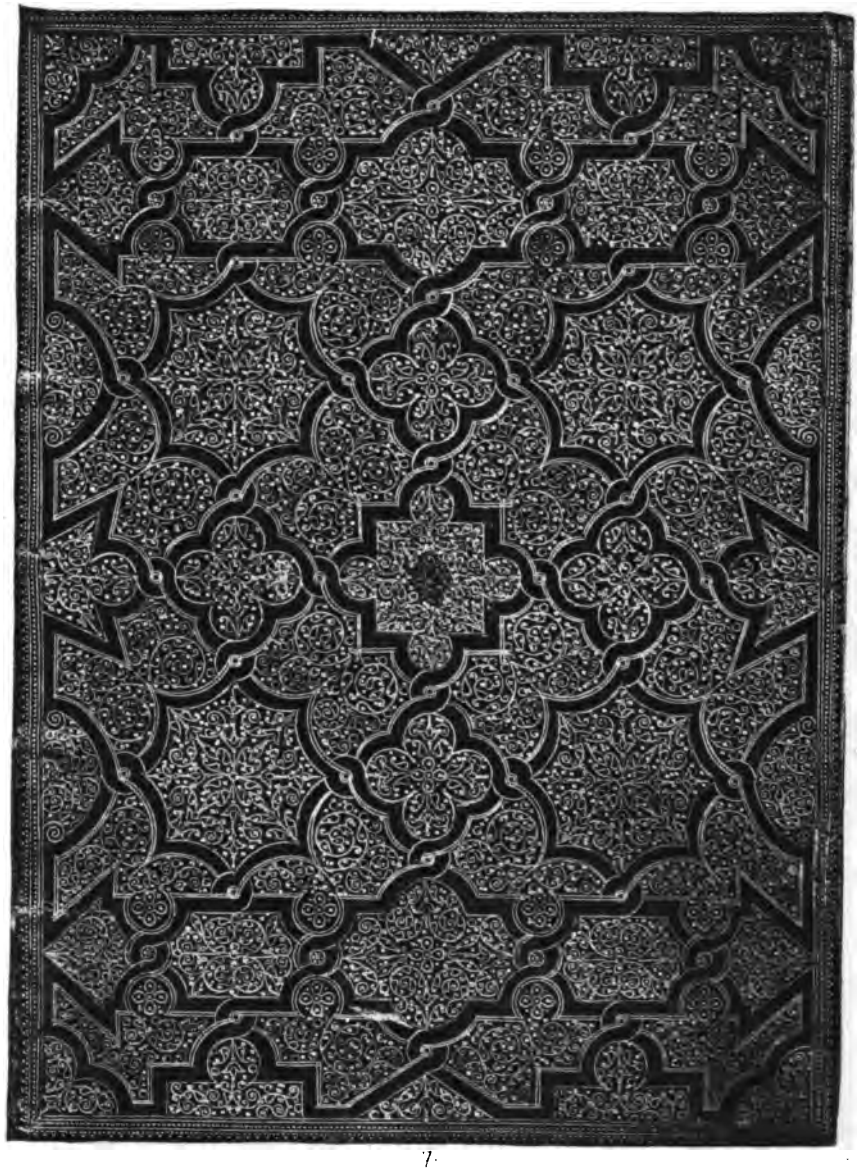

7.

RELIURE EXÉCUTÉE PAR LE GASCON.

Imp. Ch. Chardonneau Paris.

III

ENSEIGNES ET AFFICHES DE SPECTACLES.

J'ai quelquefois été consulté à propos d'images populaires par des chercheurs qui me demandaient ce qui m'était inconnu; en revanche je savais quelques détails à propos de choses qu'ils ne me demandaient pas : nous ne nous entendions que quand leurs travaux étant publiés, il n'y avait plus à y revenir.

L'imagerie qui se répète souvent offre pourtant de nombreuses variantes, suivant les événements qui se sont passés dans telle province; malheureusement le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Impériale a inventé une classification si bizarre et si particulière de ces feuilles volantes, perdues dans les innombrables volumes consacrés à l'*Histoire de France*, qu'il est difficile d'apporter quelque lumière, si on ne possède soi-même ces monuments populaires.

Pour ce qui touche aux Enseignes, Factures de marchands, Affiches de spectacle, intéressant à la fois l'art, les mœurs et coutumes, l'histoire locale, il faut attendre que la province, à l'imitation de M. Garnier, l'excellent imprimeur chartrain, donne à l'archéologie de consciencieuses monographies avec monuments figurés à l'appui (1).

Les amis de l'art ne retrouveront-ils pas un burin savant dans celui qui a groupé entre des chapiteaux majestueux la représentation des outils d'un coutelier-repasseur normand, dont malheureusement les vers ont rongé la moitié de la couronne. Cela est curieux, et par la façon ferme de tailler le bois, et par le profil exact d'outils de la fin du XVIIe siècle. (Voir page 99.)

La vignette suivante a également son importance, qui représente un homme assis sur un ours, un conducteur qui tient l'animal par la corde, et des curieux qui regardent cette scène.

M^re elle est la légende.

Un montreur d'animaux a passé dans une ville de Normandie et a com-

L'Imagerie chartraine, 1 vol. in-8, sous presse. Je reviendrai prochainement sur cette très-intéressante publication, dont M. Garnier a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles.

mandé des affiches à l'imprimeur. Un tailleur de bois attaché à l'imprimerie aura gravé l'estampe au couteau pour attirer l'attention du peuple.

Et moi aussi je suis une sorte de montreur d'ours qui fais défiler cette imagerie devant les yeux du public, non pas précisément pour en faire admirer les tailles délicates, mais pour pousser les indifférents à recueillir ces bois, à les imprimer avec commentaires quand l'occasion s'en présente, ou sans commentaires, comme l'a fait l'an passé mon ami, le vicomte de Liesville, restituant au Mans des images locales pour lesquelles il montrait plus de sollicitude que les Sociétés archéologiques du pays, qui laissent pourrir dans un musée humide des planches d'un grand intérêt.

CHAMPFLEURY.

LE BLASON A L'USAGE DES BIBLIOPHILES.

§ VI. PARTITIONS DE L'ÉCU.

Nous avons fait remarquer dans un premier article que les émaux n'étaient presque jamais figurés par des hachures (ou traits) sur les reliures, et qu'ils ne pouvaient l'être en tous cas que depuis le milieu du XVIIe siècle, même sur les *ex-libris* ou sur les armoiries gravées au bas des portraits, et en tête des dédicaces. Le bibliophile ne saurait donc y trouver de grandes ressources pour ses recherches, s'il n'avait d'autres moyens de se guider. Les diverses manières dont sont divisés les écus héraldiques et les pièces ou les meubles dont ils sont chargés lui fournissent un concours puissant sous ce point de vue. Nous allons dans ce but nous occuper successivement des partitions, des pièces principales et des meubles du blason.

Presque toujours le fond de l'écu est divisé en plusieurs parties, qui diffèrent par les émaux. Les différentes manières d'exécuter ce partage par des lignes droites forment les *partitions* de l'écu. Vulson de la Colombière prétend qu'elles ont été introduites dans le blason pour représenter les coups d'épée donnés sur les boucliers par les combattants. Il est plus rationnel de croire qu'elles viennent de la variété des couleurs des vêtements.

Les lignes qui servent à former les partitions peuvent prendre quatre directions différentes, et donnent autant de manières de diviser l'écu en deux parties égales.

No 22.

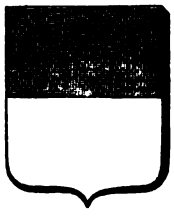

No 23.

No 24.

Le *parti* se trace par une ligne perpendiculaire qui descend du milieu du sommet ou chef de l'écu, jusqu'à la pointe de sa base. La ville de Vic,

en Lorraine, porte : *parti d'argent et de gueules* (n° 22); (alias : *parti*) *au 1er d'argent, au V de gueules; au 2e de gueules, à l'Y grec d'argent.*

Le *coupé* s'obtient par un trait horizontal, qui traverse l'écu dans le sens de l'azur, et va du milieu d'un des flancs ou côtés jusqu'à l'autre. La ville et le canton de Fribourg portent : *coupé de sable et d'argent* (n° 23).

Le *tranché* se trace par une ligne diagonale, tirée de l'angle droit du sommet de l'écu à l'angle gauche de la base dans le sens du sinople.

N° 25.

Le taillé est le contraire du tranché et s'obtient par une diagonale tirée de gauche à droite, comme dans l'écu : *taillé d'or et d'azur* (n° 24); et dans celui de Grousseau : *taillé d'argent et de sable, à la levrette courante de l'un en l'autre;* ou mieux : *taillé, au 1er d'argent; au 2e de sable, à la levrette courante de l'un en l'autre* (n° 25). Lorsque les partitions sont chargées de figures héraldiques, cette seconde manière de blasonner est bien préférable, car, sans cela, il faudrait répéter les émaux des partitions, et dire : *taillé d'argent et de sable, l'argent chargé de,* etc.; *le sable chargé de,* etc.

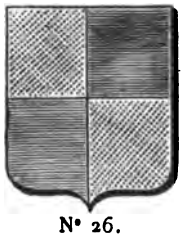
N° 26.

Le parti et le coupé réunis forment l'*écartelé en croix* ou *écartelé* proprement dit, qui partage l'écu en quatre quartiers ou parties égales. Le premier quartier, appelé le quartier d'honneur, est à droite, au haut de l'écu; le deuxième, à gauche; le troisième, à droite vers la pointe; le quatrième, au-dessous du deuxième; et, lorsqu'il n'y a que deux émaux différents, la seule méthode régulière est d'opposer par la pointe les quartiers semblables. Ainsi, la maison de Sainte Marie, en Normandie, porte : *écartelé d'or et d'azur,* ou mieux *écartelé, aux 1 et 4 d'or; aux 2 et 3 d'azur* (n° 26).

N° 27.

Souvent, au centre du grand écusson, est placé un autre plus petit, reposant sur les quatre écartelures. Dans ce cas, e petit écu est le principal; c'est celui que l'on réserve aux armes de la famille, et, dans les quartiers, l'on place les armoiries d'alliance ou de prétentions. Jaladon de la Barre porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la barre d'or,* qui est de la Barre; *aux 2 et 3 d'argent, au laurier terrassé de sinople;* sur le tout : *d'or, à la lance de gueules, posée en bande,* qui est de Jaladon (n° 27).

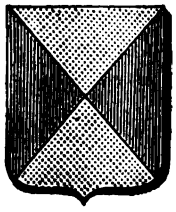

N° 28.

Le tranché et le taillé réunis forment l'écartelé en sautoir, que l'on appelle aussi quelquefois flanqué, et qui décompose l'écu en quatre triangles égaux, dont les sommets convergent au centre. Blanc, en Dauphiné, porte : *écartelé en sautoir d'or et de gueules*. Si l'on veut spécifier davantage, on dit : *écartelé en sautoir, aux* 1er *et* 4e *d'or, aux* 2e *et* 3e *de gueules ;* le premier quartier ou quartier d'honneur est le triangle renversé du chef (n° 28). La seconde manière d'énoncer cette partition est bien préférable lorsque les quartiers sont chargés de pièces héraldiques.

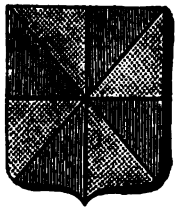

N° 29.

La réunion des quatre lignes dans un même écu le partage en huit parties triangulaires égales, appelées *girons*, et le champ prend alors le nom de *gironné*. Ordinairement les deux émaux se succèdent alternativement l'un à l'autre, et le 1er giron réservé au métal est celui qui est placé à droite de l'angle dextre du sommet. Ainsi Bérenger, illustre maison du Dauphiné, porte : *gironné d'or et de gueules* (n° 29). Quelquefois l'écu est divisé en six, en dix ou même en douze girons, qu'on obtient par des partitions irrégulières ; mais ce n'est plus le vrai gironné, et, dans ce cas, il faut mentionner le nombre des pièces. Maugiron, famille éteinte du Dauphiné, avait pour armes parlantes : *gironné d'argent et de sable de six pièces,* c'est-à-dire *mal gironné,* par allusion à son nom.

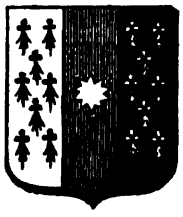

N° 30.

Outre ces quatre partitions principales, l'on peut encore diviser l'écu dans un plus grand nombre de portions en tirant plusieurs traits parallèles, soit dans le sens de la hauteur, soit dans celui de la largeur. Lorsque l'on trace, par exemple, deux traits perpendiculaires, l'écu se trouve divisé en trois parties égales ou *tiercé en pal*, c'est-à-dire du sommet à la base. Le baron Legoux porte : *tiercé en pal, au* 1er *d'hermine ; au* 2e *de gueules, chargé d'une étoile à dix rais d'argent ; au* 3e *de contre-hermine* (n° 30).

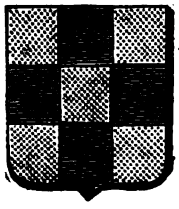

N° 31.

Si l'on trace deux traits horizontaux et deux autres perpendiculaires, on obtient le partage de l'écu en neuf carrés égaux, et le champ est dit *équipollé,* si les carreaux varient alternativement d'émail, de sorte que celui du milieu et ceux des quatre angles sont d'un même émail et les autres d'un émail différent. Genève porte : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur,* ou plus simplement *équipollé d'or et d'azur* (n° 31). Chacun de ces neuf carrés occupe une des parties principales de l'écu, que l'on énumère ainsi, en commençant par la droite du sommet :

1° le *canton dextre* du chef ou *canton d'honneur*; 2° le *point* du chef; 3° e *canton senestre* du chef: 4° le *flanc dextre*; 5° le *centre*, *abîme* ou *cœur* de l'écu; 6° le *flanc senestre*; 7° le *canton dextre* de la pointe; 8° la *pointe* de l'écu; 9° le *canton senestre* de la pointe.

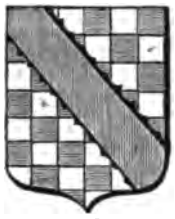
N° 32.

N° 33.

N° 34.

Si l'écu est traversé par cinq traits horizontaux et autant de traits perpendiculaires, il forme alors une espèce de damier, composé de 36 carreaux; c'est ce que l'on appelle *échiqueté*. Montigny porte : *échiqueté d'argent et d'azur*, *à la bande de gueules*, *engreslée de sable* et *brochant sur le tout* (n° 32). Le nombre des rangées ou *tires* est alors de six, et il faut bien se garder de le confondre avec celui des traits, qui n'est que de cinq dans chacun des deux sens. C'est ce que l'on appelle l'échiquier parfait. Lorsque le nombre des rangées est plus grand ou plus petit, il faut l'énoncer et dire : échiqueté de tant de tires.

Le losangé ne diffère de l'échiqueté que par la forme de ses pièces, qui sont des losanges au lieu d'être des carrés, et qui sont obtenues à l'aide de traits tracés diagonalement. Ligniville, en Lorraine, porte : *losangé d'or et de sable* (n° 33).

Le fuselé se compose de losanges allongées. La maison de Grimaldi, dont sont issus les ducs de Valentinois, princes de Monaco, porte : *fuselé d'argent et de gueules* (n° 34). Crespin du Bec, en Normandie, porte *de même*. Ce qui a fait croire que la famille du Bec Crespin était une branche cadette des Grimaldi.

N° 35.

Il y a une règle générale relative aux écus qui renferment des partitions : c'est qu'il ne faut point mettre métal sur métal ou couleur sur couleur, c'est-à-dire que si l'une des divisions de l'écu est de métal, celle qui est adjacente doit être de couleur et réciproquement. Sans cela les armes seraient fausses, à moins qu'il n'y ait eu quelque motif de les composer contre les règles ordinaires. On les appelle dans ce cas *armes à enquerre*, du vieux verbe français *enquerre*, qui signifie s'enquérir, s'informer. C'est ce qui arrive lorsque l'on divise ou qu'on écartelle un écu pour y introduire des armes de concession ou d'alliance ; car les partitions forment alors autant de blasons ou d'écus séparés et étrangers les uns aux autres. Pillot de Coligny porte : *écartelé*, *aux* 1er *et* 4e *de gueules*, *à l'aigle*

d'argent, *becquée*, *membrée et couronnée d'azur*, qui est de Coligny; *aux 2e et 3e d'azur*, *à trois fers de lance d'argent*, *la pointe en bas*, qui est de Pillot (n° 35). Les quatre quartiers sont de couleur, deux de *gueules* et deux *d'azur*. Mais les uns sont les armes de Coligny, les autres celles de Pillot.

Nous verrons que ce principe de ne point mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur s'applique également aux pièces héraldiques et aux meubles qui chargent le champ, et qui ne doivent pas être soit de même métal, soit de même couleur que lui.

§ VII. PIÈCES HONORABLES.

Les figures ou pièces du blason, appelées aussi meubles, dont on peut charger le champ d'un écu, se composent de deux classes bien distinctes. Dans la première, l'on range les *pièces héraldiques* proprement dites, objets purement de convention et d'un nombre assez limité, dont l'unique ou du moins le fréquent emploi n'a lieu qu'en fait d'armoiries. La seconde embrasse toutes les *figures naturelles*, qui sont l'image des corps de l'univers, animaux, plantes, astres, etc., ou des instruments et des signes empruntés aux sciences et aux arts.

Parmi les pièces purement héraldiques, il y en a douze qui ont reçu le surnom d'*honorables*, parce qu'elles ont été les premières en usage dans la science du blason, parce qu'elles remplissent une portion importante de l'écu, et parce qu'elles représentent, dit-on, des objets qui ont rapport soit aux chevaliers, soit aux lieux où ils combattaient. Ce sont : *le chef*, le *pal*, la *fasce*, la *bande*, la *barre*, le *chevron*, la *croix*, le *sautoir*, le *pairle*, la *bordure*, le *franc-quartier* et la *champagne*. Elles devraient, d'après les anciennes règles, occuper, quand elles sont seules, le tiers de l'écu, à l'exception des trois dernières qui n'en sont l'une que le sixième, et les deux autres que le quart. Dans la pratique, on a réduit légèrement leurs dimensions, surtout lorsqu'elles se trouvent accompagnées d'autres meubles, afin de donner à l'ensemble des proportions plus gracieuses.

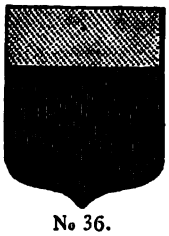
N° 36.

Le *chef* s'étend en largeur sur toute la partie supérieure de l'écu dont il couvre le tiers de la hauteur totale. Joussineau porte : *de gueules*, *au* chef *d'or* (n° 36). Cette pièce honorable rappelle par son nom et représente, dit-on, la partie supérieure du corps de l'homme de guerre ou du chevalier, avec son casque, son cimier et sa couronne. On appelle *chef retrait* celui qui n'a que la moitié de sa hauteur ordinaire; *soutenu*, celui auquel est jointe une *bande* ou *divise* qui semble le soutenir et qui en occupe le tiers inférieur; *surmonté* ou *abaissé*, celui qui ne monte pas jusqu'au bord supérieur de l'écu, et qui en est détaché ou séparé par une bande du même émail

que le champ. Le chef réduit au tiers de sa hauteur ordinaire prend le nom de *comble,* parce qu'il forme une espèce de faîte.

N° 37.

Lorsque le *chef* et le *champ* de l'écu sont l'un et l'autre soit de métal, soit de couleur, on se sert de l'expression *chef cousu* pour marquer que ces armes ne sont pas fausses, mais à enquerre, et qu'on y rencontre métal sur métal ou couleur sur couleur, parce qu'elles sont composées de deux parties distinctes, comme deux pièces d'étoffe *cousues* ensemble. Breuilly porte : *d'azur*, *au* chef cousu *de gueules*, *au lion couronné d'or*, *brochant sur le tout* (n° 37). On appelle cette pièce honorable *chef de France*, *chef de l'empire,* lorsqu'elle provient d'une concession faite à une ville ou à une famille par un souverain dont elle reproduit les armes. Nos rois accordaient le *chef d'azur*, *chargé de trois fleurs de lis d'or;* Napoléon y substitua le *chef d'azur, semé d'abeilles d'or* pour les princes grands dignitaires, et le *chef de gueules semé d'étoiles d'argent* pour les ducs de l'empire. Sous la monarchie de 1830, on adopta le chef *tiercé en pal d'azur*, *d'argent et de gueules*, pour rappeler le drapeau tricolore.

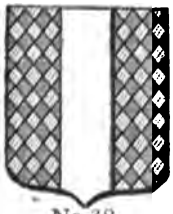
N° 38.

Le *pal* est une pièce droite qui traverse l'écu du haut en bas par le milieu et qui occupe le tiers à peu près de sa largeur. Il figure, dit-on, le poteau surmonté d'armoiries que le baron faisait planter devant sa tente ou son castel comme marque de sa juridiction. Domec de Morlanne porte : *losangé d'or et d'azur*, *à un pal d'argent* (n° 38). Si les deux parties à droite et à gauche ne sont pas composées des mêmes émaux l'une que l'autre, on dit alors que l'écu est *tiercé en pal*, au 1er de... au 2e de... au 3e de... (n° 30, *supra*). Cette pièce honorable peut se répéter plusieurs fois dans un écu en perdant alors naturellement une partie proportionnelle de sa largeur. On trouve les armes: *d'argent*, *à deux* pals *de sable*, sur la reliure des livres et des manuscrits du président Harlay, dont la Bibliothèque impériale possède un assez grand nombre.

N° 39.

N° 40.

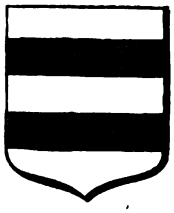
N° 41.

La *fasce* traverse horizontalement l'écu par le milieu. Cette pièce représente, dit-on, le large ceinturon que portaient les anciens chevaliers. Son nom vient du mot latin *fascia*, qui veut dire bandeau, ruban, diadème. C'est donc

à tort que des auteurs écrivent *face*, comme si ce terme de blason venait de *facies*, visage, mot qui a donné lieu à l'expression en face ou face à face (vis-à-vis). Secondat de Montesquieu porte : *d'azur, à la* fasce *d'or, accompagnée en chef de deux coquilles d'or et en pointe d'un croissant d'argent* (n° 39). La famille Cavrois portait anciennement : *d'or, à une fasce cannelée de sable* (n° 40). Le baron de Cavrois a aujourd'hui pour armes : *coupé, au 1er d'or, à trois étoiles d'azur; au 2e d'azur, au croissant d'argent;* au franc-quartier de baron militaire de l'empire. Il y a quelquefois deux ou trois fasces dans un écu. Barbier porte : *d'argent, à deux* fasces *de sable* (n° 41). En renversant les émaux on obtient les armes des Saint-Mauris : *de sable, à deux* fasces *d'argent.* Si la fasce est réduite des deux tiers de sa hauteur, elle prend le nom de devise ou de divise.

N° 42.

N° 43.

N° 44.

La *bande* est une pièce qui va diagonalement de la partie dextre du chef à la partie senestre de la pointe. Elle rappelle l'écharpe que le chevalier attachait à l'épaule. Onfroy, La Baulme, la Ville de Beaupréau ont pour armes : *d'or, à la bande d'azur* (n° 42). Sarrasin porte : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or* (n° 43). La bande peut, comme la fasce et le pal, se trouver répétée plusieurs fois. Legonidec porte : *d'argent, à trois* bandes *d'azur* (n° 44). S'il y en a plus de trois dans le même écu, comme elles sont très-diminuées de largeur, on les appelle des *cotices.* Plus petites encore, elles prennent le nom de *bâton*, de *traverse* ou de *filet en bande.*

La *barre* est la figure héraldique correspondant à la bande, mais se dirigeant en sens contraire, c'est-à-dire de gauche à droite. Elle indique presque toujours une brisure de bâtardise ; on a donc généralement évité de s'en servir, même lorsque par sa naissance ou aurait dû le faire.

N° 45.

N° 46.

N° 47.

Le *chevron* est formé de deux pièces qui, unies par le haut et formant une

pointe vers le chef de l'écu, s'écartent et descendent vers les deux angles de la base, comme les deux jambes d'un compas ouvert. Pinon porte: *d'azur, au* chevron *d'or, accompagné de trois pommes de pin du même* (n° 45). Juglet de Lormaye porte: *de gueules, au* chevron *d'or, accompagné en pointe d'une rose d'argent* (n° 46). Le baron Le Roy de Beaumarié porte: *d'azur, au* chevron cousu *de gueules, accompagné en chef, à dextre d'une tour démantelée, à senestre d'une balance, et en pointe d'un livre ouvert, le tout d'argent; au franc quartier de comte sénateur* (n° 47). On dit que cette pièce héraldique représente l'éperon du chevalier; mais le P. Menestrier pense, avec juste raison, que c'est une figure empruntée à la charpente des barrières ou à la clôture de la lice. Wulson de la Colombière la considère comme le symbole de la force et de la protection, parce que le chevron en architecture est la poutre qui sert à soutenir la toiture des bâtiments. C'est la plus usitée des pièces honorables du blason, et elle indique aujourd'hui dans l'armée certains grades ou les années de service.

N° 48.

La *Croix*, qui semble composée du pal et de la fasce, s'étend par ses quatre branches jusqu'aux bords de l'écu, dont il détache ainsi quatre cantons ou carrés égaux entre eux. Le plus souvent, chacun de ces cantons est chargé de pièces héraldiques. La croix occupe alors un peu moins que le tiers du champ, et on l'appelle *cantonnée*. La famille de Martonne porte: *d'azur, à la* croix *d'or, cantonnée de quatre étoiles de même* (n° 48). La maison de Montmorency portait avant la bataille de Bouvines : *d'or, à la* croix *de gueules, cantonnée de quatre alérions* (petits aigles sans bec ni pattes) *d'azur*. Philippe-Auguste éleva le nombre de ces alérions à seize, quatre dans chaque canton, en souvenir des drapeaux que le baron de Montmorency avait enlevés à l'armée impériale.

N° 49.

Le *sautoir* est une espèce de croix renversée que l'on appelle communément *croix de Saint-André*, parce que ce fut sur un instrument de supplice de ce genre que l'apôtre souffrit le martyre. Les quatre branches se dirigent vers les quatre angles du champ. Cantel de la Mauduite porte: *d'argent, au* sautoir *de gueules, cantonné de quatre mouchetures d'hermine* (n° 49).

Le *pairle*, composé de trois branches, est une espèce de *pal* qui monte du bord de l'écu et qui, arrivé vers le centre, se divise en deux branches dont les extrémités aboutissent aux deux angles du chef, comme celles d'un chevron renversé. Il a donc à peu près la forme d'un Y grec. Il est peu employé dans la science héraldique. La ville d'Issoudun, autrefois Yssoudun, par un Y

grec, a pour armes parlantes : *d'azur, au pairle d'or, accompagné de trois fleurs de lis du même.* C'est presque le seul exemple que nous fournisse le blason français.

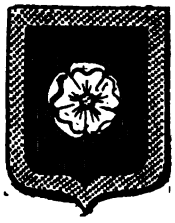

N° 50.

La *bordure* est un large ruban qui fait le tour de l'écu comme une passementerie ou un galon, et qui ne doit avoir pour largeur qu'un sixième du champ. Mullenheim porte : *de gueules, à la bordure d'or et à la rose d'argent boutonnée d'or, posée en cœur* (ou en abîme). Elle tient souvent lieu de brisure pour les cadets ou sert à rappeler des souvenirs d'origine ou de possession. Le duc de Morny portait : *d'argent, à trois merlettes de sable; à la bordure componnée d'or et d'azur de seize pièces; les compons d'azur chargés d'un aigle d'or de l'empire; les compons d'or chargés d'un dauphin d'azur*, qui est des dauphins d'Auvergne (en mémoire des grandes propriétés qu'il possédait dans cette province).

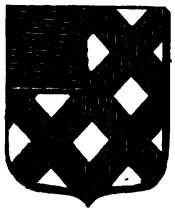

N° 51.

Le *franc quartier* est un quadrilatère formant le quart de l'écu, dont il occupe ordinairement la partie dextre du chef. On l'appelle ainsi quand il est seul, c'est-à-dire quand il n'est point le produit d'une écartelure. Grimouard porte : *d'argent, fretté de gueules de six pièces, au* franc quartier *d'azur* (n° 51). Il en est de même du franc canton, qui n'en diffère que parce qu'il est plus petit, et qui se distingue du canton ordinaire, parce qu'il n'est pas, comme lui, formé par les branches d'une croix.

L'Armorial de l'Empire s'est servi du franc quartier et du franc canton, qu'il place tantôt à dextre, tantôt à senestre, pour le charger de signes distinctifs, par lesquels on peut, à première vue, reconnaître le titre, le rang et la dignité des personnes (voyez n° 47).

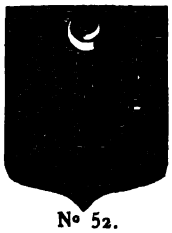

N° 52.

La *champagne* est une pièce qui occupe le tiers inférieur de l'écu et qui prend le nom de *plaine*, si elle est diminuée de moitié de sa hauteur. Elle est fort peu usitée dans le blason français et on lui donne l'épithète de *cousue*, comme nous l'avons vu plus haut pour le chef et pour le chevron, lorsqu'elle est de métal sur un champ de métal ou de couleur sur un champ de couleur. Garnier, en Franche-Comté, porte : *d'azur, à trois épis de blé, tigés et feuillés d'or, mouvants d'une terrasse ou* champagne cousue *de sinople et* accompagnés en chef d'un croissant montant *d'argent* (n° 52).

N° 53.

Le pal, la fasce, la bande et le chevron peuvent être répétés plusieurs fois dans un même champ; mais il ne faut pas confondre cet écu chargé avec celui qui est divisé en un certain nombre de parties égales. Dans le premier cas, l'émail du champ domine et les pièces semblent passer par dessus. Ainsi le marquis de Caux porte : *d'azur, à trois pals ondés d'or* (n° 53). Le fond est d'azur, car il offre quatre parties d'azur et trois d'or, et ces dernières paraissent appliquées sur les premières. De même, dans l'écu n° 41, figuré plus haut, le fond est d'*argent* et les deux fasces de *sable* paraissent appliquées dessus.

N° 54.

N° 55.

N° 56.

Mais lorsque les pièces de métal et les pièces de couleur sont en nombre égal, il serait impossible de déterminer l'émail qui doit être pris pour le champ. On dit alors que l'écu est palé, fascé, bandé, coticé, chevronné, etc. Blanchetti porte : bandé d'*argent et d'azur* (n° 54). Turenne porte : coticé *d'or et de gueules* (n° 55). Foresta porte : palé *d'or et de gueules, à la bande de gueules* brochant sur le tout (n° 56).

N° 57.

Lorsque l'écu *fascé* renferme six pièces, on n'a pas besoin d'en exprimer le nombre, parce que c'est le fascé proprement dit; s'il en a davantage, on doit le faire connaître et blasonner *fascé* de huit pièces. S'il y a dix pièces, on l'appelle simplement *burelé*, parce que la fasce diminuée de largeur prend le nom de burelle. Les marquis d'Aligre portent : burelé *d'or et d'azur; au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or* (n° 57). Si le nombre des fasces est de plus de dix, il faut le préciser ainsi : burelé de tant de pièces.

N° 58.

Le *fretté*, appelé par quelques auteurs *coticé* et *recoticé*, parce qu'il semble formé de six cotices, posées trois en bande et trois en barre et entrelacées entre elles comme un treillis, ne doit pas être confondu avec l'écu divisé en un certain nombre de parties égales. Les interstices ou vides qui forment des espèces de losanges tiennent lieu du champ de l'écu. Barbier de Felcourt porte : *d'argent*, fretté *de sinople; au*

chef de gueules, *chargé de trois grelots d'or* (nº 58). Le *treillissé*, selon les anciens auteurs, se distingue du fretté parce qu'il a des clous à ses intersections. Mais les écrivains modernes disent que ce qui fait la différence entre les deux, c'est le nombre des cotices entrelacées, qui est de dix ou douze pour le premier, et de six ou huit seulement pour le second. L'un et l'autre doivent alors être blasonnés *cloués*, lorsqu'ils sont garnis de clous. Le *fretté* représente la clôture de la lice où se tenaient les tournois. M. Peigné Delacourt, dont la patiente érudition a rendu de grands services à la science, croit devoir rattacher à la vénerie presque toutes les origines du blason. Le *treillissé* devient alors le treillage qui entoure une réserve ou un enclos d'une *chasse à la haye*. Le *sautoir*, dans ce système, rappellerait la fosse, placée au centre de routes qui se croisent, où le gibier se perd (ou s'abîme), et de là serait venue l'expression *en abîme* pour dire au cœur ou au centre de l'écu. Le mot *sautoir* est alors la traduction de *saltus*, qui se retrouve aussi dans le *saut* de loup. Ces explications sont au moins fort ingénieuses. (Voir *la Chasse à la haye*; Paris, 1858.)

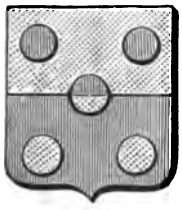

Nº 59.

Une pièce ou une figure héraldique est dite de l'un en l'autre, lorsqu'elle est placée sur les partitions d'un écu de telle manière que la portion qui repose sur le métal soit de couleur, et réciproquement. C'est ce que nous avons vu pour l'écu taillé nº 25. Valentin du Plantier porte : *coupé d'or et de gueules*, *à cinq besans* de l'un en l'autre (nº 59) ; c'est-à-dire que deux besans et demi d'or reposent sur le fond de gueules, et deux tourteaux et demi de gueules sur le fond d'or. On appelle *besant* une pièce ronde d'or ou d'argent qui représente une monnaie bizantine; on lui donne le nom de *tourteau* quand il est de couleur au lieu d'être de métal.

A. BOREL D'HAUTERIVE.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES

Par un caprice dont il lui faut savoir gré, M. Guizot a daigné nous donner quelques souvenirs vraiment personnels dans son dernier livre de *Mélanges*. Mais comme ils sont discrètement enfouis, empaquetés dans une suite d'études historiques, qui commencent à Gibbon pour se terminer à Philippe II ! On dirait que l'auteur a confié à cet Anglais joufflu et à ce despote austère le soin d'escorter ses quatre portraits de femmes politiques : Mmes de Rumford, de Boigne, de Lieven et Récamier.

Mme de Boigne surtout prend, à nos yeux, une couleur qui fait pâlir la fameuse princesse de Lieven. Le don de seconde vue lui est presque reconnu par ces quelques lignes.

« Mme de Boigne, dit M. Guizot, me témoignait plus d'estime que de faveur, et les difficultés ou les périls de ma situation politique l'inquiétaient plus qu'ils ne l'affligeaient. Nous causions un jour avec un peu plus d'abandon que de coutume. Je lui parlais des obstacles graves et des embarras factices que je rencontrais ou que je prévoyais. « Au fond, me dit-elle avec une brusquerie presque bienveillante, vous avez surtout un malheur et un tort. Vous durez trop. Je vous souhaite de n'en avoir jamais d'autre, mais vous avez celui-là, et il s'aggrave tous les jours. »

Il s'aggrava, en effet, ce tort-là,... jusqu'à la révolution de Février.

Autre pressentiment non moins historique. Celui-ci nous est fourni par l'étude biographique très-complète que M. Jean de la Rocca vient de consacrer au prince Pierre Napoléon.

Lors du séjour du prince Louis en Amérique, il se promenait souvent avec son cousin dans les rues de New-York. Un soir, leurs yeux sont frappés par l'enseigne d'un changeur sur laquelle on lisait en gros caractères :

Ici, on demande des Napoléons pour des souverains.

« Qu'en dites-vous? dit le futur empereur en souriant... Pour moi, je ne demande pas mieux. »

Après quelques moments d'hésitation, la critique a signalé les mérites des *Mémoires du vicomte d'Aulnis.*

Ce vicomte d'Aulnis paraît très-proche parent de M. d'Alton-Shée, qui, dans quelques mots d'introduction, se dit autorisé à publier les souvenirs d'un ami enlevé par le choléra de 1866.

Que cette autobiographie soit ou non de notre ancien pair, elle est fort intéressante, non au point de vue politique, mais au point de vue moral. Aucun viveur de notre temps n'a mis, que je sache, plus de talent ni plus de sincérité dans ses confessions. Elles roulent presque toutes sur les hauts faits de cette bande joyeuse de 1830, qui eut Balzac pour romancier et de Musset pour poète, qui fit la célébrité de milord Arsouille et de la Loge infernale, et qui, plus tard, donna des recrues distinguées au service de l'État. Si le plaisir reconnaissait des écoles, je dirais qu'on vit là derniers représentants de l'école française; — c'est-à-dire d'un temps où la jeunesse dorée était, sans contredit, moins forte sur l'équitation et sur la conduite des voitures, mais où elle s'amusait avec plus de gaîté, où elle s'encanaillait avec plus de distinction, où elle obéissait davantage peut-être à certains points d'honneur.

Au milieu des folies tapageuses et des amours étranges qui peuplent les *Mémoires du vicomte d'Aulnis*, — il y a là de quoi faire six romans à deux volumes; — je cueille une historiette, dont la simplicité m'a paru touchante. Elle remonte au temps où le vicomte d'Aulnis eut fantaisie d'aller apprendre l'anglais près de Portsmouth.

Pour en mieux arriver à ses fins, il se met en pension chez un pasteur, dans un petit village, Alverstock. Sur la route qu'il traverse plusieurs fois par jour, il rencontre une jeune fille, invariablement assise dans un grand fauteuil, et travaillant à la fenêtre du rez-de-chaussée d'une petite maison. « Sa mise était simple, sa distinction naturelle; de chaque côté, une longue boucle de cheveux châtains accompagnait son visage, dont le teint était d'un rose pâle; ses yeux longs ombragés de cils frisés charmaient surtout par la beauté du regard... Malgré sa fraîcheur, le sourire de sa bouche donnait l'idée d'une souffrance gaiement et courageusement supportée. Sans nous être adressé la parole, une connaissance muette s'établit entre nous; quand je passais, elle levait la tête, et nos yeux se rencontraient. Une habitude devient un droit pour un amoureux; au bout d'une quinzaine, mes courses se multipliaient, et quand elle n'était pas à sa fenêtre au moment de mon passage, ou que, par une malice commune à son sexe, elle feignait de rester absorbée sur son ouvrage, j'éprouvais un dépit violent, et, pendant une demi-heure, je jurais de ne plus la revoir. »

Quels étaient le nom, la position de cette jeune fille? Il serait facile à M. d'Aulnis de le savoir, mais le roman de son cœur a besoin de mystère. Il se concentre dans ces enfantillages de l'amour.

Enfin, il se résout à parler, et cependant il n'ose. Il craint qu'un rien fasse

évanouir le rêve de sa rencontre quotidienne. Les regards sympathiques de la jeune fille ne le rassurent même pas. Après deux jours d'hésitation, il se décide enfin, non sans avoir préparé de mille manières l'anglais de sa déclaration.

« —*Dear miss*, lui dis-je, et franchissant la fenêtre, je me trouvai au milieu de la chambre.

« *Elle* se leva, fit deux ou trois pas pareils à celui de la statue du Commandeur marchant droit à don Juan. Je regardai à terre ; je vis un seul pied : à la place de l'autre, le bout d'une jambe de bois. L'épouvante me domina ; par un mouvement indépendant de ma volonté, d'un bond je fus de nouveau sur la plage, et je m'éloignai rapidement.

«...Dès que mon âme, dominant la bête, fut capable de réflexion, je m'indignai contre la susceptibilité nerveuse de mon organisation... Poursuivi par les remords, je fis d'abord chaque jour un long circuit en me rendant à la mer, afin d'éviter la fatale maison. Peu à peu, ma pensée, toujours tendue vers Emma, s'accoutuma à sa mutilation : je me repris à la désirer, et j'eus le dessein de réparer, autant qu'il était en moi, le mal que j'avais dû lui faire ; mais quand, après plusieurs semaines, je repassai devant sa fenêtre, d'épais rideaux blancs cachaient la jeune fille, et il en fut ainsi jusqu'à mon départ...»

Prière de ne pas juger sur mon extrait les *Mémoires du vicomte d'Aulnis*. Le reste a beaucoup plus de montant. L'épisode que je viens de donner n'est, qu'on me passe la comparaison, qu'une goutte de lait perdue dans un consommé à la bisque, et c'est peut-être pour cela qu'il m'a touché davantage.

Quel est cet in-octavo d'allures mystérieuses ?—*Recherches sur l'art de parvenir*, par un contemporain.—L'auteur a cru sans doute travailler pour les discrets contemporains de Labruyère, car il ne nomme personne, à commencer par lui-même. Les types s'appellent Polyphonte, Polydamor, Théophante, Sosiphane, etc., etc. Ces masques antiques sont bien démodés. Le lecteur d'aujourd'hui n'a point le temps de les soulever ; il a trop d'affaires. Pour lui plaire, à ce lecteur, nommez, nommez toujours, et en toutes lettres. Mais tant que vous vous obstinerez à nommer Victor Hugo *Polastron*, il n'y aura point de succès pour vous, ô mon contemporain.

Une mention honorable est due au *Catalogue des autographes précieux de M. Yemeniz*, vendus le 12 mai dernier. Son rédacteur, M. Etienne Charavay, y a mis tous ses soins d'élève de l'Ecole des Chartes ; il l'a même enrichi d'une table de noms propres fort utile, car il y avait là des titres intéressant beaucoup de familles. A côté de ces parchemins respectables, il y a plus d'une pièce précieuse aux curieux littéraires. J'ai remarqué surtout la lettre par laquelle M. Victor Hugo annonce à M. Provost sa détermination de sacrifier dans *Marion Delorme* une métaphore qui avait fait tapage :

La mort, ce caporal des rois, etc.

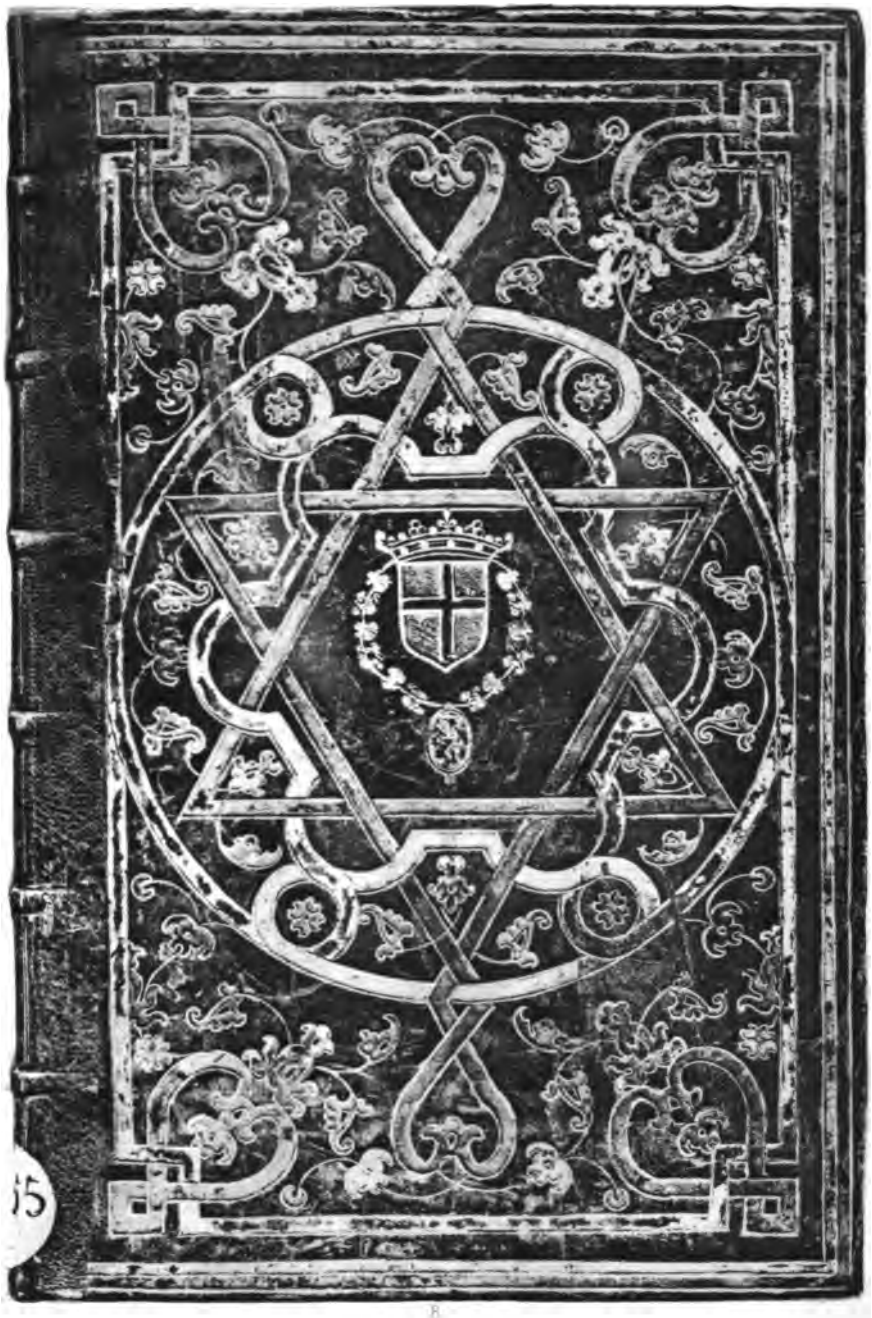

RELIURE AUX ARMES DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.

Imp. Ch. Chardeuame

Caporal avait causé une insurrection, « ce dont je me soucierais fort peu, dit le poète, s'il n'en résultait du trouble dans un endroit sérieux et important. » — De là le changement :

Pâle centurion, la mort met en leur lieu, etc.

Voilà un autographe pour lequel M. de M. aura donné, ou je me trompe fort, une commission à tout prix. M. de M., qui possède déjà de fort belles pièces, est le collectionneur le plus insatiable qui soit au monde. Coquettement installée dans un frais vallon des Vosges, sa collection compte déjà près de cinq mille lettres autographes; chacune, soigneusement montée sur onglets, est reliée dans un volume publié par le signataire. Toutes les griffes littéraires s'allongent dans ce musée contemporain, toutes, depuis celle du divin Théo jusqu'à celle de Gru, le pâtissier romantique.

On ne saurait croire combien l'autographe gagne à précéder ainsi le volume, il lui donne je ne sais quelle vie nouvelle ; puis il fournit au physiologiste de si curieux points de comparaison !

Aujourd'hui que la galerie est complète ou à peu près, croyez-vous M. de M. satisfait ? Pas du tout. Ce serait s'arrêter en trop bon chemin. Il a donc trouvé d'autres *desiderata*. Il a pris, par exemple, l'*Histoire de la Révolution de Mignet*, il en a fait remmarger avec le plus grand soin un exemplaire qu'il a fortifié d'environ *cinq cents* portraits et lettres autographes. Celles-ci sont au nombre de deux cent vingt. Ce n'est plus un recueil, c'est un monument.

M. Mignet lui-même n'a pas résisté au désir très-naturel de voir le trophée élevé avec tant d'art en son honneur, et il l'a complété par le don gracieux d'une page écrite de sa belle main et d'une grande photographie qui est réellement très-vivante.

Quel trésor préparé pour les enchères de l'avenir !

La *Revue des Deux-Mondes* et le *Bulletin du Bibliophile* ont exhumé des lettres de Madame de Staël. Jusqu'ici je ne vois point clairement ce que sa renommée y gagne. Le style est souvent pitoyable, comme dans ces flagorneries adressées à la princesse Louise de Prusse :

« Je ne sais aucun endroit *où* il y ait quelques éléments de bonne compagnie *où* votre nom ne soit chéri et respecté. Je crois, s'il plaît à Dieu, que je serai à Londres dans un mois. Ne m'y oubliez pas, Madame, et daignez songer que je *porte partout un culte pour vous qui mérite votre intérêt!* »

Et quatre lignes plus bas :

« Mon Dieu ! que les événements de cette année sont importants. C'est une guerre à mort pour les individus et les nations, et nul ne *survivra à lui avoir résisté*.. »

Si je passe de la forme au fond, l'examen n'est pas moins décevant. A la date du 5 mai 1814, Mme de Staël écrivait toujours à la même princesse :

« Je vous admire, vous Prussiens ! je vous admire, vous Europe ! Mais la France ! la France ! Ah ! si je pouvais être née ailleurs... Et cet accueil aux étrangers ! On dit que le roi de Prusse, qui est si simplement un héros, a été tout étonné que d'être vaincus *leur fasse autant de plaisir*. Et l'empereur de Russie, quelle peine il a eu à les relever ! Tout ceci entre nous, mais cela me serre le cœur. Il restait à ces malheureux Français une qualité : la gloire militaire. Ce misérable *Corse* les a livrés au sort de la Pologne. »

Le 28 mars 1815, c'est une autre chanson. Les Français ne sont plus des malheureux si *plats* et si *bas*. Le *Corse* même a repris son nom de baptême.

« Il est bien sûr, dit-elle, que *Napoléon* s'est appuyé sur deux principes très-propres à soulever l'armée et le peuple : la *fierté blessée* par la présence des étrangers à Paris et l'inquiétude sur tous les intérêts et les principes révolutionnaires. »

Pourquoi ne parlerais-je point du *Faubourg Saint-Germain*, de M. Tony Révillon ? Et d'abord comment l'auteur, depuis deux ans chroniqueur aimé d'un journal populaire, a-t-il trouvé le loisir de passer les ponts ? Demandez à M. le marquis de Pomereu, son ami et son complice... sans le savoir.

C'est un jardin d'Aix-les-Bains qui fut le théâtre du délit. M. de Pomereu et M. Révillon s'y retrouvaient chaque soir. Chaque soir, ils causaient de Paris comme savent en causer les Parisiens *déparisés*, chacun parlant de sa tribu en observateur, en physiologiste...

Et voilà pourquoi M. de Pomereu vient de recevoir un volume à lui hautement dédié, et commençant par ces deux lignes révélatrices : « Si votre nom n'est pas inscrit à la première page de ce volume, qu'il le soit du moins à la seconde. »

La trahison est toute aimable ; elle a de plus cela de charmant qu'elle consolide le faubourg Saint-Germain de Tony Révillon, sans révolutionner le faubourg Saint-Germain de M. de Pomereu. De tels livres ont besoin de telles surprises pour user du droit d'indiscrétion sans manquer aux convenances. Seulement, M. le marquis de Pomereu nous doit des représailles et si, d'ici à un an, il ne nous donne point une *Monographie du journaliste*, je le déclare indigne du beau titre de *membre de la Société des gens de lettres*.

Les anecdotes ne lui manqueront pas plus qu'elles n'ont manqué à M. Tony Révillon, dans le volume que j'ai sous les yeux. Pour trouver la première, je n'ai même pas besoin de dépasser l'antichambre :

« Les jours de grande réception, il est d'usage, mais on s'en cache, de louer un homme pour annoncer.

« Une célébrité de ce genre était ce Thibaut, mort récemment, que se disputaient les grands seigneurs, les ministres et les banquiers. Thibaut se vantait de posséder un tact parfait. Pénétré des traditions, il n'admettait pas

qu'un roturier pût pénétrer dans les salons aristocratiques. Ailleurs il subissait la force des choses.

« Un jour la marquise d'H... avait invité un honorable magistrat, nommé Lorenchet, et sa femme :

« — *Lord et lady Enchet!* » annonça Thibaut.

Je recommande celle-ci aux épistoliers :

« Il y a quelque vingt ans, le comte de P... eut un caprice. — « Mon cher, lui écrivit-on, pour vous, ce sera vingt-cinq mille francs ou rien. »

« Il répondit : « Je ne suis pas assez riche pour payer si cher, et je le suis trop pour aimer à si bon marché. »

Entre les révélations amusantes qui peuplent le volume, j'ai remarqué un excellent moyen de se débarrasser des indiscrets qui abusent chez autrui des douceurs de la villégiature et une assez jolie collection de cancans sur le vénérable Cercle Agricole. Laissez-moi encore vous conter l'histoire d'un quatrain éclos sur le registre officiel de la rue de Beaune.

Vous savez qu'un registre de cercle se compose de pages divisées en deux colonnes : — l'une pour les demandes des membres, et une pour les réponses du comité d'administration. Or, une demande de lorgnette fut formulée en 1843 ; elle était fondée jusqu'à un certain point. Du jardin-terrasse donnant sur le quai, on pouvait avec la lorgnette étudier le Pont-Royal, sur lequel passaient les promeneuses des Tuileries. Mais il paraît que le comité d'alors avait peu d'amour pour la contemplation, car il répondit :

Vous avez soixante ans. Ne lorgnez plus les belles.

Ce vers était dur, et il parut plus dur encore quand on le vit complété ainsi par le pétitionnaire :

Les lorgner à mon âge est encore un bonheur.
N'en pouvant espérer aucune autre faveur,
Laissez-moi ce moyen de me rapprocher d'elles.

Pour le coup, les administrateurs s'attendrirent et votèrent une lorgnette d'honneur. Il est vrai que c'était pour les yeux de Boufflers.

Les œuvres complètes d'Henri Heine sont dotées d'un nouveau volume : *Satires et Portraits*. Le nom de l'auteur l'a fait acheter, mais suffira-t-il pour le faire goûter en France? J'en doute. L'Allemagne seule peut bien s'intéresser aux trois portraits de Bœrne, de Marcus et de Menzel. Quant au quatrième, celui de Cousin, il est finement touché ; mais ce n'est pas un portrait, c'est un tout petit bout d'esquisse. Que peuvent ses neuf pages contre les 205 pages consacrées à Bœrne? Ajoutons à cela une étude intéressante, mais très-rapide sur la Pologne, et le volume est fini. De satires point, dans le sens littéral du mot, à moins que par *Satires et portraits* il ne faille entendre *Portraits satiriques*. Ce serait le vrai titre. Je détache de ce livre

quelques lignes sur les ancêtres de M. de Rotschild. C'est Bœrne qui parle en guidant Heine dans le vieux quartier juif de Francfort :

« C'est ici, dans cette petite maison, que demeure la vieille femme, la Lætitia qui a enfanté tant de Bonaparte de la finance, la grand'mère de tous les emprunts, et pourtant, bien que les rois ses fils gouvernent le monde, elle n'a jamais voulu quitter sa petite maison héréditaire de la rue des Juifs, et aujourd'hui, à cause de la grande fête, elle a orné ses fenêtres de rideaux blancs...

« Le vieux Rotschild, la souche de la dynastie régnante, était un brave homme, la piété et la bonté même. C'était un visage charitable, avec une petite barbe pointue ; sur la tête un chapeau à trois cornes, vêtu plus que modestement, pauvrement. Il parcourait ainsi Francfort et, partout, comme un cortége de cour, l'entourait un tas de pauvres gens auxquels il distribuait des aumônes et des conseils; quand on rencontrait dans les rues une file de mendiants avec des airs consolés et réjouis, on savait que le vieux Rothschild venait de faire sa tournée. »

Les *Mémoires de Malouet* viennent d'être publiés par son petit-fils. Cette date de 1868 avait été fixée par la dernière volonté de l'auteur. Malgré cette précaution, Malouet ne nomme pas encore tout le monde ; en plusieurs endroits, les points tiennent la place des noms propres. Sous le rapport des documents justificatifs et des notes explicatives, on sent que M. le baron Malouet n'a rien épargné pour donner au manuscrit paternel toute la portée qu'il mérite. Il s'est même tenu au courant du mouvement historique actuel, si prononcé pour tout ce qui regarde l'étude de notre Révolution, et les assertions toutes récentes de M. Vermorel sont discutées par lui avec autant d'autorité que celles de M. Thiers.

Ces *Mémoires* inspirent de l'estime pour leur auteur, pour son grand sens, et pour son attachement sincère à la monarchie constitutionnelle. Le beau portrait placé en tête du premier volume est remarquable par son expression de douceur et de tristesse sympathique.

Il y a ici beaucoup à prendre pour ceux qui veulent bien connaître l'histoire de la Révolution, et surtout les débats de nos grandes assemblées. On en jugera par un détail qui peint bien la fougue inouïe de Mirabeau :

« On sait qu'à la suite du duel qui eut lieu entre M. Charles de Lameth et M. le duc de Castries, l'hôtel de Castries fut insulté et pillé par la populace, on essaya même d'y mettre le feu. Cette violence atroce, dénoncée à l'Assemblée, touva des apologistes : je m'élançai à la tribune pour y répondre; Mirabeau y vint en même temps, mais j'avais déjà pris place et j'attendais que le tumulte s'apaisât pour parler.

« Mirabeau me dit : « Je viens ici pour parler dans le même sens que vous.

« Je suis indigné; vous n'ignorez pas que j'ai plus de faveur que vous dans « l'Assemblée, cédez-moi votre place. »

« Avant de la lui céder, je capitulais avec lui; je lui faisais répéter qu'il demanderait justice contre les séditieux, et il me le promettait.

« Pendant ce dialogue, le côté droit, qui n'apercevait qu'une prétention de Mirabeau de parler avant moi, crut devoir me défendre. Il s'éleva un cri d'indignation contre lui et on entendit ces mots : « A bas! A bas le scélérat! »

« Mirabeau entre en fureur; oubliant toutes ses promesses, il apostrophe le côté droit, l'accuse lui-même de sédition, glisse légèrement sur celle de l'hôtel de Castries et conclut de passer à l'ordre du jour, ce qui fut décrété. J'étais resté à la tribune. Quand Mirabeau eut fini, je lui dis :

« Ce que vous venez de faire est odieux. Vous avez manqué à votre parole.

—Vous avez raison, me répondit-il, j'en suis honteux; mais prenez-vous-en à vos Messieurs, vous les avez entendus. »

Un homme fort expert me disait une fois :

« Vous ne sauriez croire de quelle cause bête dépend souvent un succès? Je reçois l'autre jour la visite d'un professeur désolé. Il avait fait une grammaire dont personne ne voulait.—Elle est bonne, cependant, je vous le jure, s'écriait-il. Elle est plus simple, plus pratique que toutes les autres. Elle m'a coûté deux ans de travail. Et cependant les éditeurs ne veulent même pas la voir. Que me conseillez-vous?— Comment s'appelle-t-elle, votre grammaire, lui dis-je d'abord? — Mais elle s'appelle nécessairement *Grammaire française.* — Tout sec? — Mais il me semble qu'il n'y a rien à dire de plus. — Là, mon cher, est votre grande erreur. Aujourd'hui, il faut spécialiser à tout prix. Votre grammaire est, dites-vous, moins difficile à comprendre que les autres. Eh bien! il faut l'appeler *Grammaire des demoiselles.* — Bah! — Oui.... *des demoiselles.* Tenez, vous avez votre manuscrit. Donnez-le-moi, je veux en modifier le titre moi-même. Cela vous portera bonheur. » . .

. . . . . .

Peu de temps après, mon homme tout rayonnant venait me serrer les mains : « Ah! mon ami que ne vous dois-je pas?... Ma... ou plutôt votre *Grammaire des demoiselles* se vend comme du pain. Il y en a cinq mille exemplaires partis, et je suis en marché pour une édition nouvelle. » . .

. . . . . .

Je ne sais pas si les grammaires difficiles à placer triomphent encore par les mêmes moyens, mais le jour où cette veine sera tarie, je crois avoir trouvé un procédé nouveau. Au lieu de *Grammaire des demoiselles*, les pédagogues dans l'embarras n'auront qu'à prendre pour titre *Grammaire de* CES *demoiselles*, et ils me devront une seconde fortune.

La polissonnerie est en effet fort recherchée sur la place. Vous n'ignorez

point, ami lecteur, que la vente de polissonneries vraies rencontre certaines difficultés, mais il y a la polissonnerie fausse qu'un public égrillard, mais jeune et inexpérimenté, achète bravement à sa place. Commercialement parlant, la polissonnerie fausse est d'une simplicité enfantine. Elle consiste à prendre un sujet insignifiant et à lui donner un titre gaillard avec gravure non moins gaillarde. Le titre et la gravure sont mis bien en évidence, de manière à provoquer les sens du passant, à lui faire dire : « Ça doit être drôle. » Le porte-monnaie s'ouvre alors, le volume s'enlève et son acheteur est, comme on dit dans le grand monde, parfaitement volé.

A un semblable commerce, certains sophistes me diront, sans doute, que la vertu finit en fin de compte par gagner..., mais comme elle est fragile la vertu qui s'introduit dans votre bibliothèque par ces moyens déshonnêtes! Font-elles aussi de la vertu ces courtisanes qui mettent leurs dupes à la porte après les avoir fait payer d'avance!

Fort de tous mes considérants, je tiens à flétrir ici une série de petits livres à couvertures coquettes et à titres érotisés à dessein. Le premier de ces livres-là en est à sa dix-huitième édition. On voit que le commerce est bon. C'est un recueil de vers anodins, parés du titre menteur de *Ce que vierge ne doit lire;* sous ces mots sont figurées deux têtes rapprochées par un baiser d'amour. Comme autres produits de la même fabrique, citons encore *Virginité*, *Fruit défendu*, les *Amours d'un page* et les *Confidences d'un Oreiller*.

Cette dernière rubrique n'est-elle pas ingénieuse? Elle figure à merveille entre les *Petites Demoiselles,* de M. Henri de Kock (*Luge, pater*), le *Moyen infaillible de gagner à la Roulette* et les *Conseils aux hommes affaiblis,* par je ne sais plus quel docteur. Mais, si l'on veut juger de la lubricité qui distingue les *Confidences d'un Oreiller*, on n'a qu'à tourner les premières pages et on tombera sur ces vers :

A S. M. ALEXANDRE II,
EMPEREUR DE RUSSIE.

La France réprouve d'une voix unanime
L'odieux attentat, etc., etc., etc.,

Combien le czar aura dû être flatté d'une *confidence* aussi bien placée. Nous connaissions la fameuse adresse des pompiers de Bellenave (Allier), que M. Boué de Villiers vient de réimprimer dans ses *Pompiers peints par eux-mêmes.* (*La compagnie des sapeurs-pompiers de Bellenave a jeté un cri unanime de douleur... Cinquante baïonnettes de plus viennent de se dresser pour la défense de l'hôte illustre de la France*, etc., etc.) Nous connaissions ce morceau d'éloquence, mais, dans son genre, la *Confidence d'un Oreiller* est beaucoup plus corsée.

LORÉDAN LARCHEY.

9

RELIURE AUX ARMES DE LOUIS XII.

Imp. Ch. Chardon aîné — Lyon

LA VENTE DES LIVRES DE M. BRUNET

PREMIÈRE PARTIE

Livres rares et précieux. — Belles reliures anciennes et modernes.

'EST seulement quelques jours après la vente des beaux livres de M. Brunet que le premier numéro de ce recueil a été publié; aussi ai-je dû laisser parler de ce bibliographe habile, un écrivain très-habile aussi, très-aimé du public, qui se fait gloire de compter au nombre des bibliophiles, et qui a bien raison. Aujourd'hui je vais essayer de rendre compte de la vente des livres remarquables, soit par la rareté, soit par la condition, composant la première partie du catalogue de M. Brunet.

Je le fais d'autant plus volontiers que j'ai assisté, non sans quelque émotion, aux cinq vacations qui ont suffi pour disperser toutes les richesses amassées avec tant de persévérance par le savant *bibliophile*, qui même avait aussi le droit d'être un peu *bibliomane*. Comme l'a très-bien dit un maître en ce genre, M. S. de Sacy, dans un article récent consacré à cette vente : « Le cabinet « de M. Brunet, ce cabinet formé avec tant de soin, de goût et d'amour, ne « sera plus qu'un souvenir comme le cabinet de MM. Debure, comme celui « de M. de La Bédoyère, et tant d'autres. Le mien, hélas! que je suis loin de « comparer à ceux que je viens de nommer, ne semble-t-il pas déjà m'échap- « per des mains? Chaque année, chaque mois, chaque jour qui s'écoule m'en « arrache la possession. Une fois soixante ans passés, l'illusion est détruite; « on ne possède plus rien, etc... »

C'est donc le *cabinet* (1) de M. Brunet qui a été vendu en avril dernier et qui a produit en cinq jours un peu plus de *trois cent mille francs*.

1. Je ne crois pas inutile de reproduire ici la distinction que j'ai faite à propos de la collection de mon confrère et ami A. Cigongne, distinction que j'avais seulement indiquée dans ma notice sur M. Brunet : « Il est facile de signaler dans le Catalogue d'Armand Cigongne « d'assez grandes lacunes; mais je dois faire remarquer, principalement pour ceux de mes « lecteurs qui ne sont pas encore versés dans les mystères de la bibliophilie, que cet habile

Quant à la bibliothèque proprement dite, composée des livres de travail, dont le catalogue publié récemment ne comprend pas moins de dix-sept cent

« amateur avait formé plutôt un *cabinet* qu'une *bibliothèque*. Il y a entre l'un et l'autre une « certaine différence qu'il n'est pas hors de propos d'établir ici. Une *bibliothèque* se com- « pose de la réunion toujours incomplète des ouvrages, imprimés ou manuscrits, sortis « de l'esprit humain à toutes les époques. Suivant le goût, les facultés, les occupations de « celui qui l'a formée, elle contient une série plus ou moins considérable de livres, ou sur la « théologie, ou sur la jurisprudence, sur les sciences ou sur les arts, ou bien encore sur les « lettres ou l'histoire. On y trouve généralement les chefs-d'œuvre des littératures anciennes « et modernes. Une bibliothèque doit encore renfermer des biographies, des dictionnaires, « des manuels, dont il est impossible de se passer, non-seulement si l'on veut se livrer aux « travaux de l'esprit, mais encore faire quelques lectures sérieuses ou profitables. Sur un « pareil plan, il est bien difficile de n'admettre que des livres de choix : aussi l'on pardonne « au bibliophile, qui se fait une bibliothèque, des exemplaires médiocres, même défec- « tueux, surtout quand ces exemplaires complètent une série d'ouvrages rares, curieux, « nécessaires à ses travaux. Un *cabinet* se compose aussi de livres anciens et modernes en « diverses langues. Seulement le nombre en est plus restreint que dans une bibliothèque; « les livres, plus choisis, ne doivent jamais être d'une condition médiocre. La majeure par- « tie doit se faire remarquer ou par la rareté, ou par l'impression, ou par la reliure; il faut « même que plusieurs volumes possèdent ces trois qualités réunies. Tout livre, pourvu qu'il « soit beau, peut entrer dans un cabinet. Les bibliophiles choisissaient naguère encore les « chefs-d'œuvre de l'esprit humain, Homère, Virgile, Horace, chez les anciens; Dante, « Boccace, Arioste chez les modernes; et en France, Corneille, Racine, La Fontaine et « Molière. Aujourd'hui, le goût a changé : sans exclure le moins du monde les œuvres des « grands génies que je viens de nommer, les bibliophiles poursuivent avec ardeur les ancien- « nes chroniques, les mystères, les romans de chevalerie, surtout les vieux poëtes et les « facéties. Généralement celui qui compose un *cabinet* cherche une série d'ouvrages assez « restreinte, ou bien encore toutes les œuvres composées par un seul homme, et s'applique « pendant toute sa vie à les rassembler, n'acceptant jamais que des exemplaires de choix et « dans un état parfait de conservation. Ici je vois sourire ceux de mes lecteurs qui ne com- « prennent rien aux innocents plaisirs de la collection, et le mot de *bibliomanie* est sur leurs « lèvres; sans doute, c'est de la bibliomanie; mais cette passion peut avoir aussi son côté « utile : grâce à la persévérance de certains chercheurs obstinés, toutes les éditions de nos « meilleurs écrivains ont été poursuivies, étudiées, comparées entre elles. Les œuvres de « Villon, de Racine, de Corneille, de La Fontaine, de Molière, sont maintenant classées « avec soin et mises au nombre des livres les plus précieux. On le voit, la bibliomanie, dont « les gens du monde aiment tant à se moquer, peut aussi rendre aux lettres quelques ser- « vices. M. Cigongne touchait certainement à la bibliomanie par quelques points, mais il s'en « éloignait par beaucoup d'autres, et par des points très-essentiels. Contrairement à certains « collectionneurs qui se montrent jaloux de leurs richesses et les cachent à tous les yeux, « il se plaisait à les mettre à la disposition de tout travailleur sérieux qui lui en faisait la « demande. En 1852, quand Jannet, l'éditeur aussi hardi qu'intelligent de cette bibliothèque « elzévirienne malheureusement trop vite interrompue, vint lui demander son concours, « M. Cigongne, qui le connaissait de longue date, lui ouvrit sans hésitation ses armoires. « Non-seulement il lui communiqua ses manuscrits en l'autorisant à les publier, mais en- « core il permit la reproduction de toutes ces poésies gothiques si précieuses, dont bien « souvent il possédait les uniques exemplaires. Plusieurs fois j'ai vu M. Cigongne assis au « coin de son feu, dictant le texte de quelques-unes de ces pièces à M. de Montaiglon, chargé « par Jannet de la publication des anciennes poésies françaises. »

(*Catalogue des Livres* manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, membre de la Société des Bibliophiles, précédé d'une notice bibliographique par M. Le Roux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles. Paris, 1861, in-8, chez L. Potier, libraire. P. XIV.)

quatre-vingt-un articles, la vente, commencée le 18 mai, vient de se terminer le 30 du même mois; elle mérite aussi de fixer l'attention, et je compte bien y revenir plus tard[1].

Le récit détaillé de cette vente rapide de la première partie mérite à tous égards de figurer dans ce Recueil, car cette vente restera longtemps présente à la mémoire de tous les bibliophiles, de tous ceux qui sont atteints plus ou moins de cette maladie morale, mais nullement mortelle, connue sous le nom de *bibliomanie*. Pendant cinq jours de cette mémorable semaine, il m'a été facile d'observer des cas certains de cette maladie, qui se sont manifestés devant moi à un degré plus ou moins grand, toujours sous les dehors de la plus exquise politesse. J'ai pu considérer à loisir le *bibliophile satisfait*, heureux et fier de couvrir de pièces d'or de tout petits volumes, assis à côté du *bibliophile malheureux*, toujours triste, traitant de *fou enragé* son voisin et mettant, par les soins d'un libraire inconnu, des enchères contre cet autre fou plus naïf. J'ai pu voir le visage épanoui de certains bibliomanes causant avec moi gaiement; puis, à l'audition de quelques enchères très-élevées, j'ai contemplé ce même visage qui changeait tout à coup, s'assombrissait, s'égayait, se rembrunissait, et enfin se tranquillisait après que le porteur de ce visage avait entendu proclamer le nom du libraire qu'il avait chargé de ses commissions. Si je ne craignais d'être diffus, je pourrais facilement raconter des petits drames, ou plutôt des comédies, dont les acteurs jouaient devant moi leurs rôles bien naturellement.

Ce n'est pas sans une grande satisfaction que j'ai vu les livres de M. Brunet, couverts de vieilles reliures si bien conservées, payés cinq fois, que dis-je? vingt fois plus que leur possesseur ne les avait achetés. J'étais bien désintéressé dans cette lutte; autrement je n'aurais pas été aussi tranquille peut-être! Je me disais que parmi les heureux du siècle, parmi ceux que la fortune a comblés de ses faveurs, il se trouve encore quelques hommes épris du sentiment du beau, qui font une large part à une passion honnête et délicate. Aucun mouvement de jalousie n'est venu gâter la satisfaction que j'éprouvais, et je puis répéter avec le bibliophile dont j'ai cité quelques mots au commencement de cet article, bibliophile aussi fin d'esprit que noble dans tous les sentiments qui l'animent; qui n'a rapporté, comme moi, qu'un beau et bon livre de cette vente, livre qui ne lui a pas coûté cher: « Je crois, Dieu me par-« donne, que je prends quelque chose du ton et de l'humeur de Juvénal, dit « encore M. S. de Sacy; non, mes chers confrères, dans l'aimable goût des beaux « livres, je n'ai pour vous, croyez-le bien, qu'une affectueuse sympathie et une « estime sincère. Je vous honore, je vous aime, je vous sais gré d'une passion « qui prend sa source dans l'amour des lettres, ce noble amour, le signe infail-

1. Je rendrai compte de cette seconde partie de la vente dans le numéro du mois de juillet.

« lible d'une âme élevée. Même lorsque cette passion s'écarte un peu trop de « son origine et s'arrête sur le dehors, c'est encore, c'est toujours l'amour « du beau, la recherche de l'élégant, du rare, du distingué. Ces livres, vous « les conservez par le prix même que vous leur donnez; vous en faites des « bijoux, des pierres précieuses, une richesse qui ne se détruit plus. De vos « mains ils passeront dans d'autres mains, aussi purs, aussi frais qu'ils sont « aujourd'hui; car il est vrai qu'il ne faut guère les lire pour ne pas les faner « et leur ôter cet air de jeunesse qui fait une partie considérable de leur va- « leur. Mon Dieu! tant de gens ont des livres qui ne valent pas les vôtres et « les lisent encore moins! Leurs bibliothèques offrent je ne sais quoi de « morne et d'abandonné dans leur aspect, qui fait peine à voir, tandis que « les vôtres brillent toujours aux yeux d'un gai rayon de lumière comme la « fleur qui s'épanouit dans les champs, comme le diamant qui lance ses feux « sur un joli front. Si vous ne les lisez pas, ces précieux exemplaires, vous « les regardez avec bonheur, vous les montrez avec orgueil. Et qu'un jour la « fortune, ce qu'à Dieu ne plaise, vous soit défavorable, ils vous deviendront « une ressource précieuse après vous avoir été un plaisir délicat de tous les « jours; votre famille, qui blâmait peut-être votre prodigalité, retrouvera un « trésor dans ces pauvres livres, qu'on regardait comme le plus inutile et le « plus vain des luxes! Qui n'a pas un goût? Revendez donc, au jour de la « nécessité, des meubles, des équipages, une maison de campagne! Regagnez « l'argent que vous avez perdu au jeu ou dans de fausses spéculations! Les li- « vres restent. Chacun jouit des siens à sa manière. S'il y a des infidèles ou « des malheureux qui vendent les leurs, il y aura toujours des riches et des « heureux pour les acheter. »

Tous ceux qui aiment les beaux et bons livres, les livres anciens curieux et rares, surtout les exemplaires enrichis de reliures en maroquin ou même en veau fauve, sortis des mains de ces habiles ouvriers du SEIZIÈME SIÈCLE, dont peu de noms sont arrivés jusqu'à nous, mais qui ont été suivis des hommes célèbres dans les annales de la *Bibliophilie*, tels que Anguerrand, Boyet, Le Gascon, du Seuil, Padeloup, Derome, et de nos jours Thouvenin et Bauzonnet, tous ceux-là, dis-je, s'étaient donné rendez-vous. Je crois devoir ne citer aucun nom, excepté les noms de quelques amateurs qui ont eux-mêmes accepté cette publicité en livrant leurs noms au commissaire-priseur (1). Ceux qui me liront connaissent parfaitement les autres noms, entre lesquels les leurs doivent figurer, peut-être, et je n'ai pas besoin de les répéter ici, au risque de déplaire à quelques-uns de mes amis. Je dirai seulement que notre Société des Bibliophiles français y était presque tout entière; ceux qui manquaient à cette fête, empêchés

1. Parmi les amateurs français, ce sont MM. A.-F. Didot, vicomte de Junzl, mes confrères de la Société des Bibliophiles; MM. Bocher, Giraud de Savines, P. Deschamps, Huillard; parmi les amateurs étrangers, M. de Heredia.

par des circonstances majeures, y avaient tous un libraire, et même plusieurs libraires, chargés de leurs commissions.

Les libraires de Paris qui s'occupent spécialement de livres anciens y assistaient en majorité. Nous devons citer d'abord les deux libraires chargés de cette vente, MM. André Potier et Charles Labitte, qui remplissaient, avec autant de zèle que d'habileté, la tâche que M. Brunet leur avait confiée par un article spécial de son testament. Puis, autour d'eux, on voyait Messieurs Porquet, Léon Techener fils, A. Aubry, Edwin-Tross, Julien, Claudin, Fontaine, Caen, Miard, Rouquette, Maillet, Caillot, et plusieurs autres.

Londres nous avait envoyé le respectable M. Boone; il avait pris place au bureau du commissaire-priseur. M. Delbergue-Cormont, qui a rempli les fonctions difficiles de son ministère avec beaucoup de justice et un soin égal à celui de Messieurs Potier et Labitte. M. Boone, placé comme je l'ai dit, entendait mieux les prix d'adjudication prononcés à haute voix par M. Delbergue. La majeure partie des Commissions ont été remplies par les deux libraires chargés de la vente, et surtout par M. Potier; c'est une juste récompense de la confiance universelle qu'ils se sont acquis l'un et l'autre. Les autres libraires de Paris, même de la province, se sont partagé un assez grand nombre de commissions dont quelques-unes portaient sur des articles remarquables dont le prix a été très-élevé et dépassé toutes les prévisions, même les plus exagérées. Parmi les libraires de Paris que j'ai nommés précédemment, il en est un qui s'est signalé par ses acquisitions nombreuses et importantes, c'est M. Fontaine, du passage des Panoramas, dont le bordereau s'est élevé à une somme supérieure à celle de cinquante mille francs. Pour quels amateurs a-t-il acheté certains livres qui ont atteint des prix *extraordinaires?* et je me sers ici d'un terme modeste. Sans répéter les plaisanteries faites à cet égard, j'ai entendu prononcer des noms illustres ou très-connus; mais, je l'ai dit, je ne veux citer aucun de ces noms, excepté ceux qui ont été proclamés par la voix aussi sûre qu'impartiale de M. Delbergue-Cormont. Seulement, je sais de M. Fontaine lui-même que la majeure partie de ces beaux livres ne sortira pas de France, pas même de Paris.

C'est donc lundi 20 avril, dans la grande salle de l'hôtel des Commissaires Priseurs, rue Drouot, n° 3, au premier étage, à deux heures de relevée, comme on disait jadis, que la vente a commencé. Dès le premier jour, il a été facile de reconnaître que les bibliophiles de France et d'Angleterre, qui, nous l'avons dit, étaient presque tous en présence, allaient assister à un débat solennel, dont ils garderont longtemps le souvenir. Les ventes du même genre qui ont eu lieu depuis vingt ans, depuis celles des Debure, jusque et y compris celle de M. Yéméniz, allaient être surpassées. Cette première vacation commençait par des ouvrages relatifs à l'histoire, parmi lesquels se trouvaient

des livres de bibliographie importants, entre autres le n° 705, le *Catalogue des livers imprimés sur vélin*, de *Van-Praët*, livre dont M. Potier, dans une note excellente, a retracé l'historique. On n'en connaît, comme il l'a dit, que sept exemplaires. M. Brunet, qui avait acquis le sien à la vente Crapelet, en 1843, l'avait payé 80 francs. M. Durand, bibliophile bien connu des amateurs, s'en rendit acquéreur pour *huit cents francs*. Ce fol enchère, si je puis m'exprimer ainsi, inaugura les enchères du même genre, qui ne s'arrêtèrent plus ; mais ce fut principalement dans les quatre vacations suivantes qu'elles dépassèrent bientôt toutes les prévisions, pour franchir les bornes qu'on avait pu indiquer, et produire enfin une somme assez grande pour dépasser de *cent mille francs* les beaux résultats que l'on avait essayé de prédire.

Mon but, en ce rendu-compte détaillé, est de compléter la notice que les libraires chargés de la vente par le testament de M. Brunet ont bien voulu me demander, notice qui précède la leur et qui fait corps avec les notes des deux parties du catalogue. Ce rendu-compte complètera, je l'espère, l'étude que j'ai consacrée à l'éminent bibliographe dont le principal ouvrage est devenu si populaire.

C'est pourquoi, dans l'énumération que je vais faire des adjudications importantes de cette première partie du catalogue, aurai-je le soin de suivre, autant que possible, la liste des ouvrages de tous genres que MM. Potier et Labitte ont signalés comme étant les plus remarquables.

Mais auparavant je dois réparer un oubli que j'ai fait dans ma notice, et citer un portrait que Dibdin a tracé de M. Brunet dans son *Voyage bibliographique* en France, voyage qui se rapporte à l'année 1818. A cette date, Brunet, âgé de quarante ans, travaillait à la troisième édition du *Manuel*.

« M. Brunet fils. Ce bibliographe distingué, plutôt que libraire, demeure « rue Gît-le-Cœur, à peu de distance de M. Renouard. Il demeure avec son « père, qui surveille les affaires intérieures du magasin. La rue Gît-le- « Cœur est une vilaine rue, écourtée, très-petite, comme qui dirait un « exemplaire trop rogné. C'est là néanmoins que demeure M. Jacques- « Charles Brunet fils, auteur qui vivra dans le monde bibliographique « jusqu'au temps le plus reculé. On lui aura autant d'obligation qu'il a de « mérite ; car son *Manuel du Libraire* est un ouvrage d'une utilité incom- « parable pour toutes les classes de lecteurs et d'amateurs. Vous montez au « premier, l'entrée est obscure, et semble conduire à une cellule du monas- « tère de la Trappe. Vous lisez une inscription qui vous apprend que « en « tournant le bouton, vous tirez la sonnette. » Elle sonne, et M. Brunet « père, avec ou sans bonnet de soie sur la tête, vient vous recevoir. Il se « tient dans une petite pièce assez bien garnie de livres. « Monsieur votre « fils est-il ici ? — Ouvrez cette porte, Monsieur, vous le trouverez dans la « chambre voisine. » La porte s'ouvre, et le fils est là entouré, et presque

« emprisonné par ses livres et ses papiers. Sa plume en main, des lunettes « sur le nez, il est incessamment occupé à transcrire ou à confectionner un « précieux petit morceau d'élucidation bibliographique ; puis, levant les yeux, « il vous reçoit, paraissant encore tout agité du dieu de la composition. En « effet, il est pleinement engagé dans le travail actif d'une nouvelle et troi- « sième édition de son *Manuel*. Les tablettes de son cabinet gémissent sous « le poids de tous ces écrivains dans lesquels il puise quelque portion de ma- « tériaux. « Vous voilà, monsieur Brunet, bien occupé ! — Oui, Monsieur, « cela me fait autant de plaisir que de peine. »

« Cette réponse peint bien l'homme. Le travail nous récrée dans nos « souffrances physiques, disait autrefois lady Macbeth ; et il faut que le tra- « vail de M. Brunet soit d'une nature bien extraordinaire, puisque la satis- « faction qu'il éprouve à l'avancer est la compensation de ses peines. Il pense « que l'impression de son *Manuel* sera terminée vers la fin de l'année pro- « chaine. Mais point d'*Appendix?* Je crus apercevoir que cette observation « le contrariait. « Non, Monsieur (répliqua M. Brunet fils), il n'y aura pas « d'appendix. Mais ceci ne doit pas vous tourmenter; vous n'en aurez pas « plus à dépenser pour cela. » Je souris légèrement, mais je repris aussitôt : « Quand il en serait autrement, je vous le dis en toute franchise, je ne m'en « tourmenterais pas davantage ; mais vous aurez contre vous les *critiques* et « les *vilains*. — Je ne m'en inquiète guère; mon plan est arrêté, je suis ré- « solu à n'en point changer. » Certainement, si c'est une vertu que d'être « ferme dans une décision, M. Brunet fils est le plus vertueux de sa confrérie. « A notre première entrevue, nous avons causé beaucoup et sur des su- « jets variés. Précédemment nous avions eu ensemble un commerce de « lettres obligeantes. Elles m'avaient procuré l'avantage de recevoir, comme « présent de l'auteur, un exemplaire de la seconde édition de son *Manuel*, « en *grand papier*, dont il n'a été tiré que vingt exemplaires.

« Je lui dis que j'avais donné carte blanche à M. Lewis pour sa reliure, « et que, pour le mérite de son exécution, résultat de cet ordre, je mettais « au défi tout ce qui existait à ce moment en fait de reliure dans tous les « quartiers de Paris. Sincèrement, M. Brunet n'aurait pu voir aucune re- « liure qui lui fût supérieure. M. Brunet me dit, et j'en fus un peu surpris, « mais très-satisfait, qu'il avait imprimé et vendu *deux mille* exemplaires « de la dernière édition de son *Manuel*. Jamais pareille chose ne serait arri- « vée dans notre pays, parce qu'en supposant même qu'on l'eût imprimé « avec autant de soin, il aurait été impossible de le publier avec autant « d'élégance pour le même prix. Les frais d'impression auraient été du double « au moins. Dans l'exécution typographique de cet ouvrage, M. Crapelet « s'est surpassé lui-même. A l'égard de l'auteur, je le dis de bonne foi, il a « bien mérité tout ce qu'il a gagné, et il mérite bien tous les gains qu'il peut « encore faire. Il a une application sévère, constante, soutenue. Il écarte tous « ornements soit graphiques, soit littéraires, en sorte qu'il ne fait jamais de

« digressions. Il écrit simplement, et ce qu'il décrit est presque toujours bien « dit et porte le cachet de la vérité.

« Il est ferme et judicieux dans ses opinions, parfois enclin à guerroyer « pour les soutenir; mais il aime par-dessus tout de respirer dans un élément « bibliographique, et n'est jamais plus heureux que lorsqu'il découvre une « erreur, ou qu'il peut se procurer quelques nouveaux renseignements, et « surtout à l'égard d'une édition *princeps* (1). »

Les articles de ce premier catalogue, que je vais signaler, sont divisés en deux séries : 1° la série des ouvrages indiqués dans leur notice, par MM. Potier et Labitte; 2° les articles dont ils n'ont pas parlé et qui méritent une grande attention, à cause du prix élevé qu'ils ont atteint. Pour plus de clarté, je suivrai l'ordre bibliographique; j'y ajouterai certaines observations qui, je l'espère, seront utiles à nos lecteurs.

1° Théologie. N° 2.—*Biblia latina.....*, etc. Je ne répéterai pas ici les détails que j'ai donnés à la page 32 de ma notice sur Brunet, relatifs à cette Bible ; je dirai seulement que ces deux admirables volumes ont quitté la France pour l'Angleterre, puisque c'est M. Boone qui les a payés *trois mille francs.* M. Brunet avait ajouté tout récemment une note qu'il avait écrite, après une visite que je lui ai faite en 1866; visite qui, malheureusement, vu l'état de ma santé, a été la dernière, car au mois de novembre 1866, quand je suis revenu un peu moins souffrant de la campagne, je ne suis arrivé à Paris que pour assister aux obsèques de M. Brunet. Je renvoie les lecteurs curieux de ces détails à ma notice et aux notes qui sont jointes à la première partie du catalogue : une de ces notes émane de la main presque mourante de M. Brunet. Il n'a pas mis en doute que cette Bible ne soit bien celle que Grolier a offerte au président Christophe de Thou. La reliure qui couvre ces deux beaux volumes est bien certainement du XVIe siècle et des années 1545 à 1550. A l'égard de l'attribution, il ne me reste qu'un doute, c'est que Grolier ait conservé près de 7 ans cette belle Bible, qu'il a sans doute acquise toute reliée, sans y mettre son nom ou sa devise, comme il le faisait ordinairement; à moins d'admettre que lui-même ait fait relier ces deux volumes pour les offrir au premier Président? Les lecteurs curieux d'éclaircir ce doute pourront consulter mon ouvrage sur la *Vie et la Bibliothèque de Grolier*.

2° Théol. Nos 6 et 7. —*La Sainte Bible de Le Maistre de Sacy*, etc., in-12.

16 vol., couverts d'une charmante reliure de *Padeloup;* le no 6 a été payé 2,050 fr. par M. Bocher, de Paris; le no 7, 2,700 fr. par Maillet, libraire à Paris.

3° Théol. N° 9. — *Psalterium Davidis ad exemplar*, etc. Charmant exemplaire aux armes du comte d'Hoym, reliure de Boyet.

700 fr., par Potier, libraire chargé de la vente. Cet exemplaire a été payé 9 liv. 4 sols chez le comte d'Hoym.

1. *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, par le rév. Th. Frognall Dibdin, traduit de l'anglais, avec des notes, par G.-A. Crapelet, imprimeur. — Paris, 1825, in-8, 4 vol., t. IV, p. 84.

4° Théol. N° 20. — *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, etc., dite *Bible de Royaumont*, in-4 réglé, figures, mar. r., doublé de mar. r., dent., tr. dor., superbe reliure de Du Seuil. — 3,050 fr., par Potier, libraire. Voir le Bulletin du Bibliophile de Léon Techener, année 1868, pp. 252, 260.

5° Théol. N° 22. — *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, etc., dite *Bible de Mortier*, 2 vol. in-fol., mar. r., fil., tr. dor. Très-bel exemplaire en GRAND PAPIER, épreuves avant les clous, aux armes de LONGEPIERRE. — 1,500 fr., pour Fontaine, libraire de Paris. Voir Bulletin du Bibl. de Léon Techener, année 1868, page 259.

6° Théol. N° 27. — *Livre de prières en latin et en français*, in-4, etc. Manuscrit du xve s. (Voir au Catal.) — 6,000 fr., pour Fontaine, libraire de Paris.

7° Théol. N° 29. — *Heures à l'usage de Rome*, etc. 2,050 fr., Fontaine, a Paris. On lit dans le Bull. du Bibl. de L. Techener, p. 260 : « Ce volume « figure page 893, année 1856 du Bull., où il est porté à 140 fr. C'est d'après « cette annonce que M. Brunet en fit l'acquisition chez nous. »

8° Théol. N° 30. — PETIT OFFICE DE LA VIERGE, *accompagné de plusieurs autres prières, escrites par Nic. Jarry*, 1650, in-24, chagrin noir, tr. dor. avec fermoir à charnières en or. Manuscrit sur vél. (Voir la note du Catalogue.) — 1,650 fr., pour M. Boone, libr. de Londres. Brunet l'avait payé 350 fr. à la vente Duriez.

9° Théol. N° 32. — *Les Sainctes Prières de l'Ame chrestienne*, escrites et gravées après le naturel de la plume, par P. Moreau, M° escrivain-juré. PARIS, JEAN HÉNAULT, 1649, pet. in-8, texte gravé et jolis encadr. et fig., mar. r., compart. avec fermoirs en argent, tr. dor. Exemplaire provenant de la vente de Ch. Nodier, 1844.

2,020 fr., pour Fontaine, libr. de Paris. (Voir Bull. du Bibl. de L. Techener, année 1868, p. 260.)

M. Brunet avait payé ce volume 70 fr. à la vente de Ch. Nodier.

10° Théol. N° 33. — *Le Bréviaire Nostre-Dame*, etc., 1587, pet. in-8, fig. grav. par Th. de Leeu, mar. v., fil., fleurdelisé, tr. dor. Exemplaire de Henri III, portant ses armes, sa devise et la tête de mort. Sur le titre se lisent les noms de J. Ballesdens, des PP. Germont, L. Jobert et Baudrand, à qui ce livre a successivement appartenu.

450 fr. pour M. Potier, libr. de Paris.

11° Théol. N° 57. — *De l'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle par le sieur de Beuil, etc., etc. Paris, Desprez, 1690, in-8, fig., réglé, mar. r. doublé de mar. r., fil., tr. dor.

Superbe exemplaire en grand papier, provenant du duc de LA VALLIÈRE, payé par M. Brunet 500 fr. à la vente de Debure.

1,500 fr. pour M. L. Techener fils. Voir le Bulletin. du Bibl. de M. Techener, mai 1868, p. 251, 260.

12° Theol. N° 59. — *Œuvres spirituelles de Henri Suso*, etc., etc., 1586, in-8, réglé, mar. r. à riches compart., tr. dor.

Bel exemplaire de Henri III avec ses armes, sa devise et la tête de mort.— 495 fr. pour M. Pothier, libr. de Paris.

Voici quelques autres numéros de la Théologie qui n'ont pas été signalés en tête du catalogue.

N° 11. — *I Sacri Psalmi di David*, etc., 1534, in-4, mar. v., à compart. dor., tr. dor.

Exemplaire à la reliure de Thomas Maïoli (Voir au catalogue). 1,020 fr. pour M. Potier, lib. de Paris.

N° 28. — *Heures latines*, in-8, rel. en velours violet par Bauzonet, avec fermoirs en vermeil (Voir au catalogue).—2,500 fr. pour M. Rouquette, libr. de Paris.

N° 44. — *La Cité de Dieu* de saint Augustin, traduite en français (par Lembert). Paris, 1701, 2 vol. in-8, réglé, mar. v. clair, larg. dent., tr. dor., gardes de pap. dor.

Bel exemplaire de la reliure de Padeloup, provenant de la bibliothèque du duc d'Orléans, fils du Régent.

380 fr. pour M. Maillet, libraire de Paris.

N° 49. — *L'Origine des masques, mommeries*, etc., de Claude Noirot, 1609, pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor., reliure de Padeloup, exemplaire provenant de la première bibliothèque de Girardot de Préfond.

610 fr. pour N...

N° 51.—*Les Provinciales*, etc., etc., 1700, 2 vol. in-12, réglé, mar. bl., doublé de mar. r., dent., tr. dor. Exemplaire de Mme de Chamillart avec ses armes à l'intérieur et son chiffre à l'extérieur. Exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Parison.

1620 fr. pour M. Potier, libr. de Paris.

II. JURISPRUDENCE.

1° N° 76.—CORPUS JURIS CIVILIS. Editio nova prioribus correctior, etc. 2 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor.

Superbe exemplaire remarquable par la perfection de la reliure de Boyet qui le recouvre. Cet exemplaire, aux armes du COMTE d'HOYM, provenait de la bibliothèque de DU FAY.

1300 fr. pour M. Fontaine, libraire de Paris. Voir *Bull. du Bibl.* de M. Léon Techener, année 1868, page 260.

2° Jur. N° 78.—*Commentaria Jacobi de Marquilles*, etc., etc. Exemplaire imprimé sur vélin. (Voir la note du catalogue.)

480 fr. pour M. de Heredia.

10

RELIURE AUX ARMES DE HENRI II
ET AUX INSIGNES DE DIANE DE POITIERS.

Imp. Ch. Claudon aîné. — Paris.

Nota.—Bien que le numéro 75 n'ait pas été signalé en tête du catalogue, ce numéro ne doit pas être passé sous silence : *Principes du droit naturel,* par J.-J. Burlamaqui, etc., 2 vol. pet. in-8, 4 vol. mar. r., tr. dor. Reliure de PADELOUP des plus parfaites. Cet exemplaire qui a appartenu à Naigeon se trouvait à la vente de Firmin Didot en 1810. Depuis, il a appartenu à Coulon et au prince de Poix (comte de Noailles).

460 fr. pour M. Potier, libraire de Paris. Voir *Bull. du Bibl.* de L. Techener, année 1868, page 261.

III. SCIENCES ET ARTS.

1° N° 85.—*L. An. Senecæ Opuscula*, etc., etc., 1637, 3 vol. pet. in-12, mar. r., tr. dor., superbe reliure de Le Gascon. (Voir au Catalogue.)

780 fr. pour M. Potier.

2° S. et A. N° 102.—Essais de Michel de Montaigne; 5° édition, etc., etc., 1588, in-4, mar. r., compart., tr. dor., reliure de du Seuil.

3,050 fr. pour M. Porquet, libr. de Paris.

Voir au sujet de ce livre curieux le *Bullet. du Biblioph.* de M. L. Techener, année 1868, p. 255, les réflexions de M. de Sacy, et aussi page 260.

3° S. et A. N° 116.— *La Description de l'île d'Utopie*, 1550, pet. in-8, fig. sur bois, réglé, mar. bl., à compart., tr. dor.

Belle reliure à compartiments, avec les chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Exemplaire du duc de La Vallière, acheté par Brunet à la vente de M. J.-J. de Bure.

1500 fr. pour M. Fontaine, libr. de Paris.

Voyez Bull. du Bibl. de L. Techener, année 1868, page 260.

4° S. et A. N° 121. — *Antonii Mizaldi phænomena*, etc., etc., 1546, in-8, mar. v. à compart., tr. dor.

Très-belle et élégante reliure aux armes et au chiffre de François Ier.

3,150 fr. pour M. Potier, libr. de Paris. (Voyez Bull. du Bibl. de L. Techener, année 1868, page 260.)

5° S. et A. N° 123. — *C. Plinii Secundi Historia naturalis*, etc., etc., 1669, 3 tom. en 6 vol. in-8, mar. r., doublé de mar. r., tr. dor.

Excellente reliure de Boyet.

600 fr. pour M. Potier, libr. de Paris.

6° S. et A. N° 147. — *Theorica Musicæ Franchini Gafuri*, etc., etc., 1496, 2 tom. en 1 vol. in-fol., fig. en bois et notes de musique, mar. citr., tr. dor. (Aux troisièmes armes de Jacques-Auguste de Thou.)

590 fr. pour M. Giraud de Savine.

Voir Bull. du Bibl. de L. Techener, p. 260.

Deux autres numéros dans cette section méritent d'être signalés, bien qu'ils ne l'aient pas été au commencement du catalogue.

N° 135. — *De la Démonomanie des sorciers*, par Bodin. 1584, 2 tom. en 1 vol. in-4, mar. v., tr. dor.

Belle reliure du XVIe siècle dont les plats sont couverts de fleurs de lis et d'autres ornements dorés.

365 fr. pour M. de La Villoutreys. Voir Bull. du Bibl. de L. Techener, année 1868, p. 260.

N° 136. — *Cinq livres de l'imposture et tromperie des Diables*, etc., etc., 1567, pet. in-8, mar. r., riches compart., gardes de papier dor. à fleurs, tr. dorées.

Riche reliure de *Padeloup* avec les armes de TURGOT, sur le dos et au coin des plats; provient de la bibliothèque de M. de la Bédoyère en 1837.

365 fr. pour M. Potier, libraire, chargé de la vente.

Je m'arrête ici, car les *Belles-Lettres* renferment tant d'ouvrages remarquables, que je crois devoir remettre au prochain numéro la suite de cet examen.

LE ROUX DE LINCY.

(La suite au prochain numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

Mélanges philosophiques et littéraires, par M. Guizot.

1 vol. in-8, chez Michel Lévy.

Causeries d'un Curieux, Variétés d'histoire et d'art tirées d'un cabinet d'autographes et de dessins, par F. Feuillet de Conches.

Tome IVe, in-8, chez Henri Plon.

Les livres, qui nous parlent des sociétés polies, des maisons où se formaient le goût, des entretiens où l'esprit et la grâce des femmes se mêlaient aux discussions pour les diriger et les retenir dans la limite courtoise des opinions sans emportement, sous des paroles sans âpreté ; les volumes trop rares, qui nous font voir comment à Paris, en trois ou quatre salons, une idée, chaque soir, naissait d'une conversation et y jetait sa première flamme, pour s'en aller de là éclairer le monde, sont les bien venus en notre temps, où toutes ces choses si françaises, qui furent la force la plus originale, le prestige le plus intelligent de Paris, ont à peu près disparu.

Le recueil de chapitres, disposé en galerie de tableaux, ou pour mieux dire en enfilades des salons, que M. Guizot vient de nous donner récemment, tire de ces histoires de l'esprit dans le monde et du monde par l'esprit, un charme tout particulier, qui devrait être assez irrésistible pour nous entraîner, par l'émulation, jusqu'à un essai de réveil de ces grâces perdues, de ces forces éteintes. M. Guizot n'en vit que le dernier éclat, mais tel qu'il était encore, tel qu'il nous le fait voir, avec une délicatesse de touche, qui ne laisserait pas soupçonner qu'il mania longtemps de pénibles machines politiques, on doit conclure que même ce déclin des salons régnants, cette clarté mourante des entretiens, était la complète lumière auprès de notre nuit.

Son premier chapitre consacré à l'historien Gibbon, qu'il a jadis popularisé chez nous, n'effleure que par un coin cette histoire du monde de Paris, mais on sent déjà que l'anecdote sollicite le biographe causeur, et qu'au lieu de s'attarder avec Gibbon dans sa grande *Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, il le suivrait volontiers dans la partie de ses *Mémoires*, où l'historien, qui visait moins à être homme de lettres qu'homme du monde (*man of fashion*), raconte ses visites aux salons parisiens, et le double jeu de son robuste appétit, comme fin écouteur et mangeur obèse aux soupers les mieux

en crédit. Car alors, si l'on savait causer, on savait manger tout aussi bien.

Les soupers n'étaient pas, comme à présent, de ces prises d'assaut de buffet, où, son verre d'une main, son assiette de l'autre, on se barbouille de ce qu'on croit manger; tout était bien en place, la table, comme la conversation. Le prochain était souvent le premier dévoré, mais jamais sur du pain sec.

Quoique tout fût réglé et sans désordre, le caprice y jouait son rôle, l'imprévu n'y manquait jamais. Ainsi, avant de se mettre à table, on ne savait pas toujours avec qui l'on souperait, la maîtresse de la maison l'ignorait elle-même. L'expression « avoir son couvert mis chez quelqu'un » n'était pas une vaine formule. On avait, pour peu qu'on fût du monde, son couvert mis, chaque soir, à vingt soupers différents, et l'on allait à celui-ci ou à celui-là, suivant le choix de son esprit ou de son appétit, selon ce qu'on savait de la délicatesse de la table, ou de la conversation des causeurs qui hantaient le plus ordinairement la maison.

Gibbon, pendant les trois mois qu'il fut à Paris, promena ainsi son embonpoint et sa curiosité de table en table, à son gré et suivant le jour. Quelque large que fût la place dont il avait besoin, il la trouva toujours prête partout : « Quatre jours par semaine, dit-il par exemple, j'avais ma place sans invitation aux tables hospitalières de mesdames Geoffrin et Du Boccage, du célèbre Helvétius et du baron d'Holbach. Dans les banquets, aux plaisirs de la table s'associaient ceux d'une conversation libre et instructive. La compagnie, quoique variée et imprévue, était choisie. Remarquez bien le mot « imprévue. » Quel heureux temps que celui où l'on était sûr que le convive qui viendrait, sans qu'on l'attendît, serait homme du monde, homme d'esprit, et où l'on pouvait répondre que, malgré le mélange, la société serait de choix.

M. Guizot retrouva cette merveille, cette élite dans la variété, chez madame de Rumford, dont le salon, qui fut quarante ans célèbre, sans qu'on s'en doute aujourd'hui, n'aura jamais de plus parfaite histoire que le chapitre où il l'a rouvert pour nous. Il n'était pas un coin du monde, et du meilleur, auquel madame de Rumford ne touchât, et de tous ces coins divers il n'en était pas un seul qui n'eût un écho dans son salon. Fille du fermier général M. Paulze, et petite-nièce de l'abbé Terrai, elle tenait à l'ancien régime par ces liens d'or de la noblesse financière, qui se conservent, quoi qu'on dise, avec une solidité moins douteuse que leur origine. Veuve de Lavoisier, l'illustre savant, elle tenait à la science par ce que ses progrès ont eu de plus éclatant, et cela sans se détacher de l'ancienne société, pour qui Lavoisier, envoyé à l'échafaud comme fermier général, restait avant tout une victime. Enfin, quoique séparée assez vite de son second mari, M. de Rumford, elle s'était rapprochée par lui de tous les hommes distingués de la science et de la politique étrangère. Le monde de madame de Rumford était donc le monde entier. On le voyait bien à l'affluence du vendredi, qui était son grand jour, celui des réunions nombreuses « composées, dit M. Guizot, de personnes

fort diverses, mais appartenant toutes à la meilleure compagnie de leur sorte. » Le lundi, c'était le triage, le choix du choix, la variété intime : « Tous les lundis elle donnait à dîner, rarement à plus de dix ou douze personnes, et c'était ce jour-là que les hommes distingués français ou étrangers, habitués de la maison ou invités en passant, se réunissaient chez elle, dans une sorte d'intimité momentanée promptement établie, entre des esprits si cultivés, par le plaisir d'une conversation sérieuse ou piquante, toujours variée et polie, dont madame de Rumford jouissait elle-même, plus qu'elle n'en prenait soin. » Ce n'était pas négligence, mais adresse, entente parfaite des entretiens, que toute maîtresse de maison doit gouverner sans y régner, et diriger de l'oreille plus que du mot.

Madame d'Houdetot, cet esprit charmant voilé d'un si bon cœur, dont Rousseau adora les premières clartés, et dont M. Guizot admira les derniers éclairs, possédait mieux que personne, jusqu'à sa fin, cette science de la direction muette d'une conversation, ce gouvernement des causeries par l'attention : « Les mercredis, dit M. Guizot, dans une page que je veux citer tout entière, parce qu'on y va retrouver la tradition des repas littéraires du XVIIIe siècle, avec leur dernière survivante, les mercredis, Madame d'Houdetot donnait à dîner à un certain nombre de personnes invitées une fois pour toutes, et qui pouvaient y aller quand il leur plaisait. Elles s'y trouvaient en général huit ou dix, quelquefois davantage. Point de recherche, point de bonne chère : le dîner n'était qu'un moyen, nullement un but de réunion. Après dîner, assise au coin du feu, dans son grand fauteuil, le dos voûté, la tête inclinée sur la poitrine, parlant peu, bas, remuant à peine, Madame d'Houdetot assistait en quelque sorte à la conversation, sans la diriger, sans l'exciter, point gênante, point maîtresse de maison, bonne, facile, mais prenant à tout ce qui se disait, aux discussions littéraires, aux nouvelles de société ou de spectable, au moindre incident et au moindre mot spirituel, un intérêt vif et curieux : mélange piquant et original de vieillesse et de jeunesse, de tranquillité et de mouvement. »

Madame de Rumford n'abdiquait pas autant ; quoiqu'elle se désintéressât volontiers de toute autorité dirigeante dans les conversations de son salon, elle avait parfois, M. Guizot en convient, des boutades d'autocratie qui ne demandaient pas moins que son grand savoir-vivre pour être tolérables.

La maîtresse femme, sauf ses quelques accès, s'effaçait sous les convenances de la maîtresse de maison; mais une fois le monde parti, reparaissait sous l'épouse, tous ongles dehors. De là le divorce avec M. de Rumford, après cinq ans à peine du ménage le plus tourmenté. Ce mariage n'avait d'ailleurs été assorti que pour ce qui devait y détruire l'accord. Les époux ne se comprenaient que sur un point, le pouvoir absolu, à la condition que chacun l'aurait tout entier.

C'était le despotisme et l'autocratie mariés ensemble. « Il aimait, a-t-on

dit de M. de Rumford, le gouvernement absolu au point de regarder celui de la Chine comme un modèle. » Sa femme, on l'a vu, l'aimait tout autant, il fallut donc se séparer. Ce ne fut pas sans éclat. M. Guizot parle discrètement d'agitations domestiques « que M. de Rumford, avec plus de tact, eût rendues moins bruyantes. » Une lettre, que nous avons copiée sur l'autographe, va nous prouver que ce bruit alla jusqu'au scandale, et que l'Américain Rumford, qui menait le despotisme du ménage avec la brutalité républicaine, dut un jour, après une algarade dont on s'était inquiété, même chez l'Empereur, s'expliquer, se justifier près de M. Dubois, préfet de police.

C'est à lui qu'est adressée la lettre. On y voit d'abord que les affaires d'argent n'étaient pas étrangères à ces troubles, et que s'il n'y avait prodigalité dans le ménage de M. et Madame de Rumford, ce n'était point de la part du mari, digne inventeur des soupes économiques. Il avoue qu'il est riche, et que leur maison exige un grand train, mais comme sa femme en a plus que lui la gloire, il croit juste que sur les 50,000 francs réclamés pour la dépense de chaque année, elle en donne 30,000 sur ses revenus et lui 20,000 seulement. Les bruits causés par ces dissentiments de finance ont été vifs, il en convient encore, mais pas autant qu'on l'a dit chez certaines gens, ameutés par sa femme, et qui ont organisé avec elle, contre lui, une véritable conspiration dans laquelle on voudrait engager la religion de l'Empereur : « J'ai été calomnié cruellement, dit-il, et des personnes d'une très-haute dignité ont agi contre moi d'une manière peu généreuse, et avec un acharnement difficile à expliquer ; mais je n'ai rien à me reprocher, et je ne veux pas croire que Sa Majesté l'Empereur voudra permettre qu'un étranger, auquel elle a donné asile, soit persécuté, avili et opprimé et chassé de la cour et de la société par les cabales d'une femme altière, entreprenante et implacable, qui veut à tout prix perdre son mari. »

La rupture complète ne pouvait tarder après une pareille lettre. La date de celle-ci est du 7 février 1809; la séparation, qui put se faire à l'amiable, fut prononcée six mois plus tard, le 30 juin.

Napoléon, qui devait être, — après l'empereur de la Chine toutefois, — l'idéal de M. de Rumford, si l'on s'en rapporte à ses idées sur le pouvoir, n'est qu'indiqué au passage par quelques traits de *mélanges* de M. Guizot; mais quand on réunit ces traits épars, il se trouve que l'esquisse est complète, le profil ressemblant. Dans la notice de Madame Récamier on sent la pression du grand homme sur les sociétés, et cette ingéniosité d'absolutisme, pour laquelle il avait des ministres qui le servaient en toutes choses, même dans les affaires de galanterie.

Le chapitre sur Madame de Liéven, consacré plutôt à la politique de la Restauration et du gouvernement de Juillet, nous le fait voir aussi par endroit, mais moins en personne que par reflet. On le retrouve, non en lui-même, mais dans l'empereur Alexandre, qui croyait être sa reproduction

agrandie. Rêveur de gloire, extatique d'ambition, il fut plus grand que Napoléon, comme l'ombre est plus longue que l'homme.

Le chapitre où l'Empereur se trouve le mieux en pied, et parfois sous des aspects nouveaux, est celui que M. Guizot a taillé avec un tact parfait dans les *Mémoires* inédits, laissés par M. de Barante, et dont il eut le premier, et seul jusqu'à présent, la confidence posthume.

Les impressions du futur diplomate, qui n'était alors qu'un tout jeune, mais déjà très-fin et très-lucide auditeur au Conseil d'État, sont fort intéressantes à noter, ses vues fort utiles pour l'époque troublée, où les symptômes de déclin semblaient déjà sensibles à quiconque n'était pas blasé du spectacle, ou devenu aveugle, soit par lassitude, soit par un reste d'éblouissement.

Ces souvenirs de M. de Barante, dont M. Guizot nous offre si curieusement la fleur, sont aussi fort précieux pour l'éclaircissement ou la rectification de certains faits. Je n'en releverai qu'un seul, qui trouve là son détail le plus étendu ; c'est celui qui se rapporte à la reconnaisasnce officielle du culte juif et à la convocation du grand Sanhédrin.

On voit par le récit de M. de Barante que toute cette affaire, dont le résultat fut si favorable aux Israélites, eût son origine dans une contestation qui pouvait au contraire leur être fatale. Il s'agissait de plaintes contre leur usure dans le Haut et le Bas-Rhin. « On disait que plus de la moitié des propriétés de l'Alsace étaient frappées d'hypothèques pour le compte des Juifs, » et l'on demandait que les créances fussent réduites, ou au besoin annulées.

Napoléon fit porter le débat devant le Conseil d'État, y prit part lui-même, et, après une enquête sur laquelle M. Pasquier rédigea un remarquable rapport, non-seulement il conclut que les Juifs devaient être traités suivant le droit commun, mais qu'il fallait, pour couper court à des réclamations de même sorte, donner à leur culte une organisation légale et régulière.

De là, comme nous le disions, la convocation du grand Sanhédrin, qui rendit si populaire le nom de Napoléon dans toutes les tribus, et lui assura pour lui-même et ses troupes, en Allemagne, et mieux encore, en Pologne, de la part des populations juives, un dévouement dont il ne tarda pas à avoir besoin. Voilà les faits, tels que les donne avec preuves, par la plume de M. de Barante, l'histoire sérieuse et certaine. Veut-on maintenant savoir comment l'anecdote les a dénaturés pour n'en plus faire qu'un incident de hasard, une décision d'aventure, disons tout, un épisode de théâtre, où le Conseil d'État n'est plus pour rien, et n'est pas même nommé, malgré son enquête, son rapport et ses longues délibérations; qu'on lise ceci, pris dans un recueil fort en crédit pendant la Restauration, et que tous les anecdotiers à sa suite ont copié et copieront encore : « La tragédie d'*Esther* avait été représentée à la Cour, dans les premiers jours de juillet 1806. Le lendemain, Talma parut, comme de coutume, au déjeuner de l'Empereur, auquel assistait M. de Champagny, alors ministre de l'Intérieur. La conversation s'établit sur la

représentation de la ville. « — C'était un pauvre roi que cet Assuérus, dit « Napoléon à Talma; et se tournant presque au même instant vers le minis- « tre de l'Intérieur :— Que font ces Juifs? Quelle est leur existence? Faites- « moi un rapport sur eux. » Le rapport fut fait, et quinze jours environ après cette conversation, le gouvernement convoqua, le 26 juillet 1806, la première assemblée des notables d'entre les Juifs, dont le but était de fixer le sort de cette nation, et de lui donner en France une existence légale. »

Dans la partie plus mondaine de son livre, dont nous avons parlé en commençant, M. Guizot, quoique la politique n'y soit plus de son fait, ne peut s'empêcher d'insister sur un autre point de la vie de l'esprit sous l'Empire : ses tendances d'oppositions et ses réticences, qui, aussi promptes que ses révoltes, tuaient le mot hardi sur les lèvres les plus téméraires, et le renfonçaient pour ainsi dire à la façon de ces lames de poignards de théâtre qui, si peu qu'elles aient touché, rentrent d'elles-mêmes dans le manche.

Après nous avoir dit quelques mots du salon de Suard, dont Garat a fait l'histoire en un livre presque aussi gros que tous les œuvres du maître de la maison ; après nous avoir dit que c'était le seul où cette timidité des conversations eût de temps en temps ses soirées de courage, M. Guizot nous parle ainsi des émotions, et des courants de froid qu'un seul mot de politique faisait circuler dans la réunion la plus animée : « Les hommes qui ne l'ont pas vu, dit-il, ne sauraient se figurer, et les hommes qui l'ont vu ont oublié quelles étaient alors la timidité des esprits et la retenue des entretiens; à quel point, dès que le moindre contact avec la politique se laissait entrevoir, les figures devenaient froides et les paroles officielles. Un censeur de cette époque, ajoute-t-il, montrait à quelqu'un de ses amis certains passages d'une pièce de théâtre, qu'il était chargé d'examiner : « — Vous ne voyez « point d'allusions, lui disait-il, le public n'en verra point; eh bien, mon- « sieur, il y en a, et je me garderai bien de les autoriser. » De 1809 à 1814, tous étaient à peu près comme ce censeur. »

M. Guizot ne le nomme pas, mais je ne serais pas surpris que ce fût Lémontey, de l'Académie française, dont la biographie s'étale au large, mais non pas toutefois avec plus d'ampleur que n'en méritaient son esprit et son savoir original, dans le quatrième volume des *Causeries d'un curieux*, dont nous allons maintenant parler.

Lémontey est un des premiers types qu'on y rencontre, presque sur le seuil. M. Feuillet de Conches, qui l'a connu, le dessine d'une plume amie, insistant sur les côtés fins et originaux, et glissant sur les autres. Lémontey censeur se perd ainsi pour lui dans la lumière du reste. Arnault, qui n'était pas un écrivain de ménagement, s'était plu au contraire, dans la notice nécrologique qu'il lui consacra, et qui n'a rien d'une oraison funèbre, à le montrer, ou plutôt à l'éclairer sournoisement dans l'ombre de son bureau de censure. On y a gagné quelques anecdotes fort piquantes, surtout par le

contraste qu'on y trouve entre l'homme qui était mordant, et ses fonctions qui lui faisaient un devoir de ne pas laisser mordre. Il ne se le permettait qu'à lui-même : « Un jour, dit Arnault, qu'il avait lu à l'Académie un fragment politique où se trouvaient des idées hardies : Que pensez-vous de cela? dit-il à un de ses confrères (Lemercier), qui est d'habitude ce que Lémontey n'était que par accès. — Je pense, lui répondit l'auteur de *Pinto*, que vous avez composé cet ouvrage avec les hardiesses que vous avez rognées aux ouvrages des autres. »

Lémontey, dans ses témérités, n'allait pas d'ailleurs fort loin ; il s'arrêtait toujours juste au point où sa pierre de touche de censeur lui disait qu'il allait devenir factieux. La présence d'un inconnu était encore d'un effet plus magique pour le faire taire; alors, pour ne pas avoir à s'arrêter vite, il ne commençait même pas. « En petit comité, dit encore Arnault, il retrouvait quelquefois son courage; peu de conversations étaient alors aussi libérales que la sienne : mais un étranger survenait-il, Lémontey rentrait aussitôt dans sa circonspection et s'y renfermait. Une goutte d'eau suffisait pour mouiller toute sa poudre. » M. Feuillet de Conches a cité, d'après Arnault, ce dernier trait, qui est charmant. Comme lui, et plus longuement, il parle aussi d'un des livres les plus hardis de ce censeur, qui était resté aux gages de la Restauration, après avoir reçu ses ciseaux des mains de l'Empire. C'est *l'Essai sur la monarchie de Louis XIV*, où le système du grand Roi, continuée par ceux de sa race, n'est d'aucune façon épargnée.

Ce livre était un acte de courage; mais, à peine eût-il paru, que Lémontey se souvint qu'il était censeur et eut peur de sa bravoure. Il fit tout ce qu'il put pour ressaisir les exemplaires mis en vente, ce qui a rendu aussi le volume fort rare. Cette réaction de poltronnerie de Lémontey contre son propre courage lui coûta cher, et il en gémit longtemps, car il n'aimait pas la dépense. Tout lui était bon pour ravoir, au meilleur marché possible, ce livre qu'il tenait tant à reprocher, et que son insistance à le racheter partout faisait chaque jour enchérir. Il le déchirait à belles dents, comme un détestable ouvrage, et, si c'était chez quelque libraire dont il n'était pas connu, il se déchirait lui-même. Je regrette que M. Feuillet de Conches n'ait pas parlé de cette lutte de Lémontey avec lui-même, de ce combat entre sa poltronnerie et son économie à propos du livre, où il avait été trop brave. La plume si fine du curieux causeur en eût tiré des détails charmants.

Il ne cache pas l'avarice de son vieil ami, mais il se contente de l'appeler parcimonie, et la rend plus que pardonnable par les traits de bienfaisance discrète qu'il raconte et dont elle était le revers. Arnault parle aussi de ces générosités de Lémontey, et, comme M. Feuillet de Conches, il l'excuse de n'avoir jamais voulu être prodigue autrement. Pourquoi l'eût-il été? Il n'aurait pas su l'être. Les besoins, en dehors de ceux de l'intelligence, n'existaient pas chez lui. Pour qu'il eût à les satisfaire, il aurait fallu qu'il les

créât : « On l'accusait de se refuser tout, dit encore Arnault, il eût été plus juste de dire qu'il ne se demandait rien. ».

M. Philarète Chasles, qui le connut, et fut souvent frappé des éclairs de sa conversation, a laissé, dans les *Etudes sur les hommes et les mœurs au* XIXe *siècle*, à propos de cette physionomie bizarre, de ce type étrange, moitié d'ombre et moitié de clarté, chez qui la sagesse, comme chez les anciens cyniques, se cachait presque sous les haillons, plusieurs pages d'une très-vive éloquence, que je recommande à M. Feuillet de Conches. Lémontey s'y montre surtout prophète.

Sa clairvoyance vers l'avenir était faite de son expérience du passé. Il avait vu de près la grande Révolution; il y avait même pris part, *pars magna*, car il n'était pas moins que président de l'Assemblée nationale, à la journée du 10 août. Il en racontait des particularités fort intéressantes, mais pas une qui le fût plus que celle qu'on va lire d'après l'*Histoire romaine à Rome*, par Ampère, à qui Lémontey avait dit lui-même le fait.

« Les Vandales, écrit Ampère, ne se montrèrent pas si sauvages qu'on les a dépeints : c'était l'opinion de Louis XVI, qui, comme on sait, s'occupait beaucoup de géographie et d'histoire. Et, ajoute-t-il, qu'il me soit permis, à cette occasion, de relater un fait qui prouve chez ce malheureux prince le plus étrange sang-froid. Au 10 août, Louis XVI, qui s'était réfugié avec sa famille au sein de l'Assemblée nationale, regardait, impassible, défiler les bandes de furieux qui venaient faire retentir la salle des séances de leurs imprécations contre le tyran. L'un de ces misérables l'ayant appelé Vandale, le roi, placé dans la loge du logographe, près du siége du président, dit à M. Lémontey, qui occupait momentanément le fauteuil de la présidence, et de qui je tiens cette singulière anecdote : « On se trompe sur les Vandales, ils n'étaient pas « si barbares qu'on le croit. » Je pense que Louis XVI avait raison, et quand, de nos jours, on a appelé Vandalisme ce que font les gouvernements et les particuliers qui renversent les monuments historiques, ou les mutilent pour les rajeunir, je pense qu'on a fait tort aux Vandales. »

Je suis sûr que ce fragment ne déplaira pas à M. Feuillet de Conches pour son édition prochaine. Je suis certain aussi qu'il ne m'en voudra pas de m'être arrêté si longtemps devant la figure de son ami Lémontey.

C'est le mieux sculpté des médaillons de son volume, et c'est le moins connu. Nodier, lui, qu'il découpe auprès, l'était de reste, et Viollet-Leduc, qui vient avant, ne me semble pas avoir tant mérité de l'être. Tout son relief ici est dû à la main habile qui le sculpte. J'aurais préféré quelque autre figure d'une intimité moins particulière à l'auteur, d'un intérêt plus direct pour tous.

Quelques-uns des autographes curieux, dont M. Feuillet de Conches nous dit lui-même qu'il a cent volumes auprès de lui, et que jusqu'à présent, sauf la publication des lettres *inédites* de Montaigne, dans son tome premier, il nous semble avoir peut-être un peu trop ménagés, eussent aussi été bien

mieux notre affaire; ou bien, à leur défaut, quelque anecdote encore, comme celles qu'il nous conte si bien sur les amateurs de livres *illustrés* à l'anglaise, qui font passer pour vingt ou trente mille francs de gravures dans un volume de trente francs !

Ce qu'il dit sur les maniaques d'admiration, qui se font un fétiche d'une gloire littéraire, et dépensent toute leur fortune pour les frais du culte, est encore fort intéressant. M. de Mussey, amoureux de madame de Sévigné, comme M. Cousin le fut de madame de Longueville, mais avec une plus grande dépense, car sa passion le ruina, tandis que M. Cousin s'enrichit de la sienne, est le plus touchant de tous : « Il avait fait monter in-folio, dit M. Feuillet de Conches, un exemplaire des lettres de madame de Sévigné, édition Grouvelle... Miniatures, dessins, originaux, portraits, gravures de prix et jusqu'à des émaux de Petitot, autographes se rapprochant de près ou de loin à son idole, il avait tout recueilli, tout accumulé entre les feuilles, collé sur les marges, ajusté sur la reliure de son exemplaire.

« Ce qu'il engloutit d'argent dans ce gouffre, où souvent des estampes d'une haute rareté n'entraient que mutilées, comme on entrait mis à la mesure dans le lit de Procuste, est à peine croyable. A l'exemple de La Fontaine, qui s'en allait demandant à chacun : Avez-vous lu Baruch ? M. de Mussey avait toujours son admiration sur les lèvres, et les moins lettrés autour de lui savaient sa passion sur la marquise de Sévigné. Aussi un bonhomme de paysan des environs de Montpellier disait-il un jour à Creuzé de Lesser : « Quel « brave homme que ce monsieur de Mussey ! je me jetterais au feu pour lui. « C'est dommage qu'il se laisse ruiner par une vieille marquise. Oh ! si je la « tenais ! » Et de fait, le pauvre digne curieux, épuisé, ruiné par son livre, fut à la fin réduit à le vendre par volume. C'était déchirer son âme feuille à feuille. Et quand le dernier tome, son dernier ami, eût quitté ses mains, on ne revit point M. de Mussey : il n'était plus. »

Il n'y a pas un bibliophile qui ne lui donnera une larme. M. Feuillet n'a si bien conté cette histoire, cette passion, que parce qu'il la comprend mieux que personne; et que, s'il s'écoutait, elle pourrait devenir la sienne. Il n'est rien dont il ne soit curieux, ce curieux; l'art et la nature, tout lui est bon : il parle des insectes comme Swammerdam et il sait les peindre comme Michelet. Un de ses chapitres est la plus riche et la plus brillante vitrine d'entomologiste que je connaisse. Pour les dessins, et ceux d'Holbein par préférence à tous autres, ce que je comprends fort; il a des connaissances d'un tact et d'une sûreté incomparables; pour les autographes, il ne le cède à personne; enfin il a toutes les fantaisies, toutes les manies, si vous aimez mieux, mais de ces manies à force de délicatesse et de choix, il se fait des goûts exquis, et de ces goûts il tire des livres excellents.

EDOUARD FOURNIER.

CHRONIQUE.

Les avis divers de la liberté.—Un commerce étrange vient d'être *publiquement* révélé par le journal *la Liberté* (numéro du 18 mai 1868). En voici l'annonce :

« Théâtre, romans et plans de toute sorte. MANUSCRITS A VENDRE en toute propriété.—SECRET ABSOLU.— Ecrire *franco* à Monsieur H... , « n° 28, poste restante, à Paris. »

Ce franc appel à la vanité des gens qui veulent se faire une réputation avec le talent d'autrui ne vous semble-t-il pas le *nec plus ultra* de la démoralisation littéraire de notre époque? Ainsi c'est un fait accompli : le marché des lettres est constitué. Il y aura *offre et demande* d'écrits en tous genres, gais, sérieux, historiques, scientifiques, artistiques. Nous connaissions depuis longtemps l'existence d'individus faisant métier de vendre à de riches nullités les élucubrations littéraires de jeunes hommes de lettres aux abois, mais nous n'avions jamais vu ce métier affiché de la sorte. Qui sait? des concurrents viendront sans doute entrer en lutte avec M. H..., et, dès lors, nous verrons boutiques ouvertes de romans, de pièces de théâtre, de scenarios, canevas, plans littéraires quelconques! Mais de combien sera la patente de ces industriels nouveaux?

Allons! voilà de la besogne pour les Barbier et les Quérard de l'avenir!

La Bibliothèque Impériale.—L'étude, cette force incommensurable qui élève les hommes et les met au premier rang, est aujourd'hui plus pratique que jamais. En effet, que de bibliothèques offrent leurs immenses ressources aux travailleurs zélés, aux chercheurs persévérants! Et quelles facilités pour les recherches, pour le travail, seront mises désormais à la disposition des lettrés!

Le public, dit le *Moniteur*, ne verra pas sans intérêt quelques détails sur les grands travaux d'architecture et d'aménagement qui se poursuivent en ce moment à la Bibliothèque impériale. Il se préoccupe naturellement de savoir à quelle époque les riches collections de cet établissement pourront être reclassées et communiquées. Assurément il serait difficile de garantir formellement le jour exact de la réouverture, en présence des difficultés matérielles d'installation. Cependant, si l'on doit compter sur les promesses du bureau des travaux d'architecture, on peut dès à présent prévoir l'ouverture de la salle publique de lecture ordonnée par l'article 6 du décret du 14 juillet 1867 : elle semble devoir être fixée au 2 juin prochain.

A ce propos même, il nous est permis de faire connaître une amélioration qui n'était pas prescrite par le décret d'organisation. En vertu du nouveau règlement arrêté le 5 mai par S. Exc. le Ministre de l'instruction publique, cette salle restera désormais ouverte tous les jours, même le dimanche, de dix heures à quatre heures, pour toute personne âgée de seize ans accomplis. L'entrée provisoire, comme le local qui va être d'abord affecté à cette salle, sera rue Colbert, n° 3.

Quant aux salles de travail des divers départements, elles seront toutes soumises à la loi qui a régi de tout temps le département des médailles et celui des estampes. L'article 75 du nouveau règlement est ainsi conçu :

« Les personnes qui désirent fréquenter une des salles de travail doivent demander une carte d'admission par lettre signée, adressée à l'administrateur général, en indiquant la nature de leurs travaux et en justifiant d'une manière authentique de leurs noms, profession et domicile. Les étrangers sont invités à joindre à cette demande une recommandation de leur ambassadeur ou celle d'une personne honorablement connue de l'administration. »

L'ouverture des salles de travail, des manuscrits, des estampes et de la section de géographie coïncidera, tout le fait espérer, avec celle de la salle de lecture publique.

En effet, les travaux ne se sont pas bornés au seul département des imprimés, à l'immense déménagement à opérer dans les nouveaux bâtiments et à la constitution simultanée de ses deux salles.

Des travaux analogues, nécessités en grande partie par les dispositions architecturales, sont en même temps effectués dans les autres parties de la Bibliothèque. Ainsi, la continuation de la façade intérieure sur la cour et la prolongation du nouveau vestibule entraînaient le déplacement de la porte d'entrée du département des estampes, département auquel il faut ouvrir un nouvel accès.

Au département des manuscrits, la grande galerie Mazarine, que le public a à suivre dans toute sa longueur, a dû être évacuée et livrée aux ouvriers, pour la restauration complète qui en a été entreprise. Déjà les manuscrits qui garnissaient cette immense galerie ont été transportés dans des combles nouveaux; les corps de bibliothèques, les boiseries ainsi que les parquets ont été enlevés, et l'on va établir, pour permettre l'accès du département des manuscrits et de la section des cartes géographiques, un couloir en planches longeant toute la galerie, autour et au-dessus duquel les travaux pourront s'exécuter. Les artistes vont se mettre à l'œuvre pour réparer les belles fresques de Romanelli, absolument comme on a réparé au Louvre la galerie d'Apollon.

Le seul département des médailles pourra être et sera ouvert dès le lundi 18 courant. Jusque-là ses hommes de service coopéreront, avec ceux des autres départements, au déménagement des imprimés, et ses fonctionnaires ont profité du délai de la fermeture pour remettre en ordre certaines collections et pour en classer d'autres, entrées récemment à la Bibliothèque.

Ce temps d'arrêt, cette fermeture momentanée à laquelle il a fallu se résoudre devant ces indispensables nécessités, loin de préjudicier aux intérêts du public, tourneront au contraire à son avantage. Dans peu de temps il sera à même d'apprécier les améliorations nouvelles qui auront été introduites dans les différents services, par exemple l'extension donnée à la communication des livres dans les deux salles du département des imprimés. Aux termes du nouveau règlement, on y communiquera les dernières livraisons des ouvrages périodiques d'un intérêt scientifique en langues française et étrangères; la liste en sera affichée à l'intérieur.

Les ventes de livres. — Ce n'est pas seulement dans les bibliothèques de l'Etat que les savants peuvent agrandir le cercle de leurs connaissances. Les ventes publiques de livres, qui sont maintenant presque toutes précédées de catalogues raisonnés, leur fournissent chaque année de nouvelles et précieuses indications. Pendant la dernière saison d'hiver (de novembre 1867 à mai 1868), Paris seul a vu passer sous le feu des enchères plus de vingt bibliothèques particulières, qui ont produit une somme d'environ un million cinq cent mille francs. Passons en revue deux des bibliothèques qui ont été dispersées pendant les mois d'avril et de mai. Et d'abord, à tout seigneur tout honneur.

La vente Brunet. — La bibliothèque de M. Jacques-Charles Brunet a atteint, pour la première partie seulement, le chiffre considérable de 300,000 fr. Les livres de cette collection célèbre ont été en général acquis par des amateurs français. Contrairement à une vaine crainte, Messieurs les Anglais n'ont emporté que quelques volumes de notre éminent bibliographe.

La vente Gancia. — Les livres réunis pendant de longues années par l'ancien libraire de Brighton, M. Gancia, ont été, malgré de vagues rumeurs et de sourdes hostilités, très-vivement disputés aux enchères. Le total de la vente a été d'environ 85,000 fr. Cette vente, on le sait, était surtout remarquable au point de vue de la richesse et de la variété des reliures. Le Catalogue, rédigé par M. Gancia *lui-même*, laissait quelque peu à désirer pour l'exactitude de certains détails bibliographiques; mais ce qui n'a rien laissé à désirer, nous pouvons le dire, c'est la loyauté avec laquelle cette vente a été dirigée. L'expert, qui n'avait pas vu les livres avant la vente, et qui n'était chargé que de la *mise sur table*, indiqua soi-

gneusement les erreurs du Catalogue et les défectuosités de quelques volumes au moment de la mise en vente, et le succès le plus complet répondit à son attente. Nous donnerons ici quelques-uns des principaux prix de cette vente :

Aperçu des prix de la vente de M. Gancia.

3. *Biblia sacrosanta,* imprimée par les frères Frellon. Figures de Holbein. 400 »
4. *Biblia.* Exempl. de Paolo Giordano Orsini; belle reliure dans le style Maïoli. 215 »
7. *Psalterium secundum ordinem Cisterciensem.* Imprimé par Kerver. Exemplaire unique sur vélin. 470 »
10. *Liber Psalmorum.* Reliure du XVIe siècle. 235 »
12. *Psalmes.* Reliure faite pour Jean Marot. 600 »
21. *Novum J. Christi D. N. Testamentum.* Exemplaire en grand papier, reliure de Le Gascon. 1030 »
26. *Quatuor Evangelia.* Reliure du XVIe siècle, aux armes de Cl. de Bullion. 850 »
53. *Heures* (1499) imprimées pour Simon Vostre. Exemplaire donné par le trés chrestien Roi de France à Alexandre de Baest, sénéchal de Isabelle, marquise de Mantoue. 920 »
60. *Horæ,* provenant de la bibliothèque de Henri II. Paris, 1542. 426 »
63. *Horæ,* avec figures de Geoffroy Tory. Très-rare. Paris, 1556. 310 »
68. *Officium Sanctorum et Martyrum.* Manuscrit sur vélin. Reliure à la Fanfare, exécutée à la fin du XVIe siècle. 320 »
102. *Lactance.* Manuscrit du XVe siècle des Donati. 300 »
103. *Lactance.* Aux armes de Strozzi. 135 »
123. *Bonaventura.* Livre xylographique de toute beauté. 103 »
145. *Savonarola,* Prediche (circa 1497). 310 »
192. *Ciecho d'Ascoli.* 1487. Reliure de Trautz-Bauzonnet. 215 »
220. *Montaigne.* Paris, 1587, exemplaire avec témoins, reliure de Bauzonnet. 205 »
221. *Montaigne.* Paris, Michel l'Angelier, 1588, in-4, exemplaire avec témoins, relié par Trautz-Bauzonnet. 860 »
233. Aretinus, *De Educatione puerorum.* Manuscrit sur vélin, orné de miniatures. 135 »
294. Lichtenberg. *Prognosticatio.* Venetiis, 1487, in-4, magnifique exemplaire avec témoins de cette première édition, relié sur brochure par Trautz-Bauzonnet. 140 »
310. *Daniello di Volterra.* Dessins originaux; précieuse collection de dessins originaux d'une grande beauté. 2,500
336. *Vasari.* Firenze, 1550. Première et très-rare édition, exemplaire relié par Hardy-Menil. 275 »
340. Holbein, *l'Alphabeto della Morte.* Exemplaire imprimé sur peau de vélin. 120 »
364. *Libro dei Segreti* per uso di Lorenzo de Medici. Reliure de la plus grande beauté, travail vénitien ou florentin, aux armes de Lorenzo de Medici. 605 »
367. Caroso. *il Ballarino.* Venetia, 1581. Livre curieux, représentant les danses du XVIe siècle et les costumes des seigneurs et des dames qui y figurent. Exemplaire en belle reliure vénitienne. 210 »
371. Du Fouilloux. *La Vénerie.* Poitiers, 1560. Exemplaire Mazarin. 350 »
372. *La Vénerie de du Fouilloux.* Exemplaire de Lamoignon, relié par Duru. 230 »
382. Vecellio. *La Corona.* Venetia, 1592, mar. rouge. (Trautz-Bauzonnet.) 500 »
392. Cicero. *Epistolarum.* Manuscrit sur vélin. 550 »
393. Cicero. *Tusculanarum.* Manuscrit sur vélin. 300 »
395. Cicero. *Academicarum Questionum.* Parisiis, Nic. Vascosan, 1544, in-4, magnifique reliure à petits fers et incrustations de maroquin de diverses couleurs. 410 »
422. Homeri. *Ulyssea.* Phil. Juntæ, 1519. Exemplaire du cardinal Sylvius Passerinus Cortonensis, présenté à ses élèves François et Jean (depuis pape sous le nom de Léon X). 115 »
426. Theocriti *Eclogæ.* Venetiis, Aldi Manuccii, 1495. Exemplaire en grand papier, ayant appartenu à Henri VIII, roi d'Angleterre. 130 »

438. *Horatius*. Venetiis, in ædibus Aldi, 1501. Superbe exemplaire réglé, reliure du temps à riches compartiments. 200 »

474. Ovidio. *Le Metamorfosi*. Vinegia, Bern. Giunti, 1584, in-4. Rel. vénitienne genre de Grolier. 141 »

480. *Virgilius*. In ædibus Aldi, 1527. Exemplaire avec témoins et à toutes marges, reliure de Trautz-Bauzonnet. 165 »

506. Dante. *Divina commedia codice Donati*. Manuscrit du XIVe siècle. 275 »

511. Alamanni. *La Coltivatione*. Parigi, Rob. Stephano, reliure à très-riches compartiments de couleur relevée de filets d'or sur mosaïque. 305 »

517. Ariosto. *Orlando Furioso*. Venetia, 1580, riche reliure de Nicolas Eve et son fils Clovis. 600 »

519. Bandello. *Canti*. Agen, 1545. 150 »

521. Berni. *Orlando innamorato*. Exemplaire aux armes d'Alexandre de Médicis, depuis Pie IV. 255 »

549. Montemagno da Pistoia. *Rime*. Roma, 1559, in-8, première édition, en belle reliure vénitienne, à compartiments de couleur. 133 »

552. Petrarca (Il). *Vinegia*, nelle case d'Aldo Romano, 1501, in-8, première édition, donnée par les Aldes, dans une riche reliure vénitienne à l'orientale. Précieux exemplaire avec 50 dessins en or et en couleur sur les marges, peints par Franco Galasso de gli Ardinghi. 400 »

578. Columna. *Hypnerotomachia Poliphili*. Venetiis, Aldus, 1499. Première éd. 500 »

587. *Cancionero General*. En Anvers, 1573, in-8. Exemplaire relié par Duru. 700 »

592. Fuentes. *Libro de los Quaranta cantos*. En Alcala, 1587. Exemp. Mazarin. 270 »

610. *S'ensuyvent les faitz de maistre Alain Chartier*... Imprimé à Paris pour Philippe Lenoir, s. d. (vers 1509). Edition non décrite, riche reliure de Niédrée. 615 »

615. *Les Poëmes* du sieur d'Expilly. Paris, 1596, première édition, avec un portrait de Th. de Leu. Exemplaire avec témoins. 155 »

620. *Le Rommant de la Rose*. Paris, Galliot du Pré, 1529. Exemplaire relié par Trautz-Bauzonnet. 270 »

621. *Malherbe*. Paris, 1631, in-4. Première édition. 112 »

623. Marot. *L'Adolescence de Clémentine*. Anvers, 1539, petit in-8, édit. en lettres rondes, rel. par Trautz-Bauzonnet. 260 »

625. Marot. *Œuvres*. Lyon, Guill. Rouille, 1558, in-12, belle reliure ancienne à riches compartiments, dans le genre Grolier. 120 »

627. Ponthus de Tyard. Lyon, J. de Tournes, 1555, in-4, bel exemplaire relié par Hardy, 157 »

689. Corneille. *Théâtre*. (de P. et Th.). 1664-1678, 9 vol. in-12, vélin. (Édition au Quærendo.) 400 »

699. Molière. *Œuvres*. Amsterdam, J. Le Jeune, 1675, exemplaire avec témoins de la première édition elzévirienne (haut. 132 mill.), reliure de Trautz-Bauzonnet. 500 »

701. Molière. *Œuvres*. Paris, Denys Thierry et Claude Barbin, 1682, 8 vol., très-bel exemp. de la première édition, relié par Trautz-Bauzonnet. 620 »

712. Longus. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*. Paris, Imprimerie de Monsieur, 2 vol. in-4. Exemplaire unique sur vélin, avec 29 dessins originaux et miniatures. 6,950 »

714. Bandello. *Novelle*. Lucca, 1554. Superbe exemplaire de l'édition originale, non mutilée. 400

718. Bembo. Firenze, 1549, in-4. Reliure vénitienne du temps, en mosaïque.

721. Boccaccio, *il Decamerone*. Firenze, Giunti, 1527. Edition originale ; ancien reliure.

731. Boccaccio, *de Fiorio et di Bianzafiore*. Venetia, 1472, gr. in-fol. Exemp Costabili.

764. Boccaccio, *Fiametta*. Impresso en Vinezia, 1481. Exemplaire en gr. pap

760. Cervantes. *Don Quixote*. Madrid, J. de la Cuesta, 1608, in-4. Edition sidérée comme la première.

761. Cervantes. *Don Quixote*. 1608-1615, 2 vol. in-4. Belle reliure de Lewis. 500 »
766. Cervantes. *Los Trabajos de Persiles, y Sigismunda*. Madrid, 1617, première édition. Reliure de Trautz-Bauzonnet. 610 »
774. Montemayor. *La Diana*. Madrid, 1586, in-8, édition originale. Exemplaire du cardinal Mazarin. 105 »
778. *Romancero general*. Madrid, 1614, in-4. Exemplaire avec témoins, du cardinal Mazarin, dans sa première reliure. 1,500 »
784. Segura. *Romancero*. En Çaragoça, 1605, petit in-8, première édition, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire. Exemplaire de Mazarin, dans sa première reliure de vélin à rubans. 445 »
785. Sepulveda. *Romances*. En Anvers, 1580, in-12 allongé, reliure de Trautz-Bauzonnet. 230 »
796. Fénelon. *Télémaque*. Paris, 1717, 2 vol. in-12, relié par Trautz-Bauzonnet. 345 »
872. San Pedro. *Carcel de Amor*. Venetia, 1553, in-8, reliure vénitienne. 150 »
880. La Fontaine. *Fables choisies*. Paris, Denys Thierry, 1668-1669, première édition. 115 »
881. La Fontaine. *Fables choisies*. Paris, Denys Thierry et Claude Barbin, 1678-1694, reliure de Padeloup. 216 »
887. *Libro llamado exemplario*. En Sevilla, 1545, in-fol. gothique. Exemplaire de Mazarin. 457 »
896. *Les Emblemes de maistre Alciat*. Paris, Chr. Wechel, 1539, in-8, gothique. Exemplaire avec témoins, relié par Trautz-Bauzonnet. 155 »
954. *Diodore*. Paris, Vascosan, 1554, in-fol. Exemplaire réglé, aux armes des ducs d'Urbino et de la Rovère, reliure italienne à petits fers. 300 »
976. *Histoire de Marc-Aurèle*. Paris, Galliot du Pré, 1565, reliure dans le goût de Le Gascon. 261 »
1044. *Relacion de la Sucedido en la isla de Terceyra*. Impressa en Alcala, 1583. 200 »
1050. Bourdigné. *Chroniques d'Anjou*. Imprimées à Paris, par Anthoine Couteau, 1529, in-fol., goth. Exemplaire relié par Trautz-Bauzonnet. 470 »
1054. Commines. *Chroniques du roi Charles VIII*. On les vend à Paris, 1529, par de Marnef, in-fol., goth. Exemplaire Mazarin. 500 »
1055. *Chronique et Histoire* composé par Philippe de Commines. Paris, 1560. Exemplaire de Henri III. 300 »
1082. *La triomphante entrée* de tres illustre Dame Magdeleine de la Rochefoucaud, etc., 1583. In-8, exemplaire de Ballesdens. 206 »
1112. *Figures des monnoyes de France*, par Haultin. 1619, exemplaire du cardinal Mazarin. 330 »
1116. Vico. *Omnium Cæsarum*. Parmæ, 1554, in-4, reliure Grolier, à compartiments. 325 »
1120. *Les six livres de la République*, de F. Baudin. Lyon, 1580. Exemplaire de Charles de Valois. 301 »

La Bibliothèque de M. le baron Pichon. On parle beaucoup de la vente prochaine des livres rares et précieux de M. le baron Pichon, président de la Société des Bibliophiles français.

Alfred de Vigny. Notre collaborateur M. Anatole France vient de publier à la librairie Bachelin-Deflorenne une intéressante Étude sur Alfed de Vigny. Nous recommandons cette Étude, qui fait partie de la *Collection du Bibliophile français*, aux amis des bons et beaux livres.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Fᵉ Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.

ARMAND BERTIN

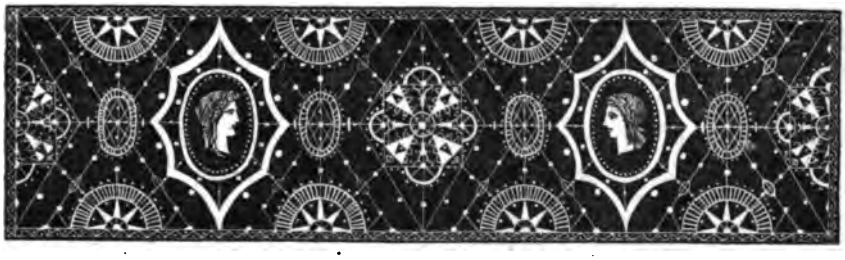

ARMAND BERTIN.

MONSIEUR Armand Bertin, qui, très-jeune encore, eut l'honneur, pendant vingt ans, d'être rédacteur en chef du *Journal des Débats,* dans les heures les plus sombres et les plus difficiles, sera toujours compté parmi les grands esprits de son époque, et déjà il tient sa place au premier rang des bibliophiles français. Il était né avec ce siècle : *Ce siècle avait deux ans...* Il est le fils de M. Bertin l'aîné, qui devint pour M. Ingres le prétexte de son premier chef-d'œuvre. On dit aujourd'hui : *Le portrait de M. Bertin,* comme on le dira dans cent ans. Ce fut la première fois, dans cette heureuse et longue vie, que M. Bertin, si modeste en toute chose, et qui se donna plus de peine pour rester inconnu que mille autres pour être un instant célèbres, ressentit à son tour la passion de se survivre. Il serait difficile de trouver une plus belle origine, un plus digne auteur d'une race féconde en plus beaux ouvrages. Cette famille Bertin venait d'Essonne, un petit village aux environs de Paris, où le grand'père avait été maître de poste, après avoir servi le duc de Choiseul en qualité de courrier de cabinet. Tel était le respect profond que M. Bertin avait conservé pour ce grand nom de Choiseul, qu'un beau soir, comme il se promenait avec son fils Armand, au foyer de l'Opéra, ils furent abordés par l'héritier de ce beau titre et de ce beau nom. Armand Bertin vivait familièrement avec le duc de

Choiseul ; ils étaient l'un et l'autre de la commission de l'Opéra ; mais M. Bertin trouvant que la familiarité était trop grande : « —Armand, dit-il, vous ne devriez pas oublier que votre grand' père était domestique du grand'père de M. le duc de Choiseul. » Et depuis ce temps-là, du plus loin qu'il rencontrait ce grand seigneur, son collègue, Armand Bertin le saluait jusqu'à terre. Il avait pris en bonne part la leçon de son père, et ne l'oublia jamais.

C'était un esprit très-juste et très-droit, et comprenant, vite et bien, toute chose; indulgent pour autrui, sévère à lui-même, il honorait son père et son digne oncle, M. Bertin de Vaux, comme les deux meilleurs amis de sa vie, et quand l'un ou l'autre avait parlé, il se conformait volontiers à leur moindre désir. Si sa position était belle, en revanche il accomplissait une grande tâche. Il arrivait au *Journal des Débats* quand le premier labeur du journal était accompli, et tout de suite il fallait recommencer, sans une interruption d'un seul jour, et sans que l'on pût reconnaître où il finissait, où donc il recommençait. Ce *Journal des Débats*, la création des deux Bertin, que son fils reprenait, étant si jeune, en effet, il s'en fallait de peu d'années qu'il ne fût du même âge que ces écrivains tout nouveaux qui devaient marcher à ses côtés, du même pas, subissant, mais l'ignorant, la volonté de ce jeune homme. Heureusement, ils obéissaient à la même idée, ils se berçaient du même espoir, ils entrevoyaient le même avenir, tout rempli du triomphe et de l'orgueil des libertés bien défendues et sagement conquises. Les uns et les autres, ils avaient fait de grandes études avant d'entreprendre ce rude et stérile travail de Sysiphe : emplir le tonneau sans fond. Ils lisaient les mêmes livres, ils partageaient la même admiration. Pas un de ces studieux d'Homère, de Virgile et de Tacite, enfants de Rollin et de Despréaux, qui ne fût tout disposé à la révolution littéraire, à l'inspiration moderne, aux écrivains, aux poëtes nouveaux-venus, qui déjà grondaient et pétillaient dans le lointain.

Armand Bertin avait rapporté de Londres, où il avait suivi M. de Chateaubriand dans sa dernière ambassade, une grande admiration pour Shakspeare, avec la plus parfaite connaissance de la politique, de la langue et de la littérature anglaises. Il s'était

confirmé à voir le jeu des grands journaux anglais dans ce vif penchant qu'il avait puisé à l'école excellente de son oncle et de son père pour ce grand art du Journal, dont il devait être un jour l'exemple et l'honneur. Il aimait la politique, mais il la voulait éloquente, honnête et sérieuse, en un mot telle que la faisait et l'écrivait M. de Châteaubriand lui-même. Or, ce n'est pas en vain que M. Saint-Marc-Girardin écrivait un jour ces belles paroles que chacun de nous devrait avoir sous les yeux, sans cesse et sans fin : *M. de Chateaubriand était un grand journaliste.* A ces causes, Armand Bertin ne fut jamais qu'un journaliste. Il eut ce juste orgueil de n'accepter aucune des distinctions auxquelles il pouvait atteindre. On les reconnaissait, son père et lui, dans une foule, à leur tête haute, à leur boutonnière sans ruban. Frédéric Soulié, qui était un bon juge et qui voyait bien, a fait un portrait de M. Bertin, qu'il appelait : *Bertin l'ancien,* pour le distinguer de son frère : *Bertin le superbe,* et le nom en resta au père d'Armand.

Bertin l'ancien aimait la jeunesse. Il n'était jamais plus heureux que s'il se voyait entouré des jeunes écrivains qui poursuivaient son œuvre. Il possédait dans un village inconnu, non loin de Versailles, une belle et sérieuse maison dont il était le créateur. Dans ces beaux lieux, pleins de soleil et d'ombre, il passait, comme un père dans sa famille, les beaux jours de l'été. Victor Hugo, écrivant sa belle épître à Virgile, a donné la description la plus charmante de cette vallée, entrevue aussi dans une ode d'Horace :

...Hic in reducta valle Caniculæ
Vitabis æstus...

Oui, c'est bien le vallon, le vallon calme et sombre !
Ici l'été plus frais s'épanouit à l'ombre ;
Ici durent longtemps les fleurs qui durent peu ;
Ici l'âme contemple, écoute, enivre, aspire,
A grand pitié du monde et voit le fol empire
Où l'homme tous les jours fait moins de place à Dieu.
Une rivière au fond, des bois sur les deux pentes.
Là, des ormeaux bordés de cent vignes grimpantes,
Des prés où le faucheur brunit son bras nerveux ;

Là des saules pensifs qui pleurent sur la rive,
Et comme une bergère indolente et naïve,
Laissent tomber dans l'eau le bout de leurs cheveux...
Oui, c'est un de ces lieux où notre cœur sent vivre
Quelque chose des cieux qui flotte et qui l'enivre,
Un de ces lieux qu'enfant j'aimais et je rêvais,
Dont la beauté sereine, inépuisable, intime,
Verse à l'âme un oubli sérieux et sublime
De tout ce que la terre et l'homme ont de mauvais.

La poésie et la musique, avec la peinture et tous les arts, s'étaient donné rendez-vous dans ces jardins du vrai sage. Ingres y conduisit, heureux, Dieu le sait! son jeune élève Hippolyte Flandrin, et M. Bertin, le soir même, commandait au jeune Flandrin son premier tableau. Nous avons vu M. de Lamennais, au plus terrible moment de son génie et de sa dispute, se promener sur les bords de ce lac enchanté. M. Bertin donnait le bras à l'auteur du fameux livre : *De l'Indifférence*, et nous contemplions de loin le fils de Voltaire et le disciple de saint Augustin. Visions! rêves! fantômes disparus depuis longtemps! Armand Bertin se montra le digne héritier de ces grandeurs qui faisaient si peu de bruit, surtout dans le *Journal des Débats*.

C'était dans la maison de son père, à côté de sa jeune et digne épouse, et les deux enfants jouant sous les vieux arbres, qu'il fallait voir Armand Bertin. Sa causerie ardente, ingénieuse, allait d'une idée à l'autre idée, et de cet homme à cet homme. Sa raillerie était une force, et les plus puissants la redoutaient. En revanche, il venait en aide aux combattants de la dernière heure. Il lisait les jeunes poëtes, et nous restions tout étonnés, sachant sa journée occupée aux plus grandes affaires, de le trouver au courant même des livres qui pour nous passaient inaperçus. C'est qu'il dormait peu; la meilleure part de ses nuits appartenait à l'étude, à la lecture. « Avez-vous lu, nous disait-il, l'*Enfant maudit* d'un nouveau venu nommé Balzac? Ne lirez-vous pas bientôt *Indiana et Valentine?* » Puis, soudain, le voilà qui faisait l'analyse et le commentaire, avec tant de grâce parfaite, des choses qu'il avait lues. C'était à désespérer les critiques de profession. Heureusement pour nous qu'il

n'écrivait jamais. C'était son système : à chacun sa tâche. Il eût été témoin d'un fait, dans la rue, il eût prié quelqu'un des siens de l'écrire. Un rédacteur en chef, c'était celui-là. Mais je n'en finirais pas si je voulais dire ici ce qu'il était, ce qu'il valait.

Sa vie était au grand jour. Pas un ne lui a jamais connu quelqu'une de ces passions dont on se cache. Il était austère et rieur; une bourde gauloise avait le don de l'amuser. Il méprisait toutes les petites trahisons domestiques, et la reine elle-même n'était pas honorée à l'égal de Madame Armand Bertin. Sa grande passion, mais très-vive, était pour les beaux livres. Il les entourait de toutes les faveurs imaginables; seulement, il aimait trop les reliures modernes, et plus d'une fois il a sacrifié Le Gascon à Bauzonnet. Il savait lire; aussitôt qu'un livre avait passé dans ses mains libérales, à dix ans de distance il eût retrouvé la page exquise. Il fut le premier (c'est une louange à lui faire) qui comprit toute l'autorité de l'édition originale, et quelle autorité ajoute au livre imprimé le coup d'œil du maître, assignant à chaque virgule, à chaque signe de l'imprimerie sa place, et donnant la vie et l'accent à sa propre pensée. Il fut longtemps seul et presque sans concurrent dans la recherche excellente et facile de l'édition originale. On recherchera, jusqu'à la fin des honnêtes gens, le *Bossuet*, le *Pascal*, le *Fénelon*, le *Larochefoucault* d'Armand Bertin. Son *Molière* est toute une histoire, et peu de drames composés par de très-habiles romanciers offriraient un intérêt comparable à celui-là. Vous frémiriez si je vous racontais dans quelle émotion je le vis, un jour, à propos du *Montaigne* de 1680. Alexandre Dumas n'a jamais rien inventé de plus terrible. Il aimait de la plus belle passion les œuvres de l'ancien théâtre, et les romans de chevalerie, et ces romans de cape et d'épée, amusement sans fin des lecteurs et des lectrices du temps de Louis le Grand. Il s'était composé, à force de dépense et de recherches, une splendide collection de romans de chevalerie, et le bon Don Quichotte lui-même, en sa tour de la librairie, en possédait moins qu'Armand Bertin.

Peu de jours après la Révolution de 1848, qu'il n'avait pas

prévue et qu'il ne pouvait pas prévoir, j'allais pour le saluer un matin, lorsque je le rencontrai sur le pas de sa porte, chargé d'un paquet de livres. Il avait peine à les porter, et je l'aidai à les placer dans la voiture où lui-même il monta en me disant: « Voilà ma *chevalerie errante*, et je vais chercher un acquéreur! » Il disait cela sans emphase et très-simplement, mais je vois encore ce beau regard tout rempli d'une ineffable tristesse, et je suivis, les yeux pleins de larmes, ces beaux livres que j'avais si souvent admirés, et que nous ne devions plus revoir.

« Celui-là, disait Joseph Scaliger, qui veut connaître en un seul bloc toutes les misères d'ici-bas, qu'il vende ses livres : *Bibliothecam vendat.* »

A sa dernière heure encore, Armand Bertin s'occupait de ses livres. Il était fort triste et très-souffrant; on lui avait commandé de rester en repos, mais sur le minuit il se leva, et se mit à contempler ces amis et ces témoins de toute sa vie. Un jeune homme était là, qui l'aimait comme un fils aime son père. En vain cet ami l'avait prié de rentrer chez lui : « Non, dit-il obstinément, je resterai jusqu'au jour. Il y a un an, à la même heure, ajouta Bertin, j'ai perdu ma pauvre Cécile! » A peine il eut le temps d'achever et de poser, sur le rayon où il l'avait pris, le dernier livre qu'il ait touché... Il était mort!

Sa mort fut un deuil public. La louange alors commença, complète et sans nuage, en l'honneur de cet esprit rare et charmant. Il se fit un vide immense parmi tant d'honnêtes gens attirés par la bonhommie et la belle humeur de ce brave homme. Il fut surtout regretté des politiques et des bibliophiles. M. Guizot, M. Cuvillier-Fleury, M. Saint-Marc-Girardin ne se sont pas consolés de cette grande perte; inconsolable aussi, M. de Sacy, en sa double qualité d'écrivain politique et de bibliophile incomparable. Il tenait, par un double lien, à son camarade Armand Bertin. Au reste on peut dire, à la louange du *Journal des Débats*, que cet amour pour les beaux livres est un des caractères de cette institution qui commence en 1789. Nous avons eu parmi nous, amis des livres, M. Duviquet, célèbre par ses exemplaires des poètes de la Grèce et de Rome. Après lui, Aimé Martin, ce

bel esprit qui ne s'est pas lassé dans toute sa vie, entassait sur ses rayons du plus vieux chêne une suite de livres merveilleux, dont le catalogue est resté. Quel plus habile et plus heureux collectionneur que M. de Sacy? Comme il parle agréablement, divinement des écrivains qu'il aime! On se rappelle aussi, du moins c'est notre orgueil, que Charles Nodier appartint longtemps au *Journal des Débats*. Voyez donc que de livres en un si petit espace, et combien de bouquinistes! Il y avait aussi, chez nous, M. Delécluze et son digne neveu, Viollet-Leduc, grands amateurs de tous ces beaux livres qui tiennent à l'histoire des beaux-arts. Portefeuilles remplis, têtes fécondes! Que serait-ce enfin si nous osions mettre à notre compte, à notre honneur, quelques-uns des livres merveilleux que représente avec tant d'honneur, et si dignement, ce confident du grand bibliothécaire de Twicknam, M. Cuvillier-Fleury?

Tel était pourtant le sujet de nos discours dans les temps heureux, dans les temps misérables. Après la Révolution de 1830, l'un de nous s'écriait: Qu'est devenu le *Perceforêt* sur vélin du Palais-Royal? Et quand il apprit que le Perceforêt était sauvé, cet homme heureux se rassura.

En pleine Révolution de 1848, un homme qui était, hier encore, ministre de l'intérieur, entrant chez Bertin, et nous voyant tous occupés à disserter sur la collection des portraits de Nanteuil, achetée à la vente du roi Louis-Philippe, au bout de cinq ou six minutes: « Êtes-vous fous, nous dit-il, en de pareils moments, de vous occuper de pareils bouquins? »

Encore une histoire pour finir. A la vente Armand Bertin (si l'on comparait les prix du jeudi 4 mai 1854 aux fables de la vente Brunet, comme on serait étonné!) il y eut un grand silence au moment où furent mises sur table les *Œuvres de Voltaire* en 72 tomes in-8°, décorés par ces grands artistes: Fiquet, Favart, Eisen, Marilier, les deux Saint-Aubin. Deux compétiteurs se présentèrent, et cette fois l'enchère alla si vite, qu'un jeune homme:
—Quel est donc le fou, s'écria-t-il, qui va sur mon marché?
—Monsieur, répondit Techener, c'est Madame la baronne de Rotschild, votre mère. Le jeune homme était poussé par l'amour

du livre, et sa mère avait surtout le souci d'un souvenir d'Armand Bertin.

Tous ces beaux livres étaient contenus dans une admirable armoire en bois de chêne, ornée de bronze. Le meuble était dessiné par M. Duponchel, le bronze était ciselé par Klagmann. Les 402 numéros de cette collection princière brillaient d'une grâce ineffable dans ce meuble exquis. Le contenant, le contenu, l'homme et ses livres, les voilà bien loin de nous!

Ah! chère ombre! objet de tant de regrets sincères! qui seras toujours pour nous un souvenir, une gloire, un culte!

Et songer que durant tant d'années il a été notre ami, notre gloire et notre exemple, avec un tact merveilleux, un zèle infatigable, une grâce ingénieuse; une âme si égale aux jours prospères, si dévouée aux heures dangereuses, patiente, affable et calme; un philosophe, un sage! Il était clément, il était facile, il était juste, il était dédaigneux des hochets et des fanfreluches de la gloire humaine! Il jugeait les hommes de très-haut; il a vécu, il est mort fidèle à ses haines, à ses admirations, à ses amitiés, à ses amours!

J'ai beau faire, en vain je veux l'éloigner de mon esprit, cette image fidèle, elle revient sans cesse. Il est sous mes yeux, comme il est dans mon cœur, ce grand journaliste, l'honneur et la gloire impérissable du journal, dans toute l'Europe libérale; il me voit, il m'entend, il m'écoute, esprit ferme, honnête cœur, intelligence exercée, avec tous les caractères du galant homme!

Il allait si bien à ma vie, il convenait si fort à mon humble esprit! Il était la justice même... avec un rare penchant à aimer tout ce qui était bon, à applaudir ce qui était beau. Quelle gloire n'a-t-il pas devinée et pressentie? A quelle renommée a manqué sa bonne volonté toute-puissante? Dans tous les arts, quels noms a-t-il négligés qu'il fallait produire au grand jour? Demandez-le à M. Ingres, demandez-le à M. Meyerbeer? M. Victor Hugo était son frère adoptif. Victor Hugo, M. Ingres, Meyerbeer, ses trois gloires; le cercle agrandi par lui dont il était le centre! S'il avait eu dans ses nobles mains trois couronnes, il leur eût décerné ces trois couronnes! Il abhorrait le charlatanisme et les charlatans

en toute chose; il voulait que l'art fût sérieux et que la louange aussi fût sérieuse.

Avec ce tact exquis, mêlé de gaieté gauloise, qu'il avait puisé dans l'étude et l'admiration de nos vieux écrivains, il se moquait des plagiaires, des vantards, des vaniteux, des renégats; — il aimait avant tout ce qui était simple et vrai, mais la recherche et le marivaudage ne lui déplaisaient pas toujours; il était facile à vivre et difficile à convaincre; il croyait à peu d'hommes, à peu de choses; il en supportait un grand nombre avec une ingénieuse tolérance. Il se connaissait en tout ce qui valait la peine d'être connu, les beaux tableaux, la belle musique, les grands comédiens, les grands chanteurs. C'est lui qui a forcé l'Opéra à donner *Robert le Diable* au monde attentif!

O mémoire entourée au plus haut degré de la sympathie et du respect des honnêtes gens! Et combien je t'aimais, ô toi, le juge absolu de mon discours, mon cher ami, mon cher maître, Armand Bertin!

Primâ dicte mihi summâ dicende camœnâ.

J. JANIN.

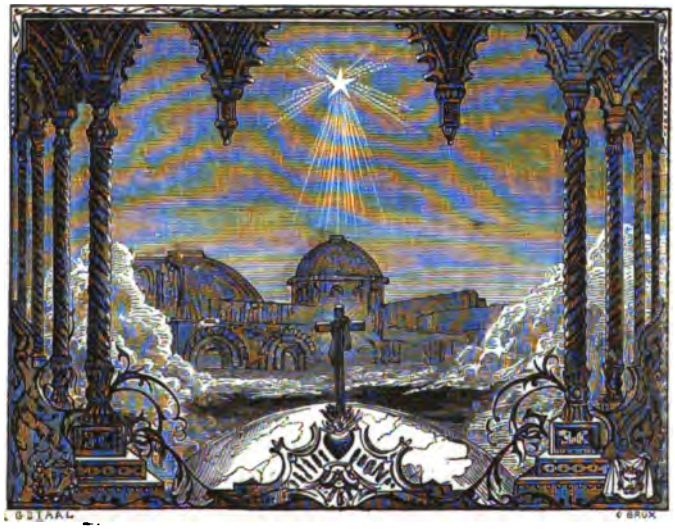

LES ROMANS FÉODAUX OU DES VASSAUX.

ous devons à l'obligeance de M. Ambroise-Firmin Didot la communication de l'Analyse de l'un des Romans de Chevalerie que possède sa Bibliothèque.

La bibliographie et l'analyse de ces Romans figurera dans la seconde partie du premier volume du Catalogue de sa Bibliothèque, maintenant sous presse.

GESTE D'AMIS ET AMILES.

Bibliographie.

994. Li amitiez de Ami et Amile (dans le volume des *Nouvelles françoises en prose du XIIIe s., publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes par MM. L. Moland et C. d'Héricault.* Paris, Jannet, 1856, in-16 de LVI et 311 pp., cart. en percal. r.).

995. Amis et Amiles und Jourdains de Blaivies. Zwei altfranzösische Heldengedichte des kerlingischen Sagenkreises. Nach der Pariser Handschrift zum ersten Male herausgegeben von Dr Conrad Hofmann (Amis et Amiles et Jourdain de Blaivies. Deux poëmes épiques du cycle carolingien en vieux français, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de Paris, par le Dr Conrad Hofmann). *Erlangen, T. Blaesing*, 1852, in-8° de XX et 242 pp., dem.-rel., dos et coins de mar. rouge.

996. Un miracle de Nostre-Dame d'Amis et Amille (dans le volume du *Théâtre français au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi, par MM. L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel.* Paris, Firmin Didot, 1842, grand in-8° de XVI et 672 pp.).

997. Milles & Amys. || La tres ioyeuse plaisante & re||creatiue hystoire des faitz gestes || triûphes & prouesses des tres preux & vaillans cheualiers Milll les & Amys. Et de leurs enfãs, cestassauoir Anceaulme & Florisset lesquelz une mauluaise femme par enuie fist gecter dedãs la mer et par la voulente

de Dieu deux Cignes les tirerent hors de la mer & les mirent plus de troys cens lieues loing lung de lauttre sus le sablon. *On les vend a Lyon pres nostre dame de Confort chez Oliuier Arnoullet.* (A la fin :) *Nouuellement imprime a Lyon sur le Rosne par Oliuier Arnoullet & fut acheue le dernier iour de Aoust. Lan mil* ccccc l iij (1553). In-4 goth. à longues lignes, sign. A—S par 8, T par 6, 35 lignes à la page, fig. sur bois, mar. rouge doublé de mar. bleu, fil. comp. tr. dor. (*Lortic.*) [17048 Brunet].

Édition non décrite dans le Manuel du libraire.

998. Lhystoire des nobles et vaillans Cheualiers Milles ⁊ Amys, lesquelz en leur viuant furent plains de grandes proesses ⁊ vaillances. *A Paris, par Nicolas Bonfons, demeurant en la rue neufue nostre Dame, a lenseigne sainct Nicolas.* In-4 goth. à 2 col., sign. a—LL second alph., fig. sur bois, mar. brun jansén. dent. int. (*Duru*) [17048.]

Édition postérieure à 1560, dans laquelle des ornements et des gravures dans le goût de la Renaissance s'unissent au type gothique de la première époque.

Analyse.

Les sources de la légende d'Amis et Amiles se perdent dans les ténébreuses époques de la formation de notre littérature. Sa célébrité dans le cours du moyen âge est attestée par des remaniements et des développements successifs sous des formes différentes et par des traductions en presque toutes les langues de l'Europe. Depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle, l'histoire de l'amitié de ces deux personnages, amitié poussée à une exaltation barbare, a été racontée ou chantée de l'Italie à l'Angleterre, de l'Espagne jusqu'en Islande.

Le première forme connue de cette légende est une biographie pieuse en prose latine, dont la rédaction peut remonter au XIe siècle. Elle a pour titre: *Vitæ sanctorum Amici et Amelii* (B. I, fonds lat., 3550, 8632, 6188, etc.)[1] L'auteur y trace un récit fort simple du dévouement mutuel de deux amis qui par la piété de leur vie ont mérité de compter au nombre des bienheureux. Amis sauve la vie de son ami Amiles au prix d'une sorte de parjure. Le ciel courroucé lui fait expier ce terrible sacrifice de conscience par une maladie épouvantable, la lèpre. Au ban de la société, abandonné de ses parents, de sa propre femme, la noble victime du dévouement à l'amitié se voit réduite à languir plusieurs années dans les misères d'une vie errante. Le hasard le rapproche d'Amiles, qui le reçoit à bras ouverts. Cette fois le ciel se montre plus indulgent. Un messager céleste vient annoncer à Amiles qu'il n'y a que le sang de ses enfants qui puisse rendre la santé à son libérateur d'autrefois. Amiles immole sans hésitation ses deux fils. Dieu cependant le

1. Traduit en prose française au XIIIe siècle. (B. I., fonds La Vallière, 85; Biblioth. de Saint-Omer, 776.)

prend en pitié, ainsi que ses deux victimes, et rappelle ces innocents à la vie.

Telle est la légende dans toute sa simplicité primitive. Nous allons voir, dans l'analyse qui va suivre, le parti qu'en a tiré le trouvère.

Cette légende, toute imprégnée de sang et de larmes, a dû, selon la remarque de M. Hofmann, exercer sur l'imagination des contemporains la même impression que produisaient certaines pièces des grands tragiques de l'ancienne Grèce sur l'esprit plus cultivé des Hellènes. Le tableau de la lutte d'un héros avec l'implacable Destin ébranlait violemment les âmes; mais au spectacle douloureux de la révolte contre une puissance inexorable et fatale succédait à la fin celui plus consolant de la réconciliation.

Ce sujet si éminemment dramatique de la lutte d'un cœur magnanime contre la fatalité, suivie du triomphe définitif de la victime sur les puissances infernales, a plus d'une fois tenté l'imagination des trouvères. M. Littré, dans son *Histoire de la langue française*, t. II, a donné une excellente analyse d'un poëme intitulé *la Légende de Grégoire le Grand*, dans laquelle une aventure semblable à celle d'Œdipe et de Jocaste, mais vivifiée par l'esprit du christianisme et non moins émouvante, se trouve retracée en un style qui présente beaucoup d'analogie avec celui du poëme d'Amis et Amiles.

Où doit-on chercher l'origine de cette tradition? On l'ignore. Le savant J. Grimm la fait dériver de la Grèce, mais peut-être, à en juger par la couleur locale, on en trouverait plutôt la patrie primitive dans les pays germaniques ou scandinaves.

L'hagiographe poursuit au delà de ce dénoûment l'histoire des deux amis, lesquels en qualité de chefs combattent glorieusement dans l'armée de Charlemagne, et succombent ensemble dans la lutte contre les Lombards, au champ de bataille de Mortara.

Si l'on dépouille cette légende du merveilleux dont l'imagination populaire s'est plu à l'entourer, on serait tenté de la considérer comme un fait historique, en voyant tant d'écrivains, parmi les plus sérieux du moyen âge, ajouter foi à sa réalité.

La verve poétique d'un versificateur latin du XIIe siècle s'est exercée sur ce sujet, mais le fruit de son travail n'est qu'une plate imitation de la prose latine des actes des SS. Amis et Amiles (B. I, fonds lat., n° 3718). Une traduction en prose française de ces mêmes actes a dû contribuer à populariser la légende. Cette version en dialecte champenois date du XIIIe siècle. Elle a été publiée par MM. Moland et d'Héricault (voir le n° 994).

Le côté grandiose de cette légende lugubre n'a pu rester longtemps sans exciter l'imagination des trouvères. Le poëme du XIIIe siècle que nous allons analyser trahit l'existence d'une composition notablement antérieure, amplification peut-être d'une cantilène, ce premier essor de la muse populaire.

La chanson de geste publiée par M. Hofmann présente la légende d'Amis

et Amiles dans la seconde période de son développement. Elle obéit déjà à la loi générale de composition adoptée par les trouvères de cette époque et vient se rattacher, à l'aide de changements de circonstances et d'alliances fictives, à la grande famille des poëmes carolingiens, tout en conservant, en vertu du caractère original de son sujet, un cachet saillant d'indépendance au milieu des autres gestes.

Arrivons aux transformations et aux développements qu'a subis la légende primitive dans l'esprit du poëte.

Amis et Amiles semblent venus au monde pour donner l'exemple d'une amitié sans bornes. La première heure de la vie sonne pour eux au même moment; leurs traits, leur démarche, leur voix offrent une ressemblance à s'y méprendre ; le souverain pontife Ysoré les reçoit en même temps au sein de l'église romaine, et, en souvenir de ce jour, il donne (notons-le bien) à chacun d'eux un hanap d'or tout semblable. Ils grandissent loin l'un de l'autre, mais ils se devinent et *se cherchent* sans se connaître; chacun d'eux sent que son âme n'est pas complète et croit à l'existence d'un autre être dont il n'est que la moitié, en vertu de ce lien mystérieux entre créatures choisies que la nature révèle en de certaines occasions. Les deux adolescents, secrètement émus par le récit de leur naissance, ne peuvent plus résister au désir de se voir, de se rencontrer, et par une inspiration sympathique ils quittent le même jour leurs foyers et vont à la recherche l'un de l'autre.

Ils sillonnent sans relâche les pays les plus divers depuis l'Auvergne jusqu'à la Pouille, et sept années s'écoulent avant qu'ils se rencontrent. Enfin se lève ce jour tant désiré. Un pré fleuri et le soleil radieux sont les seuls témoins de cette première entrevue :

> Qui les veïst baisier et conjoïr,
> Dex ne fist home cui pitiés n'en preïst.
> (V. 185-186.)

C'est alors que les jeunes chevaliers se jurent une amitié qui ne sera jamais rompue. Ils ne doivent se séparer que dans le cas de nécessité extrême. Nos damoiseaux ne pensent désormais qu'à acquérir de la gloire. Ils s'engagent sous les drapeaux de Charlemagne, en ce moment aux prises avec les Bretons. Leur début dans la carrière des armes est des plus heureux. Berart et Nevelon, deux chefs ennemis, se mettent à leur merci ; nombre de guerriers succombent sous les coups de leurs épées. Ces exploits leur procurent la faveur particulière de l'empereur et l'armée applaudit chaleureusement à ces hauts faits. Il y a en outre quelqu'un dont la joie est au comble : c'est la tendre Bellisent, fille de Charlemagne, à laquelle Amiles est loin d'être indifférent, et naturellement elle ne peut rester sans affection pour son compagnon inséparable.

Le succès et le bonheur rencontrent toujours des envieux sur la terre. Devant les deux amis surgit un ennemi tenace dans sa haine, et qui joint la ruse

à la perversité naturelle de son caractère. Hardré, tel est le nom du traître, est issu, comme dans toutes les gestes, de la race maudite de Ganelon, le traître de la *Chanson de Roland*. Ne pouvant réussir à diminuer aux yeux de Charlemagne le mérite des deux amis, il cherche à se débarrasser d'eux à l'aide d'un assassin mercenaire. Cependant ils sortent sains et saufs du guet-apens qu'il leur a préparé, et Hardré, dans la crainte que son crime ne soit dévoilé, se fait passer pour ami des victimes échappées à sa méchanceté, et déclare qu'il s'estimerait heureux si l'un d'eux voulait bien recevoir une partie de sa fortune avec la main de sa nièce, la blonde Lubias. Amis accepte cette offre et la noce est célébrée avec une grande pompe. Comme Lubias apporte en dot le comté de Blaivies, les nouveaux époux se décident à y fixer leur résidence.

Amis ne tarde pas à s'apercevoir qu'il n'a pas à se féliciter de son choix. La jeune femme n'a pas dégénéré de la perversité de son lignage, et elle devient bientôt l'instrument docile des mauvais desseins de son oncle. Elle se livre d'abord à des intrigues qui ont pour but d'effacer dans le cœur d'Amis l'image de son fidèle compagnon. Heureusement les sentiments d'Amis sont trop profonds pour être facilement ébranlés. Le chagrin de l'absence ne tarde pas à s'emparer de lui, et, après deux ans de séparation, il se rend auprès de son ami. Celui-ci est resté à la cour de l'empereur, dont il est toujours chéri, et la belle princesse Bellisent ne cesse de le combler de ses tendres prévenances. Amis, absorbé tout entier dans le charme de ses entretiens avec son compagnon, oublie longtemps sa famille; mais le sentiment de l'amour paternel n'est pas éteint dans son cœur, et éclate un jour avec d'autant plus de force qu'il a été passagèrement étouffé. Sept ans donc après son départ, Amis se ressouvient de son fils, le gentil Gérard, qu'il connaît à peine. Il ne saurait résister plus longtemps au désir de le voir et de l'embrasser. On ne s'étonnera pas que le souvenir de Lubias, « sa male femme, » se réveille aussi dans son âme, car elle a acquis des droits à son affection comme mère de son enfant. Les deux compagnons se séparent après s'être mutuellement renouvelé le serment d'une indissoluble amitié.

Tandis qu'Amis goûte les joies de la famille, son ami, enlacé dans le réseau des manœuvres perfides d'Hardré, ne tarde pas à tomber victime de sa confiance irréfléchie. Le tendre sentiment qu'Amiles a inspiré à la blonde fille de l'empereur doit le conduire à sa perte. Pourtant il est loin d'oser partager cette affection, et il décline noblement les avances provocatrices de la belle « au corps gent. » « Vous repoussez, lui dit-il, les prétendants couronnés qui sollicitent votre main,

« Et moi volez qui n'ai un esporon
« Ne borc ne ville ne chastel ne donjon,
« Onques ne vi mon feu ne ma maison.
« Je ne'l feroie por tout l'or de cest mont;
« Mais je serai, ma damme, li vostre hom,

« Servirai voz à force et à bandon ;
« Car ce doi je bien faire. »
(V. 636-642.)

Cette conduite réservée du beau chevalier ne fait qu'attiser la passion de Bellisent. Elle est prête à tout braver pour triompher des obstacles qui entravent son désir, et nous connaissons par les récits des trouvères à quels expédients ingénieux une femme dominée par une idée fixe, et dont l'amour-propre était froissé, savait recourir à ces époques reculées.

Amiles, et il n'y a rien là d'étrange, tombe à son insu dans un piége amoureux, et voit déjouée sa froideur pour Bellisent. Protégée par l'obscurité de la nuit, l'amoureuse princesse se fait passer pour une chambrière de la cour, parvient jusqu'à la couche d'Amiles et réussit à satisfaire sa passion. Heureux instants, trop vite expiés ! Le traître Hardré a entendu les deux amants, il vient les surprendre et se hâte de les dénoncer à Charlemagne. Amiles se voit réduit à choisir entre deux partis aussi périlleux l'un que l'autre : ou se déclarer coupable de lèse-majesté et alors expier son crime par la mort, ou bien repousser l'accusation de Hardré, le provoquer au combat judiciaire et laisser s'accomplir la justice divine. Il choisit ce dernier parti, sur les instances de Bellisent, mais il ne trouve personne qui veuille se porter caution pour lui, circonstance qui met sa vie en danger. Il est cependant tiré de cet embarras par la générosité de la reine, qui s'offre elle-même pour son ôtage, avec son fils Beuves et sa fille Bellisent. Le duel est ajourné à sept mois. Amiles profite de ce délai pour se rendre auprès de son ami et lui exposer sa situation. Ce dernier, troublé par des rêves alarmants, s'était déjà mis en route pour rejoindre son compagnon, et ils ne tardent pas à se rencontrer. Amis apprend avec la plus vive douleur les fâcheuses conséquences de l'aventure de son ami. Sa foi profonde dans le triomphe de la vérité lui inspire une légitime appréhension sur l'issue du combat. Cependant une inspiration sublime lui vient à l'esprit. Sa ressemblance parfaite avec Amiles lui permet de le remplacer dans le champ clos et d'espérer sauver ses jours, car lui, Amis, n'étant pas coupable de l'acte incriminé, il a droit de compter sur la protection divine. Amiles s'efforce en vain de combattre cette résolution ; son héroïque compagnon le contraint de retourner à Blaivies à sa place, pour y jouer provisoirement, selon ses instructions, le rôle du maître.

Amis arrive à Paris, au moment où la reine et ses enfants allaient avoir la tête tranchée à titre d'ôtages; il réclame le champ, et, après deux jours d'une lutte acharnée, il tue son odieux adversaire. Charlemagne, dans son enthousiasme, lui donne la main de la belle Bellisent, qu'il est forcé d'accepter comme prix de sa victoire. Cette conquête, qui ne lui appartient pas, met le malheureux Amis dans un cruel embarras; il cherche à esquiver les nécessités de la situation en prétextant un voyage immédiat à Blaivies, mais Charlemagne s'oppose à son exécution avant le mariage. Amis

est donc forcé de remplacer son fidèle compagnon, au moins dans la célébration de cet acte solennel.

Au moment de la bénédiction, un esprit céleste descend du ciel, et, se penchant à l'oreille d'Amis, lui fait une révélation terrible : « Tes serments fallacieux, lui dit-il, ont excité la colère divine qui t'annonce par ma bouche une expiation effroyable :

« Moult grans martrays de ta char t'en atent;
« Tu seras ladre et meziaus (lépreux) ausiment,
« Ne te parront oil ne bouche ne dent,
« Jà n'i auraz aïde d'ami ne de parent.
« Fors d'Izoré et d'Amile le gent. »
(V. 1816-20.)

Le noble Amis reçoit avec courage cette effroyable sentence. Le lendemain, emmenant Bellisent, il se rend vers son ami pour lui remettre fidèlement son épouse. Celui-ci, grâce à cette intuition dont il a déjà donné des preuves, est venu à leur rencontre, et chacun d'eux reprend son rôle respectif. Amiles reçoit le bonheur en partage ; le châtiment est réservé à son frère d'armes.

Cependant, en l'absence de son courageux champion, le rôle d'Amiles avait ses difficultés. Bien qu'il eût suivi de point en point les instructions de son ami, qui lui avait prescrit de « hausser la paume » de la main chaque fois que Lubias « la gaillarde » se livrerait à ses emportements accoutumés, il lui avait fallu se résigner à partager la couche de la terrible nièce de Hardré. Le sage Amiles s'en était tiré à son honneur en plaçant entre elle et lui son épée nue et en prétextant une grave indisposition.

La menace divine ne se fait pas longtemps attendre. Amis, naguère si beau, est bientôt couvert de lèpre et devient un monstre effroyable à contempler. La méchanceté de Lubias éclate alors dans toute sa laideur. Appuyée par un certain nombre de seigneurs et de bourgeois qu'elle a corrompus par de riches présents, elle obtient de l'évêque sa séparation. Le malheureux époux y consent sans difficulté, sans demander autre chose qu'une misérable retraite en dehors de la ville et la nourriture provenant des restes de sa propre table. Cette condition si chétive semble cependant onéreuse à Lubias, à cette créature sans pitié et sans cœur. Déçue dans l'espérance de voir son mari emporté par la mort en peu de temps, elle ne se possède plus de rage et restreint l'envoi des vivres au lépreux. Heureusement il trouve un ange protecteur dans la personne de son fils Gérard, enfant de sept ans, doué des plus nobles dispositions et d'une énergie au-dessus de son âge. C'est lui qui préserve son père de mourir de faim, en pourvoyant à ses besoins, malgré la défense expresse de sa mère. Son dévouement donne à Amis la force de supporter avec résignation le poids de sa misérable existence. Cependant Lubias, « la male femme, » épuise sur lui toute sa haine. En qualité de dame de Blaivies, elle fait publier un ban qui défend à qui que ce soit d'avoir la moindre rela-

11.

RELIURE FRANÇAISE
AUX ARMES DU CARDINAL MAZARIN.

tion avec le lépreux. Tombé dans cet abîme de misère, Amis trouve pourtant un secours inespéré. Deux serfs, qu'il a rachetés et nourris, sollicitent et obtiennent la permission de conduire leur maître en pays étranger et de se charger du soin de sa personne :

« Là li querrons et dou pain et dou vin,
« Et de la char por Deu qui ne menti. »
(V. 2399-2400.)

Amis doit donc quitter ces lieux auxquels son cœur se rattache par tant de souvenirs! Peut-être s'éloignerait-il sans regret, s'il n'y laissait ce fils adoré dont il a reçu tant de preuves de dévouement et d'amour. Avant de partir, il veut le voir une dernière fois ; il se fait conduire au palais et adresse à Lubias ces touchantes paroles :

« Mon fil Girart me monstrez une fois;
« Car en ma vie ne le quier plus véoir. »
(V. 2430-31.)

Mais l'épouse dénaturée lui refuse cette suprême consolation. Ni prières ni sanglots ne sauraient la fléchir, et les sombres murs de la citadelle retentissent de ce cri déchirant d'un père désespéré :

« Mon fil Girart une fois me monstrez! »

Amis s'éloigne le cœur navré. Il se souvient alors de son parrain Ysoré, « l'apostole de Rome, » et confiant dans sa charité, il s'achemine péniblement vers la ville éternelle. Le saint père lui fait bon accueil, le comble de consolations et de soins; mais la mort du généreux vieillard vient priver Amis de toute protection, et il lui faut recommencer son existence vagabonde.

Il songe alors au pays natal; il se traîne jusqu'en Auvergne pour solliciter l'hospitalité de ses frères. Déception amère! Mais jetons un voile sur les cruautés que ceux-ci font endurer au malheureux « mesel » et dont le trouvère a peut-être trop assombri le tableau. Après une succession d'aventures du même genre, Amis arrive à la ville de Riviers, où séjourne le comte Amiles.

La reconnaissance des deux compagnons a lieu d'une façon qui fait honneur à l'imagination et à la sensibilité du légendaire. Ni l'un ni l'autre ne se doutent qu'une si faible distance les sépare. C'est juste l'heure du repas. Le lépreux fait entendre ses *tarterelles* (sa crécelle) devant le château en demandant la charité. « J'entends un malade à cette porte, dit Amiles à son sénéchal, offre-lui du pain, de la viande et du vin, et que Dieu me rende mon compagnon Amis, ou que j'apprenne s'il vit ou s'il est mort. » Le sénéchal s'empresse d'exécuter l'ordre de son maître; les compagnons du lépreux lui tendent un hanap d'or pour recevoir le vin. Ce hanap, don du pape Ysoré et dont un autre tout semblable se trouve en la possession d'Amiles, intrigue vivement le sénéchal. Amiles reçoit avec émotion cette révélation inattendue

et se fait conduire auprès du malade. Arrivé à la charrette de l'infortuné qu'il ne reconnaît plus, il s'appuie sur le timon et dit : « Sire, d'où êtes-vous? » « Je ne sais pas ce que cela peut vous faire » lui répondit Amis,

« Ne véez vous que je sui uns lieprouz?
« Et quier Amile dont je sui desirrouz.
« Quant je ne'l truis, moult en sui corresouz,
« Or voldroie mors iestre. »
(V. 2735-38.)

Ces douloureuses paroles résument les pensées, les désirs de la victime du Destin : les souvenirs de l'amitié sont les seuls qui le rattachent à la vie. Des larmes silencieuses coulent des yeux d'Amiles; tout à coup son émotion déborde, elle se trahit en transports de joie et de douleur, en embrassements qu'il prodigue au lépreux. On l'amène aussitôt au palais. Quel spectacle pour Bellisent, qui n'a jamais oublié ce dont elle est redevable au compagnon de son mari! Elle s'incline devant cette héroïque abjection :

La fille Karle se mist à genoillons.
« Ahi, dist elle, gentiz fiuls à baron!
« Com voz vi jà hardi au confanon
« En la bataille de Hardré le felon.
« Voz et mes sires estiiez compaignon,
« Ne gerrez mais en lit s'avec noz non (1)
« Que de mort noz garistes. »
(V. 2757-63.)

Quelle grandeur simple, quelle sublimité dans cet élan du cœur de la femme! Quel contraste entre ces deux caractères, Bellisent et Lubias!

Entouré des soins les plus affectueux, Amis reprend de nouvelles forces pour supporter l'amertume de son existence. Une nuit, cependant, il est éveillé par l'apparition d'un messager céleste qui lui annonce qu'il peut recouvrer la santé après laquelle il aspire, si Amiles, son compagnon, consent à égorger ses deux fils et à laver avec leur sang le corps du lépreux.

Amis frissonne à cette révélation et la nuit s'écoule pour lui en angoisses poignantes. Le lendemain matin Amiles vient savoir de ses nouvelles. Le malade tressaille à sa vue; il a garde cependant de laisser échapper le secret de la mystérieuse révélation et de cette promesse qui exalte son cerveau. Son compagnon s'attendrit sur son sort, il lui rappelle le passé et lui offre un dévouement sans bornes. Que ne donnerait-il pas pour soulager ses maux : il sacrifierait la vie de Bellisent, celle même de ses enfants. Amis, pâle, terrifié, sent une sueur glacée humecter son visage : l'image de ces jeunes créatures, joyeuses et le sourire aux lèvres, se présente à son esprit :

. . . . moult grans pitiés l'en prent,
L'iave (l'eau) dou cuer jusqu'as iex li descent,
(V. 284-344.)

1. Vous ne coucherez jamais en un lit sinon avec nous.

et il éclate en sanglots. Amiles cherche à ranimer son courage, sans pouvoir deviner quels sentiments agitent son âme. Se doutant cependant de quelque chose de mystérieux, il le presse, il réitère ses offres ; il désire lui donner un gage d'amitié :

« Car au besoing puet li hom esprouver
« Qui est amis ne qui le weult amer. »
(V. 2856-57.)

L'égoïsme, si naturel chez ceux qui comptent leurs souffrances par années, pénètre dans l'esprit d'Amis : il laisse échapper cette réponse, que sa santé est entre les mains d'Amiles.

Le remords succède promptement à cette imprudente révélation. Amis espère réparer sa faute en ne précisant rien, mais son ami ne se laisse pas facilement décourager, et il réussit à la fin à se faire avouer le fatal secret. Glacé d'effroi, hors de lui, Amiles n'ose ajouter foi à ce qu'il vient d'entendre. Après une lutte terrible contre lui-même, ce qu'il regarde comme un devoir sacré l'emporte sur l'amour paternel. Il se précipite hors de la chambre d'Amis et court à celle des enfants. Là il aperçoit ses deux fils, plongés, les bras enlacés, dans ce paisible sommeil qui ne descend que sur le front de l'innocence. Cette vue lui ôte son courage, l'instrument du meurtre lui échappe des mains, il chancelle et tombe sans connaissance. Revenu à lui, il reprend son énergie, s'approche résolûment du lit et lève son épée; mais il hésite à porter le coup fatal. L'aîné se réveille, sous l'influence d'une terreur instinctive, et, voyant son père dans cette attitude menaçante, il pâlit, il interroge. Ayant appris son sort et l'objet de ce sanglant sacrifice :

« Biax très doux peres, dist l'anfes erramment,
« Quant vos compains aura garissement
« Se de nos sans (sang) a sor soi lavement,
« Nos sommes vostre de vostre engenrement
« Faire en poez del tout à vo talent.
« Or nos copez les chiés isnellement;
« Car Dex de glorie noz aura en present,
« En paradis en irommes chantant
« Et proierommes Jhesu cui tout apent
« Que dou pechié voz face tensement,
« Voz et Ami vostre compaingnon gent. »
(V. 3000-3010.)

Le malheureux enfant consacre sa dernière pensée à sa mère :

« Mais nostre mere la bele Belissant
« Noz saluez por Deu omnipotent. »

Enfin le sacrifice s'accomplit. Amis recueille le sang dans un bassin d'argent et court vers la chambre de son ami. Celui-ci recule épouvanté et verse d'abondantes larmes. Cependant comme l'hésitation deviendrait inutile, il

reçoit de la main d'Amis le baptême sanglant. Il y recouvre à l'instant sa santé et sa beauté primitives. Amiles retourne à la chambre des enfants, rapproche pieusement les têtes du tronc et entraîne son ami à la chapelle du monastère voisin, où Belissent assiste à l'office du dimanche.

La joie de la noble fille de Charlemagne est grande en apercevant l'heureuse transformation du compagnon de son mari ; mais bientôt ce transport d'allégresse doit faire place à la plus horrible des douleurs. En apprenant le meurtre de ses enfants elle pousse un cri terrible : Tous les assistants l'entourent, mais elle n'écoute rien, elle s'élance :

Et Belissans ne fu pas arrestée
C'est la première qu'an la chambre est entrée,
Plorant, criant, trestoute eschevelée.
(V. 3183-85.)

Mais, ô surprise, ô bonheur ! les enfants sont là sur leur séant, qui jouent en souriant avec une pomme d'or. La joie de la mère, des deux amis, de la population est impossible à raconter.

Grans fu la joie, ge'l voz di sans fausser
Au monstier vont Dameldeu aourer.
Les anfans mainnent qu'il porent tant amer
Et li saint sonnent tout par euls sans tyrer (1)
Et li clerc chantent tuit hautement et cler,
Là poïssiez trop grant feste esgarder
Por l'ammor des miracles.
(V. 3235-41.)

Dans l'enceinte du château un banquet est préparé où chacun a droit de venir s'asseoir et de prendre part à cette fête de famille.

Amis, toujours prompt à acquitter les dettes du cœur, arme chevaliers les deux fidèles compagnons de son exil. Revenu à la vie sociale, il éprouve un sentiment de retour vers son foyer domestique, qui ne devait lui laisser pourtant qu'un amer souvenir. Il se sent désormais si heureux, qu'il oublie ses griefs passés et ne pense qu'à revoir « Lubias qui a les iex rians » et son cher fils Girart. Amiles, ne pouvant s'opposer à ce désir de son ami, ne veut pas du moins se séparer de lui. Ils se mettent en route dès le lendemain. Arrivés à Blaivies, ils descendent chez un bourgeois de la ville, Gautier, qui leur offre l'hospitalité. Pendant le dîner, cet homme paraît préoccupé, il ne détache pas son regard de ses hôtes et, ne pouvant plus résister à sa curiosité, il leur déclare qu'ils ressemblent tellement tous les deux à son ancien seigneur, qu'il est tenté de croire, à moins d'être lui-même le jouet d'un enchantement, que l'un d'eux doit être Amis et l'autre son inséparable compagnon. Il en serait certain, ajoute-t-il, sans cette circonstance, qu'il a vu Amis

1. Les cloches sonnent sans qu'on en tire les cordes.

atteint d'une maladie incurable, tandis qu'il a devant les yeux deux chevaliers dans toute leur vigueur et dans tout l'éclat de leur mâle beauté. Cédant aux instances de leur hôte, les voyageurs se nomment :

Quant Gautiers l'oit, se li fist embracie,
Plorant le baise, la face en a moillie.
Moult grant joie demainne.
(V. 3361-63.)

Gautier s'élance hors de la maison et parcourt les rues en annonçant le retour et la guérison d'Amis. Il pénètre jusqu'au palais. Lubias demeure stupéfaite à cette nouvelle inattendue. Cependant, apprenant que son époux a reconquis ses avantages personnels, de sorte que

N'a si bel home desci à Monpellier,

elle s'en réjouit aussi, car son amour-propre en est agréablement flatté. En peu de temps la maison de Gautier s'emplit d'une foule de gens désireux de saluer et d'embrasser leur maître. Le fils d'Amis, à son retour de la chasse, apercevant une agitation extraordinaire dans la ville, croit que c'est Charlemagne « au vis fier »

Qui fust venuz sa cité escillier (ravager).

Un de ses écuyers le met bientôt au courant de ce qui se passe. En quelques minutes Girart est dans les bras de son père. Le lecteur se résignera à deviner ce qu'ils ont dû éprouver, car le trouvère lui-même dit que :

Nus ne sauroit la joïe raconter
Que li fix fait au père.
(V. 3419-20.)

Lubias, richement parée, vient au-devant de son mari et lui dit gracieusement en lui prenant la main :

« Ami biaus frere, le mien cors voz presant
« Comme la toie (tienne) por faire ton talent. »

Mais sa vue rappelle à Amis le souvenir de ses longues souffrances, et devant les avances de l'épouse criminelle il recule indigné :

« Fuiez de ci, dist li cuens errammant,
« La moie fame ne serez voz noiant (nullement).
« Voz me feïstes jadis honte moult grant,
« Quant me gietastes à duel et à torment
« Hors de ma ville par vostre enchantement
« Et si deïste à trestoute la jant,
« Que je estoie pouacres nonpuissanz.
« Un bordelet (masure) me feïztes esrant,

« Là dehors Blaivies encore est en estant.
« Uns guerredons moult maus voz en atant,
« Là serez mise, si vivrez à tormant.
« De livrison aurez tant seulement
« Un quarteret de pain ne mie trop grant.
« Or la prennez, chevalier et serjant,
« Si l'an menez tost et isnellement
« Et li loiez (liez) les mains moult asprement. »
(V. 3435-50.)

Cet ordre est exécuté sur-le-champ. Huit jours après, la colère fait place à la pitié dans le cœur d'Amis : il se venge par un généreux pardon.

Vient un jour cependant où le pouvoir et les honneurs n'ont plus de charme pour les deux amis. Après avoir disposé du gouvernement de leurs seigneuries, ils s'en vont en pèlerinage pour le saint sépulcre. Une suite nombreuse de barons les accompagne une partie du chemin,

Au departir i ot grant plorison,

et c'est pour Girart que la séparation est la plus douloureuse. Le voyage se fait heureusement, mais à leur retour les deux pèlerins succombent simultanément près la ville de Mortiers (Mortara) en Lombardie.

L'analyse et les passages que nous venons de donner sont un témoignage suffisant, bien qu'incomplet, du génie de l'auteur inconnu de ce poëme, pour lequel on peut à juste titre revendiquer une place au premier rang des chefs-d'œuvre du moyen âge. Il est vrai que le canevas dramatique de la légende originale contribua beaucoup au succès de la chanson de geste (car on reconnaît à la coupe des strophes que c'était une chanson), mais il faut convenir que le trouvère s'est acquitté à merveille de sa tâche. Les détails sont pleins de grâce et de naturel, et le caractère lugubre et terrible de certaines situations est atténué par l'habileté de l'exécution et la sensibilité exquise du narrateur. Cette abnégation complète et réciproque de soi-même au profit de l'ami, si fortement et si délicatement exprimée dans ce vieux poëme, n'a-t-elle pas eu de l'écho jusqu'au grand siècle? La Fontaine n'y a-t-il pas songé en écrivant cette charmante fable :

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa.

Voici en quels termes MM. Moland et d'Héricault apprécient cette œuvre: « Le poëte commence à se préoccuper de l'analyse; les caractères sont dessinés et suivis : dessinés vigoureusement, suivis avec habileté; les personnages conservent la vérité, l'énergie, la grandeur; seulement ils sortent du vague de la vie exceptionnelle, de l'existence héroïque, pour entrer dans la vie réelle. Tout est précis : il y a une raison à chacun de leurs voyages, une explication à chacune de leurs pensées. — Le héros est devenu homme. »

Le poëme compte trois mille cinq cent quatre vers décasyllabiques, le vers final de chaque laisse ayant six syllabes seulement; il a été publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque impériale, n° 7,227, anc. fonds (860 n.)

Une circonstance pourrait autoriser la supposition d'un emprunt aux mœurs des pays slaves dans la légende des saints Amis et Amiles. Nous voulons parler du serment d'amitié entre les frères d'armes. C'est un fait historique que l'on constate chez plusieurs peuples de ces contrées, et dans lequel nous croyons reconnaître le souffle religieux des croisades et l'époque de la formation des ordres guerriers. C'est surtout en Pologne que cette coutume chevaleresque était devenue presque un sacrement. Le mariage fraternel, comme on l'appelait, était célébré devant l'autel avec toute la solennité d'un acte sacré. Il n'a disparu complétement que vers le milieu du siècle dernier.

La légende d'Amis et Amiles, arrivée à son apogée littéraire, perd désormais de plus en plus, dans ses transformations successives, son caractère héroïque, son pathétique si émouvant. Sur le fond du poëme que nous venons d'analyser, on a calqué au XIVe siècle un mystère (voir n° 996), lequel, malgré des qualités d'agencement et de versification, est plutôt un poëme dialogué qu'une composition scénique. Dans le siècle suivant, toujours d'après le geste, la légende a été remaniée sans talent et délayée en quatorze mille vers dodécasyllabiques environ. On en connaît deux manuscrits, celui d'Arras (n° 696) et celui de la Bibliothèque impériale, supplément français, n° 632.

La métamorphose de la légende est devenue complète dans les versions en prose du XVIe siècle. Il suffit de lire le titre de cette *tres joyeuse, plaisante et recréative hystoire de Milles* (équivalent d'Amiles) *et Amis* pour être convaincu que son auteur, fidèle du reste au programme de son titre, n'a pas voulu produire une œuvre d'un caractère dramatique et grandiose, et n'a eu pour objet que d'amuser son lecteur par une série d'aventures enfantines, glanées dans les productions contemporaines ou jetées dans un moule semblable. Cette prose ne s'accorde que bien rarement avec le poëme du XIIIe siècle; mais, en revanche, en vertu du procédé déjà signalé des romanciers de seconde époque, elle se relie complétement au cycle carolingien. L'empereur et ses pairs y jouent un rôle considérable; on rencontre sur le même champ de bataille les paladins Roland et Olivier et les enfants ressuscités d'Amiles. Le manque d'inspiration, d'unité et de sentiment poétique nous démontre que c'est déjà une œuvre de pleine décadence. Le cadre restreint de ce travail ne permet pas de faire une étude comparée de ce roman, qui compte cinq éditions dans le XVIe et plusieurs dans le XVIIe siècle. Les deux éditions que je possède ne présentent entre elles que de légères différences dans la rédaction.

AMBROISE FIRMIN DIDOT.

L'IMAGERIE POPULAIRE [1]

LE JUIF-ERRANT

EN ALLEMAGNE, EN FLANDRE ET EN NORWÉGE.

Il y a déjà quelques années que je bats le rappel dans les Revues pour appeler l'attention des érudits sur les diverses représentations gravées du Juif-Errant.

Tour-à-tour la *Revue germanique* et la *Revue des Provinces* m'ont permis de faire savoir aux savants allemands et aux lettrés des départements l'intérêt que j'attachais aux images populaires relatives au Juif.

Ces divers appels m'ont donné des résultats précieux. Science n'est que patience. Fatiguant les uns et les autres de mes recherches xylographiques, mis en rapport avec des érudits flamands et allemands, obtenant au nom de la confraternité intellectuelle, qui sera un jour une véritable franc-maçonnerie, des *fac-simile* de gravures que l'argent ne saurait faire trouver, je puis, à l'heure qu'il est, réaliser en partie le vœu d'un de mes prédécesseurs :

« Toutes les éditions populaires de la légende donnent des portraits du Juif-Errant, d'après un même modèle. Il serait sans doute digne d'un artiste et d'un antiquaire de remonter à la source et d'en découvrir l'auteur (2). »

Déjà le biographe Gratze avait signalé des histoires populaires du Juif-Errant en Hollande, en Suède et en Norwége, ainsi que huit éditions allemandes portant la date de 1602, 1619, 1634, 1645, 1661, 1681, 1697, ornées d'ordinaire, disait-il, « d'horribles gravures sur bois. »

Ces indications étaient précieuses en ce sens qu'elles indiquaient la route à suivre pour retrouver trace, par la gravure, de la notoriété du Juif-Errant dans ces contrées. Elles concordaient d'ailleurs avec le fait cité par l'ancien historien de Tournai, Cousin, qui avait écrit :

« Audict an 1616, se vendoit publiquement à Tournay et ailleurs, par des porte-paniers, parmy d'autres cartes et images de papier, le pourtraict d'un Juif, à mon advis fabuleux, appelé Ahasvérus. »

Citation qui, maintes fois reproduite par les commentateurs de la légende,

1. Voir les numéros de mai et juin.

2. Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires, et de la littérature du colportage*, 2 vol. in-18. Dentu, 1864.

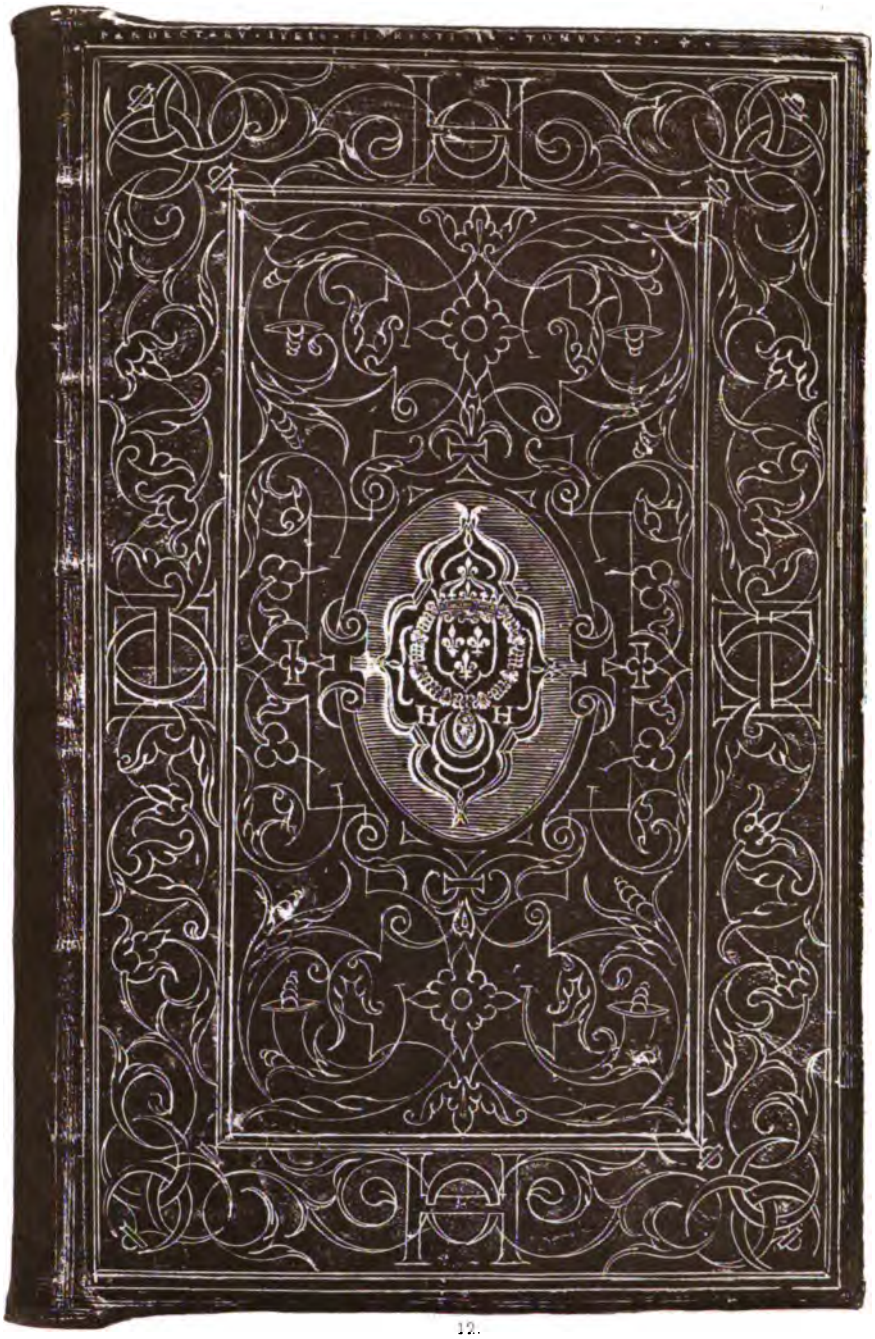

12.

RELIURE AUX ARMES DE HENRI II.

Bibliothèque Impériale

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

ne jetait aucune lumière sur une estampe que malheureusement l'historien flamand, trop sceptique à l'endroit du Juif, avait laissé passer sans la décrire.

Il semble que plus une œuvre a de succès, moins elle a de chances d'être conservée. Les érudits ne s'inquiètent pas des images qui intéressent le peuple; les collectionneurs rougiraient de les classer dans leurs portefeuilles. Ainsi sont condamnées à la destruction tant « d'images de papier » collées aux murs des cabaretiers, données aux enfants, estampes dont le public des campagnes se lasse lui-même un jour, et qui ont une fin trop enviable, quand un fonds tout entier sert, comme le raconte M. Garnier dans son *Histoire de l'imagerie chartraine*, à envelopper les étoffes des marchands de nouveautés d'Orléans.

L'image du Juif étant devenue donc d'une excessive rareté, il fallait s'enquérir des livrets de la même famille, un point de couture conservant davantage les feuillets les plus humbles.

De ces livrets eux-mêmes fort difficiles à se procurer, le savant bibliothécaire de Weymar, M. le docteur Reynhold Kœhler, a bien voulu détacher à mon intention quelques-unes des gravures gratifiées trop facilement par Gratze « d'horribles. »

D'après une gravure allemande de 1602.

La première gravure connue d'après le Juif-Errant est un bois tiré de la « *Courte description et aventure d'un Juif nommé Ahasvérus....*, imprimée à Bautzen, chez Wolfang Suchunch, en 1602. » Ce livre in-4° (en allemand) comporte quatre feuilles et se trouve à la bibliothèque de Munich.

Cette vignette n'offre rien de particulier. Le personnage semble, suivant la pensée du dessinateur, adorer Dieu.

Ici devrait être placée chronologiquement l'image sans doute flamande de 1616, dont parle l'historien de Tournai cité plus haut, une véritable estampe populaire qui, se trouvant « parmy d'autres cartes ou images de papier, » était évidemment coloriée. Mais quel dépôt public, quelles collections particulières l'ont conservée?

La gravure ci-dessous, gravée sur cuivre, fait partie d'un livret ayant pour titre (en allemand) : « *Vrai portrait d'un juif de Jérusalem nommé Ahasvérus...*, imprimé à Augsbourg, chez Sara Mangin Wittib, édité par Wilhelm Peter Zimmermann, graveur, 1618. »

D'après une gravure allemande de 1618.

L'estampe vaut certainement mieux que la notice qu'elle est appelée à illustrer : celle de Chrysostôme Dudulœus, contenant la lettre de Paul Van Eissen, docteur en écriture sainte et évêque de Schleswick, à propos d'une apparition d'Ahasvérus qui eut lieu à Hambourg en 1574, et de ses excursions postérieures à travers l'Europe.

Notice identiquement semblable à celle que les éditeurs des diverses *Bibliothèques bleues* de Troyes, de Rouen, de Montbéliard, etc., ont sans cesse réimprimée et réimpriment encore aujourd'hui, ornées de vignettes véritablement barbares; mais ici le burin offre le caractère sérieux et convaincu qui est la personnification de l'art allemand, du plus élevé au plus populaire. Le Juif-

Errant n'est pas traité avec le luxe des colères célestes qu'ont évoquées les tailleurs sur bois français; on pourrait prendre ici Ahasvérus pour un des apôtres de la Réforme, cheminant pieds nus pour accomplir sa mission.

Un érudit hollandais, qui s'est occupé du Juif-Errant, a pris à parti plutôt la légende que sa représentation figurée :

« Dans notre pays, comme ailleurs, dit-il, l'attention publique s'est fixée depuis quelques années sur l'histoire du Juif-Errant (1). »

La France ne me paraît plus devoir être comptée dans cet « ailleurs ; » nos imagiers montrent même une certaine tiédeur à réimprimer l'image du Juif, et le timbre du ministère de l'intérieur ne s'use guère aujourd'hui à délivrer l'exeat au fatras de Chrysostôme Dudulœus.

Au chapitre IV de la *Tradition du Juif-Errant développée historiquement, comparée à des mythes analogues et éclaircie par la critique* (Dresde, in-8°, 1844), le bibliophile Graesse, parlant de diverses brochures composées sur la tradition, cite une gravure en bois qui illustre la « *Relation miraculeuse d'un Juif, natif de Jérusalem et nommé Ahasvérus, qui prétend qu'il a assisté au crucifiement du Christ, et qu'il a été conservé jusqu'ici en vie par Dieu, avec un avertissement théologique au lecteur chrétien, illustré et augmenté avec des histoires et exemples authentiques,* écrit par Chrysostomus Dudulœus à son bon ami. »

« On lit à la fin de la relation : *Datum Refel*, le 1er août, a. 1613, s. l., et a. [1645 ?]

« Immédiatement au-dessous du titre, ajoute Graesse, se trouve une gravure en bois de la grandeur du feuillet, représentant une contrée avec des arbres autour d'un village : du côté droit, le soleil sort des nuages; au milieu, le Sauveur, avec la couronne d'épines et les bras étendus; sur le premier plan, le Juif-Errant, habillé comme il est décrit dans le livre : « à genoux, les mains jointes, son chapeau et une Bible à terre, à côté de lui. »

Sur le revers de la gravure se lisent ces vers :

Nubibus in altis crucifixum cernit Jesum.
Asverus, dignum clamitat ante cruce.
Le juif Asverus connu au loin et au large,
Jadis et en ce temps
Connu, erre par tout le monde,
Parle toute langue, méprise l'argent.
Ce qu'il dit du Christ, tu peux le lire ici.
Cependant avec humeur
Ne le méprise point, laisse-le pèleriner.

M. le docteur Kœhler m'a communiqué également un *fac-simile* de ce bois; mais, ainsi que me l'écrit le judicieux bibliothécaire de Weymar, il faut regarder sans doute cette estampe comme la représentation d'un anachorète ou d'un moine

1. Archief voor Kerkelijke Geschiedenis.., door N. C. Kist en H. J. Royaards. Leyden, 1842, in-8, t. XIII, p. 311-318 et 327-328.

quelconque, transformé en Juif-Errant pour les besoins de l'éditeur. Aussi la description détaillée du bibliographe Graesse suffit-elle.

J'en agirai de même pour une vignette donnée en tête d'une édition flamande de la vie du Juif-Errant, imprimée au XVIIIe siècle chez Joseph Thys, à Anvers. Un personnage (est-ce un homme ou une femme ?), habillé d'une robe flamande, marche par les rues, un panier de provisions sous le bras. Il n'y aurait rien d'intéressant à reproduire cette figure, qui a plutôt le caractère d'une servante revenant du marché que celui du marcheur éternel. Le procédé n'a pas été inventé seulement aujourd'hui par les journaux illustrés à un sou de donner le portrait de Cartouche pour celui de M. de Talleyrand : de tout temps les imprimeurs économes ont trompé le public de la sorte.

A cette gravure flamande j'aurais préféré les images espagnoles qui, suivant David Hoffmann, montrent le Juif-Errant en butte au mépris et à la haine. « Partout, dans ce pays, dit le commentateur, les images, les gravures nous le représentent portant comme stigmate, au milieu du front, une croix lumineuse qui lui ronge constamment le crâne et dévore éternellement son cerveau. »

Ce sont ces images qu'il serait intéressant de connaître; le sombre génie espagnol ayant dû diriger contre le Juif, dont l'Inquisition ne put jamais s'emparer, des crayons ardents et noirs.

A ce propos, j'ai feuilleté de volumineuses collections de *pliegos*, qui sont les imageries espagnoles correspondant à nos gravures d'Épinal, et je n'ai trouvé que le Juif-Errant d'Eugène Sue, interprété par les imagiers de 1845. Il faut se défier des assertions de David Hoffmann qui, sous le titre de *Chroniques de Cartophilus*, publiait à Londres, en 1853, trois gros volumes formant la *première partie* d'une épopée du Juif-Errant, laquelle épopée avait besoin encore de *six* autres volumes pour être menés à bonne fin. Remplir *neuf volumes* de matériaux véridiques, c'est beaucoup ; les premiers volumes de cette conception symbolico-romanesque m'ont suffi.

II.

Ayant poursuivi jusqu'à l'extrême limite que doit se poser un chercheur les images anciennes du Juif-Errant à l'étranger, il reste à décrire deux représentations modernes du personnage, tel que le comprennent les graveurs norwégiens et flamands.

Le Danemark et la Norwège se préoccupent particulièrement des traditions populaires; l'exemple donné en Allemagne par les frères Grimm a été imité avec fruit par de véritables savants dont la vie est amplement remplie par ces recherches empreintes d'un sentiment de patriotisme. Dans ces heureux pays un érudit, entouré d'une nombreuse famille, travaille lentement à son œuvre et accomplit une mission en soumettant au public, dans des ouvrages qui

ont demandé quelquefois vingt années de recherches, le fruit de ses méditations à propos de contes, de poésies populaires et de traditions.

Rasmus Nyerup, dans son excellente histoire des *Livres amusants qui ont été universellement lus en Danemark et en Norwège* (1), dit à propos du cordonnier de Jérusalem :

« M. le pasteur Blicher a écrit en février 1796 : Ici, en Jutland, tous con-
« naissent de nom le cordonnier de Jérusalem, et plusieurs d'après leurs pro-
« pres lectures.—Père, me demandait récemment une femme avec beaucoup
« de sérieux, n'existe-t-il pas réellement ? Les uns disent que non, moi je dis
« que si.—Je vous assure en vérité que c'est une pure fable.—Je ne peux pas
« le croire ; depuis mon enfance, je sais la chanson par cœur :

Cordonnier j'ai été,
Habitais Jérusalem.
J'ai insulté le Christ,
J'étais un terrible blasphémateur.

D'après une gravure suédoise moderne.

« —Assez, assez, j'entends que vous la savez. »

« Il est fâcheux, dit Nyerup, que M. Blicher n'ait pas laissé continuer la femme : nous aurions eu toute la chanson ; mais, d'un autre côté, on peut affirmer avec raison que nous n'avons pas perdu, car ce premier couplet annonce une plate et mauvaise chanson. »

1. Rasmus Nyerup, *Almindelig Morskabslæsning i Danmark og Norge igjennem Aarhundreder.* Copenhague, 1816, pet. in-8.

La petite vignette ci-dessus, tirée d'un volume suédois contenant l'histoire du Juif-Errant, prouve que le dessinateur ne croit pas fortement à l'existence du marcheur éternel. Il y a un léger sentiment comique dans le personnage portant ses bottes au bout d'un bâton.

Les Flamands sont plus croyants, et ce n'est pas sans intention que je détache d'un petit cahier populaire de Gand l'image moderne relative au Juif-Errant. Cette estampe est d'une exécution tout-à-fait enfantine et primitive. Dans ces tailles naïves, je lis aisément le sentiment populaire. Par les précédentes reproductions, on a vu que l'Allemagne envisage froidement le marcheur éternel; la Suède en sourit. La Flandre veut un terrible châtiment.

Les Flamands sont pieux et croyants. Tout le côté de la Belgique, opposé par sa position géographique aux Wallons, plus sceptiques, est rempli de couvents, de chapelles. J'ai vu dans les églises des femmes du peuple à genoux, en extase, les bras dressés vers l'autel, priant comme on priait au XVIe siècle. Une foi vive et ardente anime ce peuple. Il croit à la légende primitive.

Un cordonnier a insulté le Christ portant sa croix.

—Tu marcheras sans cesse, lui dit le Christ.

Marcher sans cesse. Ce châtiment n'a pas paru assez terrible aux Flamands. Il faut que le Juif soit marié.

Le Juif sera châtié par la perte de son enfant! Telle est la portée de cette image, la seule qui contienne ce détail domestique. Toutes les estampes populaires montrent le Juif seul. Les Flamands l'ont puni plus cruellement en le dotant d'une famille. Il marchera sans cesse, poursuivi par le souvenir de sa femme. Sans cesse il marchera, se rappelant son nouveau-né. Chaque femme, chaque enfant qu'il rencontrera dans ses voyages lui rappelleront avec amertume le souvenir du foyer.

Voilà ce que je lis dans cette image, que je préfère à beaucoup d'œuvres purement artistiques, car elle fait penser.

Une ardente piété produit des sentiments identiques chez les peuples les plus opposés. Notre Bretagne des campagnes offre des analogies avec les petites villes de la Belgique. Un *guerz* breton est le corollaire direct de l'image flamande; et on pourrait croire que l'estampe a été gravée pour l'illustration de la poésie suivante, tout-à-fait originale, et ne ressemblant en rien à la fameuse complainte.

Le poète populaire breton fait assister le cordonnier et ses enfants au passage du Christ se rendant au Calvaire :

« Voilà que Jésus passe devant ma maison. Ecrasé de fatigue, il s'arrête près de ma boutique; et moi, je lui dis avec orgueil : — Passe, méchant! A la mort!

« Jésus me répondit d'une voix triste:—Je m'en vais, homme dur et malheureux. Bientôt, je reposerai près de mon père; mais tu marcheras toujours, tu

marcheras jusqu'aux quatre coins du monde, tant que la vie durera. »

D'après une gravure flamande moderne.

A l'imitation des Noëls populaires, où les choses sacrées se mêlent aux profanes, les commères du pays à la Vierge, les laboureurs priant l'enfant Jésus de s'intéresser à leurs récoltes, le poète fait revenir le Juif-Errant dans son pays cent ans plus tard :

« J'ai vu, dit-il, la Bretagne couverte de bois et de feuillées; alors les hommes vivaient comme des sauvages. Bien des changements ont été faits depuis la dernière fois que je suis parti d'ici; je vois beaucoup de belles villes qu ont été bâties. »

Ces détails locaux frappaient l'esprit du peuple à qui on parlait de St-Pol, de Quimperlé, de Rennes « grande et large », de Morlaix « qui n'était alors qu'une forêt », de Quimper et de Brest « qui étaient de grandes plaines vastes. »

Les noms des villes, la description des lieux donnaient de la réalité au passage du Juif. Mais, comme dans l'image flamande, le dénouement est terrible :

« Ah ! Bretons, comprenez la douleur du Juif-Errant. Il faut qu'il quitte son pays, sa femme, ses enfants, et il ne peut s'arrêter un moment pour pleurer avec eux ! »

CHAMPFLEURY.

LE BLASON A L'USAGE DES BIBLIOPHILES.

(Suite et fin.)

---

§ VIII. DE L'EMPLOI ET DE LA DISPOSITION DES MEUBLES HÉRALDIQUES.

Les *pièces honorables* ou *pièces héraldiques* proprement dites, dont nous nous sommes occupés dans le paragraphe précédent, et qui sont formées par des divisions de l'écu, offraient un bien petit nombre de moyens de varier les armoiries. De même que dans une langue trop pauvre, les acceptions diverses d'un mot entraînent souvent la confusion et l'obscurité, il eût été très-difficile de distinguer les familles d'après leur blason, si l'on n'eut pas multiplié les signes et les caractères. Les animaux, les plantes, les instruments de chasse et de guerre, les objets empruntés aux arts et aux sciences, les êtres imaginaires, et enfin un certain nombre de figures de convention sont autant de signes dont l'art héraldique a consacré l'emploi. On les pose soit sur le champ de l'écu, soit sur une de ses partitions ou de ses pièces honorables, soit même quelquefois sur une autre figure héraldique. On leur a donné par métaphore le nom générique de *meubles*, parce qu'ils servent à garnir et meubler l'écu.

Les règles auxquelles est soumis l'emploi des meubles héraldiques peuvent se ramener à deux classes complétement distinctes. Les unes se rapportent à la place que les pièces occupent dans l'écu, relativement au champ lui-même, aux pièces honorables et autres objets dont il est chargé; c'est ce que l'on pourrait appeler la *position relative*. Les autres concernent la pose ou l'attitude de l'objet par rapport à lui-même et pris indépendamment de ce qui l'environne; c'est ce que nous nommerons la *position absolue*, *l'assiette* ou *pose* proprement dite. Ces dernières varient suivant la nature de l'objet auquel elles s'appliquent. Ainsi la pose ordinaire du lion est d'être *rampant*, c'est-à-dire debout sur ses pattes de derrière; celle du léopard est d'être *passant*, dans l'attitude de l'animal qui marche; celle de l'aigle est d'avoir les ailes étendues et relevées et de présenter l'estomac aux spectateurs; celle d'un croissant est d'avoir ses deux pointes tournées vers le chef. Nous ne nous occuperons donc de ces détails qu'en parlant de chacune des diverses figures héraldiques, prises individuellement.

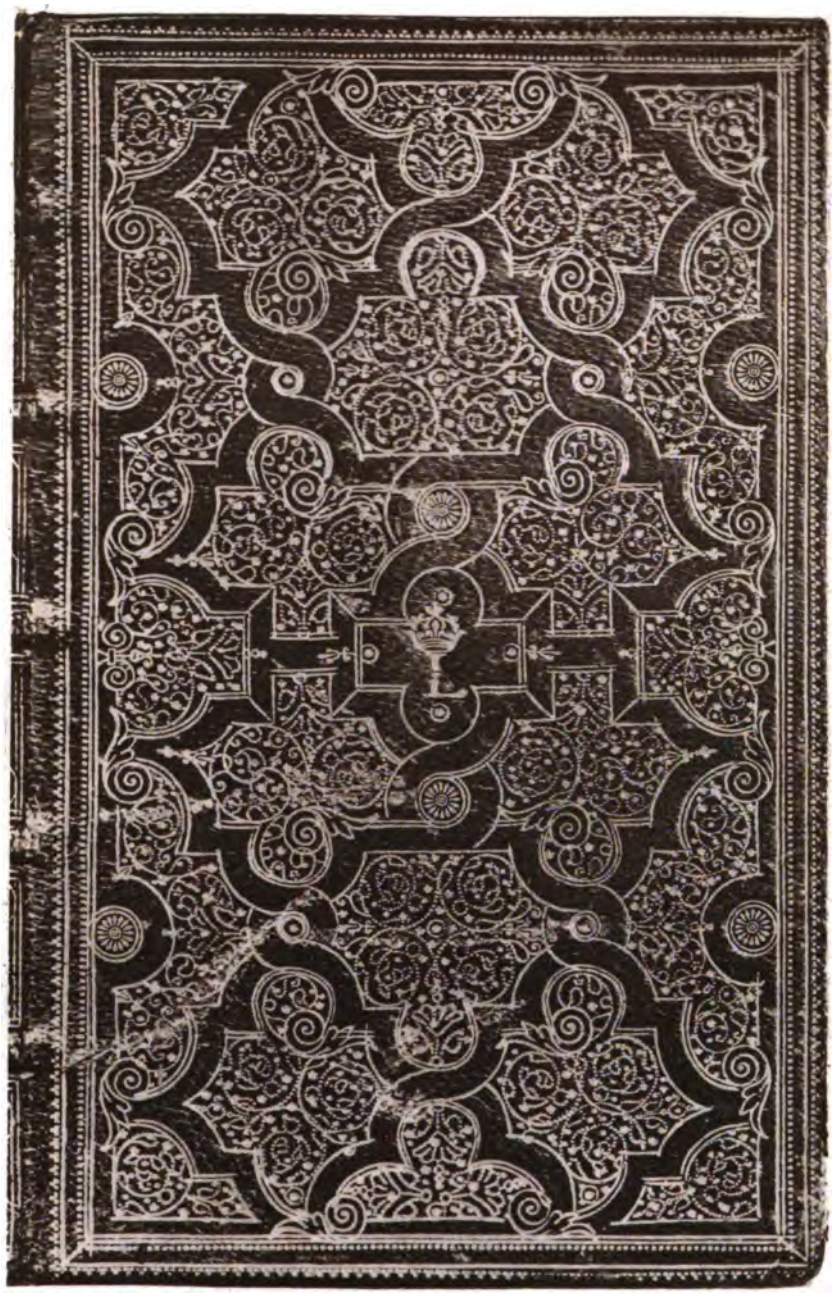

13.

RELIURE AU CHIFFRE DE LOUIS XIII.

Imp. Ch. Chardon [illegible]

N° 60.

N° 61.

N° 62.

La position relative des meubles du blason est soumise à des règles constantes et générales qui s'appliquent sans aucune distinction de la nature des objets. Ainsi, lorsqu'il n'y a qu'une figure dans un écusson, elle en occupe presque toujours le cœur ou le centre, et se trouve ainsi *posée en abîme*. Alors il est inutile de le mentionner, et l'on dit simplement Gramont porte : *d'or, au lion d'azur* (n° 60).

Si la pièce héraldique doit au contraire être placée dans une autre partie du champ de l'écu, il est indispensable d'en avertir et de dire que la pièce est *posée* ou cantonnée en chef, en pointe, au flanc dextre ou senestre.

Lorsqu'une figure héraldique, seule de son espèce dans une armoirie, est accompagnée d'autres meubles répétés plusieurs fois, sa place naturelle doit encore être au centre, comme on le voit dans les armes de Lostanges : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles de gueules* (n° 61).

Deux meubles semblables sur un même champ se placent tantôt l'un sur l'autre dans le sens du pal, tantôt sur le même rang, c'est-à-dire en fasce. Ils pourraient même être mis en bande ou en barre. C'est donc indispensable de l'indiquer en blasonnant. Baudesson de Vieuxchamps porte : *d'argent, à deux corneilles de sable, posées l'une sur l'autre et tenant en leur bec un épi de blé* (n° 62). Si deux ou plusieurs meubles sont en ligne à côté les uns des autres, on dit qu'ils sont *rangés*.

N° 63.

Trois figures semblables dans le champ d'un écu se disposent ordinairement deux en chef et une en pointe. Il est inutile en pareil cas de l'exprimer (1), quoique la plupart des auteurs aient adopté l'usage contraire. Il suffit donc de dire Scott de Martinville porte : *d'or, à trois têtes de lion, arrachées de gueules, lampassées d'azur* (n° 63). Si au contraire les figures étaient posées *une en chef* et *deux en pointe*, il faut le spécifier, ou bien

1. Si nous insistons à plusieurs reprises sur la manière la plus elliptique de blasonner des armoiries, c'est que le style héraldique a pour principal mérite d'être laconique. Au lieu de dire par exemple que « les Montmorency portent un écu dont le champ est d'or avec une « croix rouge et seize petits aigles bleus sans bec et sans jambes, ayant les ailes étendues et « étant placées carrément quatre dans chacun des quatre quartiers formés par les bras de la « croix, » on s'exprime ainsi : Montmorency porte : *d'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur*. Il faut donc avant tout s'attacher à élaguer les termes oiseux et à remplacer par des termes techniques les circonlocutions du langage ordinaire.

l'on peut encore se servir de l'expression *mal ordonné.* Elles sont aussi quelquefois rangées dans le sens de la fasce, de la bande, du pal, etc. Ce sont autant de circonstances qu'il faut indiquer.

Quatre meubles semblables dans un écu en occupent les quatre cantons, sauf exception et désignation expresse. Cinq figures héraldiques se placent ordinairement trois en chef et deux en pointe, ce qui s'exprime par *posées* 3 et 2. Quelquefois on les met en quinconce; on les appelle alors posées *en sautoir.*

N° 64.

La disposition régulière de six pièces est trois en chef, deux en fasce et une en pointe, que l'on traduit brièvement par ces mots : *posées* 3, 2 et 1. On peut même se dispenser de l'énoncer en blasonnant et dire que Lambilly porte : *d'azur, à six quintefeuilles d'argent* (n° 64). Si un meuble héraldique se trouve répété plus de dix ou douze fois, on ne compte plus le nombre et l'on dit simplement semé. Les armes de France étaient *d'azur semé de fleur de lis d'or*, jusqu'au roi Charles V, qui réduisit le nombre des fleurs de lis à trois, en l'honneur de la Trinité, comme on le voit par une charte de ce prince donnée en février 1376, pour la fondation du couvent des Célestins de la Sainte-Trinité de Limay, près de Mantes. L'original de cette pièce est conservée dans les archives du département de Seine-et-Oise.

§ IX. DES ANIMAUX HÉRALDIQUES.

Tous les êtres vivants et même les monstres et les chimères peuvent être admis à meubler un écu et y être reproduits soit en entier, soit seulement par quelque partie de leur corps, comme la tête, les pattes, etc. On les range ordinairement en quatre classes principales : les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons et les figures humaines. Nous plaçons celles-ci en dernier, quoique empruntées à la plus noble espèce des êtres, parce qu'elles sont d'un usage assez rare en blason.

QUADRUPÈDES. — Cette classe d'animaux, la première et la plus importante de toutes, est aussi celle dont l'emploi est le plus fréquent en blason. En thèse générale, un quadrupède, dans les armoiries, doit être tourné vers le côté droit de l'écu. Si au contraire il regarde le flanc senestre, c'est une position exceptionnelle qu'il faut exprimer. Dans ce dernier cas il prend l'épithète de *contourné;* et s'il se trouve au-dessus ou au-dessous d'autres quadrupèdes placés en sens contraire, on dit qu'il est *contrepassant.* La tête peut être *contournée* sans que le corps le soit, de sorte que l'animal paraisse marcher ou se diriger vers le flanc dextre de l'écu, et qu'il retourne la tête pour regarder le flanc senestre.

Le *lion* a été appelé le roi des animaux, non-seulement à cause de sa force, mais aussi parce qu'il est le symbole de la générosité, du courage et de toutes

les grandes vertus. C'est ce qui lui a fait donner le premier rang parmi les figures héraldiques, et qui l'a fait adopter par un si grand nombre de princes et de grandes familles.

N° 65.

On le représente toujours de profil; le plus souvent sa queue est relevée en feston et le bouquet de l'extrémité est tourné en dedans; mais quelquefois, au contraire, on la rencontre fourchée ou bien encore tournée en dehors et ayant la forme d'un S couché. L'assiette ordinaire du lion est d'être rampant, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière. On doit même s'exempter de l'indiquer et dire simplement Rous de la Mazelière porte : *d'azur, au lion d'argent* (n° 65). Si au contraire le lion semble marcher, il prend alors le surnom de *passant* ou mieux encore de *léopardé*, parce que c'est la pose ordinaire du léopard. Il est à remarquer que le plus souvent on le représente ainsi, lorsque la place qu'il occupe est trop petite pour laisser la facilité de le figurer *rampant*. C'est ce qui arrive surtout dans le cas où le lion charge une fasce, un chef, etc., lorsqu'il est accompagné d'autres pièces qui gênent sa posture, ou enfin lorsqu'il y a plusieurs lions l'un sur l'autre.

Outre ces deux assiettes ou attitudes différentes, le lion peut encore recevoir diverses modifications. Il est *armé*, lorsque ses griffes sont d'un autre émail que le reste du corps ; *lampassé*, lorsque la langue est dans le même cas. Ces deux attributs marchent ordinairement ensemble.

N° 66.

Le lion peut être *couronné*, comme celui de Bournonville : *de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, couronné d'or* (n° 66). L'émail de la couronne peut ne pas différer de celui du corps de l'animal. On appelle *diffamé* le lion qui n'a pas de queue, parce qu'alors il a perdu un de ses ornements naturels; *dragonné*, celui dont la moitié inférieure du corps est celle d'un dragon; *morné*, celui qui n'a ni langue ni dents; *vilené*, celui dont les marques de son sexe sont apparentes; *éviré*, celui qui en est complétement dépouillé.

N° 67.

Le lion *issant* est celui qui montre seulement un peu moins de la moitié de la partie supérieure du corps, la tête, le col, le bout des pattes antérieures et l'extrémité de la queue. Il s'emploie surtout pour charger le chef. Gayffier, en Auvergne, porte : *d'azur, muraillé d'or de six carreaux, chargés chacun d'un alérion du même, au chef d'argent bordé de gueules et chargé d'un lion* issant *au naturel* (n° 67).

Le lion *naissant* diffère du précédent parce qu'il montre toute la moitié supérieure du corps. Il se place soit en abîme sur le fond de l'écu, soit sur une

de ses partitions. Dans ce dernier cas il a l'air de surgir de la ligne qui divise le champ, comme le lion issant du chef ci-dessus.

Les lions qui se répètent en nombre ou qui servent à charger quelque autre pièce se représentent naturellement plus petits et prennent alors le nom de *lionceaux*. Les anciens auteurs employaient aussi l'expression *lionnel* ou *lionnet*.

No 68.

De même que la position du *lion* est d'être rampant, celle du *léopard* est d'être *passant*, ou dans l'attitude de l'animal qui marche. En outre il doit avoir la tête placée de face, montrer les deux yeux et les deux oreilles, et le bouquet de sa queue doit être tourné en dehors. Bréhan, en Bretagne, porte: *de gueules*, *au léopard d'argent* (nº 68).

Si le lion reçoit le surnom de *léopardé* lorsqu'il est passant, réciproquement le léopard, lorsqu'il est représenté debout, prend celui de *lionné*, qui est alors synonyme de *rampant*. Il ne faut pas oublier que c'est par la position de la tête, de profil pour le premier, de face pour le second, que l'on distingue ces deux animaux héraldiques l'un de l'autre, puisqu'ils peuvent tous deux être passant ou rampant, léopardé ou lionné.

Le léopard, comme la plupart des quadrupèdes héraldiques, peut avoir les mêmes attributs que le lion, être armé, lampassé, diffamé, etc.

No 69.

Le *loup* est représenté tantôt debout, tantôt dans la posture de l'animal qui marche, sans affecter la première attitude plus spécialement que l'autre. Il est donc utile de l'exprimer dans l'un et l'autre cas. Lubersac, en Limousin, porte: *de gueules*, *au* loup *passant d'or* (nº 69).

Le loup est *ravissant*, lorsqu'il a la tête contournée et qu'il tient dans sa gueule une proie, un agneau, que l'on représente ordinairement rejeté en arrière et retombant sur son dos. On a donné quelquefois par erreur le nom de ravissant au loup rampant; c'est une confusion qu'il faut éviter.

Le *chien* est le quadrupède qui offre dans la nature le plus d'espèces différentes. Il n'en est pas de même dans le blason. Le *levrier* et le *braque*, qui servaient au plaisir de la chasse, réservé jadis à la noblesse, sont presque les seuls animaux de la race canine dont l'usage soit fréquent en armoiries. Dans la plupart des autres cas l'on ne spécifie point à quelle variété ils appartiennent. Ils sont en général représentés avec un collier et une boucle, et on les blasonne *colletés* et *bouclés*, si l'émail de ces attributs diffère de celui de l'animal lui-même. Des auteurs se servent du mot *accolé*, mais cette expression doit être réservée pour le cas où deux écus ou deux pièces se touchent.

Le *cheval* a pour position ordinaire en blason d'être *passant*. On le nomme *effrayé* lorsqu'il est rampant ou pour mieux dire *cabré*. On l'appelle *gai*, lorsqu'il n'a ni bride ni licou; *courant*, lorsqu'il est lancé au galop; *animé*,

lorsqu'il relève la tête et qu'il a l'air de respirer la poudre, de prendre feu au bruit du clairon et des fanfares. On le représente souvent *bridé*, *houssé*, *harnaché*.

La *licorne* est un cheval armé au front d'une corne. Elle s'emploie surtout comme cimier ou support; mais on la rencontre aussi quelquefois en qualité de meuble héraldique dans l'intérieur de l'écu.

N° 70.

Le *cerf*, sans doute à cause de sa timidité naturelle, est fort peu usité en blason. Outre les attributs héraldiques ordinaires qu'il partage avec les autres quadrupèdes, il en a un qui lui est particulier, c'est d'être *sommé* ou *ramé*, c'est-à-dire armé de ses cors ou andouillers. Yversen de Saint-Pons porte: *d'or, au cerf courant et ailé de gueules, ramé de sable; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, accosté de deux croissants d'argent* (n° 70). Le mouton qui passe est surnommé *tranquille;* s'il a la tête basse, il est *paissant;* s'il se dresse sur ses pattes de derrière, on dit qu'il est *sautant*. S'il a la tête contournée et qu'il porte une bannière, il prend le nom d'*agneau pascal*. Une tête de cerf placée de front s'appelle un *massacre;* celle du bélier ou du taureau un *rencontre*. Le mot prend alors le genre masculin.

Les quadrupèdes peuvent encore être blasonnés *colletés*, *clarinés*, s'ils ont un collier, une sonnette au cou; *accornés*, *onglés*, s'ils ont les cornes, les ongles d'un autre émail que le corps.

Oiseaux. Dans le blason, les oiseaux occupent une place aussi importante que les quadrupèdes. Ils offrent même peut-être plus de variétés et de gracieux emblèmes. Généralement ils sont adoptés comme des symboles d'indépendance, de fierté et de tendresse. Vénus avait pour attributs deux colombes.

N° 71.

L'aigle, que sa force et la célérité de son vol ont fait nommer le roi des oiseaux, possède comme le lion une pose héraldique particulière et des attributs exceptionnels. Son nom, dérivé du mot latin *aquila*, est resté, comme sa racine, du genre féminin dans la langue des armoiries et des emblèmes. On dit donc *une* aigle d'azur, les aigles *romaines*, quoique dans son acception ordinaire le mot *aigle* soit devenu depuis plusieurs siècles du genre masculin. Cet oiseau se représente ordinairement en blason posé de face, montrant l'estomac, le vol étendu, les pattes écartées et les pointes des ailes relevées vers le chef de l'écu. Ces circonstances, constituant son assiette ordinaire, ne se mentionnent pas. Amphernet, en Normandie, porte: *de sable, à l'aigle d'argent, becquée et membrée d'or* (n° 71).

Si les ailes ne sont point déployées, il faut le spécifier; c'est donc à tort que l'aigle de l'empire français ne se blasonne pas *au vol abaissé;* mais l'usage de dire simplement: *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même*, a

prévalu. Quelques auteurs, surtout allemands, qui se piquent d'être corrects, remplacent cette expression : *au vol abaissé*, par celle-ci : *posé en face*, parce qu'ils expliquent ainsi que ce n'est point l'aigle héraldique ordinaire.

N° 72.

L'aigle à deux têtes prend le surnom d'*éployée*, et si elle est de sable on la blasonne *aigle de l'empire*, parce que depuis le moyen âge elle a toujours été l'emblème héraldique des empereurs d'Occident, héritiers du double empire romain. Grandeffe de Guilloteau porte : *d'azur, à l'aigle éployée, armée, lampassée et couronnée d'or* (n° 72). Comme l'épithète *déployé* s'emploie pour exprimer que les ailes d'un oiseau sont ouvertes et étendues, le P. Menestrier et beaucoup d'autres auteurs ont confondu l'expression *éployé* avec celle-ci. Mais, ainsi que le remarque judicieusement Paillot, l'adjectif *éployé* s'applique à la tête et au cou de l'aigle, qui sont ouverts et comme séparés en deux. On a prétendu sérieusement expliquer l'origine de cette double tête par l'ignorance des Germains qui, s'étant emparés des aigles des légions de Varus, et n'ayant pas su représenter une tête, en aurait dessiné deux, singulier raisonnement que l'on retrouve dans les *Mémoires* du comte Beugnot. Comment ne point reconnaître que cette aigle est le symbole des prétentions de l'empereur d'Allemagne sur l'Orient et l'Occident?

Si le bec, les pattes, la langue sont d'un émail différent de celui du corps, on dit alors que l'aigle est *becquée, membrée, languée*. Elle peut être aussi *couronnée*, lorsqu'elle a une couronne au-dessus de la tête, comme l'aigle éployée de Grandeffe (n° 72).

Lorsqu'il y a plusieurs aigles dans un écu, elles prennent le nom d'*aiglettes*, et si on les représente sans bec et sans jambes, elles s'appellent des alérions ; dans ce dernier cas, leur vol est toujours *abaissé*.

N° 73.

Les *cannettes* sont des petits oiseaux posés de profil et ayant les ailes repliées ; elles prennent le nom de *merlettes*, lorsqu'elles sont sans bec ni jambes. Hinnisdal porte : *de sable, au chef d'argent, chargé de trois cannettes de sable* (n° 73). On dit que ce sont des oiseaux de mer, qui ont été adoptés en souvenir des longues traversées que faisaient les chevaliers croisés pour se rendre en Palestine.

On emploie encore quelques autres espèces d'oiseaux dans les armoiries, en leur donnant les divers attributs que nous venons d'énumérer pour l'aigle. La *colombe*, ordinairement *passante*, et aux ailes repliées, peut aussi être *essorante* ou *s'essorant*, c'est-à-dire prenant son vol ; et fort souvent elle tient dans son bec un rameau d'olivier en mémoire de celle de Noé.

Le *coq* se blasonne crêté, becqué, barbé, membré, quand l'émail de sa

crète, de son bec, etc., diffère de celui du corps. Le paon est *rouant* quand il déploie sa queue comme un éventail; il est *miraillé* quand cette queue est parsemée d'yeux ou de marques rondes.

N° 74.

Le griffon, monstre fabuleux, demi-aigle et demi-lion, se pose de profil. Il a la tête, le poitrail et les ailes de l'aigle, et ses deux jambes de devant sont garnies de griffes. Son assiette ordinaire en armoiries est d'être rampant, avec le bouquet de la queue tourné en dehors, ce qu'il est inutile d'exprimer. Ainsi l'on blasonne simplement les armoiries de Gratet du Bouchage, en Dauphiné : *d'azur, au griffon d'or* (n° 74). Cet animal ayant à la fois les pattes du lion et les griffes de l'aigle se blasonne armé et membré, quand elles sont d'un émail différent de celui du corps.

Les têtes et les pattes d'oiseaux figurent isolément comme meubles dans beaucoup d'écus héraldiques. Il en est de même des ailes, qui prennent le nom de *vol* lorsqu'elles sont *adossées* l'une à l'autre, et celui de *demi-vol* quand il n'y en a qu'une.

N° 75.

Les poissons, les reptiles et les insectes se rencontrent aussi assez fréquemment en armoiries. Les *bars* ou barbeaux sont représentés légèrement courbés et adossés, car on ne les emploie en général que deux ensemble, comme dans les armoiries parlantes du duché de Bar : *d'azur, semé de croix recroisettées au pied fiché d'or; à deux* bars *adossés du même, brochant sur le tout.* La famille de Soye, originaire de Belgique, porte : *d'argent, à deux bars ou barbeaux d'azur* (n° 75).

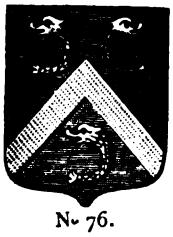

N° 76.

Le *dauphin* a la tête fort grosse en proportion du corps; il se pose ordinairement en demi-cercle, le museau et la queue tournés vers le côté dextre de l'écu. Guenet, en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins d'argent* (n° 76). Il est *couché* quand il est posé en fasce dans l'attitude de la natation. On l'appelle *pâmé* s'il a la gueule béante, *miraillé* si ses écailles ne sont pas du même émail que le corps, *allumé* si c'est l'œil, *loré* si ce sont les nageoires, *peautré* si c'est la queue. Le serpent prend le nom de *bisse* quand il est en pal, et celui de *guivre* lorsqu'il semble dévorer un enfant, comme dans les armes des Visconti de Milan. On rencontre souvent des reliures avec le blason des Le Tellier de Louvois : *d'azur, à trois lézards d'argent, posés en pal; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles rangées d'or;* avec celui des de Thou : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois abeilles* (ou *taons*) *du même;* ou enfin avec celui des Colbert : *d'or, à la couleuvre* (ou *bisse*) *d'azur.*

§ X. DES ARBRES, DES PLANTES ET DES AUTRES OBJETS DE LA NATURE USITÉS DANS L'ART HÉRALDIQUE.

N° 77.

Les arbres, les fleurs et tous les êtres du règne végétal peuvent être employés en blason. Mais ils conservent en général leur forme naturelle et ne reçoivent que peu d'attributs héraldiques. Cependant on dit qu'un arbre est *terrassé* quand il est posé sur un tertre. Colas des Francs porte: *d'or, à l'arbre terrassé de sinople; au sanglier passant de sable* (n° 77). Il est *arraché* quand on aperçoit ses racines, *fusté* ou *fruité* lorsque le tronc ou les fruits sont d'un autre émail que les feuilles. La maison de Loménie de Brienne, dont l'ancienne bibliothèque forme un fonds spécial dans celle de la rue Richelieu, portait: *d'or, à l'arbre de sinople; au chef d'azur, chargé de trois losanges d'argent.*

Le *créquier* est un prunier sauvage auquel on donne la forme d'un chandelier à sept branches. La *redorte* est une double branche de frêne ou d'un autre arbre flexible, qui se croisent et forment des anneaux comme le caducée.

Le *crancelin* est une couronne traversant l'écu dans le sens de la bande, comme un arc-en-ciel. Le mot *crancelin* signifie en allemand *guirlande* ou *chapeau de fleurs.* Quelques écrivains substituent à cette expression héraldique celle de *couronne de rue.* La maison de Saxe porte: *fascé d'or et de sable de huit pièces, au* crancelin *de sinople.* Voici l'origine qu'on donne à ce blason. Lorsque Bernard d'Anhalt reçut l'investiture du duché de Saxe, il demanda à Frédéric Barberousse un signe héraldique qui fît distinguer ses armes de celles de ses frères. L'empereur était alors couronné d'un *chapel de rue* à cause de la chaleur; il le prit et le jeta à son vassal, qui désormais chargea son écu de ce chapeau mis en bande. La *rose* prend le nom de *quintefeuille* quand elle a cinq pétales ou fleurons. Le *lis* de jardin ou *lis naturel* conserve sa forme ordinaire; mais la *fleur de lis* comme celle des armes de France affecte l'apparence d'un fer de lance, armé de chaque côté d'une pointe recourbée. On l'appelle *florencée* quand elle a des boutons entre ses fleurons; *au pied nourri*, quand elle est coupée vers la partie supérieure.

N° 78.

Le soleil, lorsqu'on le représente transparent et sans les traits du visage, prend le nom d'Ombre de soleil. La pleine lune se rencontre rarement dans les armoiries; mais on fait un fréquent usage du croissant, qui prend l'épithète de *versé* ou de *renversé* quand les pointes sont tournées vers le bas. Les rayons des astres prennent le nom de *rais,* qu'il faut se garder de confondre avec le mot *raie*, synonyme de ligne tracée. Les Blacas portent: *d'or, au soleil de gueules;* d'autres disent *à la co-*

mète (ou *étoile*) *à seize rais de gueules.* Sohier porte : *de gueules, à l'étoile à cinq rais d'argent* (n° 78).

N° 79.

Les *montagnes* se composent en général de plusieurs sommités que l'on nomme *coupeaux*. Le rocher se distingue d'elles par sa forme escarpée et pointue. Le *roc* est une figure empruntée au jeu d'échecs et ressemble à la tour, telle qu'on la retrouve encore dans les vieux échiquiers. Montgrand, en Provence, a pour armes parlantes : *d'azur, à une haute montagne d'or, mouvant de la pointe ; à une nuée, brillant en fasce sur le tout* (n° 79).

§ XI. MEUBLES HÉRALDIQUES EMPRUNTÉS AUX ARTS, AUX SCIENCES, ETC., ET OBJETS PUREMENT CONVENTIONNELS.

Les *besants* sont des disques ou pièces rondes d'or ou d'argent, qui rappellent les monnaies frappées à Byzance. Ils prennent le nom de *tourteaux* lorsqu'ils sont de couleur au lieu d'être de métal. Quelques auteurs anciens appelaient *plattes* les besants d'argent, et *gulpes* ou *guses* les tourteaux de pourpre. Ces distinctions, admises par plusieurs écrivains modernes, doivent être rejetées comme superflues.

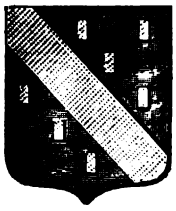

N° 80

Les *billettes* sont de petits carrés plus hauts que larges. C'étaient, dit-on, dans l'origine, des pièces d'étoffes que l'on cousait sur les habits. Chastellux porte : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, posées quatre en chef et trois en pointe* (n° 80). Si elles sont plus larges que hautes, on dit qu'elles sont couchées.

La *losange* est un quadrilatère, dont les quatre côtés sont égaux, mais qui a deux angles aigus et deux obtus ; lorsqu'elle est encore plus allongée et que sa hauteur est double de sa largeur, elle prend le nom de *fusée*.

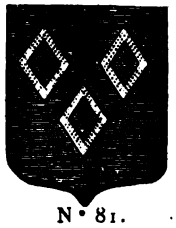

N° 81.

On appelle *macle* une losange, lorsqu'elle est percée de telle sorte que le vide, au travers duquel on aperçoit le champ, a lui-même la forme d'une losange. Longpérier porte : *d'azur, à trois macles d'or* (n° 81). Si la partie évidée était arrondie, le meuble deviendrait un *rustre*, figure peu usitée en blason.

Les losanges, les fusées, les macles, etc., peuvent être *accolés*, c'est-à-dire se toucher par un de leurs angles, comme les neuf macles des armes de la maison de Rohan.

L'*anneau* est un meuble assez usité en blason ; il prend le nom d'*annelet*, quand il se trouve répété plusieurs fois ou accompagné d'autres pièces. La ville de Châlons-sur-Saône porte : *d'azur, à trois* annelets *d'or*. Ce sont sans doute trois cercles de tonneau, pour rappeler son commerce de vins

N° 82.

La *vire* se compose de plusieurs anneaux concentriques. Le mot vire vient, dit-on, du mot latin *viria* ou *viriola*, qui signifiait des bracelets enrichis de pierres précieuses. Les dames, dans les joutes et les tournois, les donnaient souvent comme des gages à leurs chevaliers. Virieu a pour armes parlantes : *de gueules, à trois* vires *d'argent* (n° 82).

N° 83.

On emploie en blason des châteaux et des forts. Ils sont presque toujours *crénelés*, et l'on exprime le nombre des créneaux lorsqu'ils sont au nombre de moins ou de plus de trois. On peut sur les châteaux placer des tours, dont le nombre s'élève quelquefois jusqu'à cinq, et l'on dit alors qu'ils sont *sommés;* s'il y a une tour plus élevée que les autres, elle prend le nom de *donjon*. Milleret porte : *coupé, au 1er d'or, à l'aigle de sable; au 2e d'azur, au château crénelé d'argent, donjonné du même, posé sur une montagne à trois coupeaux aussi d'argent, mouvant de la pointe de l'écu* (n° 83). Les châteaux ont pour attributs d'être *fermés, ajourés, grillés, hersés,* s'ils ont des portes, des fenêtres, des grilles, des herses d'un autre émail que les murs; *maçonnés*, s'ils sont traversés par des lignes qui figurent les assises des pierres. L'*avant-mur* est un pan de muraille placé à droite ou à gauche d'une tour.

Les attributs héraldiques des châteaux peuvent s'appliquer aussi à tout ce qui a rapport aux édifices, aux ornements d'architecture.

Il y a encore en blason une foule de meubles ou figures dont on pourrait multiplier les exemples à l'infini; l'usage et la lecture des traités spéciaux peuvent seuls initier complétement à tous les détails de cette science, dont nous nous sommes contenté de planter ici les premiers jalons et de signaler les rapports avec celle du Bibliophile.

A. BOREL D'HAUTERIVE.

Nous commencerons, dans le prochain numéro du Bibliophile illustré, *la publication de l'*Armorial des Bibliophiles, *par M.* Joannis Guigard.

M. Joannis Guigard, l'auteur de la Bibliothèque héraldique de la France, *ouvrage couronné par l'Institut, et d'autres productions où l'écrivain marche de pair avec le savant, a fait de l'*Armorial des Bibliophiles *un travail digne de faire suite au* Manuel du Libraire *de M. J.-Ch. Brunet.*

Aujourd'hui que la bibliophilie prend une si grande place parmi les amateurs du beau; que les livres sont recherchés non-seulement à cause de leur valeur propre et de leur valeur réelle, mais encore à cause de leur provenance et de leurs reliures, le livre de M. Joannis Guigard doit être considéré comme tout-à-fait indispensable.

*Le texte de l'*Armorial *sera accompagné de figures consistant en ornements, blasons et fac-simile de reliures; de notre côté, nous n'épargnerons rien dans l'exécution matérielle pour donner à la nouvelle œuvre de M. Joannis Guigard le caractère artistique et monumental qu'elle exige.*

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES

Ce que je trouve de plus beau dans la réouverture de la Bibliothèque Impériale, ce n'est point tant l'œuvre de M. Labrouste que la division de l'établissement en deux parties. Je veux parler de la création de la *salle de lecture* et de la *salle de travail*. C'est un grand progrès. Dans l'intérêt de la science et dans l'intérêt de l'Etat, on doit espérer même qu'il ne s'arrêtera point là et que, plus tard, la création d'une bibliothèque populaire dans ce grand magasin de décors qui est tout proche, sur la place Louvois, permettra de supprimer définitivement la salle de lecture de la Bibliothèque impériale, sans dérouter les habitudes des hommes de loisir qui viennent y tuer le temps.

Mon vœu froisse trop l'usage consacré pour ne pas nécessiter une explication ; je la donnerai avec tous les développements qui me sont possibles. Il s'agit en effet de remonter contre le courant d'un préjugé très-répandu dans toutes les classes, et partagé par plus d'un ministre de l'instruction publique, sans oublier celui qui a fait, dans la meilleure intention du monde, de la bibliothèque Sainte-Geneviève le plus vaste cabinet de lecture de la capitale. Pour la masse du public, une bibliothèque est un établissement d'instruction, rien de plus. En principe, on a raison de penser ainsi ; mais en fait on est forcé de reconnaître dans ces établissements d'instruction deux degrés ou plutôt deux classes tout à fait distinctes. On ne saurait les confondre sous aucun prétexte, et, je dirai même plus, sans un danger réel.

Les deux classes dont je parle doivent être :

1° Les bibliothèques populaires, où le premier venu peut trouver soit un délassement utile, soit le perfectionnement de son éducation première. Ici rien que des ouvrages usuels, des livres faciles à retrouver dans le commerce et reliés avec une solidité particulière, en fer si c'est possible.

2° Les bibliothèques proprement dites, comme la Bibliothèque Impériale, la bibliothèque Mazarine, la bibliothèque de l'Arsenal, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la bibliothèque de la Sorbonne, etc., où toute personne cherchant dans un but déterminé, ayant à faire un travail quelconque, de vingt mots ou de vingt volumes, peut se présenter avec la certitude d'être aidée dans l'accomplissement de sa tâche.

Or, ces deux catégories de demandeurs ont été jusqu'ici confondues, à leur détriment réciproque, dans nos grandes bibliothèques, et celles-ci en ont souffert plus qu'on ne saurait le dire. Le nombre croissant des lecteurs ordinaires a été la cause de ces règlements restrictifs, de cette multiplication de bulletins, de cette police inquiète qui causent tant d'ennuis aux vrais travailleurs. Et encore je ne parle pas ici de l'ennui le plus grand, c'est-à-dire du temps précieux que ces inutiles, *inutiles* relativement bien entendu, faisaient perdre à des bibliothécaires qui l'auraient reporté avec tant d'avantage sur leur vrai public.

On comprend donc pourquoi, au point de vue de l'intérêt général, j'applaudis à la distinction essentielle des bibliothèques publiques en deux classes.

Si je me place au point de vue du bien de l'Etat, la division dont je parle est encore plus désirable. Les grandes bibliothèques sont, en fin de compte, des musées dont les collections, souvent uniques, risquent d'être compromises si on veut les faire contribuer au délassement quotidien du peuple. Mettre certains livres entre les mains de certaines gens, c'est comme si on permettait, au musée du Louvre, le calque d'un dessin original de Raphaël à un adulte qui veut faire des *bonshommes*. C'est comme si on envoyait les gardes nationaux mobiles s'exercer au maniement des armes avec les arquebuses précieuses du musée de Saint-Thomas-d'Aquin. Je n'exagère pas, et pour ne pas me borner à de simples comparaisons, je citerai des faits qui me sont personnels.

A la bibliothèque S.-G., pendant trois ans, de 1856 à 1859 (1), je ne me suis pas trouvé de service un seul soir sans être forcé de donner un Rabelais in-4, illustré par Bernard Picard, et relié en maroquin du Levant. Je ne sais ce qu'il a pu devenir depuis ce temps, mais en 1858, il était déjà bien malade. On eût mieux fait de le cacher, mais ne plus le donner après l'avoir montré une fois, c'eût été causer une insurrection.

Et alors le public spécial de cette bibliothèque était plus imbu de ses droits que de ses devoirs. Une bonne partie de mes lecteurs ne m'accordait même pas l'inclination légère avec laquelle on demande dans la rue son chemin au premier venu. Certains poussaient même le sans-façon plus loin. Ils sifflaient pour demander un livre ou le désignaient du bout de leurs cannes. Si on leur présentait quelques observations, ils répondaient avec une noble fierté : *Je suis contribuable, et c'est moi qui te paie.*

Ces contribuables étaient sans doute des gens assez mal élevés, mais, dans

1. Je m'abstiendrais de citer cette Bibliothèque, si elle n'avait pas changé d'administrateur. Le savant estimé qui la dirige aujourd'hui aime et connaît trop bien les beaux livres, pour n'avoir pas pris toutes les mesures propres à les sauvegarder.

leur genre, il y avait des lecteurs parfaitement élevés qui ne leur cédaient en rien. Il me souviendra toujours d'un dîner, fait en 1862, aux environs de Paris. A mes côtés, se trouvait un convive à mine réjouie, qui me dit d'un air malin :

— Oh ! Monsieur, il y a longtemps que je vous connais ; vous étiez bibliothécaire à S.-G. en 1857.

— En effet, Monsieur.

— Je vous ai fait enrager quelquefois.

— C'est possible, mais j'avoue que je ne me souviens pas....

— Oh si ! tenez, c'est surtout la dernière fois. Vous me paraissiez si absorbé dans vos petits papiers que je n'ai pu résister à l'envie de vous déranger ; aussi ai-je demandé un livre dont je n'avais pas besoin, mais qu'il vous fallait aller chercher loin, au rez-de-chaussée, par le petit escalier.

— Dans quel but ? Vous m'en vouliez donc ?

— Non, du tout ! seulement, ça me paraissait drôle.

— Et ce livre, vous n'en aviez réellement pas besoin ?

— Je ne l'ai seulement pas regardé ; je l'ai posé sur la table et je suis parti. Que voulez-vous ! il y a des jours où on plaisante volontiers ; maintenant, je suis sérieux, j'ai acheté une étude à Fontainebleau....

J'avais affaire à un avoué de Seine-et-Marne, M. C.... La loi ne me défend point de le nommer en toutes lettres, mais nous nous sommes séparés en trop bons termes pour que j'use à son égard de la moindre représaille.

Dans ce bienheureux temps de S.-G., j'avais cinq ou six éditions de Molière à la disposition de *mon public*. Y en avait-il cinq ? y en avait-il six ? je ne sais plus trop, mais ce dont je suis certain, c'est qu'elles étaient dépareillées. A elles toutes, elles ne pouvaient me fournir qu'un seul *Misanthrope*.

Quant à la reliure.... fi ! mes lecteurs avouaient qu'on pouvait « faire de la soupe avec. »

Dire maintenant que ces cinq ou six éditions étaient d'un rare mérite, je ne le pourrais, mais elles étaient anciennes ; mais elles étaient, comme telles, difficiles à remplacer, et, comme telles aussi, destinées à être conservées avec grand soin, à être non des instruments de lecture, mais des échantillons dont la collection est nécessaire à quiconque aurait un travail à faire sur Molière.

Dans ce bienheureux temps, j'avais encore une belle édition gothique du *Roman de la Rose*. Pour son malheur, cette édition portait une reliure trop moderne, qui tranchait entre ses voisines : veau rouge, pièces noires ! Je la vois encore. Et comme le titre était parfaitement visible à l'œil du lecteur : Tiens, s'écriaient les titis de la montagne Sainte-Geneviève, un *Roman de la Rose*, ça doit être *rigolo*. »

Et ils demandaient le volume, pour le rejeter avec mépris au bout de cinq minutes.

Tous les vieux textes ne les rebutaient cependant pas, ces ingénieux titis. Un soir, les *Fabliaux* de Barbazan et Méon sont demandés par un jeune homme à blouse blanche. Je le suis de l'œil, en m'attendant à une répétition de la manœuvre du *Roman de la Rose*. Point! mon jeune blousier paraît absorbé dans une contemplation profonde. Il revient le lendemain; il revient le surlendemain, toujours fidèle à Barbazan. Je rêvais à cette singulière vocation de philologue, car les fabliaux en question ne sont pas d'une lecture facile, lorsqu'un autre jeune homme, — sans doute ami ou voisin du précédent, — lui succède en faisant la même demande. Pour le coup, me voilà vivement intrigué. Quel charme a donc la langue romane pour ces faubouriens? Dès l'ouverture de la séance suivante, je prends et je parcours ces fameux *Fabliaux*. Dès les premières pages, tout m'était expliqué. En éditant des historiettes parfois très-gauloises, mais gazées par les archaïsmes du texte, Barbazan et Méon n'avaient pas cru devoir, toutefois, écrire en entier un mot souvent répété. Ce mot, qui est beaucoup plus gros que long, les éditeurs s'étaient contentés de l'indiquer par la lettre initiale C, suivie de plusieurs points. Eh bien, mes voyous avaient passé leur temps à chercher les C, et partout ils les avaient complétés en mettant les lettres à la place des points.

Ces annotateurs sont encore des hommes de génie à côté de pauvres êtres comme celui qui fit si bien briller un jour l'étonnante mémoire de Carpentier, plus tard inspecteur des théâtres. Le fait est légendaire à S.-G.

Carpentier s'entend un jour demander :

« Monsieur, je voudrais avoir le livre d'hier.

— Quel livre?

— Eh bien! celui que j'ai eu hier.

— Vous en connaissez le titre, le nom de l'auteur, au moins?

— Ma foi! je ne m'en souviens plus; je sais seulement qu'il était long comme ça (et le lecteur indiquait la hauteur de sa main).

— Mais enfin, quel était ce livre? Était-ce un poëme? Était-ce un recueil de lettres? Étaient-ce des mémoires? Était-ce une pièce de théâtre?

— Ah! tiens, oui, je crois que c'était du théâtre.

— Et vous ne vous rappelez rien de plus?

Après un violent effort d'imagination, le lecteur finit par dire :

— Oh! je me rappelle bien comme ça commence. Il y a : *Antoine sur le bord du rivage.* »

Carpentier se lève et va triomphant chercher *l'Honnête criminel*, par Fenouillot de Falbaire.

Il avait deviné.

Mais il est temps de chercher l'enseignement des faits incroyables que je ne viens pas de garantir dans le seul but d'amuser la galerie. Répétons-le une fois pour toutes : est-ce pour servir de théâtre à de pareilles méprises que sont créées nos grandes bibliothèques.

Non ! mille fois non ! Par un temps où les livres anciens augmentent énormément de valeur, on ne peut exposer ainsi les trésors que renferment nos établissements scientifiques. Et c'est pour cela que nous applaudissons de tout notre cœur à l'ouverture d'une salle spéciale de lecture à la Bibliothèque impériale.

Et c'est pour cela que nous applaudirons encore plus le jour où le voisinage d'une bibliothèque purement populaire permettra d'ouvrir aux travailleurs seuls les portes du palais restauré par les soins de M. Labrouste.

Le *Rabelais* de la *Nouvelle Collection Jannet* doit, je crois, comprendre six tomes. Je profite de l'apparition récente du troisième pour parler un peu de l'éditeur.

Bien qu'il ait été oublié dans la première édition de M. Vapereau, M. P.-G. Jannet m'a toujours semblé une des individualités les plus remarquables de la librairie parisienne, qui en possède tant et de si diverses. En comptant sur mes doigts, je trouve d'abord en lui un écrivain financier qui ne manque point de justesse ; il a fait comme un autre sa brochure sur la Banque, et celle-là n'était pas la moins riche en idées pratiques. Il fut aussi ornithologue, et il a peut-être encore une des collections de poules les plus distinguées de Paris ; ce qui nous a valu une brochure non moins instructive que celle dont nous avons parlé tout à l'heure. Cela n'empêche point M. Jannet d'être un philologue sagace auquel il ne fait toujours pas bon se frotter. Il me souviendra longtemps d'un débat dans lequel lui, libraire, porta un coup sensible à la réputation scientifique d'un de ses auteurs. Ce fut, bien entendu, au moyen d'une troisième brochure.

Enfin, M. Jannet est pour nous un confrère. Sous le titre de *Tablettes*, il a rédigé une chronique pour la défunte *Revue Européenne*. J'oserai ajouter qu'elle était plus lue que le *Jessie* de M. Mocquard.

Voilà, n'est-il pas vrai? bien des aptitudes diverses, et, s'il fallait en croire le préjugé, un homme qui sait tant de métiers a dû négliger le sien.

Eh bien! détrompez-vous. M. Jannet est réellement un éditeur. En cette qualité, il a su créer déjà deux collections qui sont bien à lui. La première fut cette *Bibliothèque Elzévirienne*, qui n'est pas trop tombée au rabais, bien qu'elle n'ait point rapporté de gros dividendes à feu Ternaux-Compans. On peut dire de plus qu'elle a donné le branle à cette renaissance dite *elzévirienne* qui influe si heureusement depuis une douzaine d'années sur l'aspect des produits de notre librairie.

La seconde, commencée depuis deux années, avec le concours de M. Picard, est appelée à un succès plus grand qu'elle mérite au même titre. Je ne crois pas qu'il soit possible d'établir à un prix aussi insignifiant des volumes édités dans des conditions relativement meilleures.

Je ne sais si la Nouvelle Collection Jannet s'est risquée à l'Exposition de 1867, mais, si j'avais été *jury*, comme dit M. Prudhomme, j'aurais donné aux livres dont je parle la médaille acquise à tout fabricant unissant dans ses produits trois mérites qui s'appellent : la correction, l'élégance, le bon marché.

Qui le croirait? La fameuse réponse : *quia est in eo virtus dormitiva* de la parade du *Malade imaginaire* était encore un siècle plus tard, de l'avis des docteurs — et des docteurs les plus éminents, — la meilleure explication qu'on pût donner.

La preuve en est dans une lettre de Van Swieten qui, le 28 mars 1772, écrit à un confrère en dissertant sur les causes de la puissance narcotique du tabac à fumer :

« Je m'avoue peu expert sur les vertus des plantes. Je crois que Molière, dans sa promotion ridicule, quand on demande au *doctorandus : quare opium facit dormire?*... a fait une réponse simple et très-sensée. »

Cette lettre de Van Swieten a été vendue le 16 mai dernier; elle faisait partie du cabinet de M. de Saint-Martin, où j'ai remarqué, entre autres curiosités :

1° — Un dossier très-curieux pour la biographie d'Elisa Mercœur. De l'examen des pièces qui le composent il résulte qu'elle était fille naturelle d'un avoué de Nantes et de la demoiselle Adélaïde Aumand. « Déposée par sa mère sur la voie publique, elle fut recueillie par un commissaire de police qui la fit inscrire sous le nom de Mercœur, mère du cœur. » — On pouvait passer à la charité cet innocent jeu de mots.

2° — Une lettre du conventionnel Jacob Dupont qui demande, le 28 germinal an VI, aux administrateurs de la Seine, à faire dans l'église Notre-Dame un cours gratuit sur l'agriculture, le commerce, les arts et les sciences. Il n'entend d'ailleurs gêner ni les ministres du culte catholique assermenté, ni les théophilanthropes qui ont l'église à leur disposition de 11 à 3 heures.

Quel bon petit mélange!

A l'émigration comme dans les églises, ce n'était du reste alors que tripotages. Le même catalogue nous le prouve par...

3° — Une lettre de Godoï, prince de la Paix, à cet autre prince en intrigues qui s'appelait le comte d'Entraigues. Elle est datée d'Aranjuez, le 12 avril 1796. Elle annonce le projet qu'ont les Anglais de transférer Louis XVIII à Edimbourg pour le tenir plus à leur discrétion et l'empêcher d'agir par lui-

même. Godoï ne fait ressortir cette perfidie que pour faire, dans le même but sans doute, d'autres offres au nom du roi d'Espagne. Si Louis XVIII veut lui donner toute sa confiance, la pension mensuelle de 300 réaux qui est faite par S. M. Catholique sera portée à 500 réaux.

Une bien fausse position pour un prince français que d'être ballotté de la sorte entre les rois étrangers! Et ce qui la rendait plus fausse encore, c'était de ne pouvoir se fier aux siens, à commencer par ce même d'Entraigues, qu'on peut toujours, sans sortir de la collection Saint-Martin, juger par cette dernière lettre de Louis XVIII. L'extrait du catalogue que je copie suffira pour dévoiler le personnage.

Louis XVIII. L. a. s. au comte d'Entraigues; Custrin, 24 février 1798, 3/4 de p. in-4, enveloppe et cachet. *Belle pièce.*

Très-curieuse lettre relative à la saisie du fameux portefeuille du comte d'Entraigues, où se trouvaient des lettres très-compromettantes pour Louis XVIII. C'est le premier motif qui l'a fait cesser de correspondre avec lui. « Le second, ajoute ce prince, est de m'avoir fait passer sur cette affaire de faux avis pendant votre emprisonnement (à Trieste et à Milan, où il trahissait encore la cause de Louis XVIII), et de m'avoir ensuite trompé vous-même par votre lettre du 13 septembre et la déclaration qui y était jointe.... » Enfin, le roi lui refuse l'autorisation de faire imprimer les lettres relatives à ses affaires.

Les annonces des petits journaux m'ont fait acquérir les *Pensées du zouave Jacob, précédées de sa prière et de sa manière de guérir.* Bien qu'on en lance une seconde édition, le succès paraît médiocre. Je crains que le zouave Jacob n'ait laissé passer le bon moment de se faire auteur.

Un romantique, ce zouave! Il débute par des phrases échevelées comme celle-ci : « Ma course à travers les éventualités de la vie fut sans but; j'errais pour ainsi dire de monticule en monticule, me heurtant à toutes les éventualités *soumises à notre vie;* fatigué, harassé, je m'arrête et regarde si je vois un point où puisse se diriger ma course..... Rien! »

A force de regarder sans rien voir, notre zouave s'endort. A force de dormir, il rêve, il se voit planant dans l'espace avec un compagnon si beau « que je n'avais jamais pu rassembler dans mes réflexions quelque chose qui approchât l'être qui me dirigeait. »

Hum!

Le bel ange finit par le présenter à deux personnes rayonnantes dont l'une surtout, à tête vénérable et à auréole, me paraît avoir quelque rapport avec l'Etre suprême. Et d'extase en extase, le zouave finit par se réveiller... spirite. — Cette initiation bienfaisante supprime désormais pour lui tous les monticules de la vie; il ne se heurte plus aux éventualités qui nous sont *soumises*, et son cœur « ressent enfin les douceurs de la paix. »

Cet exorde consolant est suivi de deux cent dix-sept lettres, commençant

toutes par la formule *Mes chers amis,* et rédigées à la mode spirite qui, comme on sait, excelle dans le grand art de parler pour ne rien dire. C'est le triomphe de la banalité et du pathos mystique.

Rien d'ailleurs qui sente la chirurgie ni la médecine? Tout le bagage scientifique est avantageusement remplacé par la moiteur des mains, par les regards chargés de fluide, par les lueurs surnaturelles éclairant le cabinet des consultations.

Sonnez, clairons! Sonnez, trombones!

D'habitude, M. Arsène Houssaye fait imprimer ses livres à ses frais, et il a le grand sens d'en tirer quelque gloire. Ainsi ont été fabriqués tous ceux qui portent le nom de la librairie Plon. Cependant, on parlait tellement des *Grandes Dames* — maintenant en cours de publication, — que M. Dentu se serait mis en campagne. Il aurait sollicité l'honneur d'éditer ces quatre volumes nouveaux, et l'auteur n'aurait pas voulu se rendre à moins de cinq mille francs pour chaque. J'ai vu le premier de ces livres magnifiques et je déclare que, pour les amateurs de calembours, il vaut plus que les cinq mille francs demandés. Exemple (Nous sommes au bal masqué, on s'intrigue entre hommes distingués et femmes comme il faut):

« Voilà, dit Parisis, une femme qui a passé le pont-levis du faubourg « Saint-Germain. Regardez-moi ses mains, elles viennent des *croisades.*

« — Ne t'imagines-tu pas qu'elles se sont *croisées* en chemin avec celles de « tes aïeux.

« — Passe-t-on encore par ta *croisée,* quand ton mari ferme la porte, fille « des *croisés?* »

Sous le titre de *Proudhon et l'Ecuyère de l'Hippodrome,* M. Philibert Audebrand a publié — dans ce format in-32 qui fit fureur en 1826, et qui recommence à faire mode, — l'intéressant récit d'une mystification essentiellement littéraire. Je veux parler de la *mystification à l'autographe.*

Il n'y a pas très-longtemps qu'on criait haro! sur un jeune spéculateur qui avait imaginé d'écrire ses projets de suicide à nos principaux écrivains pour arracher à leurs bonnes âmes quelques pages d'objurgations salutaires; il les revendait bien vite aux marchands à raison de trente ou quarante sous la pièce.

Sans obéir à un but aussi... mercantile, un M. Gabriel Vicaire s'était travesti, épistolairement, en écuyère de l'hippodrome blasée sur les joies de ce monde, et il avait demandé à Proudhon une ligne de conduite nouvelle. La requête trouva-t-elle notre philosophe en une heure de loisir? lui plut-elle par son originalité même?... Toujours est-il qu'il prit la peine de répondre

longuement. Répandue bientôt par les soins de l'indiscret, cette réponse fit une sensation méritée. Au point de vue philosophique, il était en effet difficile d'être plus sensé, plus solide, d'offrir un retour à la morale par une voie plus pratique. En partant de ce principe qu'on ne peut se régénérer que par le travail bien compris, Proudhon en arrive à cette recommandation précieuse, à notre avis, pour tous ceux qui veulent être assez forts pour soutenir les épreuves humaines.

« Figurez-vous que vous êtes dans une société comme Robinson dans son île, seule... Il faut vivre et, si déjà la vie vous est assurée, il faut élargir et élever de plus en plus cette vie. Seriez-vous morte lâchement à la place de Robinson, au bord de la mer, au lieu de travailler comme il fit pendant vingt-cinq ans ? »

Et au nom du travail, Proudhon sait tout relever, même la vulgarité. Est-elle assez habile et assez juste au fond, cette réhabilitation du pot-au-feu ?

« Tout en restant ce que la nature vous a faite, artiste,... ennoblissez sans cesse vos travaux et vos entreprises. Vous n'aimez pas l'économie domestique ! C'est que vous n'en avez vu que le graillon et la fumée. Il faut bien du talent, sachez-le, à une femme, pour faire de son appartement un tableau et un paysage. Et c'est pourtant là qu'elles doivent tendre toutes : des marmites, des pots, des meubles, sont-ils donc plus dégoûtants à toucher que des couleurs et des brosses ? »

Je connais peu de lectures comparables à celle des catalogues généraux de rosiers que distribuent chaque année les grainiers du quai de la Mégisserie. Cela ne se voit que chez les jardiniers, et cependant il y a là beaucoup à cueillir pour les chroniqueurs. On peut surtout leur recommander les noms des parrains et des marraines choisis pour nos sept à huit cents espèces de roses. C'est tout un monde.

Il y a là des ducs en bon nombre, des vicomtesses au boisseau, et un assez joli choix de baronnes. Fraternité complète entre tous les faubourgs et tous les régimes. A côté de *la comtesse de Jaucourt*, « blanc rosé très-belle, » se trouve *la comtesse de Palikao*, « d'un beau rose passant au blanc carné, » qui vaut « deux francs la tige. »

Les maréchaux et maréchales sont au complet. — Nous avons *Madame la marquise de Mac-Mahon* et *Madame* de *Canrobert*, « blanche, légèrement lilacée. » Nous avons encore un *Vaillant*, « pourpre foncé ; » un *Forey*, « rouge vineux ; » un *Castellane*, « vermillon ; » un *Pélissier*, « rose carminé vif ; » et un *Bazaine* « très-remontant. » — La rose *maréchal Niel* est « d'un beau jaune foncé superbe. »

Les généraux ne manquent pas, mais, à l'inverse de ce qui se passe dans

l'ordre hiérarchique, le nombre des rosiers de grade inférieur est de beaucoup moindre. Après toutes ces épaulettes à étoiles, il ne vient plus que trois colonels, un seul commandant et deux capitaines. — Encore y a-t-il tout à parier que ces officiers ont quelque horticulteur dans leur famille.

Mais je m'aperçois que j'ai laissé précéder les souverains par leur armée ! Voici la rose *Napoléon III*, « écarlate vif violet ardoisé foncé » : couleurs compliquées, rappelant celles qui caractérisent la rose de l'*Empereur*, son oncle : « rouge cramoisi nuancé de brun foncé violet. » Voici la *princesse Mathilde* « violet évêque », et l'*Impératrice Eugénie* « bien faite, beau rose, mousseux, remontant. » — Voici le *duc d'Aumale*, la *duchesse de Nemours*, la *duchesse de Montpensier* ; voici la *duchesse d'Orléans*, qui par une singulière anomalie est « rose *Hortensia*. » — Voici le *Royal époux* et le *Deuil du prince Albert* « imbriquée cramoisi noir très-foncé, nuancé au centre de rouge feu vif. » — Voici enfin la dernière actualité : l'*Empereur du Mexique*, « issu du général Jacqueminot. »

On ne saurait croire combien de coq-à-l'âne produit cet *issu*, qui me paraît une imitation malheureuse des usages du sport. Ainsi, la rose *Abraham Lincoln* est issue du *cardinal Patrizzi*, et la rose *Pline* est issue de la *Mère de Saint-Louis*.

Pline nous ramène au monde latin, qui est encore représenté ici par les roses *Cicéron*, *Tite-Live*, *Héliogabale*,... dénominations dues sans doute à quelques professeurs en vacances. — Les artistes ont bien les roses *Murillo*, *Flandrin* et *Vernet*. — Les astronomes ont bien la rose *Arago* ; les géologues, la rose *Elie de Beaumont*. La finance est représentée par deux roses *Rotschild* et par une *Furtado*. Il faut toujours que ce Rothschild ait plus que les autres.

Quant à la littérature, le dernier goût du jour est la rose *Adrien Marx*. Je suis très-sérieux. L'*Adrien Marx* « beau rouge cerise vif » vaut trois francs la tige. — Trois francs, tandis que l'*Alexandre Dumas* est à 1 fr. 25 et l'*Alphonse de Lamartine* à trente sols. Trois francs, quand le *Béranger* et le *Génie de Châteaubriand* ne dépassent pas 1 franc cinquante !

On ne viendra plus nous dire, j'espère, qu'il est temps de faire place aux jeunes.

LORÉDAN LARCHEY.

LA VENTE DES LIVRES DE M. BRUNET

DEUXIÈME ARTICLE.

VANT de passer à la classe des belles-lettres et de signaler les articles nombreux relatifs à cette classe dignes de fixer l'attention des bibliophiles, qu'il me soit permis de revenir sur deux numéros que je me suis contenté de signaler précédemment, sans ajouter d'observations. Ce sont les nos 22 et 102 du Catalogue.

Sous le n° 102 est inscrit un *Montaigne* in-4 de l'édition publiée en 1588, à la reliure de du Seuil, adjugé 3,050 fr. à M. Porquet, libraire; somme énorme, surtout si on la compare à celle de 132 fr. que ce volume coûtait à M. Brunet. J'ai renvoyé avec raison à l'article de M. de Sacy, qui ne doute pas que Nodier ne pouvait avoir payé cet exemplaire que 30 fr., et même un peu moins; car c'était lui, M. de Sacy, qui l'avait cédé, il y a trente années et plus, à une époque où les éditions originales de nos classiques français n'étaient pas encore recherchées comme elles le sont aujourd'hui. Les notices curieuses du docteur Payen sur Montaigne et son livre immortel n'avaient pas encore paru. Brunet, dans la cinquième et dernière édition du *Manuel*, consacre une longue étude aux éditions différentes du livre des *Essais*, livre devenu classique depuis longues années. A la fin du travail que je viens de signaler, on trouve l'indication des opuscules du docteur Payen, opuscules aussi variés qu'instructifs, qui ne laissent au lecteur rien à désirer sur cet écrivain célèbre. Quant au volume que j'ai signalé, voici, d'après la cinquième édition du *Manuel*, les prix d'adjudication depuis la vente d'Hangard, en 1789, où il a été payé 36 fr.; en 1810, chez F. Didot, 34 fr. M. de Sacy le tenait probablement du libraire, qui croyait l'avoir payé encore trop cher chez Didot; ce libraire le cédait presque pour rien à un de ses confrères, qui le revendait à Nodier pour un prix très-modéré. On voit par ces détails précis que je n'ai rien exagéré en disant que les livres de M. Brunet s'étaient vendus vingt fois plus cher qu'il ne les avait payés.

Sous le n° 22 j'ai signalé aussi une HISTOIRE DU VIEUX ET DU NOUVEAU TESTAMENT, en 2 vol. in-fol., maroq. rouge, très-bel exemplaire en grand papier, aux armes de *Longepierre*, adjugé à M. Fontaine au prix de 1,500 fr. Ce fol enchère n'est pas encore très-élevé si l'on considère à quel prix sont

portés les exemplaires qui proviennent de la bibliothèque de cet amateur, que l'on connaît plutôt comme un poëte français de deuxième ou même de troisième ordre, que comme un bibliophile; et cependant les ouvrages qui lui ont appartenu, presque tous reliés en maroquin rouge ou bleu, ornés d'une ou de plusieurs toisons d'or, sortent des mains d'un artiste très-habile (sans doute Boyet ou Padeloup), et prouvent qu'il avait plus de succès dans la *bibliophilie* (puisque ce mot est admis ou à peu près) que dans la littérature dramatique. Hilaire Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre, naquit à Dijon au mois d'octobre 1659, et mourut le 30 mars 1721, à Paris. C'était le fils d'un maître des comptes, qui fit d'excellentes études encore bien jeune, car il a mérité d'être classé entre les enfants célèbres par Baillet. Possesseur d'une fortune assez grande, il a rempli successivement les charges de précepteur du comte de Toulouse et du duc de Chartres, de secrétaire des commandements du duc de Berry et de gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, qui fut depuis le Régent. Il est auteur d'un assez grand nombre de poésies médiocres; on cite cependant de lui une tragédie de *Médée*, signalée avec éloge par Voltaire; c'est à cause du succès que cette tragédie a obtenu qu'il a pris comme signe distinctif une *toison d'or* suspendue par le milieu du ventre, que l'on retrouve sur tous les livres qui lui ont appartenu. Il a malheureusement composé d'autres tragédies qui n'ont pas été publiées; entre autres une tragédie de *Sésostris*, que nous ne connaissons que par une épigramme lancée contre lui par Racine (1).

Le duc de Saint-Simon a parlé plusieurs fois, dans ses Mémoires, du baron de Longepierre. Comme celui-ci était tout dévoué au duc de Noailles, Saint-Simon le traite fort mal, raconte qu'après avoir essayé de faire jouer son *Electre*, sans y réussir, devant le roi, Longepierre le fit jouer seulement à l'hôtel de Conti: « C'était un drôle, dit-il sans ménager les termes, un intrigant de beaucoup « d'esprit, doux, insinuant, et qui, sous une tranquillité, une indifférence et « une philosophie fort trompeuse, se fourrait et se mêlait de tout ce qu'il « pouvait pour faire fortune. Il fit si bien qu'il entra chez M. le duc d'Or- « léans, où nous le retrouverons, etc. » (*Mémoires de Saint-Simon*, ch. 100.)

Et plus loin, à propos des Noailles, que Saint-Simon poursuivait toujours avec tant de haine, comme on ne l'ignore pas : « ....Rien ne manquait au

1. Voici cet épigramme :

Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris
Qui jadis en Egypte, au gré des Destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vécu qu'un jour à Paris.

Cette tragédie n'a pas été imprimée non plus que l'*Electre*, et Longepierre ne nous a laissé de pièces de théâtre que *Médée*, où il y a de beaux endroits. — (*Œuvres de Racine*, Amsterdam, 1743, in-12. 3 vol., t. III, p. 428.)

« duc de Noailles avec de telles mesures pour favoriser tous ses desseins. « Mais rien ne lui suffisait. Le bel esprit, les vers, le *dos des livres*, lui « servirent à raccrocher *Longepierre*, rat de cour, pédant, à qui un homme « comme le duc de Noailles tournait la tête, et qui se trouva heureux « qu'il eût oublié, ou voulu oublier, qu'il avait eu, malgré ses soins « et ses services, une charge chez madame la duchesse de Berry. Lon- « gepierre se fourrait où il pouvait, à l'ombre du grec et des pièces de « théâtre. Il était fort bien avec madame la duchesse d'Orléans et avec « M. du Maine. Noailles voulait tirer d'eux par lui, et par lui être vanté à « eux; la voie étoit fort sourde et immédiate, et il en sut tirer parti, parce que « Longepierre avait bien plus d'esprit que d'honneur, et qu'il voulait faire « fortune. C'est ce qui le jeta dans la suite à l'abbé Dubois, qui en fit le « même usage que Noailles et à l'égard des mêmes personnes, et qui, pour « cela, pardonna sans peine à ce poëte, orateur, géomètre et musicien, pédant « d'ailleurs, fort maussade, d'avoir emporté sur lui une charge qu'il ne pou- « vait déjà plus regretter. » (*Mémoires de Saint-Simon*, chap. 193.)

J'aurais encore quelques observations à faire à propos du n° 51, *les Provinciales* de Pascal, aux armes de Mme de Chamillart, 2 beaux vol. provenant de la bibliothèque de Parison; mais je préfère renvoyer mes observations sur les livres à la reliure des Chamillart, en signalant l'exemplaire des œuvres de Corneille provenant de cette collection, vendu si cher. Je passe donc à l'examen des livres classés dans les *belles-lettres*, qui composent la plus nombreuse et la plus remarquable partie de la bibliothèque de M. Brunet.

IV. BELLES-LETTRES.

1. *B. L.* — N° 151 du Catal. M. Verrii Flacci *quæ extant*, etc., 1576, in-8, mar. v: à compart., tr. dor. — Magnifique exemplaire aux armes de J.-A. de Thou. (Voir la note du Catal.)

810 fr. pour M. Potier, libraire de Paris, chargé de la vente.

2. *B. L.* — N° 152. — Joachimi Perionii Dialogorum *de linguæ gallicæ origine*, etc., 1554, in-8, mar. à riche et élégant compart.

Exemplaire de dédicace au roi Henri II; reliure d'une parfaite conservation.

1150 fr. pour M. Potier, libr. de Paris. Cet exemplaire avait été payé 5 fr. à la vente Anquetil-Duperron en 1805, 75 fr. à la vente Caussin de Perceval en 1836, et 339 fr. à la vente Larcher de Saint-Vincent, le 30 avril 1852.

3. *B. L.* — N° 158. — M. Tullii Ciceronis *rhetoricorum secundus tomus*, etc., 1546, in-16, mar. r., fil., tr. dor. (Rel. anc.)— Cet exemplaire porte la signature de Jean Racine et est enrichi de notes autographes de ce grand poëte, en vingt-sept endroits du volume.

410 fr. pour M. A. F. Didot, de la Société des Bibliophiles français.

4. *B. L.* — N° 159. — M. Fabii Quintiliani *institutionum oratoriarum libri duodecim*, 1665, 2 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor.—Très-bel exemplaire, relié par Boyet et aux armes du comte d'Hoym, à la vente duquel il a été payé 2 fr. avec un exemplaire du même ouvrage imprimé en 1542.

500 fr. pour Potier, libr. de Paris.

5. *B. L.* — N° 170. — *Poetæ Græci principes*, etc., 1566, in-fol., réglé, mar. vert, à riche compart., tr. dor.—Magnifique exemplaire, dans sa première reliure, dont les plats sont entièrement dorés à petits fers. Provient de la bibl. de J.-A. de Thou et du prince de Soubise. M. Brunet l'a payé 641 fr. à la vente de son ami Parison.

650 fr. pour Potier, libr. de Paris.

6. *B. L.*—N° 181.—*Anacreontis carmina*, etc., 1639, in-8, réglé, mar. r. dor. en plein au pointillé, tr. dor. (v. la note du Cat.). Brunet l'avait acheté chez Renouard, au prix de 190 fr.

955 fr. pour Caillot, libr. de Paris.

7. *B. L.* — N° 185. — *Pindari Olympia*, etc., 1567, 2 tom. en 1 vol. in-16, mar. vert, à compart., tr. dor. (v. la note du Cat.).—Exemplaire aux armes de de Thou.

120 fr. pour Potier, libr. de Paris.

8. *B. L.* — N° 194. — *Nonni Panoplitæ Dionysiaca*, etc., 1569, grand in-8, tranches gaufrées, riche et belle reliure du temps. (V. la note du Cat.)

690 fr. pour Caillot, libr. de Paris.

9. *B. L.* — N° 197. — *Nicolai Mercerii de conscribendo*, etc., 1652, in-8, mar. rouge à riche compart., à petits fers, tr. dor.—Belle et riche reliure de le Gascon, avec le chiffre de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, au milieu des plats.

195 fr. pour Caillot, libr. de Paris.

10. *B. L.* — N° 201. — Lucretius. *Venetiis*, *Aldus*, 1515, in-8, mar. citr. à compart., tr. dor.—Exemplaire grand de marge et d'une conservation parfaite, dans sa première reliure aldine à la Grolier.

250 fr. pour M. Boone, libr. à Londres.

11. *B. L.* — N° 215. — *Q. Horatii Flacci opera*, 1733-37, 2 tom. en 1 vol. grand in-8, fig., mar. citr. à compart. de couleur, tr. dor., avec étuis. — Magnifique exemplaire de 1er tirage, superbe reliure de Derome, à mosaïque sur le dos et sur les plats, avec incrustations de maroquin rouge, bleu et vert, représentant des fleurs.

2180 fr. pour Potier, libr. de Paris.

12. *B. L.* — Nos 220, 221, 222.—*Ovidii opera.*—Exemplaires de Grolier et de Lauwrin. (V. les notes du Cat.)

2500 fr. pour M. Boone, libr. à Londres.

13. *B. L.* — N° 228. — Phædri *Liberti Fabularum Æsopiarum libri V*,

14.

RELIURE DE LE GASCON.

Imp. Nationale. Typ. Ch. Chardon aîné, Paris.

etc., 1596, petit in-12, mar. citr., fil., tr. dor., reliure de Bauzonnet, 1re édition publiée par Pithou.

225 fr. pour Labitte, libr. de Paris, chargé de la vente.

14. *B. L.* — N° 251. — *Panoplia*, etc., 1568, in-8, fig., mar. v. riche rel., compart., à petits fers, tr. dor., 1re édition avec les gravures sur bois de Jost Amman (v. la note du Cat.). Acheté 1050 fr. à la vente Parison.

1050 fr. pour Potier, libr. de Paris.

15. *B.L.* — N° 260. — *Le Romant de la Rose*, etc., 1529, pet. in-8, lettres rondes, fig. en bois, mar. bleu, fil., tr. dor.—Bel exemplaire relié par Padeloup, provenant de la bibliothèque de Renouard.

1500 fr. pour Potier, libr. de Paris.

16. *B. L.* — N° 262.—*Les Œuvres de Maistre Alain Chartier*, etc. 1529, pet. in-8, lettres rondes, fig. en bois, mar. v., fil., tr. dor. — Très-bel exemplaire relié par Bauzonnet. (V. le Cat.)

3,100 fr. pour Coccoz, libr. de Paris.

17. *B. L.* — N° 264. — *Les Œuvres de Maistre François Villon*, etc., 1533, in-16, mar. r., compart., tr. dor. (Bauzonnet-Trautz.) — Très-bel exemplaire de cette édition rare.

910 fr. pour M. A.-F. Didot, de la Société des Bibliophiles français.

18. *B. L.* — N° 265. — *Les Œuvres de François Villon de Paris*, etc., 1537, pet. in-8, lettres rondes, mar. r., fil., tr. dor. (Bauzonnet.) — Bel exemplaire d'une édition fort rare, mentionnée pour la première fois dans la dernière édition du Manuel.

685 fr. pour Potier, libr. de Paris.

19. *B. L.* — N° 266. — *La Dance des Aveugles*, etc., vers 1500, in-4, goth. fig., mar. bl. doublé de mar. r., dent., tr. dor. (Bauzonnet). — Très-bel exemplaire d'une édition fort rare.

1,600 fr. pour Potier, libr. de Paris.

20. *B. L.* — N° 273. — *L'Amant rendu Cordelier*, etc. Recueil de pièces de div. dates. 1 vol. pet. in-8 goth., mar. citr., tr. dor. (Rel. anc.) — Précieux recueil bien conservé. (V. le Cat.)

1,520 fr. pour Potier, libr. de Paris.

21. *B. L.* — N° 275. — *Les Œuvres de Guillaume Coquillart*, etc., 1546, in-16, mar. bl. à riches compart., tr. dor. (Rel. le Gascon.) — Exemplaire d'Anne d'Autriche, reine de France, avec son chiffre et celui de Louis XIII. (V. le Cat.)

600 fr. pour Lebrument, libr. de Rouen.

22. *B. L.* — N° 277. — *La Complainte et épitaphe du feu Roy Charles dernier trespassé* (Charles VIII), etc. Recueil de pièces en caract. goth., rel. en 1 vol. pet. in-4, mar. r., fil., tr. dor. (Bauzonnet.) — Recueil de quatre pièces des plus rares, et dont on ne connaît que les exemplaires ici présents qui proviennent de la bibliothèque de M. Audenet. (V. le Cat.)

1,000 fr. pour Potier, libr. de Paris.

23. *B. L.* — N° 280. — *Les folles Entreprises* (*par P. Gringore*), etc., vers 1505, pet. in-8 goth., mar. r., fil., tr. dor. (Rel. anc.) — Exemplaire imprimé sur vélin et décoré de 22 miniatures et de lettres initiales peintes. (V. le Cat.)

1,050 fr. pour M. A.-F. Didot, de la Société des Bibliophiles.

24. *B. L.* — N° 281. — *Le Chasteau de Labour*, etc., 1532, très-pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (Rel. anc.) — Très-joli exemplaire de la bibliothèque de Girardot de Préfond et ensuite de celle de La Vallière.

900 fr. pour Potier, libr. de Paris.

25. *B. L.* — N° 287. — *Le Recueil Jehan Marot de Caen*, etc., 1532, 2 tom. en 1 vol. in-8, réglé, mar. bl. doublé de mar. r., tr. dor. (Boyet.) — Editions originales de ces deux recueils. (V. le Cat.)

950 fr. pour Potier, libr. de Paris.

26. *B. L.* — N° 288. — *Les Œuvres de Clément Marot*, etc., 1545, 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. bl. doublé de mar. réglé, tr. dor. (Du Seuil.) — Très-bel exemplaire relié pour le grand Dauphin, fils de Louis XIV. (V. le Cat.)

1,700 fr. pour Potier, libr. de Paris.

27. *B. L.* — N° 290. — *Les Œuvres de Clément Marot*, etc., 1700, 2 vol. pet. in-12, portrait ajouté, réglé, mar. v. clair, doublé de mar. citr., tr. dor. — Très-bel exemplaire relié par Boyet. (V. le cat.)

760 fr. pour Potier, libr. de Paris.

28. *B. L.* — N° 293. — *La Fleur de toutes joyeusetés*, etc., 1546, pet. in-8, caract. goth., mar. v., compart., tr. dor. (Bauzonnet.) — Edition très-rare. (V. le Cat.)

500 fr. pour L. Techener fils, libr. de Paris.

29. *B. L.* — N° 294. — *Le Recueil de tout soulas et plaisir*, etc., 1563, pet. in-8, fig. en bois, mar. bl., tr. dor., dorure en plein sur les plats. (Riche reliure de Bauzonnet.) — Livret très-rare qui reproduit une partie des pièces du recueil qui précède.

1,120 fr. pour L. Techener fils, libr. de Paris.

30. *B. L.* — N° 295. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*, etc., 1547, 2 tom. en 1 vol. in-8, fig. sur bois, veau antiqué, avec compart., tr. dor. — Bel exemplaire dans sa première et riche reliure lyonnaise à mosaïque, habilement restaurée.

1,460 fr. pour Caillot, libraire de Paris.

31. *B. L.* — N° 309. — *La Muse Chrestienne*, etc., 1582, pet. in-12, réglé, mar. v., riches compart., tr. dor. — Charmant exemplaire de Henri III avec ses armes, sa devise et la tête de mort. (V. le Cat.)

1,800 fr. pour Fontaine, libr. de Paris.

32. *B. L.* — N° 310. — *Les Œuvres de P. de Ronsard*, etc., 1623, 2 vol.

in-fol. réglés, mar. citr., fil., tr. dor. (Reliure du XVIIe siècle.) — Exemplaire en grand papier. (V. le Cat.)

1,000 fr. pour Potier, libr. de Paris.

33. *B. L.* — N° 311. — *Livret de Folastries à Janot Parisien*, etc., 1553, pet. in-8, v. à compart., tr. dor. (Rel. du XVIe siècle.) Volume de la plus grande rareté. (V. le Cat.)

500 fr. pour Potier, libr. de Paris.

34. *B. L.* — N° 312. — *Evvres en rimes de J. A. de Baïf*, etc., 1573, in-8, mar. r., tr. dor. (Riche rel. du XVIe siècle à compart.)—Ce magnifique exemplaire, en grand papier fort, a été présenté à la reine-mère Catherine de Médicis. (V. le Cat.)

2820 fr. pour Caillot, libr. de Paris.

35. *B. L.* — N° 315. *Etrènes poetiques de poezie fransoeze*, etc., 1574, in-4, vél., tr. dor. — Superbe exemplaire de J.-A. de Thou, presqu'entièrement non rogné. (V. le Cat.)

900 fr. pour M. A.-F. Didot, de la Société des Bibliophiles français.

36. *B. L.* — N° 321. — *Déploration et complaincte de la mère Cardine de Paris*, etc., 1565, in-4, mar. bl., fil. (Bauzonnet).— Pièces en vers, rarissimes. (Voir le Cat.)

460 fr. pour Potier, libr. de Paris.

37. *B. L.* — N° 338. — *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine...*, etc., 6 vol. in-12, fig., mar. r., fil., tr. dor. — Bel exemplaire relié par Boyet. (V. le Cat.)

1330 fr. pour Potier, libr. de Paris.

38. *B. L.* — N° 339. — *Contes et Nouvelles en vers, par J. de La Fontaine*, etc., 1762, 2 vol. in-8, fig. d'Eisen et Choffart, mar. citron, à compart. de couleur, doublé de tabis rose, tr. dor. — Édition des Fermiers généraux. (V. le Cat.)

7200 fr. pour Fontaine, libr. de Paris. Cet exemplaire avait été acquis par M. Brunet à la vente de Labédoyère en 1837. Il provenait des ventes La Vallière, Naigeon et Firmin Didot. En 1810, à la vente F. Didot, cet exemplaire avait été payé 266 fr. par Goujon.

39. *B. L.* — N° 349. — *Sensuyvent plusieurs belles chansons*, etc., vers 1520, petit in-8 goth., mar. r., doublé de mar., rich. compart. dorés à petits fers, tr. dor. — Très-bel exemplaire et le seul connu de cette édition découverte depuis peu. (V. le Cat.)

2250 fr. pour Potier. (Voy. le Bull. du Biblioph. de L. Techener, année 1868, p. 262.)

40. *B. L.* — N° 350. — *La Fleur des chansons*, etc. (sans lieu ni date, mais vers 1530), pet. in-8 goth., mar. r. à compart., doublé de mar. v., dent. à petits fers, tr. dor. (Bauzonnet). —Édition originale et très-rare de ce recueil précieux. (V. le Cat.)

1650 fr. pour Potier, libr. de Paris.

41. *B. L.* — N° 351. — *Le Nouveau Recueil de chansons amoureuses de divers poëtes françois*, etc., 1589, pet. in-8, mar. r. doubl., encadr., dent., fil., tr. dor. (Bauzonnet.) Bel exempl. provenant de la bibliothèque A. Audenet.

420 fr. pour Potier, libr. de Paris.

42. *B. L.* — N° 352. — *La Fleur de toutes les plus belles chansons*, etc., 1600, in-24 de 411 pp. et 5 ff. non ch., mar. citr., fil., tr. dor. (Rel. angl.) — Bel exemplaire d'un petit livre de la plus grande rareté.

910 fr. pour Potier. (V. le Bull. du Biblioph. de L. Techener, année 1868, p. 262.)

Le prix très-élevé de plusieurs des articles précédents a causé beaucoup de sensation et donné lieu à différents bruits; on a supposé que M. Potier les avait acquis pour des bibliophiles très-connus, plusieurs noms ont été prononcés; je crois savoir la vérité sur ce point, mais je me tais pour rester fidèle au principe que j'ai émis dans mon article du mois de juin.

43. *B. L.* — N° 353. — *Le Terze Rime di Dante*, etc., 1502, in-8, mar. r., à compart. dorés, tr. dor., gaufr. — Très-bel exemplaire de la première édition des Alde, avant l'impression de l'ancre, et conservé dans sa première reliure aldine, à riches compartiments.

585 fr. pour M. Boone, libraire à Londres.

44. *B. L.* — N° 374. — *Tewrdannck* (Die Generlicheiten), 1517, in-fol. vél. bl., dent. tabis, dor. (Bozerian jeune.) Imprimé sur vélin. (V. le Cat.)

6600 fr. pour M. Giraud de Savine.

45. *B. L.* — N° 389. — *Le Mistère du viel Testament*, etc., vers 1500, in fol. goth., fig., v. f. (Ancienne rel. bien conservée.) — Édition la plus ancienne et la plus rare de ce mystère très-curieux, qui contient environ 6000 vers. (V. le Cat.)

4700 fr. pour L. Techener fils, libr. de Paris.

46. *B. L.* — N° 390. — *Le Mistère de la Conception*, etc., 3 tom. en 1 vol. in-4 goth., mar. r., fil., tr. dor. (Du Seuil.)—Très-bel exemplaire aux armes du duc de Roxburghe, acheté 50 l. st. (1250 fr.) à la vente de Rich. Heber pour M. de Soleinne.

3200 fr. pour M. Giraud de Savine.

47. *B. L.* — N° 391. *Les catholiques OEuvres des actes des Apostres*, etc., 1541, 3 tom. en 1 vol. in-fol. goth., réglé, mar. v. tab., tr. dor.—Très-bel exemplaire acquis à la vente de M. de Soleinne. Il avait été acheté chez Delaleu.

1250 fr. pour M. Giraud de Savine.

48. *B. L.* — N° 394. — *Les Œuvres et meslanges poetiques d'Estienne Jodelle*, etc., 1583, pet. in-12, v. f., tr. dor. —Charmant exemplaire relié par Padeloup. (V. le Cat.)

305 fr. pour Potier, libr. de Paris.

49. *B. L.* — N° 398. — *Théâtre de P. Corneille*, etc., 1706, 10 vol. in-12, réglés, mar. v., dent. doub. de mar. r., dent., tr. dor. (Boyet.) — Superbe exemplaire aux armes de Mme de Chamillart. (V. le Cat.)

4,100 fr. pour Potier, libr. de Paris.

J'ai dit précédemment que je reviendrais sur les livres à la reliure des Chamillart. Ces reliures sont effectivement très-remarquables; elles sont toutes en maroquin de différentes couleurs, doublées à l'intérieur, et sur chacun des plats elles portent les armoiries des propriétaires. Depuis la vente Brunet principalement, ces reliures excitent la convoitise des amateurs presque autant que les livres à la toison d'or de Longepierre. On sait que les *Chamillart* comptent au nombre des plus illustres favoris de Louis XIV. Michel de Chamillart, d'extraction assez bourgeoise, né en 1651, est mort à Paris, le 14 avril 1721. C'était un membre de la chambre des comptes, qui devint contrôleur général des finances en 1699, puis ministre de la guerre en 1701. Sa disgrâce date de 1708. On assure que l'origine de sa fortune provient de l'habileté qu'il avait à tous les jeux, surtout au jeu de billard, que Louis XIV aima passionnément pendant de longues années. On peut lire dans les *Mémoires de Saint-Simon* des détails curieux et fort amusants sur ce personnage illustre, non-seulement sur lui, mais aussi sur sa femme et sur son gendre, le duc de la Feuillade. Tout en déclarant qu'il a été le meilleur de ses amis, Saint-Simon ne le ménage que très-peu, et traite fort mal sa femme et sa fille, dont il ne parle que pour nous dire que la première était sotte et joueuse; que la seconde, assez laide, malheureuse avec son mari, mourut encore jeune et de chagrin [1]. Ce sont les femmes, madame de Chamillart et sa fille, que le duc de la Feuillade épousa en secondes noces, qui paraissent avoir possédé les beaux livres que l'on rencontre quelquefois. J'en ai signalé précédemment un bel échantillon sous le n° 51. Le *Corneille* que M. le comte Roger a payé si cher était encore plus remarquable.

Je connais quelques autres ouvrages très-curieux et de genre différent, qui prouvent que madame de Chamillart et la duchesse sa fille aimaient à posséder des livres en bonne et belle condition. M. Potier m'indique, dans un des catalogues rédigés par lui (Catalogue des livres rares et précieux, manuscrits et imprimés de la bibliothèque de feu M. J.-J. de Bure, etc., Paris, 1853, in-8): « N° 47. Heures pour Madame Chamillart. In-8, relié en chagrin, avec « des fermoirs, doublé de mar. vert, dent., tr. dor. — Manuscrit sur *vélin*, « composé de 401 pages et le titre. Il est orné d'une miniature à la page 32, « et de vignettes, culs-de-lampes et lettres initiales en or et en couleurs. « L'écriture en est très-belle. Le nom du calligraphe, S. Le Couteux, se « trouve à la page 368.—Ce joli manuscrit, fait pour madame de Chamillart,

1. Voy. Mém. de Saint-Simon, à la table, aux mots *Chamillart* et *La Feuillade*.

« femme du ministre de ce nom, est à ses armes. Cette dame possédait de « très-jolis livres, qui sont actuellement fort recherchés. On en trouvera plu- « sieurs dans ce Catalogue. »

(Ce volume, payé 605 fr. par le célèbre Hope, ne figure pas dans le catalogue des livres de ce dernier, publié après sa mort. (Catalogue des livres rares et précieux, etc., provenant du cabinet de feu M. W.W. Hope, etc., etc. Paris, 1855, in-8.)

Je trouve encore dans le catalogue de Bure : N° 1122. *Recueil de Pièces galantes,* en prose et en vers, de Mme la comtesse de la Suze, etc. N° 1124. *Œuvres de Voiture.*—N° 1125, celles de *Cyrano de Bergerac.*—N° 1575, *l'Histoire de la réunion du royaume de Portugal à la couronne de Castille,* etc.

Je connais d'autres ouvrages qui proviennent de la même collection. M. Potier me signale un *Saint-Evremont* qui se trouve dans la riche collection de M. le comte Roger, acquéreur du *Corneille.* Un des principaux membres de la Société des Bibliophiles français possède un exemplaire des *Œuvres de Boileau,* en 2 vol. in-12, édition originale. Enfin, je dirai que M. Bachelin-Deflorenne, notre éditeur, a vendu récemment en vente publique un recueil de prières, manuscrit sur vélin, dont voici le titre : *le Symbole des Apôtres, avec des explications pour servir de méditation aux âmes chrétiennes,* par le R. P. Perduyn, de la compagnie de Jésus, à Bruxelles.

Ce volume in-12 est relié en maroquin noir janséniste, doublé de maroquin rouge, avec bordures; à l'intérieur sont répétées en or, au recto et au verso, les armoiries de madame de Chamillart. Chaque feuille de vélin, un peu atteinte par l'humidité, est entourée d'un encadrement d'or. Les titres sont en rouge; les lettres capitales sont joliment décorées de peintures en or et en couleurs. Le scribe a gardé l'anonyme. — Ce curieux volume est aujourd'hui la propriété d'un amateur qui descend de la famille des Chamillart. — Voici la description des armes qui font rechercher les livres de cette provenance :

D'azur à la levrette passante d'argent, accolée d'azur, au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon du champ : alias de sable.

Ces armes se trouvent dans un écu qui est accolé des armes de la maison de Le Rebours : *de gueules, à sept losanges d'argent posés* 3, 3 *et* 1.

Les deux écus sont sommés d'une couronne de marquis.

50. *B. L.*—N° 399.—*Œuvres de M. de Molière,* etc., 1697, 8 vol. in-12, fig., mar. rouge, fil., tr. dor. — Cette édition est une réimpression pure et simple de celle de 1682. Très-bel exemplaire, relié par Boyet. (V. le Cat.)

520 fr. pour L. Techener fils, libr. de Paris.

51. *B. L.* — N° 401. — *Œuvres de Racine,* etc. 1697, 2 vol. in-12, fig., mar. rouge, fil., tr. dor. Excellente reliure de Boyet. (V. le Cat.)

999 fr. pour L. Techener fils. (V. le Bulletin du Bibliophile, mai 1868, p. 252 et 263.)

52. *B. L.* — N° 412. — *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, etc. 1718, pet. in-8, fig. du Régent, gr. par Audran, mar. citr. à compart. de couleurs, réglé, gardes de pap. doré, dans un étui de mar. rouge. — Exempl. remarquable, un des chefs-d'œuvre de Padeloup. (V. le Cat.)

6,090 fr. pour Fontaine, libr. de Paris. (V. le Bull. du Bibliophile, mai 1868, p. 251 et 263.)

53. *B. L.*—N° 419.—*L'Histoire des deux vrays et parfaictz amans*, etc. 1524, in-8 goth., mar. citr., fil., tr. dor. (Rel. anc.)— Très-bel exemplaire, le seul connu de cette édition précieuse, à la fin de laquelle se voient l'ancre aldine et le nom de Jehan de Channey.

2,850 fr. pour Potier, libr. de Paris.

54. *B. L.* — N° 422. — *Gargantua*, etc., 3 tom. en 2 vol. pet. in-12 allongé, caract. goth., mar. v., dent., tr. dor. (Bauzonnet.) — Editions d'une extrême rareté.

3,750 fr. pour Potier, libr. de Paris.

55. *B. L.* — N° 423. — *Gargantua. M. D. XXXVII. Pantagruel. M. D. XXXVIII*, etc. En tout 3 vol. in-16, lettres rondes, fig. en bois, mar. r. à compart. à la rose, doublé de mar. v., dent., tr. dor. (Bauzonnet.) — Très-bel exemplaire provenant de la seconde vente Héber faite à Paris.

3,200 fr. pour M. Lortic, relieur.

56. *B. L.* — N° 425. — *Les Œuvres de Maitre François Rabelais*, etc., 1741, 3 vol. in-4, fig., mar. r., fil., tr. dor. (Padeloup.) — Superbe exemplaire en grand papier, de Girardot de Préfond et de Mac-Carthy.

3,950 fr. pour M. Grésy. (V. le Bull. du Bibliophile, mai 1868, p. 252.)

57. *B. L.* — N° 430. — *Les Songes drolatiques de Pantagruel*, etc., 1565, in-8, mar. r., fil., tr. dor. (Derome père.)— Cet exemplaire, qui réunit à l'écusson de Girardot de Préfond celui de Nodier, et qui a été chez Mac-Carthy, est de la plus parfaite conservation et très-grand de marge. (V. le Cat.)

1,500 fr. pour Potier, libr. de Paris.

Je renvoie aux notes du Catalogue pour les quatre articles précédents; je renvoie surtout aux deux opuscules curieux relatifs à Rabelais dont M. Brunet est auteur, opuscules dont j'ai parlé dans ma notice sur le savant bibliographe. — Voir au Catalogue 1re partie, p. XII et XIII.

58. *B. L.* — N° 433. — *Les Avantures de Télémaque, fils d'Ulysse*, etc., 1717, 2 vol. in-12, fig., mar. bl., fil., tr. dor. (Padeloup.) — Précieux exemplaire aux insignes de Longepierre, sur le dos et sur les plats. M. Brunet l'a payé 1,785 fr. à la vente de la bibliothèque de son ami, M. Parison.

2,200 fr. pour Fontaine, libr. de Paris.

(Voyez ce que j'ai dit plus haut sur Longepierre et sur sa bibliothèque.)

59. *B. L.* — N° 436. — *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon*

Lescaut, etc., 1753. 2 vol. pet. in-12, fig. de Gravelot et de Pasquier, mar. r., fil., tr. dor. — Excellente reliure de Padeloup. (V. le Cat.)

2,150 fr. pour Labitte, libr. de Paris.

60. *B. L.* — N° 445. — *Les Cent Nouvelles*, etc., 1701, 2 vol, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. dor. — Bel exemplaire dont la reliure ancienne et bien conservée peut être attribuée à Padeloup. Il a apparteuu à Ch. Nodier.

410 fr. pour M. Grésy.

61. *B. L.* — N° 447. — *L'Heptaméron*, etc., 1560, in-4, mar. v., fil., tr. dor. (Bauzonnet.) — Très-bel exemplaire d'une édition rare.

400 fr. pour Maillet, libr. de Paris.

62. *B. L.* — N° 454. — *Contes des Fées*, etc., 1781, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig., mar. r., dent. tabis, tr. dor. (Derome.) — Edition la plus complète et la plus belle des Contes de Perrault. (V. le Cat.)

2,600 fr. pour Fontaine, libr. de Paris.

63. *B. L.* — N° 455. — *Il Decamerone*, etc., 1665, in-12, mar. v., fil., tr. dor. (Bauzonnet.) — Bel exemplaire très-grand de marges (150 mill. H. 5 p. 6 lig.).

155 fr. pour Potier, libr. de Paris.

64. *B. L.* — N° 456. — *Le Décaméron de Jehan Boccace*, etc., 1559, pet. in-8, réglé, mar. bl., fil. doublé de mar. r., dent., tr. dor. (Du Seuil.) — Exemplaire du grand Dauphin.

300 fr. pour Potier, libr. de Paris.

65. *B. L.* — N° 459. — *Histoire de Aurelio et Isabelle, fille du roi d'Escoce*, etc., 1608, pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (Padeloup.) — Exemplaire de Randon de Boisset, et de Perrin de Sanson.

195 fr. pour M. Bertrand.

66. *B. L.* — N° 463. — *Novelas exemplares de Miguel de Cervantes*. etc., 1613, in-4, mar. r., fil., tr. dor. (Bauzonnet-Trautz.) — Première édition si rare, selon Salva, qu'en 1826 on n'en connaissait pas un seul exemplaire en Espagne. Très-bel exemplaire.

1,550 fr. pour Maillet, libr. de Paris.

67. *B. L.* — N° 464. — *L'Histoire joyeuse et récréative de Tiel Vlespiègle*, etc., 1791, 2 tom. en 1 vol. in-16, mar. r., compart., tr. dor. (Bauzonnet.) — Très-beaux exemplaires de deux livrets très-rares.

400 fr. pour Potier, libr. de Paris.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE ROUX DE LINCY.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Observations sur l'Orthographe ou Ortografie française,

Suivie d'une *Histoire de la Réforme orthographique depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours*, par AMBROISE FIRMIN DIDOT.

2e édition, revue et considérablement augmentée. — 1 vol. in-8.

C'EST une belle chose qu'une belle et forte vieillesse, surtout quand elle garde la vaillance au travail et la juvénilité de l'esprit, surtout — ce qui est bien plus rare — lorsque au lieu de se dorloter, et, comme dirait Montaigne, de « s'acagnardir » dans la routine qui est une vieillesse ajoutée à l'autre, une rouille sur une rouille, elle marche au progrès avec toute la verdeur de la jeunesse, et se préoccupe de ce qui fût bien moins que de ce qui doit être.

De tous les hommes de notre temps qui ont su ainsi le mieux faire oublier leur âge, en ne paraissant pas le porter, et en rompant d'avance avec le passé, dont tant d'autres se font un culte pour ne pas laisser croire que c'est un fardeau, j'en connais peu d'aussi vifs, d'aussi alertes en toutes choses, pour la marche des idées, comme pour l'autre; d'aussi pleins d'entrain et de verve que M. Ambroise Firmin Didot. Charles de Lacretelle, que nous nous rappelons tous, écrivit un jour à l'adresse de nos jeunes oisifs, dont il enviait la jeunesse, quoiqu'il méritât lui-même d'être appelé *le jeune* jusqu'à plus de quatre-vingts ans, ce beau vers qui restera proverbe :

Donnez-moi vos vingt ans si vous n'en faites rien.

M. Didot n'en aurait pas eu l'idée. Tel qu'il est, presque au même âge que Charles de Lacretelle, il n'a besoin que personne lui prête ses vingt ans : il les a, et son esprit en use avec l'activité qui est de cet âge, doublée de l'expérience qui est de l'autre. Ce sont deux forces d'une bien grande puissance, quand elles vont de compagnie; avec elles on peut tout tenter et à coup sûr, même des révolutions. Or, comme le disait dernièrement M. Sainte-Beuve[1], M. Didot aujourd'hui n'essaie pas moins : il tente une révolution..... dans le Dictionnaire.

L'hiver dernier il frappa le premier coup. Une brochure de forte taille était son entrée de jeu. L'effet en fut immédiat et retentissant; on en parla partout dans les termes les plus flatteurs. Ce fut à qui s'associerait aux idées qui s'y trouvaient émises, et pour lesquelles l'expérience et la raison

1 *Moniteur* du 2 mars 1868.

s'étayaient du plus solide savoir. La brochure partie en voltigeur, ayant ainsi fait sa campagne, se replia sur le corps d'armée, et maintenant elle revient avec lui pour livrer la grande bataille.

Au mois de Janvier nous n'avions que deux cent cinquante pages guerroyantes, aujourd'hui en voici cinq cents pleines et compactes, en texte gros et menu, menu surtout, car M. Didot, qui ne tire pas à la ligne, mais à l'idée, craint toujours qu'il n'y ait pas assez de choses dans une page, assez de preuves dans un argument. Il ne lui a pas fallu six mois pour ce nouvel ordre de bataille, pour cette transformation du livret en livre; le plus jeune de nous tous n'aurait pas fait plus vite, le plus expérimenté n'eût pas travaillé plus solidement; aussi je répondrais presque aujourd'hui que c'est partie gagnée : la brochure a fait l'émeute, le volume fera la révolution. M. Didot paraît en avoir le pressentiment. A sa hardiesse plus grande, on devine son espoir plus ferme dans le succès. Il a risqué au frontispice du livre ce qu'il n'avait point osé sur la tête de la brochure. Remarquez-y le mot *ortografie*, qui, absent sur l'un, se prélasse sur l'autre; faites attention à sa forme et à sa désinence; ce n'est rien et c'est tout. La réforme presque entière est là dans son germe, avec une de ses expressions les plus formelles et les plus désirées. Dans quelque temps, je n'en doute pas, ce simple mot aura fait son chemin sous la forme nouvelle, et les autres auront suivi. On ne donnera plus à la science du langage un barbarisme pour étiquette; on n'écrira plus, pour désigner l'art des mots, ce mot *orthographe*, qui n'en fut jamais un. S'il reparaît, ce sera émondé de deux lettres parasites, et orné, comme ses congénères, *photographie*, *géographie*, *lithographie*, de sa désinence véritable : on dira *ortografie*, comme il est de règle que cela soit, surtout pour cet art des règles, et comme d'ailleurs le voulait déjà, il y a trois siècles, Joachim Du Bellay, en son *Illustration de la langue françoise*.

Ce n'est pas pour ce fait seulement que M. Didot prend son autorité dans un livre d'autrefois. Presque toujours, il fait sa révolution pour l'avenir avec les éléments du passé. C'est armé de ce que celui-ci lui prête qu'il pousse et accélère vers l'autre le présent attardé entre les deux. Dans sa première édition, il avait déjà mis en œuvre avec une grande force de logique et de savoir tout ce que notre ancien langage lui avait fourni de preuves, puisées aux meilleures sources, pour faire voir que le français du moyen-âge, le vrai et naïf français, marchait à la légère, comme il convient à son essence, et dégagé par conséquent de toutes les lettres dont le pédantisme du XVIe siècle devait seul le surcharger. Il semblait impossible, après ce qu'il avait dit, qu'il pût dire mieux et plus. C'est pourtant ce qui lui arrive, grâce au renfort le plus inattendu, le plus décisif.

M. Didot a le talent et le bonheur de pouvoir être à la fois un homme de profond savoir et un bibliophile des plus fins et des plus délicats. Il ne traîne pas sa science à la remorque des livres rebattus, qui l'embourberaient au

lieu de la faire marcher; il aime au contraire à la faufiler dans les sentiers de l'inconnu et de l'*inédit*, où l'on ne perd jamais ses pas ni son temps, en courant à la découverte, et d'où, quelle que soit la chasse, on ne rapporte d'ailleurs que du gibier qu'on a soi-même abattu. Il cherche à merveille dans ces fourrés, et, comme on sait qu'il tire son parti de ce qui s'y trouve, on fait aussi des battues pour lui. Or, il y a quelques mois, notre Editeur, dont l'expérience et le flair n'ont pas besoin d'être loués ici, lui dénicha, je ne sais où, le plus curieux manuscrit dont il pût avoir besoin, pour le travail dont il est en peine. C'était un glossaire inconnu à Du Cange, qui, s'il l'avait eu en main, quand il fit le sien, aurait pu s'épargner dix ans de labeur et être plus complet : c'était un dictionnaire latin-français, entièrement *inédit*, commencé en 1420, et terminé en 1440. Vingt années de travail! Quand on l'a vu, examiné, soupesé, comme nous avons fait, on n'en est pas surpris. Il ne fallait pas moins pour trouver, choisir et trier la matière qui remplit, sur deux colonnes à 86 lignes chacune, ces 942 pages in-folios, et pour en achever d'une écriture nette et fine la transcription sur vélin.

Quelque énorme que fut le volume, et quelque difficile qu'en fût le texte à certains endroits, il eut bientôt livré tout ses secrets à M. Didot. Ce fut pour lui une mine inépuisable d'enseignements nouveaux : mots inconnus, sens inattendus, acceptions *inédites*, etc. Ce n'est pas tout, en même temps que son ardeur d'apprendre y trouvait son compte, à chaque page, à chaque ligne, son amour propre de savant avait aussi à s'y satisfaire. Tout y venait confirmer ce qu'il avait pressenti et écrit à propos des formes orthographiques du français qui précéda celui de la Renaissance. Point de lettres inutiles, point de lettres doubles, rien de parasite enfin, comme il avait dit que cela devait être avant l'invasion du latinisme cicéronien dans notre langue, avant l'époque où devaient venir Robert Estienne et les autres fanatiques de la *langue latiale*, qui, sachant trop de latin et de grec pour nous bien guider dans le français, ne firent qu'encombrer, écraser celui de leur temps sous de fausses richesses qu'il ne demandait pas.

On s'en était passé jusqu'alors, non-seulement dans le langage du peuple, qui eut toujours le droit d'être plus dégagé; mais, ce dont on avait douté un peu, et ce que le document inespéré vient affirmer sans réplique, mais aussi dans le langage mieux stylé des hommes d'étude. De qui en effet ce Dictionnaire, si simple en sa forme orthographique, avec un si grand fond de science philologique, est-il l'œuvre? d'un moine, Firmin Le Ver, prieur des Chartreux de Saint-Honoré-lez-Abbeville, l'un des hommes certainement les plus experts alors en toutes les choses du savoir, et qui n'eût certes pas manqué, latiniste excellent comme il l'était, d'affubler son français de toutes les lettres parasites, écorchées du latin, si la mode de cet *enguirlandage* à la romaine avait déjà pris faveur.

Ainsi plus de doute, même chez ceux qui savaient le mieux le latin, le

français écrit restait, au xve siècle, dégagé, dans sa forme orthographique, de ce qui aurait pu le trop garotter de latinité. Devenu grand garçon, il avait rejeté les langes qu'on lui avait taillés dans la défroque maternelle, quand un siècle après arrivèrent quelques pédants, qui, sous prétexte que ces lambeaux étaient pour lui une noblesse, les lui firent reprendre, après les avoir rapiécés et surchargés de toutes les guenilles latines qu'ils purent y coudre. Il fallut que chaque mot, lors même qu'il eût été arabe d'origine, vînt du latin, et prouvât qu'il en venait, par quelque lettre soi-disant étymologique, enfoncée dans sa moëlle, comme un coin dans celle du bois. Quoi que fissent les intelligents, les poëtes, Ronsard en tête, qui, s'il admettait l'esprit latin pour vivifier son style, n'admettait pas l'excès des lettres latines pour tuer ses mots, il fallût que notre langue s'allourdît de tout ce fardeau, et y perdît son allure, qui doit être aussi svelte et légère à l'œil qu'elle l'est dans son mouvement même.

« La langue française, dit Rivarol, est une géométrie formée avec une ligne droite, tandis que le latin et le grec sont formés avec des courbes. » Or, sous le poids dont on la surchargeait avec la dépouille des deux autres, elle arrivait à prendre quelque chose de leur courbure, et à ne rien garder de sa propre grâce.

Peu à peu, elle y est revenue davantage; elle s'est dégagée, et, pour nous servir d'un mot que M. Hugo a mis à la mode, elle s'est *échenillée* de ces lettres parasites; mais il en reste encore, et beaucoup trop. M. Féline, dont M. Didot cite le *Dictionnaire de la prononciation*, en a fait le calcul, et il est arrivé à ce compte, exagéré sans doute, mais qui réduit de moitié serait encore bien curieux : « J'ai cherché dans plusieurs phrases, dit-il, quelle serait la diminution des lettres employées, et celle que j'ai trouvée est de près d'un tiers. Supposons seulement un quart, si l'on admet que sur 35 millions de Français, un million, en terme moyen, consacrent leur journée à écrire; si l'on évalue le prix moyen de ces journées à trois francs seulement, on trouve un milliard sur lequel on économiserait 250 millions par année. La librairie dépense bien une centaine de millions en papier, composition, tirage, port, etc., sur lesquels on gagnerait encore 26 millions. Mais le nombre des gens sachant lire et écrire décuplerait; les livres coûtant un quart moins cher, il s'en vendrait par cela seul le double, et le double encore, parce que tout le monde lirait. »

M. Féline écrivait cela en 1851, avant que le télégraphe électrique fût en pleine activité. S'il l'eut connu, il ne l'eût pas oublié dans son calcul, pour une des applications les plus pratiques de l'économie de lettres qu'il demande dans les mots. Il est certain — et ce sera peut-être, en faveur de la cause soutenue par M. Didot, un des arguments les plus décisifs, parce qu'à la question de langage s'ajoutera ainsi l'intérêt bien plus puissant d'une question d'argent, — il est certain que si un quart des lettres disparaissait des mots, le

prix de ceux-ci diminuerait, et qu'une dépêche de cinquante centimes, au lieu de n'en admettre que vingt, en pourrait accepter vingt-cinq et même trente.

Voyez ainsi comme tout se tient : l'Académie française,—qui pour cela du moins se trouvera bien de s'être adjoint un savant,—aura bientôt, quand elle se mettra en besogne pour la sixième édition de son *Dictionnaire*, à discuter de *télégraphie* en même temps que *d'orthographie;* à traiter tout ensemble une question de langage et une question d'*économie domestique*. Celle-ci, j'en réponds, fera pression sur l'autre et aidera à la faire capituler.

Si, en 1694, quand parut la première édition du Dictionnaire, on eût connu la *télégraphie électrique*, et que chaque académicien se fût rendu compte des économies qu'il pouvait se préparer pour sa bourse, en rognant sur les mots, ceux-ci ne nous seraient pas arrivés aussi hérissés. L'émondage qu'on demande eût peut-être été fait tout entier du premier coup.

Il eût été bien utile alors. Malgré ce qu'avaient tenté les *Précieuses*, qui, en polissant le langage, avaient donné quelques coups de ciseaux dans les mots, et abattu dans un grand nombre ce qui débordait trop ; malgré Port-Royal, qui, mettant de la logique et de la mesure partout, en demandait pour ce qui représente la pensée, comme pour la pensée elle-même; malgré l'abbé de Dangeau et ses essais d'orthographe phonographique, c'est-à-dire réglée d'après le son même des mots : le premier *Dictionnaire de l'Académie* arriva gros de toutes les lettres abusives, dont on maudissait ailleurs la superfétation.

Toute lettre simple y avait tort, et voyait quelque lettre double y jouer son rôle. Le F par exemple n'avait presque rien à son compte ; c'est au PH que tout foisonnait. Il y fallait chercher *Phantosme*, *Phantastisque*, *Phrénésie*, *Phaisan*. On n'attendait guère celui-ci à pareille place. Il y était pourtant. Quelqu'un avait trouvé que le faisan, volatile qui vient du *Phase*, devait dans son *Ph* initial porter un certificat de cette origine, et on le lui avait imposé. Qu'en résulta-t-il? C'est qu'ainsi écrit on le confondit quelquefois avec *paisan*, et que l'équivoque amena les plus burlesques aventures : « Pourquoi, dit l'abbé de Dangeau, qui raconte la plus comique, pourquoi ne pas imiter les Italiens et les Espagnols qui n'ont pas cru être obligés à garder l'ortografe latine dans les mots venus du grec? Si on en avait toujours usé de cette sorte, madame de... n'auroit pas été si scandalisée contre Eliogabale : « O que ces empereurs Ro-« mains étoient cruels, s'écria-t-elle un jour en bonne compagnie, ils faisoient « pendre des paysans et leur faisoient arracher la langue pour s'en nourrir. » Elle venoit de voir un livre qui disoit que cet empereur mangeait des pâtés de langue de phaisans, et s'imaginant qu'un *p* se prononçait toujours *p*, elle avait lu des langues de *paysans* au lieu de langues de *faisans!* »

Il fallut beaucoup de temps pour que le Dictionnaire de l'Académie, ce code du langage français, s'entr'ouvrît un peu pour laisser entrer l'orthographe

française. C'est en 1740 seulement que, sous la pression des novateurs, il consentit à lui être accessible dans une assez large mesure. Jusque là porte close! *les Suisses du Dictionnaire*, comme les appelait l'abbé de Saint-Pierre, n'y avaient rien laissé pénétrer. L'un des plus rigides avait été l'abbé Regnier Desmarais, par conviction et par courtisanerie. Il savait que la lettre *y* était par exemple fort bien en cour, et que Louis XIV ne se mirait bien dans son titre que lorsqu'on l'écrivait Roy par un bel *y*; aussi, pour rien au monde l'abbé n'eût-il consenti à ce que le Dictionnaire, dont il avait le soin plus que personne, l'admît sous une forme différente. Il voulut faire de même pour quelques autres mots honorés, quoique fort barbares, d'une pareille préférence de la part du Roi; mais il trouva de la résistance chez ses confrères, moins courtisans que lui, et pour ne pas avoir le démenti de sa complaisance, il se rejeta sur la *Grammaire* qu'il faisait tout seul, et dans laquelle il pût à son aise consacrer les barbarismes royaux : « Jamais, dit dans une lettre, que je crois *inédite*, l'abbé d'Olivet, qui a seul raconté l'anecdote, jamais personne depuis la mort de l'abbé Régnier n'a songé à dire *bisson;* mais voici ce que je tiens de l'abbé Regnier lui-même : — Louis XIV ne prononçait jamais que *bisson* et *abre* pour *buisson* et *arbre*. C'est ainsi que les chasseurs ou peut-être, disait l'abbé Regnier, les piqueurs lui avaient appris à dire dans sa minorité. Quelques courtisans, nommément le cardinal d'Estrées, affectaient de parler comme le Roi, et ce fut par déférence pour ce Cardinal, et complaisance pour Louis XIV, que l'abbé Regnier eut la faiblesse de consacrer cette prononciation dans sa grammaire. »

D'Olivet n'aurait pas eu cette faiblesse. Ami de Voltaire, et l'un des premiers du mouvement philosophique, il penchait moins vers les idées de courtisanerie que vers les idées de révolution. Mais en 1740, quand il travaillait à la troisième édition du Dictionnaire et la dirigeait, il était encore trop tôt pour essayer d'innover dans l'Etat. Sa fougue de progrès se jeta toute sur le livre, qui s'en trouva fort bien; si bien même que M. Didot ne voudrait aujourd'hui qu'une révolution pareille : « Ce qui reste à faire, dit-il, est peu considérable et pourrait même être admis en une seule fois, si l'Académie se montrait aussi hardie qu'elle l'a été dans sa troisième édition. »

Elle le sera. Le conseil lui en est trop bien donné, la route lui est trop bien montrée et aplanie, pour qu'elle n'écoute pas l'un et ne marche pas hardiment dans l'autre.

ÉDOUARD FOURNIER.

CHRONIQUE.

Une estampe de 27,500 fr. — L'événement bibliophilique du mois a été la vente, à Londres, d'une magnifique épreuve de la *Pièce aux cent florins*, de Rembrandt. C'est M. Clément, marchand d'estampes, fournisseur de la Bibliothèque Impériale, qui s'est rendu acquéreur de cette estampe rare et précieuse, pour M. Dutuit, de Rouen, au prix 1,100 liv. st. Elle avait été adjugée, il y a quelques mois, à M. Palmer, contre le même M. Clément. M. Palmer étant mort peu de temps après, sa belle collection de gravures a été dispersée aux enchères par MM. Sotheby Wilkinson and Hodge. Voici quelques prix de cette vente remarquable. Ces prix sont en liv. sterl. (25 fr.) et en sch. (1 fr. 25.)

Berghem. Trois vaches couchées, 15 liv. 5 sch.

Albert Durer. Adam et Ève, 39 liv.

Hogarth. The Rake's progress, 9 liv. 10 sch. — Les Élections, 10 liv. 5 sch.

W. Hollar. Intérieur de la Banque royale, 17 liv.

W. Woollett. La Mort du général Wolfe, épr. avant toute lettre, retouchée par Woollett. Unique. 16 liv. — Bataille de la Hogue, avant la lettre, 36 liv. — Charles II débarquant à Douvres, d'après Wert, épr. avant la lettre, 29 liv.

G. Longhi. Madeleine repentante, d'après Corrège, avant la lettre, 35 liv.

Le Maître de 1488. Saint Georges vainqueur du dragon, 34 liv. 10 sch.

R. Morghem. La Cène, d'après Léonard de Vinci, épr. avant la lettre, avec une dédicace autographe du graveur à son ami « il signor Gaetano Pozzioli, » 250 liv. — L'Aurore, d'après le Guide, 68 liv.

F. C. Muller. La Madone de Saint Xiste, avant la lettre, 114 liv.

Rembrandt. Le Paysage aux trois arbres, 87 liv. — Jan Lutmat, 1er état, 84 liv. — Ephraïm Bonus, 65 liv.

V. Schiavone. L'Assomption de la Vierge, d'après Titien, 30 liv.

R. Srauze. Vénus et Adonis, d'après Titien, avant toute lettre, 99 liv.

J. Suyderhooft. Les Plénipotentiaires du traité de Munster, d'après le fameux tableau de Terburg, qui vient d'être vendu 182,000 fr. dans la vente San Donato, 29 liv.

La Société des Bibliophiles. — Dans la séance du 27 mai dernier, les membres de la *Société des Bibliophiles français* ont élu M. Guyot de Villeneuve en remplacement de M. Yéméniz, qui, après avoir vendu sa bibliothèque, a envoyé sa démission. M. G. de Villeneuve avait pour concurrent M. le comte de Baillon.

Les Livres nouveaux. — Dans cette Chronique nous ne mentionnerons que les publications nouvelles qui, par leur luxe d'impression, seront dignes d'être signalées aux amateurs. Ce mois-ci, notons trois ouvrages d'une admirable exécution typographique qui viennent de paraître. Ce sont :

Le Livre des cent ballades, *contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement sa dame et les responses aux ballades*, publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque

Impériale de Paris et de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles, avec une introduction, des notes historiques et un glossaire par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-8 de XL-284 pages, texte encadré de filets roses, caractères italiques elzéviriens de Perrin de Lyon, papier vergé de Hollande.

Cet admirable livre n'a été tiré qu'à 500 exemplaires. M. le comte Albert de Circourt a beaucoup contribué à la publication de ces charmantes Ballades, ce que M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire constate avec une rare modestie dans sa longue et savante introduction.

Les Vignettistes : Gravelot, Cochin, par Edmond et Jules de Goncourt, étude contenant deux dessins gravés à l'eau-forte. In-4 de 40 pages, caractères de Perrin de Lyon, papier vergé teinté, *figures charmantes*.

Le Velay : Fleurs des montagnes (par M. Aimé Giron). In-12 de 308 pages, caractères elzéviriens, papier vergé teinté, illustré d'une admirable vue photogr. du Puy-en-Velay.

Ce beau livre, qui n'a été imprimé qu'à 100 exemplaires, fait infiniment honneur à l'imprimeur M. P. Marchessou. Le texte est un inventaire poétique des auteurs anciens et modernes du Velay. M. Aimé Giron, bibliophile érudit, vient de faire faire un pas de plus à la décentralisation littéraire, et nous l'en félicitons vivement.

Le Bibliophile JULIEN.

Nota. Les originaux des quatre *fac-simile* de reliures qui se trouvent dans ce numéro font partie des Curiosités de la Bibliothèque Mazarine. Nous donnerons dans le prochain numéro les titres des ouvrages que recouvrent ces belles reliures, M. H. Cocheris, qui a bien voulu se charger de ce soin, n'étant pas à Paris au moment où nous mettons sous presse. A. B.

Propriétaire-Gérante : Me Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55

T F DIBDIN

T. F. DIBDIN.

Ce nom tiendra toujours une place remarquable, et, à certains égards, brillante, sur la liste des bibliographes du dix-neuvième siècle. On trouverait difficilement, parmi les écrivains voués à la science des livres, un auteur plus laborieux, un adorateur plus fervent du papier imprimé. Les services que Dibdin a rendus sont réels; il a beaucoup fait pour la bibliophilie. Ses ouvrages, accueillis avec un véritable enthousiasme à l'époque de leur publication, un peu délaissés ensuite par un de ces caprices dont les amateurs ne sont pas toujours exempts, reprennent, chez les connaisseurs délicats, l'estime qu'ils méritent; avant d'énumérer les principaux d'entre eux, disons quelques mots de la vie de leur auteur.

Dibdin naquit à Kensington en 1770; ses parents n'avaient aucune fortune; il embrassa la carrière ecclésiastique. A l'âge de vingt-sept ans, il fit paraître un petit volume de vers, qu'il supprima plus tard, autant que la chose fut en son pouvoir, car il eut le bon sens de reconnaître que sa poésie était détestable. Sa vocation le portait vers la bibliographie, science peu cultivée en Angleterre; il s'essaya d'abord par quelques opuscules qui

n'étaient que des ébauches imparfaites, mais qu'il fit imprimer à un fort petit nombre d'exemplaires (1), afin de leur conserver du moins le mérite de la rareté. En 1809, il lança une brochure de 87 pages sur la *Bibliomanie;* mais bientôt, reprenant ce sujet, lui donnant des développements fort étendus, il en fit un gros volume qui parut en 1811 et qui fut très-remarqué. Ce n'était nullement un traité sec et aride; c'était une espèce de roman, écrit avec verve, une série de dialogues entre des amateurs qui causent de ce qui est l'objet de leurs prédilections favorites, de leurs recherches passionnées : *Hortensius, Atticus, Quisquilius, Lepidus, Prospero, Alphonso* (on savait quels étaient les personnages cachés sous ces noms latins : Héber, Bolland, Sykes, Malone, Douce, etc. (2), et bien d'autres) parlent reliures, catalogues, exemplaires en grand papier et sur peau de vélin, incunables. A cette époque, une guerre acharnée séparait l'Angleterre du reste de l'Europe; les livres rares n'y parvenaient plus depuis une vingtaine d'années; les prix atteignaient, à la chaleur des enchères, des sommités qu'on n'a plus revues depuis. C'était alors que deux amateurs opulents, le comte de Spencer et le marquis de Blandford, se disputaient avec acharnement un exemplaire du *Decamerone,* imprimé par Valdapfer en 1472. Le marquis restait vainqueur, mais ce succès lui coûtait 2,260 livres sterling. La *Bibliomania* or *Book-Madorness* (démence des livres) était donc un écrit de circonstance. Ajoutons que des notes très-longues, imprimées en petits caractères au bas des pages qu'elles occupent en très-grande partie, renferment une masse énorme de renseignements bibliographiques et attestent des recherches fort étendues. Elles ont vieilli sans doute, c'est inévitable, mais on y apprend encore bien des choses. De nombreuses et jolies vignettes sur bois, des *fac-simile,* des portraits (il y en a un de Marie Stuart et il est charmant), ajoutent à l'at-

1. *Specimen Bibliothecæ Britannicæ,* London, 1818, 40 ex. — *Specimen of an english Debure,* 1810, 50 exempl. — *The Lincoln Nosegay,* 1811, 36 exempl. (Ce bouquet de Lincoln est une notice sur quelques livres fort rares conservés dans la bibliothèque de la cathédrale de cette ville.) — *Book Rarities,* 1811, 36 exempl.

2. La clef de ces noms se trouve dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes, 2e édit., p. 639.

trait de ce beau volume, qui sera toujours plein d'intérêt aux yeux de tout connaisseur.

Les bibliophiles britanniques jugèrent que la vente du *Decamerone* valait bien la peine qu'on se réunît chaque année pour en perpétuer le souvenir le verre à la main; telle fut l'origine du *Roxburghe-Club,* qui limita à trente-deux le nombre de ses membres, et qui fit preuve de tact en choisissant Dibdin pour son secrétaire (1). Ces fonctions mirent le modeste *clergyman* en relations suivies avec les amateurs les plus zélés de la Grande-Bretagne, et notamment avec lord George-John Spencer, homme d'État distingué, ministre à plusieurs reprises, possesseur d'une fortune colossale et bibliophile insatiable; il avait rassemblé dans son hôtel à Londres et dans son magnifique château d'Althorp une multitude de livres des plus précieux et des plus rares. Indépendamment des achats continuels qu'il faisait chez les premiers libraires de Londres, ses fournisseurs incessants, il n'hésitait pas à acquérir en bloc, lorsque l'occasion s'en présentait, des collections tout entières (2); il voulut publier le catalogue des volumes les plus remarquables qu'il possédait, et il entendait tout naturellement que ce catalogue fût lui-même un livre somptueux. Il confia ce travail à Dibdin; la *Bibliotheca Spenceriana* et les *Ædes Althorpianæ,* qui la complètent, parurent de 1814 à 1823; elles forment sept volumes grand in-8. Le catalogue, très-détaillé, est enrichi d'une foule de *fac-simile* (3) et de gravures sur bois reproduisant les images originales qui décorent ces respectables incunables. Il ne parle d'ailleurs en détail que des éditions du quinzième siècle. Les livres plus modernes n'obtiennent qu'un aperçu rapide,

1. On trouvera la liste des publications du *Roxburghe-Club* dans le *Manuel du Libraire.* Cette association, après avoir pendant longtemps publié des réimpressions d'ouvrages fort rares qui n'étaient imprimées qu'à 30 exemplaires, a adopté un système plus favorable aux études sérieuses, en mettant au jour des éditions qui sont tirées à 150 ou à 200 exemplaires, ce qui permet aux travailleurs de réussir à les consulter.

2. Ce fut ainsi qu'il acquit la bibliothèque du comte Rewiczky, riche en classiques grecs et latins, et la collection du duc de Cassano Serra, lequel s'était attaché à rassembler les plus anciennes productions de la typographie napolitaine, si difficiles à rencontrer hors de l'Italie.

3. Il existe 50 exempl. en grand papier qui sont vraiment magnifiques. Un d'eux s'est adjugé à 29 liv. sterl. à la vente Drury.

suffisant toutefois pour donner une idée éblouissante de ces trésors réunis à force de volonté, de persévérance et de guinées. On a reproché à Dibdin des descriptions prolixes, on l'a blâmé d'avoir multiplié les copies de maussades figures sur bois, on a relevé dans ses pages plus d'une erreur qui s'y trouve sans doute; mais quel est le livre de bibliographie où il ne se rencontre pas de méprises? quel est l'écrivain qui puisse prétendre à l'infaillibilité? Le *Manuel du Libraire* lui-même, en dépit de son exactitude habituelle, ne présente-t-il pas plus d'une erreur regrettable?

La *Bibliotheca Spenceriana*, peu connue sur le continent, où il n'en est venu que de rares exemplaires, restera toujours un des livres que l'amateur instruit et sérieux sera le plus désireux de placer dans ses armoires.

A peine ce long travail était-il achevé que Dibdin, qui regardait le repos comme un supplice, se mit à écrire un nouvel ouvrage dans le genre de la *Bibliomania;* mais il en agrandit beaucoup le cadre. Tout ce qui regarde les manuscrits, les imprimés, la bibliographie, la reliure, l'histoire littéraire, les collectionneurs illustres, fit partie du domaine du *Bibliographical Decameron*. Le plan était le même. Quelques amis des livres causent entre eux, et leurs entretiens servent de prétexte à une foule de notes et de sous-notes qui amènent des détails fort étendus, des particularités minutieuses, avec accompagnement de portraits, de vignettes sur bois, de gravures; il en résulte un ouvrage somptueux, unique en son genre, tout rempli de ce que Nodier appelle si bien « des notions qui ont plus de charmes « qu'on ne pense, quoiqu'elles aient encore moins d'importance « qu'on ne le dit. »

Le bibliophile qui connaît la langue anglaise, et qui est animé d'un amour sincère, éclairé, pour tout ce qui concerne les livres, ne se lassera jamais de feuilleter les pages du *Bibliographical Decameron* (1); il y apprendra une foule de choses intéres-

1. Les cuivres et les bois qui avaient été gravés pour le *Decameron* furent détruits après l'impression, afin de donner aux souscripteurs la garantie qu'une seconde édition était impossible. De beaux exemplaires de cet ouvrage recherché se sont payés en Angleterre de 25 à 30 liv. sterl. en vente publique.

santes qu'il saura bien dégager de quelques détails oiseux, et que relève d'ailleurs cette *humour* britannique, particulière à nos voisins, et que nul écrivain français n'a possédée. Nous n'avons ni le mot, ni la chose; nous sommes d'ailleurs assez riches pour nous passer de cette qualité : c'est un produit spécial, exclusif du sol britannique; les imitations qu'on a tenté d'en faire n'ont eu aucun succès.

La paix était rendue à l'Europe. Dibdin, un peu fatigué de ses rudes travaux, put réaliser un de ses désirs, celui d'entreprendre un voyage qui devait lui permettre de faire la connaissance des bibliographes français, de voir de ses yeux les trésors conservés dans les plus riches dépôts du continent. Il était d'ailleurs chargé d'une mission délicate de la part de son patron : un Virgile imprimé en 1471 (à Venise, à ce qu'on suppose) manquait à la collection de lord Spencer. Il n'en fallait pas davantage pour rendre malheureux le noble comte; il regardait d'un air triste et mécontent tous les incunables qu'il avait rassemblés; la privation du Virgile de 1471 troublait son sommeil; il savait qu'un exemplaire, unique peut-être, existait dans la bibliothèque d'un souverain allemand; n'y aurait-il pas moyen, en prodiguant l'or ou en offrant des échanges que le prince germain réglerait lui-même, d'obtenir cet inappréciable volume? Pareille affaire ne pouvait se traiter par correspondance, il fallait envoyer un plénipotentiaire : Dibdin partit, et malgré la réserve imposée à tout ambassadeur, il en dit assez pour nous apprendre qu'il réussit dans sa mission. Débarqué en Normandie, il admira les vieilles églises de cette province si chère aux Anglais; il rendit à Paris visite à MM. Barbier, Renouard, J.-Ch. Brunet; il s'entretint avec M. Van Praet; il examina à loisir ce que la bibliothèque impériale renferme de plus précieux, ce que l'Arsenal et Sainte-Geneviève conservent de plus rare; il s'achemina ensuite par Strasbourg, Stuttgard et Munich jusqu'à Vienne, continuant ses explorations bibliographiques. Toutes les notes qu'il avait prises, tous les souvenirs qu'il avait conservés dans sa tête formèrent la base d'un autre ouvrage exécuté avec autant de luxe que ses aînés : le *Bibliographical, picturesque and antiquarian*

Tour in France and Germany parut en 1821 et forme trois volumes grand-in-8; c'est toujours la même abondance de gravures, d'illustrations, avec un plus grand laisser-aller dans la rédaction du texte. L'auteur écrit avec précipitation : il envisage volontiers sous un aspect bouffon les personnages qu'il met en scène, il trace des caricatures au lieu de dessiner des portraits, et se mettant toujours en scène avec une vanité naïve, il parle à tout propos de ses impressions personnelles, souvent déplacées ou injustes. Ces défauts furent relevés dans les notes de la traduction française que publièrent en 1825 MM. Licquet et Crapelet, traduction qui ne saurait d'ailleurs en aucune façon remplacer l'original, puisqu'elle a laissé en entier de côté le troisième volume et puisqu'elle ne reproduit aucune des *illustrations* du livre anglais. Notons en passant que les dessinateurs, les graveurs, les imprimeurs absorbèrent 8000 guinées (210,000 francs) pour leurs comptes remis au *publisher* de l'*Antiquarian Tour,* et quoique l'ouvrage eût été tiré à 1000 exemplaires, quoiqu'il eût été mis à un prix élevé, c'est à peine si les frais furent couverts.

Reconnaissant alors que le public n'accueillait plus avec autant de faveur que par le passé des ouvrages de luxe, Dibdin, toujours plein d'ardeur pour les études bibliographiques, se consacra à la composition de livres plus usuels. Les classiques grecs et latins occupaient alors dans les goûts littéraires des Anglais une place que les bibliophiles français de nos jours ne leur accordent guère; Dibdin, reprenant un sujet qu'il avait déjà ébauché, fit paraître en 1827 une *Introduction to the knouledge of the rare and valuable editions of the greek and latin classics,* 2 vol. in-8 (un troisième volume qui devait compléter l'ouvrage n'a point paru). C'est une compilation utile mais qui laisse à désirer; l'auteur ne vérifie pas toujours les faits qu'il avance; il copie sans examen des assertions inexactes, il transcrit sans critique les jugements qu'il trouve énoncés chez les auteurs qu'il consulte. Fort arriérée aujourd'hui, cette *Introduction* mérite cependant d'être interrogée avec quelque méfiance pour ce qui regarde les éditions anciennes, et nous serions très-embarrassés pour signaler un livre français qui pût en tenir lieu. Le *Library Companion,*

mis au jour en 1824, est destiné à signaler les meilleurs ouvrages (et leurs meilleures éditions) en fait de théologie, d'histoire et de littérature (les sciences sont laissées de côté). Là encore les notes sont beaucoup plus longues que le texte, les ouvrages anglais sont l'objet de détails bien plus étendus que ceux qui sont accordés aux livres modernes des autres nations (il n'est presque pas question de l'Allemagne); des erreurs, des détails superflus ou insignifiants se rencontrent fréquemment, et des éloges accordés indiscrètement à des auteurs vivants, à des libraires en renom, firent accuser Dibdin de camaraderie. Toutefois ce *Companion* était utile, il l'est encore; il fut réimprimé en 1825, avec quelques additions et avec des suppressions trop rares peut-être. Un émule de Dibdin qui doterait la France d'un *Guide* semblable, mais rédigé avec plus de critique exacte et plus de goût, mais élevé au niveau des connaissances littéraires et bibliographiques en 1868, rendrait un véritable service aux amis des études sérieuses.

Les idées avaient pris en Angleterre une direction différente de celles qu'elles suivaient vingt-cinq ans plus tôt : la politique, l'industrie absorbaient les esprits; les bibliophiles les plus fervents (lord Spencer, Heber, Drury, l'évêque Butler, etc.) étaient morts, et n'avaient point laissé de successeurs; les livres rares n'excitaient plus de luttes acharnées, et les prix avaient subi une baisse cruelle. Dibdin, triste et découragé, écrivit avec douleur un petit ouvrage qui était une lamentable contre-partie de la *Bibliomania;* il retraça dans la *Bibliophobia* l'indifférence du public, la froideur des curieux à l'aspect d'un Horace antérieur à 1500, d'un roman de chevalerie espagnol, échappé à la bibliothèque de Don Quichotte; personne ne prêta l'oreille à ce cri d'affliction. Reprenant la plume et déjà septuagénaire, le vieux bibliographe publia en 1840 son autobiographie : *Reminiscences of a litterary life,* 2 vol. in-8. Il y parle énormément de lui, mais il y parle aussi beaucoup de personnages distingués avec lesquels il s'est trouvé en contact; il accumule des détails souvent puérils, parfois curieux pour les Anglais qui trouvent du charme dans les bavardages de ce genre; ces *souvenirs* obtinrent un certain

succès. Presqu'en même temps paraissait un autre ouvrage, résultat d'un voyage fait dans les provinces septentrionales de l'Angleterre et en Écosse, un autre *Bibliographical, antiquarian and picturesque Tour*, 2 vol. in-8; mais la bibliographie tenait peu de place dans ces deux volumes, consacrés surtout à des récits de voyage et ornés de gravures, de jolies vignettes sur bois, moins abondantes toutefois que dans le *Tour in France*, enfant d'une époque plus brillante et plus gaie aux yeux de l'auteur. Le feu qui avait si longtemps animé le vieux *librarian* de lord Spencer allait s'éteindre; une maladie rapide l'enleva le 16 septembre 1842. Il fut unanimement regretté : bon père de famille, sa vie avait été exemplaire, et s'il n'avait pas été exempt de quelques défauts, ils n'avaient fait tort à personne. Son existence entière avait été dévouée au travail, car indépendamment des nombreux et longs ouvrages que nous avons déjà mentionnés, il laissait encore une édition nouvelle, revue et corrigée, des *Typographical Antiquities of Great Britain* d'Ames (Répertoire détaillé des plus anciennes impressions exécutées dans la Grande-Bretagne, rien de pareil n'existe encore pour la France); il avait publié une traduction de l'*Imitation* avec une très-longue préface; il avait mis au jour une nouvelle édition de l'*Utopie* de Thomas Morus avec introduction et notes; il fit imprimer des sermons; il fournit des articles à divers journaux, il ne s'accorda jamais un instant de repos. Les protecteurs puissants qu'il avait acquis lui avaient fait obtenir sa part dans cette moisson de bénéfices opulents qui forment l'apanage de l'Église anglicane; mais son goût pour les livres, les frais que lui causèrent plusieurs de ses publications, de nombreux enfants qu'il était nécessaire d'élever et de caser, voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour expliquer l'état de gêne dans lequel vécut toujours le bibliographe. Dans un ses ouvrages il insère son portrait vu de profil; sa tête est coiffée, et il écrit : « Mes propriétés sont au-dessous de mon chapeau. »

Il faut prendre Dibdin tel qu'il est; on se tromperait en le regardant comme un guide toujours sûr; il n'est pas de l'école patiente et sèchement érudite à laquelle appartiennent Maittaire, Panzer, Renouard, l'auteur du *Manuel du Libraire*, et bien

d'autres; ses livres (à l'exception de la *Bibliotheca Spenceriana*) sont des causeries, mais on y apprend beaucoup; la forme qu'il leur a donnée tenait à la tournure de son esprit, au goût des amateurs qu'il avait en vue, à la séduction qu'offraient les ouvrages de luxe pour des souscripteurs opulents, dont il était indispensable d'attirer les regards. C'est à Dibdin surtout que revient l'honneur d'avoir répandu la bibliophilie en Angleterre; parmi les écrivains qui se sont occupés de la science des livres, nul ne lui avait servi de modèle et personne ne l'a imité. Pour le fond comme pour la forme de ses ouvrages, il demeure isolé.

GUSTAVE BRUNET.

Nous publions, très-reconnaissants, cette aimable lettre d'un savant homme, honoré des écrivains les plus illustres, M. Ambroise Firmin Didot, qui fut l'ami d'Armand Bertin. J. J.

A M. JULES JANIN.

Monsieur, cher et honoré critique,

J'avais été très-touché de votre trop aimable lettre, et je l'ai été bien plus en lisant ce matin, dans le Bibliophile français, *le témoignage du souvenir si profond, si sincère et si bien exprimé de votre amitié pour Armand Bertin, que partage quiconque l'a connu.*

Il me semble encore l'entendre m'accueillant avec son gracieux et souriant visage : « Ah! voilà Ambrosios, » *quand je venais aux* Débats *passer quelques moments de bonne causerie et de bibliophilie; et je me rappellerai toujours sa joie éclatant en exclamations le jour qu'il vint à notre papeterie du Mesnil avec Sautelet, et qu'ayant voulu pêcher il voyait Sautelet prendre quelques goujons, tandis qu'il ne pouvait rien attraper; quand enfin par une sorte de miracle, une grosse truite vint mordre à sa ligne et qu'il put la ramener à bord. Ce fut un des moments heureux de sa vie; quelle joie pour lui, quelle humiliation pour Sautelet; mais, hélas!*

Plaisirs de notre enfance, qu'êtes-vous devenus?

Il y a longtemps de cela, c'était avant la Révolution de 1830, *l'aimable Sautelet n'était pas encore las de la vie et des tourments du commerce; bientôt il mit fin à ses jours; s'il eût attendu quelque peu, il était sauvé, un bel avenir s'ouvrait devant lui, Thiers et ses amis étaient au pouvoir.... A quoi tiennent les destinées des hommes et des empires!*

Si le goût pour les livres et les gravures s'est développé chez moi, et est devenu une passion, je le dois surtout à Armand Bertin; comme lui, j'ai composé une bibliothèque en livres de chevalerie, en éditions originales, et en portraits des grands maîtres, puis je l'ai enrichie en bien d'autres choses, surtout en manuscrits dont les miniatures exquises forment une histoire de l'art des plus précieuses, surtout pour la France. Mais ne pouvant résister aux tentations, je me laisse entraîner trop loin; c'est trop d'avoir, à mon âge, à satisfaire trois maîtresses, les manuscrits, les imprimés en tout genre, et les gravures.

Heureusement que quelques séries sont complètes, du moins autant que quelque chose puisse être complet en ce monde je me crois donc le continuateur de mon cher Armand Bertin, et je n'ouvre pas une de ces armoires qui, presque toutes, contiennent quelques-uns de ses livres, sans penser à lui et à sa chère mémoire.

Multis ille bonis flebilis occidit.

C'est ce que vous avez si bien exprimé et dont je vous remercie en mon nom et au nom de ses amis, dont le nombre diminue chaque jour.

Agréez l'assurance de mes sentiments les plus distingués et
Veuillez me croire votre très-devoué

AMBROISE FIRMIN DIDOT.

Juillet 1868.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

(Suite).

V. PIÈCES DE THÉATRE. LE *CAFFÉ*.—LE *FLATTEUR*

EUX ans après avoir traduit la *Mandragore* de Machiavel, Rousseau fit jouer la petite comédie du *Caffé*.

La fin du XVIIe siècle avait vu se produire à Paris un changement notable dans les habitudes. Au lieu des cabarets et des salles de bain, rendez-vous des buveurs et des gens de plaisir, quelques italiens eurent l'idée d'ouvrir des maisons publiques sous le nom de *Caffés*, où ne tardèrent pas à se rassembler les désœuvrés de toutes les classes, joueurs de dames et de dés, de lansquenet et de brelan; nouvellistes, gazetiers, auteurs en espérance, comédiens sans emploi, marquis sans terre, chevaliers sans croix, abbés sans abbaye. Ce fut, je le repète, une véritable révolution dans les mœurs. Du salon des grands seigneurs, du cabinet des auteurs en réputation, la discussion des affaires publiques, des œuvres littéraires et des choix académiques descendit dans ces réunions bruyantes, indisciplinées. Géneraux, financiers, écrivains, comédiens, tous comparurent devant ce nouveau tribunal et furent soumis à son contrôle. De là des disputes et des querelles; des haines ou des amitiés nées de l'opposition ou de la communauté des opinions débattues. Dans cet âge d'or des Caffés, la vogue allait à la maison de Mme Laurent, à laquelle le voisinage de la Comédie-Française assurait un concours d'auteurs et de critiques : aussi lui donnait-on le nom de *Caffé des gens de lettres*. La maison existe encore sous le nom de Caffé Zoppi, tel à peu près qu'il était, vers 1760, quand Voltaire l'appelait l'Antre de Procope. Vers 1696, il réunissait, à la lueur des bougies, La Motte, Saurin, Longepierre, Boindin, Autreau, La Faye, Villiers, Pecourt, Campra, Danchet, etc., etc.

Rousseau ne fut jamais un habitué du *Caffé des gens de lettres:* l'horreur naturelle qu'il ressentait pour les bavards et les importants de bas étage le détournait d'un tel passe-temps. D'ailleurs, à peine revenu de ses courses diplomatiques, il avait été présenté à Racine, à Despréaux, pour lesquels il témoignait une admiration sans bornes; les plus grandes maisons de Paris lui avaient été ouvertes : il s'y plaisait, parce qu'il s'y voyait bien

accueilli. Néanmoins, ses rapports multipliés avec la Comédie-Française, dans le temps où il espérait conquérir une place honorable au-dessous de Molière, ne lui permirent pas de négliger la maison de Mme Laurent. C'est là qu'il paraît avoir fait la connaissance de La Fosse d'Aubigny et de Duché de Vancy, écrivains de mœurs pures et sérieuses, qui aspiraient comme lui aux succès de théâtre. La Fosse un peu plus tard donna une traduction d'Anacréon, assez bien reçue du public, mais violemment critiquée par Saurin, dans le *Journal des Savans*. La Fosse, qui devait montrer dans *Manlius* un talent dramatique du premier ordre, méritait d'être à son début littéraire attaqué par Saurin et défendu par Rousseau. Une épigramme vengeresse pénétra comme un fer brûlant dans le cœur de Saurin; nous en reparlerons. Pour Duché, fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, quelques pièces de poésie, quelques tragédies religieuses qu'on n'a pas entièrement oubliées l'avaient recommandé à l'intérêt de madame de Maintenon; c'est lui qui donna à l'illustre fondatrice de Saint-Cyr la pensée de réclamer de Rousseau ces traductions de Psaumes qu'on ne saurait trop admirer. Duché, quoique profondément pieux, fit quelques opéras; mais si l'on en croit le Dictionnaire de Feller, « il tâcha de les faire oublier par un recueil d'*Histoires édifiantes* qu'on lit avec autant d'édification que de plaisir. » Ce n'est assurément pas un petit mérite de savoir dans ce genre mêler l'utile à l'agréable. Tant qu'il y eut des demoiselles à Saint-Cyr, on y chanta les hymnes et cantiques sacrés de Duché. Ces deux amis ne furent pas témoins des malheurs de Rousseau; Duché mourut jeune encore en 1704, La Fosse en 1708.

Deux grands partis se tenaient ordinairement en présence dans le Café des gens de lettres. L'un soutenait le génie des anciens et la supériorité des écrivains modernes qui les reconnaissaient pour maîtres; l'autre s'indignait de ce qu'il appellait une idolâtrie, capable d'éteindre toute originalité, toute imagination. Il fallait être pour Homère, Virgile, Racine et Despréaux, ou pour La Motte et Fontenelle et Terrasson. Le plus nombreux, le plus bruyant de ces deux partis avait déclaré la guerre à l'antiquité. Il est vrai que Théocrite et Virgile avaient fait d'assez bonnes pastorales, Phedre et Lafontaine assez bien entendu l'apologue ; mais quelle différence avec les idylles de M. de Fontenelle! avec les Fables de M. de La Motte! Pour Homère, il devait à cet illustre M. de La Motte l'avantage d'avoir retrouvé des lecteurs. Aussi M. de Fontenelle disait-il ingénuement (à son ordinaire) : « Le plus beau trait de ma vie, c'est de n'avoir jamais été jaloux de M. de La Motte. » Et l'on se pâmait d'aise, au Café des gens de lettres, en passant de main en main la charmante épigramme de ce même Fontenelle contre la tragédie d'*Athalie*, que la cabale, à la honte du goût français, ne permettait pas encore de jouer :

Gentilhomme extraordinaire
Et suppôt de Lucifer,

Pour avoir fait pis qu'Esther,
Comment, diable, as-tu pu faire?

L'auteur d'*Athalie* traité de *suppôt de Lucifer* par le rancuneux auteur d'*Aspar* présageait ce que devait dire et faire plus tard le *Vieux berger normand* contre Rousseau.

Rousseau prit naturellement part à ces querelles passionnées. Il approuvait les anciens, sans penser toutefois qu'on dût les prendre pour guides et ne marcher que sur leurs traces. Dans ses Odes, dans ses Cantates, dans ses Épigrammes, on chercherait en vain le reflet de l'antiquité qui éclaire tous les ouvrages de Despréaux et de Racine. Mais il avait un goût exquis, et l'admiration profonde qu'il ressentait pour les quatre grands poëtes du siècle qui allait finir, Molière, Racine, Despréaux et Lafontaine, l'éloignait d'une cabale qui semblait se reconnaître dans les anciennes victimes du législateur du Parnasse, et se promettre de les venger. Quoi qu'il en soit, pour revenir à la petite comédie du *Caffé*, Rousseau ne prétendit pas, ou n'osa pas y flageller tous ces prétentieux écrivains, oracles du café de Mme Laurent : il ne voulut donner qu'un innocent croquis, une légère silhouette de la maison. La pièce, jouée le 2 août 1694, et non pas l'année suivante comme l'ont marqué Beauchamp et les éditeurs de 1743, n'eut qu'un faible succès, fut retirée après neuf représentations et ne méritait guère mieux, malgré la fermeté du style et la franchise du dialogue qui en rendent encore aujourd'hui la lecture agréable. En voici toute l'intrigue: Louison, fille assez niaise de la maîtresse du Caffé, Mme Jérôme, est recherchée, moins pour ses beaux yeux que pour ses écus, par Dorante, gentilhomme sans fortune, et par M. Jobelin, notaire assez mal en point, qui voyait dans son mariage avec Louison les moyens de payer sa charge. Pour déjouer les vues de Jobelin, le valet de Dorante se déguise en soldat, comme plus tard, dans Beaumarchais, l'amant de Rosine. Il entraîne le notaire dans une partie de jeu, et le met à sec. Jobelin alors de crier au filou, l'autre à l'assassin; dans le conflit, le notaire qu'on a effrayé renonce à la main de Louison, il signe le contrat au profit de son rival. Tout innocent, tout inoffensif que devait être un pareil tableau, il éveilla des rancunes, et plus d'un habitué de Mme Laurent s'en trouva offensé. D'ailleurs cette petite comédie nous prouve qu'en ce temps-là on ne reculait pas devant le danger de livrer un petit collet, un abbé ridicule à la risée du parterre. Écoutons plutôt :

L'ABBÉ (*bâillant tout haut*).

Ahi! ouff!

LE CHEVALIER.

Ah! parbleu, petit abbé, mon mignon, je ne vous voyois pas. Comment te portes-tu?

L'ABBÉ.

Quelle heure est-il? Dites-moi, jeunes gens, Dorante n'est-il pas venu ici pendant que je dormois?... J'ai rendez-vous chez Forel, il est tard, et j'ay peur qu'on n'y soupe sans moi. Je n'ai point dîné.

CORONIS.

Comment, monsieur l'abbé, à dix heures du soir, n'avoir point dîné et être ivre? quelle bénédiction!

L'ABBÉ.

Je me suis mis à table ce matin entre sept et huit; nous avons déjeuné jusqu'à l'heure qu'il est.

LE CHEVALIER.

Ce pauvre garçon me fait pitié.

L'ABBÉ.

Nous n'avons bu qu'environ vingt-cinq bouteilles de vin, à quatre. J'ai laissé les trois autres sous la table et je suis venu ici boire deux bouteilles de ratafia pour abaisser les fumées du vin. J'ai fait un petit somme : me voilà prêt à recommencer.

CORONIS.

Quel heureux naturel!

L'ABBÉ.

Pour vingt-cinq bouteilles s'enivrer! quelle honte! Il n'y a plus d'hommes, mes amis, et le monde va toujours en déclinant. Je soutiens encore un peu noblesse; mais je m'en irai comme les autres. Bonsoir, messieurs, je m'en vais boire à votre santé.

Heureux temps que celui où l'on pouvait, sans provoquer de scandale, affubler de ridicule les prêtres débauchés, pilliers de caffés et de théâtre! Aujourd'hui, la malveillance la plus curieuse ne saurait trouver les mêmes sujets de railleries dans les plus indignes membres de notre clergé; et cependant ce corps, redevenu si respectable, ne fut jamais autant poursuivi d'invectives et d'outrages. Et comme on ne peut l'accuser des vices d'un autre temps, on croit avoir assez humilié les prêtres en disant que de tout ce qu'ils font et disent se dégage une odeur de sacristie. Si l'on veut bien y prendre garde, c'est leur reprocher d'être trop ce qu'ils doivent être. Pour moi, très désintéressé dans la question, je penche fort à croire que l'air des sacristies est tout aussi pur, tout aussi dégagé d'éléments délétères que celui des estaminets, des théâtres et des bals publics. Les habitués de ces derniers lieux sont apparemment d'un autre avis.

Personne, je le répète, ne releva en 1694 la tirade du petit abbé. Mais un autre portrait dans lequel crut se reconnaître le poëte helléniste Longepierre, alors seulement connu par ses traductions de Théocrite et d'Anacréon, fut la première expression d'une antipathie persévérante entre les deux auteurs. Le poëte Carondas, chargé de faire l'épithalame de Louison et du notaire Jobelin, après avoir débité la première strophe : « Vous verrez, » ajoutait-t-il, « bien « autre chose, si je puis obtenir des libraires qu'ils impriment mon incompa- « rable traduction de la Batrachomyomachie d'Homère; car j'excelle dans les « traductions des anciens auteurs, et je travaille actuellement à mettre en « vers grecs l'Enéide de Virgile, pour la commodité de ceux qui n'entendent « point la langue latine. »

Remarquons, avant de reparler de Longepierre, que dix-huit ans après la représentation du *Caffé*, Gacon, l'aboyeur gagé, avait jeté son coup de dent sur cette pièce oubliée. « Le Caffé, dit-il dans un mauvais rondeau, « égaie et ranime l'esprit:

Il ressusciteroit un mort,
Et sur son sujet, sans effort,
Rousseau pouvoit charmer l'oreille;
Au lieu qu'à sa pièce on sommeille
Et que chez lui seul il endort.

Puis Maupin, dans sa *Bibliothèque dramatique*, avait, en 1733, cité ces vers sans dire qu'ils étaient de Gacon. Cela permit à Voltaire d'écrire, à quatre ans de là, en 1737, dans la *Vie de Rousseau* : « Un jeune officier fit « cette épigramme *en ma présence* à cette comédie :

Le caffé toujours nous reveille,
Cher Rousseau; par quel triste effort
Fais-tu qu'ici chacun sommeille?
Le caffé chez toi seul endort.

« *En ma présence,* » remarque naïvement M. Beuchot, « ces mots sont mis pour donner le change. » A la bonne heure; mais M. Beuchot pouvait ajouter que l'année des représentations du *Caffé* avait été celle de la naissance de Voltaire. Il est vrai que Voltaire ne mettait pas son nom à cette *Vie de Rousseau;* sans doute encore « pour donner le change. »

Je viens à Longepierre. Tout le monde avait donc cru le reconnaître dans le personnage de Carondas. C'était un homme avec lequel il eût été avantageux de compter : il avait du crédit, de l'importance; hardi, flatteur, insinuant, sans autres principes que l'intérêt de sa fortune. D'abord attaché au duc du Maine, il avait été disgracié pour avoir voulu dominer la conduite du prince, au détriment de ses autres familiers. Il venait souvent au Caffé de Mme Laurent, où il soutenait vivement la gloire des Grecs, envers et contre tous, même contre La Fosse, qui croyait comprendre mieux que lui les beautés de Théocrite et d'Anacréon. Longepierre n'était pas homme à supporter patiemment la raillerie; il devint un des premiers et des plus acharnés ennemis de Rousseau, qu'il retrouva bientôt chez les Noailles, et qu'il ne perdit pas de vue dans la grande affaire des couplets. « C'était, dit Saint-« Simon, un drôle, intrigant de beaucoup d'esprit, doux, insinuant, et qui, « sous une tranquillité, une indifférence trompeuse, se fourrait et se mêlait « de tout ce qu'il pouvait pour faire fortune. Il fit si bien qu'il entra chez « M. le duc d'Orléans, où, avec tout son art et son savoir faire, il montra « vilainement la corde et se fit honteusement chasser. D'ailleurs il savait « entre autres force grec, dont il avait aussi toutes les mœurs. »

Je soupçonne ici dans Saint-Simon l'excès du blâme. Comment supposer des habitudes constantes d'intrigue dans un homme qui aimait tant le grec, qui passa tant de veilles malheureuses à imiter Sophocle, à traduire Théocrite, Anacréon, Sapho? Surtout n'oublions pas qu'il aimait passionnément les belles reliures, et que les livres qui portent sa signature ou ses armes

sont aujourd'hui recherchés à l'égal de ceux de Groslier et de de Thou. Ce qui paraît seulement incontestable, c'est que sa conversation, avec ceux qu'il n'estimait que ses égaux, était rude, hautaine et provocante. On ne lui connaissait pas d'amis, et bien des gens faisaient profession de ne pas l'estimer. D'ailleurs, il n'avait pas encore composé sa tragédie remarquable *d'Electre* quand Rousseau, après avoir donné le *Caffé*, le fouetta de deux épigrammes, comme il savait les faire :

Longepierre le translateur
De l'antiquité zélateur,
Imite les premiers fidèles,
Qui combattoient jusqu'au trépas
Pour des vérités immortelles
Qu'eux-mêmes ne comprenoient pas.

Et voici le coup de massue :

Le traducteur Longepierre,
Tous les matins,
Va voir, dans leur cimetière,
Grecs et Latins,
Pour leur rendre ses respects.
Vivent les Grecs !

Si le style bucolique
L'a denigré,
Il veut, par le dramatique,
Etre tiré
Du rang des auteurs abjects.
Vivent les Grecs !

Vormes lui fait ses recrues
D'admirateurs;
Il va criant par les nues :
Chers auditeurs,
Voilà des vers bien corrects.
Vivent les Grecs !

Il a fait un coup de maître
Des plus heureux;
Car pour les faire paraitre
Forts et nerveux,
Il les a faits durs et secs.
Vivent les Grecs !

L'auteur lui-même proteste
Qu'ils sont charmans;
Et, comme il est fort modeste,
Ses jugemens
Ne sauroient être suspects.
Vivent les Grecs !

Écrivains de bas etage
Venez en bref,

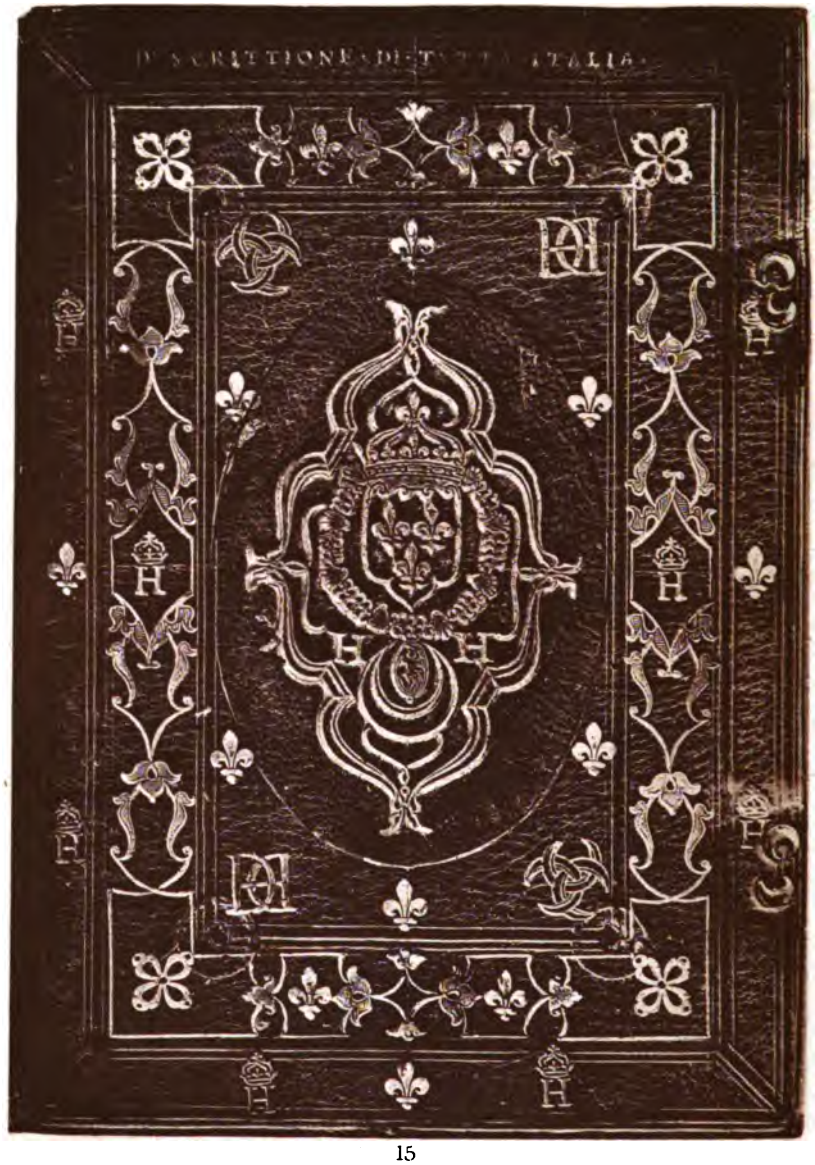

15

RELIURE AUX ARMES DE HENRI II
ET DE DIANE DE POITIERS

Imp Ch Chardon [illegible] Paris

Pour faire, devant l'image
De votre chef,
Cinq ou six salamalecs.
Vivent les Grecs !

Il eût fallu, pour ne pas garder rancune de pareils vers, être un ange, et Hilaire-Bernard de Requeleine, sieur de Longepierre, ne l'était pas.

Dans une lettre à Duché, Rousseau dit : « Je crois que vendredi le *Flatteur* sera représenté. » Cette comédie fut en effet jouée le 24 novembre 1696. Elle ne réussit guère mieux que le *Caffé* et ne put obtenir plus de dix représentations. Elle était écrite en prose; on l'imprima, et même on la remit sous cette forme au théâtre en 1731. Jusqu'à présent, je n'ai pu découvrir un exemplaire de l'édition originale. Rousseau l'écrivit en vers pendant les années d'exil : il eût bien fait de fortifier en même temps l'intérêt de l'intrigue, car c'est par-là que la pièce mérite de grands reproches. On peut d'ailleurs la regarder comme une des mieux versifiées du théâtre français. L'ordonnance en est sage, les caractères y sont bien soutenus, et celui de Philinte en particulier est de la plus grande beauté. On a dit souvent que la cause du mauvais succès du *Flatteur* était le caractère odieux de Philinte. Je ne puis adopter un pareil jugement. Tartuffe, mille fois plus abominable que le *Flatteur* de Rousseau, est cependant le héros d'un chef-d'œuvre : les principaux personnages de *Turcaret*, des *Bourgeoises de qualité*, et même du *Bourgeois gentilhomme*, ne valent pas mieux que notre *Flatteur*. Ce sont autant de fripons qui emploient des moyens odieux pour atteindre leur but. Le caractère du flatteur est d'ailleurs un de ceux qui se rencontrent le plus souvent dans le monde, et qu'il est toujours bon de démasquer. Règle générale : Le flatteur systématique est un fourbe intéressé; et comme le dit assez plaisamment le valet de Chrysante :

Ah ! que ce philosophe avoit un beau cerveau
Qui disoit qu'un flatteur est comme le corbeau
Qui cajole un renard pour avoir son fromage !...

(Act. III, sc. 4.)

Quel est donc le grand défaut de cette comédie? Trop de simplicité dans l'action, trop de transparence dans la trame de l'intrigue. Damon, amant d'Angélique, a confié ses projets de mariage à Philinte, qu'il regarde comme son meilleur ami. Celui-ci veut profiter de cette confiance pour supplanter Damon et obtenir pour lui-même la main de cette riche héritière. Le père est un homme brusque et rempli de vanité, Philinte l'attaque par son faible : tout en paraissant favoriser Damon, il fait naître mille soupçons contre lui, et dans l'esprit du père, et dans l'imagination de la jeune fille. Rien de mieux entendu sans doute; mais l'intérêt de *Tartuffe* ne ressort pas d'une intrigue absolument analogue; il naît d'un épisode important, nécessaire,

pour ainsi dire : la passion de l'hypocrite pour Elmire. Sans Elmire il y avait encore une belle pièce, mais il n'y avait plus de succès (1). Dans le *Flatteur*, on ne s'intéresse vivement à personne ; *Tartuffe*, au contraire, nous émeut en faveur de tout le monde, pour le fils de la maison, pour l'admirable belle-mère, pour Orgon lui-même, au demeurant fort bon homme. Voilà pourquoi *Tartuffe* sera toujours bien reçu au théâtre, tandis que le *Flatteur* n'a pu s'y soutenir. Mais ce n'en est pas moins une excellente étude de caractère, qui regagne à la lecture une partie de l'intérêt qu'elle perdait à la représentation. Il faut savoir à Rousseau quelque gré d'avoir entrevu le premier dans le Philinte de Molière la donnée d'un nouveau caractère dramatique, et d'avoir parfaitement développé ce caractère. Les discours de son flatteur sont tout ce qu'ils doivent être : il parle beaucoup, et toujours en homme d'esprit et de réflexion. Il ne se lasse pas d'alléguer sa franchise, sa candeur, son ignorance des affaires. Par exemple, plus amoureux de la dot que de la personne d'Angélique, il veut au moins s'assurer de la dot, s'il manque le mariage. Il exprime donc au bonhomme Chrysante des scrupules. Damon, lui dit-il, est assurément indigne d'Angélique ; mais le public est méchant. Ne s'indignera-t-il pas de voir Damon supplanté par son meilleur ami ? Quel moyen de prévenir ces mauvais propos ?

Attendez : le secret consiste seulement,
Comme vous avez dit, à prouver hautement

1. Rousseau n'eût peut-être jamais étudié le caractère du *Flatteur*, s'il n'avait pas été, comme tout le monde, frappé de la seule chose qui empêche *Tartuffe* d'être un ouvrage parfait. J'ai trouvé dans une sorte de journal inédit, écrit de la main de Brossette, ami de Despréaux et son commentateur, un passage qu'on me saura peut-être gré de placer ici :

« M. Despréaux m'a dit, en 1702, qu'il auroit été bien facile à Moliere de mettre un « dénouement heureux et naturel dans le *Tartuffe ;* car au lieu d'aller chercher de loin le « secours de la cassette où il y a des papiers contre l'Etat, et sans employer l'autorité du « Roy, il pouvoit, après la découverte de l'imposture de Tartuffe, faire délibérer sur le « théâtre, par tous les personnages de la comédie, qu'elle peine on feroit souffrir à ce coquin. « Orgon lui-même devoit le premier, comme le plus intéressé à l'injure, pousser sa ven- « geance au plus haut point, et être prêt à la porter aux extrémités les plus violentes. « L'étourdi Damis auroit fait des merveilles. La suivante auroit dit de fort plaisantes choses. « Enfin, après tous ces discours, le frère d'Orgon, l'honnête homme de la pièce, auroit « sagement proposé de se contenter de mépriser une conduite aussi basse et aussi ingrate « que celle de Tartuffe ; qu'il falloit seulement le chasser honteusement ; on y auroit pu « même ajouter une scène de coups de bâton, donnés méthodiquement. Enfin, Mme Per- « nelle seroit venue ; elle auroit fait le diable à quatre pour soutenir l'honneur et la vertu « de son cher Tartuffe. La scène auroit été belle. On y auroit pu lui faire dire bien des « choses sur lesquelles le parterre auroit éclaté de rire ; elle auroit querellé le parterre, et « se seroit retiré en grondant. Ce qui auroit agréablement fini la comédie...

« Moliere remplissoit une fois son idée et son plan ; après quoi il ne corrigeoit plus : il se « laissoit entraîner à d'autres idées. J'ai dit à M. Despréaux qu'il faudroit que quelqu'un de « ses poëtes refit le 5e acte de cette pièce et le disposât suivant l'idée de M. Despréaux. Il m'a « dit que cela seroit bon et que M. Rousseau pourroit le faire, si quelqu'un le lui inspiroit ; « qu'avec ce changement le *Tartuffe* seroit parfait, parce que les quatre premiers actes sont « admirables. » (Mss. de Brossette. Supp. fr., no 2810.)

Que j'étois engagé pour l'hymen d'Angélique
Longtemps avant Damon.

CHRYSANTHE.

La chose est sans replique.

PHILINTE.

Et si je vous faisois quelque billet? Hé! là,
De ces billets... Mon Dieu! comment dit-on cela?
Quand pour faire une chose on traite avec un homme
Sous la condition de payer une somme?

CHRYSANTE.

Un dédit.

PHILINTE.

Est-ce là ce qu'on nomme un dédit?
Je ne sais. Dédit soit! Si donc par un écrit
Daté de ce temps-là, pour fuir toute vétille,
Je m'obligeois à vous d'épouser votre fille
A peine de payer dix mille écus en or,
Par exemple?

CHRYSANTE.

Il est vrai; mais il faudroit encor
Que j'en fisse un pareil, sinon...

PHILINTE.

Voilà le diable!
Et je ne pensois pas au plus indispensable;
J'ai la tête si lourde en fait d'affaires!

CHRYSANTE.

Eh! mais,
Ce que vous dites là ne seroit pas mauvais. Etc.

Et Chrysante de faire le billet en double, qui ne lui permettra plus de rompre le mariage sans payer le dédit. Voilà certainement un dialogue excellent, de la haute et bonne comédie, et l'ouvrage est rempli de traits pareils. Mais je dois dire que le dernier éditeur de Rousseau, homme droit et d'ailleurs judicieux, n'a pas senti le style vigoureux et franc, les parties estimables de cet ouvrage. Ses notes sont d'un critique dont le parti semble pris de trouver tout mauvais. «C'est à Molière, dit-il d'abord, qu'il faut remonter pour trouver le type original de tous les Philintes.... » Eh! mon Dieu, non, car le *Philinte* de Molière est un galant homme, tandis que celui de Rousseau est un fripon de la pire espèce, et celui de Fabre d'Eglantine un pur et simple égoïste.

Dans la première scène, Angélique se plaisait à défendre la loyauté de Philinte, mise en cause par la suivante. Elle s'obstinait à le regarder comme le meilleur ami de Damon, parce qu'il affectait de lui en parler avec un air de tendresse :

Je n'ai guères connu d'homme dont les allures
Semblent, à cet égard, plus nettes et plus pures.

M. Amar ne se doute pas qu'autrefois ce mot *allures* avait exactement le même sens que nous attachons aujourd'hui à *air* ou *démarches :* « Une très-

« jeune personne, remarque-t-il, qui dejà connait assez *les hommes* pour les « distinguer à la *netteté*, à la *pureté* de leurs *allures!* Quelles mœurs et quel « style! » En vérité, Monsieur Amar, c'est votre style qui doit étonner ici. Quelle amante, même *très-jeune*, ne sait pas distinguer, entre tous ceux qu'elle voit, l'homme qui parle convenablement de celui qu'elle aime? En quoi cela blesse-t-il les *mœurs?*

Plus loin, à l'occasion de ces vers :

Je ne fais que recueillir les voix,
Et dirois vos défauts, si je vous en *savois*.

M. Amar remarque que « cette rime, suffisante à une epoque où l'on se « contentait de satisfaire les yeux, *n'est* plus reçue depuis que l'on s'occupe « surtout de l'oreille, le premier juge à séduire, en fait d'harmonie. » C'est dire trop et trop peu, car en fait d'harmonie il n'y a pas d'autre juge que l'oreille. Mais comment le critique ignorait-il qu'au dix-septième siècle, et même au dix-huitième, on prononçait au théâtre, à l'Académie et au barreau, les *imparfaits* et les *conditionnels* comme on les écrivait!

Dans le quatrième acte, Angélique répondant à Philinte, qui lui demande si elle ne voudroit pas de réconciliation avec Damon :

Ce n'est pas mon dessein, si vous m'avez compris,
D'acheter l'amitié de Monsieur à ce prix.

« Cette étrange faute, dit M. Amar, *si vous m'avez compris*, l'une des plus « graves qui *se puissent* commettre *contre la langue*, existe dans toutes les « éditions de Rousseau. » Eh bien, je conviens que Boniface, Chapsal et Giraud Duvivier exigent, en pareil cas, *si vous m'avez comprise;* mais j'ajoute que cette règle de faire accorder l'*adjectif prétérit* avec le *nom*, dans le cas seulement où le *nom* précède, est une de ces brides à veaux dont nous nous sommes laissés emberlucoquer par les ridicules savantasses vulgairement appelés *grammairiens*. Quoi de plus ridicule, en effet, que de nous obliger à dire : *Si vous avez compris Madame*, et de faire dire à cette dame : *Si vous m'avez comprise?* Il en est de cela comme du fameux je ne *la* serai point de Racine et de Madame de Sévigné, avec lesquels j'aimerais mille fois mieux commettre contre la langue *l'une* des plus étranges fautes *qui se puissent commettre*, que de la blâmer à la façon de tous mes honorables contemporains. Mon Dieu! accordons-nous d'abord sur l'emploi, le caractère de nos *participes*, et puis nous pourrons prendre en pitié les *fautes étranges* des Racine, des Molière et des Rousseau contre cette règle.

Il faut que je relève une dernière erreur de M. Amar. Angélique, étant une fille de qualité, est toujours appelé *Madame* par les gens de la maison. C'est ainsi qu'au IVe acte, scène VI, Justine dit à Philinte :

Chrysante vous attend, il est avec *Madame*.

Voilà M. Amar qui reconnaît ici, non pas Angélique, mais sa mère : « Il est à remarquer que voilà la première fois qu'il est question, dans la « pièce, de la mère d'Angélique. Quelle est donc cette mère si tranquille sur « le sort de sa fille, dont le mariage se traite, se fait et se défait sous ses yeux, « sans qu'elle y prenne la moindre part, sans qu'elle en paraisse seulement « instruite? » Il n'y a qu'une réponse à faire ici, c'est que le bonhomme Chrysante était veuf et que cette prétendue mère n'est autre que la fille.

Les plus grands ennemis de Rousseau nous ont garanti le succès des premières représentations du *Flatteur*, en inventant (1) une anecdote qu'ils eurent l'art d'accréditer, au moment où tous moyens leur semblaient bons pour peser sur la conscience des juges.

Tant qu'avait vécu le père de Rousseau, personne ne s'était avisé d'accuser le fils de le méconnaître et de payer ses soins d'ingratitude. S'il avait quitté la maison paternelle au sortir du collége, c'était pour entrer dans une honorable carrière, celle de la diplomatie. Il avait constamment témoigné à son frère consanguin une affection fraternelle; et si le second mariage du père avait relâché les liens de famille, le poëte n'en avait pas moins toujours proclamé, ainsi que l'ont attesté les vers et les amis de sa jeunesse, qu'il était né comme Horace, c'est-à-dire dans la condition la plus humble. On l'avait vu entourer d'un éclat inaccoutumé les funérailles de ce père qui n'avait cessé d'être fier de ses succès et de sa conduite. Telle est la vérité, que ne peut obscurcir aucune insinuation venue d'une main ennemie, dans l'intérêt momentané d'une cause dont la justice était saisie.

C'est donc seulement en 1710, quatorze ans après la représentation du *Flatteur* et quatre ans après la mort du maître cordonnier, que Saurin, ou plutôt La Motte, car le véritable auteur du *Factum* est ce dernier, inventa l'anecdote suivante. « A la première représentation du *Flatteur*, où l'on pré« tend qu'il s'est peint lui-même (2), son père, qui étoit entré à la Comédie « pour son argent, fut sensible autant qu'on le peut juger aux applaudisse« ments qu'on donnoit à l'ouvrage de son fils. Il ne put contenir sa joie et « fit connoître à ceux qui l'environnoient qu'il étoit le père de l'auteur; qu'il « n'avoit rien épargné pour son éducation; qu'encore que son fils poussât « l'ingratitude jusqu'à éviter de le voir, il ne pouvoit s'empêcher d'être tou« ché de ses succès.

« La pièce finie, le père tout ému cherchoit avec empressement à embrasser « son fils. Il l'arrêta au sortir du théâtre, lui fit un discours touchant qui fi« nissoit par ces mots : *Enfin, je suis votre père.* — Vous mon père! s'écria

1. Je dis en *inventant*, car dans la fameuse chanson de l'*Ingrat enfant*, chantée sur le Pont-Neuf trois ans auparavant, Autreau, l'auteur de cette chanson, ne fait aucune allusion à l'anecdote, ce qui prouve assez qu'elle n'était pas encore imaginée.

2. Comme Molière s'était apparemment peint dans *Tartuffe*. Aucun auteur contemporain ne fut moins flatteur que Rousseau; aucun ne fut plus constamment flatteur que Houdart de La Motte, son accusateur.

« le sieur Rousseau ; et dans le moment il s'enfuit, et laissa ce pauvre père « pénétré de douleur et fondant en larmes.

« Tout le monde est plein de témoignages qu'il ne le voyoit point, qu'il le « désavouoit, qu'il fuyoit sa presence et s'évanouissoit presque à son nom. « Il lui a même refusé les derniers devoirs. Il a été à son enterrement, mais il « n'en a pas porté le deuil : qu'il me défie, s'il l'ose, de prouver ce que j'a- « vance. »

On sait toutes les assertions hasardées que contient d'ordinaire un *factum*. Dans les écrits de ce genre, il s'agit d'obtenir un effet momentané : que les accusés se justifient plus tard, peu importe ; le jugement est prononcé. Mais enfin, en présence de l'acte d'inhumation qui témoigne si bien des honneurs que Rousseau avoit rendus à la dépouille mortelle de son père, ne fallait-il pas, pour oser dire qu'il lui avait refusé les derniers devoirs, le front de Saurin et de son jaloux et perfide complice?

Il est vrai que, pour dissimuler la calomnie, l'auteur du *factum* ajoute : « S'il a été à l'enterrement, il n'a pas porté le deuil. » Mais sérieusement après l'atténuation, que reste-t-il du défi? Comment, après quatre années, prouver en justice qu'on n'a pas porté le deuil du père dont on avoit conduit le funèbre convoi? Était-ce un fils qui pouvait entrer dans une telle discussion? j'en appelle à toutes les consciences. Et pour nous, il suffit d'être assurés que Rousseau rendit hautement les derniers honneurs à son père, pour être persuadés qu'il ne songeait pas à le renier.

A prendre en elle-même, l'anecdote de la première représentation du *Flatteur* n'a rien de vraisemblable. Etait-il ordinaire aux auteurs de ce temps là de sortir avec la foule des spectateurs? Le père, nous dit-on, était entré à la Comédie avec son argent. Il avait dit à tout le monde : « Cette pièce est de mon fils. » Il avait attendu ce fils à la porte, lui avait fait un long discours dont la conclusion était : *Je suis ton père, enfin!* L'invention n'est pas habile : il eut fallu montrer Rousseau s'enfuyant au premier mot, ou bien se hâtant de prendre son père par le bras et s'éloignant rapidement avec lui. Mais en présence des nombreuses connaissances de l'un ou de l'autre, quand personne ne pouvait ignorer quelle était sa famille, il s'arrête, il écoute, et puis enfin s'écrie : *Vous mon père!* On peut trouver cela dans les anciens romans ou dans les mélodrames de nos jours, mais il n'y en a pas un seul exemple dans la vie réelle.

Vingt-huit ans après le *factum* de Saurin, en 1738, Voltaire paraît avoir senti tout ce que le récit de La Motte offrait d'invraisemblable (1). Pour le rendre plus digne de créance, il le refit ainsi : « Son père, qui vivait encore

1. Voltaire avait appris que Rousseau, malade et presque septuagénaire, demandait à revenir en France; ce fut pour prévenir ce malheur, qu' il composa, sous le voile diaphane de l'anonyme, la *Vie de Rousseau*, dont nous avons donné et donnerons d'autres extraits.

en 1695, et qui tenait toujours sa boutique rue des Noyers, ayant entendu dire que son fils avait fait une pièce de théâtre où tout le monde courait (1), se crut trop payé des peines qu'il avait prises pour l'éducation d'un fils qui lui faisait tant d'honneur. Quoique l'auteur, depuis qu'il était répandu dans le monde, eût méprisé le cordonnier, cependant la tendresse paternelle fit voler le père à la Comédie. Il entra dans le parterre pour son argent. Rousseau, qui se trouva dans le parterre, remonta vite en haut, craignant une vue qui l'humiliait. Le père le suivit, et en présence de la Thorillière, bon comédien qui étoit une de ses pratiques (2), il se jeta au cou de son fils en versant des larmes : « Ah ! pour le coup, dit-il, vous ne me méconnaîtrez pas « pour votre père. — Vous mon père ! » s'écria Rousseau, et il le quitte brusquement, laissant tout le monde consterné et le père au désespoir. »

Maintenant que nous sommes assez édifiés sur le fait, complétons les assertions répandues par les auteur du *factum* et par Voltaire sur l'ingratitude prétendue de Rousseau, et sur la vanité qui lui fit un instant essayer de changer son nom. On ne comprend pas, s'il en avait jamais eu l'intention, ce qui put l'obliger à y renoncer ; le sieur Houdart, devenu sieur de La Motte, et François Arouet, également devenu, de sa propre autorité, le seigneur de la terre imaginaire de Voltaire, auraient bien dû nous l'apprendre. Ecoutons d'abord La Motte dans le *factum :*

« Désolé d'une naissance qui eût été pour lui un nouveau mérite s'il n'en « avoit pas rougi, *il ne voulut pas même porter le nom de son père.* Le sieur « Rousseau s'est appelé *quelque temps* Verniette, et c'est sur ce faux nom que « quelques-uns de *ses amis* mêmes firent cette anagramme : *Tu te renies.* »

Le *factum* fait remonter cette tentative passagère de changement de nom à la première jeunesse de Rousseau ; il ne pouvait faire autrement, puisque dès 1692 et 1694, notre poëte était déjà généralement connu sous son véritable nom par l'*Ode à Saint-Amant*, présentée à l'Académie française, par la comédie du *Caffé* et par de nombreuses épigrammes. Voltaire, qui vingt-huit ans après le *factum* n'y regardait pas de si près, suppose que le changement de nom fut tenté après le *succès* du *Flatteur.*

« Il changea alors de nom et prit celui de Verniette. C'était le nom d'un jeune homme avec qui il avait été clerc. Il se fit produire sous ce nom (3) chez M. le prince d'Armagnac, grand écuyer de France. Malheureusement

1. Ce n'est plus à la première représentation, comme dans le *Factum ;* et *tout le monde* ne courut jamais au *Flatteur*.

2. Le nombre des gens qui se seraient fait chausser par le père de Rousseau est pour ainsi dire innombrable, dans les libelles de Voltaire. Il chaussait M. Arouet père, trésorier de la Chambre des comptes et son fils ; il chaussait le duc de Noailles ; maintenant c'est la Thorillière, qui était mort de vieillesse depuis sept années. Voltaire le savait bien, en le prenant à témoin.

3. Admirable recommandation de l'auteur du *Flatteur* auprès d'un prince de la maison de Lorraine, que ce nom de Verniette, dérobé à un clerc de procureur !

pour lui, le prince d'Armagnac avait le père de Rousseau pour cordonnier. Celui-ci vint un jour pour chausser le prince, dans le temps que le fils était assis auprès de lui. Le père, indigné et attendri, se mit à pleurer et se plaignit au prince, qui fit à Rousseau la réprimande la plus humiliante ; et ce qu'il y a de cruel, c'est qu'elle fut inutile. Le père mourut de chagrin bientôt après (1) ; le fils ne porta pas le deuil. Un jeune page qui était dans la chambre du prince, lorsque Rousseau, sous le nom de Verniette, fut reconnu par son père, cita sur le champ l'anagramme de Verniette, dans lequel quelques *ennemis* de Rousseau avait trouvé *Tu te renies.* »

Il est inutile de remarquer que le prince d'Armagnac était mort depuis plus de vingt ans quand l'auteur de la *Henriade* le produisait comme on vient de voir. Mais s'il y a quelque lueur de vérité dans ce changement de nom dont nous ne voyons le premier indice que dans le factum de Saurin, la mention d'un clerc auquel aurait été emprunté ce nom de Verniette va nous le découvrir. Il se peut, en effet, que Rousseau ait une fois jugé à propos de présenter à Franchine, directeur de l'Opéra, un de ses premiers essais sous le voile du pseudonyme. Il aurait alors prié un de ses amis de se charger de son poëme et de le présenter en son nom. Mais, sérieusement, quand on veut quitter le nom de sa famille, on ne va pas prendre celui d'un voisin, d'un compagnon d'étude ; on en cherche un que personne n'ait à revendiquer, c'est ainsi qu'avait fait Arouet. La Motte fort au courant de tous les incidents de coulisse, aura donc pu vilainement profiter d'une supercherie parfaitement innocente; et, si le fait est vrai, il ne saurait avoir d'autre explication.

1. Nous avons vu que le père de Rousseau mourut en 1706, et c'est peu temps auparavant que se placerait la scène des souliers du prince d'Armagnac. Rousseau, à cette époque, était au faîte de sa réputation. Il avait donné les *Psaumes*, les *Cantates*, ses plus belles *Odes*. Lequel plus à plaindre, du vieillard ainsi diffamé trente ans après la mort de son père, ou de son calomniateur?

P. PARIS.

(La suite à un prochain numéro.)

ERIALE

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

ET

SA NOUVELLE SALLE DE LECTURE

I

AMAIS, depuis tant de siècles qu'elle existe, la Bibliothèque, tour à tour royale, nationale et impériale, n'a subi une transformation plus complète que celle dont nous venons d'être témoins. Après avoir changé d'emplacement autant de fois que de nom pour le moins, et s'être même vu disputer pendant des années la place qu'elle occupe, l'y voilà enfin installée en des conditions d'étendue, de confort et de luxe, qui sont désormais une garantie de son immuabilité, une assurance contre tout déménagement dans l'avenir.

Elle avait commencé sous Charles V, au troisième étage de la *Tour de la Librairie*, dans ce Louvre où faillit la faire retourner un décret du 20 mars 1801, qui n'eût d'exécution que pour l'une des rues voisines, dont le nom de *rue Chamfleury* se changea en celui de *rue de la Bibliothèque*. Elle n'aurait presque rien rapporté dans le vieux palais de Charles V, si complétement transformé lui-même, des 910 volumes dont Gilles Mallet avait eu la garde. L'inventaire qu'il en avait dressé en 1373 était presque tout ce qui en restait. Pendant l'occupation de Paris par les Anglais, le duc de Bedford s'était taillé une part de lion dans la librairie de Charles V, déjà décimée après sa mort, et pendant la minorité de son fils, par les ducs d'Anjou et de Berry, ses frères, qui avaient organisé leur régence en pillage. Moyennant une somme dérisoire de 1200 livres qui fut employée aux tombeaux de Charles VI et d'Isabeau ; persuadé qu'il avait fait un achat légitime, tandis qu'il ne faisait qu'un vol déguisé, comme se font au reste toutes les acquisitions de vainqueur, le duc de Bedford se crut en droit d'emporter hors de France les riches débris de la Bibliothèque de Charles V (1).

Ils passèrent de la Tour du Louvre à la Tour de Londres, d'où ils ne revinrent qu'en partie.

Cinquante ou soixante seulement, dont les plus précieux sont le manuscrit

1. J. Barrois, *Bibliothèque protypographique*, etc. 1830, in-4. *Liminaire*, p. XII.

des Voyages de Marco Polo, une magnifique *Bible* ornée, *le Gouvernement des Rois*, etc., purent être rachetés par Charles d'Orléans et Jean d'Angoulême, alors prisonniers en Angleterre, et rapportés par eux à leur retour en France. Louis XI cependant, plus soucieux de lecture que ne l'avait été son père, avait peu à peu formé une nouvelle *librairie*, en se faisant restituer la Bibliothèque du duc de Berry, à laquelle il joignit plus tard celle de son frère, Charles de France, et une partie de celle des ducs de Bourgogne, à Dijon (1).

Une conquête nous avait appauvri de livres, un autre nous enrichit. Ce que Charles VIII rapporta de Naples, après son expédition, combla le vide fait dans la *librairie* du roi par la spoliation des Anglais. Cette dîme de victoire n'était pas moins que les plus beaux livres de la bibliothèque d'Alphonse d'Aragon, dûs la plupart à la plume élégante des Grecs de Constantinople, dont il s'était fait l'hôte et le protecteur, après la prise de leur ville.

Quoique Louis XI et Charles VIII eussent plus volontiers leur logis à l'Hôtel Saint-Pol ou dans les Tournelles, c'est au Louvre, dans la grosse tour de Charles V, que leurs livres étaient déposés. Il leur avait semblé qu'il ne fallait pas moins que ces fortes murailles pour garder de pareils joyaux. Sous Louis XII seulement, ils changèrent d'écrin. Charles d'Orléans, à son retour d'Angleterre, avait pris le château de Blois pour résidence, et s'y était fait une bibliothèque importante, dont ce qu'il avait pu ressaisir à Londres, dans le butin du duc de Bedford, avait été le commencement.

Louis XII, son fils, ne voulut pas déranger la Bibliothèque paternelle. Au lieu de la joindre à la *librairie* du Louvre, il trouva plus filial de faire tout le contraire : c'est la Bibliothèque du Louvre qui alla se joindre à celle de Blois.

François Ier procéda de même; n'étant que comte d'Angoulême, il avait groupé au château de Fontainebleau autour des livres que Jean d'Angoulême avait, lui aussi, rapportés de Londres, une bibliothèque assez considérable. Devenu roi, plutôt que de la déplacer, il y joignit celle de Louis XII à Blois. Tous les livres ressaisis sur les Anglais par Jean d'Angoulême et Charles d'Orléans se trouvèrent ainsi réunis pour la première fois, et rendus définitivement à la couronne.

Nous ne savons au juste ce qu'était, comme importance, la bibliothèque de François Ier à Fontainebleau; mais il était difficile qu'elle pût égaler celle de Louis XII, dont il la grossissait : la partie valait plus que le tout. Quand le transport eut lieu de Blois à Fontainebleau en 1544, le poëte Mellin de Saint-Gelais, qui avait eu mission de le diriger, constata que le nombre des volumes transportés s'élevait à 2080, presque tous manuscrits; 109 seulement étaient imprimés, ce qui est la meilleure preuve des obstacles que l'invention toute démocratique de l'imprimerie avait trouvés dans les régions élevées pour se faire accepter, et substituer ses produits à ceux des copistes et des enlumineurs.

1. *Bibliothèque protypographique*, p. v, xv et suiv.

Parmi les manuscrits les plus précieux que Louis XII eût pu réunir, se trouvaient ceux du grand amateur de Bruges, Louis de la Gruthuyse, qui sont encore une des richesses les plus enviées de la Bibliothèque impériale.

On voyait aussi dans le nombre — et c'était là tout ce que nous devions garder des campagnes de Louis XII en Italie—une partie des livres qui avaient appartenu à Pétrarque, et ceux que les Visconti et les Sforza avaient assemblés dans leur bibliothèque, à Pavie.

Henri II ne dérangea pas du château de Fontainebleau la Bibliothèque de Louis XII réunie à celle de son père, il ne l'enrichit guère non plus. Tout ce qu'il eût de beaux livres alla, sans presque s'arrêter au Louvre ni à Fontainebleau, se perdre dans la bibliothèque de Diane de Poitiers, à Anet. Peu s'en fallut cependant qu'il ne fût à même de créer dès lors à la Bibliothèque royale la ressource qui fait aujourd'hui sa principale et presque son unique richesse. Un rêveur d'un grand bon sens, Raoul Spifame, eut, entr'autres idées en avance de plusieurs siècles sur son temps, celle de faire déposer gratuitement par tous les libraires un exemplaire de chacun des livres qu'ils publieraient. Je ne sais s'il la soumit au roi, mais il la lui fit endosser, si bien qu'en beaucoup de livres, c'est à Henri II lui-même qu'on la prête. L'ouvrage où, en compagnie d'une foule d'autres, il l'exposa comme étant du roi et non de lui, est un des plus bizarres que je connaisse. Le titre latin est *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*, et le titre français qui l'explique bien mieux : *Actes rendus par le Roy Henry II, en sa justice royale, impériale, et pontificale.*

Si Henri II avait promulgué tous les actes que Spifame lui fait rendre, il eût été sans aucun doute le plus grand roi de son temps. Par malheur pour le progrès, il n'a bien régné que dans ce livre; mais comme il reste toujours quelque chose d'un mensonge, celui de l'utopiste lui a longtemps bénéficié. Leprince, dans son curieux petit livre sur la Bibliothèque du Roi, donne comme réel l'édit de Henri II, « le dépôt des livres, » qui n'eût force de loi que dans l'imagination de Spifame; en 1840 encore, dans le *projet de Budjet*(1), on rappelait très-sérieusement « cette sage mesure » du fils de François Ier !

C'est sous Louis XIII seulement, en 1617, qu'elle passa de l'utopie à la réalité, mais sans y prendre de bien solides racines. Ce fut une obligation qui n'obligea guère. Elle eut le sort de toutes celles qui, «sur l'advis des notables,» constituèrent cette fameuse ordonnance connue sous le nom de « Code Michault, » à laquelle la sanction royale ne donna guère plus d'effet que le bon plaisir de Spifame n'en avait donné à ses actes, si sérieux pour rire.

Sous Charles IX la Bibliothèque royale, que François II n'avait augmentée que d'une quinzaine de volumes, s'enrichit de cent quarante manuscrits en-

1. T. II. p, 332.

viron; mais, ce qui vaut moins, elle subit un déplacement qui devait lui attirer par la suite d'assez grands dommages. On a répété partout que c'est sous Henri IV seulement qu'elle revint de Fontainebleau à Paris. On s'est trompé. Ce retour eut lieu sous Charles IX. Celui même qui en prit le soin, Jean Gosselin, nous l'a dit dans la *Remonstrance touchant la garde de la librairie du Roy*, dont nous avons nous-même donné une reproduction d'après un rarissime exemplaire (1) : « Il y a trente-quatre ans, écrit Jean Gosselin, que j'ay la charge de garder la librairie du Roy, qui est un des plus beaux thrésors de ce royaume, durant lequel temps je l'ay gardée plusieurs années dedans le chasteau de Fontainebleau, et puis, par le commandement de Charles IXe, je la feis apporter en ceste ville de Paris. »

Après cela on ne peut plus douter : voilà un fait certain acquis et une erreur détruite. C'est, au reste, par suite du transport de la *librairie* du Roi à Paris que Gosselin avait dû faire cette *Remonstrance* « adressée à toutes personnes qui ayment les *lettres*. » Lorsqu'elle étoit à Fontainebleau, la Bibliothèque royale n'avait eu rien à souffrir des désordres du temps ; elle y étoit toujours restée sous trop bonne garde. A Paris, où le moindre trouble devient si vite un danger, elle fut plus exposée. Pendant la Ligue, ce fut un pillage. Y vint prendre qui voulut et ce qu'il voulut. Les gens du Parlement, qui avaient la ville sous leur tutelle, agirent comme après Charles V avaient agi MM. d'Anjou et de Berry, qui avaient le petit roi Charles VI pour pupille. Les présidents Brisson et de Nully furent les plus ardents à la curée.

Brisson y mit des formes, il ne prit qu'en façon d'emprunt; mais quand les Seize qui se défiaient de sa sincérité l'eussent fait pendre, sa veuve refusa de restituer : les livres qui lui venaient de la bibliothèque du Roi furent vendus avec les siens. Quant à M. de Nully, c'est violemment, par effraction, qu'il se fit... emprunteur à la Bibliothèque; aussi est-ce contre lui que le pauvre Jean Gosselin réclame surtout dans sa *Remontrance*. Le coup s'est fait pendant qu'il s'était réfugié à Melun, attendant que la trève signée avec le roi devînt un accord définitif, et se croyant d'ailleurs bien sûr que les livres ne courraient cependant aucun péril, grâce à la serrure, au cadenat et à la forte « barre » qui défendaient la porte. Le président n'en avait tenu compte, rien n'avait pu faire résistance à son acharnement de bibliophile : « Le président de Nully, dit Gosselin, qui pour lors avoit moult d'autorité en ceste ville de Paris, meu d'une particulière affection, s'est addressée à la dicte librairie, a fait crocheter la serrure et le cadenat dont la porte d'icelle estoit fermée; et ne pouvant ouvrir icelle porte, à cause qu'elle estoit fermée par derrière avec une forte barre, il a fait rompre la muraille afin d'ouvrir la dite porte, est entré en icelle librairie, avec telle compagnie qu'il luy a plu, et y est allé plusieurs fois avec ses gens, qu'on a veu s'en aller avec luy, portant d'assez gros pacquets soubs leurs manteaux, et a possédé la dicte

1. *Variétés histor. et litt.*, t. I, p. 1-6.

librairie, ainsi qu'il a voulu, jusques au temps que ceste ville a esté reduicte en l'obeissance du roy, et que Sa Majesté luy a mandé de me rendre les clés d'icelle librairie, et remettre en la dicte librairie les livres d'icelle, si aucuns en avoient pris, et le dit président m'a seulement rendu les clefs, disant qu'il n'avoit pris aucune chose dedans la dite librairie. » Leprince, et, après lui tous les copistes, à la suite, ont dit que la bibliothèque avait beaucoup perdu pendant la Ligue, mais sans préciser aucun détail. On sait maintenant comment se fit le vol et qui fut le voleur.

Henri IV ne semble pas en avoir pris grand souci. Gosselin mourut en 1604, âgé de plus de cent ans sans avoir pu obtenir restitution pour sa chère librairie. Le roi s'occupa de ce qu'elle pouvait acquérir plutôt que de ce qu'elle devait reprendre : c'est grâce à lui que la bibliothèque de Catherine de Médicis, où l'on ne comptait pas moins de 800 manuscrits latins ou grecs, y fut jointe, et que la Bible de Charles-le-Chauve, enfouie dans le trésor de Saint-Denis, y fut apportée.

Nous n'avons pu savoir où la Bibliothèque avait été placée, quand Jean Gosselin l'avait fait transporter de Fontainebleau à Paris. Nous ne retrouvons son gîte qu'en 1595. Alors les jésuites ont éte expulsés de Paris, leurs bâtiments du collége de Clermont (le lycée Louis-le-Grand aujourd'hui) sont libres, le roi y met sa librairie; mais neuf ans après ils reviennent, et la Bibliothèque leur rend la place. Casaubon, que Henri IV a fait son bibliothécaire, en remplacement de Aug. de Thou, qui lui-même, vers 1595, avait succédé à Jean Gosselin, s'occupe de son déménagement. Il la fait transporter, sans changer de quartier, dans la grande salle de ce couvent des Cordeliers où Danton et Desmoulins établiront plus tard leur fameux club. Les moines se plaignent bientôt de l'encombrement de ces livres, dont le nombre toujours grossissant s'élève à près de 17,000 volumes, tant imprimés que manuscrits. Ils offrent une grande maison qu'ils possèdent rue de la Harpe, un peu au-dessus de Saint-Côme; on accepte, et Jérôme Bignon, devenu sous le nouveau roi Louis XIII grand-maître de la Bibliothèque, s'empresse, avec l'aide des frères Pierre et Jacques Dupuy, qui en sont les gardes, de faire opérer ce changement de domicile, le quatrième depuis moins d'un demi-siècle.

La grande maison de la rue de la Harpe ne tarda pas à devenir trop petite.

Des acquisitions successives : celle des 418 volumes manuscrits de l'évêque de Chartres, Philippe Hurault, celle des 100 manuscrits syriaques, arabes et turcs de notre ambassadeur à Constantinople, Savary de Brèves, et quelques autres moins importantes, commencèrent ce trop plein, qui ne fit que s'accroître, jusqu'à en déborder, lorsque, sous Louis XIV, il fut venu de la bibliothèque de Mazarin 1337 volumes imprimés et 2156 manuscrits.

Le legs de la bibliothèque de Dupuy en 1657, l'acquisition des 340 manuscrits de Brienne sur les affaires d'Etat, et enfin le don que le comte de Bé-

thune fit de ses 1923 manuscrits, dont près de la moitié est remplie de lettres et de pièces originales sur l'Histoire de France, mirent le comble.

En 1666, l'année même qui suivit ce magnifique don, Colbert, qui s'était donné la place de maître de la bibliothèque du roi, lorsque son frère, qui l'avait occupée après Dupuy, était devenu évêque de Luçon, s'occupa enfin de trouver à l'immense dépôt une place plus ample que le vieux logis de la rue de la Harpe. C'est rue Vivienne, dans des bâtiments à la suite de son hôtel, dont on sait que la galerie Colbert occupe l'espace, et presqu'en face de la rue qui porte son nom, qu'il lui fit disposer cette installation nouvelle, dont la durée fut d'un demi siècle. La place ne manquant plus, on provoqua, on multiplia les affluents, si bien que le trop plein dont on avait tant souffert rue de la Harpe ne se fit pas longtemps attendre rue Vivienne. C'est là qu'arrivèrent les 2317 volumes, tant in-folio qu'in-quarto, acquis à la vente de Fouquet; les 526 volumes de *mazarinades* collectionnées par Naudé; toute la bibliothèque de M. de Carcavi, à qui la passion des livres avait fait quitter sa charge au grand Conseil pour rester simple bibliophile; les 1200 volumes, manuscrits ou imprimés, de Gaulmin l'orientaliste; la bibliothèque particulière de J. Golius de Leyde, qui s'était, lui aussi, occupé de l'Orient; les 62 manuscrits grecs achetés par M. de Monceaux dans le Levant, les 10,000 volumes du médecin Jacques Mentel, acquis à sa mort en 1670.

Ce n'est pas tout, Colbert, qui du moment qu'il avait logé la Bibliothèque du roi dans une de ses maisons, la considérait comme sienne, et agissait pour elle comme pour lui, trouva bon de demander, en 1671, qu'on y adjoignit le cabinet des médailles trop solitaire au Louvre, et le cabinet des estampes formé par l'abbé de Marolles : il obtint l'un et l'autre, qui depuis n'ont plus quitté la Bibliothèque. Quand il mourut, son activité à recueillir, à faire chercher, et surtout à accepter avait été si grande et si heureuse, que la Bibliothèque, sans y comprendre les recueils de cartes et d'estampes, comptait 40,000 volumes imprimés, et 10,542 manuscrits, en mettant à part ceux de Brienne et de Mézeray.

Il n'avait oublié qu'un chose, c'est de faire partager cette richesse. Dans son empressement à croire qu'elle était à lui plutôt qu'au roi, il n'avait pas eu un instant la pensée que le public, admis déjà dans quelques bibliothèques abbatiales, telle que celle de Saint-Victor, pouvait y réclamer un droit d'entrée.

Louvois s'en souvint pour lui, non peut-être d'élan, mais par opposition, comme il arrive à tout successeur; moins pour faire bien que pour faire mieux. Les entrées à la Bibliothèque, si rares avant Colbert, que Grotius, en 1643, n'avait pas pu assurer à Vossius qu'il pouvait les lui faire obtenir (1), et plus rares encore peut-être sous l'administration du ministre égoïste, se

1. *Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ*, p. 824.

firent peu à peu plus accessibles sous Louvois, et préparèrent ainsi, par une sorte d'acheminement, la mesure franchement libérale que son fils, l'abbé, devait prendre. En 1692, un an après avoir succédé à son père, il obtint que la Bibliothèque serait publique pendant quelques heures deux fois par semaine. Les jours choisis furent ceux qu'on a conservés pour laisser le public circuler dans les salles, autres que les salles de lecture : le mardi et le mercredi.

L'abbé fit voir en cette occasion qu'il était bien « l'homme d'esprit et le savant aimable » dont Saint-Simon nous a parlé. Il se fit une vraie fête de cette liberté d'instruction qu'il allait donner au public, en ouvrant la Bibliothèque « à tous ceux qui voudroient y venir estudier. » Pour que la date de cette sorte d'émancipation intelligente eût un peu de solennité, « il régala, dit le *Mercure* (1), plusieurs savants d'un magnifique repas. »

Le privilége fut encore plus large pour les étrangers, ce qui n'étonnera pas dans notre pays si hospitalier. Quiconque arrivant d'Allemagne et d'Angleterre venait frapper à la porte si longtemps close pour les Parisiens, était aussitôt le bien venu.

« M. l'abbé de Brissac, aumônier de M. le prince de Conti, écrit Lister, dans la relation de son *Séjour à Paris*, m'avait offert obligeamment de me mener à la Bibliothèque du roi ; mais je le remerciai de l'honneur qu'il voulait bien me faire. Mon titre d'étranger suffisait pour m'y faire bien accueillir tous les jours, tandis qu'elle n'est ouverte au public que le mardi et le vendredi. »

Par malheur, comme toujours, trop défiant pour le connu, on ne le fut pas assez pour l'inconnu. Un drôle, qui venait d'assez loin pour bien mentir, en profita, et, comme nous le verrons bientôt, fut cause, par ses vols, que la Bibliothèque, qui n'était qu'entr'ouverte, se referma tout à fait pendant de longues années.

ÉDOUARD FOURNIER.

1. Nov. 1682, p. 321.

(La fin au prochain numéro.)

L'IMAGERIE POPULAIRE [1]

LES QUATRE VÉRITÉS.

I

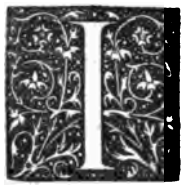

« Il y a quelque chose de si vivace dans une anecdote fortement conçue qu'elle est douée, pour ainsi dire, d'immortalité, et cette immortalité des infiniment petits en littérature mérite d'être remarquée. »

Ainsi parle un écrivain allemand, et ce qu'il dit du Conte est applicable à l'Imagerie, qui entre peut-être plus profondément encore que les anciennes traditions dans l'esprit du peuple.

Et cependant l'imagerie populaire tend aujourd'hui à disparaître, preuve des progrès de l'instruction en France : car, s'adressant plus particulièrement aux gens qui ne savaient pas lire, pour cette raison l'image revêtait des couleurs voyantes, afin de frapper les esprits simples par la simplicité de colorations mères.

Avant qu'elle ne disparaisse tout-à-fait, il faut l'étudier dans ses racines, dans sa floraison du passé, dans son essence et son développement. Déjà les images du siècle dernier forment une classe se rattachant à une archéologie nouvelle qui exige de longues recherches. On trouve des monuments assyriens; on ne trouve pas l'image populaire, détruite par les enfants, le soleil, l'humidité, la poussière, les insectes, détruite avec les murs de la maison qu'on abat, et, qui pis est, détruite trop souvent par ceux qui ont mission de conserver, les collectionneurs, c'est-à-dire les conservateurs par excellence.

A prendre le cabinet d'estampes le plus riche peut-être de l'Europe, celui de la Bibliothèque impériale, et à demander les sources, origines et transformations de l'imagerie populaire, bien que les employés aillent au devant des réels travailleurs, je dois dire combien j'ai passé de mois à feuilleter portefeuilles et cartons, recueils factices et entassements d'estampes de toute nature, ne trouvant que de chétifs renseignements sur la matière.

Trop humble l'image populaire, pour ceux qui s'intitulent *connaisseurs*.

1 Voir les numéros de mai, juin et juillet.

Manquant de prétentions, de solennité et de ragout, elle n'a point été classée dans les registres où les burins officiels sont rangés chronologiquement.

Et pourtant ces feuilles volantes, colportées de village en village, le législateur, dans sa sagesse, avait ordonné de les déposer. Il voulait avec raison qu'une image d'Epinal fût conservée aussi religieusement qu'un Marc-Antoine (1).

On s'est souvent moqué de l'ignorance des gens de la ville, qui, à la campagne, prennent volontiers de la luzerne pour du blé. Les amateurs d'estampes apportent non pas tout à fait la même ignorance, mais un égal dédain vaniteux pour l'image, rien qu'à cause de ses colorations en harmonie avec la nature des paysans. — « Barbarie que ces colorations ! » disent-ils.—Moins barbares que l'art médiocre de nos expositions, où une habileté de mains universelle fait que deux mille tableaux semblent sortis d'un même moule.

Toute maladresse artistique est plus rapprochée de l'œuvre des hommes de génie que ces compositions entre-deux, produit des écoles et des fausses traditions.

J'entends que l'idole taillée dans un tronc d'arbre par des sauvages est plus près du *Moïse* de Michel-Ange que la plupart des statues des Salons annuels. Chez le sauvage et l'homme de génie se remarquent des audaces, des ruptures avec toutes les règles qui font qu'ils s'assortissent; mais il faut pénétrer profondément dans ces embryons rudimentaires, et laisser de côté les *adresses* et les *habiletés* de tant d'ouvriers à la journée qui s'intitulent *artistes*.

Dans la taille de quelques images populaires je retrouve des analogies avec celle des gravures en bois de la Renaissance; certaines colorations d'images pieuses d'Épinal font penser à des toiles espagnoles, affirmations qui malheureusement ne peuvent se prouver qu'avec les pièces à l'appui.

L'imagerie populaire, par cela qu'elle plut longtemps au peuple, dévoile la nature du peuple. Dans ces estampes on surprend ses croyances religieuses et politiques, son esprit gaulois, son sentiment amoureux; et comme la mode de ces images dura près de deux siècles, n'est-il pas intéressant d'étudier, pendant cette période, ce que pensait la plus nombreuse classe de la société?

De l'imagerie découlent encore divers enseignements historiques; et si on ne juge pas digne de faire entrer l'image dans l'histoire de l'art, même au dernier rang, elle tiendra sa place au premier dans l'histoire des mœurs.

Cette histoire, toutefois, est plus provinciale que parisienne, la province touchant de plus près aux campagnes et en comprenant mieux les besoins.

Ce fut à Troyes, Chartres et Orléans, que l'imagerie populaire fonda ses premiers ateliers. Paris ne vint qu'ensuite; mais ses produits, d'un burin

1. On doit à M. Delaborde, conservateur du Cabinet des Estampes, le classement de ces ouvrages depuis quelques mois.

plus savant, publiés à la même époque, ont été classés dans des portefeuilles de *Facéties* par de savants amateurs, tels que l'abbé de Marolles.

L'imagerie de Paris s'occupe plus particulièrement des choses du jour, des courants politiques, des hommes en vue, sur le trône ou dans le ruisseau; elle est aussi une arme dont se servent les partis : cela s'est vu sous la Ligue, sous Mazarin, sous Louis XIV, sous la première République.

Le peuple des campagnes s'intéresse à des choses d'un intérêt plus général: piété, légendes, amours traversées, joyeusetés, jouent un rôle considérable dans l'imagerie, et si un souverain prend place dans cette Iconographie du pauvre, c'est que partout le conquérant a laissé trace de ses pas triomphants.

Le Mans, Caen, Beauvais, Cambrai, Lille, fondent à leur tour des ateliers: pour être moins célèbres que ceux d'Orléans et de Chartres, leurs produits n'en sont pas moins intéressants à consulter, comme aussi ceux moins féconds des ateliers de Nantes et Limoges.

Plus tard, Lorrains et Alsaciens s'emparent de cette branche, alors qu'elle manque de sève dans les villes citées plus haut; ils la greffent, l'entretiennent, et en recueillent des fruits qu'ils écoulent sur tous les marchés français. Epinal, Nancy, Metz, Montbéliard, Wissembourg, ont les derniers labouré les champs de l'imagerie, et si le sentiment populaire a subi aujourd'hui l'influence des villes, c'est que l'art est en perpétuelle bascule : comme nous allons puiser la naïveté aux sources, de même qu'est détourné le cours d'une rivière pour l'amener dans une capitale, nécessairement cette source, fluviale ou artistique, perd sa force dans les pays que jadis elle arrosait.

II

Du dix-septième à la fin du dix-huitième siècle, les imprimeurs d'images, qu'on appelait *dominotiers*, fabriquaient des cartes, des jeux d'oies, des estampes de toute nature, et des papiers de couverture pour la brochure des livres. C'est à l'art des imagiers qu'on doit les papiers de tenture; le procédé d'impression, les dessins employés pour les papiers de couverture fabriqués plus spécialement à Orléans, à Chartres et au Mans, furent appliqués vers 1780 à la décoration des appartements.

Ces faits et bien d'autres, intéressants pour l'hagiographie, l'histoire des mœurs et de l'industrie, personne n'avait jamais jugé utile de les relever, à l'exception, toutefois, de M. Garnier, imprimeur à Chartres, qui ouvre la voie curieuse des iconographies en ce sens (1).

Un jeune érudit, qui emploie sa fortune et ses loisirs à d'utiles recherches, M. de Liesville, a également donné le signal l'un des premiers, en publiant

1. Pourtant, je sais quelques typographes et libraires de province, à Orléans et à Caen, qui recueillent les anciennes planches et les réuniront prochainement dans des publications consacrées à l'histoire de l'imagerie populaire.

le premier fascicule d'un *Recueil de bois ayant trait à l'imagerie populaire* (Caen, Le Blanc-Hardel, in-fol., 1867). Dans ces planches, appartenant presque toutes aux fabriques du Mans, se retrouvent des sujets pieux et militaires, des événements politiques et scientifiques : *le général Bonaparte proclamant la liberté des cultes*, et *l'ascension du globe aérostatique en* 1783, *au faubourg Saint-Antoine;* le même ouvrage contient aussi de nombreuses planches de papiers de couverture, qui trouveront place dans un Musée d'Art industriel, le jour où on comprendra qu'un tel musée est d'utilité publique.

Il est à regretter, toutefois, que M. de Liesville n'ait tiré son curieux ouvrage qu'à cinquante exemplaires, qui ne se trouvent pas dans le commerce.

Peut-être le jeune archéologue a-t-il pensé, non sans raison, que la critique d'art, qui se préoccupe de tant de misères et d'inutilités, était dédaigneuse de semblables publications; mais il existe un public qui lentement se forme et dont les yeux s'habitueront peu à peu aux harmonies particulières des colorations de l'imagerie populaire. Un célibataire renforcé qui se marie entraîne par son exemple d'autres célibataires; de telles publications, mises sous les yeux des érudits de la province, leur montrent que là est un filon à exploiter, un sillon à creuser.

J'ose dire, et je le constate par la bienveillante sympathie que m'ont témoignée divers savants dans leurs préfaces, que mes publications relatives à la Poésie populaire ont amené un certain nombre de monographies d'un vif intérêt; les excellentes publications troyennes de MM. Varlot, Assier et Socard, les travaux plus généraux de M. Charles Nisard, poussent la province à étudier ces matériaux avec plus de détails encore.

Quant à ce qui touche spécialement l'imagerie, on voyait à l'Exposition de l'industrie les bonnes feuilles d'un livre qu'entreprend M. Garnier, qui a bien voulu me donner communication de ses essais, avant leur publication.

M. Garnier, connu des bibliophiles par ses belles typographies (1), a pour l'imagerie la religion de ses pères, et c'est avec un respect filial qu'il détaille ces générations d'imagiers chartrains se succédant les uns aux autres, — les Moquet, les Allabre, les Garnier—, toutes familles qui vécurent sur le *Juif-Errant*, *la Bête d'Orléans*, *Geneviève de Brabant*, *Notre-Dame de la Couture*, *l'Empereur Napoléon*, *l'Enfant prodigue*, *Crédit est mort*, *les Degrés des âges*, *Lustucru forgeant la tête des mauvaises femmes*, *le Monde renversé*, *Notre-Dame de Liesse*, *les Amours d'Henriette et Damon*, *le Diable d'argent*, *les Malheurs de Pyrame et Thisbé*, et cinquante autres planches symboliques, pieuses, satiriques et morales, qui jusqu'à ce jour n'avaient pas encore trouvé d'historien.

Les procédés des anciens dominotiers chartrains sont exposés par un homme

1. Le Jury de l'Exposition universelle a décerné à M. Garnier une médaille d'argent pour ses excellentes impressions.

qui a vu lui-même fabriquer dans sa jeunesse ces estampes que l'enfance ne saurait oublier, et telle est sa reconnaissance pour cet art naïf, la fête des yeux, que M. Garnier a fait graver la maison du dernier graveur en bois du pays.

L'*Histoire de l'imagerie populaire à Chartres*, quand elle paraîtra, engendrera certainement d'autres publications de la même nature : c'est l'œuf d'où sortiront de nombreux renseignements sur la gravure en bois populaire, et je recommande d'autant plus ce livre, que M. Garnier a été amené, poussé par le développement de son sujet, à donner un historique des fabriques d'imagerie des diverses villes de France.

Là se voit l'ancien esprit français, et si la tournure en a changé, ce n'est pas la chanson de la *Femme à barbe* qui fera oublier *les Quatre Vérités*, estampe dans laquelle étaient groupés :

Un prêtre qui s'écrie : *Je prie pour vous tous ;*
Un paysan disant : *Je vous nourris tous ;*

Un soldat s'écriant : *Je vous défends tous;*

Et un procureur en toque et robe noire qui conclut : *Je vous mange tous.*

Plaideurs, mauvaises femmes, ivrognes, gens du peuple et bourgeois trouvaient dans ces images un enseignement sans morgue ni roideur.

L'image gravée pour le peuple parlait au peuple. Le châtiment du crime, le souvenir des traits héroïques y étaient retracés en colorations voyantes. Cet enseignement était clair, visible, rapide. La bonne humeur recouvrait la leçon de morale. Il serait à souhaiter que le peuple ne regardât jamais de plus mauvais tableaux.

CHAMPFLEURY.

A NOS LECTEURS.

Le *Bibliophile Français illustré,* quoique fondé vers les approches de l'été, a obtenu un succès que nous nous efforcerons de toujours mériter. Nous remercions bien sincèrement les amateurs et les libraires qui ont déjà répondu à notre appel, et dont les souscriptions, ont encouragé une publication qui a la prétention d'être vraiment neuve, de répondre à un véritable besoin, et surtout de réagir, dans une certaine mesure, contre l'avalanche de journaux et de revues imprimés en caractères usés, sur papier à lanterne, dont nous voyons chaque jour l'éclosion. Les Bibliophiles sont les véritables conservateurs de notre littérature; sans eux, que de livres et de brochures disparaîtraient pour jamais ! Sans leur concours éclairé, quels seraient les éditeurs qui oseraient entreprendre des publications de luxe ? Donc, au double point de vue de la *conservation* et de la *création* des beaux livres, nous devons les plus vifs remerciements aux Bibliophiles. En ce qui nous concerne, guidé par les conseils des véritables amateurs et des collaborateurs éminents qui ont fait le succès de notre Revue, et encouragé par les adhésions des Bibliophiles de tous les pays, nous n'épargnerons aucun sacrifice pour faire du *Bibliophile Français illustré* le digne pendant de la *Gazette des Beaux-Arts.*

C'est ainsi que nous nous sommes rendu acquéreur du magnifique travail de M. Joannis Guigard sur les armoiries des reliures, et que, voulant rendre ce travail aussi attrayant, aussi utile que possible, nous n'avons pas hésité à faire les plus grands frais pour l'ILLUSTRATION *de l'Armorial du Bibliophile.* Cet Armorial est entièrement inédit, et tous les travaux qui ont paru et qui paraîtront successivement dans notre Revue le seront également.

Puisse donc notre bonne volonté être prise en considération, et puisse le concours de tous les vrais amateurs ne pas nous faire défaut ! A. B.

ARMORIAL

DU

BIBLIOPHILE

Un Auteur, dit Dufresny dans ses *Amusements « sérieux et comiques,* est bien embarrassé à la « teste de son Livre : il ne sçait quelle contenance « tenir. S'il fait le fier, on se plaît à rabattre sa « fierté; s'il affecte de s'humilier, on le méprise; « s'il dit que son travail sera merveilleux, on n'en croit rien; « s'il dit que c'est peu de chose, on le croit sur parole. Par- « lera-t-il de ses ouvrages? La dure nécessité pour un Auteur! »

Malgré cette boutade, les auteurs n'en continuent pas moins de faire des préfaces où ils se croient obligés de dire au lecteur —qui ne s'en soucie mais—comme quoi ils viennent « combler une lacune regrettable », et autres belles paroles de nature à montrer l'opportunité et l'excellence de leurs œuvres.

Il est de fait qu'un livre sans préface ressemble fort à un dîner sans potage. L'esprit comme l'estomac a besoin d'un véhicule, et entrer brusquement en matière par la pièce de résistance pourrait devenir indigeste. D'un autre côté, la préface est encore, à mon avis, le moyen le plus honnête, en pays civilisé, d'aborder son lecteur et de faire connaissance avec lui.

Or, comme je m'accommode assez des habitudes reçues, pourvu toutefois qu'elles ne heurtent pas trop ni ma conscience ni mes goûts, je me permettrai donc de suivre la tradition, et, au risque de ne pas être lu, d'exposer à mon tour les motifs qui m'ont engagé à publier ce livre.

I

Par une magnifique journée de juillet 186...,

Alors qu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles...,

rêvant et bouquinant, j'aperçus, à l'heure de midi, un homme, de soixante ans environ, devant ces boîtes de livres qui se trouvent sur le parapet du quai Voltaire. Il était seul. La chaleur exceptionnelle du jour faisait refluer les passants vers les maisons.

—Il n'y a qu'un bibliophile ou un pêcheur à la ligne qui puisse braver avec autant d'impassibilité un tel soleil, me dis-je en approchant.

Cet homme, tout de noir habillé, était littéralement chargé de livres : il en avait dans ses poches, dans les mains, sous les bras, et peut-être dans son chapeau. Je voyais en lui l'expression vivante de ce type que Gavarni a éternisé d'un seul coup de son spirituel et philosophique crayon. Ses yeux, d'un bleu doux, pétillaient de joie sous des bésicles d'or. Ses doigts frémissaient d'émotion. Avait-il trouvé un *Alde* ou un *Elzévier* inconnu à tous ses confrères?

L'objet de son attention me parut au premier coup d'œil une de ces adorables reliures du XVIIe siècle, mais fruste et les coins endommagés. Le bouquiniste ignorant avait relégué le volume dans les compartiments à cinquante centimes. Mon homme, lui, ne s'y était pas trompé : avec cette intuition qui dirige l'individu possédé par une idée fixe, il était venu là en droite ligne, j'en suis sûr, comme s'il eût connu d'avance la place où gisait dans la poussière le précieux bouquin. Sur les plats figurait une espèce d'hiéroglyphe dont la forme cabalistique retenait captif son être tout entier : plus il ouvrait ses yeux, moins il semblait comprendre.

Curieux de ma nature, je voulus voir aussi, moi, mais je n'osai. Pour me servir de contenance, je pris un livre et je feignis de lire, dardant une prunelle furtive sur celui de mon voisin. Ma myopie me favorisait singulièrement en cette circonstance. Peu à peu, sans savoir comment, je me trouvai côte à côte de mon bibliophile — car c'en était un — mon bras gauche frôlant son bras droit, et si près, que spontanément, sans même tourner la

tête vers moi, il me dit, un peu dédaigneusement et comme quelqu'un à bout de ressources : « Y comprenez-vous quelque chose? »

Je toussai légèrement pour me remettre : je venais d'être surpris en flagrant délit de curiosité! O amour des livres!

—De quoi s'agit-il, Monsieur? fis-je du ton le plus doux et le plus caressant, afin de réparer autant que je le pouvais mon infraction à la civilité puérile et honnête.

—De ceci, répondit-il, en me montrant l'hiéroglyphe avec un sourire où je lisais clairement : entre bibliophiles pas de gêne!

—Monsieur, ce sont les armes du président de Mesme, celui à qui Gabriel Naudé dédia, en 1643, son *Advis pour dresser une bibliothèque*. Ce magistrat s'était composé une des plus riches collections de son temps; et chaque volume qu'il avait fait relier portait sur les plats cette marque de fabrique, en quelque sorte, que vous voyez.

J'avais repris mon assurance, et fourrant lestement mon pouce dans l'emmanchure de mon gilet, de mes quatre autres doigts je me mis à battre la mesure sur ma poitrine, en le regardant en face d'un air de triomphe qui signifiait : tu ne t'attendais pas à celle-là, mon bon!

Il ne s'y attendait guère, en effet, car il resta un instant la bouche ouverte et les yeux écarquillés. Puis, d'un accent plus sympathique, il reprit :

—Sans vous en douter, Monsieur, vous venez de me tirer d'un bien cruel embarras. Si vous saviez, quand on a un volume artistement relié, comme celui-ci par exemple, combien l'on désire en savoir la provenance, combien l'on voudrait connaître l'amateur qui a eu pour l'art tant d'amour et tant de goût! Vous le voyez, la passion ou plutôt la manie m'entraîne. Mais n'est-ce pas à un bibliophile que je parle?

—Se passionner c'est vivre; c'est la passion qui nous sauve de toutes les plates réalités de la vie, répliquai-je gravement.

Une fois la glace rompue, la conversation s'engagea, et se prolongea longuement sous le soleil qui nous mordait le front.

J'avais affaire à un véritable savant. Son acquis était étendu

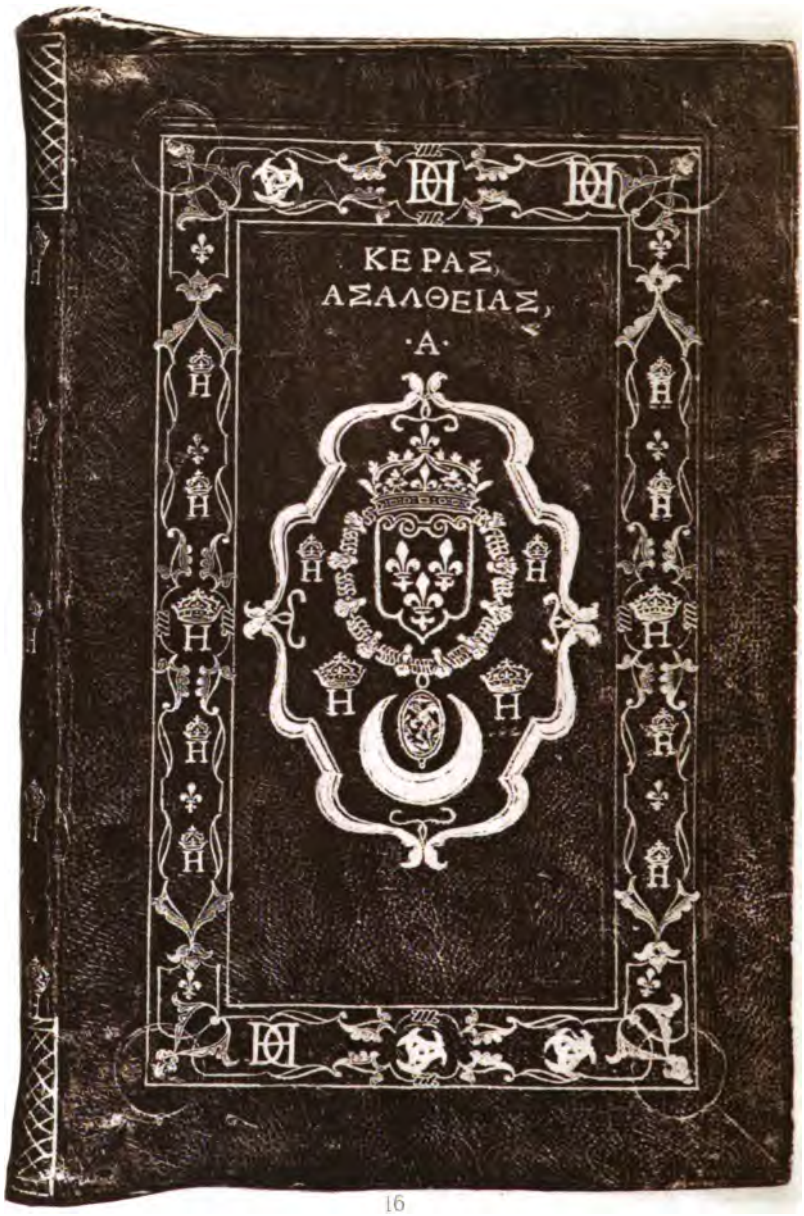
ΚΕΡΑΣ,
ΑΣΑΛΘΕΙΑΣ,
·Α·

et varié. Et puis nous avions enfourché le même dada : les livres, les reliures, les incunables, les éditions princeps, les bibliothèques fameuses, les éditeurs célèbres, nous occupèrent particulièrement, bien entendu. Enfin mon interlocuteur, devenant de plus en plus expansif, me dit :

—...Oui, Monsieur, je possède un grand nombre de volumes ayant sur leurs plats des armes dont il m'est impossible de déterminer les possesseurs. C'est pour moi une véritable torture: je sens qu'il me manque quelque chose. Tenez, êtes-vous libre à cette heure?

—Parfaitement.

—Sans façon, voudriez-vous venir chez moi? Je vous montrerais ma collection, et, tout amour-propre à part, j'ose croire que vous ne regretterez pas trop votre course.

—J'accepte avec empressement et reconnaissance.

—Le temps seulement de payer mon volume; je ne marchanderai pas. Aujourd'hui c'est un jour faste.

—A votre volonté.

Son emplette faite, il revint à moi.

—Partons-nous?

Je suivis donc mon nouveau compagnon comme si nous ne nous étions jamais quittés—tant la bibliophilie rapproche les hommes!—Quoique le chemin fût long et la chaleur accablante, je ne m'en aperçus guère, soutenu que j'étais et par la conversation et par l'attente des merveilles qui m'étaient promises. Bref, nous arrivâmes : je ne dirai pas où, lecteur, tu le reconnaîtrais! Et le mur de la vie privée donc! Qu'il te suffise de savoir que nous enfilâmes une allée étroite, obscure et longue, et que nous gravîmes lentement, non sans souffler un peu, faisant une petite pause à chaque palier, cinq étages au-dessus de l'entresol. Arrivés là, nous prîmes un corridor; puis au bout, un autre à gauche. Nous marchions, lui devant, moi derrière, nous emboîtant le pas comme de vieux troupiers. Il s'arrête : « C'est là, me dit-il en souriant. Ouf! je n'en peux plus! » Il sort de sa poche un immense trousseau de clefs luisantes comme la pomme d'une rampe, prend la plus petite, si petite que je ne

pus l'apercevoir, et la glisse sans bruit dans la serrure. La porte s'ouvre en poussant un soupir comme pour dire : Est-ce un vrai croyant? Après avoir soigneusement fermé cette porte, il en ouvre une seconde, puis une troisième.

Le frinc-frinc des clefs, le grincement des verroux, le bruit des échos des « longs corridors sombres, » les précautions singulières que prenait mon homme, l'isolement dans lequel nous étions, tout cela me plongeait dans des réflexions étranges. Etais-je l'objet d'une mystification ou d'un guet-apens ? allait-on renouveler sur ma personne quelque scène du mystérieux château d'Udolphe? Et pas d'armes! Rien qu'un innocent in-12, et encore pas relié le moins du monde! Cependant, quelque chose aurait dû me rassurer : je n'avais ni montre, ni argent. Mes derniers vingt centimes venaient d'être employés à l'achat du volume que j'avais entre les mains. Mon gousset était nu,

> Nu comme un plat d'argent, nu comme un mur d'église,
> Nu comme le discours d'un académicien.

Quoi qu'il en soit, j'ose l'avouer, je commençais à trembler. Non que je craigne la mort : un Français, allons donc! Mais, que voulez-vous, je tiens énormément à la vie : chacun a son faible. Et puis mourir, et cesser de voir pour toujours ces belles éditions à grandes marges, à tranches dorées, lavées, réglées, et reliées par un Le Gascon, un Derome ou un Padeloup! Je ne pourrais jamais m'en consoler.

Tout à coup, au milieu de toutes ces réflexions plus rapides qu'un éclair, le Saint des Saints s'ouvrit!...

Figure-toi, lecteur, une pièce longue à n'en plus finir, tout entière tapissée de bibliothèques en palissandre regorgeant de livres les plus rares, les plus curieux, les plus singuliers et les plus splendidement habillés. A la suite, une autre pièce, moins grande, mais encore mieux décorée, renfermant, sous des vitrines garnies de soie verte, les chefs-d'œuvre de reliure de toutes les époques, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours : collection qui aurait fait dire aux amateurs ce que Naples aux touristes : « la voir et mourir. » Il m'exhiba avec une politesse exquise

toutes les richesses de ce cabinet. Pour terminer, il me conduisit vers les volumes *aux armes*. Je compris qu'il fallait m'exécuter, et payer pour ainsi dire ma bienvenue. Sans me faire tirer l'oreille, je lui expliquai la plus grande partie de celles que j'avais sous les yeux. Quant au reste, j'en pris les empreintes, en lui promettant de les lui rapporter au plus tôt avec le mot de l'énigme.

Mon bibliophile était à son tour ravi. Au moment où j'allais prendre congé de lui, il me saisit le bras en me disant : « Une idée me poinct, Monsieur. Savez-vous que vous rendriez un véritable service aux amateurs et à la science archéologique et bibliographique, si vous pouviez publier tous les emblèmes que l'on trouve sur les livres composant les bibliothèques tant publiques que particulières?

Cette idée me frappa.

—J'y songerai, Monsieur, lui dis-je, rien qu'en souvenir des magnificences que vous venez de me montrer avec autant d'amabilité. Mais, ajoutai-je, vous rendez-vous bien compte de toute la somme de travail que l'exécution complète de votre idée exigerait? Songez donc, le nombre des volumes portant des emblèmes est fort considérable; la France seule me coûterait des années de longues et pénibles recherches!

—Tenez-vous-en à la France.

—Bornée ainsi, l'idée peut se réaliser. Sérieusement je m'en occuperai, et je compte même sur votre bienveillant concours pour me faire obtenir des communications de la part des savants ou amateurs que vous pouvez avoir parmi vos connaissances.

Nous échangeâmes une poignée de mains, et je le quittai.

Une fois dans la rue, encore tout ahuri de ce que je venais de voir, je marchais droit devant moi, heurtant celui-ci, heurtant celui-là, lorsque, fortuitement, je rencontrai mon éditeur, Bachelin-Deflorenne. Ce fut lui qui m'aperçut le premier.

—Que diantre avez-vous donc ? votre front est aussi sombre qu'un roman d'Emile Gaboriau. Préparez-vous un crime?

—C'est bien pis ! lui répondis-je en lui assénant un foudroyant regard, je prémédite un titre!

—Voyons, de quoi s'agit-il? Contez-moi cela.

—Je viens de chez le plus rare et le plus aimable des bibliophiles, une de vos connaissances, le plus tenace de tous vos *pousseurs* de livres. Il m'a donné une idée que je trouve excellente.

—Laquelle?

—Celle qui consisterait à publier les devises, chiffres, armoiries et autres symboles que les amateurs ont laissés sur leurs livres, avec une courte notice touchant les principales bibliothèques particulières, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours. Ce travail me plaît beaucoup; mais l'ouvrage fait, comment le nommerai-je? C'est là ce qui m'embarrasse.

—Le cas est embarrassant, en effet, me répondit-il; et après un moment de silence:—Au fait, pourquoi ne l'appelleriez-vous pas l'*Armorial du Bibliophile?* Ne saurait-on produire un *Armorial* pour contenter la légitime curiosité des savants? La science a aussi sa noblesse!

—Parfait, plus que parfait, m'écriai-je. J'accepte le titre, il me paraît du reste répondre à l'idée, mais à la condition que vous éditerez l'ouvrage.

—D'accord, voici ma main.

J'y mis la mienne.

—C'est entendu. Comptez sur toute ma bonne volonté; je compte sur votre goût; et puissent nos efforts communs satisfaire, comme nous le désirons, la gent délicate, curieuse et chercheuse de nos chers confrères en bibliophilie.

II

Voilà donc notre Armorial du Bibliophile. Il renferme, comme nous venons de le dire, l'énonciation de toutes les devises, l'explication de tous les chiffres ou monogrammes, et la description de toutes les armoiries que nous avons pu trouver sur les livres, avec notices sur les amateurs et leurs bibliothèques.

Nous nous en sommes tenu aux marques figurant sur la reliure des volumes. Quant aux marques que l'on appelle *ex*

libris, et qui sont en général placées dans l'intérieur, elles ne nous ont pas paru offrir le même degré d'intérêt que les autres, étant presque toujours accompagnées du nom du possesseur.

Dans un travail tel que le nôtre, il ne faut pas espérer être complet : on le conçoit sans peine. Toutefois, nous sommes convaincu qu'indépendamment d'un grand nombre d'autres symboles, on y trouvera tous ceux qui figurent sur les ouvrages dont les exemplaires reviennent fréquemment dans nos ventes publiques, et dont la reliure éveille toujours l'attention de l'amateur éclairé.

Bien qu'il ne soit fait qu'au point de vue français, nous avons cru devoir cependant accorder le droit de cité à quelques étrangers, tels que Maioli, Laurin, la Gruthuyse, d'Hoym, et autres dont les noms sont si connus des bibliophiles, que c'eût été en quelque sorte une faute que de les omettre.

III

Ce qui nous prouve que l'Armorial du Bibliophile est une œuvre d'actualité, c'est l'intérêt que nous ont témoigné les amateurs les plus connus de notre époque. Nous avons reçu d'eux des encouragements et des communications avec une générosité qui ne se voit guère que dans la *République des lettres*. Qu'il nous soit permis de citer ici leurs noms, pour leur en témoigner publiquement notre sincère gratitude. Ce sont MM. Paul Lacoix (Bibliophile Jacob), Jules Cousin et Muller, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Théophile Baudement et Rathery, de la Bibliothèque Impériale; Cocheris et Lorédan-Larchey, de la Bibliothèque Mazarine; Louis Barbier, administrateur de la Bibliothèque Impériale du Louvre; A. Challamel, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève; A. Preux, avocat général à Douai; A. Bonvarlet, de Dunkerque; le vicomte Oscar de Poli; Gustave Brunet, de Bordeaux, et Louis Vian, référendaire au sceau de France, expert en héraldique près le tribunal de la Seine.

JOANNIS GUIGARD.

6 juillet 1868.

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

Ire SECTION

MAISON DE FRANCE

ROIS

LOUIS XII.

Les rois de France ont presque tous été grands amateurs de livres. Charlemagne, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Charles V, s'étaient formé des collections nombreuses et importantes. Les Valois, qui régnèrent de 1328 à 1589, se sont particulièrement fait remarquer par leur goût pour les Lettres et les Arts. Parmi eux on distingue le roi Jean, Charles V, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III.

Le premier que nous ayons trouvé portant sur ses livres des armes, des symboles ou devises, est Louis XII. Sur la plupart des volumes qui lui appartenaient avant son mariage avec Anne de Bretagne, figure un semé d'abeilles accompagné de cette devise: *Non utitur aculeo regina cui paremus.* Après son mariage, ses livres portent les armes de France alternées avec l'hermine de Bretagne. Au-dessus de l'écusson central, paraît le hérisson que Louis XII avait encore pris pour emblème, avec la devise: *Cominus et eminus.* (V. pl. 9.) Quelquefois

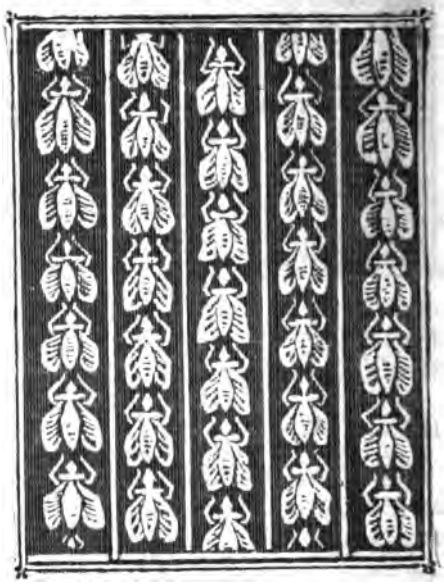

on n'y voit qu'un simple chiffre formé des lettres L A (Louis, Anne), avec ou sans couronne. C'est dans la bibliothèque de Louis XII qu'était venue

se fondre celle du célèbre bibliophile Louis de Bruges, sire de la Gruthuyse.

FRANÇOIS Ier.

Les livres ayant appartenu à ce prince se reconnaissent, en général, par la *Salamandre* au centre des plats sur son brasier ardent, cantonnée de 2 ou 4 F et accompagnée de la devise : *Nutrisco et extinguo;* le tout au milieu des arabesques les plus gracieuses. (V. pl. 1.) Quelquefois les armes de France y figurent seules, et presque

toujours avec des fleurs de lys d'argent. François Ier avait pour relieur Pierre Roffet, dit le Faucheux.

HENRI II ET DIANE.

En fait de livres, on ne saurait guère séparer Diane d'Henri II. Il est bien rare de trouver un volume dédié à l'un qui n'appartienne pas à l'autre, et dont la reliure n'étale avec une complaisante coquetterie les armes et les emblèmes des deux célèbres amants. Tantôt c'est un H simplement accolé à un D; tantôt l'H royal se trouve amoureusement entrelacé avec le D de la favorite; tantôt encore les initiales respectives alternent avec une fleur de lys. Quelquefois, c'est l'écu de France qui figure sur les plats, entouré de D et de croissants, ou bien soutenu et surmonté d'un H couronné et cantonné de ⅢⅢ. (D H). La bibliothèque d'Henri II et de Diane était établie dans le fameux château d'Anet, où elle s'y conserva longtemps après la mort de la châtelaine, mais sans révéler ses richesses. En 1723, enfin, la princesse de Condé, à qui Anet appartenait alors, étant venue à mourir, les livres furent mis en vente. La plus grande partie de cette bibliothèque fut achetée par le fils de la célèbre Mme Guyon, connue sous le nom de M. de Sardières. Ajoutons que Henri II avait aussi le Faucheux pour relieur. (V. pl. 15-18.)

Catalogue des manuscrits trouvez après le décès de madame la princesse, dans son château royal d'Anet. — *Paris, Gaudouin*, 1724, *in*-12 *de* 49 *p.*

DIANE DE POITIERS.

Parti : au 1 *d'azur à huit croisettes, d'or passées en orle autour d'un écusson d'azur bordé d'or et chargé d'un autre écusson d'argent, qui est* BRÉZÉ. *Au* 2 *écartelé : au* 1 *et* 4 *d'azur à six besants d'argent, au chef d'or, qui est* SAINT-VALLIER; *au* 2 *d'azur semé de fleurs de lys d'or, au franc quartier d'argent, à trois croissants mal ordonnés de gueules; aux* 3 *d'argent, aux emmanchés de sable, qui est de* RUFFI.

L'écu en losange est surmonté d'une couronne ducale, et cantonné du chiffre ⅢⅢ et de croissants entrelacés.

En prenant le titre de duchesse de Valentinois, Diane de Poitiers prit l'écusson ci-dessous, qui figure sur des

volumes lui ayant appartenu, et conservés à la Bibliothèque impériale

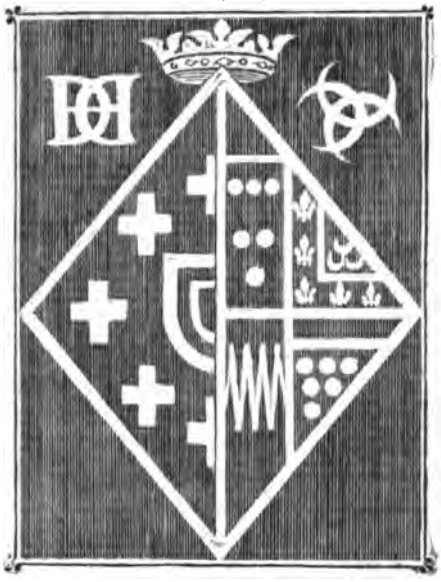

(Mss.), à la bibliothèque Mazarine et à celle de l'Arsenal.

La présence dans les armoiries de Diane de l'écusson des Ruffi s'explique ainsi. En 1414, un Nicolas Ruffo, marquis de Contron, en Italie, fut dépouillé de ses biens et forcé de s'expatrier pour avoir pris parti en faveur de Louis d'Anjou. Il vint en France, où il épousa Marguerite de Poitiers, fille de Louis de Poitiers. Son beau-père devint à son tour son gendre, en prenant pour femme Polixène Ruffo, fille de ce marquis de Contron. Nicolas Ruffo étant mort sans postérité, ses armes, son titre et ses droits éventuels à ses seigneuries confisquées passèrent dans la famille de Poitiers.

Quant à l'écusson du 2 de l'écartelé, M. Georges Guiffrey n'y voit qu'une concession royale ; et, en ce qui touche les croissants qui s'y trouvent, une allusion à cette espèce de patronage olympien sous lequel la duchessse s'était placée, et à la fameuse devise du roi : *Donec totum impleat orbem.*

HENRI II ET CATHERINE DE MÉDICIS.

Les livres dédiés en commun à Henri II et à Catherine de Médicis portaient en général un chiffre formé d'un H (Henri), et de deux C (Catherine) enlacés. On peut voir un magnifique exemple de cet ornement au Musée des souverains du Louvre, confié à l'intelligente direction de M. Barbet de Jouy. C'est le *Livre d'heures du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis*, que M. Barbet de Jouy acheta 60,000 francs pour ce Musée. Le volume est couvert en maroquin rouge enrichi d'écoinçons fleurdelisés, d'attaches et de médaillons en or finement émaillés et ciselés. Chacun des écoinçons porte en relief les lettres enlacées H et CC.

FRANÇOIS II.

Ce monarque, né malingre, mort à

la fleur de l'âge, n'eut guère le temps

Imp. Ch. Gaudion rue Paris

de se former une bibliothèque. Il réunit pourtant quelques livres dont la plupart portent sur les plats un simple dauphin ou un dauphin couronné. Quand il fut roi, l'écu de France remplaça le Dauphin, et au bas dudit écu se trouve ordinairement la date.

CHARLES IX.

Ce pauvre roi, qu'on rend responsable du massacre de la Saint-Barthélemy, et, ce qui est plus grave, de quelques mauvais vers, était à la fois bibliophile, numismate et archéologue. Ce fut lui qui acheta, en 1566, de ses propres deniers, la célèbre collection de médailles et d'antiquités formée par Grolier, sur le point de passer de Marseille en Italie pour y être vendue et dispersée. Ses livres portaient sur le 1er plat les armes de France soutenues de deux C entrelacés, ƆC, et couronnés ; et sur le seçond plat un portique entouré d'une banderole, avec cette

légende-devise : *Deo, pietate et justitia.*

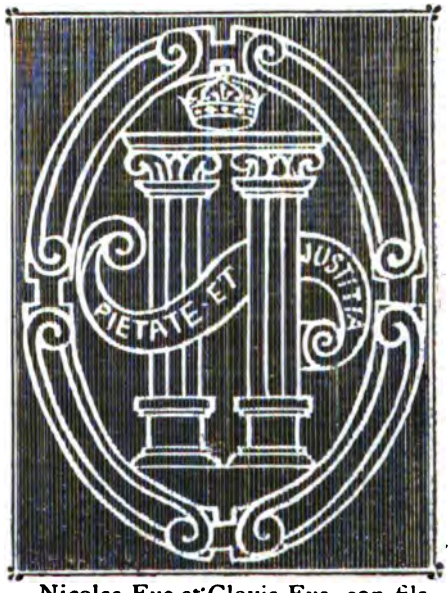

Nicolas Eve et Clovis Eve, son fils, furent les relieurs de Charles IX.

JOANNIS GUIGARD.

(La suite au prochain numéro.)

LA VENTE DES LIVRES DE M. BRUNET

(Suite et fin.)

---

68. *B. L.* — N° 468. — *Propos rustiques de maistre Léon Ladulfi*, etc. Deux ouvrages en 1 vol. in-8, mar. v. — Très-beaux exemplaires. (V. le Cat.)

2,005 fr. pour M. A.-F. Didot, de la Société des Bibliophiles français.

69. *B. L.* — N° 471. — *Les Triomphes de l'Abbaye des conards*, etc., 1587, pet. in-8, fig. sur bois, mar. citr., dent. tabis, tr. dor. — Bel exemplaire de cette facétie des plus curieuses et des plus rares. (V. le Cat.)

550 fr. pour Lebrument, libr. de Rouen.

70. *B. L.* — N° 475. — *La Fluste de Robin*, etc., pet. in-8, mar. v., fil., tr. dor. (Simier.) — Facétie des plus graveleuses et des plus singulières, d'une rareté extrême. (V. le Cat.)

280 fr. pour M. A.-F. Didot, de la Société des Bibliophiles français.

71. *B. L.* — N° 477. — *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin*, etc., 1664, pet. in-12, cuir de Russie, tr. dor. (Thouvenin.) — Bel exemplaire très-grand de marges (avec témoins), de cette édition qui se joint à la collection des Elzévier. De la bibliothèque de M. de la Bédoyère (1837).

200 fr. pour Fontaine, libr. de Paris.

72. *B. L.* — N° 470. — *Recueil général des caquets de l'accouchée*, etc., 1623, frontispice gravé, avec 41 autres pièces facétieuses, rel. en 3 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil tr. dor. (rel. anc.) — Recueil précieux dont toutes les pièces sont uniformément remontées de format in-8, et encadrées d'un filet rouge autour de chaque page. (V. le Cat.)

2,400 fr. pour Fontaine, libr. de Paris.

73. *B. L.* N° 503. — *Auli Gellii Noctes Atticæ*, etc., 1585, in-8, réglé, mar. r. tr. dor. Belle reliure de la fin du XVIe siècle, dont les plats sont couverts de riches compartiments dorés à petits fers. — Exemplaire de J.-J de Bure, parfaitement conservé.

260 fr. pour Potier, libr. de Paris.

74. *B. L.* — N° 520. — *Joannis Stobæi Sententiæ*, etc., 1555, 2 vol. in-16, réglés, mar. v. comp. tr. d. — Belle rel. de la fin du XVIe siècle. (V. le Cat.)

520 fr. pour M^r. Boon, libr. à Londres.

75. *B. L.* N° 523. — *Alciati Emblemata denuo ab autore recognita*, etc., 1566, in-8, fig., encadrements à chaque page, mar. r. à compart., tr. dor. — Avec la signature de Jean Ballesdens sur le titre. Reliure ancienne à compartiments dans le goût des plus beaux Grolier. La conservation en est parfaite.

310 fr. pour Potier, lib. de Paris.

76. *B. L.* — N° 525. — *C. Plinii Secundi Epistolarum libri X*, etc., 1518, pet. in-8, maroquin vénitien, tr. dor. — Bel exemplaire du cardinal de Gran-

velle, avec ses armes imprimées au verso du titre. Il provient de la vente de Richard Heber, où il a été payé 9 livr. 9 sh.

200 fr. pour Potier, libr. de Paris.

77. *B. L.* N° 526. — *C. Plinii Secundi Epistolarum libri X,* etc. 1669, in-8, mar. r. à siches compart. tr. dor. — Superbe exemplaire, aux armes et aux chiffres de Du Fresnoy (voir le catal. de Bure, 1853, n° 545.) - C'est l'ouvrage d'un excellent relieur qui existait entre Le Gascon et Du Seuil.

760 fr. pour Potier, libr. de Paris.

Voici plusieurs articles de la série des *Belles-Lettres* qui n'ont pas été signalés par les rédacteurs du Catalogue.

78. *B. L.* — N° 268. — *Collection des anciens poètes françois,* etc., 1723-24, 8 vol. pet. in-8, mar. r. fil tr. dor. — Bel exemplaire. (V. le Cat.)

510 fr. pour M. le vic. de Janzé, de la Société des Bibliophiles français.

79. *B. L.* — N° 276. — *Les Loups ravissans,* etc., vers 1525, pet. in-4 goth., fig. sur bois, mar. bl., riches compart., doublé de mar. r., dent., tr. dor. (riche reliure de Kœhler). — Livre rare et l'un des plus curieux que nous ayons en ce genre. (V. le Cat.)

3,050 fr. pour L. Techener fils, libr. à Paris.

80. *B. L.* — N° 308. — *Recueil de neuf pièces en vers et une en prose,* etc., de 1559 à 1600, in-4, mar. vert. (Armes de J.-A. de Thou.) — Recueil précieux provenant de la vente Soleinne. (V. le Cat.)

1,500 fr. pour L. Potier, libr. de Paris.

81. *B. L.* — N° 316. — *Les Œuvres poetiques de Remy Belleau,* etc., 1578. 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, réglé, mar. vert à riches comp. tr. dor. (Reliure du XVI° siècle.) — Très-bel exemplaire dans sa reliure originale. (V. le Cat.)

1,000 fr. pour Coccoz, libr. de Paris.

82. *B. L.* — N° 393. — *Maistre Pierre Pathelin,* etc., vers 1520, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, goth., fig. sur bois, mar. bl. doublé de mar. r., dent., tr. dor. (Bauzonnet.) Très-bel exemplaire d'une édition fort rare, qui manquait à M. de Soleinne.

1,520 fr. pour M. Deschamps.

V. POLYGRAPHES.

Polygraphes. — N° 533. — *Tullii Ciceronis opera,* etc., 1642, 10 vol. pet. in-12, mar. r. doublé de tabis, fil. tr. dor. (Derome.) — Superbe exemplaire provenant de la vente de la Bédoyère, et auparavant de Mac-Carthy (V. le Cat.)

900 fr. pour Potier, libr. de Paris.

N° 542. — *Œuvres de Voiture,* etc., 1660, 2 tom. en 1 vol. in-12, portr., mar. r. fil. tr. dor. (Padeloup.) — Charmant exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

1,500 fr. pour Potier, libr. de Paris.

VI. HISTOIRE.

1. *Histoire.*—N° 569. — *Catalogo de gli anni et principi de la creatione de l'huomo,* etc.. 1544 et 1543, 2 tom. en 1 vol., pet. in-8, mar. r. à compart. tr. dor. — Exemplaire provenant de la bibliothèque de Demetrio Canevari, Gênois, premier médecin du pape Urbain VII. (V. le Cat.)

450 fr. pour M. Huillard, de Paris.

2. *H.* — N° 571. — *Freculphi episcopi Lexoviensis Chronicarum tom II,* etc. 1539, in-fol., v. f. à compart., tr. dor. — Superbe exemplaire de Grolier avec son nom et sa devise. (V. le Cat.)

3,950 fr. pour Potier, libr. de Paris.

Brunet, dans la dernière édition du Manuel, au mot FRECULPHI, etc., a signalé ce bel exemplaire en disant que les ornements de la reliure ont été figurés dans le *Bibliographical Decameron de Dibdin*, etc. Vendu 6 livres 2 sh. 6 d. à la vente de R. Heber; il ajoute que ce volume serait payé de 1,000 à 1,200 francs aujourd'hui.

3. *H.*—N° 579.—*De Christiana expeditione apud Sinas,* etc. 1616, in-4, réglé, mar. vert à compart., tr. dor.,— Magnifique reliure. (V. le Cat. et le Bull. du Bibliophile, année 1868, p. 361.)

1,020 fr. pour L. Techener fils, libraire de Paris.

4. *H.* — N° 581. — OPUS AUREE *et inexplicabilis bonitatis et continentie*, etc., 1513, in-fol., réglé, mar. citr., compart. de couleurs, doublé de mar. rouge, tr. dor.—Magnifique reliure à compart. à mosaïque, avec riche dorure, véritable chef-d'œuvre de Derome et du doreur Monnier. (V. le Cat.)

3,550 fr. pour Potier, libr. de Paris.

5. *H.*— N° 588.—*Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, etc. 1726, 4 vol. in-4, portr., mar. bl. du Levant, tr. dor. — Superbe exemplaire en grand papier, avec les portraits, relié par J.-A. Derome. Il provient de la bibliothèque de M. A.-A. Renouard.

805 fr. pour Potier, libr. de Paris.

6. *H.*—N° 587.—*La Cronicque Saint-Denis*, etc. Pet. in-4 gothique de 52 feuillets non chiffrés, sign. *a-q*, 25 lig. par page, mar. rouge, compart., tr. dor. (Bauzonnet.) — Edition imprimée probablement à Paris, de 1480 à 1490. C'est un livre excessivement rare, sinon unique. (V. le Cat.)

700 fr. pour Potier, libr. de Paris.

7. *H.*—N° 593.—*Pauli Orosii adversus Paganos*, etc. 1542, in-8, mar. br. à compart., tr. dor. — Exemplaire à la reliure du médecin Demetrio Canovari. (V., pour la reliure, le n° 569 du Cat.)

650 fr. pour M. Huillard, de Paris.

8. *H.*—N° 597.— *Les Mœurs des Israélites et les Mœurs des Chrétiens*, etc. 1690-94, 2 vol. in-12, réglés, mar. rouge, fil., doublé de mar. rouge,

dent., tr. dor. (Du Seuil.)—Très-bel exemplaire aux armes de la duchesse de Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie). (V. le Cat.)

1,350 fr. pour Potier. (V. le Bull. du Bibl., mai 1868, p. 253 et p. 264.)

9. *H.* — N° 607. — *Titi Livii Historiarum quod extat*, etc. 1678, in-12, mar. bl., compart., tr. dor. (Simier.)—Très-bel exemplaire, des plus grands qu'on puisse voir. Haut. : 150 mill. 1/2 (5 p. 7 l.)

98 fr. pour M. Huillard, de Paris.

10. *H.*—N° 608.—*Le Premier Livre des discours de l'estat de paix et de guerre*, etc. 1544, in-fol., v. à compart., tr. dor.—Exemplaire de François Ier, roi de France, avec son chiffre, ses armes et la salamandre. (V. le Cat.)

5,000 fr. pour L. Techener fils, libr. de Paris. (V. Bull. du Bibliophile, année 1868, p. 264.)

DEUXIÈME PARTIE DU CATALOGUE.

Ouvrages de divers genres. — Histoire littéraire. — Bibliographie.

Je crois devoir terminer par quelques indications sur la deuxième partie du catalogue de M. Brunet, comprenant les ouvrages qui composaient la *bibliothèque* proprement dite de l'auteur du *Manuel*, bibliothèque considérable et dont il a fait si bon usage dans ses travaux. Il l'avait classée dans les différentes pièces de son appartement, réservant les livres si remarquables qui formaient son *cabinet*, pour la pièce assez étroite à laquelle il donnait le même nom. Cette grande *bibliothèque* renfermait des volumes généralement bien conditionnés, mais qui n'avaient rien de remarquable, soit par les reliures, soit par la rareté. Cependant, on trouvait dans chacune des divisions du deuxième catalogue des livres importants qui méritaient de fixer principalement l'attention des travailleurs. La *Bibliographie* surtout renfermait des ouvrages curieux, assez rares, dont quelques-uns même se distinguaient par la beauté des exemplaires. Si je choisis les articles que je vais signaler dans la *Bibliographie* surtout, c'est que cette division est deux fois plus considérable que les autres, puisque, sur les dix-sept cent quatre-vingt-six numéros compris dans ce catalogue, la *Bibliographie*, avec toutes ses divisions, contient six cent quarante-quatre numéros (du n° 1142 au n° 1786).

Parmi les ouvrages relatifs à l'histoire de l'imprimerie, je citerai les numéros 1215 et 1216. *Les Annales de la typographie de Maittaire, avec la continuation de Panzer*, en tout 17 vol. in-4. Exemplaire très-bien conditionné, soit en demi-reliure soit en reliure entière, adjugé au prix très-modéré de 180 fr.

Je citerai encore le n° 1218 : *le Dictionnaire bibliographique choisi du XVe siècle*, etc., *par La Serna Santander*, 3 vol. in-8, remplis de notes de la main de M. Brunet, payés 85 fr.

Le n° 1225 : *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, etc. (par Jean de La Caille), 1689, in-4, n'a été payé que 49 fr. L'exemplaire relié par Chaumont en veau plein, provenait de la bibliothèque du prince de Poix (comte de Noailles). Cet exemplaire précieux, dans un état parfait de conservation, renferme tous les cartons, y compris celui sur lequel est reproduit le vitrail d'une des fenêtres de la chapelle du collége de Montaigu, à Paris, qui nous fait voir Ulrich Gering, le premier des imprimeurs parisiens, en 1469. De plus, cet exemplaire est enrichi de plusieurs notes autographes de M. Brunet.

Je passe sur certains livres appartenant à cette riche section de la Bibliographie, qui ont été payés aussi très-cher, surtout quand ces livres renfermaient des notes manuscrites de M. Brunet. Parmi ces livres je citerai le n° 1484, composé des catalogues de vente que M. Brunet avait faites depuis l'année 1797 jusqu'en 1823, époque où il cessa d'être libraire. Cette réunion de 60 volumes environ, remplis de notes et d'indications de la main de M. Brunet, a été adjugée à 105 fr.

Je dois citer encore un autre catalogue qui s'est élevé à un prix exorbitant, c'est le catalogue du comte d'Hoym. Il a été payé 99 fr. A vrai dire, cet exemplaire est rempli de notes de Jamet, ce singulier bibliophile ou bibliomane, qui chargeait les marges des livres qui lui appartenaient des notes les plus singulières et quelquefois les plus libres. J'en ai parlé dans la notice que j'ai placée en tête du catalogue de M. Yemeniz. C'est le savant Lancelot qui avait fait cadeau de ce volume à Jamet, comme celui-ci l'a marqué à la dernière page du volume. (*Ex dono doctissimi et amantissimi viri D. Antonii Lancelot, professorum regiorum inspectoris*, etc., etc. (19 *martii* 1738.) Les notes de Jamet sur le catalogue d'Hoym sont assez raisonnables et portent généralement sur des questions bibliographiques qui prouvent chez ce singulier bibliophile plus de connaissances que je n'aurais cru ; généralement ces notes renvoient aux journaux littéraires qui parlent de l'ouvrage signalé par lui. J'y trouve aussi quelques jugements singuliers : à propos du *Voiture*, 1660, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. r., qui, à la vente du comte d'Hoym, a été payé 6 liv. 1 sol, et à celle de M. Brunet, comme nous l'avons marqué plus haut, 1500 fr., Jamet fait une note inscrite à la marge du feuillet, note ainsi conçue : « N'est plus qu'un plaisant insipide, un *Turlupin* : nous « disons fort sérieusement aujourd'hui ce que Boileau fait dire ironiquement « à un campagnard : Moi, je ne trouve rien de bien dans ce Voiture.

« Et le public est précisément le campagnard. — Journal de Trévoux, « aoust 1747. » — Après les notes de Jamet qui sont assez nombreuses, je trouve encore des notes manuscrites d'une écriture antérieure à Jamet, comprenant six ou sept pages reliées avec le volume. C'est une indication des ouvrages appartenant au comte d'Hoym, vendus sans doute après les vacations, suivie d'une liste des livres qui manquaient lors de la vente. La première de ces listes a pour titre : *Supplementum ad libros prætermissos*.

La seconde est ainsi indiquée : *Libri deficientes in bibliothecâ ill. Com. de Hoym, quorum datur indiculus ut à nemine desiderentur*, ce qui signifie que tous les livres indiqués ne se sont pas trouvés quand on a fait la vente. Au bas du quatrième feuillet de la première liste, celle qui contient les ouvrages supplémentaires vendus après la vente, au moins je le suppose, je trouve indiqués quatre manuscrits qu'il faut signaler :

« 4838. — *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier. Mss.* 6 *vol. in-fol.*, « *non relié* (2 *liv.* 8 *sols*).

« 4839. — *Mémoires de M. de Gourville. Mss.* 2 *vol. in*-4, *v. f.* (5 *liv.*)

« 4840. — *Mémoires du Card. de Retz. Mss.* 3 *vol. in*-4, *non relié* (1 *liv.* « 2 *sols*).

« 4841. — *Mémoires de l'Abbé de Choisy. Mss.* 3 *vol. in*-4, *non relié* « (1 *liv.*) »

Je ne sais si je me trompe, mais je pense bien que ces quatre manuscrits se trouvent maintenant au cabinet de la Bibliothèque impériale. Du reste, il est curieux de savoir la provenance de ces ouvrages qui ont une grande importance.

Je termine par les manuscrits de *Mercier de Saint-Léger*. Dans l'avertissement qui précède cette seconde partie du Catalogue, j'ai tâché de faire connaître brièvement quelle avait été la vie de ce bibliographe français, très-célèbre à la fin du dernier siècle, et dont les nombreux travaux sont justement si recherchés de nos jours. J'ai dit que M. Brunet, qui dans sa jeunesse avait pu voir l'abbé Mercier, estimait avec raison les opuscules qu'il avait publiés, presque toujours sous le voile de l'anonyme, et les notes curieuses et remarquables dont il chargeait chaque exemplaire des ouvrages qui lui ont appartenu.

M. Brunet avait réuni plusieurs ouvrages imprimés, annotés par Mercier; mais surtout il possédait la meilleure partie des manuscrits qu'il a laissés, manuscrits que l'on trouve indiqués au Catalogue, sous les nos 1783, 1784, 1785 et 1786. Ces manuscrits, parmi lesquels on remarque un ouvrage auquel Mercier a travaillé toute sa vie (n° 1783. — *Recueil de notices sur les poètes latins du moyen âge*. Voir la notice succincte jointe au catalogue), se sont élevés à des prix que l'on ne pouvait pas supposer. Ils ont été payés en vente la somme de 2,245 fr. — Un riche amateur, me dit-on, est caché sous le nom du libraire de Paris Jullien.

Tels sont les principaux résultats de cette vente qui, en résumé, a produit plus de *trois cent trente mille francs*, en y comprenant, bien entendu, les deux parties dont elle se compose. C'est avec raison que j'ai dit, en commençant, que *bibliophiles* et *bibliomanes* en garderont longtemps la mémoire.

LE ROUX DE LINCY.

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES

Je ne sais qui a pu faire courir le bruit de l'apparition du premier volume des fameux *Mémoires de Talleyrand*. Aux acheteurs candides qui en ont éprouvé quelque mécompte j'offre, à titre de dédommagement, la communication de deux lettres inédites de Talleyrand. Non le Talleyrand confit en rouerie qu'on se représente généralement, mais, ce qui est plus neuf, un Talleyrand jeune, un Talleyrand confiant, un Talleyrand expansif, passionné même dans ses amitiés.

Il y a deux ans que je tenais ce trésor en réserve. Je me trouvais alors en vendanges chez mon vieil ami F. P., qui a délaissé la culture des lettres pour celle de ses vignobles, — échange non permis à tous, — et qui ne s'en trouve pas plus mal.

« Tu ne connais point mes raretés, — dit un jour mon hôte en ouvrant un coffret plein de papiers, — tout ceci vient de M. de Choiseul-Gouffier, qui aimait beaucoup mon père et qui l'avait pris pour collaborateur dans la partie artistique de son grand *Voyage à Constantinople*. Il y a dans tout ce fouillis des choses qui valent la peine d'être publiées. »

Et, avec sa permission, je pris copie des deux autographes ci-joints.

Entièrement politique, le premier se recommande par une appréciation très-sensée de la politique qu'aurait dû suivre Calonne à l'égard des Notables. Il fait bien ressortir l'influence exercée par l'opinion sur les débats d'un corps législatif, et il paraît sincèrement animé du désir de faire au tiers-état la place qui lui est due, ce qui était beau pour un évêque de 1787.

La seconde lettre est celle d'un homme dégoûté; il sent ce qu'il vaut, et il trouve qu'on ne lui rend point justice. La politique paraît avoir fait chez lui quelque tort à l'amitié, à en juger par un passage que j'ai souligné.

N'oublions pas que le destinataire, M. de Choiseul, était alors ambassadeur à Constantinople.

4 avril 1787.

« Je t'envoye, mon ami, les discours de M. de Calonne à l'ouverture de l'Assemblée des Notables et les mémoires qui ont été soumis aux discussions des bureaux dans la première et seconde division. Ceux de la troisième et de la quatrième ne sont pas encore imprimés. Ainsi tu ne les pourras recevoir que par le courrier prochain.

« Tu trouveras dans cet envoi-ci d'excellente besogne; c'est à peu près le résultat de tout ce que les bons esprits pensent depuis quelques années.

« Les oppositions sont extrêmement fortes; M. de Calonne a eu le tort de ne pas rendre *publiques* ses mémoires dès le commencement de l'Assemblée; le public instruit auroit contenu les notables, qui ont mis leur gloire dans l'opposition, et qu'il est bien difficile actuellement de tirer de cette route-là.

« Pendant plusieurs semaines, Paris a reçu son opinion de l'Assemblée, au lieu que *Paris instruit aurait fait à l'Assemblée l'opinion qu'elle devait avoir*.

« Ce sont, comme de raison, les privilégiés qui mettent le plus d'activité dans toutes leurs attaques contre M. de Calonne, et maintenant on a fait de l'affaire actuelle une affaire personnelle. On croit qu'en culbutant M. de Calonne ce serait culbuter ses projets, et c'est bien vraisemblable; mais il paroît impossible que le roi ne le soutienne pas; encore quinze jours, et il a victoire gagnée.

« Alors il se sera fait par Louis XVI le plus heureux changement dans l'administration qu'il y ait eu à aucune époque.

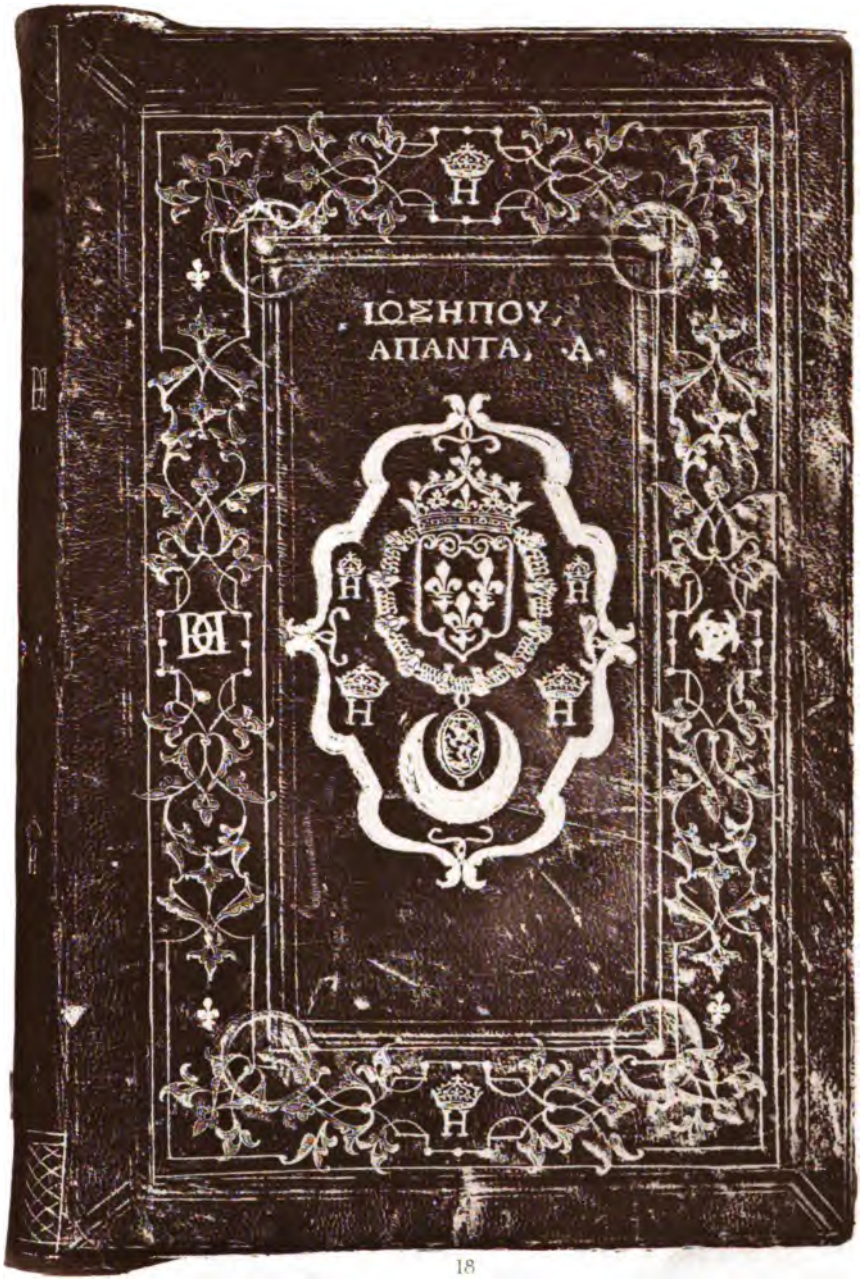

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris.

« Des administrations provinciales, et plus de priviléges, — c'est la source de tous les biens.

« Il n'y a rien qui ne puisse être fait par les administrations provinciales, et il n'y a pas de changement heureux qui puisse être fait sans elles.

« *Mon ami, le peuple sera enfin compté pour quelque chose.*

« Tu attendras avec bien de l'impatience les lettres que *t'apporteront* le premier courrier; il sera décidé de tout pendant cette quinzaine. — Si le roi fait tous les changements annoncés, son règne sera celui de la monarchie et le plus brillant et le plus utile.

« Je n'ai pas autre chose dans la tête. Comme tu nous manques dans ce moment-ci, toi noble, élevé, populaire!

« Je t'ai écrit par Marseille une lettre fort longue sur tout cela, il y a quelques jours. Tu me manderas ce que tu penses des projets qui t'intéressent, et dont je te parle avec détails.

« Mon archevêque de Bourges est plus mal depuis quelques jours; on dit qu'il s'en va tout à fait. Les remèdes les plus actifs le sont moins que le mal. Cette époque sera vraisemblablement celle qui décidera de mon sort. Pour le moment, il me paraît bien difficile qu'on ne me donne pas l'archevêché de Bourges. La malveillance de l'évêque d'Autun ne me paraît pas pouvoir lui fournir les moyens de me le refuser.

« M. de Montmorin dit beaucoup de bien de toi. Il vient, pour se mettre au courant de toutes les affaires du moment, de relire tes dépêches depuis que tu es à Constantinople, et il a dit à M. de Grammont qu'il était impossible d'avoir eu une meilleure conduite que la tienne. [TALLEYRAND.]

« 17 octobre 1787.

« Depuis plus de six *semaines*, mon ami, je n'ai pas de tes nouvelles, et jamais je n'ai eu autant de besoin d'en recevoir.

« Je ne sais rien de toi que ministériellement; je sais que l'on est parfaitement content de toi ici, tous les ministres disent qu'il est impossible de s'être mieux conduit; voilà en gros ce que je sais.

« Mais des détails, des détails qui sont tout pour l'amitié, je n'en sais pas un mot.

« Il me revient de partout que M. l'archevêque de Toulouse et M. de Montmorin disent extrêmement de bien de toi. J'ai bien besoin de recevoir des lettres; je t'en conjure, ne néglige pas une occasion de m'écrire.

« J'ai été tous ces temps-ci à Rosny; j'y ai porté de l'inquiétude sur ta position et du dégoût sur la mienne. Voilà l'archevêché de Bourges donné à l'évêque de Nancy, et l'évêché de Nancy donné à l'abbé de La Farre; à présent, qu'est-ce qui arrivera? Je ne prévois plus d'ici à longtemps de mouvements dans le clergé; quand il y en aura, me donnera-t-on la place qui me conviendra et à laquelle je conviendrai?

« Rien de ce que je désire ne tourne comme je le voudrais; mon ami, je ne suis pas dans un moment de bonheur.

« Mais cela changera. J'attendrai, et on trouvera peut-être qu'un homme qui a trente-quatre ans, qui a toujours été occupé d'affaires, qui a fait celles de son corps, tout seul, pendant cinq ans, et de qui on s'est loué pendant tout ce temps-là, mérite qu'on le traite un peu mieux.

« Je vais dans quinze jours à l'Assemblée provinciale de Champagne, j'y passerai environ un mois, et de là je viendrai perdre le reste de mon hiver à Paris, puisqu'on ne veut pas me faire employer mon tems ailleurs. Si je peux contribuer à faire faire quelque chose d'utile en Champagne, cela adoucira un peu mon oisiveté.

« Mais, mon ami, écris-moi, ne me dis pas un mot de nouvelles; *je ne veux rien savoir de ce qui se passe, si c'est là ce qui m'empêche de recevoir tes lettres.*

« Madame de Choiseul ne revient pas de Barèges avant le 25 ou le 26. — Ta mère n'est pas ici. — Madame de Lamballe est revenue depuis deux jours d'Angleterre; mais comme je ne suis ici que d'hier, je ne l'ai pas encore vue; je sais seulement qu'elle se porte bien.

« Il paroît depuis quelques jours un mémoire justificatif de M. de Calonne; il n'y en a dans Paris qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Je ne l'ai pas à moi; je l'ai lu très-vite; il m'a paru bien écrit. Pour juger les principes et les motifs qu'il développe, il faut une seconde lecture.

« Adieu; je ne me permets pas d'écrire un mot de nouvelles, *parce que je veux que ma lettre t'arrive*, et que tu reçoives de moi un mot qui te dise que c'est de toute mon âme et dans tous les moments de ma vie, heureuse ou contrariée, ou même malheureuse, que je t'aime plus que tout au monde.... Adieu, ne m'écris que quatre lignes, mais écris-moi.

« TALLEYRAND. »

« Pardonnez au pédant! pardonnez au vieux radoteur! pardonnez au cuistre! »

Ainsi conclut M. Philarète Chasles toutes les fois qu'il vous a tenu sous le charme de sa conversation. Cela fait ouvrir de grands yeux aux Anglais, aux Allemands et aux Russes qui viennent lui présenter leurs respects littéraires, et qui cherchent — en murmurant : « Diable de monsieur Chasles! » — à se rendre un compte exact du motif qui peut déterminer un homme d'aussi grand esprit à s'outrager de la sorte. Cela donne de vagues inquiétudes aux Français qui se disent : « Nous blaguerait-il ?

La vérité est que M. Philarète Chasles ne risque rien à se traiter de cuistre et de pédant. Rien n'est moins dans sa manière, rien n'est plus antipathique à sa nature. Je le constate de nouveau en lisant son dernier *Voyage d'un critique à travers la vie et les livres*. Le *vieux radoteur* est toujours étonnant de jeunesse, de finesse, de naturel et d'imprévu. C'est la causerie savante parée de toutes les séductions mondaines, c'est l'étude du cœur humain marchant de front avec celle des grands enseignements de l'histoire. Et tout cela s'allie sans effort, sous la protection du style le plus élevé. L'auteur vous mène où il veut et vous intéresse à ce qu'il veut, qu'il s'agisse des Quakers ou de Pierre le Cruel, de Loyola ou de Cellini, de Beccaria ou de Cervantes. Et de temps en temps, sans dire gare, il formule des vérités courageuses qu'on a pu connaître avant lui, mais qu'on n'a jamais osé dire. Parmi elles je range ces quelques lignes perdues dans le portrait du portugais Don Manuel de Melo ; — des lignes qui tuent l'homme de lettres proprement dit pour sacrer écrivain tout homme ayant agi et ayant pensé.

« En isolant la littérature de la vie réelle, de la vie active, on a porté un coup mortel aux œuvres de l'esprit. Elles n'ont de valeur que comme le reflet profond et coloré de notre existence.....

« L'art de bien dire a été cultivé pour lui-même; toutes les folies et toutes les puérilités du style faux ont découlé de cette source. Quel emploi de la pensée! Comme si toute œuvre de l'intelligence n'avait pas sa racine nécessaire dans le vrai... Homme de lettres!... Le temps est venu de détruire ce sobriquet ridicule, cette qualité qui n'en est pas une, ce titre frivole. Homme d'État, homme du monde, prêtre, soldat, artisan, roi, femme, quiconque répandra de nouvelles lumières, quiconque répandra les faits qui sont des leçons, sera un bienfaiteur, — un prêtre de la vérité. »

Cette exécution de l'*homme de lettres* banal me paraît un acte de justice, et je suis le convoi, sans crêpe au chapeau.

N'en déplaise au progrès de la télégraphie, il faut toujours plusieurs années pour savoir bien au juste ce qui s'est passé dans une guerre comme celle de la Prusse et de l'Autriche. Je ne parle pas, bien entendu, au point de vue critique, car, à l'heure qu'il est, on disserte encore sur les causes vraies du désastre de Waterloo. Je parle du journal exact des opérations militaires, de la suite scrupuleusement détaillée d'indications permettant de savoir au juste qu'à telle heure il y avait sur tel point tant d'hommes, tant de chevaux, tant de canons; qu'à telle autre heure, ils ont marché dans telle direction et qu'ils ont tué ou perdu un chiffre plus ou moins respectable de combattants. Après la campagne de Crimée, l'artillerie et le génie français nous ont chacun donné un journal du siége de Sébastopol. *La section historique* du corps royal d'état-major prussien a publié à son tour son histoire officielle de la campagne de 1866, qui vient d'être traduite par un capi-

taine d'infanterie, M. Furcy Raynaud. Et encore S. Exc. le général de Moltke, le directeur de la publication, est-il obligé de faire dans son avant-propos cette prudente réserve :

« Les faits ne sont présentés que sous une seule face : nous n'avons pas pu faire autrement, car nos adversaires d'alors n'ont pas donné d'éclaircissements suffisants pour expliquer les motifs de leurs faits et gestes. Ils ont eu tort, etc. »

Je crois cependant que les Saxons, alors alliés de l'Autriche et aujourd'hui partie active de l'armée prussienne, ont donné plus de renseignements que les Autrichiens, car les rédacteurs de S. Exc. de Moltke les traitent en toute occasion avec une rare courtoisie. En parcourant tous ces rapports, j'ai remarqué que le beau rôle est resté à l'infanterie prussienne et à l'artillerie autrichienne. Celle-ci a seule pu rendre à l'ennemi une partie du mal que causait le fusil à aiguille. Des deux côtés, la cavalerie ne paraît point avoir brillé. Une arme bien délicate que la cavalerie ! On ne peut s'empêcher d'y réfléchir en lisant cet aveu.

« *Journée du* 10 *juillet*. La division de cavalerie Hartmann ne bougea ni ce jour-là ni le lendemain; elle avait un urgent besoin de repos. Depuis le 3 juillet, les régiments qui la composaient avaient parcouru en sept jours une distance de 21 milles et demi, et si leurs pertes par le feu de l'ennemi étaient sans importance, ils n'en avaient pas moins beaucoup souffert. *Sans compter les chevaux restés en arrière, blessés ou malades*, les régiments avaient en moyenne 150 chevaux hors de service; dans la landwehr, *un tiers* des chevaux était blessé. Cet état de choses résultait d'abord des fatigues causées par les marches, le service de patrouilles, d'avant-postes et d'ordonnances, et ensuite de l'impossibilité de conserver constamment la ferrure en bon état. »

Il suffit de ces quelques lignes pour montrer toute la différence qui existe entre l'effectif d'une troupe partant pour faire campagne et celui d'une troupe arrivant en face de l'ennemi, même chez les Prussiens, dont l'organisation et la mobilisation sont si admirées.

Presque en même temps que cette grande publication, a paru à la même librairie un volume sur la Confédération du Nord de l'Allemagne, par un officier d'état-major français qui ne se nomme pas, mais qui me paraît excessivement renseigné. Il est impossible d'être plus complet et plus explicite. Un passage du chapitre relatif à la landwehr m'a frappé.

« La landwehr est destinée, en *principe*, à faire le service dans l'intérieur du territoire fédéral et dans les places fortes. *Mais* la loi militaire donne au commandant en chef de l'armée la latitude d'y *prendre le nombre d'hommes* nécessaire pour compléter les effectifs de l'armée active, à leur chiffre normal et réglementaire, en commençant par les classes les plus jeunes. »

On peut aller loin avec cette latitude.

Je trouve réellement qu'on gâte les collectionneurs. Ne voilà-t-il pas M. Vallète, un ancien marchand d'autographes de la rue Saint-Sulpice, qui va tout exprès pour eux s'installer rue Garancière, à l'ancien hôtel Roquelaure. Et combien de choses ne veut-il pas faire dans ce nouveau local ! Comptons, s'il vous plaît : 1° une salle d'étude ouverte aux travailleurs en tous genres qui voudraient fortifier leurs recherches par l'examen de quelque document autographe intéressant. — M. Vallète tient à leur disposition plus de 160,000 pièces. Ce n'est pas encore trop pour l'universalité du but, mais enfin c'est quelque chose. MM. les amateurs paieront, bien entendu, la petite rétribution. On nous assure qu'elle sera modique, mais on n'en énonce point le chiffre. Il sera « fixé par un règlement intérieur. » Pourquoi pas *extérieur*? On aime toujours à savoir ces choses-là; 2° un cabinet *spécial* pour achat, vente et échange de manuscrits, documents originaux, livres, peintures, dessins, gravures, portraits, objets d'art, de curiosité et d'antiquité. — Le prospectus n'en dit rien, mais tout donne à penser que ce cabinet se composera de plusieurs salles; 3° une salle de vente servant de *point central* aux relations et transactions amiables entre amateurs. — Ceci est du désintéressement; 4° un organe spécial qui, sous le titre de *Bulletin du collectionneur*, donnera des catalogues, des annonces diverses. — J'ai vu le premier de ces catalogues. Il est

hérissé de divisions bibliographiques des plus savantes; mais pourquoi avoir mis à la classe Hygiène les *Chevaliers de la table ronde* de ce pauvre Creuzé de Lesser? On veut donc lui enlever toute poésie.

Bien que la saison soit très-mauvaise pour la spéculation, on jugera du nombre des journaux de toutes sortes qui se risquent sur la place, en examinant avec nous la liste des petites brochures publiées sur le patron de la *Lanterne* de M. de Rochefort:

1° *L'Eteignoir*, par Hardi de Ragefort; 2° la *Petite Lanterne*, par A. de Secondigné; 3° le *Lampion;* 4° le *Réverbère de 2 sous*, avec un *gro* tas de *bo* dessins, par 1 habitant de la campagne; 5° la *Mouchette*, par un moucheur, à l'usage des gens morveux. Abonnements : 6 francs par an pour les gens morveux. 60 francs pour ceux qui ne le sont pas; 6° la *Chandelle*, journal des misérables, par un chiffonnier grincheux. Bureaux : Esplanade des Invalides, ouverts les jours de pluie seulement de 4 à 5 heures du matin.

Hors le *Réverbère,* qui est comique, tous ces essais d'imitation ou de parodie sont également déplorables. Il serait édifiant de comparer à ce mouvement de concurrence le mouvement non moins vif, mais bien plus élevé, déterminé, il y a vingt-huit ans, par le succès des *Guêpes* d'Alphonse Karr. Dans le même format parurent peu après des périodiques mignons qui s'appelaient les *Nouvelles à la main*, les *Papillons noirs*, les *Lettres cochinchinoises*, les *Historiettes*, etc., etc. Leurs rédacteurs étaient MM. Roqueplan, Paul Lacroix, Albéric Second, Briffault, Malitourne. — Est-ce à dire qu'il n'existe plus d'aussi bons esprits? — Non, le nombre n'en a pas décru, mais la petite presse d'aujourd'hui n'a plus le même public, et c'est pourquoi elle n'a plus les mêmes rédacteurs.

Dans le journal, comme au théâtre, comme dans le roman, on subit aujourd'hui la loi du plus grand nombre. Autrefois le public était restreint, mais plus éclairé, plus raffiné dans ses goûts. Pour ce public, à moins de circonstances exceptionnelles, on tirait à 1,000 ou à 1,500 exemplaires. Aujourd'hui des volumes ordinaires se tirent à 3,000, à 4,000, à 8,000, à 10,000; les journaux comptent, eux, par centaines de mille. Il leur faut satisfaire non plus un petit cercle, mais une foule douée de grossiers appétits. De là le succès des histoires de voleurs, d'assassins et de filles. Ce public novice suit exactement le mobile qui, aux jours de foires villageoises, attroupe la masse autour des toiles peintes représentant un gros crime. Eh! que feraient à ces bonnes gens les grands ressorts moraux dont le jeu constitue le drame moderne? Ils le comprendront peut-être un jour, mais ce jour n'est pas encore venu. Ce qui les émeut, c'est le poignard qui se lève, c'est le pistolet qui part, c'est le sang qui coule, c'est le tricorne galonné du gendarme, c'est le couperet de la guillotine. Ce qui les fait rire, c'est la grosse gaudriole ou la distribution de *poudre à gratter*. Ce qui les intéresse, c'est la recette de ménage ou l'annonce du gros lot d'une loterie à vingt-cinq centimes.

Les mêmes causes ont amené au théâtre le triomphe de la féerie, c'est-à-dire de la pièce qui ne parle qu'aux yeux. Les mêmes causes ont fait la vogue des cafés concerts où l'esprit des auditeurs n'a pas non plus d'efforts à faire, et où la part des appétits matériels est faite par la permission de boire et de fumer.

Pour ce monde-là, je répéterai ce que je disais en commençant. Est-ce à dire que le niveau du goût français ait baissé? Non, certes; — seulement, il est entré trop de fidèles à la fois dans le temple, et le culte en a souffert, et il en souffrira encore.

La littérature contemporaine subit à sa manière la loi du suffrage universel, avec ses avantages et ses inconvénients. A sa vulgarisation démesurée, il a fallu nécessairement des produits vulgaires.

Cependant, et c'est pour cela que j'en parle ici, le dégoût des lecteurs délicats d'il y a vingt ans leur a fait chercher une autre voie. Ne trouvant plus rien ou trouvant trop peu dans le courant moderne, ils se sont rejetés dans le passé; dédaigneux, ils ne veulent vivre désormais qu'avec leurs plus chers souvenirs littéraires. Certains ont remonté plus haut

encore; ils ont demandé aux siècles passés les jouissances épurées que les contemporains ne leur offraient plus. — De là, selon moi, l'état florissant de l'empire des bibliophiles; de là les prix toujours plus élevés de nos anciens livres, de là l'estime en laquelle on semble tenir tant d'études rétrospectives.

Plus que tous autres, les lecteurs du *Bibliophile français* peuvent dire si je me trompe.

Une reliure nouvelle surgit à l'horizon. Elle nous arrive de l'atelier persan du Parc des Princes, elle a été ornée par M. le vicomte Adalbert de Beaumont avec tout le sentiment et toute la délicatesse qui caractérisent sa manière; elle a été façonnée et cuite par M. Collineau, notre habile céramiste. En un mot, cette reliure est une reliure de faïence.

Pour un livre de prix, un de ces livres qu'on laisse volontiers, selon la mode ancienne, reposer sur un pupitre ou sur une étagère, il est certain que cette décoration nouvelle est d'une riche originalité. Celle qu'il m'a été donné de voir m'a paru sans reproche. C'était un semis de fleurettes multicolores sur fond blanc qui alliait — alliance rare — l'élégance du détail à la simplicité de l'ensemble.

L'idée était, à première vue, singulière. Mais on se l'expliquera mieux en apprenant qu'il s'agissait d'un manuscrit persan destiné au Pape et sortant de la collection de M. l'abbé Sire. Cette collection, qui se forme au séminaire Saint-Sulpice, offre une idée caractéristique de l'influence du catholicisme sur le monde. M. l'abbé Sire a eu l'idée de faire exécuter un manuscrit par le plus habile calligraphe de chaque contrée, même des plus lointaines. Toutes les écritures et toutes les enluminures de la terre sont là, et on ne saurait imaginer l'effet singulier produit par ce vaste concours auquel l'Océanie elle-même a payé tribut.

Viennet est mort, mais Viennet va seulement commencer à vivre pour les bibliophiles. Ceux-ci collectionneront certainement, non ses poëmes épiques et ses tragédies, mais ses brochures de circonstance, devenues assez rares; elles nous révèlent un Viennet tout particulier, un Viennet hardi, criant aux libéraux de 1829 :

Quel poëte pour vous a chanté le premier?
Je l'ai fait pour les Grecs, je l'ai fait contre Ignace,
Des journaux du vieux temps j'ai subi la disgrâce,
Tonnerre (M. de Clermont) m'a fermé par un édit brutal
Le budget de la guerre et l'almanach royal.

Un Viennet prophétisant, dans son *Epître aux* MULES DE DON MIGUEL, la vogue de nos rousses échevelées et de leurs bijoux fantastiques :

Nos belles, adoptant vos crins et vos couleurs,
Quitteront la *girafe* et les *saules pleureurs*,
De bijoux *à la mule* orneront leur corsage.

Un Viennet libre penseur ne craignant pas de dire dans son *Epître aux* CHIFFONNIERS (1827)

Tout jusqu'aux capucins croit devoir reparaître,
Et l'Etat est partout envahi par le prêtre.

Un Viennet enfin ennemi du timbre, qui...
A de vaines terreurs immole la justice.

Je n'ai point le bonheur de plaire à M. Burty ; il vient d'affirmer, à la *Gazette des Beaux-Arts*, que je coupe mes historiettes dans de vieux *anas* et que mes jugements sont *nécessairement* superficiels. Il demande qu'on me punisse en m'imprimant en texte microscopique ou mieux en me renvoyant au bon public des journaux illustrés qui me comptent parmi leurs collaborateurs réguliers.

Je suis trop personnellement mis en cause pour me dispenser de reproduire l'arrêt de mon jeune confrère ; sa publicité pure et simple me servira de réponse. A ceux qui le trouveraient... excessif, je dirai que je n'écrivaille point depuis une quinzaine d'années sans avoir blessé personne; je ne puis donc trouver mauvais qu'on cherche à m'égratigner, surtout par ce mois de juillet, où la critique fait rage.

Je pousserai même plus loin la philosophie. J'avouerai qu'il raisonne juste, M. Burty, en trouvant que mon article n'est pas ici à sa vraie place. C'est aux charmes de la *Chronique* qu'il devrait essayer de concourir, et la *Chronique*, soyez heureux, M. Burty ! est précisément imprimée en tout petits caractères.

Par un scrupule qui l'honore, M. le directeur du *Bibliophile* n'admet que la moitié de cette innovation; mais d'ici au prochain numéro j'espère avoir vaincu sa répugnance.

Et maintenant, M. Burty, un peu de clémence pour le *Bibliophile* sur lequel vous avez laissé suspendu avec tant d'adresse le glaive de votre critique ! Car, en conviant notre recueil à grouper des rédacteurs *jeunes*, *hardis* et *honnêtes* (???), n'avez-vous point ajouté : « Je signalerai les améliorations. »

LORÉDAN LARCHEY.

CHRONIQUE.

Monsieur Eugène Delaroque. — La librairie parisienne vient de faire une perte bien regrettable : M. Eugène Delaroque, que tous ses confrères aimaient, que tous les amateurs estimaient, est mort à 47 ans, le 16 juillet. Il appartenait à cette loyale famille des Delaroque, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a fourni plusieurs libraires distingués à Paris.

Il a été accompagné à sa dernière demeure par une foule de parents et d'amis, qui regretteront toujours en lui un collègue aimable, un cœur droit, un caractère ferme et un confrère actif et intelligent.

Les Livres de M. le comte Léon de Bastard. — La bibliothèque publique de la ville d'Auxerre, dit la *Chronique des Arts,* vient de s'enrichir d'un grand nombre d'ouvrages sur le département de l'Yonne, ou composés par des écrivains nés dans le pays, et réunis à grands frais par feu le très-regretté M. le comte Léon de Bastard. Mme la baronne de Bastard, sa mère, voulant réaliser les intentions de son fils, s'est généreusement séparée de cette précieuse collection ; elle n'a mis à sa libéralité qu'une seule condition : c'est que les livres ne seraient jamais aliénés.

Le Conseil municipal a adhéré avec empressement à cette demande, et a assuré à jamais la conservation de ce dépôt, unique en son genre par la rareté des livres et la beauté des reliures.

Outre les ouvrages imprimés, composés de 750 volumes ou plaquettes, splendidement reliés par Capé et autres relieurs célèbres qui ont fait de leur métier un art, la collection renferme encore plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouve une copie figurée de toutes les inscriptions lapidaires existant dans les monuments de Sens avant 1790. Ce volume appartenait autrefois à feu M. Tarbé, le savant collectionneur.

Précédemment, Mme la baronne de Bastard avait fait don, à la collection d'estampes de la ville d'Auxerre, d'un grand nombre de pièces intéressant également l'histoire locale.

Théâtres. — Nous avons annoncé, dès le début de notre publication, que nous tiendrions nos lecteurs au courant du mouvement dramatique de chaque mois, et que nous illustrerions ce compte-rendu de portraits d'acteurs dans les principaux rôles des pièces modernes. Il appartient, ajoutions-nous, à un Recueil bibliographique de fixer, par le moyen du livre, ce qui est fugitif et mérite le souvenir de ceux qui aiment l'art.

Nous n'avons pu, jusqu'ici, remplir cette partie de notre programme, les pièces nouvelles que nous avons vues ne nous paraissant pas susceptibles de ce genre d'illustration ; mais nous ne perdons pas de vue notre programme.

Les Ventes publiques a Londres. — Nous recevons de notre correspondant de Londres les nouvelles suivantes :

Londres, 23 *juillet* 1868.

La saison des ventes est presque terminée, chacun se sauve vers les régions tempérées,

vers la Suisse, le Tyrol, l'Ecosse, et les salles de ventes sont désertes. Il y a cependant eu ces jours-ci chez MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, une belle vente d'autographes ayant appartenu à un des ducs de Leeds; quelques-uns ont atteint des prix assez élevés :

Le roi Georges III au marquis de Carmarthen, 10 avril 1784, lettre relative à des navires armés à Brest. 60 fr.

Du même au même, 6 juillet 1784. — Relative à la cession par la France de l'île de Sainte-Marguerite à la Suède. 38 fr. 75 c.

Du même au même, 18 novembre 1785. — Au sujet d'une alliance entre le prince royal et une princesse danoise. 100 fr.

Du même au même, 8 janvier 1787. Où il est question des affaires de Hollande. 178 fr. 25 c.

Horace Walpole au duc de Leeds, 17 mars (?). Où il est parlé de la vente des curiosités de Reynolds. 80 fr.

Sir Joshuah Reynolds au duc de Leeds. Relative à un de ses tableaux. 250 fr.

Lettre du duc de Grafton sous le pseudonyme de Lucius. 267 fr. 50 c.

La chambre des Communes a voté le budget du Bristish museum. J'extrais des divers chapitres les sommes suivantes :

12,079 livres sterling pour achats de livres, manuscrits et cartes;
1,500 livres pour achats de médailles;
1,200 livres pour achats de dessins et gravures;
7,746 livres pour la reliure des imprimés, manuscrits et gravures.

Ces chiffres ne comprennent pas le revenu provenant des sommes laissées par lord Egerton et lord Farnborough, et qui est consacré à l'achat de manuscrits et autographes.

Un conseil au Bibliophile français. — M. Philippe Burty a consacré à notre Revue un article important dans le numéro du 12 juillet de la *Chronique des Arts*. Nous en extrayons le passage suivant :

. . . . . .

« Donc un journal est assuré du succès qui, sachant réunir une collaboration loyale, active, instruite, jeune et hardie, publiera tout ce qui pique la curiosité des gens du monde et préoccupe ceux qui savent déjà : des études biographiques sur les grands imprimeurs, relieurs, libraires et curieux; des critiques indépendantes sur les livres nouveaux; des descriptions de livres introuvables; des réimpressions de curiosités bibliographiques — à la condition expresse, toutefois, que, à l'envers de ce qui se passe aujourd'hui, ces réimpressions porteront sur des curiosités ayant un intérêt général et non le puéril privilége de l'unité — des renseignements absolument honnêtes sur les ventes de livres, de manuscrits ou d'estampes qui se préparent, et des comptes-rendus impartiaux du succès ou de la débâcle de ces ventes.

« Le *Bibliophile français* nous promet tout cela, et je ne peux douter qu'il nous le donne. Ce que nous lui demandons avec instance, c'est de réserver quelques pages aux questions et aux réponses qui peuvent s'échanger d'amateur a amateur, de pays a pays. La disparition ou, ce qui équivaut, la suspension de publication du journal de M. Ch. Read, l'*Intermédiaire*, est une véritable calamité pour nous. Le public commençait à en comprendre le fonctionnement et il en retirait des avantages immédiats. »

Le conseil est excellent, et nous le suivrons. Dès aujourd'hui les amateurs pourront nous adresser des Questions, que nous publierons dans le prochain numéro du *Bibliophile illustré*.

Le Bibliophile JULIEN.

Propriétaire-Gérante : Me Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimerie Bonaventure.

ARTHUR DINAUX

ARTHUR DINAUX

ARMI les écrivains bibliophiles les plus distingués de notre époque, il est permis de placer au premier rang M. Arthur Dinaux, qui, animé d'un amour ardent pour les livres, les collectionna sans cesse, les lut avec profit, les annota avec érudition et en fit toujours les plus chers compagnons de sa vie littéraire.

Né à Valenciennes pendant la tourmente révolutionnaire (8 septembre 1795), M. Arthur Dinaux fit ses études au collége de Cambrai. Ses parents le destinaient aux affaires, mais les goûts du jeune collégien le portaient vers les études historiques. Il avait sans doute pressenti que tout ne s'était pas écroulé avec la monarchie des Bourbons, et que, des ruines accumulées par la Terreur, il y aurait quelque jour à extraire mille documents utiles aux générations nouvelles.

En effet, la Révolution, en haine de nos vieilles institutions monarchiques, institutions dont elle aurait voulu effacer jusqu'au souvenir, avait ordonné la destruction d'archives de la plus haute importance. Les antiques parchemins trouvés dans les châteaux et dans les monastères, les vieux bouquins alignés dans les bibliothèques des moines et des nobles servirent trop

souvent à faire des gargousses. C'était chose navrante, pour tout esprit cultivé, que de voir ainsi disparaître tant de documents précieux, et c'était à qui sauverait de la destruction et les vieux livres et les vieilles chartes. On cachait au fond des caves ou dans les greniers ces témoins — devenus des accusateurs — de la grandeur nobiliaire ou de la puissance monarchique, et c'est surtout dans certaines villes frontières que ces cachettes étaient les plus nombreuses.

Sous le règne de Napoléon, les caves et les greniers furent ouverts; mais, hélas! le temps n'était pas aux recherches bibliophiliques. Le fracas du canon, par delà les Alpes ou le Rhin, attirait presque seul l'attention des amis des lettres. La France, aux prises avec l'Europe, appelait d'ailleurs ses plus vigoureux enfants sur les champs de bataille, et là ce n'était pas avec la science, un livre à la main, mais avec le courage, un fusil à l'épaule, qu'on tranchait les questions.

Arthur Dinaux, déjà passionné pour les recherches archéologiques et littéraires, profita des entr'actes de la guerre pour fouiller les greniers et les caves dont nous avons parlé. Il fut tout étonné des trésors qu'il y découvrit. Tantôt c'étaient de précieux manuscrits sur les grandes familles du nord de la France qu'il y trouvait, tantôt c'étaient des liasses de chartes sur les villes et sur les communes de sa province qui fixaient son intérêt. Avec ses économies de jeune homme, il achetait et chartes et manuscrits.

Dès qu'il fut majeur, Arthur Dinaux entra en possession d'une fortune indépendante, qui lui permit non-seulement de se consacrer à ses goûts littéraires, mais encore à la formation d'une bibliothèque importante. C'est ainsi qu'il parcourut tout le nord de la France, toute la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et même une partie de l'Espagne, pour acquérir des livres et sauver de l'oubli et de la destruction les manuscrits historiques, voire même les estampes, les sceaux et les médailles qui avaient été enlevés des couvents et des châteaux. Leur possession devait lui servir à reconstituer l'histoire des hommes et des choses de son pays; il ne faillit pas à ce plaisir, ou plutôt à ce devoir.

En 1821, M. Aimé Leroy, littérateur distingué, et M. Dubois, s'associèrent Arthur Dinaux pour la fondation des *Petites Affiches de Valenciennes,* dont plus tard le titre fut changé en celui d'*Echo des Frontières.* M. Dinaux fit ses premières armes littéraires — et cela avec un véritable succès, — dans ces journaux qui, malgré leurs titres sans ambition, rendirent de grands services aux Lettres et aux Arts.

Ce fut en 1822 que M. Arthur Dinaux publia son premier ouvrage, la *Bibliographie Cambrésienne* (Douai, in-8). Cet ouvrage fut couronné par la Société d'émulation de Cambrai.

En 1829, MM. Aimé Leroy, A. Le Glay, « docteur-médecin et homme de lettres, » et Arthur Dinaux, firent paraître le premier numéro d'une Revue qui devait obtenir le plus grand succès, rendre les plus grands services, et ne disparaître qu'à la mort même du plus jeune de ses fondateurs, M. Dinaux. Cette revue, les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique,* avait pour épigraphe ces deux vers de Boileau :

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Elle suivit ce précepte à la lettre, et l'on peut affirmer qu'aucune publication de ce genre ne lui a été supérieure.

Le passage suivant, extrait de la préface des *Archives,* peint bien les sentiments dont les auteurs étaient animés et le milieu littéraire qui les avait inspirés :

« Cependant, chers compatriotes, il n'est plus permis de différer; les temps anciens et l'époque actuelle vous appellent, ils vous recommandent une foule d'hommes et d'événements dont l'histoire peut s'emparer avec succès; exhibez les titres de nos provinces à l'illustration, si vous voulez qu'ils soient vérifiés. Il y aurait faiblesse, insouciance coupable à ne pas les produire dans le concours glorieux ouvert en ce moment entre les nations.

« De toutes parts la raison tente des efforts généreux; le besoin de penser, de savoir agite tous les esprits, tous s'abandonnent à ce vaste entraînement; on court à l'instruction comme

naguère on courait aux armes; c'est à qui défrichera le domaine des sciences et des arts, à qui déroulera les tableaux de l'histoire. Les progrès, les découvertes se succèdent rapidement, les institutions sociales s'affermissent en s'agrandissant, et quand une si noble émulation anime, ravit tout le monde, vous ne devez pas rester en arrière. »

Ainsi, quoique très-jeune encore, Arthur Dinaux était du nombre de ceux qui avaient compris l'influence considérable que devaient avoir sur les progrès du siècle les recherches archéologiques, historiques, biographiques et bibliographiques, basées sur les documents originaux et non sur les récits plus ou moins tronqués, plus ou moins *vérifiés* de nos anciens chroniqueurs ou des historiens qui avaient écrit avant 1789. Il savait déjà que l'histoire de France est un vaste champ dont le défrichement était encore à faire, et qu'il devait être fait pour chaque province, pour chaque ville, pour chaque bourgade du pays, par des savants véritablement doués de l'amour du travail et de la vérité. Il devait en conclure qu'une fois ce défrichement sérieusement fait et soigneusement achevé dans toutes ses parties, il serait alors temps, pour un écrivain de génie, de profiter du labeur accompli de toutes parts pour entreprendre une Histoire Nationale grandiose, complète et digne de notre siècle.

Arthur Dinaux, depuis la fondation des *Archives*, se consacra tout entier à l'histoire des hommes, des choses et des monuments du nord de la France et de la Belgique, et la liste des articles, des brochures et des volumes qu'il publia tour à tour sur ces sujets intéressants serait considérable.

Il joignait au don de l'observation l'esprit de critique et le jugement sûr qui conviennent au genre de travaux qu'il avait adopté. Sa vaste érudition lui permettait de bien choisir les sujets qui devaient intéresser les lecteurs de sa Revue, et son style clair, concis, nerveux, savait admirablement présenter ces sujets sous leurs aspects les plus attrayants, quoique les plus sérieux.

La bibliothèque que M. Arthur Dinaux avait fondée à Valenciennes comprenait près de 30,000 volumes, soit environ DOUZE

MILLE OUVRAGES. Nous avons vu cette Bibliothèque alors qu'elle existait dans son entier à Montataire (où M. Dinaux s'était retiré quelques années avant sa mort), et nous avons pu constater que presque tous ces ouvrages étaient annotés sur les gardes par leur possesseur, et cela d'une écriture fine, menue et très-nette. Toutes ces notes donnent sur les auteurs des livres, sur les dessinateurs ou les graveurs des planches, sur les éditeurs, sur la provenance des ouvrages, les détails les plus minutieux, les plus curieux et les plus exacts.

Mais ce n'est pas seulement à l'aide de sa Bibliothèque que M. Arthur Dinaux rédigea ses nombreux ouvrages. Il fit aussi d'immenses recherches dans les archives de Paris et dans celles des principales villes du nord de la France et celles de la Belgique; il s'occupa même de fouilles archéologiques de la plus haute importance. C'est ainsi qu'il fut le directeur de fouilles pratiquées au village de Famars (*Fanum Martis*). Ce village, situé non loin de Bavai, est une ancienne station romaine; il y fut découvert des bains romains et environ 30,000 médailles en argent formant une suite depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand.

En 1850, M. Arthur Dinaux prit, seul, la direction des *Archives du nord de la France*. Plus que jamais passionné pour les études historiques, les recherches archéologiques, héraldiques, et animé par l'amour du moyen âge et de tous les monuments de l'art, vieux souvenirs du passé dont il avait contribué à répandre, à éclairer le goût, il traçait en tête du premier volume de la troisième série des *Archives* ce programme qu'il a scrupuleusement rempli, et donnait sur ses travaux ces renseignements d'une exactitude rigoureuse :

« Déjà, dans nos *Archives*, nous avons décrit une foule de monuments et de châteaux de la France septentrionale et de la Belgique; fourni des biographies rectifiées ou complétées, ou entièrement neuves sur de nombreux compatriotes; produit un millier d'articles courts et légers sur les *hommes et les choses* de la contrée, et analysé un pareil nombre d'ouvrages publiés dans le pays. Cet ensemble forme déjà un vaste répertoire de faits, de

notions historiques, de données littéraires; toutefois, notre tâche est loin d'être achevée : les souvenirs glorieux de nos provinces sont si riches, que la source n'a garde d'en être épuisée; l'activité de production est telle, que les œuvres locales se succèdent rapidement et appellent plus que jamais l'attention du public éclairé; enfin, le goût de la bibliographie s'est tant et si généralement répandu, que nous serons encore amenés à réimprimer des pièces uniques ou rarissimes qui nous tomberont sous la main. Les recherches généalogiques, la numismatique, la paléographie, la gravure, la peinture, l'archéologie, seront longtemps un fonds inépuisable pour nos publications futures. Nous tiendrons plus que jamais à ne jeter sous les yeux de nos lecteurs que des sujets neufs ou peu connus jusqu'ici, afin que notre Recueil ait du moins le mérite de contenir des choses qu'on ne trouverait pas ailleurs. La *variété*, qui repose l'esprit en le changeant d'objet, sera toujours notre devise. »

En dehors des *Archives du nord de la France*, M. Arthur Dinaux fut le collaborateur assidu de la *Biographie universelle* de Michaud, du *Bulletin du Bibliophile* de Techener et de plusieurs autres périodiques. Il publia entre temps les *Trouvères du nord de la France*, formant 4 vol. grand in-8, savante et précieuse collection qui, aujourd'hui, est entièrement épuisée. De si nombreux et si recommandables travaux devaient avoir leur juste récompense. Aussi Arthur Dinaux, créé chevalier de la Légion d'honneur, fut-il successivement nommé membre de la Société des antiquaires de France, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Il fit partie de presque toutes les Sociétés savantes de la France et de la Belgique.

« Après avoir passé bien des années à Valenciennes, dit M. Gustave Brunet (dans la préface du catalogue de la bibliothèque de M. Arthur Dinaux, Paris, 1864-65, 4 vol. in-8), M. Dinaux voulut se rapprocher de Paris. Ses deux filles y séjournaient depuis leur mariage, il tenait à ne pas être éloigné d'elles; mais le tumulte de la capitale ne convenait pas à ses

habitudes de simplicité studieuse; il voulait rester auprès des champs et des bois. Il choisit pour asile la jolie et paisible bourgade de Montataire, sur les bords de l'Oise : c'est là qu'au milieu de ses livres, il passa les dernières années de sa vie trop tôt brisée. »

C'est là, en effet, que M. Dinaux succomba en 1864. Il mourut, en quelque sorte, la plume à la main. On trouva dans ses cartons plusieurs ouvrages entièrement inédits, auxquels il avait constamment travaillé avec le zèle et l'esprit qui lui étaient particuliers.

M. Gustave Brunet, chargé de mettre en ordre l'un de ces ouvrages posthumes de M. Dinaux, publia : *Les Sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes* (Paris, 1867, 2 vol. in-8.).

Ce livre curieux à tant de points de vue, et qui mérite d'être plus connu, offre matière à des découvertes curieuses, à la constatation de faits piquants et instructifs. Ce sujet n'avait jamais été traité, et M. Dinaux, dans ce dernier livre qui porte son nom, a certes bien mérité encore du monde des curieux et des lettrés.

Au nombre des travaux inédits de l'auteur des Trouvères, il faut citer aussi un complément et une suite au *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, dont le texte, écrit sur les marges d'un exemplaire de cet ouvrage, appartient aujourd'hui à M. Ambroise-Firmin Didot. Il serait bien regrettable que ce texte ne fût pas consulté par les auteurs de la nouvelle édition de *Barbier* que l'on prépare en ce moment. M. Dinaux a laissé également des notes très-nombreuses et fort intéressantes sur le *Carnaval* dans tous les temps et chez tous les peuples; ces notes inédites seront publiées, dit-on, prochainement.

Telle a été la vie ou plutôt l'œuvre de ce savant éminent. Sa place était marquée dans cette galerie de bibliophiles célèbres que publie le *Bibliophile français*, et son nom restera à côté de celui des Brunet, des Nodier, des Quérard, qui furent ses amis et ses correspondants littéraires.

Le Bibliophile JULIEN.

SAINT DUNSTAN (?)

D'APRÈS UN MANUSCRIT DU *BRITISCH-MUSEUM.*

(XIe SIÈCLE.)

---

ous empruntons au grand ouvrage de M. Westwood : *Les Manuscrits anglo-saxons* (1), la description de la miniature que nous reproduisons dans ce numéro, et qui appartient à un manuscrit du *Britisch-Muséum :*

Ce manuscrit consiste dans différentes pièces comprenant un pontifical et une série de décrets synodaux pour la réforme de l'Église, réforme proposée probablement par l'archevêque Wulfstan, et ratifiée plus tard par le roi Æthelred II.

C'est dans ce manuscrit que se trouve la miniature reproduite ci-contre. Elle représente un archevêque sur son trône, la tête entourée d'un nimbe jaune, vêtu du pallium et autres robes somptueuses, assis sous une arcade d'un style très-riche ; sa tête est couverte d'une sorte de mitre dont les infules sont courtes, et, vers son oreille droite, vole le Saint-Esprit, la tête entourée d'un nimbe rouge avec une croix au milieu.

Trois ecclésiastiques sont à genoux à ses pieds, l'un vêtu de noir, un autre de blanc (légèrement rosé), en habit de bénédictins; le troisième, enfin, est en costume d'archevêque? il porte le pallium et une sorte de bonnet ou de mitre. Deux de ces figures embrassent les pieds du principal personnage. En tête du dessin sont écrits à la main, d'une écriture plus récente : *Dunstani archiepiscopi;* d'où on a conclu et affirmé que la principale figure représentait saint Dunstan. Bien plus, M. Jameson (*Legends mon. ord.*, p. 95), considérant la mître et le pallium dont est revêtu le personnage qui se trouve en bas à gauche, ajoute que cette figure représente un prêtre ou chanoine régulier. Le docteur Rock, dans son ouvrage : *Church of our fathers* (2), dit à deux reprises différentes que le personnage principal est saint Dunstan, s'appuyant

1. *Paris, Bachelin-Deflorenne,* 1 vol. gr. in-fol.—Le fac-simile joint à cet article est la réduction aux deux tiers de l'original.

2. L'Église de nos pères.

l : *Les*
minia-
appar-

renant
· la ré-
ılfstan,

contre.
nimbe
arcade
infules
ıtourée

ı autre
, est en
; mitre.
En tête
archie-
it saint
irant la
ı bas à
ier. Le
ı deux
puyant

Ne est la

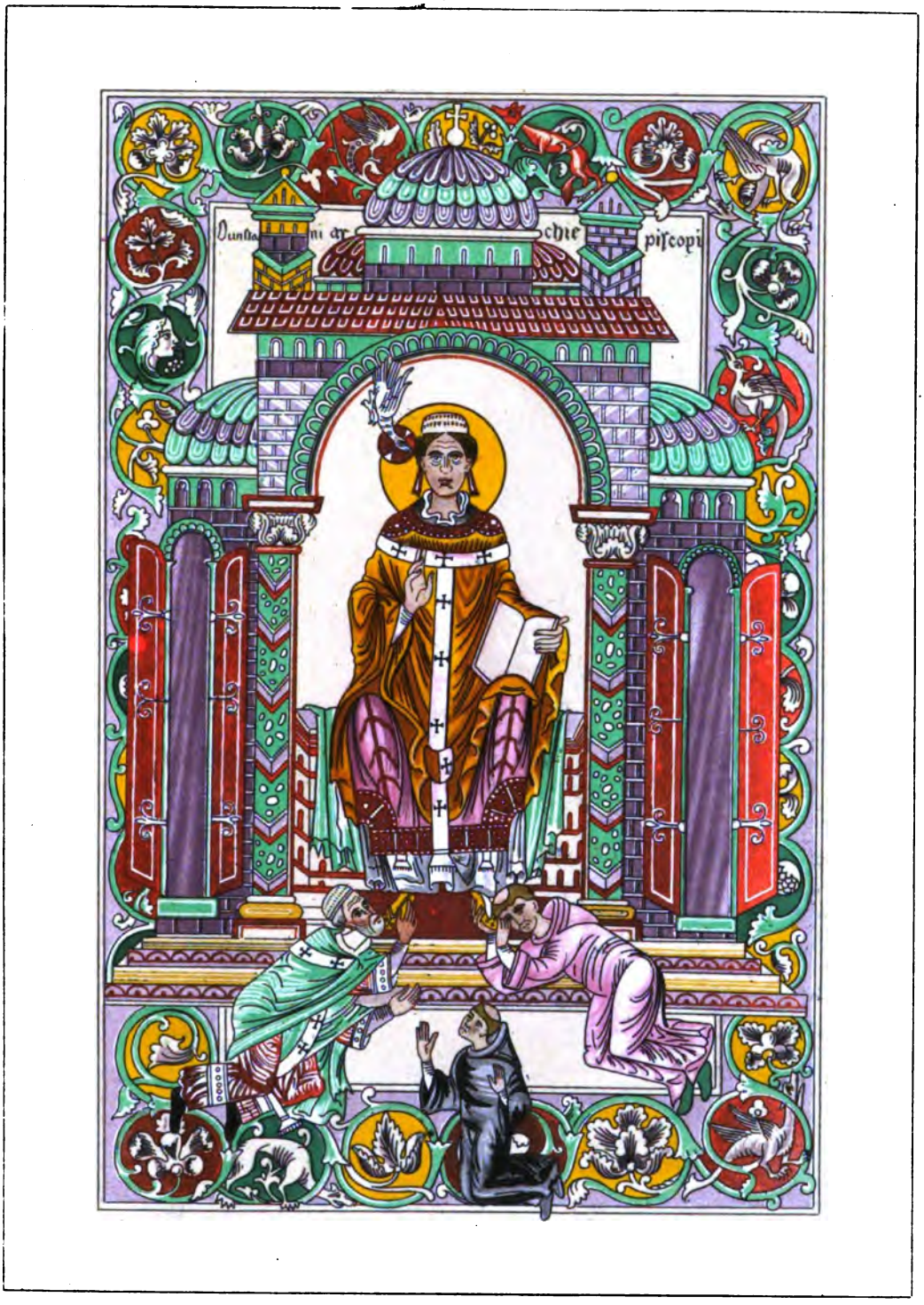

S^T DUNSTAN (XIe Siecle)

Mss. au Musée Britannique

pour cela sur certains points intéressants de son costume et surtout sur la présence de la colombe, qui, selon lui, aurait trait à l'une des nombreuses légendes du saint. Cette histoire miraculeuse, racontée par les Bollandistes (*Acta sanctorum ord. sancti Benedicti*, t. IV, Maii, p. 364), ne donne pas une haute idée de la mansuétude du caractère de Dunstan. Trois faux monnayeurs avaient été condamnés à mort; Dunstan, le jour de la fête du Saint-Esprit, allant célébrer la messe, demanda si la sentence avait été exécutée. Apprenant qu'on y avait sursis en l'honneur de la fête, l'archevêque ordonna immédiatement de procéder à l'exécution. Puis l'historien ajoute (et nous sommes de son avis) : « *Edictum nonnullis videbatur crudele.* » Cependant l'ordre de Dunstan ayant été exécuté, « *lota facie, ad oratorium, exhilarato vultu abiit.* » — « Maintenant, dit-il, je pense que Dieu acceptera « le sacrifice que je vais lui offrir. » Et au moment où il levait les mains au ciel pour prier Dieu de conserver à son Église une paix éternelle, « *nivea « columba, multis intuentibus, de cœlo descendit et, donec sacrificium con- « sumptum est, super caput ejus (Dunstani) expansis alis et quasi immotis, « sub silentio mansit.* » Quand il eut fini la messe il se retira, tout rempli de la grâce divine, puis ôta sa chasuble, et comme personne ne se trouvait là pour la lui prendre des mains, elle resta suspendue en l'air de peur qu'en tombant elle ne vînt à troubler les méditations du serviteur de Dieu.

Malgré, cependant, l'affirmation donnée par cette légende que la principale figure représente saint Dunstan et sa blanche colombe, je ferai d'abord observer que le nimbe qui entoure sa tête indique un saint personnage; ce qui, certes, n'était pas alors le cas de Dunstan. En second lieu, la colombe ne plane pas au-dessus de sa tête, mais elle vole vers la bouche, ce qui est une manière de représenter l'inspiration de l'Esprit-Saint (1). Enfin ce mode de représenter l'inspiration d'en haut a été adopté par tous les âges et dans tous les pays.

La colombe placée sur l'épaule et parlant à l'oreille a constamment servi à symboliser le pape Grégoire le Grand, dont on peut citer le grand nombre de figures. Saint Ephrem de Syrie affirme avoir vu une colombe reposant sur les épaules de saint Basile le Grand pendant qu'il dictait ses ouvrages. Saint Jérôme est ainsi représenté dans un beau manuscrit de la Bibliothèque de Paris (*Bibl. sacra*, n° 6829). Dans un grand psautier grec de la même Bibliothèque (Ms. grec., n° 139), une colombe voltige autour de la tête de David, et dans le Psautier de Cambridge elle vole vers la bouche. Dans d'anciens vitraux coloriés de la cathédrale de Sens, le premier martyr, Étienne, est représenté de la même manière. En Allemagne, sainte Catherine est aussi figurée avec le Saint-Esprit, dans l'une des verrières de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau. D'après cela, je n'hésite pas à considérer la principale figure

1. On pourrait l'interpréter aussi par la communication orale de l'inspiration.

de la miniature comme représentant saint Grégoire ou saint Benoît. On peut également un peu douter que ce soit la figure placée en bas, à gauche, qui représente saint Dunstan ; l'espèce de mitre et le pallium indiquent une haute dignité, et la forme de ces ornements dans le premier personnage prouve l'ancienne date du dessin; car la mitre de forme conique ou déprimée au centre se retrouve dans les dessins de la dernière partie du XIe et dans le XIIe siècle.

La miniature est entourée d'une belle arabesque de branches et de feuillage avec des fleurs, des animaux et des oiseaux placés au milieu des volutes, comme dans le « *Lambeth Aldheld* » et le Psautier de Boulogne. Les détails d'architecture sont intéressants et traités avec soin. Sur le folio 28 de notre ouvrage *Miniatures des manuscrits anglo-saxons*, se trouve une figure de moine ou d'évêque assis, occupé à écrire sous une arcade, qui est traitée au point de vue de l'architecture de la même manière que la miniature dont nous nous occupons. Cette figure est gravée par Strutt, et est indiquée comme représentant Wulfstan, évêque de Worcester, et archevêque d'York (1002-1023). M. Planché croit que ce manuscrit fut écrit et dessiné pendant le temps que vécut ce prélat.

WESTWOOD.

(*Traduit de l'anglais.*)

L'IMAGERIE POPULAIRE

GRATTELARD

I

LA Bibliothèque Bleue, entre autres types curieux, nous a conservé celui du baron de Grattelard, célèbre par ses rencontres, facéties, coq-à-l'âne facétieux, gaillardises admirables et conceptions joyeuses; mais ses questions sont si indiscrètes et partent d'un esprit tellement nourri des vieux conteurs, qu'avec toute la prudence moderne il serait impossible d'en donner un honnête équivalent.

Le Grattelard qui joue un rôle triomphant dans l'amusante farce des Bossus (1) est de la joyeuse famille des Gros-Guillaume, des Turlupin, des Gautier-Garguille, des Scapin et autres gibiers de potence qui avaient le privilége d'amuser nos pères.

J'ai retrouvé son portrait au cabinet des estampes; par le dessin, gravé au commencement du dix-septième siècle, on voit quel était l'hómme. Je parlerai d'abord de son habit, pour arriver ensuite à son moral.

Grattelard porte un haut de chausses et une culotte à l'italienne, sans trop de recherche, afin de rôder sans attirer les regards. Sur ses reins se balance une grande épée plate, qui pourrait être une latte; son demi-masque d'arlequin, laissant la bouche libre, s'attache au-dessous du menton comme de nos jours.

Grattelard est donc une variété d'Arlequin, dont le costume mérite d'être étudié, car il montre les enjolivures qui y ont été ajoutées. L'arlequin du dix-septième siècle n'était pas le personnage insinuant, souple comme un serpent, brodé de paillettes sur toutes les coutures, et amoureux comme un moineau, que les théâtres de pantomime ont mis plus tard à la mode; les dents noires découpées sur son costume de couleur claire sont de l'ornementation économique et d'une médiocre invention.

Grattelard tient dans sa main une lettre qu'il montre aux spectateurs;

1. La farce des Bossus, comme les autres pièces de Tabarin, porte dans les premières éditions la mention comique qu'elle a été imprimée par Julien Trostole, ou par Lucas Joffu, rue des Farces, à l'enseigne de la Bouteille.

cette lettre est son emblème, comme le hibou est celui de Minerve. Grattelard appartient à la race des effrontés valets qui, comme dans le théâtre de Plaute, ne pensent qu'à tromper les pères avares au profit de fils dissipateurs, portent le désordre dans les ménages, aident à séduire femmes et filles, et se font gloire de tirer de l'argent de toutes mains.

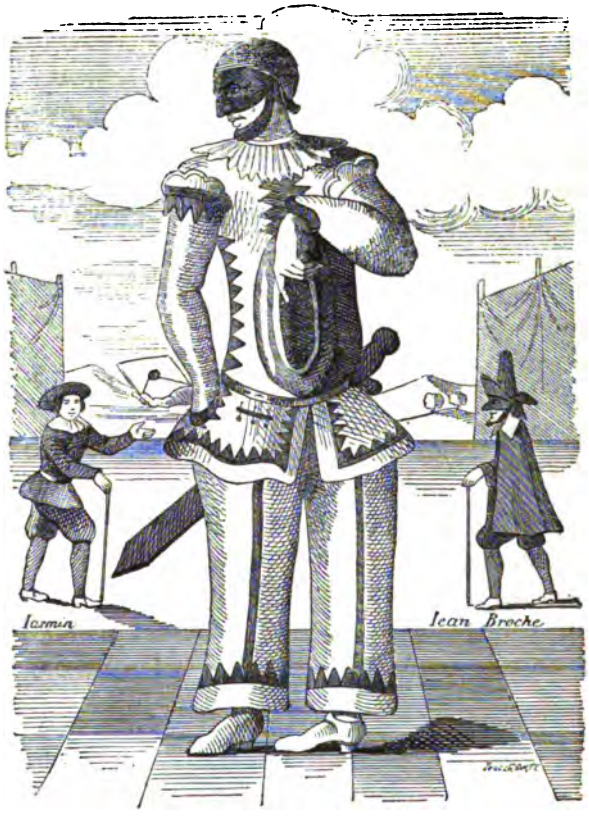

Sous son portrait le graveur a inscrit un petit quatrain fort propre à le faire connaître :

Ma mine n'est belle ny bonne,
Et je vous jure, sur ma foy,
Qu'on peut bien se fier à moy,
Car je ne ne me fie à personne.

Tel était l'un des personnages importants des farces de Tabarin.

Il existe une curieuse gravure, de la même époque, qui représente le théâtre de Tabarin en pleine représentation, entouré de curieux; malheureusement les détails de cette jolie estampe sont trop fins, et on ne remarque guère que Tabarin isolé sur le théâtre, qui tire son fameux chapeau. Aussi une bro-

chure de 1637, imprimée à Strasbourg : *Parlement nouveau, ou Centaine interlinaire de devis facétieusement sérieux et sérieusement facétieux*, par Daniel Martin, est-elle plus importante à consulter que la gravure :

« Le mot charlatan est, à dire proprement, un homme qui, par belles paroles, vend une mauvaise marchandise : un enjauleur, un babillard de droguiste, comme estoit à Paris, l'an 1623, un nommé Tabarin et un Italien nommé Mont-d'or, qui, ayant fait dresser un eschaffaut en l'isle du Palais, amassoient la populace par leur musique de violons et farces qu'ils jouoient; après quoy ils se mettoient sur la louange de leurs drogues et en disoient tant de bien, que, le sot et badaud peuple croyant qu'elles guérissent de tous maux et de plusieurs autres, il y avoit presse à qui jetteroit le plus tôt son argent noué dans le coin d'un mouchoir ou dans un gant sur l'eschaffaut, pour avoir une petite boulette d'onguent, enveloppée dans un billet imprimé, contenant l'usage d'iceluy et la façon de s'en servir. »

A l'aide de l'estampe et de cette citation, nous pouvons nous rendre compte aujourd'hui d'une représentation en plein vent de Tabarin, en l'isle du Palais, en 1623. Là se débitaient farces grossières et dialogues subtils, d'un langage si crû que je n'oserais même en rapporter les titres; mais le portrait du fameux Grattelard, qu'on appelait baron par ironie, met en lumière deux personnages dont les éditeurs des œuvres complètes de Tabarin n'ont pas parlé : *Jasmin*, sorte de Crispin, *Jean Broche*, manière de Bartholo, qui tous deux se promènent à quelques pas de Grattelard, avec leurs noms gravés sous leurs ressemblances.

La physionomie et les aptitudes de Grattelard étant connues, il faut le montrer dans le drame, se mêlant d'intrigues sur la place publique et remplissant son rôle aventureux dans la célèbre farce des Bossus.

II

Horace est l'amoureux de la farce : « C'est une passion étrange que l'amour! s'écrie-t-il ; je suis tellement embrasé des beautés de ma maîtresse, que je me consume comme la cire au seul aspect des rayons de ses yeux. On m'a dit qu'un certain nommé Grattelard, qui demeure en ces quartiers, pourrait m'apporter quelque soulagement. Il me faut frapper à sa porte. Holà! » Grattelard ouvre, et Horace le prie de porter à sa maîtresse une missive. « Lessive? dit Grattelard, il n'y a point ici de blanchisseuse, j'ai mis mon linge à la lessive dès la semaine passée.—Je dis une missive, reprend Horace. — Ah! ah! une missive, dit Grattelard, mais qu'appelez-vous missive? — C'est un poulet que je veux envoyer à ma maîtresse. — Vous êtes un grand sot, dit Grattelard, que fera-t-elle d'un poulet? Il vaut bien mieux lui envoyer une couple de chapons. »

Ces lazzis et ces coq-à-l'âne sont classiques, et la tradition en a été conservée en place publique.

Grattelard se fait d'abord prier et refuse : « Tenez, dit-il, voilà votre lettre, j'ai du mal assez à porter mes tourments, sans me charger de ceux d'autrui; j'en ai toujours une escouade à mes grègues.... Mais à qui voulez-vous envoyer ce poulet? — C'est, dit Horace, à la femme de Trostole, ce vieux bossu que tu connais. »

Tout à l'heure Grattelard refusait ; maintenant il accepte sans se faire prier. « Je ne manquerai pas de le lui donner, dit-il, revenez ici dans une heure. »

Il n'est même pas question que Grattelard soit séduit par une de ces lourdes bourses de comédie, que les Horace et les Léandre ont toujours plein leurs poches. C'est un des charmes de cette farce qui court la poste sans transition, et qui change tellement souvent de lieux, de situation, qu'elle devait être jouée sur des tréteaux. « O pauvre homme ! pauvre homme ! s'écrie le bossu Trostole, voici bien de la rabat-joie ; mes créanciers m'ont fait donner assignation au Palais. Patience, patience, je veux voir si je pourrai avoir un défaut contre eux, et veux dire adieu à ma femme. Holà ! — Qu'est-ce, mon mari, dit la femme, il semble à vous voir que vous ayez de la tristesse. Où allez-vous maintenant ? — Je m'en vais à mon assignation, répond Trostole; mais surtout je vous recommande une chose, de ne pas laisser entrer mes frères au logis ; ce sont trois bossus comme moi. Soignez-moi bien qu'ils n'entrent point à la maison.—Toute votre race est donc bossue? demande la femme; c'est que votre frère n'avait pas le droit quand il faisait ce procès-là. » Le mari sort, et la femme se dit : « Je ne sais où est allé ce coquin de Grattelard; on m'a dit qu'il me cherche pour me donner une lettre. »

Comédie naïve, avec ses inconséquences et ses maladresses. On n'a pas vu au début que Grattelard connût la femme de Trostole; il est impossible qu'elle sache qu'une lettre lui est destinée, et cependant « on m'a dit, s'écrie la femme du bossu, que Grattelard me cherchait. » La description que Trostole donne à sa femme de ses trois frères est au moins singulière; car il est étonnant qu'une femme entende parler seulement de ses beaux-frères après un certain temps de mariage ; mais c'est justement ce qui montre l'esprit populaire et naïf de cette farce, composée par un esprit plaisant, ignorant les règles dramatiques les plus simples.

Les trois bossus arrivent. « Il y a longtemps, dit l'un, que nous n'avons mangé; mon ventre, au besoin, servirait d'une lanterne, si on m'avait mis une chandelle dedans.—Voici le logis de notre frère, dit un autre bossu, il nous faut frapper à la porte. Holà!—Que demandez-vous, mes amis? dit la femme; et, sans attendre la réponse, elle ajoute : Il n'y a point de potage.—Ne nous connaissez-vous point, ma sœur? — J'ai fait mes aumônes dès le matin, dit la femme. Mais ne seraient-ce pas mes bossus? Ils ont tous leur paquet sur

le dos. — Nous sommes vos frères, reprend un des bossus, qui vous prions de nous donner quelque chose pour manger. » La femme se laisse attendrir. « Encore faut-il avoir pitié d'eux; entrez, mes enfants, entrez; mais il faut prendre garde que votre frère ne nous surprenne. »

Trostole revient de l'audience. « Gaillard! gaillard! s'écrie-t-il, foi d'homme, mes affaires sont en bon état. J'ai fait faire mes forclusions, et il est bien vrai que je suis un peu défiant, car j'ai toujours les pièces sur mon dos; mais patience. Ah! pauvre homme! qu'est-ce que j'entends dans ma maison? Ce sont mes frères, sans doute. Holà!

— Cachez-vous vitement, qu'il ne vous voie pas, dit la femme aux trois bossus. Qui va là? — N'ai-je pas entendu du bruit, là derrière? demande Trostole. Mes frères ne sont-ils pas venus? Foi d'homme de bien, dites-moi la vérité, car je vous donnerai la gratte. » La femme soutient qu'il n'est entré personne, et engage son mari à chercher partout. « Elle a raison, dit Trostole, mes frères ne sont pas venus. » Et il s'en retourne chez le greffier chercher ses pièces.

« Je ne sais ce que je dois faire, s'écrie la femme de Trostole; je crois que ces trois bossus ont un réservoir derrière le dos; ils ont bu un plein tonneau de vin, les voilà ivres. Si mon mari les voit, il criera; il vaut mieux que je trouve quelque portefaix. »

Sans doute les trois bossus étaient descendus à la cave, d'où Trostole les avait entendus boire et chanter; mais le fait se passe avec une grande rapidité. Justement Grattelard arrive. « Grattelard, dit la femme, il faut que tu me fasses un plaisir; un bossu est tombé mort devant ma porte, il faut que tu le jettes à la rivière.—Que me donnerez-vous?—Vingt écus, dit la femme. Tiens, voilà le drôle. — Il est bien pesant, s'écrie Grattelard qui emporte le bossu ivre. — Je n'ai fait marché avec lui que d'en porter un, dit la femme; mais il en portera trois. »

Grattelard revient en s'essuyant le front et se plaint du poids du bossu. « Crois-tu l'avoir jeté à l'eau? dit la femme; il est revenu, le bossu. — Au diable soit le bossu, dit Grattelard, il faut que je le charge encore une fois.» Là-dessus il emporte le second bossu et revient chercher ses vingt écus. « Je l'ai jeté si avant qu'il n'en reviendra pas, dit-il. — Comment! dit la femme, ne le vois-tu pas encore? — Je me fâche à la fin, dit Grattelard; s'il revient, je lui attache une pierre au cou. »

La femme, ainsi débarrassée de ses trois beaux-frères, rentre chez elle. Son mari rentre du greffe, où il a levé la sentence et ses pièces, et se dispose à entrer chez lui. « Mort de ma vie, s'écrie Grattelard furieux, voilà encore un bossu. Comment, coquin, je vous retrouve ici, vous irez encore à la rivière. » Et sans s'inquiéter des cris de Trostole, il l'emporte sur ses épaules.

Puis il revient chercher son salaire. « J'ai enfin jeté le bossu à l'eau, dit-il à la femme; mais ce n'est pas sans mal; il me l'a fallu reprendre quatre fois.

—Quatre fois! s'écrie la femme; n'aurait-il pas jeté mon mari avec les autres? —Le dernier parlait, par ma foi! dit Grattelard.—Oh! s'écrie-t-elle, qu'as-tu fait? C'est mon mari que tu as jeté dans l'eau. — Il n'y a rien de perdu, dit Grattelard; tenez, voilà une lettre du sieur Horace.—Est-il loin d'ici? demande la femme, presque consolée.—Puisque votre mari est mort, dit Grattelard, il faut vous marier. »

Horace entre. « Madame, dit-il, si l'affection que je vous porte ne peut servir de garantie pour vous sacrifier mes vœux, vous devez croire que je suis un de vos plus fidèles serviteurs. »

Dans le fond reviennent en se battant Trostole et les trois bossus.

Telle est cette comédie bouffonne, sans prétentions, dont le fond comique triomphe de la faiblesse de l'exécution.

III

Ce qui prouve le comique de la farce des bossus vient surtout de la perpétuité de la légende et des variations qu'elle a subies de siècle en siècle. Tout porte à croire (et je laisse ceci à débattre entre érudits plus savants que moi) que la légende primitive nous vient de ces merveilleux conteurs italiens qui ont laissé des greniers bourrés jusqu'aux toits de contes que nous ne connaissons pas assez; cependant, au tome III du Recueil des fabliaux de Barbazan, on trouve l'histoire en vers des trois bossus, d'un certain poëte Durand, qui paraît avoir vécu au treizième siècle (1).

A ce fabliau je préfère le conte de Straparole (journée 5, nouvelle 3) : la situation des bossus est la même, ainsi que le stratagème de la femme qui se débarrasse de son mari; mais il y a quantité de détails plaisants qui rappellent Boccace.

Berthaud de Valsable a trois enfants bossus et mâles, du nom de Jambon, Breton et Santon.

Jambon, après une querelle avec ses frères, quitte le toit paternel et va chercher fortune en Italie. Il est d'abord garçon épicier à Vérone, mais on le chasse à cause de sa gourmandise. Jambon est chargé par son patron de porter trois figues à un voisin : « Etant assailly par sa gourmandise, le traître dit à sa gueulle: Mange, mange, pauvre homme, un affamé ne regarde à rien. Et pour autant qu'il était assez gourmand par nature, joint qu'il était affamé comme un loup, il print le conseil de la gorge, et empoigna une de ces figues, et lui commença à estreindre le cul, taster et retaster, en disant :

1. On pourrait donner de nombreuses citations de cet ancien fabliau; mais je renverrai les bibliophiles au recueil de Barbazan, de même les amis de l'élégance et de l'arrangé peuvent relire la collection de Legrand d'Aussy (tome IV, p. 257), qui en a donné, en 1820, une imitation.

elle est bonne, elle n'est pas bonne, si est, non est; qu'il l'entama jusques au milieu, tellement qu'il n'y demeura que la peau. »

La façon dont il se tire de son méfait n'est pas moins piquante :

« Mon maître vous envoye ici trois figues, mais le diantre m'emporte si je n'en ay mangé deux.

— Comment as-tu donc fait, mon fils?

— Par mon âme, je fis ainsi, répondit Jambon. Et en prenant la troisième, la mit en sa bouche et la croqua comme les autres. »

Jambon entre ensuite à Rome, chez un marchand de draps, et dont il épouse la veuve. Contre sa défense, elle reçoit ses frères, et elle est obligée de les cacher dans une auge. C'est ici que Straparole s'est inspiré du fabliau primitif; le dialogue entre les cadavres et l'homme qui les jette à l'eau est presque identique. Le mari périt de la même façon.

Un autre auteur, Gueullette, dans ses *Contes tartares*, a un peu modifié la donnée de Straparole : l'aventure est la même; seulement, on y sent l'influence des *Mille et une Nuits*, qui devaient être déjà répandues à cette époque. Le dénoûment seul est de son invention ; l'auteur fait intervenir un calife (l'action se passe à Damas) qui repêche les trois bossus. Il les met en présence de la femme, qui ne peut plus reconnaître son mari. Les deux frères délaissés, pour se venger, gardent le silence; mais ils finissent par reconnaître le mari, qui se décide à partager sa fortune avec eux.

Il ne paraît pas nécessaire d'insister sur l'analyse de ce conte, qui, à quelques détails près, est absolument semblable à celui de Straparole; mais, par la manière qui tient du merveilleux, il est moins naturel que la traduction de Straparole, et surtout moins naïf que le fabliau de Durand.

Ces illustres bossus ne pouvaient tenir en place dans les livres; ils voulurent se montrer en public et parurent en place publique, sur les tréteaux de Tabarin. On ignore la date de la représentation; mais, Tabarin parti, ils restèrent tranquilles jusqu'à ce que Nicollet les reprît et les remît en lumière sur son théâtre de parades.

C'est là que le compilateur anonyme qui fournissait la copie à la Bibliothèque Bleue les retrouva. J'ai en ma possession une plaquette petit in-18, imprimée en 1738, à Troyes, avec privilége en faveur du sieur Garnier. Grattelard fera partie désormais de cette singulière bibliothèque, qui contient les Compliments de la langue française, les Contes des Fées, la Magie naturelle, les Aventures de Cartouche, les Quatre Fils Aymon, l'Histoire de sainte Perpétue, le Grand Compost des bergers, et cinquante autres volumes aussi variés, qui pendant deux siècles furent la joie des campagnes.

Pellerin, l'imprimeur d'images d'Épinal, alléché par les aventures de ces bossus, en fit la matière d'un conte, qui se vendait aux paysans sous le titre des *Trois Bossus de Besançon*.

Je retrouve encore les trois bossus en Espagne, où ils font les délices du

peuple, sous forme de *pliegos*, dans le format de nos Almanachs boiteux. Ces cahiers, ou feuilles volantes, illustrés de gravures sur bois grossières, d'après des chansons, des légendes pieuses, des facéties et des Contes, sont la Bibliothèque Bleue de l'Espagne. Même impression qu'en France, mêmes images barbares. Le *pliegos* en question n'est que la traduction des *Bossus de Besançon*, qu'on a arrangés à l'espagnole : *Historia de los tres corcobados de Braganza*. A Bragance près, qui remplace Besançon, le fond de l'histoire est le même.

Cet exemplaire est de 1850, imprimé à Valladolid.

Qu'on trouve beaucoup de romans modernes qui aient eu un succès si populaire ! Poëtes, conteurs, auteurs dramatiques, vécurent sur le compte de ces trois bossus, qui depuis le douzième siècle ont roulé leur bosse jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi cette farce a duré six siècles ; mais je crains que la dernière heure n'ait sonné.

Le comique, et plus particulièrement le grotesque, sont soumis à des variations de modes qui se font sentir actuellement plus que jamais. Nous sommes devenus plus délicats, on peut presque dire meilleurs, en ce sens que les infirmités naturelles prêtent plus aujourd'hui à la pitié qu'à la risée.

J'ai montré, dans l'*Histoire de la caricature moderne*, la grandeur et la décadence de Monsieur Mayeux. La farce des bossus tirait ses éléments de succès des mêmes moyens. Trois bossus amusaient extraordinairement le peuple au dix-septième siècle. Les premières années du gouvernement constitutionnel furent remplies par Mayeux et les mésaventures qu'entraînait sa bosse.

Cette bosse nous laisse froids aujourd'hui, et on n'y trouve guère matière à rire. Sans médire de l'art flamand, on se demande pour quel motif les Flamands du dix-septième siècle s'égayaient de ces tableaux grossiers où des extirpeurs de loupes, tenant le patient dans leurs mains armées de bistouris, conviaient tout le village à une opération dont chacun se gaussait. Il faut la profonde entente de la couleur d'un Brawer, pour nous faire oublier le côté sanglant d'une telle opération, qui n'a rien de grotesque aujourd'hui.

Il en est de même des bossus du théâtre de Tabarin. Et si j'ai prêté quelque attention à ce Grattelard, c'est plutôt à cause de sa parenté avec les anciennes figures italiennes et les personnages de sac et de corde qu'on retrouve à quelques années de là, plus fins et plus alertes, dans les comédies de Molière.

CHAMPFLEURY.

LE BIBLIOPHILE FRANÇAIS EN VOYAGE

LE MANUSCRIT DE BONAVENTURE D'ARGONNE

A LA BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE.

CHER MONSIEUR BACHELIN,

Je vous avais promis, pour votre *Bibliophile* du 1er septembre, un second et dernier article sur la Bibliothèque Impériale; malheureusement le mois d'août est, pour les Parisiens même les plus attachés à leurs devoirs, une époque de désertion générale. J'ai déserté, comme tout le monde, et la peur me prend de n'être pas revenu assez tôt pour vous finir mon travail. En voulez-vous un autre, qui ne dérangera de leurs habitudes, ni vos lecteurs, ni vous ni moi, et ne fera que vous changer de bibliothèque?

Je n'attendrai même pas qu'un télégramme m'expédie le « oui » dont j'ai besoin, je me mets à l'œuvre, avec des matériaux tous frais, et dont quelques-uns sont de valeur : vous n'aurez pas moins que des vers absolument *inédits* de Racine.

Voici comment je me suis mis en quête, et ai trouvé ce dont je vous envoie la fleur. Je savais depuis longtemps, surtout depuis que je m'étais occupé de La Bruyère, qu'il existait à la Bibliothèque de Grenoble plusieurs manuscrits de l'homme qui a le plus malmené celui des *Caractères*, je veux parler du faux Vigneul-Marville, le chartreux Bonaventure d'Argonne.

Champollion-Figeac, qui est du Dauphiné, et qui en a utilement fouillé les bibliothèques, m'avait mis sur la voie, par la curieuse publication qu'il avait faite, il y a cinquante ans, dans les *Annales encyclopédiques*, de soixante-neuf lettres du chartreux littérateur et mondain. Je me doutais que la correspondance de F. Bonaventure, qui sortit si longtemps des règles de son ordre : la charité, la retraite et surtout le silence, devait être plus considérable, et je n'eus point de cesse que je ne fusse allé m'en assurer moi-même à Greno-

ble. Voilà pourquoi, ayant vu poindre à l'horizon du misérable bagne littéraire que je me suis fait un petit éclairci de vacance, je suis allé là-bas à toute vitesse. Une visite au grand couvent, qui s'y perd en de si beaux ombrages, était bien l'un des rêves de ce voyage; mais il n'y venait qu'en sous-ordre, tant il est vrai que le bibliophile domine en nous plus que le reste, du moment qu'il y a pris pied. Je ne voulais monter à la Chartreuse qu'après avoir amplement causé avec les manuscrits du Chartreux, et je me suis tenu parole. Je suis resté trois jours à Grenoble et dans ses environs : la Chartreuse n'en a eu qu'un, le dernier; la bibliothèque deux; le bibliophile, comme vous voyez, ne doit pas être mécontent du touriste.

Je ne m'étais pas trompé en pensant que Champollion-Figeac n'avait pas publié toutes les lettres de Bonaventure d'Argonne. Le manuscrit de Grenoble, recopié d'une main de calligraphe très-nette, en contient cent. C'est donc trente-et-une que les soixante-neuf publiées par lui ont laissées de côté. Sa publication, d'ailleurs, oubliée aujourd'hui comme le recueil où elle parut, n'est ainsi qu'un extrait, un choix, mais bien fait.

Champollion vraiment prit le meilleur, le plus curieux de cette correspondance; je conseille à quiconque s'occupe de l'histoire de la littérature dans les premières années du dernier siècle de feuilleter les douze ou quinze volumes des *Annales encyclopédiques*, où, de 1817 à 1818, il a égrené les soixante-neuf lettres. Dans les trente-et-une qu'il a négligées, et que j'ai toutes lues avec le plus grand soin, il y a toutefois à prendre aussi, comme on va en juger par quelques mots d'analyse. Je les indiquerai par le numéro d'ordre qu'elles ont dans le manuscrit, et que Champollion n'a reproduit pour aucune de celles de sa publication. Comme il voulait se donner l'air de tout publier, il a eu soin d'omettre les chiffres qui eussent trahi les lacunes.

La 3e lettre, qui est sur Santeul, ne manque pas de curiosité. On voit que Bonaventure d'Argonne, qui a tant médit des *Caractères* dans les *Mélanges* de Vigneul-Marville, connaissait aussi bien que La Bruyère les types qui lui ont servi, et qu'il aurait pu, lui aussi, faire à sa manière un Théodas d'après Santeul. Cette lettre est de celles que je reproche le plus à Champollion d'avoir omises. Je lui passe plus volontiers d'avoir négligé la 5e, la 6e et la 7e, sur les *plates-formes* des maisons d'Orient, sur les Arméniens de Hollande, sur Socin et sur Lucien, bien qu'il s'y trouve à propos de celui-ci quelques aperçus d'une grande finesse. La 10e, sur le catalogue des Hérésies, n'était pas non plus à prendre. Mais pourquoi Champollion a-t-il négligé la 9e, qui est adressée à Clément, garde de la bibliothèque du Roi, et qui se rapporte au profit de *catalogue* dont celui-ci avait déjà le projet, et qu'il réalisa bientôt, comme on sait, par la plume de ce pauvre Buvat, que son habileté de copiste fit conspirateur malgré lui, avec M. de Cellamarre! Pourquoi surtout Champollion n'a-t-il pas donné la 10e sur une visite que le bon et souriant Clément avait faite à fr. F. Bonaventure, qui tout ravi la raconte et ne tarit

pas d'éloges pour le visiteur? Ce portrait du bibliothécaire parfait de politesse et d'obligeance offusquait-il par le contraste le bibliothécaire de 1817?

La 23e, sur les *cheminées* et les *Hypocaustes antiques*, pouvait être omise sans grande perte, bien que quelques détails sur les anciennes cheminées et les « vieux âtres » du Palais à Paris et de l'Hôpital général fussent de bonne prise pour l'archéologie parisienne. Je regrette aussi un peu la 24e, où le chartreux fait en quelques lignes la nécrologie « de son ancien amy La Roque », le généalogiste de la maison d'Harcourt.

Passons, comme Champollion a passé, sur la 27e, qui traite de Sénèque, et sur la 28e, qui parle d'Aristote; mais arrêtons-nous sur la 29e. Elle s'applique en fort bon style sur l'étude du grec, qu'il faut, suivant le chartreux, apprendre jeune, et ne jamais quitter complétement. M. Duruy, qui eut un instant quelques mauvais desseins contre le grec, fera bien de lire cette lettre, s'il passe jamais à Grenoble, pour se remettre un peu en goût avec la nécessité de cette étude dans les classes. Si cette 29e lettre est ainsi d'à-propos, la 33e ne l'est pas moins. Elle est même tout à fait de saison. On y trouve toutes sortes de détails et d'aperçus curieux sur le choix à faire d'une maison de campagne. Notre chartreux s'entendait en culture, et on voit qu'il n'eût demandé qu'à étendre ce qu'il en savait d'un simple jardinet de cloître à la disposition d'un parc.

La 36e et la 44e lettre, l'une sur Érasme, l'autre sur Richard Simon et le P. Pétau, n'apprennent rien de neuf; mais la 45e et la 46e sont à lire. On trouve dans l'une quelques lignes d'une très-franche impartialité sur le mérite de la critique protestante; et dans l'autre, après une curieuse anecdote sur la manière dont l'évêque de Grasse, Godeau, entendait l'étude de la théologie, une appréciation très-solide de Bossuet comme théologien. La 47e donne de bons conseils sur les précautions à prendre dans la lecture des hérésiarques; la 49e détaille avec éloge l'édition alors toute nouvelle de la Bibliothèque des Pères en 26 volumes; la 50e y revient encore, et sans s'effrayer de tant d'in-folio, dit bravement « qu'il en faut tout lire. » La 55e n'a pas tant de vaillance. Elle conseille, en cas d'attaques de la part des impies et des politiques, de ne pas répondre. C'était, dit Fr. Bonaventure, qui s'en fait une règle, c'était l'avis du savant Dupuy. Ce n'est plus aujourd'hui celui d'assez de gens. La 59e sur Malherbe, et la 60e sur les Nestoriens, sont à passer; ce qu'on y trouve est bien dit, mais sans nouveauté. J'en dirai autant de la 79e sur les rétractations de S. Augustin, et de la 88e sur le mot *consubstantiel*. La 89e dédommage. C'est, de toutes, celle dont l'omission m'étonne le plus de la part de Champollion. Elle raconte avec une simplicité rapide et poignante l'histoire d'un curé de Paris qui, forcé d'opter entre deux paroisses, celle de Saint-Leu et celle de Saint-Barthélemy, dont on lui avait longtemps toléré le cumul, aima mieux s'enfuir et se faire apostat. Réfugié à Genève, il se fit huguenot, se maria, et mourut dans les remords.

C'est une anecdote qui manque dans l'histoire du *Diocèse de Paris*, par l'abbé Le Beuf : je la recommande à son nouvel et si consciencieux éditeur, M. Hippolyte Cocheris.

La 93e lettre, sur le P. Lamy, de l'Oratoire, est aussi fort intéressante : « C'est lui, écrit Bonaventure d'Argonne, qui a dit plaisamment, en parlant de la méthode du P. Malebranche, c'est le quiétisme des Cartésiens. » Les dernières lettres, de la 97e à la 100e, qui ne traitent que de théologie, sont à laisser avec les livres dont elles parlent.

Mais ce qui n'est pas à dédaigner de même, c'est un autre recueil du même moine, ce qu'il appelait sa *Bibliothèque choisie*. Elle forme quatre gros volumes in-4°, qu'un moine a recopiés de sa plus robuste écriture, et tout y est à lire, sinon à prendre. Ce que Bonaventure d'Argonne a mis dans ses *Mélanges* s'y trouve presque toujours en germe, d'un style moins poli, mais plus franc, avec la brutalité de première impression et de premier jet. Fr. Bonaventure, griffonnant dans sa cellule, dit tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense; mais quand, pour lancer sur le monde ce qu'il pense et ce qu'il sait, il devient M. Vigneull-Marvie, il fait à chaque chose une toilette qui gâte parfois la sincérité en la parant. Il omet aussi alors bien des petits faits, qu'il ne croit plus curieux, mais dont le temps a réveillé pour nous la curiosité, et qui redeviennent excellents à prendre. On apprend ainsi avec intérêt quel fut l'effet produit par l'*Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, quand son auteur, Lacaille, l'eut fait paraître, et quelle fut à son sujet l'opinion des savants. Eméric Rigot, un oracle alors dans l'érudition, n'en était pas médiocrement satisfait, malgré les oublis et les lacunes : « Il me dit — c'est Bonaventure qui parle — quand il eut veu ce livre, que si l'auteur l'avoit consulté, il lui auroit rendu de fort bons services. »

Plus loin, le chartreux, qui voyait tous ceux qui s'occupaient d'histoire ecclésiastique et de philologie, car il était fort savant en grec et même en hébreu, nous parle de Richard Simon et de l'édition qu'il projette des *Recherches curieuses* de Bereswood sur la *diversité des langues*. Malheureusement il ne peut s'entendre avec la veuve d'Olivier de Varennes, libraire de Saumur, premier éditeur du livre. L'édition est abandonnée, et Simon compose avec ses matériaux tout prêts son livre des *Religions d'Orient*. « Je tiens ce fait de lui-même », dit Bonaventure d'Argonne.

Il parle ainsi toujours d'après ce qu'il a vu, lu ou entendu dire lui-même. Il est de son temps pour toutes choses, même pour les erreurs, même pour les ignorances. N'est-il pas surpris d'apprendre, tout savant qu'il soit, ce qu'est réellement la cochenille ! Il lui faut lire pour cela l'*Essay de dioptrique* de Hart-Soeker (1694, in-4°) : « Il nous apprend en passant, dit Bonaventure, la manière de faire l'écarlate de Hollande. Il a trouvé avec le microscope (ce qui décide la fameuse question si la cochenille est un animal ou un grain) que c'est un animal dont il donne la figure. » Cette ignorance

de savant ne nous fait-elle pas penser à l'erreur d'un critique de science, fort en crédit, qui, il y a dix ans, parlant de la citoine dorée, qu'on disait bonne contre la rage, crut que c'était une herbe et non une mouche !

Bonaventure d'Argonne, qui semble avoir beaucoup fréquenté la Bibliothèque du Roi, et y avoir remué force volumes et force manuscrits, se plaint déjà du désordre que la manie de l'ordre, trop souvent renouvelé, y apportait déjà : « De plus de quatre mille citations, dit-il, qui sont dans le greffier Jean du Tillet, et dans le célèbre P. du Puy, il n'y en a pas une qui ne se trouve présentement faulce, quoy qu'elles étoient toutes véritables au temps que ces autheurs escrivoient ; cela est arrivé par le dérangement des layettes, chaque nouveau bibliothécaire en disposant à sa fantaisie. »

Puis ce sont une foule de petites particularités, dont, en sachant les glaner avec soin, on ferait un assez ample et fort curieux ana. Par exemple, il vous parlera comme l'ayant vu aux manuscrits de la bibliothèque (fonds Loménie), d'un traité que Henri III avait écrit sur le luxe de la table royale, qu'il avait rétablie pour lui comme au temps de François Ier. Ou bien il vous dira, en deux lignes, ce fait qu'il me semble n'avoir lu nulle part : « Rabelais a achevé à Grenoble son *Pantagruel*, où il étoit réfugié chez le président Vachon. » Ou bien encore : « M. de Méziriac s'est vanté d'avoir trouvé quatre mille fautes dans la traduction qu'Amyot a faite de Plutarque. »

Ce qu'il dit de D. Carlos, le fils de Philippe II, et de ses folies, est du plus grand intérêt, comme anticipation de vérité sur ce drame que l'érudition et la critique moderne ont dégagé des ombres entassées à l'entour par les romans du XVIIe siècle : « Don Carlos, écrit-il, avoit fait un livre tout en blanc des voyages de son père. Il fit mettre pour titre : *Los grandes y admirabiles viajes del Rey Dom Philipp II.* Ces voyages aboutissoient à aller de Madrid à l'Escurial, et de l'Escurial à Madrid. » Il ajoute encore : « On a fait un livre en espagnol de toutes les bizarreries de D. Carlos. »

Comment, lorsque toutes ces choses étaient connues de son temps, puisque le chartreux pouvait en parler et en écrire, Saint-Réal a-t-il osé faire le roman que vous savez, et dont le mensonge, sapé enfin par l'histoire, n'est pas encore déraciné !

De tous les petits chapitres de ce recueil, le plus intéressant, et par conséquent celui que je devais vous garder pour le dernier, est en peu de mots l'histoire d'une petite persécution qui fit grand bruit en 1696. Il s'agit du retranchement par ordre des portraits d'Arnauld et de Pascal dans les *Eloges des hommes illustres* où Perrault les avait fait figurer. Ce fut à qui s'indignerait contre cette exclusion, contre cette proscription en peinture. On ne lui trouvait d'égale que celle dont les images de Brutus et de Cassius avaient un jour été frappées, à des funérailles célèbres, et l'on répétait la phrase que cette rigueur maladroite avait inspirée à Tacite : « *Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non videbantur.* »

Racine, qui ce jour-là eut pour Port-Royal un vrai souvenir du cœur, ne se contenta pas de citer la belle parole de Tacite; il en fit le texte des quelques vers que vous allez lire, et qui, s'ils ne sont pas de ses meilleurs, sont du moins de ceux dont on doit savoir le plus de gré à son esprit, à sa conscience. Ils auront de plus ici tout le mérite de l'*inédit*.

Je cite tout le passage que le chartreux leur donne pour prélude.

« M. Perrault de l'Académie françoise a donné au public des éloges des hommes illustres de ce règne. M. Arnault et M. Pascal y tenoient leur place à juste titre. Le livre estoit imprimé avec privilége, les portraits gravez. Il devoit paroistre il y a quatre mois, mais les Jésuites ont tant remué auprès des puissances qu'ils ont fait donner ordre à l'auteur et au libraire de retrancher M. Arnault et M. Pascal. C'est ce qu'un des plus excellents poëtes de ce temps (M. Racine) a voulu marquer par ces vers, sous la figure de ce qui se pratiquoit aux pompes funèbres des anciens Romains :

Quand on faisoit à Rome une pompe funèbre
Pour quelque illustre mort d'une maison célèbre,
On portoit en spectacle au peuple curieux
Des ancestres du mort les portraits glorieux;
Et de leurs nobles faits, de leur brillante gloire,
Le peuple, à cet aspect, rappeloit la mémoire.
Junie appartenoit aux plus nobles maisons
Dont, autrefois, à Rome, on révéroit les noms.
Elle meurt : à sa mort on porte vingt images
De consuls, de censeurs, de fameux personnages.
Brutus et Cassius, qu'elle touchoit du sang,
Y devoient, dans la reigle, avoir aussy leur rang;
Mais les illustres noms de Cassie et de Brute
Au party dominant étoient par haine en butte.
Il vint à leurs portraits interdire l'honneur
D'attirer du public les regards et le cœur.
Mais par trop raffiner, d'ordinaire on se trompe.
Le public empressé les cherche dans la pompe,
Et, ne les voyant point, il cherche quels sujets
Obligeoient à cacher de semblables objets.
Sur tous ceux qu'un long ordre exposoit à sa vue
Sa curiosité ne parut plus émue,
Et ceux que du spectacle on avoit retranchez
Tinrent seuls ses regards et son cœur attachez. »

Sur ce, ne pouvant rien dire de mieux, je ne dirai rien de plus; je ferme ma lettre, et vous assure, cher Monsieur Bachelin, de tout mon dévouement.

ÉDOUARD FOURNIER.

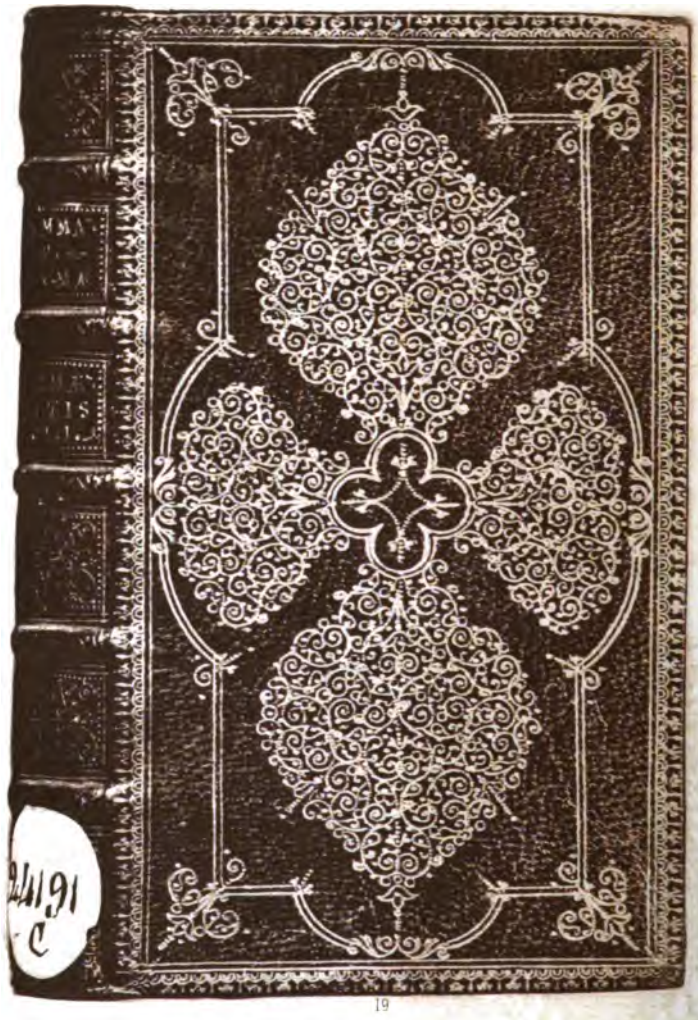

19

Reliure de Clovis Eve

Bibliothèque Française

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris

ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

Ire SECTION

MAISON DE FRANCE

ROIS

HENRI III.

Henri III aimait les livres presque autant que ses mignons. Il était grand amateur de reliures, et avait, selon Edouard Fournier, un peu du talent des relieurs. Le luxe des beaux livres était tellement en faveur auprès de lui, qu'il craignait presque de les com-

(1)

prendre dans les édits somptuaires où il frappait sans merci toute espèces de magnificences. Tout en sévissant contre la parure des femmes, il épargne celle des livres. Aux bourgeoises il leur défend de porter des pierreries, mais il leur permet d'en orner leurs *Livres d'Heures*.

Les livres qui ont appartenu à ce roi ont tous un caractère particulier, du moins dans l'habit. Ils se reconnaissent à la *tête de mort* qui s'y trouve multipliée sur le dos et sur les plats, accompagnée tantôt de cette devise : *Memento mori*, tantôt de celle-ci : *Spes mea Deus*. Souvent auprès des devises est le nom de *Jésus* sur l'un des plats, et celui de *Marie* sur l'autre.

Le no 1 nous offre un spécimen curieux de cette sorte de reliure qu'affectionnait Henri III. Sur les deux plats, au milieu d'un ovale feuillé, figure un monogramme formé des lettres M. D. C. (Marie de Clèves), et sur le dos, entre deux larmes, la tête de mort habituelle, soutenue de la devise : *Mort m'est vie*. Ce lugubre et touchant symbole se rapporte à une circonstance particulière de la vie d'Henri III. N'étant encore que duc d'Anjou, il aima éperdument *Marie de Clèves*, princesse de Condé, qui mourut presque subitement. Le royal amant voulut éterniser sa douleur, en donnant à tout ce qui l'entourait une expression qui répondît à l'état de son cœur.

« Lorsqu'il fut obligé de se montrer en public, dit le P. Mathieu, son historien, il y parut dans le plus grand deuil, tout couvert d'enseignes et petites têtes de mort. Il en avait sur les rubans de ses souliers, sur ses aiguillettes, et il commanda Souvray de lui faire faire des parements de cette sorte pour six mille écus. »

Comme il était de la confrérie des capucins, ses volumes portaient aussi

(2)

l'estampille de cette confrérie sur les plats, et sur le dos, les armes de France avec la tête de mort (N° 2).

Quand il est roi de France, on voit figurer au milieu d'un semis de fleurs de lis l'écusson royal accollé de celui de Pologne parti de Lithuanie, tous deux surmontés d'une couronne fermée, et au-dessous, entre deux rinceaux, la lettre H couronnée; le tout entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et sommé de la couronne de France (N° 3).

Après son mariage, ses livres prennent un nouvel habillement (N° 4). Au centre se trouve l'écu de France,

(3)

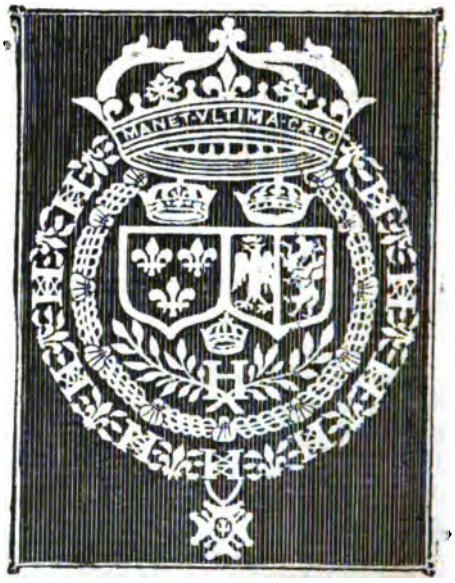

celui de Pologne parti de Lithuanie,

(4)

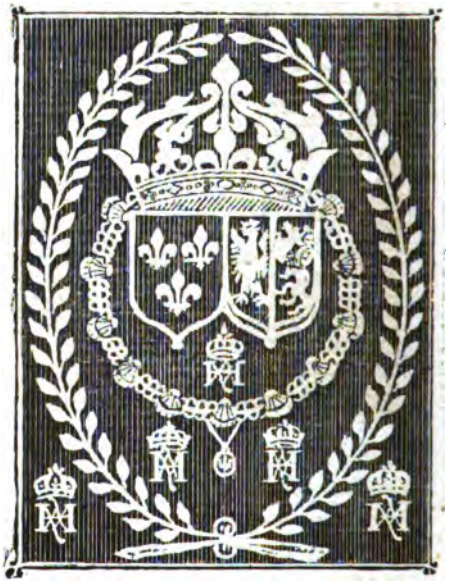

entouré du collier de l'ordre de Saint-

Michel seulement, et au-dessous un chiffre couronné composé des lettres H. L. L. (Henri, Louise, Lorraine). Ce même chiffre est répété plusieurs fois sur les plats et aux angles.

Les principales reliures des livres composant la bibliothèque d'Henri III ont été exécutées par Nicolas Eve et son fils, Clovis Eve.

HENRI IV.

Le goût des femmes n'exclut pas celui des livres, Henri IV le prouve. Pour se consoler des infidélités de la « charmante Gabrielle, » ce roi avait des livres nombreux et choisis, qu'il faisait luxueusement relier. Ils portaient tous, sur les plats l'écu de France accollé de celui de Navarre, et au-dessous,

soutenue de deux rinceaux, la lettre H couronnée. Le tout entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et sommé d'une couronne royale.

LOUIS XIII.

Ce monarque ennuyé et ennuyeux, qui, pour tuer le temps, au dire de Tallemant des Réaux, s'était fait fourbisseur d'arquebuses, confiturier, faiseur de châssis, barbier, aurait bien pu se faire relieur. Notre savant confrère Edouard Fournier ne serait pas éloigné de le croire. « C'est, dit-il, une occupation proprette et qui sied à toute personne, même à un roi qui a des loisirs... Louis XIII n'eût pas déchu en se le donnant pour amusement. Une reine qui régna bien plus réellement que lui, Elisabeth d'Angleterre, broda de ses mains, avec du fil d'or et d'argent et des paillettes, la couverture de plusieurs volumes, dont le plus beau se trouve à la bibliothèque Bodleienne à Oxford. » Quoi qu'il en soit, il avait une belle bibliothèque. L'estampille de ses livres était semblable à celle de son prédécesseur, à l'exception de l'H qui est remplacé par l'L. Quelquefois il n'avait qu'un simple semé d'L et de fleurs de lis couronnées.

Suivant toute apparence, les volumes aux armes de ce prince, dont quelques-uns sont en maroquin vert fleurdelisé, furent reliés par Clovis Eve. (*V. la gr. pl. n°* 13.)

LOUIS XIV.

Sous le « grand roi », la reliure subit une espèce de transformation, du moins dans les sohères royales. A la grâce des compartiments à petits fers, aux délicates nervures des arabesques qui caractérisent le XVIIe siècle, succède, en général, la large dentelle régnant seule avec un simple filet sur les bords des plats : tout se modèle sur le « roi soleil » ; partout la majesté se fait sentir avec sa compagne inséparable, la

monotonie. Les livres reliés pour la

(1)

bibliothèque de Louis XIV se font re-

(2)

marquer par une sobriété dans l'habit qui frise la sécheresse, quoique son relieur particulier, Antoine Ruette, ait commencé sa carrière sous Louis XIII. Quant aux fers, ils sont, à peu de chose près, ceux de ses deux derniers prédécesseurs, avec quelques variantes dans les ornements, comme le montrent les nos 1 et 2. Souvent l'emblème du soleil paraît au-dessus des armes mises sur les volumes qui lui furent dédiés.

LOUIS XVI.

Louis XVI, n'étant encore que Dauphin, avait des livres qui, à part quel-

(1)

ques légères différences dans la forme de l'entourage, portaient tous sur les plats un écartelé de France et du Dauphiné, comme dans les nos 1, 2 et 3 ci-dessus.

Lorsqu'il monta sur le trône, les dauphins disparurent de ses armes, et l'écu habituel des rois de France figura seul depuis sur les plats de ses volumes.

On dit — nous n'avons pu vérifier le fait — que ce prince, à l'exemple de sa femme, possédait une bibliothèque

particulière dont les portes ne s'ouvraient que pour les intimes. Notre

(2)

avis est que les ouvrages légers que l'on a pu trouver parmi sa collection pro-

(3)

venaient tout simplement de la bibliothèque de Marie-Antoinette à Trianon.

LOUIS XVIII.

Ecartelé : au 1 *et* 4 *de* FRANCE; *au* 2 *et* 3 *d'azur, à la fleur de lis d'or surmontée d'un lambel de gueules qui est de* PROVENCE.

Ce prince savant et lettré qui, dans les rigueurs de l'exil, annotait Horace et produisait des vers pleins de grâce et de fraîcheur, ne pouvait manquer d'avoir une bibliothèque, non pas une de ces bibliothèques d'apparât que tout grand seigneur ou financier du XVIIIe siècle était tenu de posséder, mais une collection choisie de livres que sa main royale fouillait constamment. Les ouvrages classiques et des meilleures éditions y figuraient en grand nombre. Les reliures en étaient simples, et ne

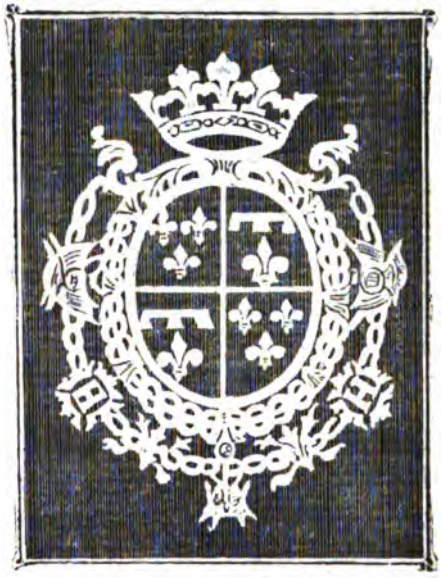

portaient pour tout ornement que l'écu ci-dessus comme comte de Provence. Plus tard, lorsqu'il fut roi de France, il se composa, au château de Brunoy, une autre bibliothèque dont chaque volume avait sur les plats un écusson spécial dont voici la description : *de France, à la bordure engrêlée de*

gueules; l'écu entouré des colliers des ordres, sommé d'une simple couronne fleurdelisée et accompagné de cette légende : Bibliothèque de Brunoy.

CHARLES X.

Charles X, encore comte d'Artois, avait acheté toute la fameuse biblio-

(1)

thèque du marquis de Paulmy. Il l'avait encore enrichie d'un grand nombre de livres curieux et rares. Les nos 1 et 2 le représentent l'un comme colonel du régiment d'Artois, l'autre comme comte d'Artois.

Dans le premier cas il portait : *de* FRANCE *à la bordure bretessée de gueules;* dans le second : *de* FRANCE *écartelé* D'ARTOIS, *qui est d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules à trois pendants brochant.*

Catalogue des livres du cabinet de Monseigneur comte d'Artois (Charles X). — Paris, Didot l'aîné, 1783, in-8.

(2)

LOUIS-PHILIPPE Ier.

Avant 1830, il portait : *de France*

(1)

au lambel à trois pendants d'argent,

comme duc d'Orléans (N° 1). Après 1830, le lambel fut supprimé.

Quelquefois sur ses livres se trouve

(2)

son simple chiffre couronné, composé des lettres L et P entrelacées (N° 2).

NAPOLÉON Ier.

D'azur à l'aigle d'or empiétant un foudre de même, l'écu entouré du collier de l'ordre de la Légion-d'Honneur timbré d'un casque ouvert taré de face, sommé de la couronne de l'Empire; les mains de justice et de souveraineté passées en sautoir derrière.

Pour ne pas interrompre la ligne bourbonnienne, nous avons placé l'empereur Napoléon Ier à la suite des rois de France, comme recommençant d'ailleurs une nouvelle dynastie.

Ce monarque avait bien une bibliothèque, mais il n'était pas un grand amateur de livres : son tempérament s'y opposait. Les délicatesses de l'esprit ne s'alliaient guère avec la nature impétueuse de son génie. Ses livres étaient en général purement classiques. Les ouvrages rares et curieux, les éditions *princeps*, les chefs-d'œuvre typographiques des XVIe et XVIIe siècles, enfin tout ce qui passionne l'amateur érudit ne faisait point son affaire. Et nous ne serions pas éloigné de croire qu'il eût volontiers rangé les bibliophiles parmi les « idéologues boudeurs. »

REINES

ANNE DE BRETAGNE.

Parti de France et d'hermine; l'écu entouré de la cordelière et surmonté de la couronne royale.

La bibliothèque d'Anne de Bretagne se composait de 1500 volumes environ, dont la plupart avaient été conquis à Naples par Charles VIII. Quelques-uns sortaient de la boutique du célèbre Antoine Vérard, que ce grand libraire parisien avait offerts lui-même à la reine. Ils portaient presque tous l'écusson ci-dessus avec un semé d'A couronnés sur les plats. (V. pl. N° 9.)

CATHERINE DE MÉDICIS.

Cette reine possédait en sa féerique résidence de Chenonceaux une bibliothèque qui n'avait guère de rivale en son temps. On y voyait des livres reliés avec une richesse étonnante, et dont la collection du Louvre nous offre un des plus beaux spécimens. C'est un in-fol. portant le n° 6285 de l'inventaire Motteley. Il est couvert en maroquin rouge avec chiffres et monogrammes. La devise de la reine : *Ardorem extincta testantur vivere flamma,* flotte au-dessus d'une montagne de chaux vive qu'une pluie de larmes arrose. L'âme et le corps de cette devise font allusion à la perte alors encore récente de son mari. Catherine avait formé sa bibliothèque en grande partie avec celle du maréchal de Strozzi, qu'elle avait achetée mais non payée. A sa mort ses livres coururent risque d'être saisis par ses créanciers. De Thou, qui était alors garde des livres du roi, obtint, en 1594, des lettres-patentes pour qu'ils fussent réunis à ceux qui lui étaient confiés. Les manuscrits, au nombre de plus de 800, dont on fit la prisée en 1597, furent estimés, en valeur argent comptant, 5,400 écus. Pour éviter toute contestation à venir, une fois dans la bibliothèque du roi, ces livres furent dépouillés de leur ancienne reliure et habillés à la livrée royale.

Les ornements de ses volumes étaient

(1)

très-variés; mais la plupart d'entre eux portent les armes de France accompagnées de K et de double C entrelacés et couronnés (N° 1), ou bien simplement un double M et un double C (N° 2). Quelquefois, au milieu de la cordelière des veuves, on voit un *parti de* FRANCE *et de Médicis*, ce dernier *écartelé de* LA TOUR *parti* D'AUVERGNE, *et sur le tout de* BOLOGNE. Pour comprendre cette complication héraldique dans les armes de cette princesse, il faut savoir que Laurent de Médicis, duc d'Urbin, épousa Magdeleine de Bolo-

gne, comtesse de Lauraguais et d'Auvergne, parente de François Ier. Ils

(2)

eurent pour enfant Catherine de Médicis, femme de Henri II. C'est pourquoi Catherine portait lesdites armes.

MARIE STUART.

La plupart des volumes qui ont ap-

partenu à cette princesse étaient reliés noir, et portaient sur les plats les armes d'Écosse, qui sont : *d'or, au lion de gueules enfermé dans un double trêcheur fleurdelisé et contre-fleurdelisé du second. L'écu, entouré de quatre M couronnés.*

LOUISE DE LORRAINE, femme d'Henri III. — *Voy.* ci-après, aux Princesses.

L'estampille nous étant arrivée trop tard, nous avons été obligé de la reporter plus loin.

MARGUERITE DE VALOIS, première femme de Henri IV.

La bibliophilie avait inspiré à la fille de Catherine une véritable passion. Sa bibliothèque était considérable et du meilleur choix. Presque tous ses livres, en maroquin vert, reliés par Clovis Eve, portaient sur les plats un semis de *Marguerites* (N° 1). Quelquefois, ces marguerites figurent seu-

(1)

lement aux angles. Alors on trouve, en général, dans ce cas, au centre des plats, cette devise : *Spes mea Deus*

(N° 2). La collection Yemeniz contenait de ces reliures trois des plus jolis

(2)

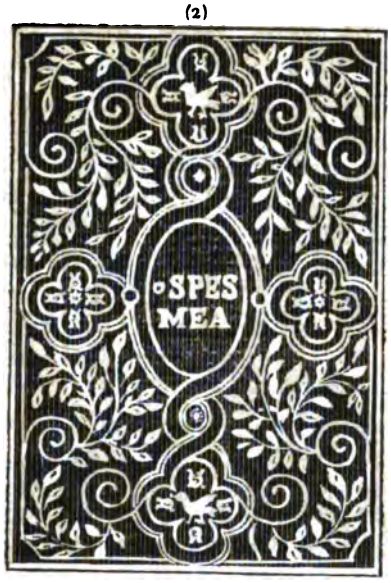

modèles sous les n°s 58, 139, 1812.

MARIE DE MÉDICIS.

Les livres de cette princesse se dis-

(1)

tinguent par les armes de France accolées à celles de Toscane au centre des plats, entourées de la cordelière, signe de la viduité, et par le chiffre

(2)

M. M. H. (Marie, Médicis, Henri) couronné (N°s 1 et 2); ou bien par un simple semis de ce même chiffre, mais

(3)

sans couronne, comme dans le n° 3.

ÉLISABETH DE VALOIS, fille de Henri IV, reine d'Espagne, 1550.

De France; l'écu en losange surmonté d'une couronne ducale. —

ANNE D'AUTRICHE.

L'épouse de Louis XIII avait des livres reliés avec luxe et dont les fers étaient très-variés. Tantôt ces fers représentent les armes de France et d'Espagne-Autriche accollées; tantôt ces mêmes armes parties et accompagnées ou d'un simple semis de fleurs de lis d'or (N° 1), ou d'un semis de fleurs de lis et de double A couronnés (N° 2), ou bien encore d'un seul A aussi couronné (N° 3). Cette série de fers fut exécutée pendant le temps du veuvage de la princesse, ainsi que l'indique la cordelière qui les entoure. Du vivant de son époux, ses livres portaient sur les plats un L et un double A couronnés.

Les armes de cette reine sont: *accolé de* FRANCE *et* D'ESPAGNE-AUTRICHE.

FRANCE: *d'azur à trois fleurs de lis d'or.* — ESPAGNE-AUTRICHE : *écar-*

(1)

telé: au 1 contre-écartelé, au 1 et 4 de gueules au château d'or sommé de

(2)

trois tours de même qui est CASTILLE, *au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules qui est de* LÉON; *au 2e quar-*

tier d'or à quatre pals de gueules qui est ARAGON, *parti d'*ARAGON-SICILE

(3)

qui est de même flanqué d'argent à deux aigles de sable. Sur ces deux quartiers, de PORTUGAL *moderne, qui est d'argent à cinq écussons d'azur mis en croix chacun chargé de cinq besants d'argent en sautoir, un point de sable au milieu de chacun; à la bordure de gueules chargée de sept châteaux d'or; à la pointe de ces deux quartiers d'or, à une grenade de gueules tigée et feuillée de sinople qui est* GRENADE; *au* 3 *de gueules à la fasce d'argent qui est* AUTRICHE, *soutenu de* BOURGOGNE ANCIEN; *au* 4 *de* BOURGOGNE MODERNE, *soutenu de sable, au lion d'or armé et lampassé de gueules qui est* BRABANT; *sur ces deux quartiers parti de* FLANDRE *qui est d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules, et de* TYROL *qui est d'argent à l'aigle de gueules couronné, becqué et membré d'or, chargé sur la poitrine d'un croissant de même.* Quant aux nos 2, 3 et 4, ils sont: *mi-parti de* FRANCE *et* D'ESPAGNE-AUTRICHE.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, femme de Louis XIV.

Les fers de cette princesse représen-

(1)

tent simplement les armes de France

(2)

mi-parti de celles d'Espagne-Autriche.

soutenues de deux rinceaux de laurier munies et surmontées de la couronne royale (N° 1). Quelquefois ces armes sont accompagnées d'un semis de fleurs de lis et de M et de T entrelacés et couronnés (N° 2).

MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, femme de Charles II, roi d'Espagne, morte en 1689.

Parti d'Espagne et d'Orléans. — Espagne : *coupé de 2 traits, ce qui fait trois quartiers. Au 1 écartelé : au 1 et 4 de gueules, au château d'or sommé de trois tours de même qui est* CASTILLE, *au 2 et 3 d'argent, au lion de gueules qui est de* LÉON; *au 2 de gueules, à la fasce d'argent qui est* d'AUTRICHE; *au 3 bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules*

qui est BOURGOGNE ANCIEN. *Sur ces deux derniers quartiers : d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules qui est* FLANDRES, *parti d'argent, à l'aigle de gueules, couronné, membré, becqué d'or, chargé sur la poitrine d'un croissant de même qui est* TYROL. — Orléans : *de France, au lambel à trois pendants d'argent.*

MARIE LECZINSKA, femme de Louis XV.

Ecartelé : au 1 et 4 de gueules, à l'aigle d'argent couronné, membré et becqué d'or, qui est de POLOGNE; *au 2 et 3 de gueules à un cavalier armé d'argent, tenant une épée nue en sa main dextre, et en l'autre un écu d'azur, à une double croix d'or qu'on nomme* PATRIARCHALE, *le cheval bardé d'argent, houssé d'azur et cloué d'or, qui est de* LITHUANIE; *sur le tout d'argent, à une tête de buffle de sable, le muffle bouclé d'or, qui est* LECZINSKI. *Le tout accolé aux armes de France.*

La bibliothèque de cette princesse était peu nombreuse, mais d'un choix sévère. La Bibliothèque impériale possède un grand nombre de ses livres.

MARIE-ANTOINETTE.

Armes de France et d'Autriche accolées.

Autriche. *Écartelé : au 1 parti de* HONGRIE *et de* JÉRUSALEM; *au 2 de* HAPSBOURG; *au 3 de* BOURGOGNE MODERNE; *au 4 de* TOSCANE, *et sur le tout* D'AUTRICHE *parti de* LORRAINE.

M. Louis Lacour découvrit à la Bibliothèque impériale un catalogue manuscrit qu'il fit paraître sous ce titre : *Livres du boudoir de la reine Marie-Antoinette. — Paris, J. Gay, 1862, in-16.*

L'authenticité de ce catalogue fut alors contestée, mais bien à tort. L'année suivante, M. Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, mettait au jour un ouvrage intitulé : *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon*, d'après l'inventaire original dressé par ordre de la Convention. C'était un catalogue avec des notes inédites du marquis de Paulmy. M. Paul Lacroix avait pu constater que les *Livres du Boudoir* se trouvaient décrits dans l'inventaire de la bibliothèque de la reine à Trianon. On peut supposer que ces livres de la littérature légère étaient contenus dans une armoire spéciale qui était placée dans un cabinet de l'appartement de la reine. Les livres de cette bibliothèque, reliés en maroquin rouge, aux armes ci-dessus, ont été déposés vers 1800 à la Bibliothèque publique de Versailles. Ceux qui ont passé depuis dans le commerce proviennent des ventes de doubles, faites par ladite bibliothèque, en vertu d'une délibération du conseil municipal de Versailles. La reine Marie-Antoinette avait une autre bibliothèque particulière, plus nombreuse et mieux choisie au château des Tuileries. Ces livres, qui portent presque tous, soit au dos, soit sur les plats, au bas des armes, les initiales couronnées C. T. (Chât. des Tuil.), ont été transportés, en 1793, à la Bibliothèque impériale, alors nationale.

En 1771, J. Moreau, historiographe de France, avait entrepris de faire le catalogue des livres de Marie-Antoinette, alors Dauphine : « Mais, dit-il, j'ai cru que je la servirois plus utilement en lui présentant successivement sur tous les objets dont ses livres peuvent l'entretenir, un plan qui la mît à portée de les saisir plus facilement et de les ranger avec plus d'ordre dans sa mémoire. » J. Moreau commença par l'Histoire et produisit la plaquette suivante : Bibliothèque de Madame la Dauphine, n° 1. Histoire. — *Paris, Saillant et Nyon*, 1770, in-8°. C'est tout ce qui parut.

JOANNIS GUIGARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

UNE ÉPAVE DE LA BASTILLE.

Que le lecteur se rassure. Je ne veux lui tendre aucun piége, et, sous le prétexte de l'intéresser à un manuscrit fort curieux du reste, profiter de sa bienveillance pour lui faire ici l'histoire

De cet affreux château, palais de la Vengeance
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.

Tout le monde sait que nos pères l'ont démoli avec autant d'ardeur que peu de raison : ces sortes de monuments étant de première nécessité et coûtant ainsi à ceux qui les abattent l'onéreux plaisir de les rétablir à leurs frais. La prise de la Bastille n'a pas empêché le gouvernement d'incarcérer le lendemain ses ennemis et ceux de la société. Quant à l'humidité des cachots de la célèbre forteresse, je ne suis pas bien sûr qu'elle ait été plus néfaste aux prisonniers que ne l'est aujourd'hui le système cellulaire adopté par nos philanthropes contemporains. Il y avait avant la Révolution, la Bastille, le Châtelet, le For-l'Évêque, la Conciergerie, l'Abbaye, les prisons de Saint-Éloi et de Saint-Martin ; nous avons aujourd'hui Mazas, la Roquette, la Conciergerie, le dépôt de la Préfecture, Sainte-Pélagie, Saint-Lazare, les Madelonettes, la Maison d'arrêt militaire. On voit que si la civilisation grandit, le nombre des maisons de détention ne diminue pas. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de moraliser les masses, de détruire les mauvais régimes, de ne pas prendre l'ombre pour la proie, et surtout de ne pas aller se faire tuer à l'assaut d'un château-fort quelconque, sous le vain prétexte d'abolir l'antre du despotisme, pour que de pauvres orphelins payent les frais de la guerre. C'est tirer dans un miroir le gibier qu'on désire abattre : le verre se casse, mais l'oiseau fuit pour revenir, et la glace est à remplacer.

Après le sac de la Bastille, les meubles et les papiers jetés par les fenêtres dans la cour du château restèrent longtemps exposés aux injures de l'air et aux convoitises de ces gens qu'on appelle selon les temps, les mœurs et les opinions, voleur, collectionneur ou amateur. Des papiers précieux avaient

déjà disparu, lorsque l'autorité songea enfin à les retirer des mains des spoliateurs. L'entrée de la Bastille fut interdite, on fit quelques visites domiciliaires, entre autres chez Beaumarchais, et on invita les détenteurs des papiers enlevés à les restituer à la municipalité. Sur la demande d'Ameilhon, les archives furent enfin déposées à l'Hôtel-de-Ville, où une commission, nommée par l'Assemblée nationale, fut chargée de les classer et de les publier. Le classement se fit mal, la publication, alors fort impatiemment désirée, n'eut pas lieu, et les archives, encore une fois déplacées, finirent par être transportées définitivement, avec un résidu de la Bibliothèque des avocats et du Noviciat des jésuites, à la bibliothèque de l'Arsenal. En ce temps-là, c'était l'âge d'or des bibliothèques, et leurs conservateurs jouissaient de véritables canonicats littéraires. Trente ans se passèrent, sans qu'on eut même la curiosité de voir ce qu'on possédait. La tradition finit par se perdre, les conservateurs furent les premiers à oublier ce qu'ils conservaient, et à répondre à certains lecteurs mieux informés « qu'on ne connaissait pas ce qu'ils demandaient. »

Cette indifférence durerait peut-être encore, si, par un hasard aussi heureux qu'inattendu, la bibliothèque de l'Arsenal n'avait reçu, en 1840, un jeune bibliothécaire n'ayant pas encore dépassé cet âge des généreuses illusions où le zèle vous anime, où l'on croit qu'il suffit de travailler pour parvenir, et de faire d'heureuses découvertes pour être récompensé. Ce jeune bibliothécaire, M. Ravaisson, entreprit un voyage de découvertes dans les entre-sols poudreux et obstrués du dépôt auquel il avait l'honneur d'appartenir. Son exploration à travers des monceaux de papiers réussit au delà de ses désirs, il retrouva les fameuses archives de la Bastille et il se mit à les classer. Après vingt-six ans d'un travail opiniâtre, c'est-à-dire en 1866, il en a commencé la publication. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette publication offrira aux amis de l'histoire des renseignements aussi nombreux qu'intéressants.

Comme je l'ai dit plus haut, les archives de la Bastille, conservées trop longtemps dans l'une des cours de la vieille prison d'Etat, servant de lits, de tables ou d'oreillers aux soldats qui bivouaquaient dans l'intérieur, visitées par des curieux de toutes sortes, ne se sont que trop ressenties des vicissitudes singulières qu'elles ont subies. Un grand nombre d'actes sont déchirés, d'autres couverts de boue, humidifiés par l'eau et bleuis par le vin. Les documents qui ont été détournés se trouvent un peu partout. On en rencontre aux Archives de l'empire, à la Bibliothèque impériale, aux archives de la Guerre et de la Marine, à la bibliothèque de l'Institut, au British Museum et surtout à Saint-Pétersbourg.

La bibliothèque Mazarine n'a hérité que d'un seul volume, conservé aujourd'hui parmi ses manuscrits sous le n° 1452. C'est un registre in-folio relié en parchemin, sur le dos duquel on lit :

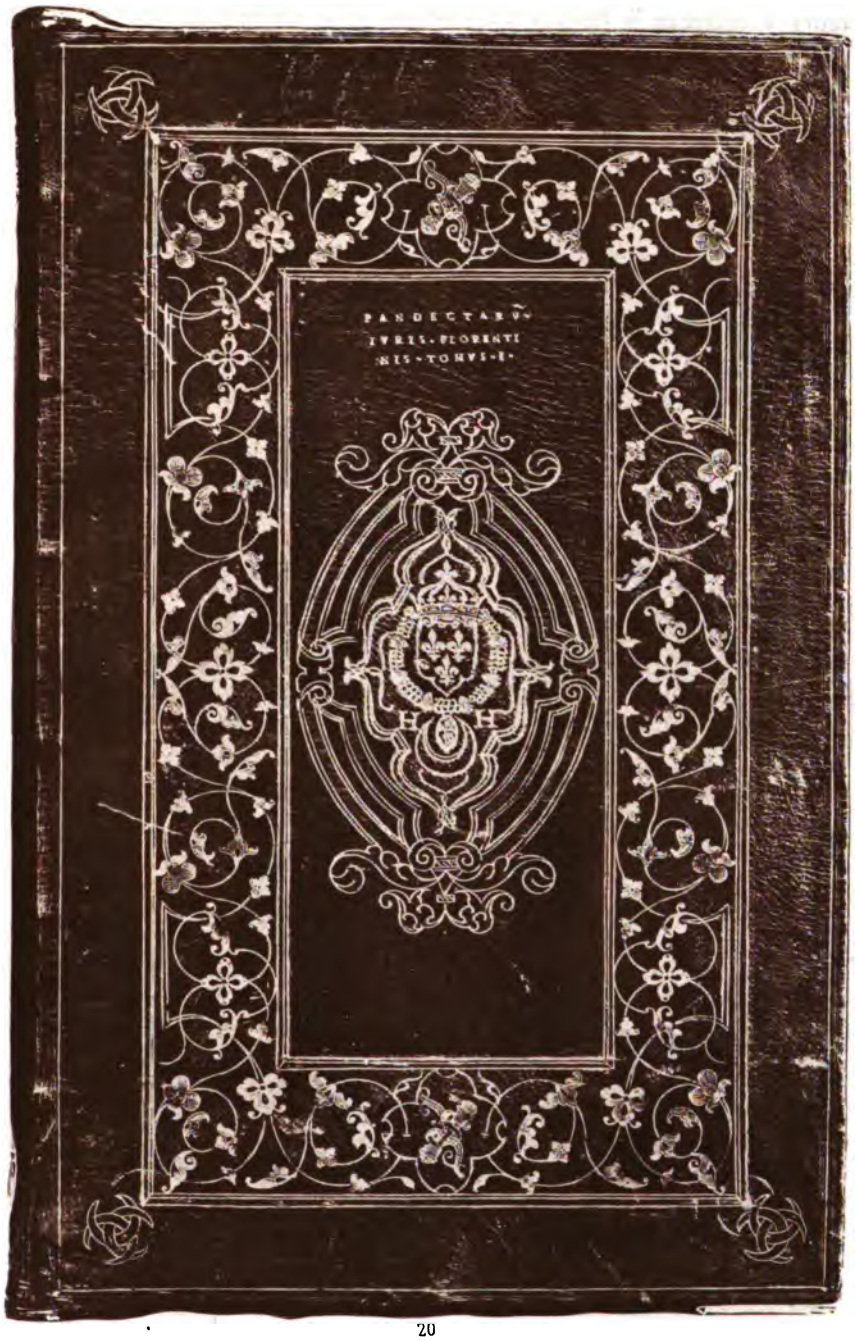

20

RELIURE AUX ARMES DE HENRI II

Imp. Ch. Chardon aîné Paris

BASTILLE.

ORDRES
DU
ROY
ANNÉE-1759
1760-1761.

TOM. XVIII.

Il renferme 223 lettres paraphées. La première est du 14 janvier 1759, et la dernière du 2 décembre 1761. Outre les lettres de cachet qui forment la grande majorité des actes officiels contenus dans ce volume, il y a en outre la correspondance administrative échangée pendant ces trois années entre les autorités et le gouverneur de la Bastille.

Avant de donner la liste de ces documents, je crois devoir ajouter quelques mots sur la forme des lettres de cachet.

Les lettres de cachet étaient presque toujours imprimées avec des espaces blancs pour permettre à l'expéditionnaire de mettre le nom du gouverneur, le nom et les qualités du prisonnier, le nom de la prison et l'indication du lieu où était signé l'ordre d'incarcération. Le reste de la page était en blanc sauf la signature du roi, apposée immédiatement au-dessous de la lettre, et le contre-seing ministériel placé au bas.

Une fois la lettre remise entre les mains du gouverneur, celui-ci avait le soin de marquer au dos le nom du prisonnier, celui de l'agent qui l'accompagnait, le jour, la date et l'heure de son entrée ou de sa sortie. Il faisait en outre signer, comme décharge, celui qu'une bonne fortune ou qu'un heureux hasard rendait à la liberté.

Les fac-simile qui accompagneront cet article suffiront du reste pour donner au lecteur une idée suffisante de la rédaction et des habitudes administratives suivies en pareilles circonstances.

A la fin de la liste qui va suivre, je donnerai des éclaircissements sur les principaux prisonniers incarcérés pendant cette période de 1759 à 1761. Je me contenterai, pour le plus grand nombre, de citer les noms et les notes du gouverneur.

ANNÉE 1759.

1. Joseph Le Cocq. — 14 janvier. — Mise en liberté. — *Signé :* Louis. *Contre-signé :* Phelippeaux. — *Observation du Gouverneur.* Le nommé Le Cocq, sorti pour rentrer aux Invalides dont il est membre, le 2 février 1759 à 5 heures après-midi, conduit par le sieur Sandral, prévôt de l'hôtel royal des Invalides.

2. Herissant et sa femme. Du Bousset et Beaussan. — 21 janvier. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

3. Samuel Gampert, natif de Genève. — 24 janvier. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Le maréchal duc de Belle-Isle. — *O. du G.* Le sieur Samuel Gampert, Génevois de nation, mis en liberté le 27 janvier 1759 à midy 3/4. Le sieur Buhat lui a signifié un ordre d'exil lors de sa sortie, pour se retirer dans son pays jusqu'à nouvel ordre.

4. Chevalier. — 27 janvier. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. —*O. du G.* Le sieur Chevalier, entré à la Bastille le 28 janvier 1759, conduit par le sieur Meaux de Saint-Marc, exempt de robbe courte.

5. De Larnage, major du régiment d'infanterie de Rohan-Rochefort. — 4 février. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

6. Chevalier (v. le nº 4). — 11 février. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

7. Baron de Mauve. — 18 février. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur baron de Maw (*sic*), mis en liberté le 8 mars 1759. Lors de sa sortie, le sieur Dupuy, inspecteur de police, luy a signifié un ordre d'exil et de sortir le royaume sans delay. On a donné 4 louis à ce prisonnier pour sa route, payé sa place au carosse de Bruxelles après avoir été habillé de pied en cap de tout et linge, etc., par ordre du ministre.

8. Courtin. — 4 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le nommé Courtin est entré à la Bastille le 8 mars 1759, conduit par le sieur d'Hemery. Ce prisonnier sort des prisons du grand Chatelet, d'ou il avait esté conduit cy devant, estant à la Bastille.

9. François Achet. Jean-Thomas Guillemain. Nicolas Leduc. — 9 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

10. Pierre Babu. — 13 mars. — Lettre du maréchal duc de Belle-Isle à son sujet.

11. Pierre Babu. — 13 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle. — *O. du G.* Le nommé Babu, entré à la Bastille, conduit par le sieur Le Meaux, exempt de la maréchaussée de Toul.

12. Humblot. — 21 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

13. Lasolle. — 17 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

14. Morel. — 29 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

15. — 29 mars. — Lettre du ministre Saint-Florentin au sujet d'une gratification de 400 l. que devait toucher le major de la Bastille.

16. Basset. — 30 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

17. Humblot (v. le n° 12). — 1er avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

18. Hachette, sergent des gardes-nuit. Leduc, soldat garde-nuit. — 1er avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

19. Guillemain. — 1 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le nommé Guillemain, sorti de la Bastille le 6 avril 1759 pour estre transférez au château de Biscetre par le sieur Reault, off. de robbe courte.

20. Babu (v. les nos 10 et 11). — 4 avril. — Lettre du maréchal duc de Belle-Isle à son sujet.

21. Messager et sa femme. Maleteste. — 11 avril. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. Sans contre-seing.

22. Basset (v. le n° 16). — 16 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

23. Morel (v. le n° 14). — 16 avril. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

24. Babu (v. les nos 10, 11 et 20). — 17 avril. — Ordre de transfert. — *S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

25. Abbé Jubeau et la femme du sieur Faribault. — 18 avril. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur Jubeau, prestre et chanoine du diocèse d'Angers, et la femme du sieur Faribault sont entrés à la Bastille, conduits ensemble par le sieur d'Hemery, inspecteur de police, le 24 avril, à huit heures et demie du soir.

26. De Larnage (v. n° 5). — 20 avril. — Autorisation du maréchal duc de Belle-Isle de laisser promener le prisonnier sur le donjon.

27. De Larnage (v. les nos 5 et 26). — 21 avril. — Lettres de M. Bertin relatives au même objet.

28. 22 avril. — Ordre de faire tirer le canon de la Bastille. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

29. 22 avril. — Ordre de faire tirer le canon de la Bastille. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

30. 30 avril. — Lettres du duc de Belle-Isle au sujet d'un *Te Deum.*

31. 30 avril. — Lettre sur le même sujet. — *S.* Louis. *C. S.* duc de Belle-Isle.

32. Chapelle, dit frère Jacob Job. — 2 mai. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis *C. S.* Phelippeaux.

33. Abbé Desforges. — 6 mai. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* L'abbé Desforges, prêtre, chanoine d'Étampes. — Mise en liberté le 6 mai 1759. — Exilé à Étampes lors de sa sortie, signifié par le sieur d'Hemery inspecteur de police.

34. Jubault (v. le n° 25).—12 mai.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

35. Bergeron soi-disant—Chevalier d'Escourville.—13 mai.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

36. La Solle (v. le n° 13).—24 mai.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.*—Le sieur de La Solle, transférez au Fort-l'Évêque.

37. Messager et sa femme (v. le n° 21).—29 mai.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Transférés au Châtelet.

38. Vicomte de Biré.—3 juin.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

39. Chapelle, dit frère Jacob Job (v. le n° 32).—3 juin.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

40. Malteste (v. le n° 21).—24 juin.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

41. Michelin.—24 juin.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le nommé Michelin est entré à la Bastille le 13 janvier 1761, à 11 heures et demie du matin, conduit par le sieur Dumeny, colieutenant de la maréchaussée de Provins.

42. 27 juin.—Décharge de livraison de poudre pour tirer le canon.

43. Disibourg.—1er juillet.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

44. Tavernier.—19 juillet.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Tavernier, entré à la Bastille, conduit par le sieur Prevot, capitaine de la Chaîne, le 4 août 1759, à deux heures trois quarts après-midy, venant des illes de Sainte-Margueritte.

45. Chevalier de Lussan.—19 juillet.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le chevalier de Lussan, entré à la Bastille, conduit par le sieur Prevot, capitaine de la chaîne, le 4 août, à trois heures et demie après-midi, venant des illes Sainte-Margueritte.

46. Jérôme Michel.—4 août.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Transféré à Biscêtre.

47. Leclerc.—7 août.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Jean-Baptiste-Hyacinthe Leclerc, directeur d'imprimerie, entré à la Bastille, conduit par le sieur d'Hemery, le 7 août 1759.

48. Plannier.—15 août.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

49. Jorry.—19 août.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Jorry, imprimeur et libraire, entré à la Bastille le 2 septembre 1759, à huit heures et demie du matin.

50. De Larnage (v. les nos 5, 26 et 27).—26 août.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Maréchal duc de Belle-Isle.

51. De Larnage (v. les nos 5, 26, 27 et 50).—27 août.—Lettre de M. Bertin au sujet de M. de Larnage.

52. Ferrand.—10 septembre.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

53. Dame Ferrand.—10 septembre.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

54. Storry et Gibbs, négociants anglais.—12 septembre.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* duc de Choiseul.

55. Plannier (v. le no 48). — 16 septembre. — Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

56. Du Harda fils. — 28 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur René Victor de Gauresse Du Harda fils, escuyer de Montgautier, entré à la Bastille le 29 septembre 1759, à 2 h. du matin, conduit par le sieur Le Jennière, inspecteur de police.

57. Mettinier. — 28 septembre. — Ordre d'incarcération. – *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

58. Goiffon. — 29 septembre. — Ordre de le recevoir pour servir une prisonnière.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

59. Du Harda père. — 30 septembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

60. Abbé de Moncrif.— 5 octobre.– Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur abbé de Moncrif, entré à la Bastille, conduit par le sieur Meaux de Saint-Marc, à... 3/4 du matin, le samedy 6 octobre 1759. Ce prisonnier est doyen de la cathédrale d'Autun, a esté cy-devant à la Bastille en 1752, d'où il avoit esté transferez à Meaux.

61. Mettinier (v. no 57).—7 octobre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

62. Jorry (v. le n. 49).—7 octobre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

63. Jorry (v. les n. 49 et 62). — 18 octobre. — Lettre relative à sa mise en liberté.—*S.* Bertin.

64. Pharibault (Dame). — 28 octobre. — Mise en liberté.— *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

65. Schenider.—31 octobre.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le nommé Schenider, cy-devant soldat de la compagnie générale au régiment des Gardes-Suisses, conduit par le sieur Plancy, inspecteur de police, le 3 novembre 1759.

66.—6 décembre. — Lettre du ministre Saint-Florentin annonçant la nomination de M. de Sartines comme lieutenant gén. de police, en remplacement de Bertin.

67. Montcrif (v le n. 60).—12 décembre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur abbé de Montcrif, mis en liberté le 17 dé-

cembre 1759. Il luy a esté signifié une lettre d'exil pour se rendre à son prieuré de Villenaux, par le sieur Meaux de Saint-Marc, inspecteur de police.

68. Du Harda père.—12 décembre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Du Harda père, mis en liberté le 15 décembre 1759, exilé à 50 lieues de Paris. L'ordre signifié par le sieur de la Janiere, inspecteur de police.

69. Louis de Jacquot. Jeanne Daudurant.—16 décembre. —Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

70. Joseph Morlot. — 20 décembre. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

71. Storry et Gibbs (v. le n. 54).—26 décembre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul. — *O. du G.* Les sieurs Storry et Gibbs, négocians anglais, ont esté mis en liberté le 28 décembre 1759. Lors de leur sortie, ils ont esté conduits chez M. de Sartines, lieutenant gén. de police, par le sieur Buhat, et de là renvoyés chez eux à Dunkerque.

72. Marmontel.—27 décembre. — Ordre d'incarcération. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

73. Morlot (v. le n. 70). — 28 décembre.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Conduit à Biscêtre.

ANNÉE 1760.

74. Abbé de la Coste.—1er janvier.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. -- *O. du G.* Le sieur abbé de la Coste, entré à la Bastille le 5 janvier 1760, conduit par le sieur d'Hemery. C'est un célestin qui a apostazié et marié en secondes nopces avec la sœur de Me Vaucquetin.

75. Vaucquetin ou Daucquetin. — 5 janvier. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Beau-frère du précédent.

76. Marmontel (v. le n. 72).—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

77. Abbé Rozé.—6 janvier.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

78. Gilles Bury. — 6 janvier. — Mise en liberté. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le nommé Gilles Bury, domestique du sieur Marmontel, mis en liberté le 7 janvier 1760.

79. Schenider (v. le n. 65). — 6 janvier. — Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Transféré à Bicêtre.

80. Gal le Cadet.—3 février.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Gal le Cadet, entré à la Bastille, conduit par le sieur Gausser, géfaisant pour le sieur d'Hemery, le 19 février 1760, arrêté à Rainne en Bretagne, où il est imprimeur et libraire.

81. Abbé Rozé (v. le n. 77).—13 février.—Mise en liberté.—*S.* Louis. *C. S.*

Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur abbé Rozé, mis en liberté le 13 février 1760, avec ordre de se rendre en Alsace, sa province, jusqu'à nouvel ordre, dont il m'a fait sa soumission.

82. Touche. — 17 février. — Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

83. Beauvisage.—19 février.—Ordre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.—*O. du G.* Le sieur Beauvisage de Lavault, entré à la Bastille le 20 février 1760, à 4 heures du matin, conduit par le sieur de la Jannierre, inspecteur de police.

84. Guenon de Tréfontaine. — 19 février. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

85. Constant. — 24 février.— Ordre d'incarcération.— *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

86. 26 février. — Lettre de M. de Saint-Florentin au sujet des dettes contractées par un maître-maçon qui demeurait dans l'intérieur de la Bastille.

87. Vincent.—29 février.—Lettre d'incarcération.—*S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

88. Dame Ferrand-Dupuy et dame Goiffon. — 2 mars. — Mise en liberté. —*S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Transférez à Conflans, dans un couvent de Bénédictines.

89. Le Roy de Fontigny. — 4 mars. Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

90. Jacquot et la dame Daudurant, sa femme (v. le n° 69). — 20 mars. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* La nommée Jeanne Daudurant, soy disant femme de Jacquot, mise en liberté avec deffense d'entrer dans Paris jusqu'à nouvel ordre.

91. Beauvisage de Lavault et Guénot de Tréfontaine (v. les n°s 83 et 84). — 20 mars. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

92. Chevalier de Lussan (v. le n° 45). — 24 mars. — Mise en liberté. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux. — *O. du G.* Le sieur chevalier de Lussan, transferez à Pierre-Encize, lors de sa sortie, par M. Prévôt, le fils, le 31 mars 1760.

93 et 94. Enlevés.

95. De Coupigny. — 27 mars. — Ordre d'incarcération. — *S.* Louis. *C. S.* Phelippeaux.

96. Vincent — 30 mars. — Mise en liberté. —*S.* Louis. *C. S.* Duc de Choiseul.

H. COCHERIS.

(Sera continué.)

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

On ne saurait souhaiter, pour la note suivante, une place meilleure que les colonnes du Bibliophile français. *Sans plus de préambule, je viens vous signaler une découverte très-curieuse faite par un jeune lettré, M. Notara, dans la bibliothèque de l'université de Turin.*

*Il y a quelque temps, M. Notara, en compulsant les livres rares et curieux de cette bibliothèque, a trouvé la première traduction française de l'*Enfer *de Dante. Cette traduction l'emporte sur toutes les autres publiées ou inédites, d'abord parce qu'elle a été faite vers la moitié du* XV*e siecle, puis parce qu'elle se distingue par une exactitude presque mathématique. Le poëte qui a entrepris ce travail ne s'est pas nommé. Il a cherché et il a trouvé le moyen de traduire Dante vers par vers et mot par mot. Voici un échantillon de son savoir faire que j'ai copié sur les notes recueillies par M. Notara qui se propose, dans un prochain voyage à Turin, de copier le poëme tout entier.*

D'millieu du chemin de la vie présente
Me retrouvay parmy une foreste obscure
Ou m'estoye esgaré hors de l'a droicte sente
Ha, combien ce serait à dire chose dure
De cette forest tan aspre, forte et sauvage
Qu'en y pensant ma paour renouvelle et me dure, etc.

Les lettrés admirateurs de Dante reconnaîtront tout de suite que cette traduction est de beaucoup supérieure à celle en rimes françaises publiée en 1597, et qui a pour auteur Balthazar Grangier.

Ce Balthazar Grangier a d'ailleurs une méthode fort singulière de traduire. Lorsque le texte de Dante devient obscur, qu'il cesse de le comprendre et, comme on dit vulgairement, qu'il y perd son latin, il se voue à la grâce de Dieu *et s'en rapporte à l'intelligence de son lecteur. Ce procédé, qui peut être expéditif et commode pour sortir d'embarras, dénature le texte et empêche le lecteur de connaître véritablement le grand Dante.*

Le manuscrit de cette traduction du XV*e siècle, que M. Notara a lu avec*

avidité, contient cent quatre-vingt-dix-neuf feuillets; il est orné de plusieurs miniatures curieuses. En tête de la traduction se trouve un texte excellent de Dante. Plusieurs des chants sont accompagnés de notes critiques qui jettent une grande clarté sur le côté mystique du grand poëte florentin.

M. Notara n'a pas la prétention d'avoir le premier découvert cette traduction du XVe *siècle. Il n'ignore pas qu'elle se trouve relatée dans la* bibliographie Dantesque *de Colomb de Battine.*

Ainsi que je l'ai dit, bientôt M. Notara rapportera parmi nous cette traduction entière en français du XVe *siècle. Il faut espérer que les éditeurs ne manqueront pas pour publier cette rareté.*

GUSTAVE CLAUDIN.

DEUX RECTIFICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous recevons la lettre suivante de Moscou :

Monsieur le Rédacteur,

Le Manuel de Brunet et les Catalogues Libri de 1848 *et de* 1862 *diffèrent sur le nombre de feuillets qui doivent composer un exemplaire de la géographie de Berlingeri (ou Berlinghieri), ouvrage d'une grande rareté et d'une importance majeure pour la calcographie, imprimé à Florence vers* 1480.

J'ai eu dernièrement l'occasion d'en défaire deux exemplaires; en les examinant par cahiers, je me suis convaincu:

A.) *Que le registre est plein d'erreurs et que les signatures sont très-fautives.*

B.) *Que le dernier cahier, signé* f, *n'a pas de feuillet blanc à la fin; donc le registre n'a pas pu lui être substitué, comme le prétend Brunet; ce registre a été imprimé sur un feuillet séparé et ajouté au cahier.*

C.) *Que Libri, qui annonçait dans son Catalogue de* 1847 *cinq feuillets blancs, se trompe, car il ne peut y en avoir que quatre. Ce sont :*

Le dernier du cahier dd, *qui est de* 8 *feuillets;*
Le dernier du cahier ii, *qui est de* 4 *feuillets;*
Le dernier du cahier e, *qui est de* 12 *feuillets;*
Le huitième du cahier f, *qui est de* 10 *feuillets.*

D.) *Que le feuillet non signé, par lequel commence le* Liber Quintus, *forme le dernier feuillet du cahier* B *et non le premier du cahier* C, *dont il a été séparé à la reliure par quelques cartes géographiques qui sont insérées entre.*

E.) *S'il y avait un cinquième feuillet blanc, il ne pourrait s'y trouver que fortuitement, et, dans aucun cas, dans l'intérieur du volume.*

Il en résulte ce qui suit :

F.) *Les exemplaires du premier tirage sont composés de* 122 *feuillets imprimés et de* 4 *feuillets blancs; ils ont le titre en noir seulement et n'ont pas de registre à la fin.*

G.) *Les exemplaires de second tirage sont composés de même; on a imprime sur le recto du feuillet de titre un autre titre en rouge, et on a ajouté un feuillet de registre, le* 127e, *à part des cartes, qui sont au nombre de* 31.

H.) *Tout feuillet blanc en sus n'a pu être placé dans l'intérieur du volume que fortuitement et n'en fait pas partie intégrante.*

Autre rectification :

Le catalogue de la deuxième vente Brunet, n° 1628, *annonce un catalogue imprimé à* 67 *exemplaires, tant in-*4 *qu'in-*8. *Le fait est qu'il en a été tiré* 67 *de format in-*4 *et* 167 *de format in-*8. *Cela ne les rend pas moins désirables, car la plupart des in-*4 *ont été placés dans les bibliothèques publiques de premier ordre ; en fait de particuliers, il n'y a que feu le duc de Luynes, feu Brunet, et MM. Firmin Didot et Prosper Merimée en France, le duc d'Aumale en Angleterre, le duc d'Ossuna et Jayangos en Espagne, MM. Culman à Hanôvre et Lennon en Amérique qui en aient reçu. Quant aux exemplaires in-*8, *ils ont été distribués à des bibliothèques publiques de moindre importance ou placés dans des collections moins connues; très-peu de ce dernier format sont réservés pour les futurs visiteurs privilégiés du musée Galitzin, à Moscou, qui n'en possède plus d'in-*4 *à donner.*

Je me fais un devoir de rectifier une erreur bibliographique qui pourrait se propager ; j'en parle en connaissance de cause, car j'ai dressé la liste de distribution, vu qu'aucun exemplaire n'a été vendu.

SERGE SOBOLEWSKI.

Grenoble, 6 août 1868.

Monsieur,

Si le Bibliophile illustré *se félicite à juste titre de son succès, ses abonnés doivent également le remercier d'avoir fidèlement accompli ses promesses*

et de s'être rendu digne, par l'intérêt et la variété de sa rédaction et les soins matériels apportés à sa publication, du public spécial auquel il s'adresse. Toutefois, comme il faut toujours désirer quelque chose, je voudrais, pour ma part, que la photogravure des spécimens de reliure fût remplacée quelquefois par des chromolithographies donnant une idée plus exacte de la parure artistique des livres (1). Tout en reconnaissant que le procédé employé reproduit le travail du relieur avec une entière exactitude, il faut reconnaître néanmoins qu'il ne donne pas toujours une idée suffisante des diverses nuances employées par l'artiste, et dont le mélange intelligent et harmonieux constitue une des qualités importantes de la reliure.

Je me contente de vous soumettre cette simple observation, sans insister plus longuement sur ce point.

J'approuve entièrement la bonne idée que vous avez eue de permettre quelques questions à vos abonnés, et j'en use immédiatement.

1° Existe-t-il quelque document imprimé donnant des détails biographiques sur Beuchot, ancien bibliothécaire de la Chambre des députés et rédacteur du Journal de la librairie? *N'était-il pas parent ou allié de l'auteur du* Dictionnaire des anonymes?

Beuchot me paraît avoir été laissé un peu de côté comme bibliographe; on le cite peu en général en cette qualité, et M. G. Brunet, qui a consacré quelques lignes à Dibdin, Barbier, etc., dans son Dictionnaire de Bibliologie, *ne cite même pas son nom. Cependant Beuchot a été longtemps rédacteur du* Journal de la librairie, *qu'il a enrichi de notes intéressantes et toujours très-exactes, je crois, et de ces excellentes tables méthodiques et systématiques, que ses continuateurs avaient malheureusement abandonnées, et qu'ils ont reprises depuis deux ans, à la grande satisfaction des bibliographes.*

2° A qui appartient spécialement, à Venise, une marque que je trouve frappée en or sur le dos d'un volume d'ailleurs moderne (le Catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor au XVIe *siècle, Paris, Techener 1862), et qui représente : un lion ailé, la tête entourée d'un nimbe, la patte droite tenant une épée nue et appuyée sur un livre ouvert, et en dessous, un ruban replié sur lequel on lit :* urbs Venetiarum? (2)

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,

PAGÈS.

1. Nous ferons droit à cette juste demande. — N. D. L. R.
2. *Réponse :* à M. Armand Baschet. — N. D. L. R.

Paris, 5 *août* 1868.

Monsieur,

Monsieur, j'ai un grand respect pour la liberté de la plume, et je suis convaincu que les gens de lettres ne doivent point occuper le public de leurs susceptibilités. Aussi n'aurais-je nullement songé à répondre à la « nouveauté anecdotique » que me consacre M. Lorédan Larchey dans le dernier numéro du Bibliophile français. *Mais M. Lorédan Larchey a si singulièrement modifié l'ordre et travesti le sens des mots dont je m'étais servi dans la* Gazette des Beaux-Arts, *que je me crois fondé à réclamer de vous l'insertion de ces quelques lignes :*

La direction de la Gazette des Beaux-Arts *m'avait engagé à signaler à nos lecteurs la fondation du* Bibliophile français. *Deux numéros seulement étaient parus. Ma critique, « le glaive de ma critique, » ainsi que l'écrit M. Lorédan Larchey, ne pouvait guère « se suspendre avec adresse » que sur des améliorations souhaitables dans une publication à peine née, mais visiblement viable.*

J'ai fait de mon mieux, avec l'expérience de ce que j'ai vu tenter depuis dix ans dans cette Gazette *même, que vous assuriez, Monsieur, vouloir précisément adopter pour type.*

Comment M. Lorédan Larchey est-il allé détacher d'un certain passage de mon texte qui n'avait rien... d'excessif, l'épithète « honnête, » pour l'aller placer en italiques, avec trois points interrogatifs, à la suite du mot « rédacteurs? » Quelle rage, grands dieux! m'aurait poussé à diffamer par insinuation un groupe de rédacteurs dont quelques-uns sont mes amis intimes et dont les autres se défendent assez par leur propre notoriété?

En disant que, dans le Bibliophile français, *les abonnés étaient assurés de compter, à propos des ventes, « sur des renseignements absolument honnêtes, » je prenais cet adjectif dans le sens le plus large d'informations détaillées et prises* de visu, *de conseils détachés de toute camaraderie et de tout engouement. J'ai dit « renseignements honnêtes, » comme l'on disait « honnête homme » dans ces mémoires, ces lettres et ces anecdotes du XVIIe et du XVIIIe siècles, que lui, Lorédan Larchey, quoiqu'il s'en défende envers un jeune confrère, a si souvent feuilletés et si bien lus.*

Agréez, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

B. BURTY.

Monsieur,

Depuis près de quarante ans, divers bibliophiles se sont attachés à donner des réimpressions, tirées à petit nombre, d'opuscules rares et curieux. MM. Giraud de Monturau et Veinant ont, à ce point de vue, rendu de véritables services. La jolie collection des Joyeusetés, *publiée par M. Techener, la collection de livrets en caractères gothiques mise au jour par M. Silvestre, ont rendu à la lumière des écrits qui, pour la plupart, étaient introuvables. On ne saurait oublier les deux recueils si intéressants, si dignes de l'attention des travailleurs, qui font partie de la* Bibliothèque elzévirienne, *les* Variétés historiques et littéraires *dues au zèle de M. Édouard Fournier, et les* Anciennes poésies françaises, *éditées par M. A. de Montaiglon. Nous-même, s'il est permis de se citer, nous avons, il y a assez longtemps, cherché à dérober aux chances d'une destruction irréparable quelques opuscules dont on ne connaissait guère que le titre et qui, pour la plupart, intéressent les anciens dialectes provinciaux (1).*

Mais ce qui est fait ne doit être envisagé que comme un premier pas dans une vaste carrière; il reste encore bien des écrits fort dignes d'attention à divers titres qu'on chercherait vainement à se procurer. Il en est dont on ne connaît plus qu'un seul exemplaire, et il peut disparaître; bien d'autres qu'on voit cités sur d'anciens et célèbres catalogues restent oubliés, on ne sait en quelles mains; enfin certains ouvrages, mentionnés par de vieux bibliographes, se sont dérobés à toutes les recherches; un témoignage fugitif est tout ce qui nous constate qu'ils ont existé.

Nous avons fait un relevé d'un certain nombre de ces raretés; notre liste comprend plus de cent articles, et nous savons très-bien à quel point elle est incomplète. Je vous demanderai la permission de signaler ici, sans m'astreindre à une méthode rigoureuse, quelques-uns de ces livrets qu'on ne reverra peut-être jamais :

Devis poictevin dicté à Tholose, aux jeux Floraux, 1553. L'affectiman de Pelhot, invention Barotine, avec le blason du glaive de saint Pelhot, qui

1. *Citons quelques-unes de ces réimpressions aujourd'hui dispersées et qu'il serait bien difficile de se procurer :*

La Bernarda Bugundisi, tragi-comedia *(en patois lyonnais). Lyon,* 1658, *pet. in-8 (60 ex.); la* Grosse Enuvaraye Messine. *Metz,* 1615 (70 *exempl.); le* Manuel, *tom. II, colonne* 1764, *dit que cette réimpression est accompagnée de plusieurs notes curieuses; les* Joyeuses Recherches de la langue tolosaine, *par Claude Odde, de Friors. Tolose,* 1578, *réimprimé avec quelques notes; las* Ordenansas et Coustumas del Libre blanc. *Tolose,* 1555 (60 *exempl.)*; Chansons nouuelles en lengaige prouensal, *in-16, volume fort curieux, imprimé vers* 1540; *le seul exempl. connu, qui était dans la bibliothèque de M. de Soleinne, ne s'est pas retrouvé à la vente de cet amateur. Ma réimpression n'a été tirée qu'à* 60 *exempl.*

coupa l'oreille à Malchus, avec le blason de la V-le. *Tholose, Guyon Boudeville.*

Du Verdier, qui nous a conservé dans sa Bibliothèque française *le titre de ce livre si désirable à tous égards, n'en marque ni la date ni le format.*

Le très-éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimassue, qui fut transporté en Faerie par Oberon, lequel y fit de belles vaillances, puis fut amené à Paris (1) par son père Galimassue, là où il tint conclusions publiques. *Lyon, Ollivier Arnoullet,* in-8°.

Cette facétie est sans doute éclose sous l'inspiration de ces grandes et inestimables chroniques du géant Gargantua, *qui précédèrent l'œuvre immortelle de Rabelais. C'est encore à Du Verdier qu'on est redevable d'en connaître l'existence. Nous savons que, depuis plus de trente ans, un* bibliophile *très-connu, qui a donné la meilleure édition portative de Rabelais, la cherche avec une ardeur persévérante que le succès n'a pas encore couronnée.*

Petit œuvre d'amour et gaige d'amitié, contenant plusieurs dits amoureux, traduits du grec ou latin en rime françoise. *Paris, Jean-Barbe d'Orge,* 1537, in-8°.

Cité par Du Verdier, mais d'ailleurs inconnu.

Poésies divines, par le sieur Fr. Payot de Linière, ou dialogues en forme de satyre du docteur Metaphraste et du seigneur Albert sur le fait du mariage. (Sans date), petit in-12.

Ce livre figure au catalogue Filheul, en 1779, mais il ne paraît pas qu'on l'ait revu depuis.

Noelz et chansons nouuellement composez, tant en vulgaire françois que savoysien, par Nicolas Martin, musicien. *Lyon, Macé Bonhomme,* 1556, petit in-8°.

Un exemplaire de ce volume, devenu extrêmement rare, s'est trouvé en

1. Ce transport en Faerie *est évidemment emprunté au passage qu'offre le chapitre XXIII du second livre de l'épopée rabelaisienne : « Pantagruel ouyt nouuelles que son père Gargantua auoyt esté translaté au pays des Phées par Morgue comme feut icedy Ogier et « Artus. » L'édition originale offre ici une variante des plus remarquables; au lieu des deux paladins de la Table ronde, elle nomme deux prophètes de l'ancien Testament : « Enoch et Elie. » Cette assertion peu respectueuse pour les récits bibliques disparut aussitôt sans laisser des traces. Nul des anciens éditeurs de maître François, ni Le Duchat, ni de l'Aulnaye, ni Eloy Johanneau, n'ont soupçonné l'existence de la leçon primitive; je l'ai signalée pour la première fois en* 1844 *dans une* Notice sur une édition inconnue de Pantagruel, *Paris, Techener, in-8.*

1836 à la vente d'une certaine quantité de livres que l'insatiable bibliophile Richard Héber avait réunis à Paris; il fut adjugé au prix élevé (surtout à cette époque) de 120 francs. Qu'est-il devenu? ne serait-il pas intéressant de connaître ces poésies en savoysien?

La merveilleuse et admirable apparition de l'esprit de Vincent, en son vivant sergent du grand, scientifique et magnifique abbé des Couartz, à un quidam Conard... auquel il raconte le triomphe et heureuse vie des Conards aux Champs-Hélysiens. (Sans lieu ni date), in-12.

Le Manuel *ne mentionne ce livret que sur la foi du catalogue Chardin en 1806; l'exemplaire, relié en maroquin citron, ne dépasse pas 10 francs; il vaudrait aujourd'hui vingt fois davantage.*

Monologue de messire Jean Tantost, lequel récite une dispute qu'il ha eüe contre une dame lyonnoise. (Sans lieu d'impression), petit in-8°, 23 p.

Pièce en vers de huit syllabes. Le Manuel *la mentionne sans citer aucune vente, sans dire où elle s'est montrée.*

Le Procès des femmes et des puces, arrangé par un frère mineur pelerin retournant des Hirlandes, ou il apprint la vraye recette pour prendre et faire mourir les puces; laquelle sera déclarée cy-après à la deffinition dudit procès. (Sans lieu ni date), petit in-8°, goth., 4 ff.

Pièce de vers en quatrains avec la recette en prose. Elle faisait partie d'un recueil de dix-huit pièces qui s'est montré à la vente du baron d'Heiss en 1785. Qu'est-il devenu? C'est ce que je n'ai pu découvrir malgré des recherches assidues. D'autres amateurs seront-ils plus heureux?

Je voudrais signaler encore cette Historique description du sauvage et solitaire pays de Médoc, *composée par Étienne de la Boétie, l'illustre ami de Montaigne, imprimée à Bordeaux, chez Millanges, en 1593, et qui se dérobe à tous les regards. Je désirerais recommander aux chercheurs une portion non retrouvée encore de ce fou singulier qui avait nom Bluet d'Arbères* (1), *mais il faut savoir s'arrêter.*

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,

GUSTAVE BRUNET.

1. *Sur les* 173 livres *qui forment cet étrange Recueil, il manque les livres LXXXVI à XC, et CXIV à CXL. On ne saurait douter qu'ils n'aient existé; la découverte faite il y a une dizaine d'années des livres CIV à CXIII, restés inconnus jusqu'alors, permet d'espérer qu'on finira par déterrer quelque part ce qu'il faut pour combler une lacune qui n'est d'ailleurs un motif de regrets que pour quelques bibliomanes.*

NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES

La grande nouveauté du jour, c'est l'édition nouvelle des *Supercheries littéraires*, de Quérard, combinées avec le *Dictionnaire des Anonymes*, de Barbier; — deux ouvrages utiles, deux instruments de travail dont la vente sera pour ainsi dire forcée, car l'un et l'autre ne se rencontrent plus aisément. La publication sera complète en cinq gros volumes, dans lesquels Barbier et Quérard, formant chacun deux parties tout à fait distinctes, seront néanmoins reliés par une table alphabétique générale. Les éditeurs sont M. Barbier fils, de la Bibliothèque impériale, et M. Gustave Brunet, qui s'est rendu, je crois, acquéreur des notes laissées par Quérard.

Toutes mes sympathies sont acquises et à l'entreprise et à ses soutiens. J'avoue que, au point de vue de l'unité, j'eusse préféré voir Quérard et Barbier fondus ensemble et réunis en un Dictionnaire compacte à deux colonnes de petit texte, selon la mode d'aujourd'hui. Les recherches eussent été plus rapides et plus faciles; le volume se serait peut-être mieux vendu. Il est aussi à regretter, puisque la division existe par le fait, qu'on ne puisse pas souscrire à chacun des deux dictionnaires séparément.

Mais ces regrets, entièrement personnels, ne m'empêchent pas de trouver la publication très-opportune et très-précieuse pour les travailleurs, comme pour les amis des lettres.

Il paraît que cette édition nouvelle se signalera par des additions notables. Cela se comprend. Les anonymes et pseudonymes nouveaux vont se multipliant : beaucoup d'anonymes anciens ne sont pas encore connus. — Par contre, j'espère que M. Brunet supprimera dans l'ancien texte de Quérard beaucoup de parties inutiles. Par un scrupule très-louable sans doute, Quérard n'osait rien retrancher des renseignements qu'il avait réunis. Si un anonyme était membre correspondant de l'Académie de Quimper, il croyait nécessaire d'en faire mention, ce qui était tout à fait en dehors de son cadre. Si un dentiste avait eu je ne sais quel procès, il se croyait aussi astreint à la reproduction totale du compte-rendu des débats, parce que ce dentiste, auteur d'une plaquette de 12 pages non signées sur la *prothèse dentaire*, se trouvait au nombre de ses anonymes. Toutes ces superfétations *tiraient à la ligne* et nuisaient à l'ensemble, si intéressant, des documents laissés par ce grand chercheur. Je ne parle pas des sorties virulentes que sa haine pour le charlatanisme et pour l'indélicatesse littéraire allongeait souvent outre mesure.

Le prospectus du nouveau Quérard-Barbier nous est envoyé par la librairie Daffis avec un livre qui nous est apparu comme un des signes de l'esprit du temps. Je veux parler de la *Décoration humaine*, par le docteur Alphée Cazenave, — un livre éminemment pratique qui se rattache à la science sans dédaigner la parfumerie, qui fait respecter l'hygiène mais qui ne méprise pas tout à fait le grand art du maquillage.

Involontairement, les prescriptions de M. le docteur Cazenave m'ont fait penser à celles de Nostradamus. Car, il ne fut pas seulement prophète, cet homme légendaire, il fut aussi un spécialiste du genre qui nous préoccupe.

C'est vers 1569 que Nostradamus fit imprimer un tout petit volume intitulé :

L'embellissement de la face et la conservation du corps en son entier, ensemble pour faire divers lavements, parfums et senteur, avec la manière de faire toutes sortes de confitures liquides excellentes.

Laissons de côté les *confitures*; rassurons les oreilles pudiques sur la portée du mot *lavement* qui ne signifiait alors que *lotions*, et tenons-nous-en à l'Embellissement de la face.

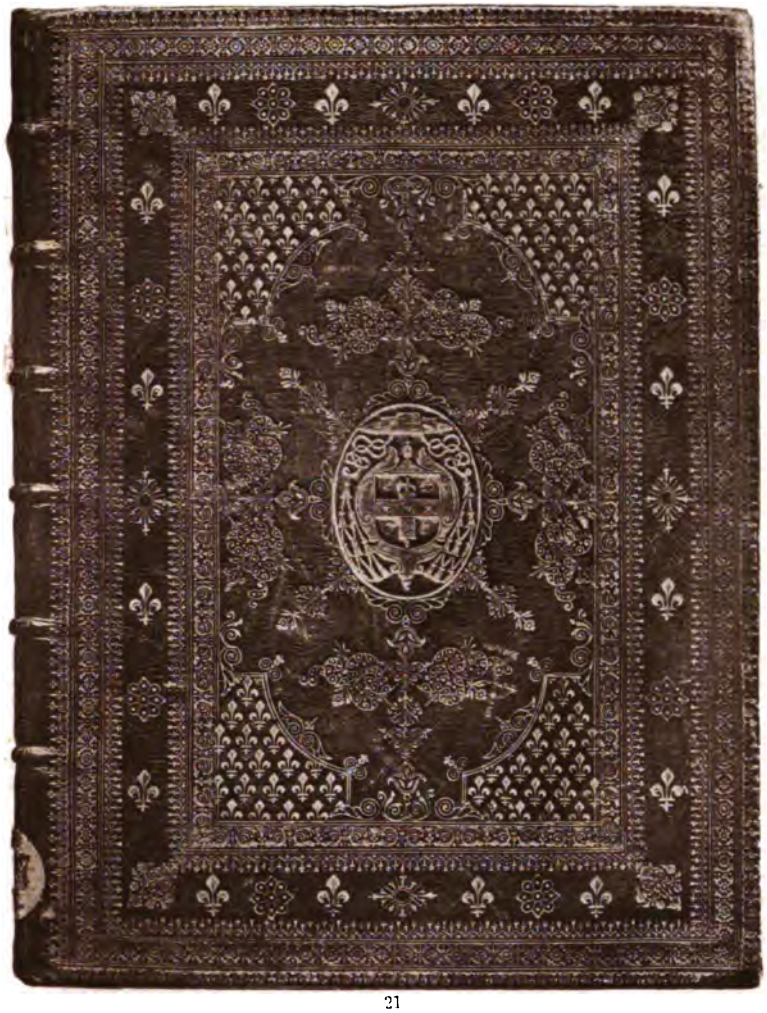

21

REITURE AUX ARMES DE MAZARIN

Imp. Ch. Ch[illegible]

J'avoue mon faible. Rien ne m'amuse comme ces secrets merveilleux du bon vieux temps. J'aime à voir fraternellement confondues la manière d'enlever toutes sortes de taches et la manière de se préserver de la peste. Je me plais à compter ces entassements, ces concassements de choses bizarres, ces ébullitions répétées, ces distillations infinies qui compliquaient toutes les recettes de nos pères. Puis, tout cela est recommandé avec une emphase si naïve, si comique...

A ce point de vue pittoresque, il m'a paru bon de comparer Nostradamus au docteur Cazenave, qui lui est d'ailleurs si supérieur par la simplicité de ses formules.

Qu'il s'agisse par exemple de pommade pour le teint, M. Cazenave dira prosaïquement : « Huile d'amandes amères, 4 grammes; beurre frais, 20 gr.; axonge, 20 gr.; suif, 10 gr. Lavez à l'eau de rose et ajoutez : cire, q. s. »

...Tandis que ce brave Nostradamus, qui ne savait pas parler *axonge*, écrit gravement :

« Prenez de la *gresse de pourceau* toute fresche du jour ou du lendemain que le pourceau a esté tué, et en mettez dedans une grande terrine de terre bien nette la quantité de quatre livres *ou plus ou moins*, — eau de rose autant ou moins, — et avec les mains nettes traictez (pétrissez) la fort, la maniant et meslant l'espace d'une heure, — puis prendrez des pommes de la meilleure senteur qui se pourront trouver, le nombre de douze, et les hascherez avec l'escorce par petites pièces, — prendrez aussi deux ou trois coings bien meurs et les hacherez aussi subtilement, — l'escorce de quatre oranges, deux limons et un demi-citron, — et le tout haché menu mettez dedans un mortier de marbre et battez le tout fort ensemble. »

Vous croyez peut-être que c'est fini. Mais non ! Ce n'est qu'un premier acte, et cette pommade de madame Gibou en compte trois autres avant que nous n'arrivions au dénoûement. C'est encore dix onces d'iris de Florence pulvérisée, deux onces de girofle concassé, deux onces et demie de *styracis calamite*, une once *calami aromatici*, un scrupule de musc, huit cents roses blanches, deux dragmes et demie d'ambre gris (le dragme était le poids d'un écu), etc., etc. Et on ajoute de l'eau de rose, et on pile, on repile, on repétrit, on rebat, on fait passer et repasser dans une foule de pots de terre, de verre ou d'étain, toujours très-bien bouchés, où le mélange doit bouillir et mijoter à je ne sais combien de reprises. — Il y a de quoi tourner la cervelle du droguiste le mieux constitué.

Mais aussi, que ne ferait-on pas pour obtenir ce que Nostradamus déclare être « la plus souveraine pommade qui soit au monde de senteur non-pareille et de vertu incomparable ! »

Et il ajoute : « Femme qui en voudra user pour la conservation du visage, si elle est vieille et ridée, elle apparaîtra jeune; si elle est jeune, elle conservera sa beauté et son teint en une naturelle splendeur. Au sortir du baing, si elle se fait oindre la face de la pommade, vous la verrez de Hecuba Polixena devenir. »

Que dites-vous de ce dernier trait ? et trouvez-moi de nos jours une Hécube qui ne consente pas à tripoter, pendant un mois, dans la cuisine de Nostradamus pour en sortir Polixène !

C'est comme la teinture pour les cheveux. M. Cazenave nous dit, en rechignant un peu, mais enfin il le dit :

N° 1. —	Sulfure de potassium.....	28 grammes.
	Eau.....	70 grammes.
N° 2. —	Nitrate d'argent.....	28 grammes.
	Eau.....	170 grammes.

Se servir du n° 1, et quand les cheveux sont secs, appliquer le n° 2.

Et il se contente, avec une conscience qui l'honore d'ailleurs, d'ajouter que l'application de cette teinture abîme les cheveux et favorise la calvitie.

Ce n'est pas Nostradamus qui refroidirait ainsi son lecteur, lorsqu'il lui communique le secret de l'huile que faisait la sorcière Médée, « huile se venant si subitement imprimer qu'en touchant le poil blanc elle le faisait noir. »

Ainsi se révèle la cause véritable de tous ces bruits de rajeunissement mis en circulation

par la mythologie. Médée n'était au fond qu'une Sarah Félix de son temps. Elle mêlait le commerce à la tragédie. Après elle, Nostradamus nous apprend que Julie, fille d'Auguste, en usait fort par le ministère de son médecin Asclapion, illustre spécialiste, appelé tout exprès d'Asie à Rome « *pour occasion de la teinture du poil.* »

Exalté sans doute par ces réminiscences aristocratiques, Nostradamus déclare que sa composition est réservée aux personnages royaux et héroïques, bons à rajeunir le plus longtemps possible, mais qu'elle ne saurait convenir aux personnages *médiocres* et aux petits bourgeois *déceveurs de filles.*

Par ce siècle égalitaire, on ne saurait partager de tels scrupules. Je livre donc le secret de Nostradamus à l'avidité de la roture moderne. D'après sa prescription, il faut douze onces de bitumes, de poix noire et de sepia, — douze onces de chaque s'entend, — vingt et une onces de pierre infernale (*litodæmonis*) bien pilée, demi-once de manne de benjoin, quatre onces de litharge. Faites bouillir le noir mélange et distillez. « L'huile qui en sortira fera d'un Nestor un Archilochus. » Il est vrai qu'elle exhalera « une terrible et forte odeur » (c'est encore un peu comme cela aujourd'hui), mais on pourra corriger ce qu'elle offre de puant par un peu d'ambre gris, à la condition de le prendre le plus noir possible.

« Ici, vous me direz, écrit le scrupuleux Nostradamus, comment l'ambre gris peut-il être noir? Ce n'est plus alors de l'ambre gris. Mais que voulez-vous que j'y fasse! son nom est tel. »

Du noir, passons au blanc, et voyons à quel point était poussée, au XVIe siècle, la science du badigeon.

« Prenez, dit Nostradamus, quatre onces de nacre concassé, deux onces de porcelaine blanche, demi-once de perles menues, six dragmes de talc fondu en eau d'alun, trente grains d'argent moulu en coquilles.

« Mêlez, pulvérisez, broyez sur le marbre « par une longue saison » jusqu'à ce que le tout devienne une poudre subtile comme fine farine de froment.

« Faites détremper ensuite dans un vase contenant trois livres de suc de limon, lequel vase, bien bouché, sera enterré dans le fumier par l'espace de neuf jours.

« Au bout des neuf jours ôtez, faites bouillir à petit feu jusqu'à réduction d'un sixième.

« Puis prenez céruse de Venise quatre onces, eau de rose et de plantins une livre. Faites bouillir à deux fois jusqu'à réduction de moitié. Mettez ensuite la céruse en un pot verni, et dès qu'elle sera sèche, mélangez avec poudre de nacre, talc, perles et porcelaine. Broyez à nouveau sur le marbre et faites une pâte en mêlant à la poudre eau de lys, de nénuphar et de roses blanches. Faites rebouillir encore jusqu'à réduction de moitié, mettez en fiole, et quand vous en voudrez user, mouillez-en un petit linge tiède que vous promènerez sur toute la face, « et vous aurez la figure illustrée de telle sorte que fût-elle vieille elle apparaîtra d'une parfaite blancheur, comme Diane ou la Lune. »

Fidèle à sa simplicité ordinaire, M. Cazenave se contente de 500 grammes de talc en poudre et de deux livres de vinaigre mis pendant quinze jours dans un matras, filtrés à l'eau distillée, puis broyés avec 60 grammes de blanc de baleine. — Il ajoute même qu'il préfère tout bonnement se blanchir avec de la poudre fine d'amidon.

S'il revenait parmi nous, ce n'est point Alexis le Piémontais qui gâterait le métier par une telle simplicité. Cet autre émule de Nostradamus a joui d'une grande vogue en son temps. Je souhaite à l'éditeur du docteur Cazenave autant d'éditions qu'en ont eues autrefois les *Secrets* d'Alexis. C'était alors le bon temps de la parfumerie et le *nec plus ultrà* du tripotage. Au risque d'assommer mes lecteurs, il faut encore que je donne cette troisième recette de blanc pour la figure. Les chercheuses pourront comparer.

Pour faire le *blanc* d'Alexis Piémontais, il faut :

Une livre d'alun de roche lavé et brûlé, deux fioles de Malvoisie, six onces de pâte de borax, une livre de gomme adragante blanche, trois onces de gomme arabique, et deux pots de lait de chèvre.

On mêle bien le tout, on le laisse bien bouché deux jours afin qu'il ne s'évente.

Puis on fait calciner neuf onces de sublimé qu'on mêle avec deux livres de céruse battue avec du blanc d'œuf, enveloppée de linge et bouillie dans de l'eau de lessive.

On ajoute 2 livres de miel blanc, trois livres de térébenthine, trois verres de vinaigre, six onces de gingembre frais, et on fait bouillir ce troisième mélange de telle façon qu'il se réduise à deux verres.

Dans ces deux verres, on fourre trois onces de myrrhe, trois onces de litharge d'argent pulvérisé qu'on fait bouillir dans trois (toujours trois) verres de bon vin blanc, jusqu'à ce que le tout soit diminué d'un tiers.

Les trois mélanges précités sont ensuite confondus dans un pot, et on les bat (touille) avec une petite canne pendant six heures d'horloge.

Arrivent ensuite cinquante escargots nettoyés et arrachés à leurs coquilles, une once de camphre, une *poule grasse* coupée en petits morceaux de viande crue, deux pommes d'oranges pelées et sans pépins, douze limons idem, et il faut faire une pâte du tout.

Dans cette pâte, ayez encore la patience d'incorporer vingt-cinq blancs d'œufs frais cuits dur, six onces de canelle et quelque quantité de sucre candi. Il ne restera plus qu'à faire chauffer l'ensemble au bain-marie. Il en sortira trois eaux de plus en plus blanches. La première a besoin d'être mélangée avec la troisième. La seconde, qui est la meilleure, se garde pure.

N'oublions pas la manière de s'en servir. Par sept fois on en imbibera des mouchoirs, et pendant six heures chaque fois, et alors il suffit de s'en frotter la face pour avoir une peau blanche et rose. Un mouchoir dure six mois. Alexis le garantit, « voire quand ce seroit pour une Roine. »

L'épreuve est tentante, et je ne vois pas pourquoi une reine n'en essaierait point, surtout si elle a pris le soin d'attacher à son laboratoire quelque bon préparateur.

Il m'en coûterait cependant de faire croire que tout le monde donnait jadis dans le panneau. Comme d'autres excès, celui-ci eut sa réaction.

Une cinquantaine d'années après la publication du petit volume de Nostradamus qui m'a servi ici, paraissait une *Histoire des embellissements* avec la méthode pour guérir les maladies du cuir, de l'invention de L. P. D. L. en la F. D. M. A Paris, chez Jean Berjon, imprimeur et libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Cheval-Volant, MDCXVI.

C'est une longue protestation dont l'auteur se nommait Lazare Pena ; ses conclusions valent la peine d'être rapportées ici :

« La vraye médecine est toute simple : autrement elle ne seroit véritable, car toute vérité habite en la simplicité.

« Depuis qu'on va cherchant l'eau de la lune, les secrets de Médée, les fientes des éléphants (1), c'est signe qu'il y a dol et forfanterie. J'ay expérimenté si tout ce que les dames ont accoustumé de faire des eaux de fleurs, de roses, de fèves, de pois, de soucis, de nenuphar, et tout ce qu'en pareille matière elles font passer par le bec de l'alambic pouvoit avoir quelque effet ; mais j'ay trouvé tout cela estre néant, et ay recogneu qu'elles ne profitent non plus que l'eau commune. J'ay veu les lavemens de leur face et tous leurs embellissements, j'y ai veu tout ce que les charlatans vendent à prix d'or, les fleurs de l'*herbe au Soleil*, les crestes de crocodiles, les drogues de Médée, la fiente des gryphons, l'urine du phœnix ; mais j'ay recogneu que tout cela n'estoit que fable et menterie, et qu'au lieu des choses précieuses que les dames pensent acheter, on leur a baillé la fiente de vache ou la m...e de nourrice, ou du pourpier distillé, et croyent les pauvres femmes, qu'il n'y a que les drogues exquisement cherchées sur les montagnes de la lune qui les puissent embellir. »

Pas trop mal raisonné pour un homme de 1616.

Ce qui n'a pas empêché le maquillage de tenir bon. Depuis lors, il est vrai qu'il y a eu progrès dans ses manipulations. La pharmacie de la beauté est évidemment dans la bonne voie. Naïveté à part, le docteur Alphée Cazenave ne peut me faire regretter Alexis. Je ne

1. Les fientes de crocodile étaient alors aussi recherchées pour effacer les taches de rousseur.

sais pourquoi, mais il me semble que tout en préparant son blanc incomparable, ce droguiste piémontais en tirait les éléments d'un bon déjeuner.

Son estomac seul devait servir de mortier à cette poule grasse, à ces cinquante escargots, à ces deux douzaines d'œufs, et surtout à ces deux fioles de vin de Malvoisie.

Tout vrai bibliophile doit tenir à honneur de faire imprimer au moins l'une de ses œuvres. Ce noble orgueil nous a valu, de la part de M. Jules Janin, un in-32 mignon,—*Le Bréviaire du roi de Prusse*,—et de la part de M. Sainte-Beuve, un morceau de Senac de Meilhan sur Tacite.

Le papier est très-suffisamment vergé; les fleurons et les caractères sont du vieux style.

La prose n'est pas longue, mais elle a sa portée, et, sans que les auteurs se soient entendus le moins du monde, elle prête à des considérations du même ordre. La politique se glisse partout depuis quelque temps.

Gardons-nous d'oublier l'*Oublieux*, de Charles Perrault, que M. Hippolyte Lucas a publié pour la première fois avec tous les honneurs qui lui sont dus.

L'*Oublieux* est une petite comédie de mœurs, rien de plus. Ce qu'il y faut louer, c'est le grand nombre des éclaircissements réunis par l'éditeur. Nous y voyons que Perrault empêcha Colbert de fermer au public le jardin des Tuileries. Il paraît que ç'a été de tout temps une question pendante. Les raisons de Perrault sont habilement choisies : — « Vous ne croiriez pas, Monsieur, dit-il au Ministre, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin. Non-seulement les femmes et les enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher; ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables; les jardiniers peuvent vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, interrompit brusquement Colbert.—Il y vient, reprit Perrault, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air; on y vient parler d'affaires, de mariage, de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. »

Ainsi soit-il! Les Parisiens de 1868 ont des champs plus larges pour leurs entretiens particuliers; ils ont le Luxembourg, Monceaux, les Buttes-Chaumont, et une foule de squares municipaux. Ils ont encore le bois de Boulogne, où ils trépignent à plaisir sur les innocents fils de fer chargés de protéger la verdure des pelouses. Par exemple, les fleurs des Tuileries sont toujours environnées de respect... et de barrières défendues par de robustes gardiens.

Un trésor d'historiettes amusantes qui méritait d'être édité avec plus d'élégance, ce sont *Les Soupeurs* de Roger de Beauvoir. Supprimons quelques hors-d'œuvre comme Lassailly, Bouffé et Carnavale, qui sont là pour compléter le volume, et il reste une galerie étincelante de verve et d'entrain.

L'auteur était si riche de souvenirs sur ce chapitre! Beau, riche, aimé, facile en ses relations, il eut bientôt fait de connaître son Paris viveur sur le bout du doigt, et, si Dieu lui eut prêté vie, il eût ajouté plus d'un volume à celui-ci, qui ne compte que des soupeurs ayant un nom littéraire, qu'ils s'appellent Courchamps ou Briffault, Béquet ou Malitourne. Saint-Cricq seul fait exception.

Combien de détails amusants sur ces personnalités dévorantes d'un Paris spirituel qui commence à devenir légendaire! Roger de Beauvoir devait mourir le dernier sur la brèche, et la note historique, si complète d'ailleurs, placée par Alexandre Dumas en tête de ce volume, n'insiste peut-être pas assez sur le dernier acte de la lutte héroïque soutenue par

ce viveur contre la mort. Condamné par les médecins, ne pouvant plus ni se lever ni se coucher, mais forcé de rester assis sur un fauteuil avec ses malheureuses jambes gonflées, suintantes, entortillées de linge et de papier brouillard, je l'ai vu affable pour tous, s'excusant, près des dames, de garder son bonnet, en parodiant avec gaieté l'Argan du *Malade imaginaire*, s'enquérant des bruits de la cour et de la ville, dépouillant tous les journaux littéraires, tenant à jour une correspondance volumineuse, faisant des vers, des couplets, des complaintes, des caricatures où il ne s'épargnait pas! des articles et des réponses aux articles d'autrui.

Personnalité sublime, en son genre, de résistance, de philosophie, et de logique, Roger s'apprêtait à mourir, comme il avait vécu, en viveur.

Toute sa fortune du moment (car elle ne se bornait pas là) consistait en une trentaine de mille francs renfermés dans un portefeuille qui ne le quittait pas. Son fauteuil n'était-il pas devenu sa maison dans cette maison qui était bien à lui, mais où il n'avait plus la liberté de faire un pas. Et ces trente mille francs servaient à payer non le médecin, non l'apothicaire, mais la halle et le cuisinier, car il s'était donné un cuisinier. Un malade ordinaire serait mort régulièrement au bout de quelques jours de régime. Roger se soutint deux ans avec la bonne chère, avec le vin de Bordeaux et avec de joyeux convives à sa table, car il aimait à voir manger autour de son fauteuil de douleur.

Assurément, cette prolongation eût eu son triste côté, si elle n'eût été sauvée par cette surexcitation intellectuelle qui, je l'ai dit, permettait au malade de lire, d'écrire et de causer comme en ses meilleurs jours.

Sans parler des détails donnés ici, M. Alexandre Dumas, qui a si bien connu et qui peint si bien Roger, a retracé le point de départ de cette ligne de conduite épicurienne.—C'était avant l'émigration aux Batignolles. Une infiltration de mauvaise augure avait déjà fait juger la ponction nécessaire. Un ami, le docteur Favrot, — c'est Dumas qui le nomme, — s'était présenté avec les instruments nécessaires. A leur aspect, le malade refuse et s'écrie joyeusement qu'il aime mieux quelques verres de champagne. Le docteur proteste à l'apparition de deux bouteilles, mais Roger fait si bien qu'ils en absorbent chacun une.

La séparation fut émouvante comme un éternel adieu.

Le lendemain, le docteur se présente plein d'appréhensions funestes. O joie! ô surprise!! Le malade est sauvé. Pendant la nuit, il s'était formé un exutoire naturel, et Roger vécut des années encore par la tête et par l'estomac, sinon par les jambes.

Et jusqu'à protestation du docteur Favrot, voici un cas digne d'être célébré par Fiévet, le chantre du vin de Champagne.

M. Antony Meray vient de traduire une lettre du Pogge. La lettre est courte, mais avec le texte, avec les annotations, avec une bonne petite préface sur papier de fil à marges respectables, et avec une couverture parcheminée, elle fournit encore une plaquette de bonne épaisseur. Au point de vue anecdotique, le poisson vaut une sauce longue. La lettre entière roule sur les plaisirs d'une ville d'eaux qui s'appelle aussi Baden, mais qui est suisse et non allemande. En 1415, les élégants et les élégantes s'y pressaient de toutes les manières. A défaut des attractions de la roulette, on y avait celle des bains pris en commun sous le costume le plus léger. On se permettait même d'y cajoler la femme du voisin sans que celui-ci s'en offensât le moins du monde. « Heureux maris! heureuses gens que ces Germains! ne cesse de répéter Le Pogge. — C'est l'âge d'or. C'est la vraie philosophie. A quoi sert de se casser la tête en ce bas monde? » — Réflexions tant soit peu légères pour un secrétaire apostolique en villégiature au sortir du saint concile de Constance; mais jadis on n'y regardait pas de si près, et Le Pogge, allant contempler les charmes nus du public féminin de Bade, était encore un ascète à côté d'un certain nombre d'abbés à chevelure ornée de rubans, qui folâtraient dans la piscine commune.

Une œuvre qui se rééditera toujours,—*Les Maximes de La Rochefoucauld,*—vient d'être imprimée avec des soins particuliers. On y a religieusement respecté l'original, jusque dans le moindre manque d'accentuation. Je ne voulais voir que les conditions du livre, qui sont superbes, à part le format, trop grand, à mon avis, pour un recueil de pensées comme celles-là. Chacune veut avoir sa page à elle pour être bien méditée. Et, malgré moi, je me suis repris à scruter ces pensées admirables de concision et de profondeur, moins une petite tache que je crois avoir découvert au n° 381.

La violence qu'on se fait pour demeurer fidelle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité.

Une maxime bien commode pour les demi-vertus. Mais, en revanche, comme celle-ci frappe juste!

Le vray honneste homme est celuy qui ne se pique de rien.

Traduction libre pour les modernes :

« Méfie-toi de celui qui te dit souvent : Monsieur, je suis honnête. »

Pendant que j'y suis, faisons honneur à la maxime de Larochefoucauld.

Dans un dernier article, je m'étais fait l'écho d'un arrêt rendu contre moi par M. Burty, de la *Gazette des Beaux-Arts*. Bien que je ne me sois pas permis de discuter cet arrêt, mon critique a pris l'alarme ; il proteste, il déclare que j'ai dénaturé ses intentions, que j'ai bouleversé sa phrase, que j'ai changé ses mots de place pour lui faire dire ce qu'il n'a pas voulu dire...

Suis-je réellement aussi perfide?

C'est au lecteur qu'il appartiendra de répondre, s'il a jamais assez de patience et de curiosité pour se livrer à la comparaison des textes mis en cause. Jusque-là, je ne demande pas mieux de m'imaginer que ma conscience littéraire est une sotte, et que M. Burty a voulu lui dire les choses les plus agréables du monde.

LORÉDAN LARCHEY.

CHRONIQUE.

Vente Slade a Londres. — M. Félix Slade, mort tout récemment en Angleterre, était un amateur de livres des plus connaisseurs et des plus distingués. Il recherchait particulièrement les belles reliures des De Rome, des Padeloup, des Duseuil, des Boyet; il affectionnait aussi les ouvrages provenant des collections célèbres et portant les insignes héraldiques de leurs provenances illustres. Nous avons assisté à la vente de la Bibliothèque de ce bibliophile véritable, et nous avons pu acquérir quelques beaux livres que nos concurrents anglais nous ont vivement disputés.

Voici les principaux ouvrages de cette collection, avec les prix d'adjudication en monnaie anglaise (1 livre : 25 fr. 20; 1 schelling : 1 fr. 25) :

Nos		£.	Sch.
42	Aubrey (J.). Natural history and antiquities of the county of Surrey.....	29	»
69	Bewick. History of britich Birds.....	26	10
82	Boileau. Édition de Saint-Marc. 1747, 5 vol. in-8, admirable reliure de Derome.....	28	»
107	Burnet. History of the reformation church of England, 3 vol.....	28	»
123	Alberti. Historie di Bologna	37	»
169	Bartoli. Recueil de peintures antiques, figures coloriées. *Exempl. de Lamoignon*, relié par *Padeloup*.....	29	»
174	*Biblia Pauperum*. Livre xylographique (beau fac-simile en riche reliure de *Derome*).....	20	10
176	*Bible en françois hystoriée* et corrigée. 1541	20	05
185	Brongniart. Musée céramique.....	17	10
262	Dibdin. Bibliografical Decameron. Exemp. du duc de Roxburghe.....	69	10
283	Dubuisson. Armorial. *Magnifique exempl. aux armes en mosaïque du ministre Turgot*.....	32	»
335	Daretis Phrygii historia de excidio Trojæ. *Magnifique spécimen de rel. moderne, genre Grolier*.....	23	»
372	Dante Alighieri. Comedia. *Bressa, de Boninum de Boninis*, 1487.....	59	»
379	Du Sommerard. Les Arts au moyen-âge, superbe exempl. en maroquin....	93	»
383	*Regum Francorum imagines*, etc. 1554, en reliure Grolier du meilleur style. Exempl. avec notes de Ch. Nodier.....	36	»

Ce magnifique volume a été acquis par un conservateur de la Bibliothèque du Musée Britannique, M. Franck, à qui M. Slade avait laissé un legs de 2,000 sterling.

431	*Heures à l'usage de Tournay*. Imprimées sur vélin, par Pigouchet, pour Simon Vostre. *Exempl. de Marguerite de Valois*.....	30	10
522	Holbein. Les Simulacres et historiees faces de la mort. *Première édition. Lyon*, 1538, riche reliure de *Capé*.....	23	»
523	Holbein. Historiarum veteris instrumenti icones. *Première édition. Lugduni*, 1538, maroq. bistre	13	»
	Cet exemplaire provenait de la vente Yemeniz, où il a été payé 700 francs.		
530	*Hore intemerate* Virginis Marie. *Thielman Kerver*, 1501, imprimé sur vélin, superbe reliure ancienne à comp.....	42	»

531 *Hore in Laudem* B. Virginis Marie. Imprimées par *G. Tory de Bourges*, 1527, reliure style *Grolier*..... 35 »
533 *Historia de la donzella Theodor. Sevilla*, 1543. Rel. par *Trautz-Bauzonnet*. 30 »
542 *Galerie du Palais-Royal*. 3 vol., maroq. rouge..... 33 10
677 *Officium B. Marie Virginis*. 1590, exempl. de Marguerite de Valois..... 25 10
710 Cl. Marot. Cinquante pseaumes en françois. *S. l.*, 1543 (inconnu à Brunet)..... 22 »
Exemplaire dans une magnifique reliure ancienne, genre *Grolier*.
722 *Le Moyen-âge et la Renaissance*. 5 vol. en maroq. plein..... 24 »
742 Lodge. Portraits des personnages illustres de la Grande-Bretagne..... 70 »
752 *La Mer des histoires*. 1491, rel. par *Trautz-Bauzonnet*..... 20 »
754 *Missale Romanum... Venetiis, Ant. de Zanchis*, 1505, in-fol. Chef-d'œuvre de reliure italienne du XVIe siècle, aux armes du cardinal de Gonzague... 55 »
764 *Pierres gravées* du cabinet de S. A. Mgr le Duc d'Orléans. (Premières épreuves)..... 29 05
736 La Fontaine. Fables avec les figures d'Oudry. Magnifique exempl. en grand papier et en maroq. rouge. *Padeloup*..... 49 »
824 *Mémoires du Cardinal de Retz*. Rel. en maroq. de *Padeloup*..... 24 »
848 Rousseau. La Nouvelle Héloïse. 1761, rel. en maroq. par *Derome*..... 20 10
920 Sadi (Sheikh). Bostan, in Persian. (Beau spécimen de calligraphie persane.) 45 »
927 Perrault. Les Hommes illustres, reliure en maroq. par *Derome*. Admirable exemplaire..... 52 »
933 Pluvinel. Instruction du Roy dans l'exercice de monter à cheval. 1625. Reliure maroq. olive, de *Padeloup*..... 24 10
934 Poliphili hypnerotomachie... *Venetiis, Aldus*, 1499. *Première édition*... 23 05
Exemplaire très-ordinaire.
944 Roberts (D.). Holy Lands Syria, etc. 3 vol., reliure lourde en maroq. pourpre. 22 »
946 *Rommant de la Rose. Paris, J. Petit*, s. d. Reliure de *Lortic*..... 64 »
951 Schedel. Liber chronicarum. *Nuremberg*, 1493. Riche reliure..... 30 11
1100 Vico (Enea). Le Imagini, etc. Reliure au nom de *Grolier*. (Cet exemplaire provient de la vente Chardin. C'est un faux Grolier)..... 111 »
1104 *Vita de la preciosa Vergine Maria*. Milano, 1499. Exemp. de *Girardot de Préfond*. Splendide reliure de *Monnier*..... 78 »
Digne de rivaliser avec la reliure des fameux Contes de la Fontaine de la vente Brunet.
1135 Typography. Collection extraordinaire de 33 spécimens des premières impressions, depuis l'invention jusqu'en 1518. Entre autres : 3 feuillets xylographiques de la *Bible des pauvres*. — 1 feuillet du *premier livre imprimé avec des caractères mobiles*, etc..... 133 »
Cette collection précieuse avait été vendue, en 1866, 132 livres.

En résumé, cette belle vente a produit 5,718 livres (142,950 francs).

Valeur des livres imprimés par Caxton. — Quelques jours avant la vente de la Bibliothèque de M. Slade, MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge, qui dirigent les principales ventes de Londres, avaient adjugé divers ouvrages imprimés par Caxton, l'illustre imprimeur anglais, qui fut élève de Collard Mansion. Les uns ont atteint 2,400 fr., 6,000 fr. et 15,000 fr., selon la conservation des ouvrages.

A. B.

Propriétaire-Gérante : Mme Bachelin-Deflorenne.

Paris. — Imprimé chez Jules Bonaventure, quai des Grands-Augustins, 55.

GABRIEL PEIGNOT

GABRIEL PEIGNOT

Il y avait, en 1786, au régiment de Bourbon en garnison à Maubeuge, un jeune homme de dix-neuf ans qui faisait la joie de ses camarades — et le désespoir de sa famille.

Enrôlé sous le nom de La Verpillière, et très-peu connu sous celui de Gabriel Peignot, ce jeune homme, doué d'une intéressante figure, très-bon musicien, gai conteur, agréable convive, avait acquis la réputation méritée d'être l'un des plus *charmants mauvais sujets* du régiment.

Des vers assez bien tournés, des couplets écrits avec facilité, des bouquets à Chloris que n'aurait pas désavoués l'*Almanach des Muses*, valurent à leur auteur de nombreux succès.

Désespéré d'une précocité que la sève du sang bourguignon ne pouvait raisonnablement absoudre, son père résolut de l'éloigner, et Peignot quitta son régiment, non sans laisser quelques regrets dans la société de Maubeuge — et la société n'admet pas qu'un sexe. Il partit pour Besançon à l'âge de vingt ans et y suivit les cours de l'Université. Mais la jurisprudence ne lui offrit que de médiocres attraits et ne put lui faire oublier sa prédisposition pour la poésie légère; cette arme offensive qu'il savait si bien manier à Maubeuge, à Châtillon-sur-Seine où il avait été clerc et à Arc-en-Barrois, son pays natal, lui fit encore enregistrer de nouvelles conquêtes à Besançon.

A travers cette existence toute de plaisir, vous chercheriez vainement la trace de l'érudit modeste, du savant bibliophile, qui écrivait plus tard dans des stances pleines d'un sentiment et d'un parfum plus pur :

> Des livres à mon goût, dans mon coin si modeste,
> Remplissent mes rayons ; un humble coffre-fort
> Suffit à mes besoins, les pauvres ont le reste ;
> Mais ma bibliothèque est mon plus cher trésor.

Malgré l'intempérie de son humeur vagabonde et l'effervescence d'un tempérament qui désolait toujours son père, Peignot prit ses grades et se fit recevoir avocat au Parlement. La prise de possession du titre ne put vaincre entièrement son antipathie pour la profession qu'il exerça pendant les deux années qui suivirent 1790, et dont il ne tira guère d'autre bénéfice, malgré la modestie de sa fortune, que celui d'être utile à quelques clients nécessiteux.

Une scène plaisante, à la suite de laquelle le futur dignitaire de l'Université jeta sa toque d'avocat dans le parquet de la salle où il plaidait, le fit renoncer au barreau.

Après avoir séjourné quelque temps en Angleterre, et occupé de son mieux les loisirs d'un cœur qui ne pouvait rester en disponibilité, Peignot, qui avait conservé de son éducation première et des traditions de famille un profond respect pour le souverain, s'enrôla dans la garde constitutionnelle sous le nom de La Verpillière, qu'il avait déjà porté au régiment de Bourbon, et qui était sans doute chargé de porter la responsabilité de toutes ses fredaines de garnison. Le licenciement de ce corps rendit à la vie privée les membres qui avaient échappé aux massacres de septembre.

On doit certifier qu'au milieu de cette phase agitée de sa vie, Peignot sut conserver un bon sens politique qui ne l'abandonna jamais. Si les traditions de sa famille le rattachaient, comme nous l'avons dit, aux souvenirs de l'ancien régime, il avait salué avec ardeur les principes de la révolution ; et quand plus tard il vit la nation, échappée de tutelle et folle de théorie, deve-

nir la proie d'indignes représentants, il avait su trouver d'énergiques accents, et exprimer dans des vers bien frappés le dégoût qu'il éprouvait pour les coryphées de la Montagne.

Nous trouvons Peignot, à Vesoul, en 1792, exerçant de nouveau la profession d'avocat, plaidant pour des clients qui ne le payaient pas, et qui abusaient d'un désintéressement dont son intérieur avait souvent à souffrir. La robe noire de l'avocat ne l'avait pas rendu beaucoup plus grave : il s'échappait encore de ses dossiers de procédures quelques couplets incendiaires ; mais c'était autant par tempérament que par habitude.

Peignot passa encore ainsi deux ou trois années de sa vie à gaspiller ce dernier regain de jeunesse, et à éparpiller les derniers feuillets de ses épîtres érotiques, un peu amendé, il est vrai, mais non complétement corrigé. Ce n'était plus La Verpillière, mais ce n'était pas encore Gabriel Peignot.

Son mariage avec Mlle Françoise Dunger (1793), fille d'un ancien procureur au bailliage de Vesoul, lui avait apporté des obligations qui s'harmonisaient assez peu avec ses habitudes et ses idées d'indépendance. La mort de sa femme, qu'il perdit deux ans après, vint jeter un voile de tristesse sur cette époque de sa vie. Pour donner une nouvelle mère à ses enfants, il se remaria bientôt avec Mlle Juif, veuve de M. Hugon, avocat à Vesoul. Dès lors il se consacra tout entier aux obligations que lui imposait son rôle de père de famille.

En 1796, une école centrale fut organisée à Vesoul, ainsi que dans un grand nombre de villes de province. Peignot en fut nommé bibliothécaire et fut en même temps chargé de faire le cours de géographie et d'histoire littéraire. Ces fonctions, qui exigeaient un travail considérable, allaient le lancer dans une carrière nouvelle et fixer irrévocablement ses goûts. Il allait désormais consacrer à la science cette dévorante activité, cette même ardeur qu'il avait jadis dépensée dans les plaisirs.

Nous n'aurons plus maintenant qu'à offrir un tribut de religieux hommage au savant modeste qui, pendant cinquante ans, eut l'étonnante faculté de travailler dix-huit heures par jour, dont les immenses travaux et la prodigieuse érudition lui valu-

rent, plus qu'à Dijon, son oublieuse patrie d'adoption, une réputation dans toutes les grandes villes lettrées de l'Europe.

Jusqu'à l'époque où Peignot fut nommé inspecteur de l'imprimerie et de la librairie de Dijon (1er novembre 1813), il occupa successivement les fonctions de directeur de l'école secondaire communale de Vesoul et de principal du collége de cette même ville. Les ouvrages qu'il publia pendant cette période de sa vie : le *Dictionnaire raisonné de Bibliologie;* le *Dictionnaire des livres condamnés;* les *Amusements philologiques*, le *Répertoire bibliographique universel,* et nombre d'opuscules et de brochures, prouvent cette infatigable ardeur qui le fit citer comme le premier bibliophile et l'un des plus savants philologues des temps modernes.

L'apparition du *Dictionnaire raisonné de Bibliologie,* en 1802, avait eu surtout un grand retentissement dans le monde savant, et dès lors un grand nombre d'hommes distingués entrèrent en correspondance avec l'auteur. A Vesoul et à Dijon, il recevait les visites des voyageurs, et, du fond de l'Allemagne comme de l'Italie, des personnages éminents par leur science et souvent par leur position lui écrivaient dans les termes les plus flatteurs, tenant à honneur d'entrer en relation avec celui qu'ils appelaient leur maître.

La nomenclature seule des ouvrages et des opuscules de Peignot formerait une brochure qui dépasserait les limites que nous nous proposons de donner à cette notice. On peut du reste consulter les divers travaux qui traitent de la vie et des ouvrages de notre auteur : la *Biographie nouvelle des contemporains* ; la *Biographie universelle et portative des contemporains;* la *France littéraire* de Quérard; la *Biographie universelle* de Michaud ; la *Nouvelle Biographie générale* de MM. Didot; la *Galerie Bourguignonne* de MM. Muteau et Garnier ; les notices spéciales de MM. Guillemot, Jolibois, Milsand, et surtout le volume de M. J. Simonnet, intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages de Gabriel Peignot,* travail aussi complet que consciencieux et que nous avons souvent consulté.

Si les moindres opuscules, si les moindres essais échappés de

la plume de Peignot sont maintenant cotés dans les ventes publiques à des prix élevés, c'est qu'ils ont le mérite bien rare de faire aimer leur auteur.

Sa correspondance surtout inspire un sentiment de sympathie dont on ne peut se défendre : elle nous fait aimer et vénérer cet intérieur si calme, si patriarcal, qui avait toujours frappé ses amis et les étrangers, quand ils allaient s'asseoir au foyer de sa famille.

En lisant ces lettres écrites avec une gaîté facile, où il çause plutôt qu'il ne raconte, dictées par une affection sincère et un dévouement qu'il témoigna toujours à sa famille, on se demande ce qu'il faut admirer le plus, du mérite du savant ou des vertus privées du citoyen.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir au lecteur une partie de sa correspondance inédite avec Nicolas Juif, son beau-frère, domicilié à Vesoul. Les lettres écrites en 1814 et 1815 nous mettent au courant de cette période agitée de son existence, et donnent aussi quelques détails sur les événements politiques de cette époque.

Le 11 novembre 1814, il écrivait de Dijon :

« *Mon cher Nicolas, je commence par te bien gronder de n'être pas venu ici avec ma femme; j'aurais eu tant de plaisir à te posséder ici pendant au moins une huitaine. Si je vais à Troyes, quand nous reverrons-nous? tu es un méchant : heureusement que j'espère encore rester à Dijon, quoique je sois nommé pour la résidence de Troyes. En attendant que cela s'arrange, j'envoie mon Joseph chez sa grand'maman à Vesoul; il suivra les leçons de Louri. L'an dernier il arpentait les camps; l'an prochain, il arpentera les champs, s'il plaît à Dieu. Je te prie de lui donner de temps en temps des conseils, il en a grand besoin, et de m'écrire, s'il se négligeait.*

« *J'embrasse mille et mille fois la chère Jeannette, la grand'maman et tous les enfants. Je ne puis trop vous remercier de toutes les amitiés dont vous avez comblé ma grosse moitié. Nous sommes ici en famille; toujours la tablée d'une douzaine. Quel train! Dieu le veut ainsi, il faut se soumettre. Adieu, mes chers amis, je vous embrasse de cœur et d'affection.* »

Les premiers jours de décembre, Peignot fut en effet obligé de quitter Dijon pour aller remplir les fonctions d'inspecteur de

la librairie à Troyes; mais peu charmé de sa nouvelle résidence, il partit pour Paris et obtint sa réintégration au poste de Dijon. Voici en quels termes il raconte la nouvelle à son beau-frère :

« *Dijon, ce 4 février* 1815.

« *Mon cher Nicolas,*

« *C'était un peu prématurément que vous vous félicitiez de ce que nous restions à Dijon, car je n'en ai reçu la nouvelle positive que deux ou trois jours après les santés que vous nous avez portées. Mais n'importe, la chose est faite, voilà l'essentiel.*

« *Du matin au soir je suis accablé de visites, de félicitations; c'était vraiment comme une affaire d'État à Dijon; tu peux t'imaginer combien je suis sensible à tant de marques de bienveillance. Toi et la chère famille partagez bien ma joie : c'est pour le coup que j'espère qu'il n'y aura plus de remise pour venir boire avec moi, et amplement arroser cette bonne nouvelle. Aussitôt que les frimats seront dissipés, j'attends toi, Bobilier et le* cul-de-plomb *Baulmont; tu m'as donné la parole de Bobilier; si le bourreau y manquait, je jure que..... c'est le* quos ego *de Virgile. Qu'il prenne garde à lui! on me menace de me donner la Haute-Saône dans mon inspection, si ce malheur arrivait pour moi et pour lui, il n'aurait qu'à se bien tenir. Je serais homme, pour le mieux surveiller, à aller faire au moins quatre tournées par an dans votre département, et à aller visiter très-scrupuleusement, et très-souvent, l'imprimerie du quidam; j'irais même à Navenne pour m'assurer s'il n'y aurait pas quelques opérations typographiques clandestines parmi celles de son excellent prote femelle Mlle Nanette. Mais je crains que ce changement de département n'ait pas lieu, quoique mon hableur de collègue m'assure qu'il l'a demandé.*

« *Adieu, mon cher ami, embrasse bien pour moi Jeannette, la maman et tous les enfants. Ma grosse dondon, qui est très-contente, me charge de vous dire mille et mille choses de sa part.*

« *Je n'ai pas le temps d'écrire à notre cher frère l'abbé, je suis persuadé qu'il prend part à notre joie; rappelle-moi à son souvenir en lui faisant part de la nouvelle.* »

Quelle gaité! quelle verve entraînante! Comme il affectionne tout ceux dont il parle; et Bobilier, imprimeur à Vesoul, avec lequel il avait été professeur à l'école secondaire, et son ami Baulmont, contrôleur des postes; et Jeannette Juif, sa belle-sœur; et sa belle-mère; et son beau-frère, qu'il avait surnommé *l'abbé* Juif, quoique marié; et sa femme, affligée d'un embonpoint déraisonnable, et qu'il appelait sa *grosse dondon.*

Mais la joie de Peignot devait être de courte durée. La lettre suivante, empreinte d'un amer sentiment de tristesse, donne des indications précieuses sur cette époque inconnue de la carrière du savant bibliophile :

« *Mon bon ami,*

« *Combien je suis reconnaissant des invitations pressantes que tu me fais d'aller te voir. J'étais sur le point de partir, mais il faut que je reste encore quelques jours ici. Tu sais sans doute déjà le coup de foudre qui vient de nous frapper. La direction générale de l'imprimerie et de la librairie est supprimée par décret du 24. Nous en sommes dans une stupeur qui ne peut se peindre.*

« *Ne sois pas étonné si je ne t'ai pas envoyé un exemplaire de mon ouvrage; le titre ne convenait plus, et je n'aurais pas voulu qu'il en courût un exemplaire autre que ceux qui ont été vendus avant le* 1er *mars; il y en a tout au plus une quinzaine. Tout le reste sera à l'ordre dans quelques jours; j'ai ajouté la chronologie des événements jusqu'à ce moment. L'ouvrage sera plus intéressant, et j'aurai plus de plaisir à te l'offrir. Nous sommes dans un tel abattement que je ne sais ni ce que je fais, ni ce que je dis. Combien nous avons eu tort de quitter le collége! Nous étions si bien ensemble, et au moins à l'abri de ces maudites révolutions. La providence a voulu nous éprouver en nous faisant passer par le creuset du malheur; nous espérons qu'elle nous en tirera. J'ai écrit à Paris sur-le-champ. J'espère que dans ce moment tous mes amis sont en course pour me rendre service. Mais le chaos des affaires est dans une telle convulsion aux bureaux des ministères que je doute fort que j'obtienne quelque chose.*

« *J'attends ce soir Prieur; il est depuis quatre jours retourné à Beaune; il ne tardera pas à s'embarquer pour Vesoul, je l'accompagnerai. On m'a dit que Boisson avait donné sa démission, j'en ignore le motif. Que ne sommes-nous au collége comme nous étions il y a quatre ans!*

« *L'horizon s'obscurcit fort autour de la France, cela inquiète bien du monde. Cependant on espère que tout pourra s'arranger.*

« *Adieu, mon cher ami, nous te faisons notre bien sincère compliment sur le rétablissement de tes deux enfants, et surtout à Jeannette que nous embrassons de tout notre cœur!....*

(P. S.) « *Je viens de lire la* Gazette de Lausanne, *qui n'est pas rassurante pour notre tranquillité.* »

L'ouvrage dont il est plus haut question est le *Précis chronologique de l'Histoire de France,* imprimé d'abord sous un titre

qu'il fut obligé de modifier quand l'empereur revint de l'île d'Elbe.

Les deux lettres suivantes nous mettent au courant des cruelles perplexités par lesquelles dut passer Peignot pendant les Cent-Jours; il avait d'ailleurs manifesté ses opinions politiques avec une vivacité qui ne lui permettait guère de compter sur les bonnes grâces de l'Empire.

« *Dijon, ce* 17 *mai* 1815.

« *Mon cher frère et ma chère sœur,*

« *Je m'empresse de vous remercier de toutes les amitiés dont vous m'avez comblé à Vesoul; j'ai fait un heureux voyage de retour. Mais il vient d'arriver un décret peu agréable pour moi; tous les inspecteurs de la librairie sont supprimés et remplacés par neuf commissaires spéciaux; je sollicite une de ces places.* »

Suit une longue recommandation pour M. Caumont, propriétaire de la maison où il demeurait; même dans ses perplexités, Peignot ne pouvait résister au plaisir d'obliger ses amis.

« *Dijon, ce* 14 *juin* 1815.

« *Mon cher Nicolas,*

« *Je croyais t'avoir prévenu de tout ce qui regarde Prieur ainsi que moi depuis notre déconfiture : tu sais que Prieur avait été nommé à un contrôle dans le département des Landes; cela paraissait équivaloir à une destitution. Il est allé à Paris avec sa mère; nous en avons déjà reçu deux lettres; la dernière est très-satisfaisante. Il nous mande qu'il a vu les chefs de son administration, qui lui ont dit qu'il n'avait été nommé à Mont-de-Marsan que pour lui conserver ses appointements, et non dans l'intention de l'y envoyer; mais que comme il n'y avait point de contrôle vacant de nos côtés, il avait bien fallu lui en donner un en attendant. On va lui délivrer un congé jusqu'au moment où il y aura une place, soit dans les environs de Paris, soit dans les environs de la Côte-d'Or ou de la Haute-Saône. Il est fort content, et peut-être ne tarderons-nous pas à le voir.*

« *Quant à moi, je suis toujours dans la même position, c'est-à-dire le cul entre deux selles à terre. Le pauvre Bobilier m'a déjà écrit cinq lettres; il a fait beaucoup de démarches, soit pour me faire payer* 1,500 *à* 2,000 *fr. qui me sont redus, soit pour me procurer une place. Bientôt je dois recevoir une ordonnance de payement; mais pour une place cela ne va*

pas si vite, à part le principalat de Vesoul qui m'est comme assuré, mais que je ne vois que comme dernière ressource ; car tu sais combien cela a été fatigant pour moi. Je cherchais à avoir une place d'inspecteur d'académie ; mais il va y avoir un tel bouleversement dans l'Université, que l'on croit que toutes ces places-là seront supprimées. J'attends les événements, et quoiqu'il tourne, il pourrait bien se faire que les places dans la librairie eussent encore lieu. Napoléon, dans son discours à la chambre des députés, a bien recommandé la répression des abus de la presse, et comment le faire sans agents? Enfin, nous verrons, tout est entre les mains de la providence.....

« C'est aujourd'hui le 14 juin, anniversaire de la fameuse bataille de Friedland, où Napoléon a battu les Russes et les Prussiens : on prétend qu'il a attaqué aujourd'hui, car il a grande confiance en ces sortes d'anniversaires.

« Bobilier a dîné samedi dernier en petit comité chez le ministre Carnot; il est très-content de lui ; nous avons toujours beaucoup de troupes par ici ; elles filent et il en revient continuellement de nouvelles. »

La rapidité avec laquelle se succédèrent les événements de juin et juillet 1815 ne permit sans doute pas à Peignot de prendre possession du principalat de Vesoul, dont il n'avait sollicité la place que comme dernière ressource, et qu'il avait obtenue, comme le prouve cette lettre non datée, mais qui doit être de vingt jours au moins postérieure à la précédente.

« Mon cher Nicolas,

« J'apprends que vous êtes sur le point d'être encore envahis par l'ennemi ; je m'empresse de t'inviter, ainsi que la chère sœur et la grand'maman et toute la maison, à venir par ici. Nous vous recevrons avec beaucoup de joie, et nous ferons comme nous pourrons. Je t'annonce que l'horizon politique semble s'éclaircir. On annonce dans des lettres particulières que tout est fini à Paris, que Louis XVIII est reconnu par le gouvernement provisoire et par les chambres. Cela est-il vrai? je le crois. Ainsi nous aurions cette paix si longtemps désirée. Je n'ai que le temps de t'écrire ces deux mots, ils en valent bien d'autres. Nous vous embrassons de tout cœur, et désirons vous voir bien ardemment. Je vais au courrier chercher notre recteur qui passe par ici et qui vient déjeuner avec moi, il m'apporte ma nomination d'appel à Vesoul. »

Mais chez Peignot la tristesse n'est pas de longue durée, la gaîté prend vite le dessus.

« *Dijon, ce* 29 *septembre* 1815.

« *Mon cher Nicolas,*

.....« *Tu ne peux te faire une idée de la tranquillité avec laquelle on dort depuis hier dans notre ville; nous n'avons que* 120,000 *hommes à notre porte qui veillent à notre sûreté, moyennant pain, vin, viande, eau-de-vie, avoine, foin, planches, etc., etc., etc., etc., etc. qu'il faut leur fournir. Hier et aujourd'hui les troupes qui ont traversé Dijon n'ont pas mis moins de quatre heures à défiler, et ce n'est pas la dixième partie de ce qui a passé hors des murs. S'il ne pleut pas demain, j'irai voir le camp.*

« *J'ai dîné ce soir chez le gouverneur avec nos braves Vesuliens; nous n'avons rien pu apprendre de certain sur l'arrivée de l'Empereur. S'il n'est pas ici le 3 octobre, on passera la revue le* 4 *devant les princes que nous possédons, puis l'on déguerpira, dit-on.*

« *On compte ici les minutes, tant il tarde d'être débarrassé de ces hôtes insatiables. Gargantua était un enfant au régime, au prix d'une pareille armée.*

« *Mais en parlant de dévorateur, je voudrais bien savoir pourquoi M. Gabriel continue ainsi à faire l'Autrichien chez toi : je lui avais permis tout au plus de rester* 4 *jours à Vesoul, il paraît qu'il a l'oreille dure et qu'il a entendu* 4 *semaines. Cela n'était cependant nullement dans mon intention. Et si ce monsieur-là avait autant peur que moi d'être à charge à quelqu'un, depuis longtemps il serait de retour. Gronde-le fort de ma part, je t'en prie; c'est une mitaine qui ne fait et ne fera jamais rien, malgré mes avis. Il n'a pour lui que de n'être pas méchant, mais cela suffit-il? Parle-lui comme s'il était ton fils; je t'en prie encore une fois.*

« *Ma femme est très-sensible à ton invitation, mais, mon cher ami, il est impossible de quitter en ce moment. J'attends la décision de mon sort à Paris. Peut-être serai-je obligé de porter mes pénates sous un autre ciel. Cela peut arriver d'un instant à l'autre. Il me coûtera beaucoup de quitter Dijon où j'ai tant d'agréments. Mais* ubi bene, ibi patria.

« *J'ai bien du plaisir à voir ici M. Le Vert et M. Bardenet; tous les jours nous passons plusieurs heures ensemble; ils travaillent beaucoup à procurer du soulagement à votre département; je les seconde de mon mieux, mais* hic opus, hic labor; *cela n'est pas facile à obtenir.* »

. . . . . .

Je ne pense pas qu'on ait donné avec plus d'originalité et de verve entraînante de semblables détails sur l'invasion de la Bourgogne par les alliés.

Nous avons longuement insisté sur cette époque de la vie de

Peignot, parce que les nombreuses biographies qui en ont été faites glissent trop rapidement sur les événements se rattachant à la période de 1815, et n'ont pu mentionner les documents que nous avons sous les yeux.

Les faits contemporains relatifs à Peignot sont très-connus. En 1816, il fut nommé bibliothécaire de la ville de Dijon; en 1817, docteur ès lettres; et enfin, en 1838, inspecteur d'Académie.

Des cent volumes environ qu'il a composés, beaucoup conserveront leur valeur première; d'autres demanderont un complet remaniement, et nous sommes trop admirateur de son talent pour qu'on ne nous permette pas quelques critiques.

Dans son *Livre des Singularités*, qu'il faut ranger au nombre des compilations bien faites, on trouve de la variété, des détails curieux, des traits parfois assez piquants, mais la bibliographie sérieuse n'a rien à y voir.

On lira toujours avec plaisir le *Predicatoriana, ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs*. Mais que de lacunes! que d'anciens prédicateurs riches en traits singuliers sont passés sous silence! D'ailleurs, l'idée du livre manque de justesse. Ne voir que des bouffons dans ces rudes adversaires des vices et des travers de leur époque, c'est en concevoir la plus fausse de toutes les idées; car ce qui choque maintenant le goût moderne avait alors une portée qui n'est plus comprise aujourd'hui.

Les deux volumes publiés en 1829, sous le titre de: *Choix de testaments anciens et modernes remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie*, offrent une lecture agréable et parfois instructive; c'est un des ouvrages de Peignot auquel il y aurait le moins à ajouter.

On ne peut envisager que comme des esquisses imparfaites la notice sur l'*Ancienne Bibliothèque des ducs de Bourgogne* et l'*Essai sur la liberté d'écrire;* les questions y sont à peine effleurées. Les *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie* laissent beaucoup moins à désirer; les matériaux dont disposait l'auteur étaient plus abondants, mais il est loin d'avoir épuisé le sujet.

Disons toutefois que si quelques ouvrages de Peignot ont vieilli, c'est que la science lui a survécu et a marché vite. Son malheur a été souvent de travailler de seconde main, de n'avoir à sa disposition que les ressources trop limitées que lui offraient les Bibliothèques de Bourgogne et la collection assez nombreuse d'ailleurs qu'il avait formée. De plus, Peignot ne connaissait pas les langues étrangères; il ne pouvait consulter les écrivains anglais et allemands, qui lui auraient été d'un grand secours : de là d'inévitables erreurs et des assertions contestables.

Cette existence si laborieuse, si remplie, qui n'a point été abrégée par le travail, puisque Peignot est parvenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, semble la condamnation sans réplique de la plupart des hommes de notre temps, qui, dans presque toutes les branches de la vie publique et privée, avec tant de loisirs et tant de ressources, apprennent et font si peu de chose.

Le plus grand mérite de Peignot, c'est d'avoir popularisé la Bibliographie, de l'avoir fait accepter, de l'avoir présentée sous des couleurs séduisantes à son public —et son public comprenait une classe nombreuse de lecteurs, plutôt qu'un petit nombre de savants.

Malgré ces immenses travaux et cet infatigable dévouement, on ne songea jamais à donner à Peignot une distinction honorifique, pas même la décoration de la Légion d'honneur. Cet injuste oubli de la Restauration et de la monarchie de Juillet, que la génération actuelle n'a point ratifié, aurait sans doute été réparé par la République de 1848, s'il lui eût été donné de le faire. Mais maintenant que Peignot est en possession d'une impérissable gloire, que lui importent ces plus ou moins brillants hochets de la vanité humaine? Que lui importe même la juste célébrité dont il jouit dans toutes les capitales où la science des livres est en honneur?

ERNEST PETIT,

Membre correspondant de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

(Suite).

VI. DES SALONS DE PARIS ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE (1).

TANT que Louis XIV fut jeune et qu'il se sentit un goût marqué pour le commerce des femmes et tout ce qui tient à la galanterie, Versailles fut le centre des plaisirs, et la tolérance du Roi, fondée sur la facilité de ses mœurs personnelles, ne permit pas aux courtisans de s'éloigner de la cour, afin de vivre avec plus de liberté dans leurs terres. Ce fut la plus belle époque de la société française. Les intérêts de la galanterie, placés pour ainsi dire sous les bienveillants auspices d'un grand roi, satisfaisaient les esprits les plus disposés au libertinage de mœurs et d'imagination. Toutes les femmes remarquables par l'agrément de leur esprit ou l'éclat de leur beauté briguaient avant tout l'honneur d'être admises à Versailles, et c'est là qu'on trouvait effectivement tout ce qui pouvait le mieux éblouir les yeux et charmer la pensée. Les bals, la comédie, les feux d'artifice, les promenades animées par le souffle d'une honnête liberté, tout faisait alors de la cour un séjour enchanté, et personne ne pouvait de bonne grâce affecter d'en dédaigner le séjour. D'incurables misanthropes, des gens entichés de ridicule ou frappés d'incapacité pouvaient seuls penser à fuir un endroit où l'on apprenait à bien vivre, à bien parler, à bien traiter les affaires; où l'on était sûr de rencontrer les plus aimables femmes, les meilleurs esprits, les plus grands génies et les plus fameux artistes.

Mais l'âge pesa bientôt sur la tête du grand roi : avec lui les dégoûts et les inquiétudes de conscience. Jeune, il avait fait sortir des rangs vulgaires un monde de personnages polis, enjoués, ardents et spirituels; sur le retour, il

1. Une partie de ce qu'on va lire a déjà été publié par la Société des *Bibliophiles français* dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire*, tirés à petit nombre. Mes confrères m'avaient réservé le droit de rendre à ce fragment la place d'où je l'avais tiré.

ne put animer de la même flamme une seconde génération. « Il y a du bon dans tout ce que je vois, » écrivait Ninon de Lenclos à Saint-Evremont, vers 1700; « mais, à dire le vrai, nul rapport. M. de Clerembaut me demande souvent s'il ressemble par l'esprit à son père: *Non*, lui dis-je. Et quelle comparaison de ce siècle avec celui que nous avons vu! »

L'éloignement de Mme de Montespan parut le signal d'une transformation complète à Versailles. Il y eut bien encore des opéras, des ballets, des comédies; mais la galanterie, qui jusque là semblait en avoir été l'âme, en fut rigoureusement bannie. Louis XIV fatigué, tourmenté de scrupules, ne pouvait guère être le témoin complaisant de ces tendres intrigues qui font le charme de la jeunesse et le profond regret de l'âge avancé. Sans doute, on a beaucoup exagéré le rigorisme de Louis XIV et de Mme de Maintenon; mais enfin, pour animer une cour, pour y maintenir l'apparence du bonheur ou du moins de la gaieté, il ne suffit pas de jeter un indulgent manteau sur les plaisirs qu'on ne partage plus; il faut que le prince lui-même donne un signal qu'il ne convient plus à la vieillesse de donner. Aussi Versailles se couvrait chaque jour d'un nuage plus foncé de tristesse, non parce que Louis XIV avait accordé ses préférences à Mme de Maintenon, non parce qu'il était devenu dévot, mais tout simplement parce qu'il avait cessé d'être jeune; nos *causeurs* gourmés, nos moralistes de journal lui font un crime aujourd'hui de ses derniers sentiments de piété : songent-ils bien à ce qui serait arrivé s'il ne les avait pas eus? Louis XIV pouvait-il à soixante-dix ans garder l'habitude de cette galanterie dont l'influence sur la société avait été si longue et si heureuse? On ne doit pas le supposer. Tout vieillard qui ne sait pas, au moins en apparence, renoncer aux plaisirs d'un autre âge, devient ridicule; qui voudrait le contester? Et sans Mme de Maintenon, sans les grandes qualités que Louis XIV avait distinguées en elle, ce grand prince eût peut-être fini par donner au monde le scandale devant lequel n'eut pas la force de reculer son insouciant et faible successeur.

Quand la galanterie eût, en pleurant, déserté Versailles, et Meudon et Marly, elle dut entraîner l'essaim de tous les jeunes gens de qualité doués d'une santé vigoureuse, de grands biens et d'une philosophie accommodante à merveille. Bien des courtisans oublièrent alors le chemin de la Cour; qu'y auraient-ils été faire? Non-seulement le Roi ne s'arrangeait plus de la vivacité de leur démarche et de l'éclat bruyant de leurs causeries, mais le malheur des guerres le contraignait à retenir fermée la main qui naguère s'ouvrait avec bonheur pour la distribution des pensions et la remise des offices. Avant tout, il fallait payer les armées, et quiconque n'avait pas obtenu de commandement ne devait plus rien attendre des ministres. Peu à peu, de fort bonnes compagnies se recomposèrent des débris de Versailles, non-seulement dans la ville, mais dans plusieurs terres des environs de Paris possédées par de grands seigneurs devenus moins soucieux des petits levers de la Cour. Au

Palais-Royal, le jeune duc d'Orléans; à Chantilly, le prince de Conty; à Anet, le fameux duc de Vendosme; au Temple, le Grand-Prieur son frère, formaient autant de centres autour desquels venait se grouper tout ce qui, dans Paris, avait de la naissance, de l'esprit et des mœurs faciles. Le duc d'Orléans avait pourtant ses habitudes particulières. Quoique doué d'un esprit vif et brillant, il se divertissait à part; il dessinait, il composait des motets, il éprouvait la force des combinaisons chimiques; enfin, il poursuivait des plaisirs à l'encan, comme les libertins du dernier étage. Quelques jeunes gens de mauvaise réputation, confidents préférés de mille parties secrètes, étaient devenus l'objet de ses prédilections; et cela, disait-on, parce qu'ils ne l'obligeaient pas à couvrir de la moindre apparence de dignité ses actions ni ses paroles.

Un peu moins débauché que le duc de Chartres, le prince de Conty, dont Louis XIV avait toujours paru redouter les grandes qualités, avait de plus que son cousin le goût des belles-lettres, et comme lui le sentiment exquis des beaux-arts sans avoir la faiblesse de les cultiver lui-même. Idole de tous les gens bien élevés dans les diverses classes de la société, il trouvait moyen de protéger un assez grand nombre d'écrivains : sa maison était une de celles qui pouvaient le mieux suppléer aux distractions qu'on n'allait plus chercher à Versailles. Conty, d'ailleurs, visitait volontiers les assemblées de la ville; la grandeur de sa naissance le préoccupait faiblement; il savait en faire oublier l'embarras à ses hôtes. On citait ses bons mots, ses procédés généreux, la position pleine de dignité qu'il avait su conserver même en présence de Louis XIV, et chacun lui savait gré d'avoir pu se passer d'une faveur qui ne cessait d'être pour tous ceux qui ne l'avaient pas obtenue un objet d'envie.

A quelque distance du duc de Chartres et du prince de Conty, figuraient les deux Vendômes, arrière-petits-fils, comme on sait, de Gabrielle d'Estrées. Louis XIV avait pour l'aîné une affection naturelle. Sa bravoure chevaleresque, son admirable coup-d'œil au milieu des combats, son bonheur et l'agrément de son esprit, tout, jusqu'à sa première éducation négligée, avait captivé les sympathies du grand roi ; mais Vendôme aimait avant tout sa liberté, son indépendance, c'est-à-dire une vie horriblement abandonnée. Autant de motifs pour lui de répondre aux avances de la Cour avec réserve, et de n'y paraître que par longs intervalles. Quand il n'avait pas de commandement militaire, il se renfermait dans le château d'Anet, avec un certain nombre d'aimables et spirituels Epicuriens, auxquels il accordait liberté de conduite absolue. Alors, ce n'était plus un prince qu'il s'agissait d'entourer d'hommages et d'accabler de flatteries, mais un maître de maison inquiet de tout ce qui pouvait agréer davantage à ceux qui voulaient bien embellir sa solitude. On s'y enivrait, on y insultait fréquemment les choses saintes, on allait jusqu'à toucher à la gloire des vivants, et Mme de Maintenon n'ignorait

pas qu'on y parlait souvent de la veuve Scarron et de son grisonnant adorateur. Puis, quand les douloureuses infirmités du duc de Vendôme avertissaient les joyeux hôtes d'Anet du terme des orgies, ils trouvaient un asile au Temple, chez le Grand-Prieur, moins déréglé peut-être que son frère dans le choix de ses divertissements, mais plus ami de la bonne chère et des plaisirs de l'esprit.

Tous ces princes du sang firent l'éducation de la génération qui allait ouvrir le XVIIIe siècle : et certes, il y avait loin des précédentes sensualités de Versailles aux bacchanales d'Anet, du Palais-Royal et du Temple. Combien donc ne se trompe-t-on pas, quand on fait dater l'invasion des mauvaises mœurs et de l'irréligion de la mort de Louis XIV ! Je serais tenté de penser, au contraire, que les désordres de tous genres furent plus grands, plus nombreux, dans les vingt dernières années du grand règne. La raison en est facile à saisir : les roués de la Régence commençaient à vieillir quand le duc d'Orléans prit en main les rênes de l'État ; mais ils étaient jeunes en 1690, tous impatients de licence ; et dans les princes du sang royal ils trouvaient autant d'illustres sauvegardes. A la mort de Louis XIV, le désordre déjà maître de Paris et de la plupart des châteaux de France pénétra dans Versailles ; ce fut toute la révolution.

Maintenant, pour achever ce propos, le XVIIIe siècle a-t-il été beaucoup plus déréglé que le XVIIe ? Il est peut-être seulement permis d'affirmer que Louis XIV eut une vie moins scandaleuse que son successeur. La modération dans les plaisirs est le privilége de certains individus et non de certaines époques. Quand la conduite du prince est dirigée par des habitudes de tempérance et de modération, le libertinage s'éloigne de la cour et se contente d'infester la ville. Le scandale alors est beaucoup moindre, et l'histoire se préoccupe rarement des vices qui ne semblent pas devoir échapper à la surveillance et à la justice des tribunaux. Voilà ce qui fait, à notre avis, la grande moralité du XIXe siècle. On ne répand plus de vaudevilles sur les femmes trop peu fidèles au nœud conjugal : nous en concluerions volontiers, pour ainsi dire, qu'il n'y a plus de femmes infidèles. La satire n'accuse plus certains grands personnages de passions honteuses et de goûts abominables : on en tire aussitôt la conséquence que ces goûts, ces passions, ont cessé d'être en faveur. Cependant, à vrai dire, le monde ne change guère ; la société de nos jours, comme celle de tous les temps, est composée d'une majorité brutale, vicieuse, cupide et jalouse ; d'une faible minorité d'esprits vrais, d'âmes grandes et de cœurs nobles et purs. Il faut tâcher d'appartenir à cette minorité. Heureux les temps où elle dirige l'opinion publique : nous n'en sommes pas là, et je reviens à mon sujet.

La maison du duc de Vendôme était alors gouvernée par l'abbé de Chaulieu, libertin aimable et courtisan délié. Le prince s'en rapportait à lui de toutes ses dépenses ; il avait mandat de suppléer à l'argent qu'on ne trouvait plus

22

RELIURE AUX ARMES DE HENRI III

par des emprunts et des engagements toujours nouveaux. L'abbé s'acquittait de tout à merveille. Dévoué particulièrement à M. le Grand-Prieur, il savait faire entre les deux frères deux parts à peu près égales de la fortune de l'aîné. Jamais il n'arrivait au duc de Vendôme d'accepter le moindre compte, et c'est ainsi que la maison du Grand-Prieur, c'est-à-dire l'hôtel du Temple, était une succursale ou plutôt une digne rivale du château d'Anet. Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'abbé de Chaulieu se trouvait ainsi l'objet des caresses de tous les beaux esprits de la génération nouvelle. C'était lui qui ouvrait ou fermait les portes du paradis des deux frères Vendôme; naturellement, il était rempli de bienveillance et d'une amabilité prévenante pour ceux qui n'affectaient pas de sévérité dans leurs mœurs, et qui n'hésitaient pas à rendre hommage à son importance : d'ailleurs gourmand délicat, grand buveur, inépuisable conteur de fleurettes. Cette dernière faiblesse, car nos défauts et nos vices sont autant de faiblesses, atteignait presque chez lui le ridicule. Il avait besoin de croire à l'amour de toutes les femmes qu'il jugeait dignes d'attention, et quelque légèreté qu'il mît dans ces choses-là, il ne pardonnait pas qu'on les reçût de l'air qu'elles méritaient. J'ai distingué trois de ses maîtresses. La première et la plus sérieuse avait été Mlle Le Rochois, belle et fameuse cantatrice du théâtre de Lully; Chaulieu l'a vantée dans plusieurs petits poëmes sous le nom de Théone, et l'époque de ses relations avec elle remontait pour le moins à 1687. En ce temps-là, le Roi étant tombé dangereusement malade, tous les yeux de la Cour se portèrent sur Mgr le Dauphin. Chaulieu et La Fare, qui gouvernaient les Vendôme, ne furent pas des derniers : ils prévoyaient pour leurs patrons et pour eux une faveur prochaine; en attendant les événements, ils ordonnèrent des fêtes magnifiques à Anet, pour y recevoir l'héritier présomptif. Il faut lire le récit de cette fête dans les *Mémoires de La Fare*, ce pamphlet soufflé par l'esprit des Vendôme contre Louis XIV. « Quoique le Roi fut effectivement en danger, il « ne voulut pas qu'on le crût. Aussi cette maladie n'empêcha pas que pour « divertir à Anet Monseigneur, M. de Vendôme, l'abbé de Chaulieu et moi, « nous n'imaginassions de lui donner un efête avec un opéra dont Campistron, « poëte toulousain aux gages de M. de Vendôme, fit les paroles, et Lully, notre « ami à tous, fit la musique.... Et comme M. le Grand-Prieur, l'abbé de « Chaulieu et moi avions chacun notre maîtresse à l'Opéra (1), le public « malin dit que nous avions fait dépenser 100,000 fr. à M. de Vendôme pour « divertir nos demoiselles. Mais certainement nous avions de plus grandes « vues que cela. Elles se sont évanouies, rien n'étant arrivé de ce que nous « imaginions alors avec quelque apparence. »

La deuxième maîtresse de l'abbé de Chaulieu fut la troisième femme du

1. Celle du Grand-Prieur était Fanchon Moreau, qu'il entretint jusqu'au moment du mariage de cette maîtresse. Mlles Le Rochois et Duclos étaient aux deux autres.

marquis de Lassay, qui n'était rien moins qu'une fille légitimée de Monsieur le Duc. Ses relations avec Julie de Bourbon remontaient à 1695, et il aviat déjà plus de cinquante-cinq ans. Pour Mlle Julie, qui n'était pas encore marquise, elle portait le nom de Mlle de Chateaubriand. Mais cette *naturelle* princesse avait lié depuis longtemps un commerce de tendresse avec le marquis de Lassay, âgé de quelques quarante-cinq ans, et recommandable à ses yeux par une éclatante réputation d'homme à bonnes fortunes. Monsieur le Duc s'opposa longtemps au mariage, on ne sait pourquoi; et quand enfin il eut cédé aux prières de Lassay et de la duchesse du Maine, la jeune personne en prononçant les paroles sacramentelles éprouva dans ses sentiments une révolution complète; elle prit en grippe son mari et se passionna pour qui? pour l'abbé de Chaulieu, dont jusqu'alors les déclarations l'avaient fait mourir de rire. Bientôt, au grand dépit de M. de Lassay, elle fit avec l'Abbé de longs et agréables voyages. Nous trouvons la révélation de ces petits faits dans les lettres imprimées de l'aimable Anacréon du Temple, comme on appelait l'abbé de Chaulieu. Pour les traverses amoureuses du marquis de Lassay, on peut en suivre les détours dans le singulier *Recueil de diverses choses,* que nous devons aux loisirs ennuyés de sa vieillesse. J'avoue que cet ouvrage est pour moi l'objet d'une sorte de prédilection. Un homme qui, dans l'âge le plus avancé, s'avise d'ouvrir le portefeuille qui contient tous les souvenirs écrits de sa vie, qui les envoie à l'imprimeur sans les coordonner et sans les corriger le moins du monde; cet homme, s'il n'a pas manqué d'esprit et si sa vie a été remplie de circonstances romanesques (et quelle vie n'a pas été romanesque?), devra nous donner de cette façon un livre des plus instructifs. Combien d'aspirations, de fausses démarches, de sentiments tendres, de vanités, de déceptions, de chances heureuses, de retours inespérés! Lassay s'était marié trois fois; il avait aimé toute sa vie: il avait eu beaucoup à se plaindre de son père, d'une de ses femmes, de tous ses enfants; il vécut à la Cour, à l'armée, à la campagne, et jamais, quoique en ait dit Saint-Simon, il ne montra d'ambitions et d'espérances supérieures à son mérite, à sa naissance. Son nom se trouve mêlé à l'histoire anecdotique de tout un demi-siècle; il croise le chemin de Mmes de Sévigné, de La Fayette et de Maintenon, de la belle Marianne Pajot, de la duchesse de Bourbon et de la comtesse de Verrue. En revanche, il a peu de relations suivies avec les hommes : on voit qu'il ne les aimait pas et qu'il goûtait peu les charmes de leur commerce particulier; il n'en est aucun dont il soit ou se dise l'ami; c'est là, sans doute, ce qui l'empêcha de parvenir à quelque chose. Brave, entreprenant, fécond en ressources, il ne s'est pas embarrassé dans la trame des événements politiques, et partout on le voit dans les *faubourgs*, comme le dit malignement Saint-Simon qui, lui, ne se souciait que des hommes qui pouvaient s'accommoder à ses prétentions orgueilleuses.

Pauvre, ou du moins gêné dans la première partie de sa vie, Lassay finit par

laisser une fortune très-considérable à son fils, qu'il avait présenté à la duchesse de Bourbon, mère du premier ministre. Le deuxième marquis de Lassay obtint bientôt toute la confiance de la princesse, et la malignité publique se plut aussitôt à supposer entre eux quelque chose de plus qu'une amitié vive et sincère. Madame la duchesse fit bâtir, comme on sait, deux palais contigus : le premier est aujourd'hui le lieu des séances de notre Corps législatif, le second a l'honneur de loger le président que le souverain donne à cette assemblée. Ce fut le marquis de Lassay qui dirigea les constructions. Voici ce qu'on retrouve à ce sujet dans un curieux roman satirique du temps, qu'on ne lit plus, parce qu'il faut rechercher dans les *clefs* les véritables noms des personnages désignés :

« La princesse Roxane avait été gouvernée jusqu'à sa mort par Kodabendé, seigneur-persan de beaucoup d'esprit, fin courtisan, intrigant, sachant profiter de sa faveur, et qui sous Aly-Homayou en avait habilement tiré parti pour se faire une fortune considérable. Roxane ne décidait rien que par ses avis. Elle avait tant de confiance en lui, qu'elle lui abandonna la direction d'un magnifique palais qu'elle faisait bâtir. Tout joignant, Kodabendé en fit élever un petit, moins superbe à la vérité, mais mieux entendu, mieux ordonné, plus commode, plus recherché, préférable en un mot, au jugement des connaisseurs, par le goût et les vraies beautés qui y régnaient. On assure qu'on voyait dans ce palais des tableaux originaux d'un très-grand prix, dont il n'y avait que des copies dans celui de Roxane, à qui, cependant, dit-on, les originaux appartenaient. Les deux palais se communiquaient par une porte secrète et une galerie souterraine qui dérobait Kodabendé aux regards curieux. »

Il y a ici beaucoup de médisance, et sans doute aussi de la calomnie. Les tableaux qui décorèrent l'hôtel Lassay provenaient en général du legs que lui avait fait quelques années auparavant la comtesse de Verrue, cette célèbre dame dont la jeunesse avait éprouvé tous les genres d'orage, et qui, fille du duc de Luynes, mariée à quatorze ans à un grand seigneur piémontais, persécutée par un beau-frère amoureux de sa beauté, maîtresse malgré elle du duc de Savoie, avait fini par donner au diable parents, époux, amants, et était venue se réfugier dans le couvent des Bénédictines du *Cherche* ou *Chasse-Midi*, où elle attendit patiemment la mort du comte de Verrue. Il eut la bonté de se faire tuer à la funeste bataille d'Hochstet, en 1704. Dès qu'elle eut donné le temps convenable au deuil, elle sortit de son abbaye qu'elle n'avait pas scandalisée, et acheta dans la rue du Regard, à l'extrémité de celle du Cherche-Midi, une retraite bientôt embellie par tous les charmes des beaux-arts et des belles-lettres. Les nombreux adorateurs de la Comtesse la nommèrent *Dame de volupté*, mais de cette volupté décente et délicate qui n'exclut la vivacité d'aucun plaisir permis. Ajoutons que Saint-Simon, ce juge sévère de tous les travers de la mode et de toutes les inconséquences de son temps,

fait un charmant portrait de Madame de Verrue, chez laquelle, à l'entendre, n'hésitèrent pas à se rendre les gens de la plus haute naissance, et ce qui vaut mieux encore, de la meilleure compagnie. Mais les cercles pieux, en entendant parler de l'éclat des fêtes et du nombre des soupirants de la comtesse, rappelaient avec douleur que, dans leur jeunesse, en sortant de Port-Royal, les trois sœurs, Mmes de Verrue, de Bournonville et de Cessac, s'étant laissé conduire à l'Opéra, n'avaient pu se décider à tourner les yeux une seule fois vers le spectacle. Combien elles avaient changé avec le temps! s'écriait Madame de Simiane. Quoi qu'il en soit, les étrangers venaient admirer dans son hôtel un excellent choix de livres, que les amateurs reconnaissent encore à l'empreinte de ses armes. C'est là que la plus brillante société de Paris se réunissait plus d'une fois chaque semaine pour y souper, jouer la comédie, ou tout simplement causer comme on savait alors le faire. Le marquis de Lassay, aussi fin connaisseur du mérite des femmes que l'avait été son père, ne tarda guère à s'y faire bien venir; et l'amitié qui régna bientôt entre lui et la Comtesse, morte vers 1736, âgée de 47 ans, le rendit légataire d'un assez grand nombre de tableaux, aussitôt placés dans le petit hôtel Bourbon, et dont les sots ne manquèrent pas de faire l'objet de leurs conjectures satiriques.

Le nom de Mme de Verrue n'est pas, comme on le verra plus tard, étranger à l'histoire de Jean-Baptiste Rousseau. Mais il nous faut retourner aux amours de l'abbé de Chaulieu, dont la troisième passion fut Mlle de Launay, cette dame de compagnie de la duchesse du Maine, digne de servir une femme meilleure, ou du moins plus aimable et plus sensée. La duchesse du Maine, fille du grand Condé, était un étrange composé d'agrément et d'extravagance. Comme plusieurs femmes de notre temps, dont parlent trop souvent les journaux prétendus littéraires, elle avait la tête ardente et le cœur glacé. Sans cesse à la recherche des distractions, elle ne rencontrait partout que l'ennui. On lui avait fait un portrait enchanteur de Mlle de Launay; elle voulut la voir, l'attacher à son service; et quand elle l'eut bien regardée, écoutée, embarrassée : *Ce n'est que cela!* pensa-t-elle; dès lors, le meilleur moyen de lui déplaire fut de lui vanter la petite personne. Cependant, les gens de lettres admis aux fêtes de Sceaux préféraient souvent à l'entretien inquiet de la princesse la conversation fine et judicieuse de Mademoiselle de Launay, et peu à peu, le réduit de la femme de chambre devint aussi recherché que le salon de la duchesse. Fontenelle, Malezieux, Sainte-Aulaire, mais avant tous les autres l'abbé de Chaulieu, s'étaient pris d'affection pour elle, et l'Abbé, dont l'habitude était de parler d'amour, n'avait pas tardé longtemps à lui adresser des hommages qui la flattèrent sans lui donner occasion de rougir. Elle tendit la main au vieillard, elle le remercia, lui promit de l'aimer, l'assura même de la parfaite liberté de ses sentiments; et c'est ainsi qu'on vit un octogénaire aux genoux d'une fille encore jeune, et

qui, sans se compromettre sérieusement, avait l'air de partager les sentiments qu'elle inspirait. De notre temps, nous avons vu la sage, l'aimable et brillante comtesse du Cayla, inspirer une passion non moins extraordinaire dont on a beaucoup plus parlé, et dont n'eut pourtant jamais à s'inquiéter la délicatesse de celle qui en était l'objet. Ne pouvait-elle pas dire, en effet, comme Mlle de Launay : « N'ayant d'autre ressource que ses soins, mon vieil amant les redoublait sans cesse. Il m'écrivait tous les matins; la lettre était pour savoir mes volontés, et quand je préférais son carrosse à sa personne, il me l'envoyait sans murmurer... J'avais la puissance despotique sur toute sa maison. On a rarement l'autorité en main sans en abuser... Enfin il me fit connaître qu'il n'y a rien de plus heureux que d'être aimé de quelqu'un qui ne compte plus sur soi et ne prétend rien de vous. »

Telles étaient donc les grandes maisons que fréquentaient en France, vers la fin du XVIIe siècle, plusieurs écrivains distingués et tout ce qu'il y avait de considérable dans Paris. Rousseau, qui malgré l'humilité de sa naissance avait vu toutes les portes s'ouvrir devant sa réputation de grand poëte, apportait à vingt-cinq ans dans le monde, sous une physionomie ouverte et caressante, le fond d'un caractère irritable et facile à prévenir. On ne blessait impunément ni son goût, ni l'honneur ou la réputation de ses amis. Il y avait dans son esprit quelque chose d'arrêté qui lui donnait de l'horreur pour les conversations traînantes, les disputes de mots, les raisonnements prolongés. Un penchant naturel le conduisait près de tous les personnages recommandables par leur mérite ou par leur position élevée dans le monde; mais ce penchant n'eut pourtant jamais le pouvoir de lui faire excuser l'inconvenance des procédés chez les grands qui l'admettaient dans leur intimité. Dédaigneux avec ceux qu'il n'estimait pas, il sentait une admiration vraie et profonde pour ceux auxquels il reconnaissait une véritable supériorité. Il vit Despréaux, et s'il rendit hommage au génie de l'auteur des *Satyres* et de l'*Art poétique*, il se tut respectueusement devant l'erreur de l'*Ode sur la prise de Namur*, montrant ainsi que le désir de fonder sa renommée sur la faiblesse d'un écrivain illustre était incapable de le tenter. Toute sa vie il conserva pour Despréaux un souvenir de respect et de reconnaissance; dans toutes les circonstances il ne cessa de proclamer pour son maître celui qu'il devait surpasser dans la poésie lyrique et dans l'épigramme. Les ennemis de l'illustre satirique devinrent les siens; il les poursuivit d'un style vengeur, avant de se préoccuper des intérêts de sa propre gloire. Pradon devait être sa première victime.

Sûr d'avoir été plus applaudi que l'auteur d'*Athalie*, l'auteur du *Grand Scipion* avait conçu le projet de détrôner Despréaux comme il pensait avoir détrôné Racine. Il avait à cette intention publié la *Satyre des Satyres*, ou *le Triomphe de Pradon*. Dans le frontispice était représenté Despréaux en chèvre-pied, courbant le dos sous les coups de bâton dont Pradon le chargeait

sans miséricorde. Le *Triomphe de Pradon* eut pour terme le huitain suivant:

Au nom de Dieu, Pradon, pourquoi ce grand courroux
Qui contre Despréaux exhale tant d'injures?
« Il m'a berné, » me direz-vous,
« Je veux le diffamer chez les races futures. »
Hé! croyez-moi, vivez en paix;
En vain tenteriez-vous de ternir sa mémoire;
Vous n'avancerez rien pour votre propre gloire,
Et le Grand Scipion sera toujours mauvais.

Cette épigramme fut certainement composée avant 1698, date de la mort de Pradon. Déjà depuis plusieurs années Rousseau voyait familièrement Despréaux, comme le prouve une de ses lettres écrite en 1696 à Duché. C'est dans la maison d'Auteuil qu'il fortifiait ses principes et ses aversions littéraires. Leçons fatales! la gloire de Despréaux devait être la source la plus féconde des infortunes de son élève. Cottin avait essayé d'affubler Boileau de toutes les mauvaises pièces de vers composées par de méchants poëtes et de méchants hommes; mais le public avait fait justice des Cottin et des Pradon. Il n'en fut pas de même des ennemis de Rousseau. Avertis par l'exemple des victimes de Despréaux, les Lamotte, les Gacon, les Saurin, les Longepierre formèrent une cabale qui ne tarda pas à l'emporter sur la ligue des gens d'esprit et de cœur. On verra bientôt les conséquences de cette lutte.

Rousseau regretta toute sa vie d'avoir trop peu connu La Fontaine, Molière et Racine. Il les admirait comme nous les admirons aujourd'hui, et c'est avec impatience qu'il voyait imprimer les anecdotes plus ou moins hasardées dont on embarrassait gratuitement leur mémoire. On peut voir avec quelle ardeur il défend, dans ses lettres, dès que l'occasion s'en présente, le caractère et le génie de ces grands esprits. Le travail de Grimarest sur Molière excitait principalement son indignation; et en cela il partageait encore les sentiments de Despréaux comme de tous ceux qui avaient eu l'honneur de connaître Molière. Dans les cafés et dans les journaux, double innovation destinée, comme je l'ai déjà dit, à bouleverser toutes les anciennes bases de la critique littéraire, on ne cessait de mettre en question les défauts et les qualités réciproques de Corneille et de Racine. Ces méticuleuses critiques, ces parallèles dans lesquels la balance penchait toujours du côté de Corneille, ne manquaient pas de mettre Rousseau au supplice. J'ignore à quels Aristarques il lança l'épigramme suivante; mais le nom de Chrysogons semblerait indiquer des partisans; et ce qui doit porter encore à le penser, c'est le reproche que Voltaire fait à notre poëte d'avoir compris les financiers dans ses *diatribes:*

Entre Racine et l'aîné des Corneilles
Les Chrysogons se font modérateurs;
L'un, à leur gré, passe les sept merveilles,
L'autre ne plaît qu'aux versificateurs.

Or maintenant veillez, graves auteurs,
Mordez vos doigts, ramez comme corsaires,
Pour mériter de pareils protecteurs
Ou pour trouver de pareils adversaires.

Ainsi, les ennemis de Racine étaient, comme ceux de Despréaux, désignés naturellement, pour ainsi dire, aux représailles de notre poëte. Au premier rang brillait alors Fontenelle, rendu muet pendant plus de dix ans par la plaisanterie du *bâton blanc à la main* (renouvelée plus tard par Voltaire contre le Franc de Pompignan), et par la belle épigramme des *Sifflets* :

Ces jours passés, chez un viel histrion,
Un chroniqueur émut la question
Quand dans Paris commença la methode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
— Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer :
Gens pour Pradon voulurent parier.
—Non, dit l'acteur, j'en sais toute l'histoire
Que par degrés je vais vous débrouiller.
Boyer apprit au parterre à bâiller.
Quant à Pradon, si j'ai bonne memoire,
Pommes sur lui volèrent largement ;
Mais quand sifflets prirent commencement,
C'est (j'y jouois, j'en suis témoin fidele),
C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle (1).

Mais une fois que l'ascendant de Racine n'eut plus d'influence sur le théâtre, Fontenelle se remit en vue, donna des opéras que les musiciens firent réussir, affecta dans ses conversations une liberté de penser qui rappelait Saint-Evremont, prit entre ses vieux doigts maniérés les pipeaux rustiques, et tout d'un coup s'éleva d'un degré de ridicule assez marqué à la place d'arbitre des jugements de la bonne compagnie. Despréaux haussait les épaules; Rousseau ne voyait pas avec moins d'impatience cet écrivain affecté contribuer à la ruine du bon goût et de la saine poésie. Il jugea donc à propos de

1. L'abbé Trublet eut seul, dans le XVIIIe siècle, le naïf courage de trouver de mauvais goût cette incomparable épigramme. « Elle put, dit-il, dans le temps, faire quelque tort à M. de Fontenelle, mais elle n'en fait aujourd'hui qu'à son auteur. » (*Mém. sur M. de Fontenelle*, p. 277.) Puis il ajoute, comme s'il prévoyait dès lors le *Compilait, compilait, compilait* : « L'épigramme et plusieurs autres prouvent la vérité de ce que répondoit Despréaux à ceux qui le trouvoient trop malin : *Racine l'est encore plus que moi*. Il passoit même pour faux parmi leurs amis communs, Molière, Chapelle, etc. Ils se défioient de lui. Le célèbre acteur Baron, qui avoit vécu beaucoup avec Racine, a dit plus d'une fois que c'étoit d'après lui-même qu'il avoit fait Narcisse dans la tragédie de *Britannicus*. » Ce dernier trait, véritablement infâme, est une aggravation de ce que La Motte, l'auteur du *Factum de Saurin*, avait dit de Rousseau, « qu'il s'était peint dans le *Flatteur*. » Un moyen que la malice et la perfidie emploient de préférence, même de notre temps, est de mettre ainsi sur le compte de morts célèbres de cruelles insinuations, pour leur donner une importance qu'elles n'auraient pas, si l'inventeur les présentait sous son propre nom. Voltaire a souvent usé de ce moyen odieux.

reprendre la verge dont Racine l'avait une première fois si bien frappé :

Depuis trente ans, un vieux berger normand
Aux beaux esprits s'est donné pour modele.
Il leur enseigne à traiter galamment
Les grands sujets en style de ruelle.
Ce n'est le tout : chez l'espece femelle
Il brille encor, malgré son poil grison ;
Et n'est caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde.
En vérité caillettes ont raison,
C'est le pédant le plus joli du monde.

Ce dixain a cela d'exquis que la raillerie la plus incisive y revêt les dehors d'un simple badinage. Qu'on se figure le vieux berger revenant, après la chute de cette tuile, dans les maisons où la veille on voyait en lui l'oracle des grâces et du bon goût? Combien le coup dut lui être sensible, lui que la moindre apparence de ridicule déconcertait pour longues années! Mais le chagrin qu'il en ressentit devait être utile à sa gloire. Chassé du théâtre par Racine, des domaines de la pastorale par Rousseau, Fontenelle se concentra dans les travaux de l'Académie des sciences, et les Éloges qu'il y prononça comme secrétaire perpétuel sont devenus le solide fondement de sa réputation littéraire. Il ne cessa pourtant pas de voir le monde, où sa discrète philosophie, son égoïsme inoffensif le firent constamment rechercher. Ce fut pour Rousseau un ennemi dont la rancune, toujours habilement dissimulée. ne se démentit jamais.

VII. LES ÉPIGRAMMES.

Nous avons déjà vu que Rousseau n'avait pas eu la sagesse de se borner à fréquenter Despréaux, Chaulieu, les meilleures maisons de Paris ; et qu'en essayant de se faire un nom parmi les auteurs dramatiques, il avait été naturellement conduit à ce *Caffé des gens de lettres,* où les cabaleurs de tous les genres se donnaient rendez-vous. Son arrivée y avait produit une grande émotion. Après la mort de Racine et de Lafontaine, le Parnasse parisien ne jetait plus qu'un faible éclat : qui pouvait alors aspirer à les remplacer? On prononçait les noms de Fontenelle, de La Motte, de Campistron, de Palaprat ; mais les juges les plus délicats fondaient leurs meilleures espérances sur Rousseau, qui avait déjà publié des Odes admirables et de belles Cantates. On citait encore comme autant de chefs-d'œuvre les épigrammes décochées contre Pradon, Fontenelle et Longepierre. Combien d'attentes et d'inquiétudes ne s'attachaient donc pas à l'influence qu'il allait exercer dans le Café des beaux esprits! Flatté de l'empressement et de l'attention dont il devenait l'objet, Rousseau prit aisément goût à ces réunions qui avaient

toute la turbulence et toute la fougue des anciennes républiques. Houdart de la Motte, dont son arrivée menaçait l'autorité, affecta dès lors un coin de la salle; Rousseau fut entouré dans un autre coin. C'était le temps où la cause des anciens inspirait le plus de récriminations violentes. En sa qualité de mauvais poëte, La Motte ne trouvait rien à louer dans les écrivains de la Grèce et de Rome: Homère, à l'entendre, avait eu le malheur de ne pas composer l'Iliade au XVIIIe siècle. Il avait du génie pour son temps, mais il avait besoin de ce qu'on appellerait de nos jours un teinturier, et La Motte se chargeait de lui en tenir lieu. Ces folies avaient alors la même vogue que, dans un autre temps, les vociférations romantiques contre Racine et Despréaux. Rousseau prit parti dans la querelle, et nous devons à sa juste indignation une de ces épigrammes que ne pardonnent jamais ceux qui les ont inspirées :

Léger de queue et de ruses chargé,
Maître Renard se proposoit pour règle;
Léger d'étude et d'orgueil engorgé,
Maître Houdart se croit un petit aigle.
Oyez-le bien, vous toucherez au doigt
Que l'Iliade est un conte plus froid
Que Cendrillon, Peau-d'Ane et Barbe-bleue;
Maître Houdart, peut-être en vous croiroit,
Mais, par malheur, vous n'avez point de queue.

Et plus tard, en 1715, quand La Motte, encouragé par le succès de curiosités qu'avait obtenu le premier livre de son Iliade, eut la malheureuse idée d'en donner la suite, Rousseau accueillit le nouvel Homère par cet autre dizain :

Le traducteur qui rima l'Iliade,
De douze chants pretendit l'abreger;
Mais par son style aussi triste que fade,
De douze en sus il a su l'allonger.
Or le lecteur, qui se sent affliger,
Le donne au diable et dit, perdant haleine :
Hé, finissez, rimeur à la douzaine!
Vos abregés sont longs au dernier point.
Ami lecteur, vous voilà bien en peine :
Rendez-les courts en ne les lisant point.

Mais si Rousseau prenait parti pour les anciens en véritable poëte, en disciple de Racine et de Despréaux, ses admirations n'étaient pas exclusives : il avait étudié Virgile, Horace, Tibulle et Properce, sans négliger les sources de la poésie moderne. Les bons écrivains du XVIe siècle avaient attiré son attention et conquis fréquemment son estime. Dans ces moments, il était tenté de reprocher à la langue académique ses constructions trop symétriques, ses trop sévères délicatesses. Souvent il lui était arrivé, dans les conférences du Caffé, de plaider en faveur du style précis, nerveux et rempli de grâce de Saint-Gelais et de Marot. Et comme il avait retenu les

meilleures épigrammes de ces ingénieux esprits, l'envie lui vint de les imiter, et le succès de ses premières tentatives le conduisit plus loin que sans doute il ne l'avait prévu.

C'était, il ne faut pas l'oublier, le temps où, sur les traces de La Fontaine, tous les faiseurs de vers se jetaient à corps perdu dans les récits licencieux. Nous avons déjà renvoyé à plusieurs pièces de l'abbé de Chaulieu; mais La Fosse, Grécourt, Vergier, le jeune conseiller Ferrand, avaient pu, sans trop compromettre leur considération, aller beaucoup plus loin et même dépasser toutes les anciennes bornes. Vergier avait la mission de distraire le marquis de Seignelay, fils aîné du grand Colbert et contrôleur général de la marine. Dans les lettres que nous avons conservées, le ministre de Louis XIV ne se lasse pas de l'inviter à donner pleine carrière aux libertés de son imagination, et nous savons comment Vergier suivit les instructions de son protecteur. C'était un intendant de marine, ami du vieux La Fonfaine et du jeune Rousseau, inférieur à ce dernier sous tous les rapports, même sous celui de la naissance. Toutefois son exemple ne séduisit pas notre poëte; Rousseau n'a pas fait un seul conte : Gacon lui a donc gratuitement reproché d'en avoir commis d'obscènes. S'il oublia les lois de la pudeur, c'est dans une trentaine d'épigrammes que, du moins, on ne saurait accuser de prêcher l'imitation des vices qu'on y rappelle. Tel n'est pas l'effet des Contes de La Fontaine, de Vergier, de La Monnoye, de Grécourt et de l'auteur de la *Métromanie*. Mais approuverons-nous Rousseau d'avoir fait ces épigrammes? assurément non : elles salissent l'esprit et l'imagination de tableaux burlesques; mais si nous ne les apprécions qu'au point de vue littéraire, nous devons avouer que ces petits poëmes, d'une perfection achevée, justifient la vogue extraordinaire qu'ils obtinrent alors et qu'ils conservent.

On a blâmé l'auteur non-seulement de n'avoir pas reculé devant l'indécence des sujets, mais aussi d'avoir mis de préférence en scène des gens de religion. C'est un reproche qu'ont mérité tous les anciens faiseurs de contes, Boccace, Pogge, Rabelais, la reine de Navarre, La Fontaine. Il est certain que le ridicule a bien plus de saillie quand on va le saisir dans les lieux qui devraient être l'asile de la pénitence et de la régularité. Cela est si vrai pour les dixains de Rousseau comme pour les contes du Décameron, que si vous transportez dans le monde la scène que les auteurs avaient placée dans un monastère, vous enlevez aux récits tout leur sel, et, si j'ose le dire, toute leur saveur. Qu'on me permette d'en citer un exemple; un, c'est beaucoup, mais j'ai besoin de fournir la preuve de ce que je viens d'avancer :

Aux pieds d'un moine à barbe vénérable,
Un jouvenceau contoit ses passe-temps :
Le jour, bon vin, grand'chère, longue table,
La nuit, tendrons ou veuves de vingt ans.
Le Révérend, levant de temps en temps
Les yeux au ciel, disoit : « Vierge Marie!

« Quel chien de train, quelle chienne de vie!
« —Las! j'en conviens, et ne suis en ce lieu
« Pour contester, » reprit le bon apôtre.
« —Eh! ce n'est pas la tienne, de par Dieu, »
Dit le frater; « je parle de la nôtre. »

A ce *frater*, à ce *jouvenceau* substituez un jeune citadin, faisant envier la vie qu'il mène à son ami le campagnard, tout le *vis comica* disparaît, et ne vaut plus la peine d'être conté. La même observation s'applique à la suivante, qui du moins a le mérite de ne pas effaroucher la pudeur :

Près de sa mort, une vieille incrédule
Rendoit un moine interdit et perclus :
« Ma chère fille, une simple formule
« D'acte de foi; quatre mots, et rien plus.
« —Je ne saurois...—Ça! voudriez-vous être
« Persuadée? — Oui, je voudrois connoître,
« Toucher au doigt, sentir la vérité.
« —Hé bien, courage alors! » reprit le prêtre;
« Offrez à Dieu votre incrédulité. »

Une autre observation non moins importante, c'est que dans toutes ses railleries monacales, Rousseau s'est gardé d'effleurer le dogme, comme ont fait tous ses imitateurs. Il ne faut donc juger ces trente dixains que comme autant de *juvenilia* que l'auteur s'est d'ailleurs amèrement reprochés, dans un âge plus avancé. Toute blâmable qu'on soit l'expression, les couleurs n'en laissent jamais une impression contagieuse. Le vice n'y est rien moins que fardé, et les gens qu'on y blasonne ne nous en paraissent pas moins odieux pour nous avoir fait rire. C'est ainsi que les démons qui figuraient dans les anciennes représentations de mystères pour réveiller la gaîté grivoise des spectateurs ne donnaient à personne l'envie de se modeler sur eux, et n'en paraissaient pas moins abominables.

PAULIN PARIS
(*de l'Institut*).

(*La suite à un prochain numéro.*)

LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

ET

SA NOUVELLE SALLE DE LECTURE (1)

II

C'EST au mois d'avril 1708 qu'eut lieu le vol de livres dont nous parlions en finissant notre dernier article, et qui fut d'un si grand préjudice pour la Bibliothèque, à cause des richesses qu'elle y perdit, et ensuite pour le public, à cause de la longue interdiction qui en résulta contre lui. Le voleur était un nommé Aymon, prêtre apostat, qui, après avoir été curé dans le Dauphiné, s'était marié en Suisse, et était devenu ministre en Hollande.

« L'année dernière, écrit La Monnoye en 1709, dans une lettre qui est sur cette affaire le plus précieux document, et que, je ne sais pourquoi, l'on n'a jamais citée (2), Aymon, sous des prétextes plausibles, ayant obtenu la permission de venir à Paris, y arriva, muni de bons sauf-conduits, y pratiqua d'honnêtes gens, vit M. de Pontchartrain, l'abbé Bignon, l'abbé Bidal, s'insinua surtout auprès de l'abbé de Louvois, lui contant son histoire comme il voulut, et témoignant vouloir rentrer dans la communion qu'il avait quittée. Des personnes le produisirent au cardinal de Noailles; on le regarda comme un homme d'importance... La Bibliothèque royale lui était ouverte à discrétion, les manuscrits que, sous couleur de quelques scrupules qui lui restaient, il feignoit de vouloir consulter, lui étoient abandonnés, de sorte qu'à la faveur de cette pleine confiance, il lui fut aisé d'emporter aujourd'hui un, demain un autre sous le manteau : ayant pris jour pour son départ, il fit ses adieux sous promesse secrète de retourner. »

On devine qu'il ne revint pas. En Hollande, où il rapporta sa proie, il en fit de si gros profits que, de proche en proche, le bruit de ses ventes de manuscrits arriva jusqu'à Paris, et donna l'éveil : « Alors, dit La Monnoye, on s'aperçut, mais trop tard, qu'on avoit été la dupe d'un fourbe, qui avoit pillé la Bibliothèque royale.» Qu'en résulta-t-il? Les innocents patirent, comme

1. V. le numéro de juillet, p. 241-249.
2. *Œuvres* de La Monnoye, t. III, p. 345-348.

nous l'avons dit. C'est le public qui fut puni de la négligence que MM. de la Bibliothèque avoient mise à garder ce qu'ils avoient en garde. « Depuis la fripponnerie du nommé Aymon, ajoute encore La Monnoye, la Bibliothèque royale n'est plus, à certains jours, ouverte à tout le monde, comme elle l'étoit auparavant (1). »

L'Interdiction fut-elle de longue durée? Je le crois, car à cette première cause, quelques autres toutes différentes, et dont on usa trop, étant venues s'ajouter, il se trouve que près de trente ans plus tard la Bibliothèque ne s'était pas encore rouverte à tout le monde.

En 1736, l'*Almanach Royal* (2) disait, dans une note à propos de cet établissement, que les travaux nécessaires pour achever de l'embellir « n'avoient pas encore permis de le rendre public. » L'année d'après, ces vacances de vingt-neuf ans cessèrent enfin, mais ce ne fut pas pour ouvrir au public une bien large et bien fréquente hospitalité. La Bibliothèque, comme avant le vol d'Aymon, ne fut rendue à tout le monde que deux jours par semaine, et pendant trois heures seulement chaque fois, ce qui faisait singulièrement murmurer Parisiens et étrangers : « Elle n'est ouverte, écrit le Suédois Liéden en 1768, que le mardi et le vendredi, de neuf heures à midi, quand elle devrait l'être tous les jours (3). »

Cette plainte n'est que discrète. Liéden aurait pu ajouter quelques mots sur l'abus des vacances, qui ne prenaient pas moins de trois mois chaque année. Comptons bien en effet : à Noël, la Bibliothèque fermait pendant quinze jours; à Paques, suivant un usage qui dure encore, elle en faisait autant, et, aux grandes vacances, elle se donnait plus de deux mois de congé : fermée le 8 septembre, elle ne rouvrait que le 12 novembre.

On voit qu'en fin de compte, surtout si l'on ajoute à ces chômages ceux des dimanches et ceux des fêtes, qui en ce temps-là étaient fort nombreuses, le public n'avait pas beaucoup perdu en 1708, lorsque le vol d'Aymon lui avait fait complétement interdire la Bibliothèque.

C'est au pauvre Clément, le plus excellent des bibliothécaires, car, suivant Bonaventure d'Argonne, dont je vous citais dernièrement l'opinion, il joignait la plus aimable obligeance à la plus rigoureuse exactitude, que ce vol de l'abbé apostat fut surtout fatal. Clément l'avait reçu avec la facilité de bon accueil qui lui était ordinaire. Il avait fait droit aux lettres qui le recommandaient, et, comme toujours, il les avait un peu outrepassées, à force de zèle pour être obligeant. Le drôle en avait profité pour voler plus à son aise; aussi Clément se crut-il complice, et ne se le pardonna jamais. Depuis lors, il ne fit

1. On peut lire sur le vol d'Aymon quelques détails curieux dans les *Stromates* de Jamet, qui sont aux manuscrits de la Bibliothèque impériale. (V. t. II, p. 2085-2086.)

2. B, 321.

3. A. Geffroy, *Notices et extraits des manuscrits français qui sont dans la bibliothèque de Suède et de Danemark*, 1856, in-8, p. 416.

plus que languir. Quatre ans après, le 16 janvier 1712, il mourut, sans avoir pu se consoler. Il avait soixante quatre ans, et ce fût ce chagrin, ses contemporains l'assurent, bien plutôt que l'âge et la fatigue, qui fût cause de sa mort.

Il n'eut pas la satisfaction de voir réparer en partie le malheur dont il s'accusait trop, et de prendre part aux acquisitions qui vinrent, et bien au delà, combler le vide qu'il avait fait. Parmi les manuscrits mutilés par Aymon, qui dégradait et gâtait ce qu'il ne pouvait voler complétement, se trouvait celui des *Epîtres de S. Paul*, en lettres d'or sur vélin. Il en détacha trente-cinq feuillets avec la pointe du canif, et les joignit au reste de son butin. C'était une perte incalculable, mais dont le remède arriva plus tard, grâce à un peu de hasard et à beaucoup de libéralité. En 1720 d'abord, un Hollandais, entre les mains de qui l'un des feuillets volés était tombé, vint l'offrir moyennant un prix raisonnable à la bibliothèque, où l'on s'empressa de le racheter. Ce ne fut qu'un appoint, une pierre d'attente pour le retour du reste, qui tarda un peu plus, mais qui se fit à meilleur compte.

En 1729, lord Oxford, qui avait acquis les trente-quatre autres feuillets, soit du voleur lui-même, soit d'un recéleur, ayant appris quel en était l'origine, et de quels regrets leur perte était cause, s'empressa de les renvoyer à la bibliothèque du roi, sans rien réclamer pour cette générosité de gentilhomme. Depuis ce temps là, il s'est trouvé plus d'un abbé Aymon dont les vols enrichirent à nos dépens les bibliothèques d'Angleterre, mais il ne s'est plus retrouvé de lord Oxford !

C'est un peu aux instances de l'abbé Bignon que le gentleman s'était si noblement exécuté; et ce fut une des meilleures fortunes de son administration, si intelligente d'ailleurs et si heureuse.

Elle avait commencé, à la fin de 1718, quand la mort de l'abbé de Louvois, arrivée le 5 novembre, eut laissé disponible les deux charges de *maître* et de *garde de la Librairie*, qu'il avait réunies le premier. L'abbé Bignon, lui succédant, ne les trouva pas suffisantes. Il y voulut joindre celle de *garde des livres du cabinet du Louvre*, qui n'existait guère que pour le titre, et celle non moins imaginaire de *Bibliothèque de Fontainebleau*, qui n'était qu'un souvenir attardé et inutile de l'époque des Valois, quand la bibliothèque du roi n'était pas encore à Paris. Pour l'une il traita, en 1719, avec Dacier, qui en était titulaire; et pour l'autre, avec les héritiers de M. de Sainte-Marthe.

En 1720, par édits du mois de janvier et du mois de mars, cette double charge vint s'ajouter aux deux autres, qu'il avait déjà, dans la main de l'abbé Bignon (1). Il ne tarda pas à en faire bon usage.

Depuis longtemps les deux maisons de la rue Vivienne, où Colbert avait

1. V. dans la *Collection Delamarre*, aux manuscrits de la Biblioth. impér., le t. 198, p. 97-99.

logé la Bibliothèque, étaient beaucoup trop étroites pour la contenir. Elles craquaient sous le poids de ses richesses, chaque jour accrues alors en des proportions telles que je renonce, faute d'espace, à vous les faire connaître.

Louvois avait songé à l'en faire déménager pour une installation plus commode et plus digne. Dans le plan de la place Vendôme, telle qu'il l'avait conçue, une des plus larges parts, tout le côté du Ministère actuel de la Justice, devait, avec triple façade sur la place, sur la rue Neuve-du-Luxembourg et sur la rue Neuve-des-Capucines, être affectée sans partage à la Bibliothèque. Les plans et les devis, qui existent encore, étaient dressés; il ne manquait plus que l'exécution. La mort du ministre vint y faire obstacle. Les gens de finance mirent la main sur les terrains désignés; c'est le traitant Bourvalais qui eut son hôtel à la place même marquée pour la Bibliothèque : quant à elle, il fallût encore qu'elle continuât de se morfondre rue Vivienne.

A la mort de Louis XIV, le projet d'une installation meilleure reparut, et fut sur le point d'aboutir. Cette fois c'est au Louvre qu'on songeait à placer ou plutôt à faire revenir la Bibliothèque du roi. La grande galerie lui eût été livrée tout entière, avec une partie des anciens appartements de la reine. Tout allait être prêt, on commençait à poser les tablettes, quand la petite Infante que le Régent nous destinait pour souveraine arriva d'Espagne : faute d'autre palais pour la loger, on la mit au Louvre. La Bibliothèque qui allait entrer recula encore, et resta dans ses masures.

L'abbé Bignon, cependant, continua de guetter le coin favorable.

Il n'était pas loin, il ne fallait que traverser la rue, car c'est en face, c'est à l'hôtel de Nevers, qu'il était dit que la Bibliothèque devrait venir enfin et pour toujours.

Six longues années se passèrent encore sans que ce pas si facile pût être fait, sans qu'il parût même possible de le faire. Law et sa banque s'étaient installés à l'hôtel de Nevers et y tenaient bien. Une banqueroute était seule capable de les en déloger. Elle arriva. L'abbé Bignon saisit au vol l'occasion de cette débâcle. Law, avec les bureaux dont il avait encombré les galeries, avec les provisions de peaux de castor qu'il avait entassées dans les salles basses comme garanties de ses promesses, et comme hypothèques de son Missisipi, avait à peine déménagé en toute hâte, que l'abbé Bignon, avec ses livres, arrivait pour demander la continuation du bail.

M. le duc de Nevers, qui n'avait pas dédaigné de donner un gîte à la gigantesque et déplorable aventure de Law, ne serait-il pas très-honoré de voir ses galeries purifiées par cette calme et sérieuse Bibliothèque, à qui tant d'espérances avaient fait banqueroute, mais qui elle du moins ne faillirait jamais! Le Régent consentit, et l'abbé ne perdit point de temps pour prendre possession. Il fit placer les livres au plus tôt « sur des tablettes faites à la hâte. »

Il prévoyait des difficultés, et ne se trompait point : pendant trois ans la Bibliothèque ne fut que campée rue de Richelieu, chez M. de Nevers. Vingt

fois elle fut menacée d'avoir à repasser rue Vivienne, et à revenir dans ses deux bicoques inhabitables. Enfin, par lettres patentes, enregistrées le 16 mars 1724, il fut décidé, de par le Roi, que la Bibliothèque placée à l'hôtel de Nevers y était bien à sa place, et devrait y rester « à perpétuité. »

Ce mot, qui est dans le texte même des lettres, a fini, après bien des vicissitudes encore, par devenir une vérité.

Que de fois n'a-t-on pas crié contre cet emplacement de la Bibliothèque, surtout lorsque, par une de ces imprudences qui ne se font qu'en temps de révolution, l'Opéra, le plus combustible de tous les théâtres, fut devenu son vis-à-vis ! Que de fois n'a-t-on pas répété qu'il fallait la déplacer encore, mais sans dire jamais, il est vrai, où l'on pourrait la placer mieux !

Au dernier siècle, du moins, quand on faisait de telles plaintes et de pareils souhaits, on pouvait avoir en perspective le Louvre, resté disponible, puisque les tableaux du Roi n'y étaient pas encore transportés. Ce fut jusqu'à la Révolution, et même sous l'Empire, le vœu de bien des gens, l'objet de bien des plans. Le suédois Liéden, dont j'ai déjà parlé, se faisant, en 1768, l'écho de ce qu'il entendait dire, trouva comme tout le monde que la Bibliothèque serait fort bien au Louvre, et surtout qu'elle était en très-mauvaise place où on la laissait. Pourquoi ? Sa première raison semblera assez étrange, un siècle après qu'il l'a émise : — parce que, dit-il, « elle est située à une extrémité de la ville ! » Or, elle en est à présent le point le plus central. Ses autres objections se sont détruites de même, ou, si elles subsistent encore un peu aujourd'hui, elles n'existeront plus demain : « La Bibliothèque, dit-il, est gravement exposée au danger des incendies, étant entourée de mauvaises maisons, et de petites rues étroites. Une foule de gens habitent les étages inférieurs du même hôtel. »

Maintenant la Bibliothèque ne loge plus personne qu'elle-même, son directeur et quelques gardiens. Quant à l'isolement qui doit la mettre à l'abri de tout incendie venant du voisinage, il est à peu près complet. L'arcade Colbert, son unique trait d'union avec les maisons de la rue de Richelieu, vient de tomber, ne laissant à regretter que le joli cabinet des médailles, établi, vers 1736, avec une ornementation nouvelle, dans l'ancien salon où la marquise de Lambert avait si longtemps tenu bureau d'esprit et antichambre académique.

Sur la rue Vivienne seulement, quelques lourds immeubles, dont la mort du duc Pasquier a rendu l'acquisition possible, et par conséquent certaine dans un temps prochain, la serrent encore de près, mais sans trop la menacer. On peut assurer qu'avant fort peu d'années la Bibliothèque se sera dégagée de cette dernière entrave du dehors, et qu'elle sera en pleine possession d'elle-même, sans voisinage incommode ni menaçant, dans l'îlot en parallélogramme allongé, dont l'isolement absolu fera sa sécurité complète.

La nouvelle salle de lecture en est le point principal, le centre culminant. Je ne vous la décrirai point. La vue que vous en a donné le crayon d'Auguste

ARRESTATION DU CHRIST

(Miniature tirée du Missel de l'Archevêque Robert de Canterbury

Bibl. de Rouen. — XIe Siècle.

Imp. Ch[illegible]

Racinet, sous l'intelligente inspiration de notre directeur, vaut toutes les descriptions, et par conséquent les supprime. L'étendue seule a pu vous en échapper. Or, pour que vous en puissiez juger, sachez que sur les parois de de l'immense carré, il ne s'étage pas moins de quarante mille volumes; et que sous les lumineuses coupoles, qui malheureusement ne versent pas l'air et la lumière à flots pareils, il pourra tenir quatre cent quinze personnes, la moitié plus que l'ancienne galerie de lecture. Chacun a sa place avec son encrier et son numéro; en hiver, chacun aura son tuyau d'eau chaude pour poser ses pieds, et se réchauffer si les calorifères à amples effluves, qui dressent leurs appareils à tous les coins de la salle, ne suffisent pas.

Le plus curieux de cette belle organisation échappe : c'est le magasin, dont l'immensité commence derrière la haute porte à cariatides géantes et à lourds rideaux, que vous apercevez derrière le bureau des conservateurs.

Ce magasin est une merveille : un sous-sol et quatre étages tout en fer le composent sur une étendue rectangulaire de quarante-deux mètres de long et de vingt-neuf de large. Par étages, il a quatorze chambres, ce qui donne un total de cent quarante, et, dans chaque chambre, sept mille volumes au moins logés à l'aise; or, faites le compte : vous aurez au bas mot, comme on dit, neuf cent quatre-vingt mille volumes dans ce seul magasin, et de onze cent à douze cent mille, pour peu que vous élargissiez ce chiffre élastique.

Sur cette Babel bibliographique, ce pandœmonium de l'esprit humain, s'étend un plafond en vitrage qui fait filtrer la lumière, du dernier étage jusqu'au fond du sous-sol. Rien n'est plus curieux, rien n'est plus imposant dans sa sévère et solide simplicité.

Les Anglais sont bien fiers de la salle de lecture de leur *Bristish Museum*, chef-d'œuvre de Sidney Smircke : si nous savions avoir l'orgueil de ce qui se fait de beau en France, nous serions, nous, plus fiers encore de la salle de lecture et du magasin de notre Bibliothèque Impériale, chef-d'œuvre de M. Henri Labrouste.

ÉDOUARD FOURNIER.

L'ARRESTATION DU CHRIST

D'APRÈS LE MISSEL DE L'ARCHEVÊQUE ROBERT DE CANTERBURY OU DE SAINT-GUTHLAC.

(Bibliothèque de Rouen, manuscrit du XIe siècle.)

Ce livre remarquable, maintenant dans la Bibliothèque publique de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, appartenait autrefois à l'abbaye de Jumiéges (où Édouard le Confesseur avait passé plusieurs années de sa jeunesse), comme il appert d'un anathème de l'époque dans le manuscrit de Robert, évêque de Londres, puis archevêque de Canterbury, qui était autrefois à la tête de ce monastère et qui y mourut en 1053, et par qui ce livre fut donné à cette abbaye. « Quem si quis vi vel dolo, seu quoquo modo isti loco subtraxerit animæ suæ propter quod fecerit detrimentum patiatur atque de libro viventium deleatur et cum justis non scribatur. » Les tables dominicales s'étendent de A. D. 1000 à 1095. Le volume a été appelé aussi *le livre de Saint-Guthlac*, la première sentence contenant une oraison pour implorer la protection de ce saint.

C'est un large in-quarto mesurant environ 52 centimètres sur 36, et enluminé précisément dans le style du *Bénédictionnaire* (?) de Saint-Athelwold, écrit dans la dernière moitié du xe siècle. Au commencement du livre se trouve un volumineux calendrier suivi d'un court poëme sur les révolutions de la lune, les jours de la semaine et les mois de l'année. Les enluminures consistent surtout en scènes de la vie du Sauveur, qui occupent des pages entières et sont entourées d'un encadrement formé d'un feuillage de convention curieusement enlacé, et dont les coins sont formés par de larges rosettes, exactement comme dans le Bénédictionnaire d'Athelwold, les Évangiles de Canut et du Collége de la Trinité de Cambridge, etc. L'encadrement est splendidement rehaussé d'or plein, qui s'est un peu terni. Beaucoup de pages sont tout entières écrites en belles capitales dorées avec des bordures semblables. Voici la description de la planche que nous donnons ci-contre :

Elle représente l'arrestation du Christ. C'est de beaucoup le meilleur travail de l'ouvrage, et la plupart des figures expriment une très-grande

énergie. Le fond est traité d'une façon curieuse et qui se rencontre aussi dans quelques autres dessins ; il représente à peu près des nuées. Les bandelettes qui entourent les jambes des soldats, la forme de leurs armes ainsi que la lanterne méritent l'attention, aussi bien que la façon gracieuse dont est traité l'encadrement.

Les miniatures de ce volume, comparées avec les trois du Bénédictionnaire d'Athelgar, sont plus petites et beaucoup plus guindées dans le dessin des figures ; les couleurs ne sont ni aussi épaisses ni aussi brillantes. Quoique émanant évidemment de la même école (New Minster) que le Bénédictionnaire d'Athelwold, l'exécution n'en est ni aussi splendide ni aussi soignée. Beaucoup de blanc de chair est employé pour marquer le relief des plis des draperies et pour indiquer les clairs du visage, surtout au-dessus des sourcils et le long du nez.

Quelques-unes des prières qui sont à la fin du volume ont des rubriques anglo-saxonnes ; l'une d'elles, surtout, est du plus haut intérêt, par la mention qu'elle fait du roi Edouard le Martyr, qui fut mis à mort en 978. Elle commence ainsi : « Ds qui beatum Eduuardû, regem Anglorum, iniustæ occisum præjustificas, et miris signis mundanis declaras, » etc.

VESTWOOD.

RELIURE ITALIENNE DU XVIe SIÈCLE

(*Planche* 24.)

Le magnifique spécimen de reliure au XVIe siècle que nous publions dans ce numéro, EN OR ET COULEURS, est la réduction, au quart environ, d'un volume provenant de la vente Slade, faite récemment à Londres. Voici le titre de ce volume précieux :

MISSALE ROMANUM cum multis Missis ac Benedictionibus novit additis, in locis suis positis. *Venetiis, Ant. de Zanchis*, 1505, in-fol., *figures sur bois.*

Cet ouvrage est en vente à la librairie Bachelin-Deflorenne, au prix de 2,500 francs. A. B.

LES CURIOSITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

RELIURES ANCIENNES

(*Suite* [1]).

Une absence beaucoup trop prolongée, au gré de mes désirs, ne m'a pas permis de donner ici la suite des notices bibliographiques que je consacre aux ouvrages dont les reliures sont reproduites dans le *Bibliophile français*. Je reprends aujourd'hui ce travail au point où je l'ai laissé, et j'entre sans plus tarder en matière, prévenant le lecteur que les numéros d'ordre des notices correspondent aux numéros des photogravures.

N° 11.

Ce volume, coté 1984, est un in-quarto de 22 centimètres 1/2 de large sur 30 centim. de hauteur; il est recouvert en maroquin rouge. Les armes du cardinal Mazarin occupent le centre de la reliure; elles sont gravées dans un médaillon ovale, placé lui-même dans un cadre rectangulaire, qui se relie par des enroulements à des compartiments habilement agencés. L'heureux mélange de lignes tracées très-légèrement et de figures au pointillé donne à cette reliure remarquable un cachet tout particulier.

Si la reliure est somptueuse, ce qu'elle renferme n'est pas moins digne d'attirer les regards. C'est un manuscrit de douze feuillets du plus beau vélin, écrit par le célèbre Jarry. Chaque page est encadrée par un filet d'or. Sur la première on lit ces mots écrits à l'encre bleue :

IMAGO
CARDINALIS
IVLII MAZARINI

Et au-dessous, en petits caractères :

N. Jarry. Paris. Scribebat 1658.

Sur le verso du second feuillet, on a peint une couronne de feuilles de laurier d'or, retenue par un ruban rose noué au sommet par une double rosette. Au milieu de cette couronne l'artiste a dessiné une colonne en or et a écrit ces mots :

ET FVLGIT ET ORNAT.

Au folio 3 commence le texte. Le haut de la page est occupé par un bouquet de fleurs variées, liées entre elles par une faveur bleue. Au-dessous, le titre :

IMAGO CARDINALIS IVLII MAZARINI.

Et plus bas une bande de gueules à trois étoiles d'or, surmontée d'un ruban bleu, dans lequel on a inscrit cette devise :

ÆTERNÆ EXCUBIÆ.

1. Voyez le *Bibliophile*, p. 86.

L'image ou plutôt l'éloge du cardinal s'arrête aux deux tiers du neuvième feuillet. Au-dessous du texte, Jarry a écrit les lettres M. M. O. P., qu'il a fait suivre de l'exergue : *Spem non mentitur*, écrite en encre bleue, dans un ruban d'or placé au-dessus d'une gerbe d'épis d'or.

Le recto du dixième feuillet est occupé par une couronne laurée, semblable à celle du second feuillet, avec une rose au centre, entourée de ces mots : *Per acuta virescit*.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'éloge du cardinal ressemble à tous les éloges des ministres en exercice.

N° 12.

Reliure de Henri II. Hauteur : 41 centim. 03; largeur : 26 centim. 1/2.

Le bois qui fait le fond de cette reliure est recouvert en maroquin rouge avec arabesques à fer froid. L'encadrement est en maroquin noir, avec arabesques en maroquin jaune orlés de filets dorés; une bordure de 90 millim. en maroquin rouge fait ressortir l'encadrement noir. Les armes de France, qui occupent le milieu de la reliure, sont dorées. Sur la tranche, l'artiste a gravé un H couronné.

Le volume commence sans titre à la page 1019, avec ce simple en-tête :

DIGESTORVM SEU PAN
DECTARVM PARS SEXTA
liber trigesimus sextimus
de Bonorum pos
sessionibus.

N° 13.

Ce volume, en maroquin rouge, porte le n° 23780 B; il a 17 centim. de hauteur sur 11 centim. de largeur. Il est intitulé :

BREVIARIUM
ROMANUM
ex sacra potissimum scriptura, et proba
tis sanctorum historiis nuper confectum,
ac denuo per eundem auctorem accu
ratius recognitum.
Scrutamini scripturas, quoniam illæ sunt, quæ
testimonium perhibent de me.
IOAN. V.
Parisiis
apud Gulielmum Merlin, bibliopolam Lutetianæ academiæ
disciplinarum omnium alumnæ juratum, ad insigne hominis
sylvestris in extrema pontis Teloneorum parte illa, quæ
palatii horologium ex adverso habet.
1566.

Sur la marge de droite, le bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés a mis ces mots : *Bibliothecæ S. Germani a Pratis, Congregationis S. Mauri*. C. 17.

Sur la feuille de garde, on trouve cette précieuse indication :

« Ce livre servoit au roy de France et de Navarre Louis le Juste, treizieme du nom.

« M. Lucas, abbé de Saint-Hilaire, a donné ce Bréviaire à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prez, de la Congrégation de Saint-Maur. 1658. »

Les armes de l'abbé Lucas se trouvent en effet gravées à la fin du Missel. C'est un *écu mi-parti, au 1er, d'or (?) au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un taureau passant; au 2e, du même champ aux trois têtes de maure de sable bandelé d'argent*. Cet écu est timbré d'une mitre et d'une crosse. Au-dessous de l'écu on lit : Lucas regis consiliarius, abbas S. Hylarii.

N° 14.

Voici le titre de cet in-quarto, coté n° 14589 (double) et relié en maroquin vert, d'une hauteur de 24 centim. 1/2 et d'une largeur de 16 centim. 1/2 :

DE
LA NATURE
DES DIEUX DE MARC
TUL. CICERON PERE DE
l'Éloquence et Philosophie ro
maine, traduits en françois
PAR GUY LE FEVRE
DE LA BODERIE.
AU ROY TRES CHRES
TIEN HENRY III, ROY DE
FRANCE ET DE POLONGNE.
A PARIS
Chez Abel l'Angelier, au premier pillier
de la grand' salle du palais.
MDLXXXI.
Avec priuilege du Roy.

Ce volume appartenait aux capucins du Marais.

N° 15.

Grand in-quarto. Hauteur : 22 centim. 02 millim.; largeur : 15 centim. 1/2. Reliure en maroquin brun rouge. L'ovale dans lequel on a gravé les armes de France est en maroquin jaune. La tranche dorée porte les chiffres de Diane de Poitiers, l'H couronné et les croissants.

Voici le titre de ce livre, coté n° 17,210 :

DESCRITTIONE
DI TUTTA ITALIA
DI F. LEANDRO ALBERTI
BOLOGNESE, NELLA QUALE SI
CONTIENE IL SITO DI ESSA, L'ORIGINE,
et le *signorie della citta, et della castella*,
co i nomi antichi, et moderni, i costumi de
popoli, le conditione de paesi.
ET PIU GLI HUOMINI FAMOSI CHE L'HANNO
illustrata, i monti, i laghi, i fiumi, le fontane, i bagni,
le minere, con tutte l'opre maravigliose in lei
dalla natura produtte.
In Vinegia appresso Pietro dei Nicolini da Sabbio
nell' anno del Signore M.D.LI.

N° 16.

La reliure de ce volume est en maroquin brun. Les arabesques de l'encadrement sont dorés. Les armes de France gravées au milieu, les H, les croissants et les D entrelacés sont en émail blanc. Sur la tranche, on a gravé les D entrelacés et les croissants. Je doute beaucoup que ce recueil d'ouvrages grecs ait jamais été lu par Diane de Poitiers, bien que le dernier traité soit intitulé : « De fœmininis nominibus quæ desinunt in omega. »

Ce recueil, publié par les Alde (*voy.* Fabricius, *Bibliot. græc.*, VI, p. 293), renferme dix-huit ouvrages. On lit à la fin, au folio 270 :

« Venetiis, in domo Aldi Romani summa cura laboreque præmagno mense augusto MIIIID ab III senatu V concessum est nequis est ut in ceteris. Vale qui legeris. »

La hauteur de ce volume est de 30 centim. 07 millim., et la largeur de 20 centim.

N° 17.

In-folio. Hauteur : 36 centim.; largeur : 23 centim. Reliure en maroquin jaune brun. Fer froid. Tranche dorée, avec les fleurs de lys, les H couronnés et les croissants.

Voici le titre de cet ouvrage, qui a appartenu à Diane de Poitiers, coté n° 234 :

Mauri Servii Honorati grammatici
in tria Virgilii opera Expositio inci
pit et primo in Bucolica.

On pense que cette édition princeps a été imprimée en 1469. C'est de l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine que Dibdin écrivait : « Cet exemplaire n'eut jamais son pareil, vous entendez réellement la voix des feuillets en les tournant. »

N° 18.

In-folio. Hauteur : 32 centim. 8 millim.; largeur : 22 centim. Reliure en maroquin jaune avec ornements dorés, sauf les armes de France, les lys, les croissants et les H couronnés, qui sont en émail blanc. Le dos du livre est semé de fleurs de lys, d'H couronnés, de croissants et de D entrelacés. Au milieu de la tranche dorée, on a gravé l'H couronné. Sur les plats, on voit encore la trace de quatre clous qui ont laissé leur empreinte.

ΦΛΑΒΙΟΥ ΙΩΣΗΠΟΥ
Ἰουδαικῆς ἀρχαιολογιας λόγοι Κ.
Ἰουδαικῆς ἀλώσεως λόγοι Ζ.
Περὶ ἀρχαιοτητα Ἰουδαίων κατὰ Ἀπιῶ λόγοι Β
Εἰς τοὺς Μακκαβαίους λόγῳ ἢ περὶ αὐτοκρά
γσο λογισμοῦ

FLAVII IOSEPHI OPERA
Basileæ. MDXLIIII.
Cum imp. Maiestatis Privilegio ad annos V.

N° 19.

Petit in-8 en maroquin rouge d'une hauteur de 13 centim. 3 millim., et d'une largeur de 7 centim. 3 millim.

La Bibliothèque possède sept volumes de cette Somme de S. Thomas, dans un état inconcevable de fraîcheur et de conservation.

Voici le titre :

Summa totius theologiæ
S. Thomæ
Aquinatis
doctoris angelici
ordinis prædicat.

Col. Agrippinæ
Sumptib. Cornelii ab Egmond
et sociorum. 1640.
Superiorum permissu.

N° 20.

In-folio, coté n° 2833. La reliure de ce volume est splendide. Les plats en bois, recouverts de maroquin jaune brun, ont 41 centim. de hauteur sur 26 centim. 1/2 de largeur. L'artiste y a placé d'abord un encadrement rectangulaire de 4 centim. 6 millim. en maroquin rouge, dans la largeur duquel il a gravé des enroulements d'une extrême délicatesse; puis au mi-

lieu, un autre cadre ovale, en maroquin noir, entourant les armes de France dorés sur maroquin vert.

Le titre du volume est :

Digestorum
seu pandectarum
libri quinquaginta
ex Florentinis
pandectis re
præsentati.
FLORENTIÆ
in officina Laurentii Torrentini ducalis typographi
MDLIII.
Cum Summi Pontif., Caroli V Imp., Henrici II Gallorum regis, Eduardi VI Angliæ regis, Cosmi Medicis ducis Florent. II.
Privilegio.

No 21.

Petit in-folio, coté n° 4807[58], en maroquin rouge, aux armes du cardinal Mazarin. C'est l'exemplaire de dédicace offert par l'auteur au cardinal. Ce livre est intitulé :

Dessein de plusieurs palais, plans, et
elevations en perspective geometrique, en
semble les profiles elevez sur les plans, le
tout dessiné et inventez par Anthoine
le Paultre architecte et ingenieur or
dinaire des Bastimens du roy.

J'espère ne pas tarder à continuer cette série, car j'ai encore entre les mains des spécimens admirables de reliure, qui ne tarderont pas à être reproduits dans le *Bibliophile français* par l'ingénieux procédé de M. Dujardin.

H. COCHERIS.

23

RELIURE ITALIENNE DU XVIIE SIÈCLE

Typographie Firmin-Didot

Imp. Ch. Chardon aîné, Paris